



HAL
open science

La cohabitation dans les espaces publics: Conflits d'appropriation entre riverains et personnes marginalisées à Montréal et Paris

Antonin Margier

► **To cite this version:**

Antonin Margier. La cohabitation dans les espaces publics: Conflits d'appropriation entre riverains et personnes marginalisées à Montréal et Paris. Géographie. Université du Québec à Montréal, 2013. Français. NNT: . tel-00945671v2

HAL Id: tel-00945671

<https://theses.hal.science/tel-00945671v2>

Submitted on 20 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA COHABITATION DANS LES ESPACES PUBLICS :
CONFLITS D'APPROPRIATION ENTRE RIVERAINS ET POPULATIONS
MARGINALISÉES À MONTRÉAL ET PARIS

Thèse présentée comme exigence partielle du Doctorat en études urbaines et
touristiques

PAR

ANTONIN MARGIER

MEMBRES DU JURY :

Monnet Jérôme, évaluateur externe
Boudreau Julie-Anne, évaluatrice
Parazelli, Michel, codirecteur de recherche
Bélanger Hélène, présidente du jury
Richard Morin, Directeur de recherche

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE LE 12 DÉCEMBRE 2013

À mon grand-père, André Wolff

« Il n'y a pas d'être sans lieu d'être » (Berque, 1997 : 294).

REMERCIEMENTS

Loin d'être le résultat d'un travail solitaire, cette thèse est imprégnée de l'influence d'une multitude de personnes, qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à lui donner vie.

Je remercie donc chaleureusement mes directeurs de thèse, Richard Morin et Michel Parazelli. Le premier pour sa sérénité à toute épreuve, ses encouragements et sa finesse d'analyse. Bien des nœuds conceptuels et méthodologiques ont été dénoués grâce à sa disponibilité et son aisance théorique. Le second pour sa rigueur intellectuelle, pour ses éclaircissements épistémologiques sur l'espace et pour m'avoir intégré à son équipe de recherche. Enfin, je leur suis reconnaissant de l'exigence dont ils ont fait preuve à mon égard, tout en me laissant une grande liberté pour tracer mon chemin. Leur sens critique et leur sensibilité ont participé à faire de ce doctorat un véritable accomplissement, tant personnel que professionnel.

Les professeurs du Département des études urbaines et touristiques de l'UQAM et de l'Institut national de la recherche scientifique sont également remerciés, pour la passion de la ville qu'ils ont su me transmettre. Je pense spécialement à Winnie Frohn, Hélène Bélanger, Sylvie Paré et Annick Germain. Par ailleurs, mes collègues, avec qui les échanges furent nombreux, ont bien sûr leur place dans cette page : Salvador, Antoine, Mounira, Isabelle, Taika, Reda, Maryse, Ralph.

L'accueil dont j'ai bénéficié au Lab'Urba à Créteil fut par ailleurs un moment important de la recherche, notamment pour les rencontres et les échanges qu'il a permis. Je remercie particulièrement Jérôme Monnet grâce à qui cela fut possible et qui a accepté d'intégrer le jury pour la soutenance de cette thèse.

Je remercie évidemment ma famille pour son soutien sans faille et sans laquelle beaucoup d'obstacles n'auraient pu être surmontés si facilement. Je remercie particulièrement mes parents pour la curiosité, les valeurs de tolérance et l'ouverture sur le monde qu'ils m'ont transmises, et qui sont au cœur de ce travail.

Beaucoup d'amis ont également enrichi, chacun à leur manière, de près ou de loin, cette thèse. Je pense notamment à Greg, Corentin, Jean-Michel, Anis, Elsa, Sandra, Anne-Gaëlle, Fabien, Nicolas, Guillaume, Marion, Julien, Julie, Jenn, Anne-Carole, Pierre et Nathalie, Karen, Arnaud, Sylvain, Claire, ainsi qu'à toutes les personnes croisées au cours de ces quatre années et qui m'ont écouté à un moment ou à un autre.

Enfin, je tiens à remercier profondément l'ensemble des personnes qui ont accepté de donner de leur temps pour répondre à mes questions, et sans qui cette thèse n'existerait pas.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	vii
LISTE DES FIGURES.....	xv
LISTE DES TABLEAUX.....	xvii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xix
RÉSUMÉ.....	xxi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	11
L'ESPACE PUBLIC, AU CŒUR DES MUTATIONS URBAINES	11
1.1 L'évolution des « manières de faire » la ville	12
1.2 L'espace public : un concept multiforme.....	14
1.2.1 L'émergence du concept d'espace public	14
1.2.2 L'espace public d'Habermas, une sphère de débat et d'idées.....	14
1.2.3 L'espace public, lieu de l'apprentissage de l'altérité	16
1.2.4 Différentes conceptualisations de l'espace public	17
1.3 Transformations et fermetures des espaces publics	19
1.3.1 Vers une privatisation des espaces publics ?.....	20
1.3.2 L'espace public sécuritaire.....	24
1.3.3 Vers une fermeture sélective de l'espace public ?	30
1.4 La dimension punitive de la régulation des espaces publics.....	34
1.4.1 La criminalisation de la pauvreté	34
1.4.2 La violence sociale de la recomposition de l'espace public démocratique	36
1.4.3 Le revanchisme	37
1.4.4 Exportation et limites du concept de revanchisme.....	39

1.4.5	Discours et pratiques de la régulation : vers l'« assainissement » de l'espace public ?	41
1.4.6	L'exclusion, au-delà du punitif	42
1.5	Pour une prise en compte de la production résidentielle des espaces publics dans l'interprétation de la cohabitation	45
1.5.1	L'importance des usages quotidiens dans la production des espaces publics	46
1.5.2	Des espaces publics de proximité	49
CHAPITRE II		53
PROPOSITION THÉORIQUE		53
2.1	Penser « l'espace social »	55
2.1.1	Un bref retour sur les théories de l'espace	55
2.1.2	La dimension positionnelle de l'espace	61
2.1.3	Conclusion	73
2.2	L'habiter, une expérience spatiale	74
2.2.1	Habiter, de l'être-au-monde à l'être-dans-l'écume	75
2.2.2	L'appropriation de l'espace, condition à l'habiter	83
2.2.3	Le sens politique de l'habiter : la cohabitation	94
2.3	Marginalité et marginalisation	97
2.3.1	Retour sur la marginalité et la marginalisation	98
2.3.2	Une géographie normative des espaces publics, vectrice de marginalisation	107
2.3.3	Conclusion : l'exclusion comme « marginalisation » dans les espaces publics	115
2.4	Conclusion du 2ème chapitre	117
CHAPITRE III		121
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CHOIX DES TERRAINS		121
3.1	La comparaison, raisons pratiques et théoriques	121
3.1.1	La comparaison pour mettre en lumière des processus	122
3.1.2	Naissance et pertinence d'une démarche comparative	124

3.1.3	La comparaison comme posture de distance et d'objectivité.....	128
3.1.4	Une comparaison à construire.....	129
3.2	L'étude de cas comme méthode de recherche.....	133
3.2.1	Le choix des cas.....	134
3.2.2	Secteurs d'étude.....	135
3.3	Récolte de données.....	138
3.3.1	Analyse documentaire.....	138
3.3.2	Entrevues.....	141
3.3.4	Sources complémentaires et validité de la recherche.....	153
3.4	Méthode d'analyse du matériau recueilli.....	155
CHAPITRE IV.....		157
PRÉSENTATION DES TERRAINS DE RECHERCHE.....		157
4.1	Profil urbain et évolution du Village Shaugnessy.....	157
4.1.1	Le district Peter McGill.....	158
4.1.2	L'histoire du Village Shaugnessy.....	160
4.1.3	Gentrification du Village Shaugnessy.....	164
4.1.4	Le PPU des Grands Jardins et le Village Shaugnessy : des enjeux de revitalisation.....	167
4.1.5	Le square Cabot, un lieu-enjeu de la rénovation.....	170
4.2	Profil urbain et évolution du quartier de la Goutte d'Or.....	172
4.2.1	Genèse d'un quartier populaire.....	173
4.2.2	Un quartier en renouvellement.....	175
4.2.3	Un processus de gentrification à l'œuvre ?.....	180
4.2.4	Idéal de mixité sociale et transformations sociologiques du quartier.....	181
4.2.5	Un imaginaire marqué par certaines problématiques sociales.....	183
4.3	Conclusion.....	185
CHAPITRE V.....		187
CONFLITS D'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS DANS LA PROXIMITÉ : ENJEUX ET STRATÉGIES.....		187
5.1	Un sentiment partagé d'appartenance.....	187

5.1.1	Le Village Shaugnessy : un village urbain qui invite à la mobilisation, et une mobilisation qui fait village.....	188
5.1.2	L'attachement des riverains au quartier, l'importance de la proximité et de l'interconnaissance.....	192
5.1.3	La Goutte d'Or : un « quartier-village » ?.....	195
5.1.4	La Goutte d'Or et le Village Shaugnessy : des positions convoitées.....	198
5.2	Des conflits d'appropriation autour des espaces publics	199
5.2.1	Le Village Shaugnessy : un fort sentiment de désappropriation.....	199
5.2.2	La Goutte d'Or : des conflits d'appropriation virulents.....	203
5.2.3	Conclusion.....	211
5.3	Habiter les espaces publics : le cas des personnes marginalisées	212
5.3.1	Le Village Shaugnessy	213
5.3.2	La Goutte d'Or.....	219
5.3.3	Conclusion.....	231
5.4	Acteurs, stratégies et formes de la mobilisation des riverains	233
5.4.1	Des riverains, « acteurs actifs » de la production des espaces publics du Village Shaugnessy	233
5.4.2	Le cas de la Goutte d'Or : des acteurs mobilisés pour la régulation des espaces publics.....	245
5.4.3	Les outils de la mobilisation citoyenne dans la Goutte d'Or.....	253
5.4.4	La mobilisation citoyenne dans la Goutte d'or et le Village Shaugnessy : acquérir une légitimité pour renforcer la valeur des représentations diffusées	263
5.4.5	La mobilisation comme forme d'appropriation des espaces publics.....	268
5.5	Conclusion du 5 ^e chapitre	270
	CHAPITRE VI.....	273
	SANS-ABRI, TOXICOMANES, PROSTITUÉES, ITINÉRANTS, « OUT OF PLACE » DANS LES ESPACES PUBLICS.....	273
6.1	Les personnes marginalisées, obstacles aux désirs résidentiels des riverains mobilisés	273

6.1.1	Le cas du Village Shaugnessy.....	275
6.1.2	Le cas de la Goutte d'Or.....	281
6.1.3	Conclusion.....	294
6.2	Sécurité publique et essor du confort résidentiel dans les espaces publics..	296
6.2.1	Montréal : l'émergence de l'« environnement paisible »	297
6.2.2	Paris : l'essor de la « tranquillité publique ».....	303
6.2.3	Sécurité, tranquillité publique et environnement paisible, des symboles de l'évolution de la production des espaces publics.....	320
6.3	Conclusion du 6 ^e chapitre	322
	CHAPITRE 7	325
	DE LA RÉSIDENTIALISATION DES ESPACES PUBLICS À LA DISPERSION DES PERSONNES MARGINALISÉES	325
7.1	Le cas du Village Shaugnessy : un confort résidentiel qui passe par le déplacement des personnes marginalisées	326
7.1.1	Une production partenariale des espaces publics orientée vers la dimension résidentielle	326
7.1.2	Réappropriation résidentielle et déplacement des personnes marginalisées.....	330
7.1.3	La fermeture nocturne du parc et le renforcement policier.....	336
7.1.4	Des relations teintées d'incompréhension et d'évitement.....	338
7.1.5	Au pied des résidences	340
7.1.6	Lumières et détection des présences	341
7.1.7	Conclusion.....	342
7.2	Le cas de la Goutte d'Or.....	344
7.2.1	Rénovation et fermeture du square Léon : un déplacement des pratiques marginalisées	344
7.2.2	Un retrait du square pour limiter leur propre visibilité	350
7.2.3	Les halls d'immeubles	352
7.2.4	Le renforcement de la surveillance	355

7.2.5 Les correspondants de nuit, diffuseurs de la dimension résidentielle dans les espaces publics	356
7.2.6 Conclusion.....	363
7.3 Des pratiques socio-spatiales comme tactiques de résistance et d'adaptation dans la Goutte d'Or et le Village Shaugnessy	365
7.4 Conclusion du 7 ^{ème} chapitre	370
CONCLUSION	371
BIBLIOGRAPHIE	391
ANNEXES	415

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Qualités d'occupation spatiale: valeurs positionnelles et facteurs externes	72
2.2 L'espace public dans les pratiques d'habiter	97
2.3. Les conflits d'appropriation des espaces publics, une lecture au prisme de l'habiter	119
4.1 Localisation du district Peter McGill	158
4.2 Densité de population en 2006 dans le district Peter McGill	159
4.3 Localisation du Village Shaugnessy.....	163
4.4 Le Village Shaugnessy: détail	164
4.5 La rue Tupper, dans le Village Shaugnessy	166
4.6 Territoire d'intervention du Programme Particulier d'Urbanisme des Grands Jardins	170
4.7 Le square Cabot.....	171
4.8 Localisation du quartier de la Goutte d'Or	173
4.9 Périmètre "Politique de la Ville" du quartier de la Goutte d'Or	178
4.10 Photographie d'illustration du guide de rénovation de Château-Rouge	179
5.1 Le square Cabot.....	202
5.2 Le square Léon, côté nord	205
5.3 Vendeurs à la sauvette.....	207
5.4 Écriteau résumant les règles d'usage du square Léon, entrée sud, rue Polonceau	208
5.5 Matelas et espace de vie, rue des Gardes	230
5.6 Organisation d'évènements en plein-air par l'AVS	238
5.7 Lauréat 2010 du concours d'embellissement	239
6.2 Emplacement des caméras de vidéoprotection dans la Goutte d'Or	309
7.1 Marché estival hebdomadaire dans le square Cabot	333
7.2 Mise en place de jardinières et contraintes d'appropriation.....	369

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Échantillon des acteurs interrogés	144
3.2 Objectifs de recherche et indicateurs.....	146
6.1 Nature des atteintes à la tranquillité publique	304
6.2 Avis des habitants sur leur quartier	312

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANRU	Agence Nationale de Rénovation Urbaine
AVS	Association du Village Shaugnessy
CRGO	Château Rouge - Goutte d'Or
DPE	Direction de la Propreté et de l'Eau
DPP	Direction de la Prévention et de la Protection
DVD	Direction de la Voirie et des Déplacements
OCPM	Office de Consultation Publique de Montréal
OPAH	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
PPU	Programme Particulier d'Urbanisme
SEMAVIP	Société d'Économie Mixte d'Aménagement de la Ville de Paris
TCCVO	Table de Concertation du Centre-ville Ouest

RÉSUMÉ

Constituant des réflecteurs d'urbanité, les espaces publics font aujourd'hui l'objet d'une attention accrue de la part des aménageurs et des planificateurs dans un contexte de compétition urbaine où l'attractivité devient l'une des principales stratégies de développement (Harvey, 1989). Dans cette perspective, de nombreuses transformations touchent les espaces publics, à l'instar de leur privatisation (Zukin, 1995 ; Le Goix et Loudier Malgouyres, 2005), de leur marchandisation (Sorkin, 1992 ; Zukin, 1995) ou de leur sécurisation (Németh et Hollander, 2010), soulevant alors des conflits d'appropriation. Les fonctions associées aux espaces publics, de sociabilité, d'interaction et de libre accessibilité (Ghorra-Gobin, 2001), évoluent donc considérablement. Ces changements ont été analysés par de nombreux auteurs, lesquels ont révélé les dynamiques de mise à l'écart et d'exclusion des personnes les plus marginalisées (Smith, 1996 ; Mitchell, 1997), dont la visibilité limite la portée des politiques urbaines de revitalisation. Pourtant, au-delà des espaces publics centraux et iconiques et de l'action des pouvoirs publics, des conflits d'appropriation se manifestent également dans les espaces publics ordinaires (Paddison et Sharp, 2007) et résidentiels. En construisant leurs « mondes », certains groupes peuvent restreindre celui d'autres groupes et déclencher des cohabitations parfois difficiles. Comprendre ces conflits nécessite alors d'intégrer à l'analyse les rapports qu'entretiennent les citoyens à leurs espaces de vie, primordiaux dans la structuration des espaces publics. En effet, dans leurs pratiques, dans la projection de soi dans l'espace urbain, les citoyens participent à leur production (De Certeau, 1990 ; Lefebvre, 2000), et les appropriations mises en œuvre peuvent être vectrices de conflits, de mises à l'écart ou d'inaccessibilité à certains espaces publics. Plus particulièrement à une époque où les espaces publics tendent à être investis comme une extension du chez-soi, leur production dans la proximité et la participation des résidents peuvent déclencher des processus d'exclusion (Fleury, 2007) et de résistance des populations marginalisées qui investissent aussi ces lieux comme un « chez-soi ».

Nous proposons dans cette thèse d'analyser ce type de conflits d'appropriation. Dans cette perspective, nous inscrivons notre réflexion dans l'interprétation de l'espace géographique comme structure topologique de positions (Desmarais, 1992 ; Hubert, 1993 ; Parazelli, 1997). Ces préceptes épistémologiques nous permettent d'aborder le partage des espaces publics à travers les concepts d'appropriation et d'habiter, et de porter une attention particulière aux pratiques mises en œuvre par les riverains et les personnes marginalisées dans leurs espaces de vie. Cela nous permet notamment d'éclairer le sens de l'appropriation des espaces publics et d'explicitier les significations relatives aux conflits. En tissant également des liens théoriques avec les concepts de purification de l'espace (Sibley, 1995) et d'« out of place » (Cresswell, 1996), il s'agit de comprendre comment les pratiques mises en œuvre dans ces appropriations peuvent se contraindre les unes les autres et marginaliser davantage les personnes marginalisées.

Nous nous sommes alors intéressés à deux quartiers, la Goutte d'Or à Paris et le Village Shaugnessy à Montréal, à vocation davantage résidentielle qu'iconique, et au sein desquels se manifestent des conflits pour l'appropriation des espaces publics. À travers une cinquantaine d'entrevues avec divers acteurs : des riverains et des personnes marginalisées ou des travailleurs communautaires mais également des responsables politiques, des urbanistes et architectes, nous montrons comment les espaces publics s'avèrent particulièrement importants dans les pratiques d'habiter. Ceux-ci constituent des positions attractives que les personnes marginalisées et les riverains investissent de manière à se les approprier et à pouvoir s'y reconnaître. Par les socialisations et leur occupation, les personnes marginalisées parviennent ainsi à constituer un « chez-soi » identificatoire tandis que par leur réappropriation, par l'animation et leur embellissement, les riverains les instituent comme une extension résidentielle du « chez-soi ». Or, ces dynamiques d'appropriation, et les prégnances qu'elles inscrivent dans l'espace, vont à l'encontre les unes des autres. L'inadéquation de la présence et des comportements des personnes marginalisées avec le mode de vie résidentiel désiré du quartier constitue l'un des éléments moteurs de la mobilisation des riverains et des désirs de purification de l'espace (Sibley, 1995). Face aux pratiques des personnes marginalisées s'affirment alors le « commun » des valeurs résidentielles désirées et la constitution d'un « nous ».

Or ces exigences résidentielles renvoient à la volonté des riverains de créer un « intérieur coexistentiel » (Sloterdijk, 2005) protecteur dans l'ensemble des espaces publics du quartier, au sein duquel les personnes marginalisées ne sont pas incluses, à moins de s'y conformer. La diffusion de valeurs résidentielles dans les espaces publics limiterait ainsi les prégnances associées à la marginalité, réduisant leur sentiment d'appartenance au quartier et la reconnaissance de soi, et les incitant alors à se déplacer, à adopter des tactiques de résistance pour maintenir leur occupation des lieux ou à normaliser leurs comportements. De fait, dans ces espaces publics ordinaires, des rapports de force se manifestent également pour leur appropriation, mettant en lumière des rapports de pouvoir qui s'éloignent du *revanchisme* ou de la tolérance zéro. Ceux-ci prennent une forme plus subtile de dispersion, à travers le contrôle des références topologiques associées aux diverses positions. Ces résultats invitent alors à interroger le partage des espaces publics à travers la cohabitation et à réfléchir aux moyens de faire des espaces publics des lieux dans lesquels l'ensemble des habitants d'un quartier puisse se reconnaître.

Mots - clés: espaces publics, appropriation, habiter, out-of-place, purification, normalisation, résidentialisation, rue, riverains, populations marginalisées, sans-abri, itinérants, usagers de drogue, toxicomanes, prostituées, ville, urbain, géographie, Village Shaugnessy, Montréal, Goutte d'Or, Château Rouge, Paris.

INTRODUCTION

« I'll always gonna be there, even... I don't know. That'll always be a part of... always be a part of our place. It's like home » (Personne marginalisée, PM1).

« On dit toujours que les itinérants créent un sentiment d'insécurité, je sais pas si on doit appeler ça de l'insécurité ou, je ne sais pas comment le définir autrement, un espèce de malaise et une constatation ou une rage par rapport à la détérioration de la qualité de vie du quartier » (Résident, R4).

À l'heure actuelle, les espaces publics sont devenus un objet incontournable des discussions sur la ville et l'urbain, chez les spécialistes comme parmi les divers acteurs concernés. Or, ces discussions renvoient sans cesse aux idées d'un partage, d'une cohabitation, qui constituent autant de mots d'ordre chez les praticiens et les chercheurs. Comme l'illustre particulièrement l'essor des pratiques de médiation au sein des politiques urbaines, l'idéal type de l'agora et de la mixité associé aux espaces publics semble en effet perdurer dans les discours et les réflexions (Lussault, 2001). Or, cette invocation récurrente au partage soulève justement la difficile mise en œuvre de ces préceptes et les conflits d'appropriation dont les espaces publics font l'objet. Cela témoigne notamment du fait que ces valeurs de partage ne leur sont pas intrinsèques, ces derniers s'inscrivant dans un processus constant de production (Capron et Hashgar-Noé, 2007).

De tout temps, l'espace public a effectivement constitué l'un des piliers du fonctionnement de la ville. Lieu du rassemblement, du débat, de l'échange social

et de la rencontre, l'espace public est né avec la ville, et reste indissociable de son évolution. Beaucoup d'auteurs se sont attachés à montrer les transformations de l'espace public au fil du temps, de sa privatisation (Sorkin, 1992) à sa marchandisation (Zukin, 1995 ; Smith, 1996) ou à la perte de son rôle dans la construction des identités et des rapports à autrui (Sennett, 1970 ; Ghorra-Gobin, 2001a), notamment par un repli sur le foyer domestique (Sennett, 2009). Associées généralement à son déclin, à la perte de sa dimension démocratique, ces thèses se sont considérablement diffusées dans la littérature. D'autres auteurs ont montré comment ces transformations participaient à normaliser les espaces publics, à les structurer socialement, certains se destinant à certains usagers davantage qu'à d'autres (Sibley, 1995 ; Cresswell, 1996), réduisant alors la pertinence du qualificatif « public ». Par ailleurs, comme l'illustrent les différentes études sur la domestication de l'espace public (Kumar et Makarova, 2008; Koch et Latham, 2013) ou sur la publicisation d'espaces privés (Monnet, 1997; Gasnier, 2006 ; Sabatier, 2007), les frontières tendent à se brouiller entre public et privé.

Ces différentes approches traduisent le constat d'une transformation des usages, mais plus particulièrement d'une inégalité accrue de l'accès aux espaces publics. À travers la privatisation et la fermeture de certains d'entre eux, les personnes marginalisées n'y apparaissent en effet plus les bienvenues. Par ailleurs, sous l'influence du repli sur le foyer familial et de l'essor de l'individualisme, elles deviennent l'objet d'indifférence (Sennett, 2009) ou de crainte. Cela explique sans doute la faiblesse des réactions à l'égard de l'instauration de règlements ciblant les comportements des personnes marginalisées ou face à leur interdiction d'accès à certains lieux touristiques et commerciaux. Pourtant, ces pratiques se multiplient considérablement, à l'instar des décrets interdisant la mendicité dans certains espaces publics parisiens ou la position allongée sur les bancs à Montréal. Les pratiques de survie des personnes sans-abri et marginalisées deviennent alors répréhensibles par la loi, ainsi que l'ont montré plusieurs auteurs en évoquant le *revanchisme* (Smith, 1996) ou la criminalisation de la pauvreté (Wacquant, 2004). La diffusion de ces pratiques et des politiques de *tolérance*

zéro mobilisent par conséquent de nombreuses recherches sur les transformations des espaces publics (Zukin, 1995 ; Davis, 1997 ; Don Mitchell, 1997 ; Flusty, 2001 ; Hubbard, 2004 ; Smith et Low, 2006).

Cette thèse est alors née de l'ambition d'approfondir les réflexions menées sur les liens entre les évolutions des espaces publics et la régulation des personnes marginalisées. En effet, si de nombreuses études illustrent les inégalités d'accès à l'espace public telles qu'elles se manifestent dans les villes contemporaines, c'est en général, relativement au contexte actuel de mondialisation et de métropolisation, à la lumière des enjeux de compétition et de standardisation des espaces urbains. Si cette approche a permis de révéler certains mécanismes de régulation des espaces publics et d'en montrer la dimension profondément inégalitaire, elle renvoie à la vision d'une ville produite par les seuls acteurs du marché et des pouvoirs publics, limitant de fait la portée des actes des personnes marginalisées ou des riverains dans ce processus. Par ailleurs, la plupart de ces analyses s'appuient sur les exemples d'espaces publics centraux et iconiques (Paddison & Sharp, 2007), négligeant conséquemment les dynamiques associées aux espaces publics ordinaires. Cela empêche notamment de lire clairement les résistances à l'œuvre, mais également les relations que tissent les citoyens à leurs lieux de vie, pourtant primordiaux dans la structuration des espaces publics. En effet, dans leurs pratiques de la ville, dans la projection de soi dans l'espace urbain, les citoyens participent à sa production (De Certeau, 1990 ; Lefebvre, 2000), et les appropriations mises en œuvre peuvent s'avérer vectrices de conflits, de mises à l'écart ou d'inaccessibilité à certains espaces publics.

En construisant leurs « mondes », certains groupes peuvent restreindre le développement de celui d'autres groupes et déclencher des cohabitations parfois difficiles dans les espaces publics. La multiplicité des conflits et l'essor des mobilisations citoyennes que l'on constate dans les villes contemporaines illustrent notamment l'importance de l'investissement des citoyens dans leurs espaces de vie ainsi que leurs croissantes exigences vis-à-vis de ces derniers. Dès lors que l'on décentre notre regard des espaces publics centraux vers des secteurs

plus résidentiels, cette implication citoyenne dans les espaces de vie commune apparaît clairement. Par conséquent, les incompatibilités d'usages entre riverains et personnes marginalisées s'y révèlent avec d'autant plus de force.

Les citations mises en exergue au début de cette introduction illustrent particulièrement l'importance revêtue par les espaces publics à l'égard des pratiques sociales de différents groupes. Ces propos soulignent en particulier les fondements sur lesquels peuvent s'appuyer certains conflits entre des personnes marginalisées (sans-abri, prostitué(e)s, toxicomanes en errance, etc.) et des riverains pour leur appropriation. Que se joue-t-il donc de si important à travers les projections dans les espaces publics pour que leur transformation ou leur occupation non désirée soulèvent tant de passions ? Quels sont les rapports qu'entretiennent les citoyens, marginalisés ou non, à leurs espaces publics ? Ces derniers peuvent-ils alors être « habités » ? Et par qui ? Ce sont certaines des questions qui ont animé nos réflexions lors de la réalisation de cette thèse.

Orientation de la thèse

En nous intéressant à des conflits d'appropriation des espaces publics, il s'agit donc de questionner les conditions de la cohabitation en leur sein, mais plus précisément, de saisir les rapports qu'entretiennent les riverains ainsi que les personnes marginalisées à l'espace public et les implications sociospatiales qui en découlent.

Les conflits nous apparaissent en effet comme des révélateurs, comme des éléments explicatifs du sens des pratiques des espaces publics, mais également des rapports de pouvoir qui s'y immiscent. Il est évident que certaines pratiques de l'espace, réalisées par les individus de manière plus ou moins inconsciente au quotidien, révèlent davantage leurs significations dès lors qu'elles sont limitées et contraintes. Ce sont donc ces pratiques et leurs significations qu'il convient de mettre à jour pour aborder les enjeux de cohabitation dans les espaces publics.

Si les riverains s'investissent de plus en plus dans la production des espaces publics (Sénécal, 2005 ; Fleury, 2007), il n'en reste pas moins que les personnes

marginalisées font aussi usage de ces derniers et les symbolisent à travers leurs pratiques. Loin d'être dépossédées de leurs capacités d'actions, qu'elles soient sans-abri ou non, elles usent également de stratégies pour s'appropriier les lieux et leur donner du sens eu égard à leurs propres trajectoires de vie. Il importe alors « de considérer autant le monde de la rue comme un lieu de différenciation sociale (distinction, démarcation, opposition, etc.) que d'aliénation sociale (relégation, disqualification, désaffiliation, désaffection, etc.) » (Parazelli, 2010 : 208). Comprendre les conflits d'appropriation des espaces publics et les dynamiques d'exclusion qui peuvent en découler implique donc de tenir compte de ces pratiques ainsi que des interactions liant les citoyens à leurs espaces de vie. C'est en ce sens que nous pouvons effectivement comprendre les réalités de l'exclusion et de la fermeture des espaces publics à l'encontre des personnes marginalisées. Car les dynamiques impulsant cette fermeture découlent, à notre sens, non seulement des exigences de compétition urbaine souvent évoquées, mais également des usages ordinaires et quotidiens de la ville par les citoyens. Ils révèlent aussi des rapports de pouvoir pour l'appropriation, pour le marquage ou la projection de soi dans certains espaces publics, et qu'il convient de mettre à jour. Que nous révèle alors la manifestation de conflits d'appropriation sur le sens des pratiques des espaces publics ? En nous basant sur l'hypothèse selon laquelle ces conflits d'appropriation renverraient à des conflits d'habiter, nous souhaitons à travers ce travail, apporter un regard nouveau sur les espaces publics et les enjeux de cohabitation dont ils sont de plus en plus souvent l'objet.

Afin de comprendre ces dynamiques, nous avons fait le choix de mettre en parallèle les discours des riverains et des personnes marginalisées. Contrairement à de nombreuses études qui n'intègrent pas forcément l'interprétation des dynamiques urbaines par ces dernières, il nous semble que c'est justement à travers leur propre analyse de leurs pratiques que nous pouvons en saisir le sens de même que les contraintes qui les restreignent. Il s'agit donc de mettre en dialogue ce que nous rapportent les personnes marginalisées, les exigences des riverains et l'évolution des espaces publics telle qu'elle se manifeste dans les faits. L'interaction entre les discours des personnes marginalisées et des travailleurs

sociaux avec ceux des riverains et des acteurs publics nous permet en outre de ne pas nous fourvoyer dans de hâtives interprétations des transformations des espaces publics sans en saisir les impacts sur le sens et la valeur qu'attribuent les personnes marginalisées à ces lieux.

Il ne s'agit donc pas de réaliser une étude ethnographique des conditions de vie des personnes vivant dans les espaces publics ou de décrire de manière exhaustive l'ensemble des acteurs ayant un rôle dans la production des espaces publics des deux terrains sélectionnés à Paris et Montréal. Il s'agit davantage d'extraire de ces exemples les réalités qui puissent nous permettre de généraliser notre hypothèse relative aux liens entre l'appropriation des espaces publics comme constitution d'un « chez-soi » et la marginalisation de certains groupes. Nous ne nous attachons donc pas à décrire une population de sujets, mais bien une catégorie d'expériences contemporaines de l'espace public, qui témoigne de cette marginalisation à l'œuvre.

Par conséquent, les objectifs qui ont guidé la recherche étaient, d'une part, d'éclairer le sens de l'appropriation des espaces publics par les riverains comme par les personnes marginalisées pour comprendre les conflits d'appropriation et l'importance des espaces publics dans leurs pratiques sociospatiales d'investissement du quartier. D'autre part, il s'agissait de saisir comment les stratégies mises en œuvre dans ces appropriations pouvaient ou non se contraindre les unes les autres et notamment marginaliser davantage les personnes marginalisées.

Dans cette perspective, nous avons choisi de nous intéresser à deux cas, de manière comparative. Le choix de la comparaison entre les terrains parisien et montréalais renvoie à la volonté de décentrer notre regard et de prendre de la distance par rapport à ce qui nous est familier. Cela doit notamment nous permettre de dépasser la dimension singulière de l'un des terrains pour dresser des tendances générales quant à la cohabitation dans les espaces publics. Par ailleurs, pour établir cette comparaison, nous avons choisi des cas spécifiques, les quartiers de la Goutte d'Or à Paris et du Village Shaughnessy à Montréal, dans lesquels nous

observations des conflits relatifs à l'appropriation des espaces publics. Il importait que ces quartiers ne soient pas intégrés pleinement au centre-ville et à la dimension iconique de chacune des métropoles, mais qu'ils constituent davantage des espaces résidentiels, dans lesquels s'investissent davantage les riverains. Plus qu'une mise en parallèle de cas différents, la comparaison a alors constitué un outil à part entière de notre réflexion.

Organisation de la thèse

Dans le premier chapitre, nous revenons sur les écrits scientifiques abordant l'« espace public » ainsi que les dynamiques d'exclusion qui y sont apparues depuis une trentaine d'années. En cernant précisément notre objet de recherche, ce chapitre nous permet de soulever des pistes peu explorées dans ces écrits et participe à définir notre problématique.

Ensuite, à la lumière de cette recension, nous élaborons dans le deuxième chapitre une proposition théorique qui puisse nous permettre de formuler des questions de recherche et d'y répondre. En nous appuyant notamment sur les préceptes de la géographie structurale (Desmarais, 1992 ; Hubert, 1993 ; Parazelli, 1997) et sous l'inspiration de la sphérologie de Sloterdijk (2005), nous construisons un cadre d'analyse au travers duquel interpréter l'habiter au prisme de l'appropriation de l'espace. Celui-ci doit faciliter la compréhension des manières avec lesquelles les espaces publics peuvent être mobilisés dans les pratiques d'habiter, qu'il s'agisse de celles des riverains ou des personnes marginalisées. Interroger le « chez-soi » de même que les rapports à l'espace nous permet ainsi d'offrir une vision originale de la cohabitation dans les espaces publics. En tissant des liens avec les concepts de « purification de l'espace » (Sibley, 1995) et d'« out of place » (Cresswell, 1996), nous visons à comprendre comment s'articulent appropriation des espaces publics et marginalisation.

Dans le troisième chapitre, nous détaillons la démarche méthodologique choisie pour appliquer notre cadre d'analyse à nos terrains ainsi que les justifications à notre choix comparatif. Y sont également abordées certaines réflexions relatives à notre position de chercheur et aux réalités auxquelles nous

avons été confronté sur le terrain. Ces terrains font alors l'objet d'une présentation plus précise dans le quatrième chapitre.

À la lumière de notre cadre analytique, les trois chapitres suivants mobilisent nos données empiriques pour répondre à nos questions de recherche. Le cinquième chapitre permet au lecteur de pénétrer dans nos terrains d'études et de comprendre les conflits d'appropriation qui s'y manifestent. En nous intéressant aux pratiques microgéographiques, nous y montrons notamment comment sont mobilisés les espaces publics dans l'habiter, et comment ces pratiques peuvent se faire obstacle les unes les autres. Comprendre les éléments sur lesquels s'appuient ces conflits nous permet alors de saisir le sens des mobilisations mises en œuvre par les riverains pour se réapproprier les espaces publics et pour l'amélioration de la qualité de vie.

Dans le sixième chapitre, la mise en parallèle des discours sur lesquels s'appuient les riverains pour justifier leur légitimité dans le quartier et de certaines politiques publiques révèle une tendance à la résidentialisation des espaces publics. Or, l'idéal résidentiel sur lequel s'appuie cette évolution renvoie à la représentation des personnes marginalisées comme des obstacles, comme des éléments intrusifs et « out of place » (Cresswell, 1996).

Dans le dernier chapitre, nous analysons les manifestations concrètes de cette résidentialisation des espaces publics et les manières dont elles marginalisent davantage des individus déjà marginalisés par leurs pratiques. En nous intéressant aux transformations physiques des espaces publics, mais également aux formes de régulation qu'implique la résidentialisation, nous montrons comment les personnes marginalisées perdent les référents identificatoires sur lesquels se constituaient leur appartenance au quartier et leurs stratégies d'appropriation. Nous évoquons plus spécifiquement le fait que cette résidentialisation s'appuie principalement sur une transformation des références topologiques associées aux diverses positions, permettant aux riverains de s'y reconnaître pleinement, de pouvoir déployer leurs pratiques d'habiter, quitte à réduire ces possibilités pour les personnes marginalisées.

Comme nous le mettrons en lumière, les conflits s'appuient principalement sur l'insatisfaction de certains riverains à l'égard d'usages contestés de l'espace public qui s'éloignent et vont à l'encontre des leurs. C'est notamment l'inadéquation de la présence et des comportements des personnes marginalisées avec le mode de vie résidentiel souhaité par les riverains qui constitue l'un des éléments moteurs de leur mobilisation et des désirs de purification de l'espace (Sibley, 1995). Les personnes marginalisées sont alors considérées comme « out of place » (Cresswell, 1996) dans les espaces publics du quartier, limitant l'épanouissement de ces riverains et le déploiement de leurs pratiques d'habiter. Au regard des exigences résidentielles soulevées par les mobilisations des riverains de nos deux terrains de recherche, nous constatons que les dynamiques de fermeture observées à l'égard des personnes marginalisées dans ces espaces publics de proximité renvoient à la volonté de créer un « intérieur coexistantiel » (Sloterdijk, 2005) protecteur dans l'ensemble des espaces publics du quartier, au sein duquel les personnes marginalisées ne sont pas incluses, à moins de se conformer à cet idéal résidentiel.

CHAPITRE I

L'ESPACE PUBLIC, AU CŒUR DES MUTATIONS URBAINES

« Notre problème urbain est de savoir comment rendre à l'extérieur sa réalité de dimension de l'expérience humaine » (Sennett, 2009 : 20).

Dans ce chapitre, nous visons à inscrire notre recherche au sein des écrits existants et du foisonnement des approches disciplinaires qu'ils comportent. Il convient donc dans un premier temps d'éclairer l'évolution des espaces publics dans la ville contemporaine ainsi que la transformation du sens et des fonctions qui leur sont associées. Il s'agit ensuite de saisir les manières avec lesquelles cet objet de recherche a été abordé et les différentes clés d'interprétation que les écrits nous offrent pour appréhender la place des populations marginalisées¹ dans les espaces publics et les enjeux relatifs à leur partage. Enfin, à la lumière de ces précisions, nous présenterons la problématique sur laquelle s'appuie cette recherche.

¹ Nous évoquons à ce stade les personnes marginalisées pour décrire les citoyens adoptant des usages de l'espace public alternatifs aux exigences institutionnelles (sans-abri, prostitué(e)s, toxicomanes en errance, jeunes de rue, etc.) et dont l'image renvoie dans l'imaginaire commun au déclin urbain. Nous reviendrons plus longuement dans le deuxième chapitre sur le concept de marginalité / marginalisation, mais à ce stade nous utilisons les termes de personnes marginalisées plus que de marginaux pour décrire ces profils. Cela permet notamment d'insister sur le processus menant à la marginalisation et de ne pas interpréter la marginalité comme une essence.

1.1 L'évolution des « manières de faire » la ville

À l'heure où la mondialisation s'accélère, nous assistons à une profonde mutation des territoires (McGee, 1991 ; Sassen, 1996 ; Veltz, 2002 ; Mongin, 2004) et notamment des espaces urbains. Face à la libéralisation des échanges et à l'abaissement des barrières frontalières ainsi qu'à la compression de l'espace-temps et à la concurrence pour attirer les investisseurs, les espaces urbains se recomposent, les formes urbaines comme les modes de vie évoluent et les manières de « faire la ville » se transforment. Comme l'ont montré plusieurs chercheurs, le néolibéralisme s'est diffusé dans les modes de gestion urbaine (Brenner et Theodore, 2002a; 2002b), et il apparaît depuis quelques dizaines d'années un *urbanisme libéral* (Bourdin, 2010), un *entrepreneurialisme urbain* (Harvey, 1989 ; Hall et Hubbard, 1996), privilégiant les espaces centraux, et basé sur la concurrence, sur le développement des services et l'économie créative ainsi que sur la consommation des classes moyennes. Ce type de gouvernance urbaine correspond notamment au rapprochement entre les secteurs publics et privés dont les accointances sont de plus en plus fortes, et favorise alors la privatisation de certains services publics, la multiplication de mégaprojets urbains, l'implantation de politiques de *tolérance zéro* limitant les comportements susceptibles d'affecter les climats d'affaires (Harvey, 1989), ainsi que le développement de politiques locales favorables aux entrepreneurs (Brenner et Theodore, 2002a; 2002b). Mais cette nouvelle gouvernance est également caractérisée par l'importance accordée aux lieux au détriment des territoires : « the entrepreneurialism focuses much more closely on the political economy of place rather than of territory » (Harvey, 1989 : 7). Les villes visent donc à attirer du capital, des investisseurs et des touristes en développant leur attractivité. Pour ce faire, sont privilégiées les stratégies urbaines de gentrification et d'amélioration de la « qualité de vie », censées attirer des résidents aisés et les travailleurs de l'économie du savoir (Florida, 2005). Cette attractivité passe notamment par le développement de grands événements culturels et sportifs ainsi que par la présence d'une architecture post-moderne, signée des grands noms de la discipline, mais aussi par

l'implantation de grands centres de consommation et de loisirs, etc. (Harvey, 1989 ; MacLeod, 2002). La culture constitue ainsi un outil particulièrement important de l'entrepreneurialisme urbain (Zukin, 1995) et par conséquent, l'image devient un atout de poids pour augmenter l'attrait des villes et s'inscrire dans la compétition interurbaine. Au point que bien souvent, en masquant un contexte de récession ou de crise urbaine, l'image construite par les gestionnaires parvient à détourner l'attention des problèmes réels tout en s'inscrivant dans la course à l'attractivité (Harvey, 1989 ; Belina et Helms, 2003 ; La Cecla, 2010).

Dans la ville post-fordiste, ce nouveau paradigme aménagiste attache également de l'importance à la « revitalisation », à la « régénération » des espaces abandonnés par les industries et souvent paupérisés (Belina et Helms, 2003 ; Raco, 2003 ; Morin, Parazelli et Benali, 2008). C'est dans cette dynamique que sont nés des projets tels que les *Docklands* à Londres ou la reconversion muséale de Bilbao. Dans ce contexte où les maîtres mots de l'urbaniste sont *l'image*, le *culturel* et *l'attractivité*, les impératifs et les objectifs de l'aménagement évoluent. Ainsi parle-t-on à l'heure actuelle beaucoup de la *ville créative*, de *marketing urbain*, plus que du *droit à la ville* ou *d'équité sociale*. Et les espaces publics deviennent alors un point central et déterminant de l'aménagement et de la gestion urbaine. En tant que réflecteur de l'urbanité des villes, ils deviennent en effet l'un des principaux outils de distinction et de mise en valeur de la ville néolibérale. Par conséquent, certains phénomènes d'exclusion² s'y révèlent, notamment à l'encontre des personnes marginalisées (MacLeod, 2002 ; Parazelli, 2002 ; Atkinson, 2003 ; Lees, 2003) qui ne correspondent pas à l'image de réussite et de « good business climate » (Harvey, 1989) que les gestionnaires veulent donner de leur ville. Afin de comprendre les enjeux liés au partage de l'espace public et aux formes d'exclusivisme qui peuvent s'y manifester, nous proposons dans un

² Nous utilisons ici le terme d'« exclusion » comme une référence générique renvoyant aux dynamiques de mises à l'écart des populations indésirables dans les espaces publics et soulevées par les écrits scientifiques, qu'il s'agisse du *revanchisme* (Smith, 1996), du *non-droit à la ville* (Mitchell, 2003), ou encore de la *ville dissuasive* (Terrolle, 2004). Plus loin, dans la proposition théorique, nous montrerons pourquoi nous lui préférons le terme de marginalisation, plus juste à notre sens pour décrire ces différentes dynamiques.

premier temps de revenir sur l'évolution et les transformations qui lui sont associées à travers la littérature.

1.2 L'espace public : un concept multiforme

1.2.1 L'émergence du concept d'espace public

Constitutifs de la cité, les lieux communs existent depuis les premières fondations urbaines et ont toujours fait l'objet de divers usages par les citoyens. Malgré l'évolution de la distinction public/privé au cours de l'histoire (Paquot, 2009), la dimension publique de ces lieux a toujours eu un rôle fédérateur. Pourtant, ces lieux ouverts, qu'il s'agisse de la rue, des « places » publiques ou des jardins et des parcs, ont toujours fait partie intégrante de la ville sans toutefois bénéficier d'appellation commune dans les théories urbaines qui précèdent les années 1950. Tout au plus parlait-on dans les années 1950-60 de « centre civique » ou d' « espace collectif » pour décrire l'ensemble des lieux publics dans lesquels se regroupait et se reconnaissait une société urbaine (Tomas, 2001a). C'est précisément au courant des années 1970 où l'on s'inquiète de leur disparition (Jacobs, 1961; Sennett, 1995) que se diffuse l'appellation d'« espaces publics » et qu'émerge alors un certain intérêt à leur égard (Tomas, 2001b ; Fleury, 2007). Or la traduction française de l'ouvrage d'Habermas à cette même époque semble avoir eu un rôle important dans la diffusion de cette notion d' « espace public ».

1.2.2 L'espace public d'Habermas, une sphère de débat et d'idées

L'« espace public » a donc émergé dans les discours des sciences sociales au cours des années 1960-70, notamment après la parution de l'ouvrage d'Habermas en 1962, *La sphère publique*, traduit en français par *L'espace public* (1978). Cette différence entre le titre original et sa traduction semblait déjà annoncer la polysémie qui s'emparerait du terme les années suivantes. Dans cet ouvrage, Habermas décrit l'évolution de l'espace public et de son rôle au cours des derniers siècles en démontrant notamment l'importance des liens entre les activités de la

société bourgeoise naissante du XVII^e siècle et l'essor de la communication dans l'espace public. Car, le développement des moyens de communications - nécessaire au passage d'une « économie du maître de maison » à une « économie commerciale » - participa à la formation d'un « public » à travers la naissance de la presse, l'apparition des théâtres ainsi que par l'expansion des cafés et salons. Par conséquent, ces rassemblements instaurèrent dans la ville des débats publics et politiques. Ainsi au sens *habermassien*, l'espace public serait devenu au cours du XVIII^e siècle un espace dans lequel se manifeste une certaine critique envers le pouvoir en place selon un processus « au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État » (Habermas, 1978 : 61). Un des mérites d'Habermas a notamment été de démontrer l'importance de la publicité³ dans le débat politique comme l'un des éléments principaux de la constitution de la sphère publique. Cette publicité a notamment permis la formation d'un espace politique, support de la médiation entre l'État et les individus. Mais durant la période contemporaine, avec les transformations de l'intervention étatique dans de nombreux domaines et l'apparition de groupes privés utilisant la publicité à leur profit afin de renforcer leur pouvoir, le rôle critique de la pensée et de la publicité dans la sphère publique a perdu de sa vigueur. Or, si Habermas évoque certains lieux propices à l'usage de la raison tels que les cafés, les théâtres, etc., il apparaît clairement que sa notion de « sphère publique » n'est pas liée à la dimension géographique des espaces publics, qu'elle est davantage « a-spatiale ». Pour autant, la pensée habermassienne et la vision politique de l'espace public comme sphère de débat sont importantes à prendre en compte et à relier à la dimension spatiale des espaces publics.

³ La publicité correspond pour Habermas au « [...] devoir qu'a l'État de rendre publics, de faire connaître au public, ses actes, ses décisions, ses projets, ses délibérations, etc., soit directement, soit par l'intermédiaire de la presse, de façon à ce que les citoyens, dûment informés, puissent organiser un débat public dans lequel ils puissent faire publiquement usage de leur Raison, afin que puisse se constituer une « opinion publique » éclairée, la loi et l'action de l'État étant censés refléter la dite opinion publique » (Girod, 2000: 305).

1.2.3 L'espace public, lieu de l'apprentissage de l'altérité

Il est donc d'usage de considérer que l'espace public a pour rôle de fournir aux citoyens les outils indispensables à l'exercice de la liberté. D'une part en tant qu'espace physique de rues, de places, dans lequel le peuple peut se montrer ou faire éclater sa colère, et d'autre part, en tant qu'espace dans lequel se constitue l'opinion publique et dans lequel circulent les informations nécessaires à la formation du jugement individuel. Car les espaces publics sont les lieux dans lesquels les individus se retrouvent à égalité face à l'institution et au sein desquels se mettent en place des situations de médiation et de requêtes au pouvoir en place :

Le caractère de l'espace public par rapport à la cité tient à ce qu'il faut qu'il y ait un espace public, un lieu de l'indistinction pour que puisse s'exprimer et se représenter les formes collectives de notre sociabilité : il faut un espace public à la citoyenneté pour que, pouvant s'exprimer dans les formes symboliques d'un langage et d'une communication, elle fasse enfin l'objet d'une représentation qui lui confère une existence à la fois réelle, dans l'espace, et symbolique dans les codes et dans les lois de la sociabilité (Lamizet, 1999 : 11).

Cette caractérisation de l'espace public est évidemment à relativiser aujourd'hui à l'heure de la périurbanisation et de l'essor des télécommunications (Paquot, 2009). Mais il convient de garder à l'esprit que c'est dans la dimension spatiale des espaces publics que se construisent les rapports à l'autre et l'appréhension de la diversité (Jacobs, 1961 ; Sennett, 1995 ; 2009 ; Lees, 2003). Ils constituent effectivement les lieux de la médiation entre le singulier et le collectif, car c'est dans l'espace public que se réalise la prise de conscience d'une appartenance collective. L'espace public se caractérise ainsi par sa :

[...] capacité à distancier l'individu de la communauté et à lui apprendre à reconnaître les différences, mais aussi les ressemblances avec les autres. Cette capacité d'apprentissage de l'autre et de ce qui n'est pas soi provient essentiellement de la puissance de l'anonymat que peuvent offrir les espaces publics. La construction de l'identité de l'individu est indissociable de cette capacité simultanée à prendre recul par rapport à soi et aux siens pour prendre conscience de soi et de l'autre (Ghorra-Gobin, 2001a : 13).

En permettant de prendre conscience de la présence *des autres*, l'espace public favorise ainsi la construction d'une identité individuelle et collective. Il est

d'ailleurs reconnu que tout au long de l'histoire urbaine, « les espaces publics ont facilité cette distanciation (de l'individu) avec sa communauté d'origine, en même temps qu'ils lui ont insufflé un sentiment d'appartenance à une communauté plus vaste » (Ghorra-Gobin, 2001a : 260). En effet, que ce soit au travers de manifestations purement identitaires (défilé de la gay pride, revendications féminines, etc.) ou symboliques (défilé du 14 juillet, manifestation commémorative) ayant lieu dans les espaces publics, l'individu dans sa propre singularité prend conscience de son appartenance collective.

Les espaces publics ont donc longtemps constitué les lieux où se facilitait l'apprentissage de l'altérité, et où prenaient place les rites de l'interaction sociale. Mais aujourd'hui, sous l'influence de la privatisation, de la périurbanisation et des nouveaux moyens de communication, cette « fonction civilisatrice » des espaces publics tendrait, selon de nombreux auteurs, à disparaître (Jacobs, 1961 ; Young, 1990 ; Ghorra-Gobin, 2001a) et à se retrouver dans le confort du logis (Sennett, 1995) ou dans les nouveaux lieux du commerce (Gasnier, 2006).

1.2.4 Différentes conceptualisations de l'espace public

Avant de détailler les transformations de l'espace public, rappelons qu'il existe diverses approches dans la façon de l'appréhender. L'espace public est parfois abordé comme espace idéal et politique, et réfère dans ce cas davantage à la sphère publique. L'espace public dont parlent Habermas et les chercheurs en sciences politiques qui s'inscrivent dans son sillon est en effet rarement spatialisé :

This literature emphasizes the ideas, media, institutions, and practices that all contribute to the generation of something we can call the public, publics or opinion, and this work generally nested both in a larger framework concerning the state and the transformation of bourgeois social relations and in a normative search for political and moral effectiveness (Smith et Low, 2006 : 4-5).

Pour les sociologues et les anthropologues, les espaces publics constituent des cadres au sein desquels nous pouvons lire les interactions, la confrontation ou la rencontre entre les citoyens. Dans la lignée de Goffman, plusieurs sociologues, dont Isaac Joseph (1984), continueront à révéler l'importance des relations et des

contacts entre les individus dans les espaces communs de la métropole. Pour cette microsociologie urbaine, l'espace public est vécu comme une expérience. Il constitue donc un espace de rencontre et les chercheurs s'interrogent sur l'organisation sociale des rencontres plus que sur l'aménagement ou la régulation des espaces publics.

Avec une optique différente, les travaux des géographes et des urbanistes se sont focalisés davantage sur la dimension physique des espaces publics :

This work is explicitly spatial, seeking to comprehend the ways in which social and political, and economic and cultural processes and relations make specific public places and landscapes, and the ways in which, in turn, these geographies reaffirm, contradict, or alter their constituent social and political relations (Smith et Low, 2006 :5).

Bien que reconnaissant la distinction entre l'espace public politique et les espaces publics matériels, entre le singulier et le pluriel d'« espace public » (Paquot, 2009), entre la sphère publique et l'espace public (Smith et Low, 2006), nous refusons de catégoriser et de rompre les liens conceptuels pouvant rapprocher ces deux visions. À l'instar de Setha Low et Neil Smith (2006), il nous semble que la conceptualisation de l'espace public doit aller au-delà d'une réduction à une distinction soit matérielle, soit idéale. Car il faut garder à l'esprit que la recomposition physique des espaces publics participe à la modification de la sphère publique. Ainsi :

In order to understand how the social or political meaning of public space is affected by its actual physical environment, there must first be an examination of the context in which our public spaces are created and managed (Schmidt et Németh, 2010 : 454).

Citons à titre d'exemple le filtrage marchand qui existe dans certains espaces publics. Ce phénomène a souvent pour conséquence une limitation de l'accessibilité à tous ou des possibilités de mouvements sociaux, qui caractérisent pourtant les espaces publics démocratiques. Par conséquent, de nouvelles formes de mobilisations sociales apparaissent, que ce soit dans le cyberspace ou à travers l'affichage sauvage. Ainsi, « spatiality of public sphere potentially transforms our understanding of the politics of the public. An understanding of

public space is an imperative for understanding the public sphere » (Smith et Low, 2006 : 6).

1.3 Transformations et fermetures des espaces publics

Dans la perspective d'explicitier les conditions du partage des espaces publics, et en particulier la place des personnes marginalisées en leur sein, il convient d'éclairer les mutations en modifiant le sens et les pratiques. Beaucoup d'auteurs ont ainsi révélé l'importance du maintien d'un espace public ouvert, au sein duquel puissent se rencontrer des étrangers (Jacobs, 1961 ; Lofland, 1973 ; Young, 1990 ; Joseph, 1993 ; Sennett, 1995 ; Paquot, 2009) et duquel puisse émerger un débat politique (Ghorra-Gobin, 2001a ; Mitchell, 2003 ; Smith et Low, 2006). Les discours de ces auteurs, souvent alarmistes sur la fin de l'espace public, se dressent face aux transformations qui l'affectent dès le milieu des années 1970, à la suite des mutations de l'économie, de l'exode des citadins vers les banlieues et de la déliquescence des zones industrielles. Imbriquée dans des mutations économiques et sociétales et sous l'influence d'un entrepreneurialisme urbain conquérant (Harvey, 1989), la ville s'est transformée. Aspirés dans la spirale de la métropolisation, les gestionnaires urbains doivent faire affluer du capital dans leurs villes pour les faire prospérer, en misant sur l'image et l'attractivité. Dans ce contexte, les espaces publics ont acquis une place prépondérante dans les logiques de compétition urbaine, et par conséquent leur rôle d'espaces démocratiques est souvent négligé au profit de l'image qu'ils peuvent renvoyer. De nouveaux acteurs, notamment privés, pénètrent les sphères de décision et d'action sur les espaces publics, modifiant également les conditions de sa production. Les espaces publics contemporains connaissent donc une transformation profonde du rôle et des fonctions qui leur étaient auparavant assignées.

1.3.1 Vers une privatisation des espaces publics ?

1.3.1.1 Marchandisation et production privée des espaces publics

Si certains auteurs ont sonné l'alarme concernant la destruction des espaces publics (Jacobs, 1961; Sennett, 1995), c'est dans les années 1990 que sont finement analysées les transformations de ces espaces publics et notamment la pénétration de la sphère privée en leur sein (Sorkin, 1992 ; Zukin, 1995 ; Davis, 1997). Beaucoup d'auteurs ont en effet illustré le déclin symbolique des espaces publics traditionnels face à l'arrivée des grands centres d'achats et de loisirs, sorte *d'espaces privés ouverts au public* (Sorkin, 1992). Pourtant, au sein de ces nouveaux espaces semi-privés d'interaction sociale, basés sur la sécurisation et le développement d'ambiances marchandes, les personnes marginalisées deviennent indésirables et sont souvent exclues. La dévalorisation symbolique des espaces publics traditionnels (Ghorra-Gobin, 2001b) aurait notamment impliqué leur moindre fréquentation, l'abandon de leur entretien par les services publics et leur dégradation progressive. Cela se poursuivant, jusqu'à ce que des acteurs privés les reprennent en main afin d'inciter le retour des couches moyennes parties vivre dans les banlieues (Lees, 2003). Cette privatisation apparaît dans un premier temps aux États-Unis où les symptômes du déclin de l'État-Providence apparaissent de façon plus précoce qu'en Europe. Face à la baisse du pouvoir d'action de l'État⁴, les organismes privés s'infiltrèrent donc dans le domaine de la planification pour devenir des acteurs influents de la production de l'espace urbain au même titre que les autorités publiques.

Dans cette perspective, Sharon Zukin évoque la privatisation des espaces publics par le secteur marchand et la *disneyfication* des espaces urbains. Elle

⁴ Cependant, l'État ne se retire pas face au secteur privé, mais se met au service des entreprises. Dans le contexte néolibéral de concurrence généralisée, l'État doit également se plier à ces conditions et « produire les conditions optimales de valorisation du capital » (Dardot et Laval, 2010 : 365), et l'entreprise devient ainsi un fondement de l'action gouvernementale. Nous n'assistons donc pas à l'abolition, mais à « la transformation des modes d'action et des institutions publiques dans tous les pays » (Dardot et Laval, 2010 :12) faisant de l'État un « gouvernement entrepreneurial ».

révèle notamment à propos de plusieurs parcs new-yorkais, comment leur aménagement et leur gestion deviennent le fruit d'intérêts d'organismes privés qui se substituent progressivement à la municipalité et à l'État (Zukin, 1995). Mieux dotés financièrement que le secteur public, ces organismes privés semblent en mesure de rénover et de produire des espaces publics qui répondent aux attentes sécuritaires des citoyens. Cette réorganisation de l'aménagement s'inscrit sous les auspices des loisirs, de la consommation et de la sécurité, incitant Sharon Zukin à parler de « pacification par Cappuccino » (Zukin, 1995 : 28). Ce phénomène fait principalement référence à la réhabilitation d'espaces publics dégradés ou jugés peu sécuritaires par une gestion privée et l'établissement de commerces en leur sein, qui ont pour fonction d'exclure ceux qui n'ont pas les moyens de consommer. Ce qui sous-tend évidemment une transformation des caractéristiques de libre accès, longtemps associées aux espaces publics :

Handing such spaces over to corporate executives and private investors means giving them carte blanche to remake public culture. It marks the erosion of public space in terms of its two basic principles : public stewardship and open access (Zukin, 1995 : 32).

Ainsi, ces cas illustrent la pénétration de la dimension marchande au sein de la production de l'espace public, et la progressive substitution des acteurs commerciaux et privés aux services publics. Ce phénomène semble se généraliser avec le développement des *Business Improvement Districts* (BID), nés dans les villes américaines au cours des années 1980. Il s'agit d'organismes privés dédiés à l'amélioration de rues ou de quartiers commerciaux en déclin, qui se présentent sous la forme de regroupements de commerçants et de propriétaires. Cette structure leur permet de taxer les commerçants pour être en mesure d'intervenir et d'améliorer la « qualité » de l'espace public, de le rendre sécuritaire afin d'attirer davantage de clients (Zukin, 1995 ; Le Goix et Loudier Malgouyres, 2005). Ils peuvent notamment mettre en place des équipes de surveillance et de propreté, participer à la création de parcs, etc. Ces opérations sont symboliques de la privatisation de l'espace public, du fait de la présence très forte d'intérêts privés dans le domaine public, mais aussi au sens où il existe « une tendance à déléguer les services publics traditionnels au secteur privé » (Le Goix et Loudier

Malgouyres, 2005 : 9). Bien souvent, dans le cadre des BID, l'aménagement physique des espaces publics révèle une volonté de contrôle et de filtrage des usagers, limitant l'accès aux personnes qui ne peuvent consommer (Le Goix et Loudier Malgouyres, 2005). Sous différentes appellations (Business Improvement Area, Business Revitalization Zone, etc.), ce modèle de gestion des espaces publics s'exporte au Canada et dans divers pays anglo-saxons, menaçant leur diversité d'usage et leur libre fréquentation.

Cet entrelacement des intérêts privés et publics dans la production des espaces publics se manifeste également avec force dans le phénomène des *bonus plazas* en Amérique du Nord. Ces lieux correspondant aux espaces afférents aux immeubles d'affaires sont le produit d'un partenariat entre les secteurs public et privé (Loukaitou-Sideris et Banerjee, 1993 ; Smithsimon, 2008). En compensation de l'obtention de droits publics à construire plus haut et à augmenter la surface exploitable, les propriétaires et promoteurs doivent prendre en charge eux-mêmes l'aménagement de ces espaces aux pieds des immeubles et les garder ouverts au public. Il s'agit donc pour la ville de favoriser des intérêts privés à condition que ces acteurs participent en retour à la production des espaces publics. Mais comme l'a montré Smithsimon dans le cas de New York, la faible attractivité de ces espaces ne serait pas seulement due à une négligence des architectes, mais bien à une volonté des promoteurs de rendre ces lieux hostiles et d'en limiter l'usage par des populations « indésirables » (Smithsimon, 2008 ; Shepard et Smithsimon, 2011).

1.3.1.2 La privatisation par l'« entre-soi »

La privatisation découle donc généralement du transfert de certains outils de planification du secteur public aux mains d'acteurs privés qui peuvent ainsi modeler l'espace public au nom d'intérêts économiques et commerciaux. Dans ce cadre, l'expulsion des « indésirables », l'aménagement hostile de certains espaces publics, ou l'emploi d'une milice privée de surveillance, relèvent des tactiques mises en œuvre au nom d'un espace public revitalisé (Low, 2006). Mais à

l'échelle de la ville, d'autres stratégies de privatisation, basées sur l'« entre-soi » et la fermeture physique des espaces publics se développent. À cet égard, les *gated-communities* sont révélatrices. Bien que leur développement soit porté par des organismes privés, il s'agit d'une forme d'urbanisme aujourd'hui soutenue par les collectivités locales :

[...] destinée à faire porter le coût de l'étalement urbain sur le privé (...). Les *gated communities*, espaces enclos et privés, conduisent à un report des coûts d'aménagement et d'entretien collectifs sur une entité privée, tout en assurant aux collectivités locales un certain nombre de ressources fiscales, issues de la taxe foncière et des immatriculations de véhicule (Le Goix et Loudier Malgouyres, 2005 : 4-5).

Au-delà des intérêts économiques de ces opérations, ce phénomène découle souvent de l'émergence de peurs urbaines et de la recherche d'« entre-soi », « substituant aux rigueurs de l'urbanisme fonctionnel et de son découpage technocratique les douceurs d'un urbanisme affinitaire » (Donzelot, 1999 : 100). En lien avec l'idéologie sécuritaire qui touche les villes, nous assistons en effet à une production publique de plus en plus forte d'espaces privés et à une fragmentation de l'espace urbain. Les processus de résidentialisation dans les quartiers européens d'habitat social illustrent clairement cette forme de privatisation. Il s'agit de renforcer la cohésion de groupes d'immeubles autour d'espaces publics communs, ce qui se traduit notamment par l'enclosure de l'ensemble résidentiel afin de limiter les incivilités et de recréer du lien social. C'est également le cas de certaines ruelles publiques en Angleterre qui se ferment sur décret municipal au nom de l'insécurité susceptible d'y régner (Lakehal, 2008).

Ainsi, du filtrage des usagers par les acteurs marchands à l'interdiction d'accès par les résidents, la privatisation favorise l'essor d'un exclusivisme inquiétant au sein de la production des espaces publics. Ceci dit, si la privatisation de l'espace public et de sa gestion semble bien amorcée en Amérique du Nord, elle semble plus relative en Europe (Fleury, 2007 ; 2010b) où les acteurs publics semblent encore bien présents. Sous l'appellation de « privatisation » est principalement traitée la porosité qui caractérise la frontière entre public/privé, mais aussi l'apparition d'espaces semi-publics comme les centres commerciaux.

Certains, à l'instar d'Arnaud Gasnier, parleront donc de « privatisation des lieux publics et de publicisation des lieux privés » (Gasnier, 2006) pour témoigner de ces mutations à l'œuvre. Mais, comme le remarque à juste titre ce même auteur, la privatisation de l'espace public n'est compréhensible qu'en perspective des dynamiques de sécurisation, de fragmentation urbaine et d'individualisation :

Le processus de privatisation des espaces publics devient donc logiquement complémentaire à la normalisation ambiante et on ne peut s'empêcher de rapprocher ce phénomène de la question de l'enfermement résidentiel, de la sécurisation de l'habitat, du séparatisme et de la sécession sociale (Gasnier, 2006 : 70).

De fait, outre la marchandisation et l'intervention d'acteurs privés dans l'aménagement, la notion de privatisation de l'espace public doit prendre en compte les aspirations des citoyens à vivre dans un « entre-soi » ainsi que les interventions destinées à renforcer la valeur foncière et symbolique de leur résidence, et à propos desquelles l'insécurité urbaine joue un rôle important.

1.3.2 L'espace public sécuritaire

Après avoir constitué un refuge protégé des dangers extérieurs (Mumford, 2011), la ville contemporaine semble devenir le siège des peurs et de la violence. Face aux sentiments d'insécurité qui y règnent, les espaces urbains se protègent et se barricadent :

Les peurs contemporaines, les « peurs urbaines », contrairement à celles qui entraînaient autrefois la construction des villes, prennent pour objet l'« ennemi intérieur ». Cette forme de peur engendre moins une inquiétude quant au sort de la cité *en tant que telle* – conçue comme une propriété collective et une garantie collective de sécurité individuelle – qu'elle ne conduit à isoler et à fortifier sa propre demeure à *l'intérieur* de la cité (Bauman, 1999 :76).

1.3.2.1 L'illusion de l'ordre et de la sécurité : agir sur les incivilités

Tandis que murs et cloisons s'érigent dans la ville (Davis, 1997 ; Ellin, 1997 ; Bauman, 1999 ; 2007), que les citoyens se referment sur l'illusion d'un foyer rassurant (Sennett, 1970), les espaces publics perdent de leur diversité et de l'imprévu qui leur étaient jusqu'à présent associés. Sous le joug des peurs

urbaines, les gestionnaires et les aménageurs deviennent les garants d'une ville et d'espaces publics sécuritaires (Ellin, 1997, Németh et Hollander, 2010). Devenue ces dernières années une des priorités des aménageurs et des politiques, la sécurité constitue pourtant depuis longtemps une préoccupation majeure dans l'aménagement des espaces publics. Déjà au XVII^e siècle, la mise en place de l'éclairage public à Paris s'inscrivait dans l'« émergence d'un appareil policier destiné à endiguer la criminalité » (Oblet, 2008 : 43) et dans la sécurisation des espaces publics. Mais cette problématique est devenue de plus en plus vive dans des métropoles regroupant des millions d'habitants et mettant en contact des étrangers, aux cultures et modes de vie divers. Qualités de la ville, l'anonymat et les rencontres impromptues peuvent être aussi cause d'insécurité et de violences. Comment dès lors concilier liberté et sécurité pour chacun des citoyens ? Cette question prend de l'ampleur dans les années 1970 au cours desquelles les incivilités semblent progresser. Différents auteurs ont alors abordé la sécurité en explorant les liens qu'elle entretenait avec la cohésion sociale de proximité.

En 1961, en publiant *The Death and Life of Great American Cities*, Jane Jacobs a vivement réagi à la destruction du lien social et de la convivialité urbaine qui apparut à la suite de l'aménagement fonctionnaliste, de la percée des grands boulevards urbains dans les quartiers, de la taille colossale des nouvelles tours qui s'y érigeaient, etc. L'insécurité et les incivilités émergentes à cette époque seraient alors le résultat de la désertion de la rue par les riverains. Selon elle, les fortes sociabilités et les solidarités, qui caractérisaient les quartiers populaires, constituent les piliers de la sécurité des habitants d'un quartier. En effet, la connaissance des voisins, la présence de riverains dans la rue, de magasins ouverts en permanence, composeraient autant d'éléments constitutifs d'un contrôle social informel. Pour rendre plus sécuritaire les espaces publics et les rues, Jane Jacobs (1961) milite donc pour intégrer dans l'aménagement urbain la diversité des usages dans le temps et dans l'espace, l'ouverture des logements sur la rue et l'animation pour favoriser la présence permanente d'« yeux sur la rue », afin que puisse s'exercer une intersurveillance positive.

Dans une veine plus interventionniste, la théorie de la « vitre brisée » de Wilson et Kelling (1982) aura eu un impact considérable sur les politiques urbaines de lutte contre les incivilités. Pour ces auteurs, le désordre urbain serait le fait de négligences et d'un laisser-aller sur la régulation des signes d'incivilités dans les espaces publics⁵. Cette théorie repose notamment sur le postulat selon lequel, si une vitre reste brisée dans un quartier, un effet spirale entraînera rapidement le bris d'autres vitres ou d'autres délits. La présence visible de signes d'incivilités s'avérerait révélatrice d'une faible cohésion sociale et donc d'un faible contrôle informel, instillant chez les potentiels criminels un sentiment d'impunité, et ouvrant la voie à des incivilités plus graves. Par conséquent, la prolifération de graffiti ou de vitres brisées dans les espaces publics d'un quartier donnerait l'impression aux citoyens d'un espace non contrôlé, non contrôlable, dans lequel chacun peut se retrouver sous la menace de situations dangereuses et desquelles il faut se protéger. Cette dynamique entraînerait par conséquent le réel déclin de la vie publique, de la confiance en l'autre et des liens communautaires, renforçant encore les possibilités d'actes criminels. Il convient donc selon Wilson et Kelling d'intervenir en amont de l'acte délictueux en effaçant toute trace de désordre et en offrant l'image d'une forte cohésion sociale. Selon Harcourt, ces auteurs mettent de l'avant « une esthétique de l'ordre, de la propreté et de la sobriété, et tentent de rendre crédible (...) le rôle que joue la signification symbolique de l'ordre et du désordre » (Harcourt, 2006 : 41).

⁵ Wilson et Kelling s'appuient notamment sur l'expérience d'un psychologue, Phillip Zimbardo, réalisée en 1969. Ce dernier a laissé dans le Bronx (NY) et dans le quartier aisé de Palo Alto en Californie, deux voitures sans plaques d'immatriculation et le capot relevé. Au bout de 10 minutes, une première famille arrive près de la voiture dans le Bronx et s'empare du radiateur et de la batterie avant d'être rapidement suivie par d'autres habitants du quartier, aboutissant en 24 heures à la disparition de l'essentiel des pièces mécaniques de valeur. À Palo-Alto, une semaine s'écoule sans qu'il ne se passe rien. Zimbardo décide alors d'aller lui même vandaliser la voiture, moment à partir duquel le processus de destruction de la voiture est similaire à celui observé dans le Bronx, les pièces principales disparaissant en quelques heures. L'auteur insiste notamment sur le fait que la plupart des individus dans un cas comme dans l'autre, sont bien habillés, agissent en famille, et ne correspondraient donc pas au profil type des délinquants ou des criminels. Il découle alors de cette expérience l'idée selon laquelle ce seraient les signes de désordre qui provoqueraient les incivilités et les actes délinquants, et non plus l'inverse. Autrement dit, ça ne serait plus dans la pauvreté et les facteurs sociaux qu'il faut rechercher les raisons de la criminalité, mais dans les signes renvoyés par le paysage urbain. Et ce serait donc sur ces derniers qu'il conviendrait d'intervenir.

Cependant, bien qu'elle ne soit pas vérifiée empiriquement (Harcourt, 2006), la théorie de la vitre brisée aura inspiré les politiques de *tolérance zéro* qui se sont développées par la suite dans la plupart des espaces urbains, d'abord aux États-Unis puis en Europe. La politique de la *tolérance zéro*, popularisée par le maire de New York, Rudolph Giuliani, et son application dans la métropole, provient en effet de cette conception selon laquelle la présence de marques de la délinquance (graffiti, fenêtres brisées, etc.) ne ferait qu'attirer des délinquants et favoriserait la détérioration progressive de l'espace urbain et de l'urbanité. Par conséquent, le moyen de sécuriser la ville serait d'effacer toute trace de désordre, de réprimer le moindre comportement déviant et de fournir finalement l'image d'un espace propre et sécuritaire. Mais comme certains auteurs l'ont montré, la *tolérance zéro*, sous couvert de répondre à l'aspiration citoyenne à la sécurité, a participé à légitimer l'exclusion de certaines populations *indésirables* (Smith, 1996 ; Davis, 1997), dont la présence fut considérée comme un signe de désordre menaçant l'ordre social. Malgré le fait qu'elles soient critiquées par de nombreux chercheurs (Smith, 1996 ; Wacquant, 2004 ; Harcourt, 2006), les politiques de *tolérance zéro* continuent à s'implanter dans de nombreux espaces urbains et tendent à ne plus référer à une couleur politique spécifique. Or, le succès de telles stratégies urbaines, basées sur le traitement des lieux, masque parfois la réalité de leurs objectifs et de leurs effets. Pour certains auteurs, la *tolérance zéro* reposerait en effet davantage sur l'« illusion de l'ordre » (Harcourt, 2006) que sur une réelle prise en compte de l'insécurité. C'est ce que confirment Belina et Helms dans leur étude sur Glasgow et Essen, où ils montrent que l'implantation de politiques de *tolérance zéro* vise des objectifs d'image et de compétitivité interurbaine plus qu'une réelle action contre le crime. En effet, malgré des discours de lutte contre le crime, les sanctions prises le sont à l'encontre d'incivilités peu graves, mais visibles (graffiti, vitres brisées, etc.) (Belina et Helms, 2003). Ainsi, dans une ville néolibérale où l'image supplante la réalité sociale, la généralisation de la *tolérance zéro* amène le danger d'une assimilation de plus en plus forte des personnes marginalisées au désordre urbain, légitimant leur expulsion au même titre que l'effacement d'un graffiti ou le remplacement d'une fenêtre brisée.

1.3.2.2 Le rôle de l'espace dans la sécurisation

Dans le cadre de la sécurisation des espaces publics, il existe un pendant spatial à la régulation morale et sociale de la *tolérance zéro*. De plus en plus, la recherche de sécurité dans la ville passe effectivement par une modification directe de l'espace. Si la sécurité fut longtemps à la charge de l'État et de la police qui agissait de manière à ce que tous les citoyens en bénéficient, cette notion s'imisce progressivement dans les domaines de compétences des urbanistes, des architectes, des praticiens de l'espace, bien que cela fasse longtemps que l'espace est devenu un outil de contrôle des populations (Foucault, 1975). Les autorités ont toujours voulu le rendre transparent et lisible afin de limiter les possibilités de rébellion ou d'usage alternatif aux visions étatiques (De Certeau, 1990 ; Bauman, 1999), et la refondation de Paris par le Baron Haussmann, sous Napoléon III, témoigne de cette prise en main de l'espace urbain par les autorités (Sennett, 1970). Dans une visée plus paternaliste, l'hygiénisme correspond également à l'ambition de transformer l'espace pour modifier la vie des citoyens. En mêlant paternalisme, utopies architecturales et stratégies de contrôle, l'aménagement de l'espace urbain fut rapidement considéré comme un moyen d'orienter les comportements. Or, à l'heure actuelle, l'espace semble même être devenu l'une des ressources principales de la sécurisation.

La conception d'un espace public modulable pour le sécuriser et limiter les incivilités se déploie dans les consciences et les pratiques aménagistes au courant des années 1970. Cela s'inscrit notamment à la suite de la théorie de l'« espace défendable » (Newman, 1973) selon laquelle certaines formes urbaines seraient plus propices que d'autres à développer des comportements criminels et délinquants. D'où l'intérêt selon les partisans de cette thèse, de modifier l'architecture et les formes urbaines afin d'harmoniser notre environnement et de prévenir les comportements incivils. D'un ton critique, Jean-Pierre Garnier définit l'espace défendable comme:

[...] un espace dont la configuration vise à faciliter la protection, non plus contre les accidents ou les calamités naturelles, mais contre le fléau social représenté par la délinquance « urbaine » et, catégorie nouvelle, l'« incivilité », c'est-à-dire tout acte ou comportement jugé contraire aux règles de conduite propres à la vie citadine (Garnier, 2003, 41).

L'Europe n'échappe pas à cette tendance à sécuriser l'espace public et notamment à vouloir résoudre des problèmes sociaux par des pratiques spatialistes. La stratégie de l'espace défendable s'y est développée sous le nom d' « urbanisme situationnel »⁶. Il surgit au moment où nous assistons au retour de la crainte des « classes dangereuses », assimilées aux pauvres, aux personnes marginalisées, mais aussi aux populations reléguées des quartiers d'habitat social. Certains auteurs décrivent cette peur des banlieues françaises qui s'accompagne de la militarisation des forces de l'ordre, mais aussi de l'intégration de la police dans l'aménagement urbain et les processus de rénovation urbaine (Belmessous, 2010 ; Bronner, 2010). Ainsi, l'on apprend que l'urbanisme de ces banlieues est conditionné à ce que le risque d'émeutes ou de débordements soit minimal et les maîtres mots de l'aménageur sont devenus ; clarté, lisibilité, contrôle de l'espace, etc. De fait, les ruelles étroites, les impasses qui limitent l'action des forces de l'ordre ou les coursives qui facilitent la fuite deviennent des espaces à rénover et à rendre lisibles. Tandis que les promoteurs de la *résidentialisation* prônent une fermeture pour limiter les comportements criminels dans les espaces publics, les responsables de la rénovation urbaine préconisent la fin des toits plats pour limiter les jets de pierre. Mais l'urbanisme situationnel se manifeste également sous une autre forme, plus discrète dans les espaces publics centraux où fleurissent les

⁶ L'urbanisme situationnel constitue une déclinaison spatiale de la prévention situationnelle. Cette dernière correspond à une politique de prévention des actes délinquants dans les espaces publics ou privés qui passe par une limitation des circonstances favorables aux crimes. Il s'agit donc d'intervenir sur les situations de manière à rendre pénible l'effort du délinquant, à accroître les risques pour les criminels de se faire prendre ainsi qu'à diminuer l'espérance des gains attendus. Cela peut se manifester à travers des pratiques telles que l'installation de digicodes ou de clôtures, la vidéosurveillance, le marquage de biens, ou la diffusion de carte bancaires à code pour limiter la nécessité d'avoir de l'argent liquide sur soi. De fait, l'urbanisme situationnel s'appuie sur l'idée selon laquelle certains espaces urbains seraient criminogènes et qu'il convient de les transformer pour limiter la criminalité, que ce soit par un aménagement spatial spécifique (éclaircissement de l'espace, élimination des ruelles hors de vue des citadins, des cachettes, etc.) ou par des dispositifs de dissuasion (éclairages, caméras de surveillance, nettoyage des bris de verre, etc.).

aménagements dissuasifs, bancs divisés, pics ou devantures de magasins inclinées (Terrolle, 2004). Ceux-ci découlent d'une vision au sein de laquelle les criminels ne sont plus seulement les jeunes de banlieue, mais incluent aussi les sans-abri, les prostituées et les itinérants, bref, tous les « surnuméraires » de la société (Castell, 1999 ; 2007). Bien évidemment, la surveillance devient partie intégrante de cette sécurisation de l'espace urbain (Coleman, 2005) et les caméras se déploient rapidement dans l'ensemble des lieux communs malgré leur efficacité toute relative (Klauser, 2007).

Ainsi, la dimension sécuritaire de l'espace urbain devient une priorité des gestionnaires et fait aujourd'hui appel à un spectre de plus en plus large d'acteurs. C'est notamment les connexions entre les aménageurs de l'espace et les services de sécurité qui se généralisent. La sécurisation des espaces publics n'est donc plus le seul fait d'une régulation fortement policée, mais résulte d'un subtil mélange de surveillance, de réglementations et d'aménagement physique. Par une assimilation récurrente de la pauvreté à la criminalité, cet aménagement sécuritaire tend par ailleurs à légitimer l'évacuation des personnes précarisées. Qu'il s'agisse des aménagements hostiles au stationnement des corps ou des barrières qui s'y hérissent, les espaces publics semblent en effet devenir sélectifs et se fermer aux individus en situation de marginalité.

1.3.3 Vers une fermeture sélective de l'espace public ?

1.3.3.1 La fermeture physique de l'espace public

Le tournant sécuritaire amorcé après les événements du 11 septembre 2001 a renforcé le déploiement et la légitimité de tout un arsenal de systèmes de protection et de fermeture de l'espace public. Dans les centres d'affaires, les espaces publics entourant les immeubles de grandes compagnies deviennent surveillés et souvent fermés (Németh et Hollander, 2010), les gated-communities se multiplient (Le Goix et Loudier-Malgouyres, 2005 ; Low, 2006), l'accès à certains parcs devient payant, etc. De l'échelle du quartier comme à Battery Park (Smithsimon, 2010) à celle de la ruelle (Lakehall, 2008), l'espace public urbain se

fragmente en une multitude d'enclaves dont l'accès est restreint, voire totalement interdit à la majeure partie de la population. Ainsi, l'espace public en tant qu'espace ouvert et accessible à tous tend à se réduire. Qu'il s'agisse des *espaces interdictionnels* de Los Angeles (Flusty, 2001) ou des ensembles *résidentialisés* européens, l'espace public est parsemé de barrières et de lieux impraticables, destinés à repousser plus qu'à inclure. Au point que ces espaces interdictionnels soient « devenus les signes de la *désintégration* de la vie locale partagée » (Bauman, 2007 : 104). Certains auteurs ont d'ailleurs clairement montré par des représentations cartographiques le déclin de la dimension ouverte de l'espace public new-yorkais (Németh, 2009 ; Németh et Hollander, 2010). Évidemment, beaucoup de citoyens ne sont pas gênés par cette réduction, il s'agit même souvent d'une pratique devenue courante et qui n'a guère d'impact sur l'essentiel des pratiques de la population typée selon les critères attendus. Plus particulièrement, les populations qui subissent négativement cette fermeture sont les personnes marginalisées, devenues comme nous l'avons évoqué, des citoyens suspects, voire un ennemi intérieur.

1.3.3.2 La fermeture symbolique de l'espace public

Par ailleurs, l'esthétique et les ambiances urbaines jouent également un rôle important dans les processus de fermeture et de sélection de l'espace public. En s'inspirant des écrits de Douglas, Creswell a notamment révélé les mécanismes selon lesquels se constitue une association symbolique entre comportements et lieux. Les représentations médiatiques des sans-abri ou des prostituées, associées à la poussière et à la saleté, favorisent la construction d'un imaginaire dans lequel ces personnes sont liées aux terrains vagues et délabrés. Par conséquent, leur présence dans un espace public central ou un parc familial sera considérée comme « out of place » et provoquera la réaction des individus « in place » (Cresswell, 1996 ; Séchet, 2009). Il se dessine alors selon Creswell, une géographie morale des comportements appropriés ou inappropriés à certains lieux. Cette normalisation de l'espace urbain s'étend aux citoyens, lesquels vont trouver leur place dans les espaces publics en fonction de l'image et selon la reconnaissance

qu'ils auront d'eux-mêmes dans ce paysage urbain (Creswell, 1996). L'authenticité (Zukin, 2010), l'identité artistique et culturelle ou bourgeoise d'un quartier vont donc se matérialiser dans l'espace pour rappeler à quel public sont destinés les lieux. Par conséquent, il s'instaure un *ordre de place* qui impose une inadéquation entre des espaces publics aseptisés ou des lieux de consommation et les personnes marginalisées, les sans-abri. L'importance accordée aux ambiances et à la festivalisation dans les espaces urbains participe de ce processus symbolique de sélection dans l'accès aux espaces publics. En effet, le déroulement d'activités et de spectacles dans l'espace public, en favorisant l'attraction de citoyens aisés dans des lieux défavorisés, peut renforcer le sentiment d'être « out of place » pour les personnes marginalisées. Le développement de références spatiales à l'identité résidentielle dans l'aménagement de proximité contribue également à cette tendance.

Mais de manière générale, ces dynamiques d'exclusion relèvent de gestes et de faits devenus naturels pour la plupart des aménageurs ou des citoyens consommateurs et non ciblés par ces filtrages (Sibley, 1995). Les représentations des espaces publics, promues par les aménageurs, les promoteurs, les designers ou les artistes, construisent une définition spécifique du public dans laquelle les personnes marginalisées n'ont guère de place, « the designation of certain urban spaces for certain activities and not for others raises the question concerning the extent to which a public space is really « public » » (Yatmo, 2008 : 400). Par conséquent, pour les personnes marginalisées, la transgression des prescriptions spatiales de l'espace programmé (Perraton, 1984) n'est plus le seul fait de pratiques ou d'usages particuliers des espaces publics, mais de leur seule présence.

1.3.3.3 Vers la fin de l'espace public ?

Soutenue par de nombreux auteurs, la thèse de la fin de l'espace public est-elle à l'ordre du jour ? Sennett (1995) fut l'un des premiers à l'énoncer, en observant le déclin des sociabilités et des relations sociales que l'on associait souvent à cet espace. À sa suite, l'érosion de l'espace public fut souvent décrite en

perspective des processus de privatisation (Sorkin, 1992 ; Zukin, 1995) qui en modifient le sens. Les espaces publics ne seraient alors plus que des espaces du loisir, du spectacle et de la consommation dans lesquels le libre accès se restreindrait, notamment à l'encontre des personnes marginalisées. Selon d'autres auteurs, c'est principalement la sécurisation de l'espace urbain et la *ville-forteresse* en découlant (Davis, 1997 ; Németh et Hollander, 2010), l'aseptisation de la rue (Koolhaas, 2010), l'émergence d'un urbanisme *clean* (Dollé, 2005) qui annonceraient le déclin des espaces publics. Pour Mitchell, la fin de l'espace public est conséquence de l'amoindrissement des possibilités pour les personnes marginalisées de s'affirmer comme partie du public et de l'utiliser comme un espace de reconnaissance. Finalement, c'est la domination d'une représentation ordonnée et sécuritaire de l'espace public qui en limite la dimension publique, « arguments in behalf of the thesis of « the end of public space » suggest that an orderly, controlled vision of public space in the city is squeezing out other ways of imagining public spaces » (Mitchell, 1995 : 125).

Cependant, comme le confirment Smith et Low, quelle que soit la menace démocratique que représentent les processus de fermeture, de répression et d'homogénéisation culturelle des espaces publics, il ne faut pas oublier que les réactions individuelles ou collectives, spontanées ou organisées, à cet état de fait, amènent avec elles des possibilités de recomposer, de transformer, de revigorer la sphère et l'espace publics (Low et Smith, 2006). Par ailleurs, si les espaces publics perdent de leur vitalité sous l'influence de la privatisation, de la sécurisation ainsi que d'autres dynamiques technologiques et sociétales, Carmona (2010a ; 2010b) rappelle qu'ils reflètent cependant une typologie très vaste de lieux différents les uns des autres, avec des fonctions variées. De fait, l'homogénéité et l'idéal quelque peu figé de lieu de débat qu'évoque le terme d'espace public seraient à relativiser. D'ailleurs, certains auteurs invoquent d'autres appellations, des *lieux communs* (Paquot, 2009) aux *espaces communs* (Lévy et Lussault, 2003) pour décrire les nouvelles formes des espaces de l'interaction sociale. En décentrant leur regard des centres-villes et en s'intéressant aux marges urbaines, certains auteurs voient notamment dans les

mutations urbaines actuelles, un accroissement des espaces publics (Tomas, 2002 ; Delbaere, 2010). Par ailleurs, il émerge également de nombreux débats autour de l'idée selon laquelle l'espace public se déplacerait dans le virtuel (Smith et Low, 2006).

Pour autant, comme le suggère Mitchell, la matérialité d'un espace public reste nécessaire pour la reconnaissance des groupes minoritaires (Mitchell, 1995). En effet, comme le révèlent les révolutions arabes de 2010 et 2011 en Tunisie et en Égypte, les réseaux sociaux virtuels peuvent être particulièrement efficaces pour lancer des mouvements sociaux, mais ceux-ci n'ont d'impacts que par leur matérialisation dans l'espace public. Toutefois, que l'on considère l'espace public en déclin ou en recomposition, force est de reconnaître que l'évolution des conditions de production des lieux communs s'accompagne d'une dynamique d'exclusion envers les personnes marginalisées, transformant de fait leur dimension démocratique. Cette dynamique est notamment renforcée par l'émergence d'un système répressif de régulation des espaces publics dont ces personnes sont devenues les cibles principales.

1.4 La dimension punitive de la régulation des espaces publics

1.4.1 La criminalisation de la pauvreté

Suite à l'érosion de l'État social et de la diffusion d'idéaux néolibéraux dans la plupart des sphères de l'action publique (Dardot et Laval, 2010), les personnes marginalisées sont passées dans l'imaginaire urbain du statut de victime à celui de criminel à contrôler (Smith, 1996 ; Wacquant, 2004). Par conséquent, cette transmutation de l'opinion a favorisé une criminalisation de la pauvreté, se manifestant avec force dans les espaces publics. Comme nous l'avons évoqué, les nouvelles formes d'urbanisme, l'introduction du néolibéralisme dans l'aménagement et la compétition entre métropoles ont renforcé la nécessité de développer une *image de marque*. Dans ce contexte, allant à l'encontre d'une image de prospérité et d'harmonie sociale, les personnes marginalisées deviennent des « encombrements sociosymboliques » (Parazelli, 2009) et leur présence doit

être minimisée. Certains auteurs relèvent notamment la suspicion nouvelle envers les corps immobiles (sans abri, prostituées, etc.) à l'heure où le néolibéralisme glorifie la mobilité (Rousseau, 2008 ; Lussault, 2009). La criminalisation de la pauvreté devient alors un outil de préservation de la valeur visuelle et symbolique des espaces publics (Mitchell, 1997 ; Wacquant, 2004 ; Bellot et al, 2005 ; Parazelli, 2000, 2009). Ainsi se multiplient les interdictions de fréquenter les parcs avec des chiens, d'uriner et de dormir dans l'espace public, de mendier ou de s'asseoir dans la rue. Dans cette perspective d'invisibilisation des comportements « indésirables », certaines villes à l'instar d'Atlanta ou de Memphis, développent des campagnes de communication exhortant les citoyens à ne pas donner d'argent directement aux mendiants – ce qui pourrait les inciter à rester dans l'espace public – mais par l'intermédiaire d'associations caritatives⁷.

Ainsi, les sans-abri (Zeneidi, 2008) les jeunes de la rue (Parazelli, 2002), les skateurs (Malone, 2002; Németh, 2006), les graffiteurs (Kokoreff, 1991 ; Ferrell, 1993) ou les marchands ambulants (Aboukorah, 2006 ; Crossa, 2009) et les prostituées (Hubbard, 2004 ; Séchet, 2009) voient leur accessibilité aux espaces publics s'amenuiser et leur présence susceptible d'être punie. Évidemment, les individus n'ayant pas les moyens de payer les amendes consécutives aux infractions peuvent être enfermés en prison (Wacquant, 2004, Bellot, 2005). Par conséquent, il est légitime de se demander si le fait de judiciaireiser des personnes, dont on sait pertinemment qu'elles n'ont guère de moyens financiers, ne correspond pas en filigrane à la volonté de les rendre invisibles dans l'espace public. Poussant la critique dans cette perspective, Terrolle postule que sous couvert d'assistance et d'humanisme, le ramassage des sans-abri par le SAMU social⁸ participerait à cette invisibilisation de populations dérangeantes :

⁷ Voir par exemple les sites suivants: www.atlantadowntown.com/initiatives/stop-panhandling et www.downtownmemphis.com/panhandling.asp.

⁸ Il s'agit d'une brigade française d'intervention auprès des sans-abri en difficulté possédant un numéro d'urgence, le fameux 115, que les particuliers sont invités à composer dès lors qu'ils estiment qu'une personne est en difficulté dans la rue.

Ainsi, au prétexte d'une sollicitude éthiquement inattaquable envers cette population, le SAMU social œuvre à une salubrité publique discrète: nettoyer la ville de tous les sans feu ni lieu que notre société produit (Terrolle, 2004 :150-151).

Face à ces phénomènes, sont apparues dans la littérature des analyses critiques des dispositions relatives à la criminalisation des sans-abri et des personnes marginalisées. Ces critiques, bien souvent d'inspiration néomarxiste (Smith, 1996 ; Davis, 1997 ; Mitchell, 2003), sont nées aux États-Unis et se basent sur les exemples de deux grandes métropoles, New York et Los Angeles. En faisant ressortir les rapports de domination qui guident la régulation des espaces publics, ces auteurs ont réussi à mettre de l'avant la dimension punitive et inégalitaire de la gestion des personnes marginalisées.

1.4.2 La violence sociale de la recomposition de l'espace public démocratique

Au courant des années 1990, Mike Davis a décrit et analysé les dynamiques urbaines de Los Angeles. Dans une veine pamphlétaire, il y montre comment l'espace public se délite, comment se polarise la métropole entre des individus aisés surprotégés et une population pauvre destinée à rester dans les rues et les parcs. Il révèle notamment les logiques de séparation des espaces et comment, au nom la sécurité, la diversité des foules se réduit à une homogénéité consternante :

La « sécurité » est moins une question de protection personnelle que de degré d'isolement par rapport à des groupes ou des individus « indésirables », et d'une manière générale, d'évitement des foules, que ce soit dans l'habitat, le travail, la consommation ou les déplacements (Davis, 1997 : 205).

Mais au-delà de cette homogénéisation, il révèle comment se mettent en place des mesures répressives et « sadiques » envers les sans-abri, avec la suppression de points d'eau et des toilettes publiques ou par la destruction systématique des campements de fortune et les aménagements hostiles. Tous les moyens de (sur)vivre décentement dans l'espace public pour des personnes marginalisées sont progressivement détruits. Que ce soit à l'aide d'aménagements dissuasifs, de la surveillance et du contrôle, les autorités mettent donc en œuvre une stratégie de *containment*, cloisonnant les sans-abri dans le Skid-Row. Ce regroupement amène la plupart d'entre eux à fuir cet endroit dans lequel s'accumule la pauvreté :

Cette répression cynique a transformé de fait la majorité des sans-abri en bédouins des villes. Pris en étau entre la politique municipale de *containment* et le sadisme toujours plus redoutables des rues de Downtown, ils sont condamnés à la fuite et au mouvement perpétuel, poussant devant eux tout ce qu'ils possèdent dans un chariot de supermarché (Davis, 1997 : 215).

L'envers de ces phénomènes d'*urbanisme sadique* et de cloisonnement est celui d'enfermement et de bunkerisation des populations les plus aisées tandis que l'espace public fait l'objet d'une surveillance et d'un contrôle accru, ce qui amène Mike Davis (1992) à évoquer un phénomène de *militarisation* de l'espace public.

Pour Don Mitchell, qui s'attarde davantage sur la dimension politique et de reconnaissance de l'espace public, les lois et les pratiques mises en œuvre dans l'espace public témoignent d'une « guerre aux sans-abri » et de la volonté d'annuler le droit à la ville pour cette catégorie de la population (Mitchell, 2003). Plus qu'une lutte contre la pauvreté, les mesures « anti-mendicité » visent selon lui à l'élimination des sans-abri en les empêchant d'avoir un endroit où pouvoir assouvir leurs besoins les plus primaires d'être humain. À travers les lois d'interdiction de mendier, d'uriner, de se coucher dans l'espace public ou même de dormir, les droits des sans-abri en tant que citoyens sont bafoués: « the intent is clear: to control behavior and space such that homeless people simply cannot do what they must do in order to survive without breaking laws » (Mitchell, 1997 : 9). De fait, « to the degree that laws can annihilate spaces for the homeless, they can annihilate the homeless themselves » (Mitchell, 1997 : 10). L'ensemble de ces mesures incite l'auteur à évoquer la reconstruction d'un espace public basé sur la torture et le non-droit à la ville imposé aux sans-abri :

In the punitive city, the post-modern city, the revanchist city, diversity is no longer maintained by protecting and struggling to expand the rights of the most disadvantaged, but by pushing the disadvantaged out, making it clear that as broken windows rather than people, they simply have no right to the city (Mitchell, cité par Hubbard, 2004 : 669).

1.4.3 Le revanchisme

Mais la théorie qui eut le plus de succès et qui sert encore de support à de nombreuses recherches est celle du *revanchisme*. Il s'agit d'un concept que

développa le géographe Neil Smith au courant des années 1990 en se basant sur le contexte new-yorkais. La métropole subit alors de plein fouet les impacts de la récession de la fin des années 1980 qui toucha de manière inédite les classes blanches moyennes. Au cours de cette période de marasme économique, les discours sur la décadence urbaine se sont propagés avec une ampleur considérable, forçant à attirer l'attention des citoyens sur certains phénomènes relatifs et notamment sur les menaces de la drogue, du crime et des violences urbaines. Smith explique alors comment cette récession et l'accroissement consécutif de la pauvreté ont abouti à l'émergence de discours moralisateurs criminalisant les personnes marginalisées. L'instauration d'une politique de *tolérance zéro* par le maire Giuliani, reflète la mise en pratique de cette criminalisation discursive et la métropole américaine reste encore un emblème de cette politique radicale de lutte contre les incivilités. En reprenant le terme de *revanchisme* qui définit les pratiques particulièrement vicieuses de restauration de l'ordre par des réactionnaires français face aux communards au cours du XIXe siècle, Neil Smith décrit l'ensemble des pratiques qui, dans le contexte new-yorkais, pénalisent et visent à nuire aux minorités sociales, accusées du déclin urbain :

This revanchist antiurbanism represents a reaction against the supposed "theft" of the city, a desperate defense of a challenged phalanx of privileges, cloaked in the populist language of civic morality, family values and neighborhood security. More than anything the revanchist city expresses a race/class/gender terror felt by middle – and ruling – class whites who are suddenly stuck in place by a ravaged property market, the threat and reality of unemployment, the decimation of social services, and the emergence of minority and immigrant groups, as well as women, as powerful urban actors. It portends a vicious reaction against minorities, the working class, homeless people, the unemployed, women, gays and lesbians, immigrants (Smith, 1996 : 211).

Il s'agit alors de « nettoyer » l'espace urbain pour attirer les classes supérieures et satisfaire les investisseurs. Dans ce contexte, l'État se soumet aux pressions des promoteurs et met en œuvre des logiques de répression à l'encontre des indésirables. Basé sur des mesures punitives envers les personnes marginalisées vivant dans la rue et la destruction des campements, l'acharnement

des autorités vise clairement à empêcher ces individus de survivre dans la ville au nom d'une « qualité de vie » destinée aux classes supérieures. C'est cette approche interventionniste, criminalisant la pauvreté et les individus marginalisés que Smith qualifie de *revanchisme* :

The dominant discourse on homelessness has moved decisively away from the sympathetic albeit often patronizing stance of the late 1980s to a more brazen indictment of homeless people not just for their own predicament but for larger social ills. In this classically revengeful conservatism, the connections between societal process and individual predicament are reversed (Smith, 1996 : 227).

La gentrification devient alors un outil de conquête de la ville par les classes supérieures, justifiant le déploiement d'un *revanchisme* particulièrement virulent. De fait, le *revanchisme* serait lié à la production capitaliste : « revanchism is, although with racial and authoritarian connotations, in its essence a class struggle which results from a capitalist mode of production » (Van Eijk, 2010 : 822).

1.4.4 Exportation et limites du concept de revanchisme

Cette analyse de la régulation des espaces publics a par la suite servi de cadre d'analyse pour de nombreuses recherches traitant de l'exclusion dans la ville néolibérale. L'exportation des politiques de *tolérance zéro* en Europe et dans les pays du Sud a incité de nombreux chercheurs à réutiliser le concept de *revanchisme*. Qu'il s'agisse de Glasgow (MacLeod, 2002), des villes néerlandaises (Aalbers, 2010 ; Van Eijk, 2010), de Quito (Swanson, 2007) ou de Mexico (Crossa, 2009), la répression des personnes marginalisées au nom de la lutte contre les incivilités et de la qualité de vie semble se globaliser. Neil Smith évoqua lui même en 2001 l'émergence du *revanchisme* sous d'autres formes dans d'autres pays et le risque que pouvait causer le transfert des politiques new-yorkaises de régulation des espaces publics sur d'autres terrains. Selon lui, le danger n'est pas tant dans l'application brutale d'un modèle new-yorkais, mais davantage dans le fait que son application peut justifier et servir d'alibi à un *revanchisme* contre certaines catégories de population marginalisées. En effet, « the language of zero tolerance gives a professional and pseudo-scientific alibi to

a far more brutal and militarized revanchism than yet occurs in New York » (Smith, 2001 : 73).

La littérature révèle en effet l'émergence de formes particulières de *revanchisme* selon les contextes où s'appliquent des politiques néolibérales de régulation des espaces publics, aboutissant à une version ethnicisée dans les villes équatoriennes (Swanson, 2007), dirigée par des minorités à Bijlmer (Aalbers, 2010) ou liée au genre (Hubbard, 2004) dans l'ensemble des villes occidentales. Rarement questionnés, l'universalisation et le succès de ce concept ont parfois masqué ses lacunes dans l'analyse d'autres terrains (Van Eijk, 2010). Car selon les cas d'étude, ce concept perd de sa pertinence à l'exemple de la Nouvelle-Zélande où Laurenson et Collins ont montré l'inapplicabilité des théories du *revanchisme* aux politiques de régulation des espaces publics. Leur recherche révèle notamment l'incohérence d'analyser la dimension punitive des règlements à l'égard des sans-abri sans les mettre en perspective des politiques de soin et de soutien (Laurenson et Collins, 2007). Par ailleurs, il ne faut pas oublier que ce concept entretient l'idée d'une opposition entre une classe dominante et privilégiée contre des minorités pour le contrôle et l'occupation de l'espace urbain. Or, de nombreux exemples d'exclusion révèlent que ce ne sont plus seulement les classes privilégiées qui participent de l'exclusion et de la mise à l'écart de certaines personnes marginalisées dans les espaces publics (Aalbers, 2010). L'universalisation d'une image mondialisée des espaces publics, l'émergence de la proximité comme catégorie de l'action (Fleury, 2007) ainsi que le nimbyisme favorisent l'apparition de stratégies d'exclusion également au sein des classes les moins aisées, qui revendiquent aussi le droit à un espace public « de qualité » et homogène. Bien que ce concept de *revanchisme* ait permis de conceptualiser un ensemble de pratiques et de discours, il ne faut pas oublier qu'il est né dans un certain contexte et que les systèmes de production des espaces publics évoluent rapidement. Toute tentative d'exportation du concept dans un autre contexte doit donc se faire avec précaution.

1.4.5 Discours et pratiques de la régulation : vers l'« assainissement » de l'espace public ?

Le *revanchisme* de Neil Smith et les théories de la criminalisation de la pauvreté (Wacquant, 2004) ont en tout cas mis de l'avant une assimilation des minorités sociales aux raisons du déclin urbain et de l'insécurité pour légitimer leur évacuation de l'espace public. Mais ces théoriciens passent sous silence les ressorts hygiénistes qui soutiennent les politiques de *tolérance zéro* et la volonté de rendre invisibles les personnes vivant à la rue. Comme nous l'avons évoqué précédemment, au sein des discours dominants, les sans-abri, les jeunes de la rue sont souvent associés à la criminalité et au désordre urbain. Mais, comme par un retour du naturalisme dans l'appréhension du phénomène urbain (Parazelli, 2009), les opérations urbaines et la régulation des espaces publics se justifient à l'aide des termes de « revitalisation », de « régénération » et font appel à l'image d'espaces malades à soigner (Amster, 2003 ; Parazelli, 2009). Dans cette construction symbolique, les personnes marginalisées, jeunes de la rue, itinérants, squeegees, etc., deviennent associées à la maladie, à la poussière, à la souillure (Kokoreff, 1991 ; Creswell, 1996 ; Parazelli, 2002 ; Amster, 2003) et menaceraient l'équilibre naturel de la ville. Lefebvre dénonçait déjà dans les années 1970, l'utilisation abusive de métaphores naturalistes pour décrire les maux urbains, « ces formules détournent la critique de l'espace et substituent à l'analyse critique des schémas à la fois peu rationnels et très réactionnaires » (Lefebvre, 2000 : 119) qui offrent aux praticiens de l'espace le pouvoir de se définir comme médecins de la ville. Creswell a par la suite montré l'importance de l'utilisation de métaphores par les groupes dominants pour déplacer certains comportements et individus jugés inappropriés à certains lieux et « out of place » (Creswell, 1996 ; 1997) : « metaphors are *acts* that encourage some thoughts and actions and discourage others and this has geographical implications » (Creswell, 1997 : 334). Pour Amster, la criminalité et la saleté seraient les deux référents métaphoriques supportant les pratiques répressives envers les personnes vivant dans la rue. Ces techniques discursives l'amènent alors à parler de volonté d'« éradication » et d'« effacement » des sans-abri dans l'espace public (Amster,

2003). Pour Parazelli, c'est davantage la diffusion de représentations sociospatiales liant les pratiques sociales et les formes urbaines à des référents naturels qui participerait au développement d'un « imaginaire écosanitaire » (Parazelli, 2009) orientant la gestion des espaces publics. L'auteur distingue notamment quatre pôles de représentations structurant cet imaginaire : saleté/propreté, insécurité/propreté, incivilité/civilité et sauvage/cultivé (Parazelli, 2009). L'imaginaire écosanitaire constituerait ainsi un complexe de représentations sociospatiales guidant la régulation des espaces publics et légitimant certaines pratiques répressives à l'encontre des personnes marginalisées, considérées alors comme une menace à la ville saine :

C'est donc en recourant à l'image forte de la ville comme « écosystème fragile » qu'on justifie maintenant le recours à des mesures assurant la sécurité, la civilité, la propreté et le développement de la culture du marché par un travail moral de régulation des déséquilibres environnementaux de la vie urbaine (Parazelli et Robitaille, 2012).

1.4.6 L'exclusion, au-delà du punitif

Comme nous l'avons montré, de nombreuses analyses géographiques récentes focalisent avec raison sur les mesures discriminatoires prises dans l'espace public à l'encontre des personnes marginalisées, tout en s'inscrivant dans une critique plus large du néolibéralisme et des manières dont il se déploie dans l'espace urbain, ainsi que dans les représentations et les comportements. Cependant, il convient de ne pas se laisser enfermer dans l'analyse des manifestations punitives du *revanchisme*, d'une part, parce que ce concept s'est construit sur les politiques de métropoles comme Los Angeles et New York, et d'autre part, parce qu'elle masque à notre sens d'autres aspects de l'exclusion dans les espaces publics et enfin parce qu'elle tend à nier l'action sociale et préventive mise en œuvre par les municipalités et certains organismes communautaires ou associatifs.

Face à l'utilisation parfois excessive des termes de *revanchisme*, de *sadisme*, d'*extermination*, certains auteurs plaident aujourd'hui pour une analyse plus globale des politiques d'exclusion dans les espaces publics, qui tienne davantage compte des actions d'intégration ou des mesures d'aide qui peuvent se développer

en parallèle (Laurenson et Collins, 2007 ; De Verteuil et al, 2009). En effet, la forte visibilité de mesures punitives ne signifie pas pour autant que des dispositions ne soient pas prises pour l'amélioration des conditions de vie des personnes marginalisées. Certains auteurs ont notamment montré que les mesures punitives peuvent parfois être accompagnées de soutien et d'action d'intégration envers les personnes marginalisées (Laurenson et Collins, 2007 ; De Verteuil et al, 2009 ; Johnsen et Fitzpatrick, 2010), ce qui va à l'encontre des théories du *revanchisme* selon lesquelles la criminalisation de la pauvreté se serait totalement substituée à la prévention. Certains auteurs vont même jusqu'à justifier que des actions revanchistes, utilisées avec parcimonie et en combinaison avec d'autres mesures préventives, pourraient finalement agir pour le bien des personnes visées :

[...] it is clear that responses to street culture have not been prompted entirely by aesthetic and/or economic concerns, but rather by complex set of self-regarding and compassionate motives which are often articulated in ambivalent terms (Johnsen et Fitzpatrick, 2010 : 1717).

Ces auteurs dénoncent également une volonté récurrente à mettre l'accent sur des phénomènes à forte visibilité et à nier certains faits moins « sensationnels » (Johnsen et Fitzpatrick, 2010 : 1718). Ces contres points théoriques sur l'exclusion, parfois provocateurs, invitent finalement les chercheurs à explorer les différentes facettes des politiques de régulation des espaces publics, la manière dont elles sont appliquées ainsi que l'efficacité des politiques préventives. Au-delà d'une description critique de mécanismes punitifs, il nous semble donc nécessaire d'interroger les articulations sur le terrain des différentes politiques ainsi que leur réception et les différentes tactiques mises en œuvre pour faire face à cette purification de l'espace. Nous reprenons alors à notre compte les propos de De Verteuil et al., (2009 : 661) à propos de l'analyse des géographies des sans-abri:

We would also argue that if the interest really is in the geographies of homelessness and the needs of homeless people – rather than in the politics of public space or of the 'revanchist/post-justice' city – then scholars also need to engage more directly with the real authors of these homeless geographies: city managers, welfare officials, voluntary-sector organizations and homeless people themselves.

S'intéresser aux usages de l'espace par les personnes marginalisées permet effectivement, à notre sens, de comprendre leurs besoins et d'offrir des pistes d'actions pour des espaces publics plus inclusifs.

Sans sous-estimer la dimension punitive de certaines mesures répressives ni tomber dans un angélisme naïf, il nous semble que l'exclusion des personnes marginalisées dans l'espace public peut découler d'autres phénomènes liés à la production des espaces publics et aux représentations qui guident les différentes interventions. En ce sens, l'exclusion est parfois dénuée de relents revanchistes et s'inscrit davantage dans un processus structurel au sein duquel la dimension punitive n'est plus forcément aussi volontaire qu'elle a pu l'être à New York. Il nous semble alors nécessaire, pour comprendre les mécanismes de l'exclusion, de décentrer notre regard des mesures punitives que la diffusion de l'entrepreneurialisme urbain favorise. Car l'espace public n'est pas le simple produit d'un néolibéralisme globalisé et envahissant les politiques urbaines, il se construit également dans les interactions qui s'y manifestent, à travers les différentes positions qu'adoptent les acteurs sur son aménagement et sa régulation, qu'il s'agisse de résidents, d'acteurs privés ou publics. Loin d'être figé en un objet stable, l'espace public est en perpétuelle évolution :

In spite of its increased commodification, public space is "always in a process of being shaped, reshaped, and challenged by the spatial practices of various groups and individuals whose identities and actions undermine the homogeneity of contemporary cities" (McCann 1999:168). In accepting this, then, when analyzing the spaces of neoliberalism or a purported generic privatization of urban space, it might be better to conceptualize that very space as negotiated, enacted, performed, lived in and lived through, contested, representative, but also practical. The net outcome of this is that urban publicspace needs to be thought of, not as a pre-given "ideal" but as a practical moment in the process of becoming (MacLeod, 2002 : 618-619).

Pour analyser la dimension exclusive des politiques de l'espace public, Gordon MacLeod invite alors à tenir compte de l'ensemble des acteurs qui produisent la ville, selon :

[...] a spatially grounded social process in which a wide range of different actors with quite different objectives and agendas interact through a particular configuration of interlocking spatial practices (Harvey, cité par MacLeod, 2002 : 618).

Il convient alors d'analyser les rapports de force à l'œuvre, mais aussi les différentes pratiques selon lesquelles les citoyens agissent dans l'espace, pour saisir en profondeur les réalités de l'exclusion. Comme le suggère Sibley, pour comprendre l'exclusion au sein des sociétés contemporaines, nous devons construire une anthropologie de l'espace, en nous intéressant notamment aux « rituels de l'organisation spatiale » (Sibley, 1995 : 72). Ce qui implique de s'intéresser à l'espace tel qu'il est vécu, approprié et représenté dans la proximité, de comprendre les rapports que les riverains et les personnes marginalisées entretiennent à leurs espaces de vie. En nous intéressant à ces pratiques de proximité, nous serons ainsi en mesure de comprendre comment se transforment les espaces publics.

1.5 Pour une prise en compte de la production résidentielle des espaces publics dans l'interprétation de la cohabitation

Les paragraphes précédents ont ainsi montré l'importance du contexte actuel de métropolisation pour comprendre et expliquer l'évolution des espaces publics. Face à la compétition urbaine qui règne entre les métropoles, il convient pour les gestionnaires urbains de satisfaire les attentes des touristes, d'attirer et de retenir du capital, des cadres supérieurs et des professionnels, et de produire une image positive et mondialisée de leur ville (Harvey, 1989 ; Sorkin, 1992 ; Zukin, 1995 ; Mitchell, 1997 ; MacLeod, 2002 ; La Cecla, 2010). Ce sont donc ces dynamiques à l'œuvre dans la production des espaces publics qui alimentent l'essentiel des écrits sur l'exclusion sociospatiale de certains groupes. Or, il apparaît depuis plusieurs années et de manière croissante une tendance à une production des espaces publics par des acteurs locaux, et dont nous ne pouvons ignorer les effets.

1.5.1 L'importance des usages quotidiens dans la production des espaces publics

Il convient tout d'abord de rappeler que la production des espaces publics s'exerce à différents niveaux (Bassand et al., 2001), que ce soit à l'échelon municipal à travers lequel sont souvent mis en œuvre les objectifs d'attractivité métropolitaine, à celui des arrondissements où les intérêts sont généralement associés à ceux du niveau municipal, mais aussi à l'échelle du quartier et de la proximité où sont privilégiées des questions de confort et de qualité de vie des résidents. Or la plupart des auteurs qui abordent le « déclin de l'espace public » ou l'exclusion de la marginalité l'expliquent au travers de la production municipale des espaces publics et des objectifs associés d'intégration de la ville sur l'échiquier mondial des métropoles compétitives. Cette dimension métropolitaine de la production, qui ne représente pourtant pas l'ensemble des espaces publics⁹, semble effectivement généralisée à l'ensemble de l'espace urbain. Cette prise en compte excessive des dynamiques métropolitaines et de la production municipale réduit à notre sens la visibilité d'enjeux liés à la proximité, à la production locale et résidentielle des espaces publics. En effet, comme l'ont déjà soulevé Paddison et Sharp (2007), l'attention récurrente des chercheurs sur les centres-villes réduit la prise en compte des pratiques quotidiennes dans ce qu'ils appellent les espaces publics banals :

Critical here, as Harvey himself was to demonstrate, are the flagship projects of the entrepreneurial city, catering to, as well as privileging, particular groups while simultaneously excluding others. In his account (for example) of Glasgow, Macleod (2002) locates the spatial injustices of the city's renaissance primarily in the new civic spaces of the central area, the newly pedestrianised streets accompanied by gleaming shopping malls and landmark buildings collectively giving expression to the redefinition of the city. Similarly, those schemes that have acquired almost iconic status in the literature, those that are most often invoked to demonstrate the erosive outcomes of change on public space— Times Square in New York, Faneuil Hall in Boston, Harbor Place in Baltimore or Canary Wharf in London—are,

⁹ En effet, même dans un contexte de compétition urbaine, il apparaît dans les politiques municipales une attention particulière accordée à la dimension résidentielle de espaces publics, et à la satisfaction des riverains dans la proximité.

of course, the more spectacular examples of urban transformation that take place in the core of large cities (Paddison et Sharp, 2007 : 88-89).

Ces auteurs portent ainsi un regard critique sur l'interprétation, largement généralisée dans les écrits, de l'évolution des espaces publics au prisme du concept de *ville entrepreneuriale*. Cette interprétation réduirait les espaces publics urbains à une seule forme, à une seule réalité, sans penser leur diversité et la pluralité des usages qui leur sont associés :

As persuasive as are the arguments of the discriminatory and disciplinary effects of what Brenner & Theodore (2002) define as the 'projected spaces' of the entrepreneurial city, such an interpretation tends to over-emphasise particular types of public space and their exclusionary implications at the expense of the reality that cities are defined by a diversity of public spaces (Paddison et Sharp, 2007 : 89).

Ces auteurs distinguent notamment deux types d'espaces publics, structurés autour de deux échelles, celle de la ville et celle du quartier (Paddison et Sharp, 2007). Notre réflexion s'inscrit alors pleinement dans la continuité de ces propos, et vise à éclairer les enjeux relatifs à ces espaces publics de proximité dont les écrits scientifiques font rarement mention.

Cependant, avant d'aborder plus précisément ces enjeux, il nous semble important de préciser ce que nous entendons par « production des espaces publics ». Car, au-delà des pouvoirs publics, toute une diversité d'acteurs entre en jeu dans cette production. À cet égard, Bassand distingue quatre types d'acteurs interdépendants, les *acteurs économiques*, les *acteurs politiques*, les *professionnels de l'espace* et enfin les *habitants – usagers - citoyens* (Bassand et al., 2001). Par leurs pratiques spatiales, par leurs discours, et notamment par la matérialisation de leurs idéologies dans l'espace public, ils véhiculent et transmettent des représentations. Ces dernières participent à définir une identité spatiale et à indiquer les usages et les pratiques appropriées à l'espace, mais aussi les comportements prohibés. Effet « d'actions passées, [l'espace public] permet des actions, en suggère ou en interdit » (Lefebvre, 2000 : 89). Ainsi, la régulation (lois et règlements), l'aménagement physique, mais aussi les usages individuels ou collectifs – et notamment leur fréquence temporelle (Authier et Grafmeyer,

2008) – de l'espace public participent de sa production. Évidemment, tous les acteurs ne bénéficient pas de la même capacité d'intervention, les autorités publiques ou certains organismes privés ayant davantage le pouvoir d'imposer leurs représentations de l'espace public que des personnes marginalisées ou des usagers de passage. Pour autant, les résidents et usagers ont un rôle important, en :

[...] utilisant avec plus ou moins d'enthousiasme ou en refusant les espaces publics (...), en confirmant les décisions des [acteurs politiques, économiques et professionnels de l'espace] ou en les obligeant à procéder à des corrections ou des transformations profondes (Bassand et al, 2001 : 17).

L'importance de *l'espace vécu* (associé à l'espace de représentation) chez Lefebvre ou les *tactiques* évoquées par Michel De Certeau révèlent l'importance des pratiques habitantes et ordinaires dans la production de l'espace public. Car, même si certains acteurs ont davantage de pouvoir pour remodeler l'espace, les habitants participent toujours à recréer le sens des espaces publics :

Planning cannot achieve empirical reality through the work of planners alone. It is essentially intertwined with a whole range of other participants and their networks, each bringing to the process a variety of discourse types, lifeworlds, values, images, identities and emotions (Hillier, 1998 : 207).

De fait, au-delà de l'aménagement institutionnel, l'espace est toujours soumis à l'appropriation et à la réinterprétation :

[...] individuals and groups can reinterpret place, symbols, and practices and how they can mobilize different logics to serve their purpose. As individuals, groups and organizations struggle to transform the social relations between them, they produce new « truths » by which to explain and understand themselves, their practices, and their societies (Hillier, 1998 : 208).

Ces propos rejoignent ceux de Perraton selon qui, « dans ses pratiques d'espaces, l'« usager » déforme et déréalise ces totalités urbaines planifiées ; ses pratiques sont productrices de sens » (Perraton, 1984 : 350). Dans cette perspective, Karrholm suggère, en s'inspirant de Michel De Certeau, que l'espace public est davantage le résultat d'une multiplicité de productions territoriales que d'une production institutionnelle : « my assumption would then be that the publicness of a place could be seen in terms of territorial complexity. Several territorial orders also indicate several possibilities » (Karrholm, 2005 : 109). Selon

cet auteur, la production territoriale des espaces publics résulterait, d'une part, de la production intentionnelle (*stratégies territoriales* des aménageurs et *tactiques personnelles* des individus usant le territoire) et, d'autre part, de la production d'usage, qui ne comporte pas de volonté de production territoriale, mais résulte davantage des pratiques régulières et établies (*association territoriale* entre des espaces publics et certains usages, et *appropriation territoriale*). En ce sens, il rejoint Setha Low (1996) selon qui la production de l'espace public découlerait de l'association de deux phénomènes distincts. D'une part, la *production sociale* relèverait des facteurs historiques, idéologiques, économiques et sociopolitiques visant à la reconfiguration matérielle de l'espace public, et d'autre part, la *construction sociale* serait relative à l'usage social et aux significations symboliques attribuées à l'espace. Ainsi, ces propos soulèvent l'importance de tenir compte des pratiques habitantes et quotidiennes des espaces publics pour comprendre leurs transformations, mais également les conflits qui les animent. Dans cette perspective, il nous semble opportun de nous intéresser à des espaces publics de quartier, de proximité, au sein desquels l'investissement des résidents est notoire et les usages sociaux dont ils font l'objet de plus en plus intégrés dans les politiques urbaines.

1.5.2 Des espaces publics de proximité

En effet, nous assistons actuellement à l'émergence de la *proximité* comme catégorie de l'action (Sénécal, 2005 ; Bourdin, 2005 ; Fleury, 2007) au sein de l'aménagement. La multiplication des instances de participation, des tables de quartier et de concertation (Delbaere, 2010), témoigne justement de l'importance que prennent aujourd'hui les logiques résidentielles de proximité dans l'aménagement. Et les espaces publics, en tant que lieux du quotidien et appropriables par tous, génèrent et révèlent les revendications citoyennes. Cette intervention citoyenne peut évidemment prendre des formes différentes selon les villes et les contextes, mais la :

[...] *proximité* en termes d'action publique d'une part, la *participation* d'autre part, sont en fait les deux faces d'un même phénomène qui se renforce ; ce sont ces deux principes qui définissent aujourd'hui le plus clairement l'action publique sur les espaces publics... et la catégorie même d'espace public (Fleury, 2007 : 511).

Cette production dans la proximité des espaces publics témoigne notamment de l'importance qu'ils revêtent pour les habitants. En effet, les usages de ces espaces publics s'inscrivent principalement dans les pratiques d'habiter des résidents, et les valeurs qui y sont associées doivent alors être en mesure de développer un sentiment d'appartenance au quartier. Tandis que dans les espaces publics centraux, les interactions sociales sont associées à l'anonymat et à l'inconnu, elles se font plus souvent entre voisins dans ces espaces publics de proximité et doivent ainsi participer à créer la dimension résidentielle du quartier.

Or, la production d'espaces publics dans la proximité et la prise en compte des aspirations résidentielles des riverains peuvent également engendrer des processus de fermeture et d'exclusivisme à l'encontre des personnes marginalisées. Qu'il s'agisse de répondre à des exigences d'amélioration de la « qualité de vie », de sécurisation, de satisfaction résidentielle (Bélanger, 2010) ou d'embellissement du paysage de proximité, l'organisation de l'espace qui en découle impose souvent un ordre de « place » (Creswell, 1996) orientant les comportements et les profils correspondant aux lieux. Dans cette perspective, la production des espaces publics dans la proximité – notamment grâce à la participation – concourrait également d'une dynamique de fermeture aux « indésirables » (Fleury, 2007, Paddison et Sharp, 2007). En renforçant le sentiment d'appartenance, en développant une identité microlocale dans certains lieux, en valorisant le bien immobilier des propriétaires d'un quartier, les acteurs locaux (habitants, associations de quartier, acteurs publics, etc.) participeraient d'une certaine manière au développement d'un accès de plus en plus sélectif aux espaces publics. S'intéresser à ces phénomènes nécessite donc de déplacer le regard du chercheur au-delà des espaces publics centraux et de questionner des secteurs plus résidentiels, où l'investissement citoyen est souvent plus fort. Si comme l'ont déjà montré de nombreux auteurs, ce sont les logiques d'attractivité qui pénalisent les

personnes marginalisées dans les espaces publics centraux, à travers la judiciarisation de certains comportements marginalisés et un aménagement spatial hostile aux non-consommateurs, il semble que dans la proximité dominant des logiques de confort résidentiel desquelles découlent diverses interventions des riverains pour renforcer leur sentiment d'appartenance (animation, surveillance de voisinage, embellissement) et qui sont susceptibles également de modifier les conditions de la cohabitation¹⁰.

Le phénomène de l'exclusion de la marginalité urbaine dans les espaces publics, souvent étudié eu égard aux processus de privatisation marchande liés à l'aménagement municipal et aux objectifs d'attractivité ou au prisme d'une politique spécifique de répression, doit donc selon nous faire l'objet d'études plus précises qui tiennent compte de la diversité des espaces publics, et notamment de ceux de proximité. À travers les propos précédents, nous avons montré que les écrits scientifiques abordent principalement les enjeux d'exclusion et du partage des espaces publics à partir de perspectives macrogéographiques et dans l'optique d'une production compétitive des espaces publics. En effet, le type d'espace public central auquel ces analyses renvoient est celui dans lequel se manifestent avec le plus de force et de visibilité les processus d'exclusion. Mais ceux-ci ne semblent pas pour autant absents des espaces ordinaires et quotidiens. Moins spectaculaire et se manifestant parfois sous des formes plus subtiles, intégrées aux préoccupations habitantes, l'exclusion dans la proximité résidentielle semble régie par des logiques différentes que dans les espaces publics à vocation principalement attractive. Or, comme nous l'avons également évoqué, il existe une tendance à une production résidentielle de proximité de l'espace public dans laquelle les riverains s'impliquent et pour laquelle ils se mobilisent. Rarement

¹⁰ Hormis Antoine Fleury qui a récemment analysé la proximité comme vecteur de fermeture des espaces publics à Paris (Fleury, 2010a) ou Bélanger (2010) qui évoque les dynamiques résidentielles des populations gentrifieuses dans certains quartiers de Montréal comme potentiellement exclusives, la plupart des études traitant de l'exclusion de la marginalité des espaces publics montréalais (Bellot et al, 2005 ; Parazelli, 2009) ou parisiens (Gardella et Le Méner, 2005 ; Thomas, 2005) l'expliquent par les dynamiques métropolitaines des espaces publics sans que soient évoquées les pratiques des espaces publics de proximité.

abordée eu égard aux enjeux de cohabitation et aux pratiques marginalisées des espaces publics, cette production résidentielle nous semble traduire une évolution particulière des rapports de pouvoir en leur sein ainsi qu'une transformation de leur appréhension par les riverains. En se basant sur l'échelle du quartier et sur des conflits de proximité, notre recherche vise alors à saisir comment la résidentialisation des espaces publics participe à limiter leur appropriation par les populations marginalisées, mais également comment ces dernières s'adaptent et résistent à ces évolutions. De manière plus générale, en interrogeant l'évolution des rapports résidentiels à l'espace public et à l'espace du « chez-soi », notre réflexion se veut une analyse des modes d'habiter et d'investissement de l'espace de la ville contemporaine. Dans cette perspective, notre recherche s'appuie sur la question générale suivante :

- Comment, et sur quels éléments, se manifestent les rapports conflictuels entre personnes marginalisées et riverains dans l'appropriation des espaces publics?

Nous émettons l'hypothèse générale selon laquelle les conflits d'appropriation correspondraient à des *conflits d'habiter*. Les pratiques d'appropriation des espaces publics, relatives à l'habiter des riverains et des personnes marginalisées, seraient des obstacles les unes aux autres. Les mobilisations de riverains dans la proximité pour l'amélioration de leur qualité de vie et la résidentialisation des espaces publics en découlant, participeraient d'une volonté d'intégration des espaces publics au « chez-soi », et limiteraient alors les pratiques d'appropriation des personnes marginalisées et leur constitution d'un « chez-soi ».

Le chapitre suivant va donc présenter les concepts clés guidant notre recherche ainsi que leur articulation pour une lecture des dynamiques de fermeture des espaces publics à l'encontre des personnes marginalisées au prisme de la production résidentielle des espaces publics.

CHAPITRE II

PROPOSITION THÉORIQUE

Après cette recension des écrits et la présentation du contexte dans lequel s'inscrit notre recherche, il s'agit de proposer un cadre théorique et d'analyse qui permette de considérer l'importance des espaces publics dans les pratiques d'habiter des personnes marginalisées comme dans celles des riverains. Cela doit notamment faciliter l'appréhension des mécanismes sur lesquels s'appuient l'émergence de conflits d'appropriation dans les espaces publics ainsi que les stratégies qui se déploient afin d'y faire face et leurs impacts sur la cohabitation. Comme nous l'avons soulevé dans le premier chapitre, une majeure partie des recherches sur les dynamiques de cohabitation dans les espaces publics insistent sur l'action des planificateurs urbains et des urbanistes au détriment d'une vision portant sur les pratiques sociales des espaces publics par les différents usagers. Partant de ce constat, notre recherche vise à comprendre l'intérêt que constituent les espaces publics pour une diversité d'acteurs, afin de saisir pourquoi et comment des rapports de force s'y instaurent. Notre cadre théorique doit alors permettre d'illustrer dans sa confrontation à l'empirisme le sens des pratiques habitantes ainsi que les différentes formes de fermeture des espaces publics auxquelles elles peuvent aboutir.

Afin de vérifier l'hypothèse générale de notre recherche, il convient dans un premier temps de nous positionner dans le champ théorique qui entoure notre objet de recherche et de présenter les concepts sur lesquels notre démarche s'appuie. Notre travail étant d'inspiration géographique, l'espace, et en particulier l'espace social, constitue une clé de lecture pour comprendre la production des espaces publics, le sens de leurs usages ainsi que les processus de marginalisation

pouvant en résulter. Plutôt que de nous orienter vers des hypothèses purement sociologiques pour aborder la marginalité sous l'angle du déclassement, de la désaffiliation sociale ou des pannes de l'ascenseur social, nous privilégions une approche au cœur de laquelle se situent les usages de l'espace et les interactions sociales prenant forme dans l'espace même qu'elles participent à produire. Dans cette perspective, nous interrogeons le concept *d'habiter*, particulièrement riche pour saisir l'importance des pratiques sociospatiales d'un lieu ainsi que la projection des individus dans leurs espaces de vie. En effet, cette dimension de l'occupation des espaces publics est rarement prise en compte dans les analyses abordant l'exclusion, focalisant davantage sur des logiques mises en œuvre par les municipalités ou les urbanistes. Ainsi, en positionnant au centre de notre cadre d'analyse le sens des pratiques d'appropriation (pour les personnes sans-abri comme pour les riverains) et les mécanismes par lesquels ces dernières participent à la constitution ou à l'extension d'un « chez-soi », nous pourrions comprendre plus spécifiquement les conflits et les enjeux de cohabitation dans les espaces publics. L'articulation théorique qui suit vise ainsi à montrer comment l'appropriation d'espaces publics, relative à la pratique d'habiter d'un groupe, réduit les conditions propices à l'habiter d'autres groupes, notamment en limitant les possibilités de reconnaissance de soi dans l'espace et la constitution d'un « chez-soi ».

Les pages suivantes ont donc pour objectifs d'éclaircir ces concepts, d'en exprimer notre propre vision ainsi que leur articulation afin de dessiner le cadre de notre recherche. Le modèle théorique qui en découle doit donc nous permettre d'éclairer les mutations précédemment évoquées ainsi qu'offrir un cadre d'analyse à travers lequel interroger les conditions de la cohabitation dans les espaces publics.

2.1 Penser « l'espace social »

(...) l'idée d'un objet de société non spatial, comme celle d'un objet spatial uniquement spatial, sans aucune substance sociale, est une aporie (Lussault, 2007 : 40).

Il est nécessaire avant tout de clarifier notre posture épistémologique à l'égard de la théorie spatiale. L'espace, longtemps pensé comme substrat neutre, comme une simple étendue sur laquelle se développaient les sociétés, fut délaissé dans les sciences sociales. Or, à l'heure actuelle, il occupe une place de plus en plus centrale au sein de la théorie sociale, notamment depuis le tournant post-moderne où il devint un paradigme majeur de la pensée contemporaine, comme le temps le fut pour la modernité (Chivallon, 2000). Comme le rappelle Michel Lussault, la maîtrise des distances entre des réalités sociales et la gestion des placements sont au centre des activités des individus en société, au point que « l'existence serait (...) une action spatiale permanente » (Lussault, 2007 : 34). Parler d'espace social devient ainsi aujourd'hui commun à de nombreuses disciplines même si beaucoup d'auteurs font référence soit à l'espace soit à la société sans réellement tenir compte de cette imbrication, de cette unité qui caractérise finalement l'espace social. Il convient donc à travers un détour théorique d'illustrer pourquoi l'espace ne peut qu'être social.

2.1.1 Un bref retour sur les théories de l'espace

Longtemps considéré comme un simple contenant des pratiques sociales ou comme une projection de celles-ci, l'espace a été repensé au courant des années 1960-70 par des sociologues et des géographes, et la notion de *production sociale de l'espace* vise justement à sortir d'un dualisme entre espace et société. À cet égard, plusieurs auteurs se sont notamment intéressés aux modèles industriels et économiques pour décrire les transformations spatiales. Dans son ouvrage *La question urbaine*, Castells tente ainsi d'interpréter les formes spatiales à partir de la structure sociale et en particulier des rapports entre « forces productives, classes

sociales et formes culturelles (dont l'espace)» (Castells, 1972 : 19). Cette démarche théorique induit l'idée selon laquelle l'espace ne serait pas une page blanche sur laquelle s'inscrirait la société, mais plutôt un « produit matériel, en relation avec d'autres éléments matériels – entre autres, les hommes, qui entrent eux-mêmes dans *des rapports sociaux déterminés*, qui donnent à l'espace (...) une forme, une fonction, une signification sociale » (Castells, 1972 : 152). Ce qui signifie qu'il n'y aurait « pas de théorie de l'espace qui ne soit partie intégrante d'une théorie sociale générale, même implicite » (Castells, 1972 : 153) et que l'espace serait alors « une forme sociale particulière » (Castells, 1972 : 164). S'inscrivant dans une approche structuralo-marxiste et focalisant principalement sur l'influence de la structure sociale de production, Castells suggère que la production, la consommation et l'échange constitueraient les principales forces productrices de l'espace. Différents auteurs nord-américains se sont également appuyés sur les modèles industriels et le capitalisme dans leurs analyses de l'espace (Harvey, 1973 ; Smith, 1984). Pour sa part, David Harvey utilise le terme de « created space » pour définir ces nouvelles formes spatiales induites par les forces capitalistes, et se substituant progressivement à l'espace effectif, « created space comes to dominate effective space as a consequence of the changing composition of capital » (Harvey, 1973 : 310). Dans cette perspective, Smith considère le développement historique du capitalisme comme l'évolution de l'espace absolu à l'espace relatif, le déterminant principal de la production de l'espace en étant le processus d'accumulation du capital (Smith, 1984). L'espace serait alors selon ces auteurs l'expression des relations entre travail et capital, au sens où la force capitaliste doit produire l'espace de manière à favoriser la circulation et l'accumulation de ce capital. De fait, cette approche, intéressante en tant qu'essai de théorisation de l'espace capitaliste, tend néanmoins à masquer les composantes de l'espace vécu, ainsi que la place de l'individu dans la production de l'espace. En se focalisant sur les mutations urbaines associées au régime fordiste et sur une vision néomarxiste de l'espace, ces travaux ont en effet souvent passé sous silence le rôle de l'espace sur les pratiques sociales, ainsi que

l'importance des actions individuelles et collectives dans la production des espaces de vie.

C'est notamment dans la pensée lefebvrienne – qui a pourtant influencé les auteurs évoqués dans le paragraphe précédent et la géographie radicale nord-américaine – qu'un spectre plus large de forces influant la constitution spatiale des sociétés est intégré. Cette idée est en l'occurrence transversale à l'affirmation selon laquelle « l'espace (social) est un produit (social) » (Lefebvre, 2000 : 39). Cette réflexion s'appuie en particulier sur l'idée d'une triplicité de l'espace, basée sur les pratiques spatiales, sur l'espace représenté ainsi que sur l'espace de représentation. Pour reprendre les termes de l'auteur, la *pratique spatiale* associe dans « l'espace perçu la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité urbaine (les parcours et réseaux reliant les lieux de travail, de la « vie privée », des loisirs) » (Lefebvre, 2000 : 48). Il s'agit donc des pratiques quotidiennes de l'espace par les usagers. Les *représentations de l'espace* correspondent à « l'espace conçu, celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates « découpeurs » et « agenceurs » (...). C'est l'espace dominant dans une société (un mode de production) » (Lefebvre, 2000 : 48-49). Enfin, les *espaces de représentations* référerait à :

[...] l'espace *vécu* à travers les images et symboles qui l'accompagnent, donc espace des « habitants », des « usagers » (...). C'est l'espace dominé, donc subi, qui tente de modifier et d'approprier l'imagination. Il recouvre l'espace physique en utilisant symboliquement ses objets. De sorte que ces espaces de représentations tendraient (...) vers des systèmes plus ou moins cohérents de symboles et signes non verbaux (Lefebvre, 2000 : 49).

Autrement dit, Lefebvre défend l'idée selon laquelle l'espace est produit par l'ensemble des relations sociales qui l'animent, par les symboles qui le parsèment et par la planification dont il est l'objet. Et ce serait finalement à travers l'espace que se matérialiseraient et se reproduiraient les rapports sociaux, « abstractions concrètes, (ils) n'ont d'existence réelle que dans et par l'espace. *Leur support est spatial* » (Lefebvre, 2000 : 465).

Dans la construction d'une théorie sur l'espace social, l'apport de Ledrut fut également important. Niant la conception de l'espace comme simple contenant

des relations sociales, il affirme que « l'espace est ce à travers quoi nous existons, c'est-à-dire nous sommes en relation » (Ledrut, 1976 : 11). Pour lui, l'espace renvoie à la configuration qui découle des interactions sociales, « l'espace est produit dans la mesure où *des relations qui s'établissent créent l'espace* » et en déterminent la structure » (Ledrut, 1976 : 11-12). Produire l'espace, c'est donc pour une société « créer une *configuration spécifique de coexistence* » (Ledrut, 1976 : 358), la coexistence étant considérée comme l'ensemble des relations sociales vécues qui caractérisent une culture, aussi bien dans les rapports à l'autre que dans les rapports de production. C'est justement en raison de la force de ces liens entre espace et social que l'on ne peut « séparer l'espace de son contenu » (Ledrut, 1976 : 11). L'espace se produit donc par l'ensemble des relations sociales, qui n'ont lieu qu'à travers l'espace, ainsi que par les usages qui en sont faits et qui le qualifient, lui donnant sens et fonction. Intégrant le sens que les individus lui donnent, Ledrut insiste particulièrement sur l'importance des représentations de l'espace, la « production de l'espace, c'est la production *d'un système de référence des relations, qui est vécu et représenté* » (Ledrut, 1976 : 359). S'interroger sur « l'Espace social, c'est s'interroger sur l'Espace sensible, sur l'Espace vivace, et non sur les apparences mortes de l'Espace » (Ledrut, 1976 : 360). Finalement, Lefebvre comme Ledrut rompent avec la dualité traditionnelle d'analyse qui sépare les théories sur l'espace et les théories sociales. Notamment pour analyser la ville, l'on ne peut la réduire à des tracés et des plans tandis que « le politique est enraciné dans l'espace et que les rapports sociaux n'existent pas en dehors de l'espace et du temps » (Ledrut, 1976 : 361). En effet, comme le signale Giddens (1987 : 434), les « activités humaines « prennent place » *via* une appropriation et une transformation de la nature, comme en témoigne de façon non équivoque l'environnement créé des villes modernes ». En intégrant à leur théorie les pratiques quotidiennes et routinières, ces auteurs incluent donc l'individu comme acteur dans la production de l'espace.

Les interactions permanentes et les influences réciproques entre espace et sociétés semblent donc désormais reconnues dans les écrits scientifiques. Guy Di Méo a beaucoup œuvré pour mettre de l'avant la dialectique entre l'espace et la

société et réunifier ces dimensions longtemps séparées dans l'analyse. Dans cette conception, l'espace est produit et moteur à la fois, et la « thèse dialectique de la production sociale de l'espace se fond avec celle de l'unité consubstantielle du social et du spatial, rejetant et abolissant tout spatialisme » (Di Méo, 1991 : 51). Car si l'espace est le produit des activités humaines, cet *espace produit* intervient en retour « sur les manières d'agir et de penser » (Authier et Grafmeyer, 2008 : 28). C'est alors que l'*espace produit* peut devenir un cadre relativement contraignant pour les différents occupants, à l'image des séparations territoriales héritées ou des structures de répartition des groupes sociaux qui continuent d'avoir des impacts sur la vie des citoyens. Ainsi, l'espace produit contraint ou oriente certaines actions, mais il fournit également les moyens de l'action, il est mis en jeu dans les dynamiques d'interaction (Giddens, 1987) comme dans les rapports de force entre groupes sociaux.

Ces liens entre société et espace deviennent donc centraux dans de nombreuses approches visant à expliquer les inégalités sociales, à l'instar de la géographie sociale française (Di Méo, 1999 ; Ripoll et Veschambre, 2006 ; Séchet, 2006), qui analyse les interactions sociales ainsi que les rapports de forces symboliques qui produisent l'espace. Ce sont, selon ces auteurs, des enjeux de pouvoir, des luttes pour l'espace qui organisent les interventions spatiales ainsi que les politiques urbaines. Les tenants de cette approche jugent nécessaire de questionner la « dimension spatiale du social », ils portent donc un intérêt particulier aux rapports à l'espace, à l'appropriation et non plus seulement à l'espace comme un objet donné et figé. L'approche dimensionnelle permet de s'abstraire de la pensée spatialiste et révèle notamment la pertinence de la géographie sociale à explorer les « articulations entre imaginaires, sociétés et territoires » (Séchet et Veschambre, 2006 : 14). Raisonner en terme de « dimension spatiale » permet ainsi de « dépasser la fausse symétrie espace/société, d'éviter le piège de la réification de l'espace et d'affirmer clairement sa nature sociale » (Veschambre, 2006 : 218). De portée critique, cette approche discerne les inégalités d'accès et d'usage de certains espaces entre des groupes qui peuvent jouir à leur guise d'un territoire conçu par eux-mêmes à leur

image tandis que d'autres sont assignés à occuper certains territoires stigmatisés. L'espace est alors considéré comme un outil de valorisation sociale, comme un attribut permettant de se situer dans une certaine hiérarchie sociale. Il s'agit finalement de saisir la construction des relations à autrui dans l'espace, et :

[...] plus précisément dans les lieux en tant qu'espaces d'identité et de reconnaissance, comment se structurent les groupes sociaux, comment se reproduisent les positions sociales, comment les rapports de domination se jouent dans la dimension spatiale de politiques publiques (Séchet et Veschambre, 2006 : 10).

Ce détour théorique – malgré le fait qu'il mette également de l'avant des divergences dans l'appréhension de l'espace – révèle la pluralité des dynamiques relatives à la production de l'espace. Cela permet ainsi de saisir la consubstantialité du social et du spatial, les interactions permanentes qui structurent l'ensemble ainsi que l'importance des représentations, et du sens que les pratiques sociales donnent à l'espace. Cependant, malgré le reflux d'une vision de l'espace comme surface neutre et l'intégration théorique de l'espace géographique comme découlant davantage des interactions sociales, la dimension ontologique de l'espace apparaît souvent négligée dans ces différentes approches. Or, l'interactivité entre la subjectivité de nos mondes intérieurs et la matérialité du monde extérieur nous semble fondamentale à intégrer pour saisir concrètement le sens des usages de l'espace ainsi que pour penser l'habiter. La théorie de la forme urbaine, la conception de l'espace élaborée par la géographie structurale, en parvenant à lier une approche phénoménologique aux enjeux sociopolitiques, nous semble alors répondre à cette exigence. Bien qu'il ne s'agisse pas d'appliquer telle quelle cette théorie à notre travail de thèse, cette approche nous paraît particulièrement pertinente pour analyser les espaces publics et expliquer leur attractivité et les usages sociaux dont ils sont l'objet. Il mérite donc que l'on s'attarde sur cette théorie de l'espace géographique et les voies qu'elle ouvre afin d'en extraire des concepts structurants pour notre recherche. Nous proposons ainsi d'inscrire nos réflexions dans cette visée épistémologique afin de structurer un cadre conceptuel permettant d'appréhender les pratiques citoyennes des espaces

publics au prisme de l'habiter ainsi que les conflits d'appropriation pouvant en découler.

2.1.2 La dimension positionnelle de l'espace

Vivre, c'est passer d'un espace à un autre, en essayant le plus possible de ne pas se cogner (Perec, 2000 : 16).

Si l'espace est ce à travers quoi les êtres humains sont en relation, il se définit « à ses fondements par la continuité et la séparation, l'ordre, le voisinage et l'entourage », il est donc également ce qui « contient et relie les lieux de l'action » (Pellegrino, 1994 : 14). Intégrer la dimension positionnelle de l'espace devient donc nécessaire pour comprendre comment s'articulent structuration des espaces urbains et rapports sociaux. Les réflexions qui suivent visent alors à éclairer l'importance des positions dans l'appréhension humaine de l'espace, et à fournir des clés d'analyse pour l'interprétation de la cohabitation dans les espaces publics.

2.1.2.1 La géographie structurale et l'idée d'une structure morphologique abstraite

Développée depuis plusieurs décennies sous l'impulsion de Gilles Ritchot et poursuivie par divers auteurs (Desmarais, 1992 ; Mercier, 1992 ; Hubert, 1993 ; Parazelli, 1997), la géographie structurale élabore une théorie de la forme urbaine, dont l'objectif est de rendre compte des règles à partir desquelles découle la structuration de l'espace habité par l'homme. Le parcours structural vise notamment à illustrer les différents niveaux à travers lesquels se structure l'espace, depuis les significations profondes jusqu'aux formes architecturales concrètes. Il s'agit de « concevoir un niveau d'organisation abstraite sous-jacent à celui des formes architecturales observables » (Desmarais, 1992, 255) et de penser l'espace géographique comme :

[...] un système de discontinuités qualitatives qui se situe à l'interface d'un niveau observable de surface, celui des formes architecturales concrètes, et d'un niveau profond non observable, comprenant des significations symboliques dont l'essence est non spatiale (Desmarais, 1992 : 254).

Ce sont en particulier ces significations symboliques qui jouaient un rôle fondamental dans la structuration de l'espace puisqu'elles déclenchent des désirs d'appropriation chez les individus, instaurant alors des rapports de force entre ceux qui possèdent le contrôle de leur mobilité et ceux qui sont contraints par la mobilité des premiers.

Or, pour saisir l'intérêt de cette approche, il faut garder à l'esprit qu'elle « porte sur la possibilité de déterminer un lieu comme objet d'intention politique, c'est-à-dire sur une phénoménologie de la position dans l'organisation géographique » (Hubert, 1993 : 19). Dans cette perspective, les auteurs s'éloignent d'une vision classique des rapports humains-société basée généralement sur une conception utilitariste. Plutôt que de renvoyer dos à dos l'homme et la nature sans s'intéresser à cette dissociation, ils souhaitent expliquer la genèse de ce rapport :

Au lieu de postuler qu'à l'origine l'être humain transforme la nature à des fins utiles et que, par conséquent, il produit des établissements qui répondent de fonctions utilitaires, la géographie structurale suppose que la relation de l'homme à la nature est *à priori* frappée d'un interdit (Desmarais et Ritchot, 2000 :16).

Cet *interdit de propriété* s'interposerait ainsi *à priori* entre l'homme et la nature et empêcherait toute prise de possession immédiate. Il ne se résume pas aux règles juridiques instaurées par les sociétés afin de réguler leurs accès aux territoires, et qui varient selon les cultures et au long de l'histoire, mais se manifeste de manière universelle comme l'instauration de la séparation entre l'homme et la nature. L'interdit de propriété « est la condition de possibilité de l'appropriation, de la transformation et de l'utilisation des ressources du monde extérieur » (Desmarais et Ritchot, 2000 :17). Spatialisé autour de certains lieux privilégiés, il favoriserait l'émergence des singularités humaine et naturelle, et de leur distinction. Pour illustrer cette notion, la géographie structurale s'appuie sur l'idée de vacuum. Ce dernier symbolise en quelque sorte un centre sacré, à l'origine de regroupements de population, et renverrait aux « procédures de médiation qui explicitent le sens qu'une société entretient avec son milieu géographique » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 64).

Lorsqu'ils évoquent le vacuum, Desmarais et Ritchot remontent aux premiers stades de l'homínisation, lorsque les membres d'une collectivité, « au lieu de rivaliser entre eux dans une violence réciproque de tous contre tous, désignent un seul rival pour l'isoler et l'éliminer dans une violence victimaire de tous contre un » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 18). De fait, dès lors que les « cadavres cessent aussitôt d'être abandonnés comme de simples rebuts » et que l'inhumation de la victime sacrificielle est divinisée et ritualisée, le stade de l'homínisation serait franchi. Par ailleurs, en spatialisant et en monumentalisant la sépulture de la victime dans un lieu spécifique (le vacuum), cette violence victimaire engendrerait le sacré comme une « dimension originelle de l'organisation du monde et de l'espace habité ». Ce vacuum, ainsi établi, deviendrait alors réservé à une tierce instance, garante de l'interdit de propriété (Desmarais et Ritchot, 2000 : 19).

Les significations symboliques investies dans le vacuum découleraient donc de cette instance tierce, d'une autorité « représentant la Loi de la vie collective » (Parazelli, 1997 : 158), et prenant la figure d'un Autre, qui « n'existe pas », mais dont « la parole a force de loi anthropologico-politique et dicte les conditions sociopolitiques des rapports entre l'homme et les ressources du milieu extérieur par la fonction dogmatique que la règle exerce sur les sujets » (Parazelli, 1997 : 158-159). Ce Tiers asymétrique peut constituer une instance politique associée à un pouvoir religieux, à des héros ou à des rois, et incarnée par des chefs d'État ou des gouvernements. Pour Desmarais et Ritchot (2000 : 64), cette instance tierce :

[...] garantit la règle de propriété qui surdétermine les rapports entre les sujets et les objets. Elle assume ce faisant les valeurs anthropologiques investies dans les vacuums, tout en contrôlant leur propagation dans les positions des écoumènes environnants¹.

¹ Lorsque cette instance tierce n'existe pas, les valeurs restent à l'état d'« affects inexprimables » ou de pulsions. Son existence participe alors d'une « conversion figurative qui investit les prégnances affectives dans les vacuums » qui deviennent « « objets de désir » qui manipulent figurativement des « sujets de méconnaissance » esthétiquement affectés. Les sujets s'approchent des vacuums avec retenue. Ils sont fascinés par le sublime qui les attire et les repousse à la fois » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 67).

Le vacuum devient ainsi un objet spatial dont « la dynamique interne assure l'actualisation des valeurs anthropologiques en espace géographique » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 64). Dès lors qu'ils apparaissent, les vacuums brisent l'homogénéité de l'espace et y instaurent des différenciations qualitatives. Les significations symboliques investies dans les vacuums deviennent alors des enjeux de quête pour les sujets (Desmarais et Ritchot, 2000). Comme le précisent Desmarais et Ritchot (2000 :22) :

Le vacuum est dynamisé par des processus antagoniques de nature anthropologique et politique :

- i) le vacuum fonctionne comme une forme prégnante *attractive* dont les significations axiologiques suscitent le rassemblement des sujets à l'intérieur de son voisinage. S'y déroulent des rituels célébrant la fondation du lien social ;
- ii) le vacuum fonctionne aussi comme une forme prégnante *répulsive*. L'interdit d'établissement permanent provoque une dispersion des sujets hors de son voisinage, dans un écoumène permis et réservé aux activités profanes. Le vacuum se trouve ainsi à la source de la prise en charge politique de la mobilité des sujets dans l'espace géographique.

De fait, cet interdit spatial met de l'avant le fait que certaines positions peuvent être appropriées tandis que d'autres sont interdites à l'établissement permanent des individus². C'est justement cet interdit spatial qui serait l'un des éléments originels de l'investissement humain de l'espace, car les trajectoires qu'il induit et les conflits de mobilité que ces dernières peuvent occasionner instaurent des discontinuités qualitatives, catégorisant et différenciant des domaines colocalisés et leur attribuant ainsi certaines valeurs. Ce serait donc une différenciation politique des écoumènes en fonction de l'appropriation de certaines positions par des acteurs possédant le contrôle de leur mobilité et l'attribution d'autres pour ceux qui ne possèdent pas ce contrôle, qui précéderait leur occupation concrète. Ce serait notamment de cette « structuration morphologique abstraite » que découleraient l'organisation et l'édification des formes architecturales et urbaines. L'existence de cette structure abstraite

² Hubert précise que c'est justement cette limitation qui apporte au sujet la conscience de sa propre liberté, car on ne peut qu'avoir une « intuition négative de la liberté » (Hubert, 1993 : 127).

renverrait alors à une organisation sous-jacente aux formes architecturales concrètes et qui s'incarnerait dans celles-ci :

Les formes concrètes de l'établissement humain acquièrent un sens grâce à leur position dans ces domaines colocalisés. Les formes concrètes relèvent d'une structure morphologique abstraite où c'est l'emplacement lui-même qui est anthropologiquement et politiquement signifiant (Desmarais, 1992 : 258).

Parazelli (1997) évoque l'image de l'échiquier pour décrire cette structuration abstraite de l'organisation et de l'investissement de l'espace géographique, et l'importance stratégique que revêtent certains emplacements par rapport à d'autres. Certains emplacements vides peuvent en effet s'avérer stratégiques à s'approprier, notamment par leurs positions et leurs relations à d'autres emplacements.

Cette vision s'appuie en particulier sur l'importance des discontinuités, « l'ensemble de ces discontinuités qui articulent les différents domaines de l'espace est la structure de l'organisation géographique » (Hubert, 1993 : 15). Cependant, si ces discontinuités existent et émergent au niveau de surface des formes concrètes, c'est qu'elles sont perçues et découlent d'une expérience humaine. Ce que soulève donc la théorie de la forme urbaine, c'est l'importance de la perception des formes et de cette double dimension, objective et subjective, de l'espace :

Grâce aux formes qu'il rencontre dans le relief ou dans les réalisations humaines, le sujet y trouve des points de repère qu'il peut se représenter sur la carte. Il s'y heurte aussi à des obstacles matériels, à des normes sociales ou à des règlements juridiques. Mais l'espace géographique est en même temps l'espace abstrait où le sujet a l'expérience du monde habité et où il construit des représentations de ce monde concret et de son organisation (Hubert, 1993 : 13-14).

À la croisée du subjectif et de l'objectif se situent donc les discontinuités géographiques, occupant une place majeure dans l'explication du fait géographique, et renvoyant de ce fait à la vision leibnizienne de l'espace : « la géographie structurale considère la représentation topologique de l'espace comme étant la forme ontologique de l'espace géographique » (Parazelli, 1997 : 154). Par

conséquent, les positions sont d'une importance particulière au sein de la structuration spatiale, car cette représentation topologique renvoie à :

[...] la reconnaissance de formes hétérogènes au sein d'une hiérarchie de voisinages déterminant des positions relatives. Elles sont relatives, car leur valeur (degré de permanence) est différenciée par leur potentiel d'attractivité et de répulsivité (Parazelli et Robitaille, 2012 : 296).

2.1.2.2 L'espace, à la croisée du subjectif et de l'objectif

Dans ce flamboyant silence parmi les pierres régnait une terreur panique. Le monde semblait n'être plus que la face extérieure d'un certain comportement intérieur et pouvoir être confondu avec celui-ci. Mais le monde et le moi n'étaient point solides ; c'étaient des échafaudages bâtis sur des profondeurs, s'aidant mutuellement à sortir de l'informe (Robert Musil, L'homme sans qualités, Vol II, p.684).

Le sens dont sont chargées les positions participe alors à l'élaboration des rapports à l'autre et aux processus de construction identitaire. C'est ainsi que certaines positions acquièrent une attractivité, instaurant des rapports de force pour leur appropriation et renforçant la stabilité des discontinuités spatiales. Les tenants de la géographie structurale s'appuient sur les écrits de René Thom pour intégrer les concepts de prégnance et de saillance comme constitutifs d'une position, et notamment de son attractivité ou de sa répulsivité. Selon René Thom, les saillances et les prégnances soulignent l'importance des formes dans l'expérience humaine. Une saillance est selon cet auteur « liée à la perception d'une discontinuité qualitative (...) » (Thom, 1991 : 65) dans le continuum spatiotemporel, qui constituerait notre expérience primitive. Afin d'illustrer ce qu'est une saillance, il donne l'exemple d'une sonnette dans un océan de silence ou de la présence d'un tableau dans notre champ perceptif et la définit comme suit : « j'appelle donc forme saillante toute forme qui se sépare de son fond continu par

une frontière parfaitement nette et bien définie. Et j'appelle saillance le caractère correspondant » (Thom, 1991 : 66). La saillance est donc associée au caractère distinctif d'une forme tandis que la prégnance renverrait davantage à la capacité d'une forme d'attirer ou de repousser, et serait liée à l'interprétation biologique de la saillance, construite dans le temps long, à l'inscription profonde dans le psychisme du sujet. Thom se rapporte notamment, chez les animaux, aux proies, aux prédateurs ou aux partenaires sexuels. Pour illustrer son propos, il réfère à l'animal affamé, qui à la vue d'une proie va se mettre en chasse et l'attaquer, ce qui renvoie à une prégnance attractive. Tandis que l'animal qui fuit face à son prédateur y voit une prégnance répulsive. Il est donc «très important de faire la distinction entre l'aspect proprement saillant, qui est lié à la discontinuité intrinsèque de la forme, et l'aspect prégnant, qui est lié au départ, en principe, à une interprétation biologique, c'est-à-dire à une « signification » biologique » (Thom, 1991 :68). Certaines formes saillantes sont alors investies de prégnance, laquelle peut se diffuser à partir de ces saillances :

On a donc des formes-sources qui, en quelque sorte, rayonnent de prégnance, émettent de la prégnance. Cette prégnance va investir d'autres formes saillantes, lesquelles pourront éventuellement ré-investir, ré-émettre cette prégnance et investir d'autres formes saillantes et ainsi de suite. Il faut donc voir la prégnance comme une espèce de schéma propagatif émanant de formes-sources et investissant d'autres formes saillantes (Thom, 1991 :75).

Dès lors que nous les associons à des positions, les concepts de saillance et de prégnance soulignent l'importance de l'appréhension typiquement humaine des formes et la dimension ontologique de cet enjeu géographique qu'est l'investissement de l'espace.

Dans une perspective similaire, Augustin Berque a développé une approche théorique particulièrement pertinente pour y intégrer cette dimension ontologique. Car, pour cet auteur, « la géographicit  de l' tre, en effet, ce n'est autre que la relation par laquelle la chose  tendue est si peu  trang re   la chose pensante, qu'elle participe de son  tre m me » (Berque, 2009 : 16), postulat qui nourrit sa r flexion sur l' coum ne. Ce dernier renverrait notamment   la relation de l'homme   l' tendue terrestre, une relation «   la fois  cologique, technique et

symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre » (Berque, 2009 : 17) qui implique tant une influence de l'espace dans lequel vient l'homme que la transformation de ce dernier, « dans l'écoumène, le lieu et la chose participent l'un de l'autre. Dans un espace abstrait, en revanche, la chose peut être située ici ou ailleurs, cela n'affecte pas son être » (Berque, 2009 : 25-26). Ce qui met de l'avant l'appréhension typiquement humaine de l'écoumène :

Ce qui anime l'écoumène est en fait une mouvance proprement humaine ; à savoir que, dans un enfantement qui dura plusieurs milliers de siècles, elle est sortie de notre propre chair. Elle est la *trajection de notre corporéité dans les choses de notre milieu* – ces choses matérielles ou immatérielles qui depuis lors nous sont tout aussi nécessaires, pour être et vivre humains, que nous l'est notre propre corps (Berque, 2009 : 157).

Cette dynamique révèle ainsi la dimension ontologique de l'expérience de l'espace et de l'investissement humain de ce que Berque appelle le « milieu »;

Un milieu se manifeste en effet comme *un ensemble de prises avec lesquelles nous sommes en prise* : des ressources et des contraintes, des risques et des agréments que la réalité comporte dans la mesure où elle nous comporte aussi, et où nous les prenons comme tels ; qui ne sont ni vraiment des objets physiques, puisqu'ils n'existent qu'avec nous, ni vraiment des phénomènes subjectifs, puisque leur vérité s'ancre dans les choses. Bref, ce sont des réalités mésologiques : ni l'en-soi de la physique, ni le pour-soi de la psychologie, mais l'*avec-soi* d'un potentiel qui se réalise dans la relation d'une société à l'espace et à la nature (Berque, 1990 : 103)³.

La notion de « médiance » permet de soulever l'importance des liens entre l'espace et l'être, entre le matériel et le subjectif, et plus particulièrement de cette dialectique constitutive de l'espace :

Si la réalité qui nous entoure est trajective, c'est bien parce qu'elle est structurellement investie par notre médiance. Elle n'existe que sous ce rapport, et nous-mêmes n'existons que dans cet investissement, qui constitue notre corps médial (Berque, 2009 : 206).

³ Ces prises n'existent que donc qu'à travers notre propre présence et nos propres représentations, et renvoient de fait aux concepts de prégnance et de saillance. Intégrer la dimension ontologique de l'espace devient ainsi nécessaire pour comprendre comment interagissent les hommes dans leur espace, mais également comment ils lui donnent sens. Cela confirme également l'intérêt de penser l'espace comme une structure de positions.

Berque insiste donc sur les réelles interactions qui existent entre l'espace et l'humain, dépassant les déterminismes qui font soit de l'homme et de ses représentations une adaptation à l'espace, soit de l'espace le produit des interactions et des agissements des hommes (Monnet, 1999).

Pellegrino confirme ces propos lorsque qu'il place le rapport perceptif aux objets avant l'existence de l'espace : « il n'y a pas d'espace en soi, l'espace étant la forme de notre préhension des objets qui nous sont extérieurs » (Pellegrino, 1994 : 16). Cela souligne l'importance des liens entre subjectif et objectif dans l'appréhension de l'espace, entre la matérialité de l'objet et le sens qui lui est attribué:

La synthèse spatiale s'interpose dans un jeu d'espaces entre la forme contenue et la forme exprimée, jeu de voilements et de dévoilements ; l'espace, qui est relation avant d'être quantité, s'insinue entre expressions et contenus et ce d'autant plus largement qu'il peut être lui même une forme d'expression (Pellegrino, 1994 : 14).

Or, c'est bien sa position qui permet à l'individu de différencier les objets extérieurs et de les percevoir, « cette offre est possible dans un espace d'objets où seules sont distinctives leurs positions respectives » (Pellegrino, 1994 : 15). C'est pourquoi « la perception spatiale de la réalité matérielle des choses ne porte pas seulement sur leurs ressemblances iconiques, mais sur leurs voisinages topiques » (Pellegrino, 1994 : 15).

Ces différents auteurs insistent donc sur l'importance de penser l'espace comme résultant des interactions entre la subjectivité des individus et la matérialité de l'environnement qui les entoure. L'espace apparaît alors avec la reconnaissance de discontinuités qualitatives (Desmarais, 1992) entre des positions valorisées et recherchées par plusieurs groupes sociaux, et dont les dimensions symboliques peuvent être particulièrement fortes, tant au niveau identitaire qu'au niveau marchand et politique. Les significations symboliques spatialisées dans les différentes positions favoriseraient ainsi l'attractivité et le désir d'appropriation ou la répulsivité selon les interprétations et les aspirations des individus.

2.1.2.3 Le contrôle politique des mobilités

L'espace serait donc constitué de multiples positions investies de significations symboliques que les individus interprètent constamment et intègrent à leur parcours de vie (Parazelli, 1997). Le concept de position devient alors central pour comprendre les stratégies d'appropriation et la production des espaces publics. Lorsque Hubert définit les organisations géographiques comme « productrices de relations dans l'espace », il suggère qu'elles « permettent de définir des positions relatives : elles sont donc aussi des référentiels relatifs » (Hubert, 1993 : 38). Au point que pour cet auteur la position n'est plus une simple mesure géométrique, mais « un véritable phénomène » (Hubert, 1993 : 39). En s'inspirant de Ratzel, il montre que loin d'être la localisation abstraite d'un lieu, une position est le résultat de phénomènes de mobilité et de représentations, et « intervient dans l'existence de l'être géographique » (Hubert, 1993 : 39). De fait, cette vision positionnelle implique également la notion de différenciation, de catégorisation de l'espace géographique selon une «topologie des places» (Desmarais, 1992 : 258). La « position » dépasse donc la simple localisation spatiale ou le lieu, pour se définir en perspective d'autres positions et des discontinuités qui parsèment l'espace :

Le concept de position se distingue de celui de lieu. Un lieu est une partie indéterminée de l'espace géographique, tandis qu'une position est la détermination géographique de ce lieu. Elle est ce par quoi tel lieu se distingue qualitativement et acquiert une identité géographique (Hubert, 1992 : 279).

Nous comprenons ainsi comment, selon l'attractivité des positions, des rapports de pouvoir s'immiscent dans la structuration de l'espace et dans l'investissement de certaines positions. Comme l'exprime clairement Desmarais :

L'acte d'appropriation territoriale transforme le statut de l'espace géographique. Cet espace n'est plus seulement naturel, mais il devient un espace culturel, dans la mesure où l'acte d'appropriation est conditionné par un désir de se joindre à des domaines spatiaux investis de valeurs anthropologiques. Ce désir déclenche des trajectoires de mobilité (Desmarais, 1995 : 63).

Ce désir d'appropriation de certaines positions met donc en jeu des mobilités et des trajectoires, souvent conflictuelles, desquelles découle une différenciation qualitative des positions. Le contrôle politique de ces mobilités devient de fait fondamental dans la structuration de ces trajectoires et dans l'appropriation des positions. En effet :

Selon que le sujet possède, pendant sa trajectoire spatiale, le contrôle de sa mobilité ou qu'il en est dessaisi au profit de ses semblables, la trajectoire débouche selon Ritchot, sur une « appropriation réfléchie » de l'espace géographique ou sur une « attribution transitive (Hubert, 1993).

C'est en ce sens que Ritchot a développé une distinction entre nomades et sédentaires. C'est notamment ce double processus sédentarisation / nomadisme qui serait à l'œuvre dans l'établissement humain, la sédentarisation renvoyant à des individus dépossédés du contrôle de leur mobilité et le nomadisme à des individus en possession du contrôle de leur mobilité et du choix des lieux où s'installer. Le pouvoir, détenu par les « nomades sélectifs » de se déplacer devenant « ainsi corrélatif d'un pouvoir de fixer les autres dans l'espace » (Hubert, 1993 : 153). Renvoyant à la distinction entre le nomadisme et la sédentarité, la régulation des mobilités peut être alors endorégulée ou exorégulée. Le type de régulation, ainsi que sa directionnalité, participerait selon Ritchot à définir quatre types de trajectoires ; le rassemblement, la concentration, l'évasion et la dispersion (cf Figure 2-1).

Ainsi, « les domaines engendrés par des trajectoires qualitativement différentes reçoivent les propriétés des trajectoires et l'espace est ainsi catégorisé par le déploiement de ces discontinuités qui font émerger une structure abstraite »⁴

⁴ Pour exprimer cette catégorisation, les auteurs de la géographie structurale renvoient à la différence urbain / rural. Loin de renvoyer aux définitions démographiques classiques, cette distinction insiste davantage sur la différenciation des positions par les mobilités et les trajectoires et la valorisation dont elles font l'objet. La géographie structurale soutient notamment « que l'endorégulation est « urbaine » tandis que l'exorégulation est « rurale » (...). L'urbain correspond ainsi aux positions appropriées par les nomades sélectifs (rassemblement et évasion), alors que le rural correspond aux positions attribuées aux sédentaires et aux nomades résiduels (concentration et dispersion). Puisque les centres sont polarisants et les périphéries diffusantes, et puisqu'il y a de l'urbain diffusant et du rural polarisant, il y a de l'urbain à la campagne (du tourisme d'évasion, des fronts de villégiatures) comme du rural en ville (des faubourgs artisans et ouvriers, des flots industriels) » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 26).

(Hubert, 1993 : 159). Cela témoigne ainsi de la dimension dynamique de cette dernière :

La limitation d'une trajectoire ne peut être due qu'au conflit qu'elle entretient avec d'autres trajectoires. Ces conflits dynamiques génèrent le déploiement de discontinuités qualitatives organisant abstraitement l'espace géographique naturel en domaines d'établissement culturellement différenciés selon le contrôle politique qui qualifie les trajectoires (Desmarais, 1995: 64).

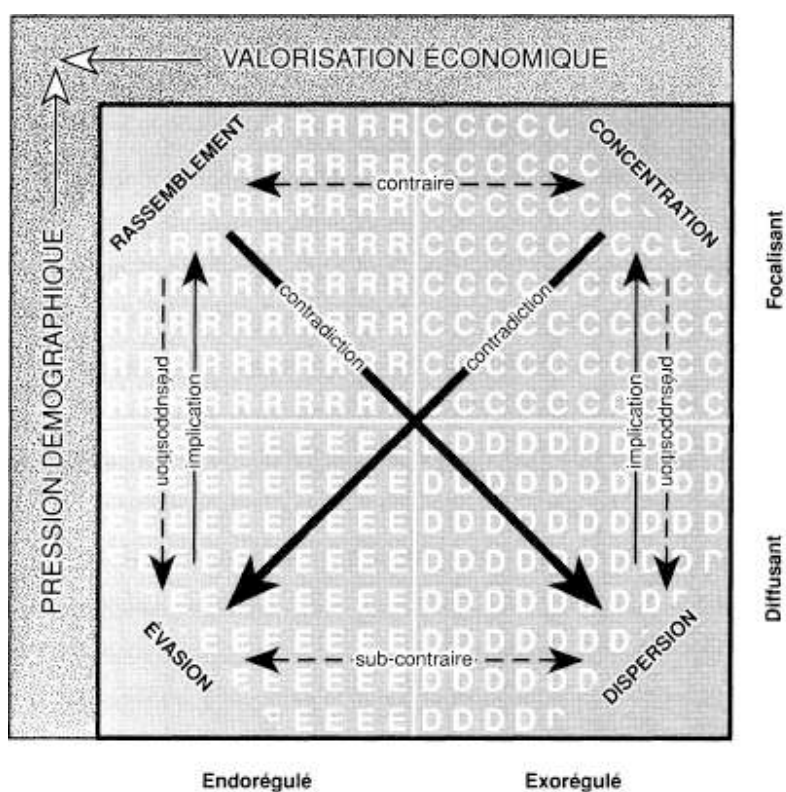


Figure 2.1 Qualités d'occupation spatiale: valeurs positionnelles et facteurs externes

Source : Ritchot, 1992: 197

En interprétant les mobilités comme les possibilités d'appropriation d'une position désirée, nous comprenons l'importance pour les individus d'en posséder le contrôle. Mais cela permet également de saisir comment les formes d'appropriation mises en œuvre par différents groupes dans les espaces publics

participent à la différenciation des positions qu'ils constituent tout en créant des conflits et en limitant les mobilités d'autres groupes.

2.1.3 Conclusion

Cette explicitation de notre posture épistémologique permet donc de saisir comment les discontinuités des positions et des formes spatiales ainsi que l'existence de prégnances n'existent qu'à travers notre présence, et souligne l'importance de l'intuition humaine des phénomènes géographiques (Hubert, 1993). L'expérience de l'espace met donc en jeu une dimension ontologique qu'il est important d'intégrer à notre réflexion pour comprendre comment interagissent les êtres humains dans l'espace, mais également comment ils lui donnent sens et l'habitent. Or, tout un contrôle des références topologiques régule les formes primaires de l'investissement humain de l'espace, et soulève la nécessité de saisir ce qui peut rendre pour certains les appropriations inabouties ou les prégnances attractives d'une position inatteignables. Cela laisse notamment entrevoir les rapports sociaux de pouvoir qui se jouent à travers l'espace et les inégalités qu'ils peuvent induire. Afin de comprendre comment certaines formes d'exclusion peuvent apparaître à l'encontre des personnes marginalisées au sein de la production des espaces publics, il nous semble alors pertinent de tenir compte des conditions de l'investissement des positions sociospatiales et de ce jeu sur les références topologiques. Dans cette optique, les préceptes épistémologiques de la géographie structurale nous apparaissent d'une pertinence particulière. En inscrivant la discontinuité et l'hétérogénéité au cœur de l'interprétation de l'espace géographique, cette approche permet d'intégrer la conception topologique de l'espace (Desmarais, 1992 ; Hubert, 1993 ; Parazelli, 1997) à la compréhension des pratiques sociales. L'application de cette théorie aux jeunes de la rue par Parazelli (1997) révèle en outre l'intérêt de cette posture épistémologique pour saisir les enjeux relatifs au partage de l'espace public et nous incite à orienter notre recherche dans cette direction. Dans cette perspective, nous proposons de construire une interprétation théorique à même d'appréhender le sens des usages des espaces publics, en particulier au prisme de l'habiter. Cette articulation

théorique vise ainsi à éclairer l'intégration des espaces publics aux pratiques d'habiter des personnes marginalisées et des riverains ainsi qu'à mieux saisir les formes d'exclusion qui peuvent en résulter. Cet outillage conceptuel devrait en effet nous permettre de mettre en lumière les mécanismes de marginalisation dans les espaces publics, notamment à travers une meilleure compréhension de ce qui fait l'attractivité d'une position et des enjeux de son appropriation.

2.2 L'habiter, une expérience spatiale

Comme nous l'avons précisé dans le premier chapitre, beaucoup d'auteurs se sont intéressés aux questions d'exclusion dans les espaces publics en s'appuyant sur leur régulation, sans pour autant déterminer le sens des pratiques de ces derniers. Or, à notre sens, il convient au contraire d'intégrer l'expérience des individus à leur espace de vie pour soulever les enjeux existentiels des rapports sociospatiaux et dépasser les seules questions de l'accès aux lieux ou de leur fermeture pour définir l'exclusion dans les espaces publics. Autrement dit, il nous faut comprendre leur attractivité, et ce qui se perd dans leur non-appropriation ou dans la perte de leur appropriation pour les individus qui en sont privés d'accès. Il est donc essentiel d'être en mesure de saisir le sens de l'appropriation et de l'investissement social d'une portion d'espace. Dans cette perspective de comprendre de manière ontologique l'investissement humain de l'espace géographique, le concept d'*habiter*⁵ s'avère pertinent. En interrogeant les rapports des êtres humains à leur espace de vie sous l'angle de l'habiter, il nous semble alors possible d'en extraire les manifestations concrètes de l'expérience de l'espace. D'ailleurs, comme le rappelle Stock, le concept d'habiter, dont l'expression même est la « forme substantive d'un verbe, donne un caractère plus actif aux rapports à l'espace traditionnellement questionnés » (Stock, 2007: 104). S'intéresser à

⁵ Comme le rappelle Paquot (2005), le verbe « habiter » descend du latin *habitare*, signifiant « avoir souvent » dont le dérivé *habituado* se traduit en français par « habitude ». Mais ce verbe signifie également « demeurer » au sens de « rester » ou de « séjourner ». Ce ne serait qu'aux alentours de 1050 que ce verbe « habiter » renvoie au fait d' « occuper une demeure ».

l'habiter nous invite alors à interroger la dimension existentielle du rapport des humains à leur espace de vie ainsi que les pratiques qui les accompagnent. Car les rapports aux lieux, constitutifs de l'habiter, seraient indissociables des pratiques et des usages de l'espace : « s'attacher à la notion d'habiter permet de rendre également compréhensible une condition spatiale comme étant autre chose que la simple dimension spatiale de la condition sociale » (Stock, 2007 : 115).

2.2.1 Habiter, de l'être-au-monde à l'être-dans-l'écume

Référant à une multitude d'approches et s'inscrivant dans diverses disciplines, l'habiter renvoie à des interprétations plurielles. Avant de présenter comment nous intégrons ce concept à notre recherche, il convient donc de revenir rapidement sur les principales théories de l'habiter, lesquelles couvrent un large pan des sciences sociales du dernier demi-siècle⁶.

2.2.1.1 Une expérience existentielle

L'habiter a émergé dans la pensée contemporaine à travers les questionnements philosophiques et phénoménologiques sur les implications de la manifestation d'un être-au-monde. Bachelard (1957) et Dardel (1952) ont notamment évoqué relativement tôt l'importance qu'ils accordaient à cette question et en particulier à celle de l'abri et de la maison. L'homme doit ainsi pouvoir s'abriter, et posséder un lieu de l'intime pour accéder à la rêverie et à l'accomplissement de soi. Dardel exprima clairement l'importance de la protection de l'abri, du « chez-soi » protecteur, dans l'acte même d'habiter :

Il y a dans le lieu d'où la conscience se lève pour se tenir debout, face aux êtres et aux événements, quelque chose de si primitif que le « chez-soi », le pays natal, le point d'attache, c'est, pour les hommes et les peuples, le lieu où ils dorment, la maison, la case, la tente, le village. Habiter une terre, c'est d'abord se confier par le sommeil à ce qui est, pour ainsi dire, au-dessus de nous : base où se replie notre subjectivité (Dardel, 1952 : 56).

⁶ Nous avons fait le choix d'opérer une sélection dans la présentation des différents auteurs ayant abordé le concept d'habiter. Pour une vision plus exhaustive, voir Paquot (2005).

Ainsi, cet auteur établit un lien fort entre le « chez-soi » et les qualités du sujet, exprimant ainsi la valeur existentielle de l'habiter, et plus particulièrement son importance dans la constitution d'une sécurité ontologique.

Quelques années plus tard, Bachelard évoqua dans un ouvrage qui fit date, *La poétique de l'espace*, l'importance première de la maison dans la constitution de nos rapports au monde, la comparant à un grand berceau dans lequel l'être venu au monde trouve la protection et le confort nécessaires avant d'affronter l'extérieur :

Elle [la maison] est le premier monde de l'être humain. Avant d'être « jeté au monde » comme le professent les métaphysiques rapides, l'homme est déposé dans le berceau de la maison. Et toujours, en nos rêveries, la maison est un grand berceau (Bachelard, 1957 :26).

Pour sa part, Heidegger, en dépassant le seul cadre de la maison, s'attarda plus longuement sur la dimension existentielle de l'habiter. Pour le philosophe allemand, le fait d'« être » renvoie déjà, par lui-même, au fait d'habiter : « Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est à dire : habiter » (Heidegger, 1958 : 173). Habiter exprime en ce sens la dimension existentielle qui lie l'homme à son environnement, et renvoie de fait à l'ensemble de ses activités. Par l'étude étymologique des verbes allemands relatifs à l'habiter, « bâtir, penser, habiter », Heidegger exprime une vision de l'homme comme habitant en soi, « nous n'habitons pas parce que nous avons bâti, mais nous bâtissons et avons bâti pour autant que nous habitons, c'est-à-dire que nous sommes les habitants et sommes comme tels » (Heidegger, 1958 : 175). Les constructions et le bâti découleraient finalement de cette démarche existentielle qu'est le fait même d'habiter. Comme le résume Thierry Paquot, les humains, « en habitant leur « monde », (...) le pensent et bâtissent leur demeure » (Paquot, 2005 : 130). Dans cette perspective, la maison et l'habitation bâtie ne constitueraient que l'une des dimensions de l'habiter.

Cette dimension existentielle de l'habiter a été progressivement investie par les géographes, car elle traite notamment « des relations privilégiées que les hommes tissent avec leurs espaces, ceux qu'ils fréquentent régulièrement. L'habiter est donc indéniablement un concept géographique » (Herouard, 2007 :

160). Or, cette intégration de la phénoménologie dans la géographie de l'habiter s'avère rarement concluante sur le terrain (Herouard, 2007), du fait notamment d'une abstraction et d'une négligence des facteurs sociaux en jeu dans la production de l'espace. Malgré l'intérêt et la richesse de ce type d'approche géographique, force est de reconnaître que l'être-au-monde qui y est développé renvoie généralement à un espace-étendue neutre et dans lequel l'individu aurait le champ libre pour s'inscrire dans le monde. Or, « les êtres humains ne sont pas des êtres isolés, mais reliés, en interdépendance avec d'autres individus ainsi qu'avec les normes et valeurs sociales et insérés dans différents contextes d'action » (Stock, 2007 : 117-118). Différents auteurs ont ainsi tenté de lier cette dimension existentielle aux pratiques sociales et aux représentations dans une perspective géographique (Herouard, 2007 ; Stock, 2007)⁷. Nous visons à poursuivre cette démarche qui nous semble la plus pertinente pour intégrer la dimension existentielle de l'habiter, mais également les rapports de pouvoir structurant les conditions et les formes de l'habiter. Car s'il est aujourd'hui convenu, depuis Heidegger, de définir l'habiter comme un rapport constitutif de l'homme à l'espace, il ne faut pas oublier qu'habiter, c'est nécessairement habiter parmi les autres. Habiter, c'est donc également co-habiter avec autrui, c'est être en relation avec les autres êtres humains qui investissent le monde. Habiter devient ainsi un acte éminemment politique.

2.2.1.2 L'habiter comme création de sphères

Réfléchir à l'habiter nécessite de s'interroger sur l'expérience contemporaine, spécifiquement humaine, de l'espace, et l'apport philosophique de Peter Sloterdijk s'avère alors d'une grande richesse et mérite que l'on s'y attarde. Ce détour philosophique nous semble en effet nécessaire dans la mesure où il permet

⁷ Par exemple, pour Stock (2007), la fixité et l'enracinement spatiaux auxquels renvoie l'habiter d'Heidegger ne sont plus en accord avec les réalités contemporaines. L'habiter se serait transformé, notamment grâce aux nouvelles mobilités, et exigerait de chercher d'autres modèles explicatifs pour illustrer ce passage vers un habiter poly-topique.

d'éclairer nos réflexions⁸. Au départ de son imposante trilogie intitulée *Sphères*, cet auteur pose la question suivante : « Où sommes-nous lorsque nous sommes dans le monde ? » (Sloterdijk, 2011a: 30). Ce à quoi il s'attache à répondre que « nous sommes dans un extérieur qui porte des mondes intérieurs » (Sloterdijk, 2011a: 31) et plus particulièrement dans des sphères. Car « habiter signifie produire la dimension dans laquelle les hommes peuvent être contenus » (Sloterdijk, 2011a : 31).

Dans sa démonstration, l'auteur en revient au détachement de l'être humain à son environnement. Contrairement à l'animal qui *naît dans un environnement* avec lequel il est lié sur le seul plan biologique et de la reproduction, l'homo-sapiens *vient au monde* dans un « monde qu'il fait advenir », il perce le cercle réducteur de l'environnement pour « s'accomplir dans l'extase d'un monde infiniment ouvert, avec tout ce que cette ouverture sur l'inconnu a d'inquiétant » (Roux, 2002 : 57). C'est :

[...] la caractéristique ontologique de *l'homo-sapiens*. Son rapport au monde quasiment dénué de cage tourne donc à l'extase parce qu'il lui manque les barreaux que sont la pauvreté et l'inhibition, ceux qui renvoient l'animal à ses limites. Seule l'ouverture radicalisée invite à la constitution du monde et du soi. (...) les animaux naissent, mais ne « viennent pas au monde » (Sloterdijk, 2010 :29).

L'être humain se serait ainsi, au fil de son évolution, aménagé des sphères lui permettant de s'extraire de l'adaptation à un environnement, caractéristique de la condition animale, pour l'adapter à sa propre existence. Comme le rappelle Sloterdijk, le fait de vivre en hordes ou en troupeaux a rapidement permis aux espèces animales d'évoluer dans un environnement moins menaçant, avec des exigences d'adaptation moins élevées, et dans lequel l'humain a pu advenir. Or, sous l'influence de cet effet de groupe et l'intensification des rapports mère-enfant qu'il permet, il se serait développé une prolongation de la juvénilité des

⁸ Bien qu'il ne s'agisse pas d'un travail philosophique, il nous semble important d'évoquer notre interprétation de la théorie de Sloterdijk, puisque sa lecture, au cours de notre travail, a orienté et guidé certaines de nos réflexions, et explique ainsi dans une certaine mesure notre processus de recherche.

nourrissons et un accroissement de leur fragilité. En effet, pour atteindre le degré de maturité observé à la naissance chez les primates, la gestation humaine devrait être de vingt et un mois. Cette arrivée dans le monde avant maturité implique de fait un « risque généralisé d'une exposition prématurée du fœtus aux milieux extérieurs, sources de blessures » (Sloterdijk, 2005 : 662). Face à ces dangers, la mère biologique doit donc assumer le rôle de « couveuse vivante » (Sloterdijk, 2005 : 663) afin de protéger l'enfant durant sa phase de maturation⁹. La maternisation renverrait dans cette perspective à la constitution d'un effet de niche, favorisant l'essor des conditions optimales de développement. Cette relation spécifique constituerait alors déjà un processus dont « le résultat est le développement et l'arrondissement du champ mère-enfant dans sa version de luxe, avec son extension spécifiquement humaine » (Sloterdijk, 2005 : 669). Dès sa venue au monde, l'individu évolue donc dans un intérieur particulier, dont il s'agit par la suite de reproduire la fonction et le confort à différentes échelles. Il importe alors dans l'existence humaine de « transférer des situations internes », de « produire des intérieurs » (Sloterdijk, 2005 : 346), notamment à travers la constitution de sphères, constituant « la « structure » spatiale originelle de la possibilité de situations d'habitation » (Sloterdijk, 2010 : 117). Cependant, avant d'être fabriquée de toute pièce, la sphère renverrait à la relation à l'autre, prenant forme:

[...] spontanément au seuil qui sépare la construction et l'accomplissement de soi, ou pour mieux dire : s'accomplit dans les événements d'arrondissement – de la même manière que ceux qui sont rassemblés autour d'un feu de camp se groupent, libres *et* déterminés, autour de l'âtre et de ses avantages calorifiques immédiats (Sloterdijk, 2011a : 89).

Cette évolution sphérolologique est par la suite corrélative du développement de techniques spécifiques permettant à l'homme d'agir sur son environnement, de se distancier de ses contraintes par la création d'un milieu stable. Autrement dit, l'espèce humaine a adapté l'environnement à ses propres exigences de protection,

⁹ Ainsi, dans l'existence humaine, les quatre septièmes de la phase de gestation se dérouleraient à l'extérieur de l'organisme de la mère dans une « situation de niche », période que Sloterdijk appelle le « séjour dans l'exo-utérus » (Sloterdijk, 2005 :663).

s'offrant ainsi le confort nécessaire à sa propre évolution¹⁰. Ce sont donc ces arrondissements qui auraient permis aux êtres humains d'évoluer dans un espace protégé, et dans lequel se sont épanouies les formes féminines, les visages éclaircis et le cerveau considérablement développé. Par conséquent, l'être humain n'a plus à s'adapter à l'environnement comme les animaux, mais peut évoluer à sa manière dans un monde qu'il construit lui-même comme protecteur, et favorable à sa « domestication » (Sloterdijk, 2010)¹¹. Ainsi, le « mystère de l'insulation de la sphère humaine tient au fait que les coexistants aménagent dans le transfert coproductif un intérieur commun dans un extérieur commun » (Sloterdijk, 2005 : 347), transfert qui fut dans un premier temps collectif et qui s'est individualisé au fil du temps, notamment avec l'évolution des formes d'habitats et les idées de privatisation. Pour Sloterdijk, l'habiter constitue donc depuis l'origine de l'espèce humaine, l'activité à travers laquelle les êtres humains produisent leur espace, de manière à se protéger et à évoluer :

Perçue dans la perspective de la théorie de l'évolution, la technique de distanciation du monde utilisée par les pré-hominiens, et surtout par les hommes, a toujours été une technique génétique indirecte – une technique de création de son propre habitat, avec pour effet secondaire le devenir humain » (Sloterdijk, 2010 : 141).

Pour expliciter la constitution de ces sphères, l'auteur insiste particulièrement sur l'importance de la relation, « la coexistence de proximité entre des êtres humains crée un intérieur d'une nature particulière » (Sloterdijk, 2005 : 9). La

¹⁰ Ce besoin de protection qui s'affirme est, comme nous l'avons évoqué précédemment, lié à la fragilité des enfants, dont la phase de maturation s'accroît au fil du temps. Cependant, par rétroaction, les sphères protectrices fragilisent d'autant plus les humains, qui en deviennent dépendants.

¹¹ C'est ainsi dans la constitution de ces sphères que les conditions auraient été favorables à l'apparition de l'humain : « ces localités sphériques qui, au commencement, sont simplement des espaces de groupes d'animaux, on pourrait pour le mieux les comparer à des serres dans lesquelles les créatures vivantes s'épanouissent dans des conditions climatiques particulières. Dans notre cas, l'effet de serre doit aller jusqu'aux conséquences ontologiques, puisque l'on peut montrer comment un être-dans-la-serre animal a pu devenir un être-dans-le-monde humain » (Sloterdijk, 2000 : 115-116). Si les analogies climatiques (insulation, effet de serre, etc.) sont importantes dans la pensée Sloterdijkienne, c'est notamment pour illustrer la dimension protectrice des sphères constituées, considérées comme des systèmes immunitaires.

reconnaissance de l'autre et les affinités seraient ainsi à la base cette production spatiale, « là où se forment des lieux de ce type, l'existence des uns tournés l'un vers l'autre dans le domaine de proximité agit, dans chaque cas, comme le véritable agent de la constitution d'espace » (Sloterdijk, 2005 :48). De telles sphères ne naissent alors que « par partage de l'espace intérieur avec des créatures dotées d'une proximité de premier ordre et leurs succédanés » (Sloterdijk, 2011b : 132), qui leur donne sens. Balayant ainsi les approches d'un monde unique, d'un tout dans lequel se répartiraient les êtres humains, Sloterdijk voit plutôt une multitude de sphères en construction autour de référentiels communs à différents groupes. Ce voisinage aggloméré de sphères aboutirait alors à ce Sloterdijk nomme l'écume, désignant ainsi :

[...] des systèmes ou des agrégats de voisinages sphériques dans lesquels chaque « cellule » constitue un contexte autocomplémentaire (en langage courant : un monde, un lieu), un espace sensoriel intime, tendu de résonances dyadiques et multipolaires, ou « encore » un foyer qui vibre dans l'animation qui lui est propre, animation que lui seul peut éprouver et qu'il ne peut éprouver qu'en lui même (Sloterdijk, 2005 : 48).

La métaphore de l'écume présente donc « l'avantage de mettre en image la disposition topologique de créations d'espaces vitaux qui sont à la fois créatifs et source de sécurité pour eux-mêmes » (Sloterdijk, 2005 : 225-226)¹². Cette vision sphérologique de la société témoigne de l'importance pour les groupes de s'isoler des autres tout en leur restant connectés. Les formes contemporaines de l'habiter participeraient alors à ce processus paradoxal et à cette écumisation du monde :

[...] le processus de la modernité focalise aussi sa force d'explicitation sur la situation fondamentale de l'être-dans-le-monde, l'habitat, qui peut désormais être décrit comme l'activité isolante originelle de l'être humain (Sloterdijk, 2005 : 279).

Cette ontoanthropologie permet à notre sens d'interpréter de manière pertinente l'investissement humain de l'espace et justifie également de tenir

¹² Sloterdijk vise ainsi à dépasser la métaphore du réseau (Sloterdijk, 2005 ; Morin, 2009), soulignant qu'« avec ce discours de la mise en réseau, ils font des emprunts à un graphisme erroné et à une géométrie démesurément réductrice : au lieu de souligner le fait que les communicateurs à mettre en relation mutuelle disposent de leur espace propre, l'image du réseau suggère une conception fondée sur des points sans étendue que des lignes rassembleraient sur des interfaces » (Sloterdijk, 2005 : 226).

compte des différents modes d'expérimentation de l'espace, car comme le rappelle Roux :

Les modes d'expérimentation de l'espace de l'enfant et du primitif continuent d'habiter pleinement les adultes des sociétés modernes : en chacun d'entre nous sommeillent un enfant et un primitif, attachés à une autre façon de regarder l'espace que celle à laquelle nous convient les politiques et les aménageurs (Roux, 2002 : 62).

Cet apport philosophique et l'illustration « sphérique » de l'habiter témoignent de l'importance d'interroger les conflits que le déploiement des différents modes d'habiter peut générer. Quelles sont les raisons de l'extension d'une sphère ? Quelles sont les limites à celle-ci ? Quelles sont les manifestations de l'extension d'une sphère sur une autre ? Ce sont autant de questions soulevées par la pensée sloterdijkienne qui servent de pistes de réflexion dans l'élaboration de notre cadre analytique.

2.2.1.3 L'habiter : constitution d'un « chez-soi »

Tenir compte de la dimension existentielle de l'habiter, et notamment telle que l'exprime la constitution de sphères, permet de distancier ce concept de la maison, de l'espace domestique ou du domaine privé. Pour autant, dans l'ensemble des réflexions, le « chez-soi » apparaît prédominant dans l'acte d'habiter. Nous devons alors réfléchir aux réalités et aux différentes modalités du « chez-soi ». Qu'est-ce qu'un « chez-soi » ? Comment se constitue-t-il ? Si, comme nous le postulons, il ne s'agit pas seulement d'un appartement ou d'un abri, il importe de saisir théoriquement comment le définir. Le concept de sphère de Sloterdijk, malgré les éclaircissements qu'il apporte et les réflexions qu'il permet de soulever sur le « chez-soi », reste difficile à utiliser tel quel pour comprendre les mécanismes de sa constitution. Il faut donc mobiliser d'autres ressources théoriques à même de mettre en lumière ces mécanismes. Il convient alors par la suite de suivre les intuitions de Sloterdijk sur l'importance des relations dans la constitution des sphères, et de les conceptualiser pour les intégrer à notre cadre d'analyse. Or, la constitution d'une sphère nous apparaît clairement comme l'appropriation d'une position et la stabilisation de significations symboliques en

son sein. De fait, ce concept d'appropriation nous semble d'une importance particulière pour expliciter les rapports que les individus entretiennent à l'espace et comprendre comment leurs pratiques sociospatiales participent à faire d'une position un « chez-soi ».

2.2.2 L'appropriation de l'espace, condition à l'habiter

Les lignes précédentes témoignent de l'importance de l'habiter comme processus de distinction, de démarcation, dans l'espace d'une part, mais également de soi par rapport à autrui, d'un groupe par rapport à un autre. La relation est donc à notre sens primordiale dans l'habiter contemporain, et la vision d'un être-habitant pensé sans sa relation à autrui paraît aujourd'hui peu convaincante. Il convient alors d'évoquer l'importance de la dimension relationnelle de l'espace pour justifier l'intégration du concept d'appropriation à celui de l'habiter.

2.2.2.1 La dimension relationnelle de l'espace

Que l'on évoque l'espace positionnel ou l'être-dans-des-sphères, la dimension relationnelle de l'espace leur est constitutive. En effet, « constater que le monde est topologique revient à prendre acte et rendre compte ouvertement que la dimension géographique des hommes et de leurs relations est à la fois transactionnelle et relationnelle » (Lazarotti, 2006a: 89). Comme l'a signalé Ledrut, « l'espace est produit dans la mesure où des relations qui s'établissent créent l'espace et en déterminent la structure » (Ledrut, 1976 : 11-12) au point qu'il soit un « ordre (ou genre) déterminé de rapports » (Ledrut, 1984 : 107). De fait, considérer l'importance des relations sociales dans la structuration de l'espace permet de s'abstraire d'une conception de l'espace comme une totalité ou un système. Produire l'espace, c'est donc pour une société « créer une configuration spécifique de coexistence » (Ledrut, 1976 : 358), la coexistence étant considérée comme l'ensemble des relations sociales vécues qui caractérisent une culture. Cette approche implique l'idée que les rapports sociaux constituent également des rapports spatiaux entre des positions distinctes par rapport

auxquelles les individus se situent. Comme s'attelle Doreen Massey à le montrer depuis plusieurs années, ce serait notamment à travers la matérialité sous laquelle se déploient ces relations humaines que l'espace prendrait forme et sens :

Precisely because space on this reading is a product of relations-between, relations which are necessarily embedded in material practices which have to be carried out, it is always in the process of being made. It is never finished ; never closed (Massey, 2005 : 9).

En soulignant l'importance des relations dans la production de l'espace, ces propos invitent donc à interroger les manifestations spatiales des interactions socio-identitaires des individus.

C'est d'ailleurs autour de cette importance accordée aux relations, aux liens qui unissent les individus, qu'un penseur comme Sloterdijk questionne la notion même de société. Ce dernier n'a en effet pas :

[...] cessé de se refuser à expliquer un monde déjà donné, pour tâcher de décrire en revanche un monde toujours à faire à nouveau dans des processus et des mouvements de mise en relation, de différenciation ou encore d'actualisation (Thierry, 2004).

Pour Sloterdijk, la coexistence des groupes sociaux est finement liée à l'espace et découlerait d'arrangements spatiaux mis en œuvre pour la favoriser. En inversant la vision selon laquelle l'espace serait une condition préétablie pour la coexistence et dans laquelle les choses ne feraient que remplir l'espace préexistant, ne pouvant exister les unes à côté des autres que sur le seul mode de « l'exclusion mutuelle », il exprime plutôt la coexistence comme « ce qui rend l'espace possible » (Sloterdijk, 2005 : 271). Les regroupements et les relations sociales sur lesquelles ils se construisent favoriseraient alors la constitution de sphères et la différenciation topologique de l'espace :

[...] ceux qui sont rassemblés dans l'espace psycho-et sociosphérique constituent eux-mêmes l'espace par la force de leur coexistence : ils sont imbriqués les uns dans les autres et constituent, sur le mode de l'abri que l'on

s'offre l'un à l'autre et de l'évocation réciproque, un lieu psychosocial d'un type spécifique (Sloterdijk, 2005 : 271-272)¹³.

Ce désir d'une coexistence protectrice trouverait, selon Sloterdijk, ses fondements au niveau de l'expérience de l'arrivée au monde des individus, et en particulier du rapport mère-nourrisson :

Au commencement de cette ligne d'évolution se trouve sans doute la manière dont les hommes sont marqués par l'expérience de leur immanence dans une enveloppe vivante et qui les favorise. Du point de vue psychogénétique, le désir qu'ont les hommes de créer un espace pour être abrités dans des contenants qui les favorisent est issu de cette expérience primordiale de l'espace: la double vie intra-utérine et son prolongement dans le champ mère-enfant postnatal fournissent le modèle de toute extension de la situation initiale. C'est le modèle qui dirige par la suite les nouvelles mises en scène ultérieures de l'espace qui doit donner à ses habitants une présence auprès d'eux-mêmes (Sloterdijk, 2011b :184-185).

Or, la reproduction de ce type de contenant ne renvoie pas seulement à la technique et à la construction physique d'abris protecteurs, mais également au contact social : « ainsi s'associent, avec l'expérience de la première situation de contenant, les évidences précoces d'une situation réellement abritée dans les correspondances avec le co-vivant » (Sloterdijk, 2011b :185). Pour Sloterdijk, l'être humain n'existe qu'en fonction de ses relations aux autres, dans une structure dyadique¹⁴. Dans leurs relations, les individus participent ainsi à créer un intérieur commun, animé de résonnances communes, dans lequel ils peuvent vivre. De fait, « tout groupe organique est donc une métaphore vivante de la volonté d'existence sous une certaine forme dans un intérieur commun » (Sloterdijk, 2011b :188). Ces réflexions permettent en outre d'invalider la thèse de l'espace comme un substrat neutre, « la différence entre les simples conteneurs absorbants

¹³ Cela souligne notamment le fait que les personnes possédant le moins de pouvoir gardent tout de même une possibilité d'action dans la production de l'espace. De fait, les sans-abri, à travers diverses pratiques de l'espace, participent également à lui donner du sens (Zeneidi, 2008).

¹⁴ Sloterdijk s'oppose notamment à une approche individualiste de l'être humain, qu'il considère davantage comme un être dyadique (dans la relation de son image au miroir, à Dieu, à son propre intérieur, etc.). Plutôt de s'interroger sur l'essence de l'homme, il s'intéresse ainsi aux relations entre les hommes, qui, selon lui, favorisent la constitution de sphères.

de la conception physique de l'espace et des conteneurs autogènes qui se courbent d'eux-mêmes, ceux de la sphérologie, devient ici tangible» (Sloterdijk, 2005 :272). Ainsi, la coexistence et l'effet de groupe participeraient à sécuriser et organiser spatialement l'existence des individus, notamment en leur permettant d'habiter : « même sans amplificateurs architecturaux massifs, tout groupe se désignant par un « Nous » sait se mettre à couvert dans une figure sensible et, par une sorte d'attraction centripète, s'installer dans une forme globale et intégrante » (Sloterdijk, 2011b :176). Ces propos laissent d'ailleurs entrevoir le fait que le « chez-soi » n'est pas nécessairement lié à l'habitat en lui-même, mais qu'il peut également se constituer dans les espaces publics, et à travers leur appropriation en particulier. Car « anthropologiquement, l'homme a besoin d'espace, mais plus encore d'un lieu » (Moles et Rohmer, 1978) et « l'individu essaie (...) toujours, quelles que soient les conditions particulières dans lesquelles il se trouve, de sauvegarder un espace personnel » (Fischer, 1981 : 94).

2.2.2.2 L'appropriation de l'espace, un acte identitaire

Comme nous l'avons précédemment évoqué, les prégnances sociospatiales diffusées par les positions participent à développer leur attractivité ou leur répulsivité selon les individus. L'attractivité d'une position induit donc des processus d'appropriation, et cette appropriation passe souvent par la projection de soi ou du collectif dans certains lieux. Or, la notion d'appropriation est assez floue et ne bénéficie pas de définition précise dans nos disciplines urbaines et géographiques alors que le mot y est de plus en plus usité. Revenons donc rapidement sur cette notion qui prend forme à travers son acception juridique, c'est-à-dire la propriété, inséparable de la notion d'appartenance, de possession et de délimitation d'un espace. Car, au-delà de l'espace privé, il apparaît évident au vu des conflits d'occupation dont l'espace public fait l'objet que cette problématique ne se réduit pas à sa dimension juridique. Pour leur part, Ripoll et Veschambre (2005) distinguent deux formes principales à l'appropriation : matérielle et idéelle. Ainsi, l'usage exclusif d'espaces clos comme des gated-communities ou des quartiers bourgeois et l'usage autonome correspondant à

l'occupation libre, mais marquée, d'un espace comme lors de manifestations ou d'occupation illégale de squats, réfèreraient à une forme « matérielle » de l'appropriation. L'appropriation « idéale », pour sa part, s'établirait à partir d'un apprentissage, de l'acquisition de savoirs, de la familiarisation d'un territoire permettant de s'y repérer, de l'utiliser de manière efficiente. Cela correspondrait au fait de se sentir chez soi, de posséder un fort sentiment d'appartenance au lieu, à partir duquel peut également se manifester des formes d'attachement. Or, bien qu'elle exprime la diversité des formes de l'appropriation, cette distinction entre matériel et idéal ne s'accorde guère avec une représentation topologique de l'espace. À la lumière de notre appréhension théorique de l'espace géographique, ces deux dimensions paraissent en effet inséparables. L'expérience ontologique de l'espace, telle que nous l'avons décrite, révèle cette indissociabilité, et doit nous inciter à penser différemment l'appropriation.

L'appropriation induit effectivement une spatialisation de valeurs dans l'espace, qui constituent alors des « références utilisées par un et/ou des acteurs (...) pour se définir en se distinguant des autres acteurs » (Lussault, 2007 : 93). Cette vision illustre en particulier l'importance des logiques de distinction et de reconnaissance qui accompagnent la mise en œuvre des stratégies d'appropriation. L'acte d'appropriation permet donc de renforcer la position sociale de groupes sociaux en privilégiant certaines formes d'« entre-soi » symboliques et identitaires. Or, il nous semble intéressant de comprendre le processus lui-même de l'appropriation. Au-delà de ces références identitaires injectées dans l'espace par des groupes sociaux, délimitant spatialement un quartier ou constituant le signe d'un désir d'« entre-soi » et du maintien d'une identité sociale, l'appropriation de l'espace joue à notre sens un rôle important dans la construction de soi. Cela renvoie évidemment à l'investissement de valeurs dans l'espace, mais aussi, comme nous l'avons exprimé plus haut, aux relations sociales, au travers desquelles se structure également l'appropriation.

Afin de comprendre plus spécifiquement la dimension structurante de l'appropriation dans les processus d'identification et de construction sociale de

l'individu, attardons-nous sur l'interprétation géosociale du concept d'espace transitionnel (potential space) de Winnicott par Michel Parazelli (1997) à propos des pratiques des jeunes de rue. Cependant, afin d'éclairer la suite de ces réflexions, revenons tout d'abord sur la théorie winnicotienne elle-même. Ce psychanalyste a montré que lorsqu'il vient au monde, le nourrisson élevé par une mère suffisamment bonne voit l'ensemble de ses besoins satisfaits, lui donnant ainsi le sentiment d'une pleine puissance et de faire un avec le monde qui l'entoure. Or, ce sentiment diminue progressivement, dès la répétition des absences de la mère, favorisant alors l'émergence pour le nourrisson d'une distinction entre une réalité intérieure et une réalité extérieure sur laquelle il réalise ne plus avoir le contrôle. C'est l'élaboration de cette distinction entre son monde intérieur et le monde extérieur qui lui permet de se distinguer, tout d'abord par rapport à sa mère puis à autrui, et donc de s'identifier. Ce processus de distinction continue à travers ce que Winnicott nomme l'espace transitionnel, cette « aire intermédiaire d'expérience » à laquelle on ne :

[...] demande rien d'autre sinon d'exister en tant que lieu de repos pour l'individu engagé dans cette tâche humaine interminable qui consiste à maintenir, à la fois séparées et reliées l'une à l'autre, réalité intérieure et réalité extérieure (Winnicott, 1975 : 30).

L'aire transitionnelle est aménagée de façon à préserver chez lui une partie de cette toute-puissance perdue, notamment à travers la présence d'objets (il s'agit souvent de parties du corps dans un premier temps telles que la main ou un doigt, puis plus tard des objets extérieurs à l'exemple d'un doudou, d'une tétine, d'un bout de couverture, etc.) dont il se saisit et qui constituent alors sa première possession. Se saisissant de ces objets extérieurs, l'enfant lui attribue des significations liées à son monde intérieur, ce qui lui permet ainsi de prolonger l'illusion selon laquelle il a un pouvoir sur le monde extérieur tout en s'y identifiant. En grandissant, les individus désinvestissent progressivement ces objets transitionnels qui deviennent plus diffus et « se répandent dans la zone intermédiaire qui se situe entre la « réalité psychique interne » et le « monde externe tel qu'il est perçu par deux personnes en commun » ; autrement dit, ils se

répandent dans le domaine culturel tout entier » (Winnicott, 1975 : 35), intégrant le jeu, l'art, le sentiment religieux, etc.

S'appuyant sur cet apport théorique, Parazelli rappelle que c'est donc à partir de cette distinction entre soi et l'autre, favorisée par l'expérience transitionnelle, qu'émerge « la singularité du sujet et de son individuation » (Parazelli, 1997 : 131). Or, cette expérience transitionnelle serait une première expérience topologique puisqu'elle crée de fait une discontinuité entre intérieur et extérieur. Par conséquent, l'auteur souligne les liens ténus existant entre le processus de construction identitaire et l'appropriation de l'espace à laquelle réfère le contrôle sur un objet transitionnel. Ce rapprochement théorique lui permet notamment d'étudier empiriquement les pratiques de jeunes de rue. Il s'appuie alors sur les trois conditions établies par Winnicott, nécessaires à la constitution d'espaces transitionnels : la réciprocité des relations, la confiance et la fiabilité des acteurs présents et l'aspect informel de l'aire intermédiaire (Parazelli, 1997 : 128).

Dans cette perspective, la rue et certains espaces publics serviraient ainsi à ces jeunes d'espaces transitionnels, plus ou moins investis selon leurs parcours identitaires. Car à travers leur appropriation, ils se distingueraient du monde extérieur et parviendraient à élaborer un processus identitaire dont le déroulement a souvent été perturbé au cours de l'enfance à cause des rapports de domination, des violences ou de la non-reconnaissance auxquels ils ont fait face. En s'appropriant ainsi des lieux, ces jeunes créeraient notamment un cadre spécifique de socialisation, leur permettant de réaliser ce processus d'identification. De fait:

L'espace et son appréhension symbolique représentent un point d'appui psychosocial fondamental de la structuration identitaire, car c'est par l'appropriation de lieux (si elle perdure dans le temps) que l'individu peut accomplir et stabiliser un processus d'identification, l'espace représentant le foyer de toutes les expériences possibles (Parazelli, 2002 : 141).

Ces propos soulèvent donc l'importance avec laquelle l'appropriation d'un lieu peut participer à l'édification d'un « chez-soi » identificatoire. Mais cela souligne également la nécessité de penser l'appropriation comme étant liée à la réciprocité des relations au sein d'une position. Or, cette dynamique ne s'applique

pas seulement aux jeunes de rue ou aux personnes qui vivent dans l'espace public. En effet, les riverains également, à travers l'investissement de valeurs dans un espace public de proximité ou par l'organisation d'activités sociales visant à promouvoir l'interconnaissance, participent à créer un espace de reconnaissance identitaire. L'appropriation de l'espace joue donc un rôle important dans la construction identitaire de l'individu, dès lors qu'elle est perçue comme un « processus qui a valeur ontologique en ce qu'il coïncide avec consentement intérieur, un développement et une réalisation de soi » (Serfaty-Garzon, 1985 : 15).

Comme l'expriment les paragraphes précédents, l'appropriation est indissociable de la reconnaissance de soi. Ainsi que le rappelle Serfaty-Garzon à propos de l'espace habité, l'appropriation ne se réduit pas au marquage, mais intègre également l'appartenance sociale à un groupe, à un ensemble de valeurs associées à ce dernier :

D'une part, le marquage, par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation. D'autre part, ces qualités de lieu personnel ne sauraient exister sans l'existence d'un « nous » qui en cautionne la légitimité, sans les valeurs qui leur sont attachées, c'est-à-dire sans l'existence d'un « modèle culturel » qui en inspire et fonde l'organisation (Serfaty-Garzon, 2003 : 29).

Ce « nous », qu'il réfère à une culture hégémonique, à une distinction sociale, identitaire ou à une marge, se révèle et se renforce donc à travers l'appropriation de lieux manifestant une position singulière.

2.2.2.3 L'appropriation comme constitution d'un « chez-soi »

Selon les significations symboliques initiales des positions, l'appropriation accompagne donc des processus de construction identitaire et sociale, par l'investissement de sens et les pratiques sociospatiales qu'elle implique. L'appropriation consiste ainsi en la stabilisation de significations symboliques de lieux à partir desquels position et reconnaissance de soi rencontrent une association identitaire. Nous comprenons alors comment elle est clairement liée au « chez-soi » et à l'acte d'habiter. En effet, l'appropriation doit permettre aux

individus de se réaliser et d'être eux-mêmes. Les propos de Serfaty-Garzon sur l'appropriation de la maison sont alors éclairants:

Les rapports entre l'appropriation du chez-soi et l'identification à celui-ci sont possibles parce que la maison est un donné en quelque sorte inachevé, qui ne prend pleinement sens de « chez-soi » qu'à l'occasion des pratiques qui lui font porter la marque de l'habitant et ainsi la faire sienne. Mais l'appropriation de la maison, relevant de l'agir, relève en même temps des motivations inconscientes du faire, du versant obscur des rapports individuels à l'espace habité, de l'historicité du sujet et des ambiguïtés de la notion même de possession. (...) le tissage de significations entre l'habitant et sa maison issu des pratiques n'est pas seulement de l'ordre du marquage ou de la personnalisation, mais de l'identification et de l'inscription d'un mode d'être (Serfaty-Garzon, 2003 : 29-30).

Ces propos sur l'importance identificatoire de l'appropriation dans la constitution du « chez-soi » sont particulièrement intéressants dans la mesure où ils soulignent les interactions qui se jouent dans l'appropriation et la réalisation d'un « chez-soi ». Or, à notre sens, les propos de Serfaty-Garzon, orientés vers l'espace de la maison, s'appliquent également aux espaces publics. Ainsi, si certaines significations symboliques associées à une position vont attirer certains individus parce qu'ils s'y reconnaissent et y voient un potentiel d'identification, l'investissement par des individus de valeurs dans une position participe également au fait qu'ils puissent s'y reconnaître. À travers la stabilisation de significations symboliques dans une position, l'appropriation correspond à l'édification d'appartenances sociospatiales, à partir desquelles se constitue réellement un « chez-soi » où habiter. Si la constitution de repères et l'investissement de valeurs dans les positions jouent un rôle majeur dans ce processus d'appartenance et de reconnaissance de soi, les sociabilités en ces lieux investis sont d'importance comme nous l'avons vu avec le cas de jeunes de la rue qui parviennent à recomposer une famille fictive dans la rue (Parazelli, 1997). D'autres auteurs ont notamment montré comment, dans les camps de réfugiés, les exilés palestiniens vivant dans l'incertitude d'un retour parvenaient à investir de sens les lieux et à recomposer un espace de vie dans lequel se reconnaître (Puig, 2012). Ces exemples témoignent du fait que les conditions précaires dans lesquelles vivent certains groupes ou individus ne les empêchent pas de

s'approprier certains lieux, qu'ils y soient contraints ou non, d'y développer un sentiment d'appartenance et d'y habiter.

L'appropriation s'inscrit donc dans un processus identitaire, et se manifeste à travers l'investissement de valeurs ainsi que dans les sociabilités à l'œuvre au sein d'une position sociospatiale (ces dernières participant à favoriser une appartenance sociale). Évidemment, sociabilités et investissement de valeurs s'influencent réciproquement, les valeurs positionnelles invitant certains individus à occuper ces positions devenues attractives, tandis que les sociabilités à l'œuvre participent également à diffuser certaines prégnances dans la position concernée. L'appropriation se manifesterait donc à l'interaction de ces processus qui se renforcent l'un et l'autre. L'appropriation d'une position participe ainsi de l'engagement existentiel des individus avec l'espace et il apparaît clairement que les espaces publics deviennent un élément majeur de la constitution d'un « chez-soi » où habiter, particulièrement pour les personnes marginalisées qui n'ont pas d'espaces privés, mais également pour les riverains qui semblent intégrer de plus en plus l'extérieur de proximité à l'espace domestique. Nous retrouvons alors dans cette vision de l'appropriation l'idée selon laquelle l'humain donne certaines qualités aux lieux qu'il investit, lui permettant de différencier un intérieur d'un extérieur, distinction qui « fait en sorte que l'on découpe, dans l'extension indifférente ou enchantée de l'espace non-exploré, là-bas, à l'extérieur, le lieu non indifférent, spécifique à soi-même » (Sloterdijk, 2011b : 180-181). De fait, l'appropriation constitue un acte de différenciation topologique, permettant de faire de certaines positions des « mondes » à soi.

Ces réflexions montrent ainsi comment les espaces publics peuvent être intégrés à l'acte d'habiter, voire domestiqués et intégrés au « chez-soi »¹⁵. En effet, les espaces publics de proximité peuvent être tant appropriés par des riverains qui

¹⁵ Certains auteurs ont évoqué la « domestication de l'espace public » (Kumar et Makarava, 2008), mais ils la justifient principalement par la diffusion de pratiques privées en leur sein, comme par exemple le déploiement de communications téléphoniques à l'extérieur et auxquelles sont confrontés les inconnus. L'apport d'Hoyaux permet d'ajouter aux pratiques privées et intimes dans les espaces publics, la projection de soi et la constitution d'une sécurité ontologique, ce qui définit plus justement, à notre sens, la domestication de l'espace public.

vont les intégrer à leur espace de vie et à leur « chez-soi » que par des personnes marginalisées qui vont s'y inscrire et en faire leur « chez-soi ». Comme le signale Hoyaux, « l'espace domestique ne doit pas être conçu uniquement comme un contenant délimité par les murs d'un appartement ou la clôture d'une maison d'habitation principale, mais aussi, et peut être surtout, comme un espace contenu où la projection de l'être, en chair, construit un monde où sa sécurité ontologique est maximum » (Hoyaux, 2004 : 33). Or l'établissement d'une sécurité ontologique ne serait pas forcément lié à la raison urbanistique, aux critères architecturaux de la qualité de vie, mais impliquerait également « un monde complexe, contradictoire, parfois violent et désordonné, où l'être-au-monde, par ses pratiques et ses discours, inscrit des mondes qu'il domestique, en se les appropriant ou en s'identifiant aux autres êtres qui les habitent ou aux valeurs qu'ils représentent » (Hoyaux, 2004 : 33). Si l'on s'appuie sur l'apport de Giddens, la sécurité ontologique renverrait à « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98). Dans cette mesure, la constitution d'une sécurité ontologique est clairement liée à l'appropriation de positions dans lesquelles se reconnaître et au sein desquelles la confiance puisse être maximale. Or, ce que soulève également Giddens, c'est l'importance des routines dans l'élaboration de cette sécurité, « l'aspect prévisible des routines (apparemment) mineures de la vie quotidienne est profondément liée au sentiment de sécurité psychologique » (Giddens, 1994 : 104). De fait, nous pouvons concevoir qu'en brisant la continuité des routines, l'évolution des valeurs positionnelles et la transformation des lieux investis et appropriés comme espaces du « chez-soi » par certains peuvent considérablement réduire la sécurité qu'elles leur apportent. Il convient donc pour les individus de maintenir tant que possible l'appropriation d'une position et de stabiliser les significations qui lui sont associées.

Ainsi, penser le « chez-soi » à travers les processus d'appropriation de l'espace permet à notre sens de dépasser les traditionnelles dichotomies public/privé, le « chez-soi » ne s'arrêtant plus au seul seuil de la maison ou du

domaine privé. Que ce soit pour des personnes sans-abri ou des riverains logés en maisons, il se joue dans les pratiques sociospatiales d'appropriation des espaces publics des tentatives de constitution d'espaces communs et sécurisants. Ce qui permet de suggérer que les conflits d'appropriation qui se manifestent dans les espaces publics sont relatifs aux pratiques d'habiter de groupes dont les modalités et les idéaux divergent. Pour reprendre la terminologie de Sloterdijk, l'extension de sphères, ces intérieurs communs à des groupes, peut réduire l'extension d'autres sphères, et par conséquent limiter la réalisation de l'habiter de ces autres groupes.

2.2.3 Le sens politique de l'habiter : la cohabitation

Pour Lazzarotti, « habiter reviendrait ainsi à se construire en construisant le monde, dans l'implication réflexive de chacun et de tous » (Lazzarotti, 2006b: 88). Ces quelques mots renvoient clairement à la dimension vécue et personnelle du fait d'habiter, mais également à l'acte que cela constitue, pour autrui. Par conséquent, cette vision de l'habiter réfère, au-delà de l'acte existentiel, aux rapports aux autres, à la diversité sociale du monde et à la connectivité entre les différents groupes. Habiter quelque part, c'est prendre la place où d'autres pourraient habiter, il y a donc dans cet acte une relation à d'autres individus :

Du coup, et encore, valider la consubstantialité des hommes et du monde, c'est établir à travers l'humaine condition géographique un lien existentiel et politique entre eux deux. Dès lors, travailler avec l'habiter, c'est explorer les multiples et subtiles modalités du passage de l'un à l'autre : de l'homme au monde, du monde aux hommes, des hommes aux hommes par le monde, etc. (Lazzarotti, 2006b : 88).

Nous comprenons ainsi que l'habiter se rapporte à l'art du vivre-ensemble, à l'art de « cohabiter », qui peut s'appuyer tant sur des modalités de fermeture à l'autre ou au contraire sur une ouverture et un partage, mettant ainsi en jeu « les relations de solidarité (qui) s'entrecroisent avec celles de la concurrence » (Lazzarotti, 2006b : 93). La structuration des formes sociales de l'habiter participe donc de l'établissement d'un ordre spatial, qui fait l'objet d'attentions particulières pour son maintien. Il apparaît ainsi clairement la dimension politique à laquelle réfère l'habiter et il devient nécessaire de tenir compte des rapports de pouvoir qui

orientent ou contraignent l'habiter. Il importe notamment de tenir compte du contrôle des mobilités et des conditions d'appropriation de certaines positions, comme l'ont d'ailleurs exprimé certains tenants de la géographie structurale.

Car les individus ne sont pas dans un « espace pré-déterminé, mais sont avec de l'espace, qui est sans cesse créé et vécu (*gestalten et erleben*), ne *sont* pas seulement, mais *font* aussi avec de l'espace » (Stock, 2007 : 109). En insistant ainsi sur les pratiques des lieux plus que sur la localisation elle-même, Stock voit trois formes à l'engagement des hommes avec l'espace dans l'habiter. Tout d'abord, les compétences géographiques, savoir-faire qui permet aux individus de gérer l'ici, d'agir sur le paysage ou sur les distances. Ensuite, c'est l'espace comme condition, renvoyant aux conditions spatiales comme condition d'action, comme une éventuelle ressource pour agir. Et enfin, l'espace comme épreuve qui témoigne de la difficulté d'accéder, de s'approprier et d'habiter certains lieux, et de l'épreuve à laquelle peut renvoyer l'usage de certains lieux. Ces trois registres permettent d'entrevoir les inégalités dans les conditions d'agir avec l'espace, et confirment la dimension politique de l'habiter. Ainsi, nous accompagnons les réflexions d'Emmanuelle Lenel (2011) qui nous invitent à tenir compte de la dimension existentielle et ontologique, mais également des obstacles qui peuvent limiter cet engagement existentiel de l'habiter pour certains individus. En effet, en évoquant l'habiter en situation de mixité, elle évoque l'hypothèse selon laquelle l'inégale distribution de ressources matérielles et symboliques empêcherait certaines populations de « faire leurs » certains espaces partagés, de les marquer et de se les approprier « selon leurs propres normes ». Et « si l'on suit cette hypothèse, il faut alors également considérer que le déploiement existentiel des individus ou des groupes possédant le plus de ressources à cet égard contraint ou limite celui des autres » (Lenel, 2011 : 9).

L'habiter, dès lors qu'il est pensé comme pleinement constitutif de l'expérience de l'espace, constitue un concept structurant pour saisir les formes de l'investissement humain de l'espace, tant dans les rapports à ce dernier que dans la dimension politique et relationnelle qui peut accompagner l'acte. C'est un concept

qui permet alors à notre sens de relier l'existentiel au politique, ainsi que l'expérience individuelle au partage collectif du monde. Toutefois, il convient de ne pas focaliser sur l'habiter comme « être dans l'espace » (Stock, 2007), qui sous-tend une approche de l'espace comme une neutre étendue ainsi qu'une vision passive de l'habiter, mais de considérer davantage l'habitant « comme un sujet actif qui confère du sens au monde, mais est aussi un être sur lequel le monde dont il est partie agit » (Serfaty-Garzon, 1985: 2). Autrement dit, le concept d'habiter tel que nous l'utilisons dans notre recherche vise à mettre en lumière les manières à travers lesquelles les individus sécurisent leur propre existence et lui donnent un sens géographique à travers l'appropriation et les diverses formes de spatialisation qu'elle implique. Nous comprenons ainsi comment les rapports de pouvoir s'exerçant entre différents groupes dans les espaces publics, autour de certaines positions, peuvent contraindre ces pratiques d'appropriation et d'habiter. Dès lors que les valeurs et les usages associés à l'espace public diffèrent dans l'habiter, des conflits pour leur appropriation se révèlent, mettant alors en jeu des rapports de pouvoir pour l'imposition de certaines valeurs et d'un mode d'habiter. De fait, la cohabitation ne renvoie pas seulement à un partage harmonieux de l'espace mais peut également s'avérer conflictuelle. Ces réflexions permettent ainsi d'affiner notre hypothèse générale. En effet, la transformation résidentielle des espaces publics, en créant un « intérieur commun » aux riverains dans lequel ils puissent se reconnaître et se sentir chez eux, transformerait les valeurs associées à ces positions, contraignant de fait les possibilités pour les personnes marginalisées de se les approprier et d'y habiter. Ceci se manifesterait en particulier à travers un processus de marginalisation de ces personnes, les inscrivant comme « out of place » dans ces positions investies de nouvelles significations symboliques.

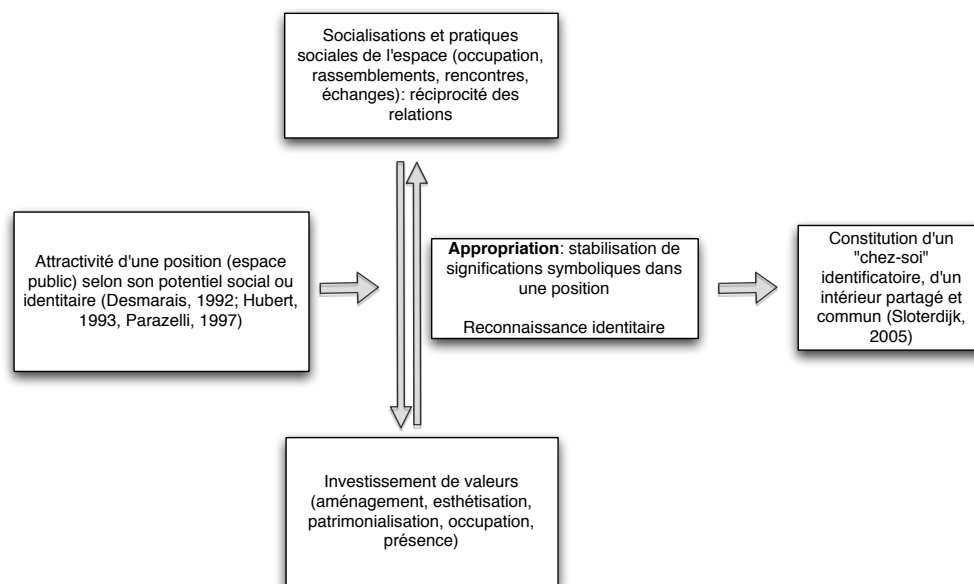


Figure 2.2 L'espace public dans les pratiques d'habiter

Cette approche des usages des espaces publics à travers l'habiter vise donc à éclairer sous un angle particulier les conditions de la cohabitation ainsi que les rapports de force qui se jouent pour leur occupation. Dès lors, après avoir théorisé les conditions sociospatiales de l'habiter dans les espaces publics, nous pouvons à ce stade conceptualiser ces rapports de force, notamment à travers le concept de marginalisation.

2.3 Marginalité et marginalisation

Notre recherche portant sur les conflits d'appropriation des espaces publics entre riverains et personnes marginalisées, il convient donc de s'intéresser au concept de marginalité, lequel nous permettra de conceptualiser la notion de marginalisation pour décrire certaines formes de déplacement et de mise à l'écart dans les espaces publics. Or, le terme de marginalité est utilisé dans les sciences sociales de différentes manières sans qu'il n'existe de définition unique, ce qui impose tout d'abord un succinct retour sur les écrits consacrés à ce thème de recherche.

Nous pouvons dans un premier temps constater avec André Vant qu'étymologiquement, le mot « marginalité » possède une connotation spatiale, inscrite dans la dualité centre/périphérie, et qui indique qu'elle se situe à une certaine distance du centre. Mais pour cet auteur, l'analyse de certains termes comme la marge ou la margelle, symbolisant le bord et l'idée de chute ou de déclassement, nous permet d'en saisir un sens social et son inscription dans la dualité normalité/déviance. La notion de marginalité induit également l'idée d'une minorité face à une majorité, l'idée de restes selon laquelle « les catégories dites résiduelles réinventent la centralité sociale » (Vant, 1986 : 15). Mais avant d'investir le champ des significations de la marginalité, revenons brièvement sur la genèse du concept et ses différentes acceptions.

2.3.1 Retour sur la marginalité et la marginalisation

Traversant l'histoire et les terrains, le concept de marginalité s'est construit par tâtonnements successifs et par ruptures, référant à des objets différents au fil du temps. Ce retour sur l'évolution du concept de marginalité vise principalement à mettre en lumière notre réflexion à l'égard du processus de marginalisation ainsi qu'à justifier l'importance que nous accordons à l'espace dans ce dernier.

2.3.1.1 Genèse du concept de marginalité

C'est à la fin des années 1920 que Robert Park de l'École de Chicago trace le portrait de « l'homme marginal » (Park, 1928). À une époque où les migrations étaient fortes et où les villes américaines connaissaient une croissance exponentielle, les citoyens évoluaient tant dans leurs manières de se comporter dans la foule que dans leurs attitudes. Par leur présence dans l'une des villes les plus mouvementées de l'époque, les sociologues de l'École de Chicago se sont beaucoup intéressés à ces nouveaux comportements, à la mutation des rapports sociaux qu'induisait l'urbanisation ainsi qu'à la figure de l'Étranger. La marginalité est alors utilisée par ces sociologues pour décrire des groupes sociaux culturellement minoritaires dont le comportement s'éloigne plus ou moins de celui suggéré par les normes dominantes. Selon Park, l'« homme marginal » qu'il

décrit est un individu qui apparaît avec l'essor des migrations et la mobilité, il correspond en quelque sorte à l'étranger. Mais sa marginalisation provient surtout du fait que venant d'une autre culture, il manque de ressources pour s'adapter à un lieu où les normes et les rapports à autrui sont différents des siens, tout en gardant ses propres réflexes traditionnels. Il s'agit donc d'un individu lié à deux cultures, « a cultural hybrid, a man living and sharing intimately in the cultural life and traditions of two distinct people (...), a man on the margin of two cultures and two societies, which never completely interpenetrated and fused » (Park, 1928 : 892). La marginalité se manifesterait alors à deux niveaux, d'une part au niveau culturel évoqué ci-dessus (déracinement et difficultés d'intégration), mais également à un niveau spatial. Elle se traduirait en effet par une spatialité qui lui serait propre, les différentes populations marginales se regroupant selon une homogénéité communautaire ou ethnique dans des quartiers spécifiques de la ville, souvent des ghettos. Selon les auteurs de l'École de Chicago, si l'individu s'intègre socialement et culturellement, il changera également de quartier, de position spatiale dans la ville, ce qui témoigne des effets de lieux associés à la marginalité.

Si le terme de « marginalité » paraît absent pendant quelques années dans les écrits après son évocation par Robert Park, c'est au sein des études africanistes et latines qu'il réapparaît au courant des années 1950 et 1960. Certains économistes et chercheurs, s'intéressant aux villes africaines et d'Amérique du sud vont en effet parler de « masse marginale » pour décrire l'afflux de paysans qui arrivent dans les villes et le défi d'intégration face auquel les autorités se trouvent impuissantes. Cette vision de la marginalité, particulièrement liée au secteur informel, à la pauvreté et à la dualité de l'espace urbain a nourri de nombreuses études géographiques. En effet, sous les forces conjuguées des dynamiques foncières et immobilières et de l'attractivité économiques des villes, se développe « une nouvelle forme de pauvreté, urbaine et massive, d'une localisation précise dans l'espace urbain, dans les périphéries ou dans les interstices du centre-ville » (Morelle et Laumonier, 2006 : 9). Ainsi, si la marginalité est associée à une forme de pauvreté urbaine, elle est également associée par les économistes et les

géographes à des lieux occupés de l'espace urbain (périphéries, favelas, etc.). C'est, selon Marie Morelle, à partir de l'analyse des villes sud-américaines que se serait déployée la thèse de la marginalité dans l'ensemble des sciences sociales (Morelle, 2006 ; Morelle et Laumonier, 2006). Et ce sont notamment les historiens qui s'emparèrent rapidement du concept de marginalité en l'associant au vagabondage, à l'absence d'attaches et à la pauvreté ainsi qu'à une non-intégration au système de production (Geremek, 1976).

Malgré l'apparition relativement récente du terme, la marginalité est en effet une réalité (et une construction) sociale datant du Moyen-Âge et qui occupa « l'espace européen pendant au moins quatre siècles, du X^{IV}e au X^{VIII}e (Castel, 2009 : 325). Dans l'analyse de Geremek sur les marginaux de Paris au X^{IV}e et X^Ve siècles, le groupe étudié est un « ensemble qui ne possède ni indépendance économique, ni droit de cité », composé en grande partie « d'éléments peu stabilisés, enclins aux migrations, sans affectation professionnelle ou productive durable » (Geremek, 1976 : 6). Cette marginalité, autant que celle que l'on évoque aujourd'hui, pouvait être contrainte ou voulue. Il s'agit « des gens ou des groupes qui sont rejetés, ou se mettent d'eux-mêmes en marge de la vie sociale, ne participant pas aux processus de production et dont la vie reste irréductible aux normes de comportement en vigueur » (Geremek, 1976 : 6). Ainsi, Geremek différencie clairement la marginalité de la pauvreté, dans le sens où les pauvres peuvent être sans-le-sou, mais intégrés au processus productif dès lors qu'ils travaillent. Dès le Moyen-Âge apparaissent donc des individus à la marge, principalement à travers la figure du vagabond. Au-delà de la pauvreté, ce sont leurs comportements, s'éloignant des normes établies, qui préoccupent les autorités et qui feront l'objet de nombreuses lois et d'une volonté de contrôle. Ces propos illustrent notamment l'ancienneté du phénomène de l'exclusion et des rapports de pouvoir qui s'instaurent dans les espaces publics entre l'institution et des individus sans attaches ni appartenance. Bien que ces rapports soient également examinés par Foucault ou Castel, il est intéressant de revenir sur l'apport de Geremek puisqu'il permet d'illustrer la construction institutionnelle d'un état marginal.

En effet, au cours de l'urbanisation française du Moyen-Âge, de forts mouvements démographiques apparaissent et « les éléments d'immigration, socialement instables, ne veulent toujours pas se soumettre aux impératifs de travail et d'ordre » (Geremek, 1976 : 32). L'instabilité d'une portion croissante d'individus inquiète les autorités et le vagabondage devient considéré comme un délit. L'auteur voit une première allusion à la nécessité de poursuivre les vagabonds dans la compilation juridique, *Les établissements de Saint-Louis*, dont un article stipule « que l'on appréhendera les personnes sans revenu déterminé, les piliers de tavernes, et qu'on les expulsera de la ville s'il s'agit d'individus de mauvaise vie » (Geremek, 1976 : 31-32). Si, sous Louis IX, la législation n'offre pas d'acte visant directement à punir le vagabondage ou la mendicité, le début de cette lutte apparaît plutôt au siècle suivant. Suite à l'épidémie de peste noire et à l'éradication d'une grande partie des travailleurs au mitan du 14^e siècle, la situation de la production industrielle et économique s'avère critique et le besoin de main-d'œuvre est devenu criant. Ce contexte social inscrit donc le phénomène des vagabonds dans la problématique des sans-travail ou de ceux qui refusent de travailler et explique la hâte des autorités à intervenir par la répression. En Angleterre :

[...] le phénomène occupe une place de choix dans le *Statute of labourers* de 1349. En Castille, Ferdinand IV ordonne, dès 1308, aux mendiants aptes au travail, de quitter Burgos. (...) En France, enfin, c'est l'ordonnance de Jean II le Bon, du début de 1351, qui marque le véritable début de la chasse aux errants (Geremek, 1976 : 32).

Dans la région parisienne, les mendiants non estropiés et malades, les chanteurs de rue, les oisifs, ou ceux qui sont pris à traîner sans emploi peuvent recevoir de sévères amendes, ou connaître l'enfermement. Ainsi, c'est dans un premier temps le manque de main-d'œuvre qui entraîne une réglementation visant à lutter contre les oisifs. Puis progressivement, au cours du XIV^e siècle, l'argument de l'ordre public et de la sécurité se substitue à celui du manque de main-d'œuvre, car dans le relâchement général, les maraudeurs se multiplient, « l'ordonnance de 1422 prescrit au sergent d'appréhender tout rôdeur armé qui ne se connaît aucun maître (...) ou se livre au brigandage » (Geremek, 1976 : 37).

Geremek souligne ainsi comment la régulation institutionnelle des comportements et des modes de vie dans la ville participe à la constitution de profils d'individus en marge des normes établies.

Face à ces différentes visions de la marginalité comme un état culturel (l'« homme marginal » de Park) ou comme le produit de la restructuration mondialisée de la production (« masses marginales » des pays en développement), les analystes vont progressivement développer l'idée d'une logique sociale dans la production de la marginalité. Apparaissent alors l'idée de processus et le terme de « marginalisation ».

2.3.1.2 La marginalité sociale : des comportements alternatifs à une norme

Par la suite, les sociologues se sont en effet intéressés au concept de marginalité, laissant la dimension spatiale de côté, et se focalisant davantage sur les comportements (Becker, 1985) et le rapport à la norme. Les marginaux deviennent considérés comme des individus qui se sont eux-mêmes mis en marge par un écart à la norme ou qui ne parviennent pas à s'adapter aux règles admises dans une société. Cet écart constitue alors le moyen de catégorisation et de dénomination de personnes marginales :

Le marginal est un être qui est perçu comme se mettant « hors-système » du fait d'une « inadaptation » quelconque : il est aux confins, à la périphérie, au-delà de la ligne d'horizon sociale, posé dans une distance et un éloignement qui gênent le regard, car on ne voit vraiment ce qui est, dans une mesure, familier, et non ce qui est étrange et étranger, ce qu'il est difficile de ramener à une norme connue (Barel, 1982 : 36-37).

Or, cette qualification et cette mise sous le regard d'une partie de la population suggèrent que la marginalité n'est pas donnée en tant que telle, mais qu'elle résulte davantage d'une construction sociale. C'est ce que Becker montra également dans *Outsiders*, en déclarant que « les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance » (Becker, 1985 : 32). Il considère donc la déviance non pas comme un comportement en lui-même, mais comme le résultat d'un processus qui implique la réaction des individus à certains comportements et qui met en jeu « l'interaction

entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte »¹⁶ (Becker, 1985 : 38). Or depuis plusieurs dizaines d'années, la mise en visibilité de la marginalité participe également de cette construction et résulterait même pour Barel d'une volonté sociétale:

Le discours sur la marginalité ou sur l'exclusion n'a pas pour fonction d'identifier ou de rendre visible un nouvel « objet » social qui serait apparu dans les sociétés contemporaines. Si l'on persiste alors à vouloir lui donner un sens et un effet, la première idée qui vient à l'esprit consiste à faire l'hypothèse que ce discours ne vise pas à rendre visible un objet qui existe par ailleurs, mais, littéralement, à *fabriquer* cet objet, pour des raisons qui restent à identifier, et à le mettre alors avec insistance sous le regard social (Barel, 1982 : 46).

En ce sens, la marginalité serait un baromètre de la société. La normalité d'une société se construirait en fonction de sa marginalité. Plus encore, cette mise en valeur et cette qualification de la marginalité serviraient selon Barel à contrôler la société dans sa globalité à travers des mécanismes de culpabilisation et de régulation des écarts à la norme :

C'est ici l'individu ou le groupe « normal » qui est objet de régulation et de contrôle, par le biais des déviants. Le fait de montrer la déviance et la marginalité est d'ailleurs déjà un moyen indirect d'englober la normalité dans le contrôle et la régulation, car il revient à montrer aux normaux ce qui les attend s'ils ne se contrôlent pas (Barel, 1982 : 66).

Ainsi l'usage de la marginalité par les autorités permet de réguler la société et d'instaurer certaines normes servant les intérêts d'un groupe particulier. Mais la marginalité naît également des rapports de pouvoir et de la légitimité de certains à agir sur la société. Pour Guillaume Marche, la marginalité s'inscrit, « bien plus que la déviance, dans une dynamique de rapports sociaux » (Marche, 2002 : 43) dans la mesure où si elle peut découler de la déviance, elle ne s'y résume pas. Elle

¹⁶ Ces réactions passent par l'étiquetage des transgresseurs de normes, mais aussi par l'instauration de normes. Ces dernières naissent alors souvent sous l'impulsion d' « entrepreneurs de morale », qui interpellent l'opinion publique sur certains comportements et dirigent l'ensemble des énergies mobilisées vers leur instauration. De fait, la déviance et les déviants, sont « le résultat du processus d'interaction entre des individus ou des intérêts ; les uns, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, élaborent et font appliquer les normes sous le coup desquelles tombent les autres qui, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, ont commis des actes que l'on qualifie de déviants » (Becker, 1985 : 187).

implique autant le groupe normal que le groupe déviant, et correspond ainsi « au contrecoup des attentes du groupe normal vis-à-vis du groupe déviant, et non pas seulement de l'identité ou du comportement des membres de ce dernier » (Marche, 2002 : 43). Dans cette perspective et dans une société où le pouvoir s'exercerait sous une forme pyramidale, toute déviance tend à devenir marginalité, et l'exclusion le résultat de rapports de domination desquels les personnes marginalisées n'auraient que peu de possibilités de s'extraire. Ainsi :

La marginalité n'est ni, certes, une caractéristique intrinsèque de certains individus, ni même simplement la résultante d'un processus interpersonnel de stigmatisation, mais décrit, d'un point de vue sociopolitique, un rapport de pouvoir (Marche, 2002 : 49).

Or, si des normes sont constitutives d'une marginalité, Marche rappelle que la norme se construit également par rapport à la désignation d'un champ hors-norme¹⁷. Ainsi, « la marginalité ne résulte pas de la normalité, mais lui préexiste, de sorte qu'il faut lire la première comme une condition nécessaire de l'existence de la seconde » (Marche, 2002 : 51). Toutefois, cette explication sociologique, si elle s'avère intéressante dans l'analyse des rapports de domination pouvant marginaliser certains comportements, ignore la dimension spatiale de la marginalisation. Or l'espace, par les dynamiques d'appropriation exclusive, de fermeture, d'accessibilité, dont il peut être l'objet, constitue à notre sens l'une des dimensions importantes de la marginalisation.

2.3.1.3 L'espace, vecteur de marginalisation ?

C'est notamment au sein de la géographie sociale française que les liens entre les processus sociaux et spatiaux de la marginalité ont été soulevés avec pertinence. À travers l'instauration d'ordre et de pouvoir, les autorités participeraient d'un processus de marginalisation de certains individus et « plutôt

¹⁷ Il cite notamment Judith Butler selon qui « si l'homosexualité n'était pas présentée comme dérivée de l'hétérosexualité, l'hétérosexualité ne pourrait se construire comme une origine » (Cité dans Marche, 2002 : 51).

que norme et déviance, le référent de la marginalité devient ordre et désordre » (Vant, 1986). Selon Renée Rochefort, la marginalité :

[...] serait d'abord une représentation sociale, valorisante parfois, mais plus souvent dévalorisante, dans laquelle bien des fantasmes sociaux entrent en jeu pour décider du non-respect des normes sociales, des déviances, en prenant le mot dans son acception la plus large, par rapport à la « normalité » » (Rochefort, 1986 : 26).

Ainsi, en s'interrogeant sur la perception des pratiques légitimes, cette définition invite à tenir compte des rapports de domination dans l'émergence des représentations symboliques de norme et de légitimité, et par conséquent, de déviance et de transgression. D'où l'interprétation de la marginalité chez certains auteurs comme un « rapport social » (Vant, 1986 : 21), mais dont « le problème fondamental est alors de savoir dans quelles conditions, la dimension spatiale redouble et exagère la différenciation sociale et dans quelles conditions elle la réduit, en diminuant ou en accroissant les capacités d'intervention, de défense, d'initiative des différents groupes sociaux » (Idem). Les rapports de domination sont également pris en compte par Authier qui montre à travers l'exemple des conflits entre les commerçants et les usagers de la rue qui ne sont pas consommateurs (jeunes, clochards, hippies, mendiants, etc.), comment les catégories sociales se créent dans les discours. Et notamment comment, dès lors que le groupe dominant (en l'occurrence les commerçants) affirme son pouvoir sur l'espace à travers divers règlements d'usage, les conflits se rompent et « la relation d'antagonisme est remplacée par l'opposition de l'inclus et de l'exclus » (Authier, 1986 : 176). Ainsi, selon cet auteur, « l'apparition d'une « marge », saisie au niveau des discours, est en quelque sorte organiquement liée à une relation de pouvoir fondée sur la dialectique inclus/exclus ou encore centre/périphérie » (Authier, 1986 : 177). Il semble alors évident que les rapports sociaux de domination menant à la marginalité sont liés aux différentes positions occupées par chacun dans l'espace, mais également au pouvoir d'en réguler les usages.

La vision d'Antoine Bailly est également intéressante puisqu'il intègre dans sa définition un usage particulier de l'espace : « le marginal est dans un état

d'isolement relationnel (voulu ou non-voulu) qui génère une pratique spatiale spécifique, qui contribue à son tour à l'écarter des processus d'interaction » (Bailly, 1986 : 51). S'il semble parler principalement de localisation spatiale sans inclure les rapports à l'espace, nous pouvons reprendre ses mots en incluant dans les *pratiques spatiales*, les usages, les stratégies d'appropriation, les relations à l'espace, etc. De cette façon, « c'est ainsi que la pratique spatiale donne un sens au processus social et constitue l'essence même de la marginalité » (Bailly, 1986 : 51). En liant les processus sociaux aux processus spatiaux, cette appréhension géosociale de la marginalité est pertinente pour étudier les groupes qui font l'objet d'exclusion dans les espaces publics. En effet, la marginalité urbaine telle qu'elle est interprétée dans les discours des aménageurs concerne les itinérants, les sans-abri, les jeunes de la rue ou les prostituées. Il s'agit de groupes d'individus, qui chacun à leur manière, accompagnent leurs pratiques sociales dans les espaces publics de pratiques spatiales alternatives aux exigences institutionnelles (Parazelli, 2002 ; Zeneidi, 2008). En adoptant cette définition, les skateurs (Malone, 2002 ; Németh, 2006) ou les graffiteurs (Kokoreff, 1991 ; Ferrell, 1993) peuvent également être marginalisés dans les espaces publics où leurs pratiques sont réglementées. Par contre, des jeunes skaters dans un parc dédié à ce sport, ou des graffiteurs mandatés par une municipalité pour réaliser une fresque deviennent pleinement intégrés. L'on voit alors l'importance de la qualification et des usages de l'espace dans les processus de marginalisation puisque certains comportements deviendront marginaux selon les lieux où ils apparaissent. Au-delà du fait de soulever l'importance de la normalisation de l'espace, la dimension processuelle associée au terme de marginalisation permet de s'abstraire d'une vision essentialiste de la marginalité. Ainsi, nous parlerons souvent de personnes *marginalisées* par ces mécanismes de normalisation plus que de *marginaux*, et le concept de marginalisation nous permettra de décrire ces processus de mise à l'écart et d'exclusion.

Cependant, si l'idée de marginalisation renvoie aux rapports de pouvoir qui mènent certains individus à une situation de marginalité, il est également important de ne pas les réduire à des êtres passifs, victimes de ce processus. Il

convient au contraire de tenir compte des marges d'action dont bénéficient ces personnes marginalisées, des pratiques et résistances mises en œuvre ainsi qu'à ce qui se joue et s'élabore dans la marge. Comme le signale Parazelli (2002 : 326) à propos des jeunes de la rue à Montréal, « on peut utiliser la marge sociale à la fois comme un lieu de différenciation sociale favorisant la réalisation de soi par l'émancipation et comme un lieu d'aliénation sociale favorisant l'oppression et la domination ». Il s'agit donc de ne pas interpréter la situation des personnes marginalisées comme une « non-expérience vide de social et vide de sens » (Girola, 2011 : 15), mais plutôt comme une véritable expérience dans laquelle tout un travail d'affirmation de soi est à l'œuvre.

2.3.2 Une géographie normative des espaces publics, vectrice de marginalisation

Comme nous l'avons esquissé ci-dessus, la marginalité résulte d'un processus liant des normes au pouvoir d'imposer ces normes. Dès lors, la marginalisation renvoie à un rapport de pouvoir et notamment à une forme de mise à l'écart puisqu'elle rend transgressifs des comportements ou des personnes par rapport aux normes d'une société ou d'un collectif. Concernant les espaces publics, la relation entre les domaines privé et public se situe au cœur du processus de marginalisation, puisque c'est souvent la visibilité dans les espaces publics de comportements relevant de l'intimité et du privé qui leur attribue une dimension transgressive. De fait, interdire dans les espaces publics certains comportements liés aux fonctions primaires et quotidiennes du corps pour des personnes sans-abri, qui n'ont pas de « chez-soi » privé, réduit considérablement les conditions de leur accessibilité. Mais au-delà de l'illustration de la porosité et de l'évolution de la frontière privé / public, ces propos soulignent l'aspect éminemment géographique de l'exclusion des personnes marginalisées dans les espaces publics. C'est en effet en fonction des valeurs associées au lieu dans lequel certains comportements apparaissent que leur dimension transgressive peut être révélée et renforcée. Ainsi, le concept de marginalisation nous semble intéressant pour décrire la place des personnes marginalisées dans les espaces publics et l'exclusion à laquelle elles peuvent faire face. Il nous semble notamment plus intéressant que celui

d'exclusion dans la mesure où il permet de décrire les mécanismes par lesquels certains individus et comportements deviennent intrus dans les espaces publics plutôt que de focaliser seulement sur les moyens mis en œuvre pour leur en interdire l'accès. Il est donc important d'éclairer les dynamiques de normalisation des espaces publics, pour saisir leurs liens avec le processus de marginalisation.

2.3.2.1 Crainte de la différence et désirs de purification de l'espace

Nous l'avons évoqué précédemment, la normalisation de l'espace devient importante dans les processus de différenciation et de catégorisation des individus. Mais plus encore, l'espace semble devenir un élément moteur de contrôle et de mise à l'écart de la différence dès que cette dernière est associée à une menace. Afin d'explicitier ces enjeux, revenons dans un premier temps à la crainte de la différence telle qu'elle se manifeste dans les sociétés occidentales, et en particulier dans les espaces urbains. Richard Sennett a notamment interrogé l'expérience de la différence pour comprendre comment se construisent et se manifestent tolérances et intolérances dans la ville. Remontant à l'évolution de l'expérience religieuse, il y voit le départ de la division entre « l'expérience subjective et l'expérience matérielle, entre soi et la ville » (Sennett, 2009: 18). Cette quête de la foi, et le repli sur soi qu'elle implique, aurait ainsi été un élément important dans la constitution d'une séparation entre les vies intérieure et extérieure. Ce qui s'est notamment répercuté sur l'aménagement urbain du Moyen-Âge, où les églises sont devenues des espaces séculiers distincts du reste de la ville. Or cette sécularisation de la vie spirituelle aurait transformé les comportements des citoyens, devenus insensibles à la vision de la souffrance et de la douleur d'autrui à l'extérieur, la compassion étant réservée à l'espace de l'église. Selon Sennett, le désordre souvent associé à l'extérieur urbain ne saurait donc plus être utilisé à bon escient dans la construction de soi et de ses rapports à autrui : « l'extérieur, dimension de diversité et de chaos, a perdu son emprise sur l'esprit humain en tant que dimension de valeur morale, à l'opposé d'un espace intérieur de définition » (Sennett, 2009 : 47). Or, dès la période industrielle, le foyer « devint la version séculière du refuge spirituel. La géographie de la sécurité passa d'un asile

occupant le centre de la cité à l'intérieur domestique » (Sennett, 2009 : 49). Face à la dureté et à la complexité de la rue de la ville industrielle, l'on a cherché à créer des intérieurs distincts de ce chaos, structurés autour de l'ordre et de la clarté. Ainsi, l'asile de la ville chrétienne a « été réduit au sens du confort dans des lieux bien définis, où d'autres personnes ne peuvent faire intrusion » (Sennett, 2009 : 73). En renforçant l'importance de l'espace privé, cette évolution accompagne donc une modification des rapports à l'autre, et le repli sur soi aurait alors favorisé l'émergence d'une peur moderne de s'exposer¹⁸. Le retour sur le foyer domestique aurait ainsi participé à l'apparition d'une crainte de la différence, les sociabilités ne s'exerçant plus que dans un espace protégé et familier ou dans l'homogénéité. La différence devient ainsi de plus en plus crainte et refoulée par les individus (Sennett, 1970). Il devient alors nécessaire de marquer une distinction entre soi et l'autre, entre la communauté et le groupe déviant. Sibley s'inscrit alors dans les perspectives de Sennett, en affirmant que la construction de barrières morales et symboliques renverrait à des anxiétés profondément ancrées chez les individus vis-à-vis de la différence. Partant du niveau individuel, ces barrières seraient ensuite reproduites spatialement à différentes échelles, du corps à l'État-nation, et prendraient également forme dans les politiques urbaines (Sibley, 2001).

Susceptible de mener à certaines tensions, la manifestation des différences devient associée à une menace pesant sur l'idéal urbain d'une communauté libérée de tout conflit. Il découle alors de cette crainte de la différence la recherche permanente d'espaces purifiés (Sibley, 1995) desquels l'inconnu et le risque soient absents, ce qui aboutirait à cet urbanisme neutralisant des espaces publics :

Un des traits caractéristiques de notre urbanisme est qu'il dissimule derrière ses murs les différences qui existent entre les gens, en partant de l'idée que ces différences impliquent plus probablement une menace mutuelle qu'une stimulation. C'est pourquoi nous ne créons dans nos villes que des espaces

¹⁸ Plus encore, l'évolution vers le protestantisme expliquerait le désir de neutralisation de l'environnement, et Sennett affirme que la dimension puritaine serait encore présente dans les logiques de l'urbanisme : «cette neutralisation compulsive de l'environnement est en partie enracinée dans des malheurs anciens, dans la peur du plaisir, qui ont conduit les gens à traiter leur environnement de façon aussi neutre que possible. L'urbaniste moderne est manipulé par l'éthique protestante de l'espace » (Sennett, 2009 : 79).

« inoffensifs », insignifiants et neutralisants, des espaces qui dissipent la menace du contact social : baies de glace sans tain des façades, autoroutes coupant les banlieues pauvres du reste de la cité, villes-dortoirs (Sennett, 2009: 19).

La volonté de contrôler la différence et sa potentielle irruption dans l'intimité des individus se décline alors en une volonté d'élimination des possibilités de surprise, « the desire to avoid pain, to create a transcendent order of living that is immune to the variety, and so to the inevitable conflict, between men » (Sennett, 1970 : 82). De fait, cela se manifesterait par un désir d'ordre et de pureté, « the urge to make separations between clean and dirty, ordered and disordered, 'us' and 'them', that is, to expel the abject, is encouraged in western cultures » (Sibley, 1995 : 8). Par conséquent, ce désir de pureté se traduit dans l'espace, à travers les volontés de marquer des frontières pour se protéger, et de purifier les lieux afin d'y éliminer la différence :

Consciousness of purity and defilement and intolerance of difference secure some groups within the larger spaces of the modern metropolis. The outside is populated by a different kind of people who threaten disorder, so it is important to keep them at a distance (Sibley, 1995 : 45-46).

Si l'on s'intéresse aux espaces publics de quartiers résidentiels, cette différence réfère aux personnes marginalisées, considérées comme obstacle au confort résidentiel. La purification de l'espace constituerait ainsi un moyen de mettre à distance certains individus et comportements considérés comme une menace par un groupe dominant. Et l'on retrouve dans cette volonté de purification, l'idée d'une géographie normative avec des lieux dont l'aménagement renverrait à certains profils d'individus plutôt qu'à d'autres : « there are enduring images of 'other' people and 'other' places which are combined in the construction of geographies of belonging and exclusion, from the global to the local » (Sibley, 1995 : 69). La purification de l'espace joue donc un rôle dans la marginalisation sociospatiale par le renforcement de la dimension intrusive de certains groupes et constitue, dans une certaine mesure, une frontière :

Thus, the built environment assumes symbolic importance, reinforcing a desire for order and conformity if the environment itself is ordered and purified; in this way, space is implicated in the construction of deviancy. Pure

spaces expose difference and facilitate the policing of boundaries (Sibley, 1995 : 86).

Pour reprendre une terminologie chère à la géographie structurale, nous pouvons dire que dans un espace purifié, les saillances associées aux personnes marginalisées prennent d'autant plus d'importance, renforçant cette différence, et la nécessité de réagir face à cette présence. Cette normalisation des comportements dans les espaces publics renvoie également à ce qu'a écrit Howard Becker sur la déviance, considérée non pas comme une essence, mais comme le résultat d'un processus d'interaction impliquant la réaction des individus à certains comportements. Ce type de réaction passe notamment par l'étiquetage (« labelling ») de ces personnes, mais également par la production de normes qui rendent leurs comportements transgressifs et les marginalisent d'autant plus. De fait, la déviance et les déviants sont « le résultat du processus d'interaction entre des individus et des groupes : les uns, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, élaborent et font élaborer les normes sous le coup desquelles tombent les autres qui, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, ont commis des actes que l'on qualifie de déviants » (Becker, 1985 : 187). Or, dans les espaces publics, la normalisation correspond à l'imposition de certaines valeurs correspondant à un groupe qui soit en mesure de les imposer, et donc à une forme d'appropriation. L'on comprend ainsi comment l'appropriation des espaces publics peut s'avérer productrice de marginalité, mais également traduire des rapports de pouvoir basés sur cette dialectique normalité / marginalité. Comprendre la marginalisation sociospatiale nécessite donc d'analyser les représentations de l'espace qu'ont les groupes avec le pouvoir de l'aménager:

To expose oppressive practices, it is necessary to examine the assumptions about inclusion and exclusion which are implicit in the design of spaces and places. The simple questions we should be asking are: who are places for, whom do they exclude, and how are these prohibitions maintained in practice? (Sibley, 1995 : x).

La normalisation de l'espace public soulève alors l'intérêt de comprendre comment certains profils ou comportements peuvent paraître inadéquats à certains lieux, sans forcément qu'ils renvoient à des actes incivils ou criminels.

2.3.2.2 « In place/ Out of place »

Ces apports théoriques sur la question de la différence dans l'espace ont été clairement étudiés par Cresswell (1996) dans son ouvrage *In place / Out of place. Geography, Ideology, Transgression*. S'inspirant de Mary Douglas, il a montré les mécanismes à travers lesquels l'espace révèle et rend transgressifs certains comportements. L'idée d'être à la mauvaise place, au mauvais endroit, s'appuie selon l'auteur sur les croyances idéologiques selon lesquelles certains comportements seraient appropriés à certains lieux ou contextes spatiaux spécifiques. Selon Cresswell, ces idéologies seraient liées à la reproduction de pratiques tenues pour acquises, telles qu'elles se manifestent dans le foyer familial, l'école, les lieux de travail, la rue, etc. L'homme pluriel (Lahire, 2001) n'adapterait donc pas seulement ses façons d'agir et de se comporter aux contextes sociaux auxquels il fait face, mais également aux contextes spatiaux dans lesquels il se trouve. Ainsi, « l'acteur va agir en « mobilisant » (sans nécessaire conscience de cette mobilisation) des schèmes incorporés appelés par la situation » (Lahire, 2001 : 117). De fait, la manifestation de certains comportements inappropriés dans certains lieux les inscrirait de fait comme étant « out of place ». Dans cette perspective, le lieu de l'action oriente le jugement que l'on va porter sur certaines pratiques. Cette association de comportements à certains lieux renvoie à une normativité, qui ne s'inscrit pas tant dans des lois strictes que dans certaines dimensions structurelles, « they are *expectations* about behavior that relate a position in a social structure to actions in space » (Cresswell, 1996 : 3). Ce type d'association, qui se déploie dans les pratiques urbanistiques et dans l'imaginaire commun, joue un rôle important dans cette dynamique. Par exemple, la présence de sans-abri, souvent associés au déclin urbain, aux espaces délabrés et autres terrains vagues, devient de plus en plus inadéquate avec des espaces résidentiels, touristiques (Amster, 2003 ; Parazelli, 2009) ou ruraux (Clocke, 2000). Par conséquent, leur présence dans un espace public central ou un parc familial sera considérée comme « out of place » et provoquera la réaction des individus « in place » (Cresswell, 2006 ; Séchet, 2009). Mais c'est également à travers la

reproduction de pratiques de l'espace tenues pour acquises que se déploie une idéologie de l'espace et des comportements qui y sont acceptés ou non. Le réflexe de s'habiller en sortant de chez soi ou le fait de ne pas s'asseoir sur les trottoirs, par exemple, participent de ces comportements devenus inconscients qui deviennent normes. Nous assistons de cette manière à une certaine normativité de la géographie des espaces publics, dont la contradiction renvoie à une transgression. Certaines normes apparaissent d'ailleurs comme telles seulement au moment de leur transgression, « we may have to experience some geographical transgression before we realize that a boundary even existed » (Cresswell, 1996 : 22).

Cette normativité prend donc forme dans l'existence de règles qui se manifestent au quotidien, prescrivant les usages de l'espace public. Il s'agit de règles qui interdisent et pénalisent certains comportements dans l'espace public, mais aussi de règles tacites selon lesquelles les acteurs connaissent les comportements à adopter en tel lieu, comment se tenir et agir. L'apport de Giddens nous permet de saisir pourquoi elles constituent des éléments importants dans la constitution d'une normativité sociale et dans sa reproduction :

Nous pouvons donc concevoir les règles de la vie sociale comme des techniques ou des procédures généralisables employées dans l'actualisation et la reproduction des pratiques sociales. Les règles formulées – celles qui sont exprimées de façon verbale, comme les codes du droit, les règles bureaucratiques, les règles de jeux, et d'autres – sont des interprétations codifiées de règles plutôt que des règles comme telles (Giddens, 1987 : 70).

De fait, concernant les espaces publics, des règles sont exprimées à travers l'affichage des interdictions, des règlements et des lois, ou codifiées à travers un certain aménagement de l'espace, tandis que d'autres découlent d'une manière plus inconsciente de l'intégration des représentations public / privé ainsi que de certaines pratiques structurantes (Bourdieu, 1972).

2.3.2.3 Discours et rapports sociaux

Ces propos soulèvent notamment l'importance des discours, et plus particulièrement du pouvoir de diffusion de certains discours, dans l'imposition de

normes et dans la constitution d'un ordre de place dans les espaces publics. La légitimité de certains discours peut en effet participer à construire des différences sociales, et à marginaliser la présence de personnes porteuses de ces différences en certains lieux. Certains auteurs ont notamment montré la puissance du langage et des discours dans la structuration sociale ainsi que dans la construction des objets du monde social. Michel Foucault établissait en 1971 le constat selon lequel « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Foucault, 1971 : 12). Il a ainsi souligné que sans s'y résumer, la communication faisait partie des rapports de pouvoir :

Sans doute communiquer, c'est toujours une certaine manière d'agir sur l'autre ou les autres. Mais la production et la mise en circulation d'éléments signifiants peuvent avoir pour objectif ou pour conséquences des effets de pouvoir, ceux-ci ne sont pas seulement un effet de celles-là (Foucault, 2001 : 1052).

Distincts des capacités objectives et des relations de pouvoir, les rapports de communication n'en sont pas pour autant séparés, « il s'agit de trois types de relations qui, de fait, sont toujours imbriquées les unes dans les autres, se donnant un appui réciproque et se servant mutuellement d'instrument » (Foucault, 2001 : 1053). Les discours, en s'inscrivant dans des contextes sociaux, sont alors d'une importance notable dans l'exercice du pouvoir et dans les rapports de force pouvant exister entre différents groupes. Mais c'est notamment par la capacité qu'ils ont de construire des objets dans le même temps qu'ils les définissent que les discours s'inscrivent au cœur des rapports de domination. Car les discours deviennent influents dans la mesure où ils construisent la différence, ils ont une dimension « performative » (Bourdieu, 1982) au sens où leur récurrence et la légitimité des locuteurs à dénommer, à catégoriser, participent à la construction de leur objet. En évoquant l'insulte parmi d'autres formes de dénomination, Bourdieu montre l'effet social des catégorisations :

L'insulte, comme la nomination, appartient à la classe des actes d'institution et de destitution plus ou moins fondés socialement, par lesquels un individu, agissant en son propre nom ou au nom d'un groupe plus ou moins important numériquement et socialement, signifie à quelqu'un qu'il a telle ou telle

propriété, lui signifiant du même coup d'avoir à se comporter en conformité avec l'essence sociale qui lui est ainsi assignée (Bourdieu, 1982 : 100).

Ainsi, « la nomination contribue à faire la structure de ce monde et d'autant plus profondément qu'elle est largement reconnue, c'est-à-dire autorisée » (Bourdieu, 1982 : 99). Cette catégorisation telle qu'elle se manifeste dans les discours est donc particulièrement importante à prendre en compte puisqu'elle participe également à l'élaboration d'un ordonnancement spatial par ceux qui s'expriment:

As social formations have a spatial dimension, discourse analysis is particularly well suited to the analysis of debates and conflict over the ordering of space. Exclusionary discourse therefore plays an important role in legitimating spatial exclusivity. To achieve this spatial exclusivity, there first has to be a form of identity ascription that confers a positive group identity to the culturally and/or economically dominant members of society, while simultaneously labelling another group as 'different' and usually, by definition, inferior (Saff, 2001 : 89).

Nous comprenons ainsi que cette normativité des espaces publics résulte de l'inscription de valeurs spécifiques en certaines positions, à travers l'aménagement et la régulation, mais également à travers les usages et les discours. Les valeurs associées à ces positions jouent alors un rôle de normes, induisant quels sont les comportements adéquats aux lieux, et par conséquent, ceux qui ne le sont pas. Il s'instaure ainsi un ordre de place, dont la transgression met en visibilité les personnes concernées comme « out of place ». Ces propos soulignent donc le fait que les dimensions exclusives de l'espace ne renvoient pas seulement au cloisonnement, à l'enfermement ou à la fermeture, mais également à ses valeurs positionnelles et à la marginalisation qu'elles peuvent induire. Cela soulève notamment l'importance de saisir les stratégies mises en œuvre pour contrôler les références topologiques, afin de comprendre pleinement les processus de marginalisation dans les espaces publics.

2.3.3 Conclusion : l'exclusion comme « marginalisation » dans les espaces publics

Cette conceptualisation de la marginalisation, à travers les mécanismes de structuration sociospatiale des usages de l'espace, permet à notre sens

d'interpréter les formes de l'exclusion des personnes marginalisées dans les espaces publics de manière pertinente. Cela permet notamment de l'exprimer comme l'envers d'un processus d'inclusion, d'une normalisation de l'espace par l'injection de valeurs communes associées à un groupe social. En ce sens, la conception d'espaces publics destinés à un certain public participe d'une fermeture à d'autres publics, et plus particulièrement de leur marginalisation. La constitution d'un « intérieur commun » à un groupe particulier manifesterait effectivement davantage la dimension intrusive d'individus n'y correspondant pas. Aborder l'exclusion sous l'angle de la marginalisation permet notamment de ne pas la limiter à la fermeture physique des espaces publics, à la judiciarisation et à la réduction de l'accessibilité pour certains individus, mais également d'accorder de l'importance aux valeurs renvoyées par ces positions et à l'importance existentielle de l'acte d'appropriation. Comme nous l'avons précédemment évoqué, la volonté d'appropriation de certaines positions correspond à un processus d'identification à celles-ci. Or, dès lors que se modifient les valeurs positionnelles, les conditions pour l'appropriation peuvent se trouver réduites, de même que les modalités de constitution d'un « chez-soi ». Ce concept de marginalisation traduit ainsi la difficulté pour certains groupes de constituer un « chez-soi » en certains espaces publics, et d'y construire leur sécurité ontologique. Il met notamment l'accent sur l'importance de la prise en compte du conflit associé à l'appropriation des positions convoitées dans lesquelles se reconnaître et être-dans-la-ville. Il permet ainsi de dépasser la simple dualité public / privé pour expliquer certains processus de mise à l'écart (Mitchell, 1995), tout en intégrant les rapports de pouvoir qui sous-tendent la normalisation de l'espace. S'il importe dans cette perspective de saisir les stratégies mises en œuvre par les groupes dominants pour normaliser l'espace et ses positions, il convient également de tourner nos regards vers les personnes subissant ces processus et les tactiques développées pour y faire face. C'est donc dans l'interprétation des effets des actions spatiales des groupes en conflit sur les uns et les autres, que nous pouvons saisir le processus de marginalisation, « apart from examining legal systems and the practices of social control agencies, explanations of exclusion

require an account of barriers, prohibitions and constraints on activities from the point of view of the excluded » (Sibley, 1995 : x).

2.4 Conclusion du 2ème chapitre

Ainsi, ce modèle théorique autour duquel nous choisissons de structurer notre recherche – et que nous illustrons à travers le schéma qui suit – vise à intégrer la dimension géosociale de la cohabitation dans les espaces publics. Questionner le sens de l'appropriation d'une position nous permet ainsi d'aborder les mécanismes profonds à travers lesquels se structurent les rapports à l'espace et l'importance qu'ils revêtent pour les individus. Ceci permettra d'interroger la marginalisation sous des modalités plus nuancées que celles du *revanchisme* (Smith, 1996) ou de la guerre aux sans-abri, notamment en replaçant les différentes pratiques des riverains et des individus marginalisés dans leur propre expérience de l'espace. Un tel modèle théorique vise donc non seulement à questionner les logiques de marginalisation mises en œuvre dans l'espace public à l'égard des personnes déjà marginalisées, mais également leur réception par ces dernières. Il découle ainsi de ce cadre d'analyse des questions spécifiques précisant notre question générale de recherche :

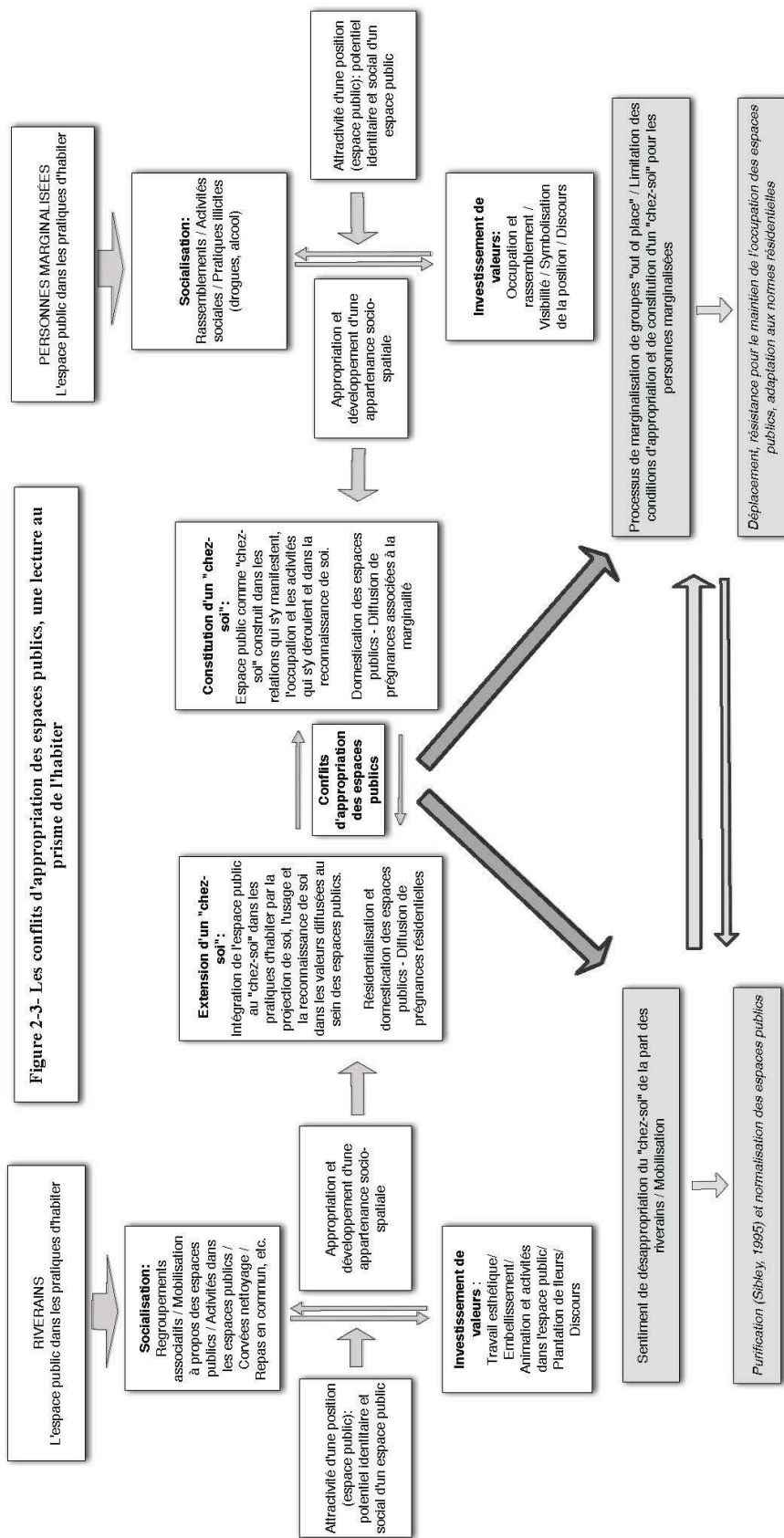
- Comment se manifestent les pratiques d'appropriation des personnes marginalisées et des riverains dans les espaces publics?

Compte tenu de leur potentiel identitaire et social, les espaces publics constituent des positions attractives à partir desquelles se déclenchent différentes dynamiques d'appropriation. Nous émettons l'hypothèse qu'en s'appuyant sur l'investissement de valeurs et les socialisations à l'œuvre dans les espaces publics, ces pratiques d'appropriation renverraient chez les riverains comme chez les personnes marginalisées à la solidification d'un « chez-soi ». Cependant, elles se manifesteraient de manière différente. L'occupation et les sociabilités à l'œuvre dans les espaces publics par les personnes marginalisées traduiraient la **constitution d'un « chez-soi »** dans lequel prendre place, tandis que par l'injection de nouvelles valeurs positionnelles en leur sein, axées sur le confort et

la convivialité résidentielle, les espaces publics deviendraient pour les riverains une **extension du « chez-soi »**, témoignant de leur résidentialisation. Ces dynamiques s'opposeraient l'une à l'autre et les prégnances associées à la marginalité entreraient alors en contradiction avec celles qui sont associées à la dimension résidentielle, déclenchant des conflits d'appropriation.

- Comment se traduisent les contradictions entre ces pratiques d'appropriation des espaces publics et les conflits en découlant?

Nous posons l'hypothèse selon laquelle l'occupation des espaces publics par les personnes marginalisées constituerait un obstacle à l'appropriation des espaces publics par les riverains, car s'opposant aux valeurs résidentielles désirées et provoquant un sentiment de désappropriation de leurs espaces de vie. À l'inverse, la transformation résidentielle des valeurs positionnelles contribuerait à inscrire les personnes marginalisées comme « out of place » (Cresswell, 1996). Par la purification (Sibley, 1995) et la normalisation des espaces publics, mais également par la diffusion de discours et leur mobilisation, les riverains parviendraient à acquérir une légitimité à investir ces lieux, réduisant celle des personnes marginalisées. La manifestation spatiale de cette résidentialisation limiterait alors les conditions favorables à leur appropriation par les personnes marginalisées. Autrement dit, la résidentialisation transformerait les prégnances associées aux diverses positions, les rendant moins attractives pour les populations marginalisées qui, s'y reconnaissant de moins en moins, parviendraient plus difficilement à en faire un « chez-soi ». Face à cette dynamique, les personnes marginalisées seraient amenées à se déplacer, à résister par le maintien de leur occupation de certains lieux ou à adapter leurs comportements aux normes résidentielles diffusées.



CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CHOIX DES TERRAINS

Suite à la présentation de notre problématique et à l'élaboration théorique de notre cadre d'analyse découle la préparation de l'enquête. Autrement dit vient « le dessein de l'enquête (...) soit l'ensemble des opérations par lesquelles les hypothèses vont être soumises à l'épreuve des faits, et qui doit permettre de répondre à l'objectif qu'on s'est fixé » (Blanchet et Gotman, 2003 : 39). C'est donc à cette étape-ci que nous avons dû choisir le type d'enquête le plus adéquat, prévoir quels seraient nos outils méthodologiques ainsi que le cheminement de la recherche. Ce chapitre vise alors à détailler les réflexions qui ont orienté nos choix méthodologiques et les conditions de leur applicabilité sur le terrain. Dans un premier temps, nous justifions le choix de la comparaison pour une telle recherche, avant de relater les processus méthodologiques de recueil de données et d'analyse.

3.1 La comparaison, raisons pratiques et théoriques

Tout d'abord, il nous semble nécessaire de détailler et de développer les raisons du choix comparatif pour un travail portant sur les enjeux de la cohabitation dans les espaces publics. Quel est l'intérêt d'une comparaison internationale pour une thèse portant sur les espaces publics ? Quelle valeur la comparaison de deux terrains comme Paris et Montréal peut-elle apporter à cette recherche ? Mais surtout, quel sens accordons-nous à la dimension comparative ? Comment alors structurer notre recherche dans cette perspective ?

3.1.1 La comparaison pour mettre en lumière des processus

Depuis longtemps, les sciences sociales utilisent la comparaison comme mode d'appréhension du réel et comme méthode de généralisation théorique. La géographie et les études urbaines n'échappent pas à cette tendance, à l'instar des nombreuses comparaisons entre villes nationales, internationales ou même entre différents contextes d'un même ensemble urbain que l'on voit se multiplier. Il convient donc dans un premier temps de rappeler que la comparaison, avant d'être un mode de recherche explicite, est toujours un mode de pensée implicite (Mcfarlane, 2010 : 726). En effet, dès lors qu'un chercheur ou un praticien de l'urbain lit certaines analyses sur une ville, ce dernier aura tendance à les mettre en lien avec ses propres terrains d'analyse et de référence. De même, dans le contexte actuel de mobilités, l'appréhension d'un terrain inconnu se fait toujours par rapport à un autre, déjà visité ou plus familier. Il s'agit alors d'intégrer ce mode de pensée implicite à notre propre travail. La comparaison alimente donc notre démarche méthodologique et s'inscrit pleinement comme stratégie de recherche:

Loin d'être seulement une méthode, la comparaison est plus largement une stratégie d'enquête et de recherche qui imprègne l'ensemble de la démarche du chercheur, de la définition de la problématique au choix du terrain, en passant par la construction des données, leur analyse et leur explication (Vigour, 2005 : 17).

La comparaison ne doit donc pas seulement être pensée comme moyen de mise en parallèle, mais au contraire constituer un élément du travail de réflexion théorique et méthodologique. Dans un court essai intitulé *Comparer l'incomparable*, Marcel Détienne met d'ailleurs de l'avant la pertinence que peut avoir la mise en perspective de terrains différents, et évoque son attirance pour une certaine anthropologie sans frontières qui:

[...] nous invite par son goût de la dissonance à mettre en perspective des sociétés aux contrastes, excessifs et secrets, sans frontières de temps ou d'espace. Et pourquoi ?-, car la question revient dès que le Savoir s'inquiète de la discipline et de son avenir : parce que, d'abord, la mise en perspective de plusieurs expériences produit le plus souvent des espaces d'intelligibilité [et parce que]

plusieurs commencements, observés dans le concret de leur cheminement, autorisent à analyser comme au microscope les composantes des configurations voisines et dont chacune en ses traits différentiels permet peut-être au comparatiste attentif d'entrevoir le *clinamen* qui signe la formule d'une microconfiguration du politique parmi une série de possibles (Détienne, 2000 : 126-127).

Détienne souligne ainsi l'importance de chercher ce qui se rapproche dans la comparaison de terrains variés plutôt que d'insister sur les différences. En nous intéressant à des conflits d'appropriation de l'espace public dans deux villes internationales, notre recherche vise justement à dépasser les contraintes institutionnelles ou les spécificités culturelles de chacun des cas afin de réaliser une montée en généralité et d'éclairer l'évolution actuelle des espaces publics au prisme de l'investissement social de l'espace et des modes d'habiter. Il s'agit donc de s'éloigner d'une démarche comparatiste menant à la mise en parallèle de deux cas et de s'orienter vers l'intégration de l'un à l'autre, ainsi que le prônent Werner et Zimmermann (2003). Ces auteurs développent notamment la notion d'histoire croisée pour tenter d'intégrer les changements actuels, les liens entre différents terrains et la réappropriation de certains objets qui existent dans un contexte d'interconnexion. Dans ce cas :

L'histoire croisée met en rapport, souvent à l'échelle nationale, des formations sociales, culturelles et politiques, dont on suppose qu'elles entretiennent des relations. Elle engage par ailleurs une réflexion sur l'opération qui consiste à « croiser », aussi bien sur un plan pratique qu'intellectuel (Werner et Zimmermann, 2003: 8).

Ainsi, la démarche qui soutient l'histoire croisée peut s'avérer pertinente dès lors que ce croisement s'inscrit dans une logique de mise en relation entre des phénomènes et dans une interprétation des évolutions :

Analysant des phénomènes de déplacement et d'appropriation, elle restitue des enchaînements événementiels. En conséquence, elle ne se fonde pas sur l'hypothèse d'unités d'analyse stables, mais sur l'étude de processus de transformation » (Werner et Zimmermann, 2003:13).

En insistant davantage sur les processus que sur les substances des objets comparés, l'histoire croisée permet à notre sens de donner une assise épistémologique et une orientation au travail de la comparaison:

[La notion d'intersection] rompt avec une perspective unidimensionnelle, simplificatrice et homogénéisante, au profit d'une approche multidimensionnelle, donnant droit de cité à la pluralité et aux configurations complexes qui en découlent. Dès lors, les entités ou les objets de recherche ne sont pas seulement considérés les uns par rapport aux autres, mais également les uns à travers les autres, en termes de relations, d'interactions, de circulation. Le principe actif et dynamique du croisement est ici primordial, par contraste avec le cadre statique de la comparaison qui tend à figer les objets (Werner et Zimmermann, 2003 : 15-16).

Par conséquent, notre approche se voulant hypothético-déductive ouverte, avec de nombreux allers-retours entre les terrains et la construction théorique, il nous a fallu savoir ce que nos terrains pouvaient amener comme éclaircissements l'un à l'autre, et comment nous pouvions les imbriquer l'un dans l'autre dans le cadre de notre travail. En questionnant des conflits liés à la présence de personnes marginalisées dans les espaces publics de deux terrains différents, c'est donc un processus que nous visions à soulever et à mettre en lumière, plus que des particularités relatives à chacun d'entre eux.

3.1.2 Naissance et pertinence d'une démarche comparative

Tout d'abord, il y a au départ de cette recherche la volonté d'éclaircir les enjeux du partage des espaces publics montréalais au prisme de leur production et d'enrichir les écrits scientifiques sur ces problématiques. Bien que la littérature nord-américaine abonde d'exemples sur l'exclusion dans les espaces publics et leur privatisation annoncée, le cas de Montréal reste dans l'ombre des recherches sur ces thématiques. Malgré plusieurs travaux sur les villes anglophones canadiennes (Collins et Blomley, 2003), les analyses portant de manière générale sur les espaces publics de la métropole québécoise restent limitées (Germain, 2002; Bélanger, 2010) ainsi que celles abordant la place des personnes marginalisées en leur sein (Laberge et Al.,

1998; Thomas, 2000; Laberge et Roy, 2001; Parazelli, 2002, 2009; Bellot et al, 2005). Pourtant, l'expérience quotidienne des rues et des places de la ville ainsi qu'une lecture des médias locaux laissent entrevoir au citoyen l'existence d'une population marginalisée arpentant les espaces publics, tentant de subvenir à ses besoins à travers diverses pratiques de mendicité, et se regroupant en certains lieux spécifiques tels que les squares Émilie-Gamelin, Cabot ou Viger. Par ailleurs, les décrets limitant leur occupation ou pénalisant les pratiques de survie tel que le squeegeing témoignent de certaines pressions agissant sur la libre circulation et les agissements de ces personnes marginalisées. En outre, la mise en œuvre de politiques urbaines d'attractivité, dont l'exemple le plus flagrant est le Quartier des Spectacles¹, se traduit par une forte attention portée aux espaces publics et une gestion de plus en plus répressive envers les « indésirables » (Parazelli, 2002 ; Bellot et al, 2005 ; Colombo et Larouche, 2007) qui s'insèrent mal dans l'image que les planificateurs urbains veulent offrir au monde. Comme l'a montré Bellot (2005) à travers une enquête sur la judiciarisation des jeunes de la rue, il apparaît clairement que certaines populations ne sont plus les bienvenues dans les espaces publics montréalais. Les discours des jeunes de la rue que Michel Parazelli a recueilli à travers les entretiens qu'il a réalisés à Montréal (Parazelli, 1997) révèlent également les tensions qui semblent exister entre les pratiques de ces personnes marginalisées et la dynamique de régulation des espaces publics. Étant également inséré dans un projet de recherche sous la direction de Michel Parazelli sur la gestion des populations marginalisées dans les espaces publics de Québec et Montréal², il nous est apparu que beaucoup d'inconnues demeuraient

¹ Il n'est que de constater l'organisation sans cesse croissante de festivals à renommée internationale (festival de jazz, de cinéma, de chanson française, etc.), l'obtention du label Unesco « ville de design » ainsi que la rénovation du quartier des spectacles en plein cœur de la métropole montréalaise pour saisir qu'elle inscrit pleinement la dynamique créative dans sa stratégie d'attractivité mondiale.

² Il s'agit du projet de recherche intitulé, *Les enjeux de la cohabitation avec les personnes itinérantes dans les espaces publics et leur gestion à Montréal et à Québec. Perspectives comparatives et pistes d'actions*, dirigé par M. Parazelli et subventionné par le FQRSC dans le cadre du programme d'actions concertées (2010-2012).

quant au sens des pratiques d'appropriation des espaces publics. Cependant, afin d'interroger de manière pertinente cette problématique montréalaise, il nous a semblé nécessaire de l'inscrire dans une démarche comparative. Non seulement, cela permet de décentrer le regard de Montréal, d'inscrire cette ville en perspective d'une métropole européenne, mais également de l'inscrire au cœur de tendances globales ou au contraire d'en révéler les spécificités. Paris s'est alors révélé un contrepoint pertinent de comparaison, d'une part en fonction du rôle attractif que peuvent jouer ces deux villes sur des populations en errance dans leurs régions respectives, et d'autre part, car la littérature y révèle également des processus d'exclusion dans les espaces publics. Bien qu'à Paris, les logiques de production des espaces publics semblent moins portées sur le positionnement de la ville à l'échelle globale – la municipalité insistant aujourd'hui davantage sur la satisfaction résidentielle que sur la construction d'espaces publics de prestige (Fleury, 2007) –, il n'en demeure pas moins que dans des perspectives sécuritaires, il s'y révèle tout de même des processus de pénalisation et de répression des personnes marginalisées (Gardella et Le Méner, 2005). La loi sur la sécurité intérieure, instaurée en 2003, prévoit notamment des mesures plus répressives envers le « racolage passif » et la mendicité qui deviennent des délits³, tandis que les arrêtés anti-mendicité se multiplient dans la capitale⁴.

³ Concernant la prostitution, il est déclaré que « le fait, par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération est puni de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 Euros d'amende » (Article 225-10-1). Concernant la mendicité, l'accent est mis sur la dimension agressive de l'acte, « le fait, en réunion et de manière agressive, ou sous la menace d'un animal dangereux, de solliciter, sur la voie publique, la remise de fonds, de valeurs ou d'un bien est puni de six mois d'emprisonnement et de 3 750 Euros d'amende » (Article 312-12-1).

⁴ Ainsi, sous la volonté du ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, un nouvel arrêté anti-mendicité concernant le secteur des Champs-Élysées en entré en vigueur le 14 septembre 2011. Deux autres arrêtés pris en Décembre 2011 ont également été décidés pour les secteurs du Louvre-Tuileries et Caumartin-Hausmann (ce dernier étant prévu seulement le temps des fêtes, notamment à cause de la présence des Grands Magasins). Cependant, ces arrêtés sont du ressort de la préfecture de Police et non de la municipalité. Le maire Bertrand Delanoé a d'ailleurs fait part de son objection à de telles pratiques, les jugeant stigmatisantes et inutiles (Lévêque, 2011).

La connaissance des deux terrains a évidemment constitué un critère du choix de la comparaison. Ayant vécu à Paris, le travail d'insertion dans les terrains se trouvait alors simplifié. Par ailleurs, ces deux terrains renvoient à des structures institutionnelles de production des espaces publics que l'on peut qualifier de proches⁵, tandis que l'on y constate également un essor de la proximité (Sénécal, 2005 ; Fleury, 2007). Depuis 2002, les conseils de quartier se sont en effet institutionnalisés dans la capitale française tandis que la même année sont fondés les arrondissements à Montréal, orientés vers une gestion municipale de proximité et s'appuyant sur des dispositifs de démocratie locale (Bacqué, 2005), et à travers lesquels les citoyens sont invités à s'exprimer. Également en 2002, la municipalité s'est engagée suite au Sommet de Montréal, à renforcer les conditions du financement adressé aux tables de concertation locales⁶.

Enfin, au prisme de notre objet de recherche, nous avons constaté certaines lacunes dans les écrits concernant ces deux terrains, ce qui a également participé à orienter notre choix. En effet, les réflexions portant sur les espaces publics parisiens à l'égard de la marginalisation ne s'avèrent pas aussi nombreuses que ce qu'une métropole influente comme Paris ne le laisserait supposer (Terrolle, 2004 ; Gardella et Le Méner, 2005 ; Thomas, 2005 ; Fleury, 2007 et 2010a ; Clerval, 2011). Beaucoup d'auteurs abordent en effet l'existence des personnes marginalisées sans questionner les espaces publics tandis que d'autres s'intéressent aux espaces publics sans pour autant intégrer ces questions de marginalisation. Par ailleurs, si les comparaisons entre la France et le Québec sont nombreuses, la question du partage des espaces publics et en particulier de la place des personnes marginalisées dans un

⁵ En effet, nous observons dans les deux villes un pouvoir central municipal, dont découlent certaines compétences aux arrondissements ainsi que le développement de conseils citoyens (conseils de quartier ou d'arrondissement) permettant aux citoyens de faire remonter certaines revendications. Le fonctionnement démocratique et consultatif s'y révèle alors plus ou moins similaire.

⁶ Cet intérêt porté aux tables de concertation s'inscrit dans la dynamique qui aboutira en 2006 à la création de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (Sénécal et al., 2010).

contexte de production résidentielle de proximité n'a, à notre connaissance, pas encore été abordée.

3.1.3 La comparaison comme posture de distance et d'objectivité

Bien qu'elle imprègne la littérature scientifique, la comparaison entre plusieurs cas ne s'apparente parfois qu'à une mise en parallèle de deux terrains différents, notamment dans les ouvrages collectifs, au sein desquels sont regroupées diverses contributions liées aux terrains des auteurs, l'ensemble devant aboutir à un exercice comparatif. En évoquant les comparaisons des politiques publiques, Hassenteufel s'inquiète de l'essor des nouvelles technologies qui, selon lui, permettent d'établir des comparaisons à l'aide de rapports, d'Internet ou de communications téléphoniques. Car, le contact et la familiarité avec les différents terrains comparés est indispensable à la recherche :

En effet, tout phénomène politique est indissociable de la culture dans laquelle il s'inscrit ; pour le comprendre, il est nécessaire d'être en mesure de reconstruire les modes de pensée et de raisonnement étrangers, ce qui suppose une immersion, plus ou moins longue, selon les cas, les capacités intuitives du chercheur et le degré de familiarité de celui-ci avec le phénomène étranger observé (Hassenteufel, 2005 : 117).

Toutefois, la distance avec lequel le chercheur se situe par rapport à un terrain étranger est importante puisqu'elle est source d'objectivité et de réflexivité sur le cas plus familier. La position du chercheur comparatiste doit donc mêler proximité et distance avec subtilité afin que les deux cas étudiés s'enrichissent l'un et l'autre tout en questionnant la posture même du chercheur, « entre la distance, qui donne une certaine liberté dans le regard et le jugement, et la proximité, qui rend possible la compréhension, telle est la posture idéale du comparatiste, et plus généralement du chercheur » (Vigour, 2005 : 101-102).

D'origine française, mais réalisant notre thèse à Montréal, et prenant cette ville comme terrain principal, l'objectif est également de prendre de la distance par rapport à un terrain familier, de s'éloigner des logiques et représentations sociales liées à une

culture et à un pays (Vigour, 2005). Il s'agit en quelque sorte de s'émanciper de catégories réflexives héritées, de faire en sorte que l'inconnu remette en doute certitudes et réflexes afin de générer de nouvelles questions et d'enrichir la démarche de recherche. En s'éloignant d'un terrain familier, le chercheur vise ainsi à être plus objectif et à renforcer la validité interne de la recherche. Or, dans cette perspective, nos deux premières années de scolarité et de construction du projet de thèse ont été passées à Montréal où se situe notre université de rattachement, nous permettant ainsi de renforcer cette objectivité, avant d'appréhender le terrain français. À la suite de l'examen doctoral qui clôture ces deux premières années de scolarité, nous avons alterné des phases de recueil de données de plusieurs mois chacune. Dans un premier temps, nous sommes partis durant six mois sur le terrain parisien, avant de revenir pour un an à Montréal. Enfin, nous avons rédigé notre thèse dans la capitale française, afin d'être proche du terrain pour pouvoir compléter certaines lacunes et renforcer la solidité des données recueillies. Par ailleurs, de brefs aller-retours ont ponctué cet échancier, nous permettant de rester connectés aux deux terrains.

Mais dans la comparaison, l'enjeu est également de généraliser, « de mettre en évidence des régularités sociales et de les expliquer, afin de développer une théorie plus générale » (Vigour, 2005: 123). Cette volonté de dépasser le cadre d'un seul terrain et de ses spécificités s'inscrit effectivement au cœur de notre travail. Par ailleurs, notre recherche porte sur des objets micro-géographiques, sur des conflits de proximité, mais dont les similitudes doivent nous permettre de décrire des tendances générales et de les intégrer aux transformations contemporaines de la ville. La comparaison participe ainsi à soutenir cette démarche de généralisation et sa pertinence se trouve alors renforcée eu égard à ces objectifs.

3.1.4 Une comparaison à construire

Cependant, si la comparaison s'avère difficile entre des cas trop éloignés, elle ne demeure pas pour autant naturelle dès lors qu'il existe certaines convergences entre ceux-ci, « la comparabilité est rarement un donné, elle est, au contraire à

construire » (Hassenteufel, 2005 : 118). Les mêmes dénominations peuvent parfois qualifier des choses diversifiées et des processus similaires prendre des noms différents, d'où une « double exigence de déconstruction et de reconstruction » (Hassenteufel, 2005 : 118). Le choix des échantillons doit donc se faire en fonction de la réalité des différents terrains. En effet, certains profils de répondants dans une ville n'ont pas leur strict équivalent dans l'autre. Il nous a donc fallu trouver des acteurs dont les rôles se rejoignaient dans une certaine mesure, mais surtout garder à l'esprit les différences qui existaient et tenir compte de l'influence parfois moins forte que certains acteurs pouvaient avoir sur les enjeux étudiés. Par ailleurs, c'est une position réflexive que la comparaison nous incite à garder en permanence pour ajuster le choix des répondants en fonction d'influences parfois sous-estimées au départ ou inversement. Ainsi, dans le cas de la Goutte d'Or, nos entrevues avec des habitants se sont orientées au fil de la prise de conscience des enjeux vers un groupe constitué d'habitants intervenant dans les conseils de quartiers et particulièrement impliqués dans la démarche participative. Cet enjeu comparatif nous a également amené à construire des questionnaires similaires pour les deux terrains afin que le matériel recueilli puisse mettre de l'avant certaines dimensions transversales. Il fallait dans cette perspective que les questionnaires soient assez fins pour faire ressortir les spécificités nationales de chacun des terrains tout en étant assez larges pour être dispensé de la même manière des deux côtés de l'atlantique et faire ressortir divergences et convergences.

Comme nous l'avons précisé précédemment, notre recherche découle d'une démarche hypothético-déductive puisqu'il semble nécessaire de s'engager sur le terrain avec des jalons théoriques pour l'appréhender quitte à en modifier certains aspects au fur et à mesure de l'avancement du recueil de données. C'est en effet « ensuite l'aller-retour entre théorie et terrain, entre données et problématique de recherche, qui permet d'identifier des variables clés, de structurer progressivement la recherche autour de concepts et en conséquence de construire le cadre de

comparaison » (Vigour, 2005 : 189). Cependant, si le recueil des données se fait de manière transversale, il faut également que la comparaison se poursuive lors des phases d'analyse et d'écriture, au cours desquelles il est facile de revenir à des descriptions parallèles. Afin de réellement développer une recherche comparative, nous avons donc opté pour une analyse et une rédaction transversale ainsi que le préconise Hassenteufel (2005). Il ne s'agissait pas de décrire chacun des cas ou de faire des comparaisons de problématiques nationales, mais d'extraire à partir de certains thèmes, des informations provenant des terrains concernés, « cela passe par l'adoption de découpages ne renvoyant jamais spécifiquement à un cas national, afin de faciliter les allers-retours entre les cas comparés » (Hassenteufel, 2005 : 120). Ainsi les parties autour desquelles nous avons organisé la rédaction de la thèse et la présentation des résultats renvoient à des dynamiques observées sur les terrains, et au sein desquelles sont mis en dialogue les deux cas.

Cependant, la difficulté d'une telle comparaison réside dans la constante attention à porter aux liens entre données recueillies sur chacun des terrains sans pour autant nier les spécificités de l'un ou l'autre des cas. En effet, dans le cadre de la globalisation actuelle, nous assistons à une circulation accrue des savoirs, des pratiques urbanistiques et sociales, pouvant s'immiscer dans la comparaison. Il est évident que les cas étudiés ne sont pas imperméables l'un à l'autre, que des événements peuvent en croiser les enjeux, notamment pour des régions aussi profondément liées par leur histoire que le Québec et la France. Les politiques économiques, d'immigration, de transports ou de formation mettent de l'avant des liens forts et des influences réciproques, relativisant d'une certaine manière leur spécificité. Il est toutefois délicat de mesurer l'ampleur de la circulation de ces savoirs ou de saisir les voies par lesquelles certaines pratiques viennent à se transférer d'une région à une autre et là n'est pas l'objet de notre recherche. Mais il nous a semblé important d'en tenir compte afin de pouvoir éclaircir et comprendre certains liens pouvant apparaître entre les terrains.

Ainsi, malgré les défis que comportait la comparaison dans la réalisation de notre thèse, il s'est avéré que le choix des terrains était pertinent. Les allers-retours théoriques et réels entre les deux villes ont permis d'interpréter respectivement les données recueillies dans l'une et l'autre de manière objective. C'est par exemple en démarrant la réalisation d'entrevues à Montréal, que le matériau récolté précédemment à Paris a commencé à s'éclaircir et à faire sens dans le cadre de notre recherche. De la même manière, certains phénomènes auxquels nous ne portions guère d'attention se sont finalement révélés importants dès lors que nous les observions sur les deux terrains. Rétrospectivement à notre travail d'analyse, il semble alors évident que la comparaison a orienté notre réflexion, la répétition de phénomènes nous permettant de distinguer certaines tendances dont la visibilité ne serait pas apparue de prime abord, à la lumière d'un seul terrain. Nous avons alors choisi de croiser également les terrains dans la présentation de cette thèse afin que le lecteur puisse apprécier plus facilement les interactions qui ont guidé notre réflexion.

Dans la dynamique de ce croisement, nous avons conservé selon les terrains évoqués au fil de la thèse les dénominations et catégorisations qui y sont mobilisées, et qui parfois diffèrent. Il nous semblait en effet important de ne pas généraliser ces catégorisations qui apparaissaient dans les discours des acteurs, et nous avons donc fait le choix de ne pas les harmoniser. Ainsi, en ce qui concerne les personnes marginalisées, nous parlons d'*itinérants* pour Montréal et plutôt de *sans-abri* pour Paris, tandis que les termes d'*usagers de drogue*, régulièrement évoqués par les travailleurs sociaux parisiens, apparaîtront dans les paragraphes dédiés au terrain de la Goutte d'Or et non dans ceux portant sur le Village Shaugnessy. C'est finalement à travers la dimension processuelle d'une marginalisation de ces personnes dans les

espaces publics que nous rapprochons les deux terrains et généralisons certains profils, notamment par l'utilisation du terme de *personnes marginalisées*⁷.

Il convient maintenant d'expliciter les raisons de nos choix méthodologiques ainsi que les conditions de leurs applications sur les terrains.

3.2 L'étude de cas comme méthode de recherche

Les raisons de notre choix pour l'étude de cas résident dans la qualité reconnue de cette méthode pour extraire des stratégies et comprendre des logiques d'actions. En effet, « the essence of a case study, the central tendency among all types of case study, is that it tries to illuminate a *decision* or set of *decisions*: why they were taken, how they were implemented, and with what result » (Schramm, 1971, cité par Yin, 1994). Comme nous visons à comprendre le sens des pratiques d'appropriation des espaces publics, les conflits et la marginalisation qui peuvent en résulter, l'étude de cas constitue une méthode qui nous semble particulièrement efficiente au vu de nos objectifs. L'étude de cas permet en effet d'étudier un phénomène de l'intérieur, mais également d'en expliquer les liens avec le contexte environnant. Plus encore :

Elle permet une investigation systémique de ce phénomène, en rendant notamment compte des interrelations dynamiques entre les mécanismes de gestion et de régulation, les interactions sociales et les productions collectives liées au phénomène étudié (Gagnon, 2005).

Cette méthode répond ainsi à nos préoccupations liées à la compréhension de la cohabitation et aux impacts que les pratiques de certains groupes peuvent avoir sur

⁷ Par ailleurs, en ce qui concerne les habitants, il faut signaler que nous utilisons sans distinction les termes de riverains ou de résidents pour décrire les personnes qui sont logées sous un toit, dans un appartement, situé dans les quartiers étudiés. Ces termes sont revenus dans les deux terrains sans que l'un ne se démarque plus que l'autre, le terme d'*habitants* ayant souvent été utilisé également. Cependant, l'intégration du concept d'habiter à notre cadre analytique nous permettra de constater que les personnes marginalisées habitent également le quartier. La dénomination d'*habitants* sera donc utilisée de manière générale pour décrire tant les personnes marginalisées que les riverains ayant un rapport affectif au quartier et s'y sentant chez eux.

celles des autres. Toutefois, la validité externe est souvent jugée comme déficiente dans les études de cas. Dans cette perspective, nous avons été attentifs à la renforcer, non seulement par l'étude de ceux cas (Vigour, 2005), mais également par la triangulation des méthodes de recueil des données (documents, entretiens, journaux) ainsi que par une rigueur méthodologique continue tout au long de notre recherche.

3.2.1 Le choix des cas

Nous avons choisi de baser notre recherche sur l'analyse de deux cas, car cela permet premièrement :

[...] une « confrontation détaillée » et en conséquence de trouver un bon équilibre entre le général et le particulier ; deuxièmement d'affiner la connaissance de certains processus et troisièmement de mettre en évidence des spécificités et des originalités (Vigour, 2005).

Une des critiques souvent adressées à l'égard des comparaisons entre deux terrains concerne les raisons du choix qui peuvent être définies par des questions affectives, d'opportunités ou guidées par la volonté de choisir des cas similaires afin d'arriver aux conclusions souhaitées, « le risque est en effet de sélectionner de manière *ad hoc* les cas jugés les plus similaires » (Vigour, 2005). Pour notre part, la connaissance des terrains sélectionnés constitue évidemment un argument, puisque cela permet de ne pas perdre de temps dans l'appréhension des terrains et de pouvoir réaliser notre recherche dans le temps imparti. Quant au choix de deux villes francophones, il se justifie par le fait que les analyses comparées des discours recueillis seront plus pertinentes lorsque les individus s'expriment dans une langue commune⁸.

Mais c'est davantage les caractéristiques d'un phénomène de marginalisation et de déplacement qui nous ont amenés à choisir nos deux cas. En effet, le secteur à proximité du square Cabot à Montréal comme les espaces publics de la Goutte d'Or à

⁸ Cependant, certains des répondants liés au terrain montréalais se sont davantage exprimés en anglais.

Paris font l'objet de conflits liés à la présence de personnes marginalisées. Ces conflits ont notamment incité les résidents à la mobilisation et à l'élaboration de stratégies de réappropriation des espaces publics, les inscrivant dans l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier. Or, comme le signale Sibley, les conflits nous semblent d'une pertinence particulière pour éclairer certains enjeux liés aux rapports de pouvoir dans l'espace, « in the interaction of people and the built environment, it is a truism that space is contested but relatively trivial conflicts can provide clues about power relations and the role of space in social control » (Sibley, 1995 : xiii). Les conflits permettent en effet à notre sens d'explicitier⁹ les rapports qu'entretiennent les citoyens à ces espaces publics, mettant en visibilité ce qui était implicite et allait de soi. En effet, dans les deux cas, s'appuyant de la part des riverains sur un sentiment de désappropriation des espaces publics, ces conflits et les mobilisations qui en découlent sont à même de révéler de manière claire le sens des pratiques sociospatiales dans les espaces publics et les rapports de pouvoir qui s'y instaurent. Certaines représentations et pratiques de l'espace, réalisées par les individus de manière plus ou moins inconsciente au quotidien et difficilement discernables, se révèlent d'autant plus dès lors qu'elles sont limitées et contraintes. Ce sont donc ces pratiques et leur sens qu'il convient de mettre à jour dans ces deux cas pour saisir les mécanismes de fermeture des espaces publics tels qu'ils apparaissent dans la ville contemporaine. Plus que vers des similitudes sociologiques ou morphologiques des terrains, c'est autour de ces conflits entre riverains et personnes marginalisées que nous avons orienté le choix des cas d'étude.

3.2.2 Secteurs d'étude

Ces controverses liées à l'occupation des espaces publics, visibles dans les médias, ont donc orienté dans une certaine mesure notre choix pour ces deux terrains. Ce sont

⁹ Nous utilisons le terme « expliciter » au sens de Peter Sloterdijk, selon qui la modernité ne constituerait pas l'époque des révolutions, mais des explicitations. L'explicitation rend selon lui, manifeste et visible, ce qui n'était pas forcément caché, mais implicite, comme allant de soi.

ensuite des discussions préliminaires autour de notre projet de recherche avec des travailleurs associatifs et communautaires, à Montréal comme à Paris, qui l'ont confirmé. Ces échanges ont en effet permis d'éclairer davantage les réalités urbaines et la pertinence de s'intéresser aux différents secteurs choisis. Puis, au fil de notre immersion dans la recherche de terrain, nous avons adapté, affiné ces secteurs. En ce qui concerne la Goutte d'Or, notre intérêt a dans un premier temps porté sur le square Léon, situé au centre du quartier et dont les usages ont longtemps fait polémique auprès des habitants. Objet de différentes rénovations et d'une récente fermeture nocturne, différents conflits semblaient effectivement s'y concentrer. Cependant, au fil des entrevues et de notre familiarisation avec le quartier, il est apparu que les personnes marginalisées n'occupaient plus spécifiquement le square, mais s'étaient plutôt éparpillées dans les rues aux alentours, notamment depuis la fermeture qui restreint son accès la nuit. Même s'il reste un point assez central autour duquel gravite la vente de drogues, les usages conflictuels de l'espace public en dépassent largement le cadre. Nous avons donc orienté notre recherche vers l'ensemble des espaces publics du quartier de la Goutte d'Or¹⁰, suivant nos observations et les discours des différents acteurs. Si certains lieux tels que les rues Des Poissonniers, Myrha ou Léon, cristallisent certains conflits liés à la prostitution et la toxicomanie, d'autres rues soulèvent des enjeux relatifs à la présence des marchands à la sauvette¹¹. C'est à travers l'ensemble de ces phénomènes, abordés souvent comme un tout par les habitants qu'il nous semblait pertinent de lire les représentations de l'espace public à l'œuvre dans les mobilisations. Bien que certaines pétitions s'appliquent à des lieux précis, l'ensemble des discours et des points évoqués trace un périmètre assez clair correspondant peu ou prou aux limites géographiques du quartier. Ces limites, comme nous le verrons plus en détail par la suite, sont manifestes. Qu'il s'agisse des boulevards ou des voies de chemin de fer qui enserrent la Goutte d'Or,

¹⁰Composé du secteur Goutte d'Or et Château-Rouge.

¹¹ Notamment, les rues Poulet et Dejean.

ils constituent des discontinuités spatiales assez nettes, distinguant le quartier du reste de l'arrondissement voisin. Par conséquent, nous avons délimité la cadre de notre recherche à l'ensemble des espaces publics du quartier situé entre les boulevards Barbès et La Chapelle, et les rues Ordener et Stephenson, périmètre qui correspond d'ailleurs à celui instauré par l'État dans le cadre de la gestion du quartier en *Politique de la ville* et à celui auquel renvoie le collectif de citoyens Château Rouge - Goutte d'Or.

En ce qui concerne Montréal, nous avons également choisi notre secteur en fonction de controverses médiatiques centrées sur le square Cabot, dans lequel se concentrent des populations marginalisées. Or, dès les premières discussions avec les riverains ou les associations, il est apparu que le secteur occupé par les personnes marginalisées dépassait le seul square et que des conflits apparaissaient dans d'autres lieux du quartier. En effet, ce sont également des espaces plus proches des résidences, dans lesquels iraient dormir des personnes sans-abri, qui font l'objet de revendications. C'est d'ailleurs la visibilité de ces conflits dans la sphère publique qui a amené à notre connaissance l'existence d'une association de riverains, structurée autour du Village Shaughnessy, visant à l'amélioration de la qualité de vie et intervenant dans la régulation des espaces publics. C'est ainsi que nous avons choisi d'orienter notre travail sur ce quartier du Village Shaughnessy, qui englobe le square Cabot. Le périmètre, défini d'ailleurs par les membres de l'association, correspond à l'ensemble situé entre les rues Sherbrooke, Atwater, Guy et l'autoroute Ville-Marie. Bien que les périmètres découlent d'édifications différentes, institutionnalisés à travers une action de rénovation urbaine à la Goutte d'Or et construit dans la mobilisation citoyenne dans le cas du Village Shaughnessy, ils renvoient dans les deux cas aux échelles de vie soulevées par les riverains eux-mêmes.

Par ailleurs, il importe de souligner que dans les deux quartiers, la plupart des individus marginalisés font partie de minorités ethnoraciales, originaires des territoires français d'outre mer ou d'Afrique pour la Goutte d'Or et autochtones dans

le Village Shaugnessy. Ce critère qui nous semblait être d'une importance particulière dans notre étude, en particulier dans les rapports aux personnes marginalisées, ne fut finalement pas évoqué dans les entretiens. Bien qu'elle soit importante puisqu'elle souligne une différence, cette dimension ethnoraciale s'est rapidement avérée ne pas jouer un rôle aussi grand que l'on aurait pu le supposer de prime abord. Nous avons donc fait le choix de suivre les informations relatées par nos répondants et de ne pas tenir spécifiquement compte de cet aspect.

3.3 Récolte de données

Tout d'abord, il faut savoir, en fonction des questions de recherche, ce que le matériau recueilli doit nous apporter comme informations pour être en mesure d'affirmer ou d'infirmer l'hypothèse posée. Étant donné que nous visions à comprendre en quoi ces conflits d'appropriation des espaces publics traduisaient des conflits d'habiter, et dans quelle mesure il pouvait en découler des processus de marginalisation, les informations recueillies devaient pouvoir nous éclairer sur le sens des usages et de l'appropriation des espaces publics, sur les enjeux associés à la présence de personnes marginalisées au sein des terrains étudiés, sur les mécanismes de production des espaces publics ainsi que sur les objectifs et les représentations qui guident les mobilisations. Dans cette perspective, différentes méthodes de récolte de données ont été mises en œuvre.

3.3.1 Analyse documentaire

3.3.1.1 Les documents officiels

Qu'il s'agisse de documents d'urbanisme disponibles sur Internet, dans les agences publiques d'urbanisme, dans les mairies, les documents officiels d'appui à notre étude ne manquent pas. Nous avons donc réalisé une sélection de ces documents, selon leur lien à la production générale des espaces publics dans les deux

villes, mais aussi en fonction de leurs liens à nos cas d'étude. Ces documents ont fait l'objet d'une analyse qualitative qui nous a permis de mettre à jour les logiques de production des espaces publics ainsi que différentes politiques orientées vers la marginalité (Plan d'Action en Itinérance) ou ayant des impacts potentiels sur les personnes marginalisées (sécurité, aménagement défendable, plan d'urbanisme, etc.), que ce soit à l'échelle des quartiers ou à celle de la ville. Les documents précisément liés à nos cas (plan d'aménagement, projet de rénovation, développement d'activités sur les lieux concernés, etc.) ont également permis un éclaircissement des enjeux, des objectifs et des changements attendus par les différents aménagements ainsi que le public auquel se destinaient ces lieux. D'autres documents, non-officiels, études de bureaux de recherche et évaluations de politiques, réservés à l'administration ou aux fonctionnaires municipaux nous ont également été fournis par certains répondants. Constituant des documents privés, nous ne les citons évidemment pas dans le cadre de cette thèse, mais leur lecture attentionnée a souvent permis d'éclairer certains des enjeux questionnés.

3.3.1.2 Les journaux

Les journaux locaux constituent également une importante source d'informations quant aux aménagements et politiques mises en œuvre face à la présence de personnes marginalisées dans les espaces publics. À l'aide des moteurs de recherche *Euréka* ou *Canadian NewsStand* qui donnent accès à l'essentiel des journaux nationaux francophones et anglophones¹², nous avons effectué une analyse fine des articles traitant des deux villes concernées par notre étude depuis le début des années 1990, et recueilli l'ensemble des articles portant sur nos terrains d'étude. Pour ce faire, nous avons introduit certains mots-clés dans le moteur de recherche (itinérants,

¹²Les principaux articles proviennent des journaux suivants pour Paris : Le Monde, Libération, Le Figaro, et pour Montréal : Le Devoir, The Gazette, The Metropolitan, Cyberpresse, The Westmount Examiner, La Presse.

marginalité, espace public, prostitution, toxicomanie, sans-abri, clochard, pauvreté urbaine, Village Shaughnessy, Goutte d'Or, Château Rouge, etc.), et joué de leurs possibles combinaisons. À la lecture des articles recueillis, nous les avons triés selon les thèmes abordés et avons finalement gardé ceux dont le traitement et l'angle d'approche les rapprochaient de notre recherche. Cette analyse médiatique nous a notamment permis de retracer l'évolution des cas étudiés au fil des années et les controverses qui ont pu les animer ainsi que des périodes clés, au cours desquelles la production d'articles se multipliait. Pour compléter cette approche, il était important de joindre à l'analyse des quotidiens nationaux, celles des journaux de quartier. Concernant le cas parisien, nous nous sommes intéressés au 18e du Mois, un mensuel produit par des citoyens du 18e arrondissement¹³. Mais le journalisme citoyen virtuel prenant de l'ampleur, c'est également par des recherches sur Internet que nous avons pu trouver différentes informations¹⁴. C'est le cas de *18info*, un journal en ligne consacré à l'actualité du 18e arrondissement de Paris, du *McGill Daily* et de *The Link*¹⁵, des journaux étudiants ou d'*Openfile*, dont certains articles portaient sur notre terrain montréalais. Ces articles médiatiques, mettant parfois à notre connaissance certains événements spécifiques, nous ont permis dans une certaine mesure d'orienter notre recherche. Ces données ont par la suite été classées selon les logiques scalaires auxquelles elles réfèrent, selon la pertinence de leurs liens à nos terrains de recherche, mais aussi selon les discours qu'elles diffusaient (ordre/désordre,

¹³ Le faible tirage de ce journal a nécessité pour réaliser notre recueil de contacter directement les rédacteurs pour aller récupérer à leur siège les numéros qui semblaient pertinents.

¹⁴ Si nous avons analysé le courrier des lecteurs dans le 18e du mois, nous nous sommes intéressés également aux commentaires des internautes dans les journaux en ligne. Ces commentaires signés parfois par des acteurs mobilisés et connus dans le quartier ou simplement anonymes, permettent également d'éclaircir certaines réalités de terrain.

¹⁵ *The Link* est le journal indépendant de l'université de Concordia, située à proximité immédiate de notre terrain de recherche à Montréal, voire inclus dans le périmètre du Village Shaughnessy selon son évolution. Dans ce journal particulièrement, mais aussi dans celui de McGill (à proximité également du secteur d'étude), nous trouvons une préoccupation de certains rédacteurs pour les évolutions urbanistiques du quartier et ses possibles impacts sur les populations marginalisées y vivant.

propreté/saleté, mixité sociale et culturelle, espaces publics comme espaces démocratiques ouverts à tous ou comme espaces sécuritaires, etc.) et les acteurs dont elles découlaient et auxquels elles réfèrent.

Ainsi, la combinaison des articles de journaux et des documents officiels a permis dans un premier temps d'éclaircir les grands enjeux associés à nos terrains de recherche. D'une part, nous avons pu saisir l'historique de certaines problématiques, observer des continuités et des discontinuités temporelles, mais également de comprendre quels étaient les principaux acteurs en jeu, les éléments conflictuels et les discours sur lesquels s'appuyaient certaines mobilisations. Une première vue d'ensemble s'offrait donc déjà à nous au moment de démarrer nos enquêtes de terrain et les entrevues.

3.3.2 Entrevues

Complémentaire à l'analyse documentaire, l'entrevue constitua l'outil privilégié de notre méthodologie de recueil de données. En effet, l'interaction avec les différents acteurs en présence est essentielle pour comprendre et saisir les principaux enjeux liés à l'exclusion dans les espaces publics. Notre choix pour les entretiens fut justifié par le fait que si le questionnaire « provoque une réponse, l'entretien fait construire un discours » (Blanchet et Gotman, 2003 : 40). Nous avons donc réalisé une vingtaine d'entrevues par terrain avec divers acteurs liés aux cas étudiés que ce soit directement (riverains, association de quartier, personnes marginalisées, travailleurs sociaux) ou plus indirectement (acteurs de l'aménagement urbain tels que des fonctionnaires des différentes municipalités, des urbanistes et des architectes). S'entretenir avec un tel panel d'acteurs nous semblait indispensable afin de comprendre plus finement l'importance des espaces publics dans les pratiques d'habiter des riverains et des personnes marginalisées, mais également les mécanismes qui concourraient à la production des espaces publics et les contraintes qui pouvaient limiter les marges d'action des personnes marginalisées et leur fermer l'espace public. Hormis le fait de comprendre ces mécanismes de production, les

entretiens nous ont également éclairés sur la gestion de la marginalité et sur les représentations qu'en ont les différents acteurs ainsi que sur les logiques d'actions mises en œuvre. Car, « l'entretien révèle la logique d'une action, son principe de fonctionnement » (Blanchet et Gotman, 2003 : 41). Dans ce cadre, l'entretien semi-dirigé nous semble plus pertinent qu'un simple questionnaire ou qu'un entretien dirigé, car il permet de libérer la parole des acteurs, de distancier la position du chercheur tout en gardant un certain contrôle sur l'évolution du dialogue. En paraphrasant Lorraine Savoie-Zajc, nous définirons l'entretien semi-dirigé comme :

[...] une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2003 : 340).

3.3.2.1 Sélection de l'échantillon

Le choix des répondants est particulièrement important dans le succès de l'opérationnalisation de la recherche. En effet, les personnes sélectionnées doivent être « en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose » (Blanchet et Gotman, 2003 : 50-51). Dans chacune des villes étudiées, nous avons prévu de réaliser des entretiens avec des acteurs qui soient liés à la production des espaces publics concernés par notre étude, ou qui puissent en expliquer les mécanismes. Plus qu'une population, nous avons donc fait le choix d'interroger des logiques d'action et des rapports à l'espace public. Par conséquent, notre sélection s'est portée sur une pluralité d'individus aux responsabilités et aux rôles variés. Nous avons généralement débuté avec des acteurs très proches des cas d'études, qu'il s'agisse d'acteurs directement liés à l'intervention dans la proximité ou des personnes concernées par les processus d'exclusion. En effet, démarrer les entrevues auprès des habitants ainsi que des responsables d'association de soutien aux personnes marginalisées nous a permis de connaître les enjeux des quartiers, de bousculer des idées parfois toutes

faites avec lesquelles le chercheur arrive sur son terrain, ainsi que de nous introduire auprès des personnes marginalisées. C'est ensuite, avec une connaissance préalable de ces enjeux que nous avons questionné des acteurs de l'arrondissement, de la municipalité ou des associations de commerçants pour affiner davantage l'information. Prévoyant 25 entrevues par terrain, il s'est avéré qu'un nombre moins conséquent suffisait. En effet, les acteurs mobilisés pour l'amélioration de leur qualité de vie sont résidents, et de fait, certains répondants cumulaient différents statuts. Si l'ambition initiale était d'interroger également des personnes habitant le quartier, mais non mobilisés, il est rapidement apparu qu'en nous intéressant à une situation conflictuelle et à la mobilisation qui en résultait, les « acteurs actifs » constituaient le cœur de notre recherche. D'autres habitants ont été interrogés de manière formelle ou informelle lors du travail de terrain, mais ne constituent pas l'essentiel de notre recherche. Il est important de connaître leur avis pour éviter de généraliser les discours qui sous-tendent la mobilisation, mais leur faible importance dans la sphère publique témoigne de la manière dont leurs voix sont étouffées par les acteurs mobilisés. Par ailleurs, certaines entrevues ayant été réalisées avec plusieurs habitants à la fois (notamment avec une dizaine de membres du *Collectif Château Rouge-Goutte d'Or* lors de leur réunion hebdomadaire dans le quartier), le nombre prévu d'entrevues pour arriver à saturation a été réduit lors de la réalisation de l'enquête.

Ainsi, afin de soutenir et de permettre la comparaison entre les deux terrains et d'en extraire des résultats pertinents, nous avons fait le choix de concentrer notre attention sur deux groupes d'acteurs, les riverains mobilisés dans des collectifs pour l'amélioration de la qualité de vie et les personnes marginalisées. Ces deux groupes ont été institués dans cette recherche en idéaux-types, permettant d'explicitier les mécanismes des conflits entre deux groupes d'acteurs. Évidemment, d'autres personnes fréquentent les espaces publics, et ces groupes mobilisés ne sont pas forcément représentatifs de la diversité des individus qui les composent, de leurs

histoires et de leurs trajectoires sociales, mais ils semblent les plus à même de mettre de l'avant les enjeux conflictuels.

Tableau 3.1 Échantillon des acteurs interrogés

Types d'acteurs	PARIS	MONTRÉAL
Acteurs de proximité	2 responsables de la participation et de la mobilisation (<i>Conseil de quartier, CRGO</i>) 5 résidents (plus entrevues informelles et collectives) 2 responsables d'association de soutien envers les personnes marginalisées (<i>Espoir Goutte d'Or + Coordination Toxicomanie 18</i>) 1 employé (<i>Espoir Goutte d'Or</i>) 2 responsables d'associations de commerçants 5 personnes marginalisées (plus entrevues informelles)	2 responsables de la participation et de la mobilisation (<i>AVS – Table d'interaction Peter McGill</i>) 5 résidents (plus entrevues informelles) 1 responsable d'association de soutien envers les personnes marginalisées (<i>Chez Doris</i>) 3 travailleurs de rue (<i>Centre d'Amitié Autochtone, Dialogues</i>) 1 employée du Centre International de Prévention de la Criminalité 6 personnes marginalisées (plus entrevues informelles)
Total	17	18
Acteurs publics	2 responsables politiques (<i>Adjoint au maire du 18e arrondissement, chargé de l'urbanisme et du logement / Adjoint au maire de Paris, chargée de la prévention et de la sécurité à Paris et dans le 18e arrondissement</i>) 1 urbaniste (<i>Chef de projet, Équipe de développement local Goutte d'Or</i>) 2 Correspondants de nuit (1 responsable + 1 employé)	1 responsable politique (<i>Service de développement social de l'arrondissement Ville-Marie</i>) 1 urbaniste (<i>Arrondissement Ville-Marie</i>) 1 architecte-urbaniste (<i>Ville de Montréal</i>) 1 responsable politique (<i>Conseiller en développement communautaire, Ville de Montréal</i>) 1 acteur de la sécurité publique (<i>SPVM, poste de Quartier Westmount</i>) 2 employés de Tandem 1 employé d'Ecoquartier
Total	5	8
Total	22	26

Ces entretiens avaient donc comme objectifs, d'une part d'éclairer le sens de l'appropriation des espaces publics par les riverains comme par les personnes marginalisées pour comprendre les conflits d'appropriation et l'importance des espaces publics dans leurs pratiques sociospatiales d'investissement du quartier. Et d'autre part, il s'agissait de comprendre comment les stratégies mises en œuvre dans ces appropriations pouvaient ou non se contraindre les unes les autres et notamment marginaliser davantage les personnes marginalisées.

Pour répondre au premier objectif, il s'agissait donc d'orienter les entretiens vers certains indicateurs liés aux usages, au sentiment d'appartenance, à l'identification et à la reconnaissance de soi dans les espaces publics, ainsi qu'à la fréquentation et aux différentes formes d'occupation de ces lieux. Ces indicateurs nous ont notamment permis de saisir comment la mobilisation du « chez-soi » était présente dans les différentes pratiques d'appropriation des uns et des autres, et donc de questionner ces conflits à travers la question de l'habiter. Dans cette perspective, les premières parties des entretiens (portant sur les usages et les rapports au quartier, etc.) dédiées aux personnes marginalisées et aux riverains étaient similaires.

En ce qui concerne le deuxième objectif, il s'agissait de comprendre quelles étaient les logiques relatives à la réappropriation des espaces publics par les riverains, de comprendre leur vision de l'occupation par les personnes marginalisées ainsi que les stratégies mises en œuvre pour résoudre ces conflits. Différents indicateurs tels que la connexion aux sphères de décision, la mobilisation publique ou la participation à l'aménagement des lieux eux-mêmes ainsi que les références portées dans ces aménagements devaient nous permettre d'interroger la résidentialisation des espaces publics. Par ailleurs, certains indicateurs liés aux contraintes sur les pratiques et l'accessibilité des personnes marginalisées, à la diminution des repères identificatoires et du sentiment d'appartenance devaient nous permettre de comprendre comment une marginalisation émergeait dans le cadre de cette

résidentialisation, limitant la constitution d'un « chez-soi » et contraignant ainsi leurs pratiques d'habiter.

Tableau 3.2 Objectifs de recherche et indicateurs

OBJECTIFS	INDICATEURS
Objectif 1 : Comprendre le sens de l'appropriation des espaces publics par les riverains et les personnes marginalisées	
Identifier les usages des espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> - Types d'activités - Relations sociales - Constitution d'un « chez-soi »
Identifier les rapports aux espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation - Attachement, sentiment d'appartenance - Identification et reconnaissance
Objectif 2: Saisir les contradictions des pratiques d'appropriation et les processus de marginalisation	
Comprendre le sentiment de désappropriation des espaces publics par les riverains	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'incompatibilité entre personnes marginalisées et dimension résidentielle du quartier - Considération des espaces publics comme extension du « chez-soi »
Identifier les mécanismes et stratégies mises en place dans la résidentialisation des espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des riverains - Connexion aux pouvoirs publics et élus - Aménagement et orientation de l'aménagement des espaces publics
Identifier les impacts de la résidentialisation des espaces publics sur les personnes marginalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes à certaines pratiques sociales - Sentiment d'accessibilité réduite - Perte des références identificatoires - Réduction du sentiment d'appartenance

Ceci dit, la :

[...] réalisation d'un guide d'entretien suppose une démarche itérative entre la conceptualisation des questions et leur mise à l'épreuve dans l'entretien. Cette confrontation des idées avec les données s'effectue elle-même lors d'entretiens tests (Blanchet et Gotman, 2003 : 62).

Ainsi, au fil des entrevues, notre pratique de l'entrevue s'est affinée, étant nous même plus réactifs et prompts à orienter, à relancer une conversation qui s'essouffait. Par ailleurs, la connaissance du terrain et des acteurs s'enrichissant progressivement, nous possédions de plus en plus d'arguments et des connaissances sur lesquels orienter les entrevues.

Si, pour les acteurs publics liés aux arrondissements ou aux municipalités, nous nous sommes souvent déplacés à leur bureau pour réaliser les entrevues, l'essentiel des entrevues a été réalisé dans le quartier, dans la proximité immédiate des terrains d'études. Cela nous semblait important pour mettre à leur aise les individus et qu'ils puissent également référer facilement à leur environnement proche afin de décrire certains faits, voire à nous montrer certains lieux. Pour interroger les personnes marginalisées, nous respectons leurs désirs, et nous restions ainsi souvent au sein d'organismes communautaires situés à proximité ou au sein du quartier. Pour d'autres, nous allions dans des cafés à proximité ou dans les espaces publics eux-mêmes. En ce qui concerne les riverains, les entrevues s'effectuaient généralement à leur domicile ou dans un café à proximité.

Celles-ci duraient en moyenne de 45 min à deux heures pour la plupart, avec quelques exceptions, certaines ne dépassant pas la demi-heure et une autre atteignant plus de six heures. Précisons enfin que tous ces entretiens ont été enregistrés avec l'accord des enquêtés, et retranscrits *verbatim*. Cette retranscription nous a notamment permis de porter un regard rétrospectif sur les entrevues, de nous familiariser davantage avec les différents discours et de démarrer l'interprétation des données.

3.3.2.2 Considérations éthiques

Pour les interviewés, le fait de participer à une enquête, d'être interrogé, peut constituer une valorisation et apporter une certaine satisfaction. Mais l'entretien peut aussi être blessant et la diffusion de résultats nuire à la réputation de certaines personnes de notoriété publique. Il convient donc de réfléchir à la dimension éthique de notre enquête de terrain. Conformément aux exigences de l'université, nous avons demandé et reçu l'accord de l'Université du Québec À Montréal (UQAM) suite à la remise d'un formulaire éthique décrivant notre méthode ainsi que les conditions de recueil et d'utilisation des données de recherche, pour démarrer notre travail de terrain. Selon Crête, l'enquête doit respecter trois grands principes auxquels il nous faut penser : le droit à la vie privée, le consentement éclairé et la confidentialité.

Afin de respecter le droit à la vie privée et le devoir de confidentialité, nous avons fait le choix de ne pas divulguer certaines informations personnelles concernant les enquêtés. Dans ce cas là, nous avons gardé confidentiels ces renseignements, qui ont parfois servi à développer notre raisonnement, mais sans apparaître dans les publications de travaux. Par ailleurs, tous les entretiens sont gardés dans un bureau auquel seulement nous-mêmes avons accès. Le consentement éclairé constitue l'idée selon laquelle « le sujet éventuel doit avoir assez d'informations – sur ce qui lui sera demandé et à quelles fins cette information sera utilisée – pour en évaluer les conséquences » (Crête, 2003). Nous avons donc présenté avant le début de l'entretien, les objectifs de l'enquête ainsi que les informations que nous souhaitions obtenir. Nous avons également fait signer un formulaire de consentement aux personnes interrogées. Généralement, la plupart des acteurs institutionnels ne prennent pas de risques à participer à notre enquête, puisque leurs discours sont déjà connus et publics. Quant aux résidents mobilisés, beaucoup voyaient ce travail comme une opportunité pour parler du quartier, d'eux-mêmes et ne voyaient aucune objection à ce que leur nom soit cité.

Mais dans le contexte de l'entretien, ainsi que le rappelle Jean Crête, « l'interviewé peut facilement devenir très mal à l'aise, s'il est incapable de répondre à une question d'information que tout le monde est « censé » connaître » (Crête, 2003). Il fait donc partie du devoir éthique du chercheur de ne pas mettre le sujet dans une position de stress ou de gêne. C'est la raison pour laquelle, il s'est agi d'être le plus clair possible lors des questions, d'instaurer une position d'égal à égal, afin que l'entrevue soit positivement perçue par les répondants. Cette posture éthique et les rapports du chercheur aux répondants sont donc particulièrement importants à prendre en compte et à interroger avant de démarrer l'enquête, mais également pour interpréter les discours recueillis.

3.3.2.3 Réflexions sur la posture du chercheur en entrevue

Cette méthode d'enquête ne doit pas masquer les rapports entre chercheur et répondants que cela implique. Le fait d'interroger des personnes marginalisées doit en effet être pris en compte dans le choix des questions, dans la manière de se présenter et de se positionner par rapport à la personne interviewée. Car comme le rappelle Bourdieu, même avec la volonté de s'inscrire d'égal à égal, de ne pas exercer de violence symbolique, des distorsions sont inscrites dans la structure même de la relation d'enquête :

L'opposition traditionnelle entre les méthodes dites quantitatives, comme l'enquête par questionnaire, et les méthodes dites qualitatives comme l'entretien, masque qu'elles ont en commun de reposer sur des interactions sociales qui s'accomplissent sous la contrainte de structures sociales. Les défenseurs des deux catégories de méthode ont en commun d'ignorer ces structures, ainsi d'ailleurs que les ethnométhodologues, que leur vision subjectiviste du monde social porte à ignorer l'effet que les structures objectives exercent non seulement sur les interactions (entre des médecins et des infirmières par exemple) qu'ils enregistrent et analysent, mais aussi sur leur interaction avec les personnes soumises à l'observation ou à l'interrogation (Bourdieu, 1993 : 904).

Cette violence symbolique peut notamment apparaître dans le principe même de l'entrevue comme la manifestation d'un capital culturel plus élevé chez le chercheur.

Ces propos nous ont donc incités à exercer une « réflexivité réflexe » (Bourdieu, 1993). Dans cette perspective d'éliminer toute violence symbolique dans les entrevues, il s'agissait donc d'instaurer un cadre dans lequel la personne interrogée se sente légitime à répondre à nos questions, et le rôle des employés des organismes communautaires ou associatifs ont été d'une importance cruciale.

Concernant la Goutte d'or, des prises de contacts ont donc été réalisées grâce à des responsables d'organismes communautaires, et notre présence régulière dans les locaux d'*Espoir Goutte d'Or* (EGO), association de soutien aux usagers de drogues située dans le quartier¹⁶, a permis de nous faire connaître comme une personne familière, et d'instaurer des relations de confiance. Dans cette perspective, une personne ressource nous a été d'une grande aide. Ancien toxicomane, cette personne que nous avons rencontrée lors d'une première visite est aujourd'hui bénévole à l'association *Espoir Goutte d'Or*, et s'occupant de tout ce qui a trait à la vie sociale, s'est proposé de nous « offrir contacts, réseau et protection » (PM11) pour notre recherche de terrain. Présent dans le quartier depuis de longues années, ayant connu la vie de toxicomane sans-abri dans le quartier, cet informateur est aussi connu dans le quartier qu'il le connaît. Quelques promenades en sa compagnie suffisent à nous le faire comprendre, nous nous arrêtons en effet tous les vingt mètres pour saluer des connaissances, discuter quelques minutes, etc. C'est notamment grâce à lui que furent réalisées la plupart des entrevues avec des personnes marginalisées. Il connaît notre projet, et en a fait part à des connaissances qui acceptèrent d'être interrogées. Apprécié dans le quartier par sa gentillesse et sa disponibilité et respecté du fait de sa sortie de la toxicomanie et de la rue, il s'avéra ainsi un allié précieux. Notre connaissance de cette personne fut effectivement un atout pour être accepté par les

¹⁶ Dans une perspective éthique de promotion de la citoyenneté, l'association intervient afin de promouvoir la resocialisation des usagers de drogues, à travers différentes interventions, sanitaires, sociales et juridico-administratives. Son action s'appuie notamment sur trois groupes : usagers et ex-usagers de drogues, habitants de la Goutte d'Or et du 18^e arrondissement et professionnels de l'action sanitaire et sociale.

personnes marginalisées, et souvent considérée comme un gage de confiance sur nos intentions¹⁷. En ce qui concerne le cas montréalais, une personne rencontrée a également facilité les contacts avec les individus marginalisés. Travailleur de rue auprès des personnes en situation d'itinérance, cette personne s'est rapidement investie dans notre projet, restant disponible pour nos questions et nous introduisant à des personnes occupant les espaces publics. Cette mise en relation avec les personnes marginalisées à travers des travailleurs sociaux fut évidemment un élément favorable à notre légitimation à les interroger. Bien qu'une rémunération était prévue en compensation du temps accordé pour les entrevues, une majorité de ces personnes accepta de répondre à nos questions avant d'être informée de cette condition¹⁸. En n'évoquant cette rémunération qu'après discussion, il s'agissait notamment d'éviter les biais liés au fait que certaines personnes pouvaient être motivées principalement par cette compensation et orienter leurs réponses de manière à nous satisfaire.

Comme nous l'avons précédemment évoqué, la plupart des entrevues furent alors réalisées dans le quartier, au sein des locaux des organismes communautaires concernés, en plein air dans les espaces publics fréquentés ou dans des cafés à proximité, permettant à ces personnes d'être « chez elles », le chercheur prenant l'humble posture d'invité. Cela s'inscrit dans la volonté de recevoir la vision d'une situation, de comprendre pleinement la situation vécue par les personnes interrogées en considérant l'entretien à la manière de Bourdieu :

¹⁷ D'après l'un des responsables d'un organisme communautaire de la Goutte d'or, beaucoup de journalistes viennent dans le quartier, font des entrevues et réalisent finalement des articles sensationnalistes mêlés de voyeurisme. D'où une certaine méfiance de la part des personnes marginalisées à l'égard des intervieweurs. Cette défiance à l'égard des journalistes se retrouve également sur le terrain montréalais, où l'un des médiateurs de l'organisme *Dialogues* nous confia que certains journalistes ne montrent que les points négatifs et spectaculaires de l'itinérance sans parler des personnes qui s'en sortent, qui font des études, etc.

¹⁸ Ce choix découle notamment de discussions avec les employés de différents organismes, certains préférant l'évoquer pour recruter des répondants, d'autres préférant s'en abstenir. Ainsi, à propos du terrain montréalais, plusieurs des répondants étaient informés de cette rémunération.

Je dirais volontiers que l'entretien peut être considéré comme une forme d'*exercice spirituel*, visant à obtenir, par l'*oubli de soi*, une véritable *conversion du regard* que nous portons sur les autres dans les circonstances ordinaires de la vie (Bourdieu, 1993 : 912-914).

Bourdieu avait également remarqué lors de l'écriture de *La misère du monde*, que les entrevues réalisées permettaient à des personnes de réaliser une propre analyse de leur situation, de questionner également leurs actes :

Certains enquêtés, surtout parmi les plus démunis, semblent saisir cette situation comme une occasion exceptionnelle qui leur est offerte de témoigner, de se faire entendre, de porter leur expérience de la sphère privée à la sphère publique ; une occasion aussi de *s'expliquer* au sens le plus complet du terme, c'est-à-dire de construire leur propre point de vue sur eux-mêmes et deviennent compréhensibles, justifiés, et d'abord pour eux-mêmes (Bourdieu, 1993 : 915).

Nous avons pu confirmer ces propos à divers moments de notre recherche, où les individus répondaient aux questions et revenaient à un moment de l'entrevue sur eux-mêmes, sur leur situation qu'ils inscrivaient dans le quartier et son évolution. Ce fut le cas notamment lors d'entrevues avec certains des répondants marginalisés, qui questionnaient leur situation et leurs rapports aux résidents en fonction de leur propre histoire, mais également en tenant compte des préoccupations des riverains et des mécanismes politiques de régulation des espaces publics.

Mais cette difficulté à se positionner, à éliminer toute subjectivité dans les rapports se retrouva également dans les entrevues avec les résidents, dont la plupart sont des personnes engagées politiquement, éduquées et avec des postes de professeurs, d'instituteurs, etc. En effet, dans le Village Shaugnessy comme à la Goutte d'Or, les riverains mobilisés s'inscrivent dans une posture d'interlocuteur des pouvoirs publics, avec des stratégies d'action, visant à influencer certaines orientations de l'aménagement dans leurs quartiers. Dans cette perspective, les répondants trouvent parfois un intérêt à ce que le chercheur puisse inscrire davantage dans la sphère publique leurs préoccupations. À la Goutte d'Or, par exemple, certains membres du *Collectif Château Rouge - Goutte d'Or* ont bien insisté au début de l'entrevue pour savoir si nos positions de recherche s'inscrivaient dans celle de

chercheurs les ayant précédemment interrogés et dont les résultats furent perçus comme négatifs et les assimilant à de simples gentrificateurs souhaitant repousser les personnes marginalisées. De la même manière, le président de l'*Association du Village Shaughnessy* nous a fait part de sa satisfaction que journalistes et chercheurs viennent l'interroger à propos de son association et que son existence ainsi que ses objectifs soient ainsi diffusés. Il fut donc important de pouvoir garder le fil des entrevues, de garder le contrôle de la direction que nous souhaitions leur donner.

Par ailleurs, il convient de faire part de notre expérience de réception des informations recueillies lors des premières entrevues. Résultat de l'impatience du jeune chercheur ou de représentations préétablies dans nos esprits, nous avons fait face à la réalité du terrain et à ses surprises. Les premières entrevues se sont en effet parfois révélées décevantes, puisque ne correspondant pas à nos attentes, ou n'allant pas dans la direction de nos hypothèses. C'est dès lors que nous avons acquis une position d'attente, de réception patiente des discours de chacun en oubliant nos propres hypothèses que s'est révélée la richesse des entrevues. Cette position nous a permis d'ouvrir de nouvelles pistes, d'interroger nos propres conceptions de chercheur, et de laisser venir à nous le savoir des acteurs. Les entrevues avec les personnes marginalisées se sont en effet révélées surprenantes, nous donnant à saisir le sens de détails ordinaires et de pratiques discrètes, et orientant notre recherche vers des territoires inattendus. La recherche s'est ainsi réalisée de manière réflexive, les objectifs poursuivis évoluant au fil des nouvelles connaissances acquises.

3.3.4 Sources complémentaires et validité de la recherche

Afin de légitimer nos résultats auprès de la communauté scientifique, il a fallu s'assurer que la méthode choisie offrait une validité assez forte à la recherche. Dans cette perspective, l'observation a donc également été nécessaire pour renforcer la compréhension de certains discours. Sans être une méthode à part entière de notre travail et sans viser à réaliser une enquête ethnographique, l'observation nous semble en effet indispensable. Dans la mesure où elle permet de s'imprégner du contexte,

l'observation a favorisé une meilleure compréhension et une mise en relation des différentes données recueillies. Cependant, afin de ne pas être influencés par les propos de certains acteurs, nous avons étalé nos phases d'observation avant, pendant et après les enquêtes. Des périodes d'observation ont donc été réalisées tout au long de ce travail de recherche, du repérage des terrains aux derniers moments de la rédaction, pendant lesquels nous retournions sur nos terrains constater l'évolution ou le maintien de certains éléments mis en avant dans notre recherche, tels que l'occupation des espaces publics, le maintien de certains camps ou leur dissolution, mais également l'évolution générale du quartier, de son ambiance. Ces moments d'observation ont permis de décrire le quartier ainsi que d'illustrer certains aspects des usages des espaces publics par les personnes marginalisées et les riverains. Cependant, comme nous visons principalement à comprendre comment les individus eux-mêmes se projetaient dans les espaces publics, comment ils parvenaient ainsi à construire une sécurité ontologique et à s'y reconnaître, les entrevues nous ont semblé davantage pertinentes et fournissant des informations difficilement visibles à travers l'observation.

Par ailleurs, les entretiens avec certains acteurs issus des pouvoirs publics, de l'arrondissement ou de la municipalité, ont parfois pu révéler certains « non-dits » des documents d'urbanisme ou de la formulation administrative de certaines mesures politiques. De fait, cette triangulation des méthodes de recueil des données nous a permis de combler les lacunes inhérentes à chacune d'entre elles tout en renforçant la validité interne de notre recherche (Yin, 1984 ; Gagnon, 2005). Quant à la validité externe, c'est le choix de deux cas ainsi qu'une rigueur soutenue dans le choix des répondants en fonction des contextes de chaque ville qui a visé à la garantir.

Finalement, la collecte des données a démarré dès la deuxième année de notre doctorat, à la suite de notre scolarité, les entrevues s'entrecroisant avec l'analyse de documents et l'observation, pendant une année et demie.

3.4 Méthode d'analyse du matériau recueilli

Afin d'extraire les données relatives à nos questions de recherche, notre corpus a fait l'objet d'une analyse de contenu. Toutes les informations, recueillies à travers les entretiens ainsi que dans l'analyse des documents d'urbanisme et les articles de journaux, ont dans un premier temps été épurées (Gagnon, 2005) afin de ne garder que celles ayant un lien avec notre problématique. Nous avons classifié les différentes informations obtenues, par terrain évidemment, par logiques scalaires d'action, mais aussi selon les références aux indicateurs évoqués plus haut. Ce type de codage nous a ainsi permis d'éclaircir l'ensemble de nos informations, de les ordonner, de faire ressortir certains des enjeux associés aux espaces publics et à la présence de personnes marginalisées, mais aussi certains liens récurrents. Cette codification a donc permis d'orienter certaines de nos réflexions, et facilité la compréhension et l'interprétation du phénomène étudié. Suivant la méthode du *pattern-matching* (Yin, 1984), nous avons confronté nos hypothèses théoriques aux réalités empiriques des cas étudiés afin de vérifier leur concordance ou les divergences pouvant apparaître. Durant cette phase de traitement et d'analyse, il s'agissait « de traiter une série de cas comme une suite d'expérimentations où chaque cas sert à confirmer ou à infirmer les propositions interprétatives avancées » (Gagnon, 2005 : 99). C'est après cette étape de traitement que nous avons croisé les résultats afférents à chaque cas et que des généralisations, des nuances ou des différences ont émergé, permettant alors d'affiner nos hypothèses, de réorienter certaines pistes de recherche et de rendre transversale la comparaison.

Ce choix méthodologique s'est donc construit dès l'élaboration de notre recherche, s'inscrivant dans une stratégie censée répondre aux objectifs initiaux, or comme le rappelle Combessie, le choix d'une méthode « guide pour la route, éclaire, mais ne décide pas la route » (Combessie, 2003 : 9). Dans une démarche réflexive, celle-ci a ainsi évolué au fil de notre cheminement face aux obstacles que nous avons pu

rencontrer, et dans le but de la rendre plus efficace pour répondre à nos hypothèses. L'acquisition de certains documents par le biais de divers acteurs a parfois permis de remplacer certaines entrevues qui n'ont pu aboutir faute d'accessibilité ou de disponibilité des personnes. De la même manière, certains acteurs auxquels nous n'avions pas pensé au départ se sont révélés être importants et ont été rajoutés à l'échantillon des répondants. Par ailleurs, certains enjeux apparaissant au fil des entrevues et se révélant majeurs dans l'appréhension du quartier, les questionnaires ont évolué au fil des entrevues pour intégrer ces enjeux. Enfin, il convient de préciser que tout au long de l'analyse des documents, nous avons continué notre exploration théorique, établissant un constant aller-retour entre notre terrain et la littérature existante.

En ce qui concerne l'organisation des résultats, précisons qu'elle s'est construite au fil de la rédaction. En effet, l'acte d'écriture s'est avéré particulièrement enrichissant dans la compréhension de certains enjeux, dans leur mise en lien ainsi que dans leur explicitation théorique. Il est évident que la rédaction a constitué dans notre cas un élément à part entière de notre réflexion, l'orientant, la questionnant, l'éclaircissant.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES TERRAINS DE RECHERCHE

Bien que le choix de la comparaison s'appuie sur l'existence de conflits d'appropriation d'espaces publics, il est important de connaître le contexte dans lequel ils émergent. Dans ce chapitre, nous visons alors à présenter spécifiquement les deux terrains de notre recherche. Il s'agit ainsi d'en décrire l'histoire et les caractéristiques afin de présenter une vue d'ensemble des quartiers concernés, mais cela nous permet également d'extraire des convergences, et de les inscrire dans l'urbain contemporain.

4.1 Profil urbain et évolution du Village Shaugnessy

Le Village Shaugnessy, dans le centre-ville ouest de Montréal, se situe au cœur de divers enjeux urbains qui touchent la ville de Montréal. De par sa position centrale, les autorités publiques y prévoient une revitalisation, et y accordent une importance particulière dans l'idée de développer la métropole. Dans le même temps, le square Cabot aux intersection des rues Atwater et Sainte-Catherine, frontalier du quartier Westmount et de l'arrivée d'autoroutes, fait de ce quartier une entrée importante dans la ville. Le Village Shaugnessy faisant partie intégrante du district Peter McGill, il nous semble important d'en présenter brièvement les caractéristiques pour en comprendre plus finement les évolutions à l'œuvre.

4.1.1 Le district Peter McGill

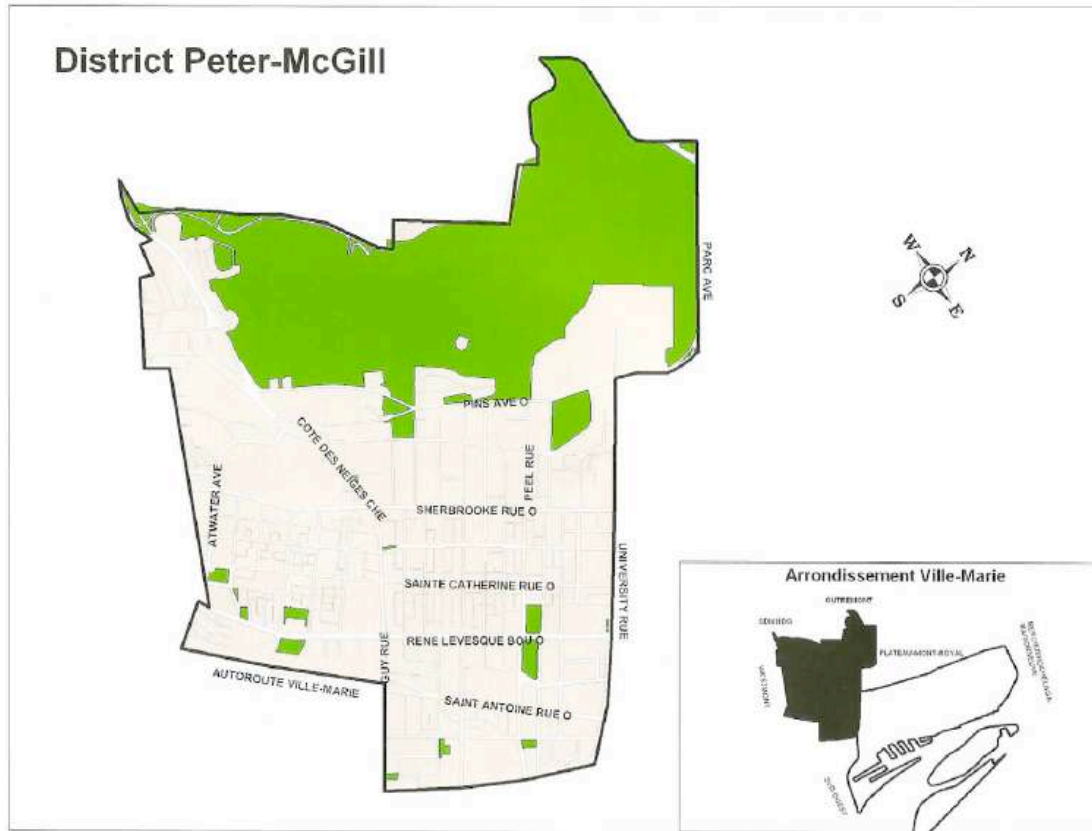


Figure 4.1 Localisation du district Peter McGill

Source : Interaction Peter McGill, 2009

Délimité par la rue University à l'est, l'autoroute Ville-Marie et la rue Notre-Dame au Sud, la ville de Westmount à l'ouest et le Chemin Camilien-Houde au nord, le district Peter McGill compte environ 29 000 habitants, ce qui représentait en 2006, 38% de la population de l'arrondissement Ville-Marie et 2% de la ville de Montréal (Table d'interaction Peter McGill, 2009). Comptant sur son territoire deux universités, divers collèges, des résidences, une diversité importante de commerces, le district Peter McGill (sans le Mont-Royal) est l'une des zones les plus densément peuplées de la métropole avec 8449 habitants au kilomètre carré. Pour comparaison, l'arrondissement Ville Marie (sans le Mont-Royal) compte une densité de 5490 habitants au kilomètre carré et la ville de Montréal, de 4438 (Table d'Interaction Peter

McGill, 2009). La carte suivante révèle d'ailleurs clairement l'importance de la densité de ce district par rapport au reste du territoire¹.

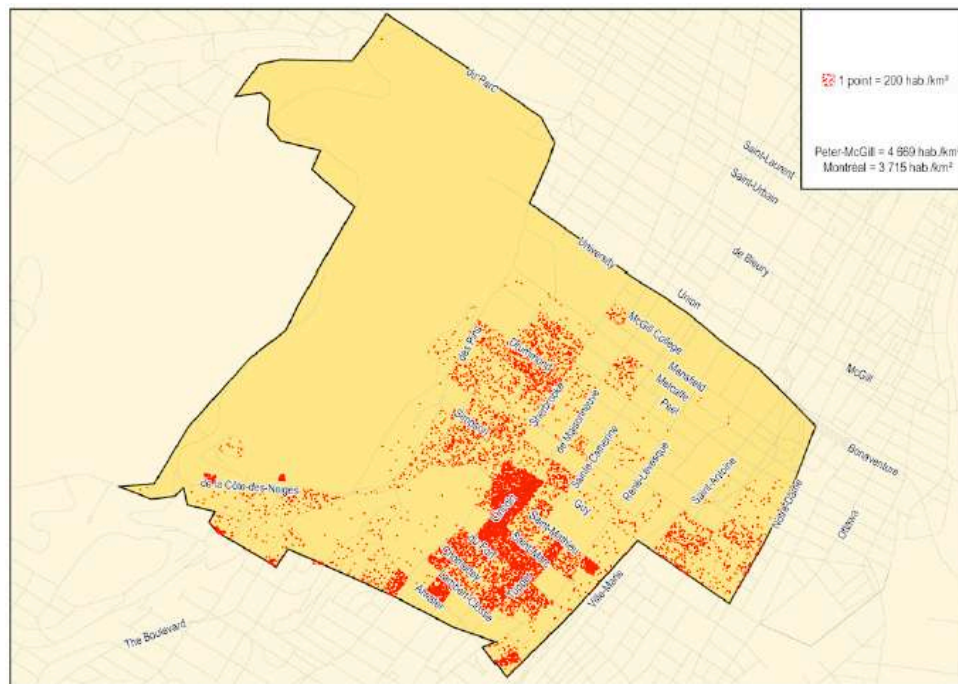


Figure 4.2 Densité de population en 2006 dans le district Peter McGill

Source : Interaction Peter McGill, 2009

Les données de 2006, analysées par la Table d'interaction Peter McGill, révèlent ainsi une population fortement scolarisée (58% de la population a entrepris des études universitaires contre 32% pour la ville de Montréal), mais une pauvreté importante (45 % de la population serait ainsi sous le seuil de pauvreté). Cette dernière s'explique notamment par le fait que de nombreux étudiants habitent dans le secteur, biaisant la réalité du phénomène. En effet, les moyennes statistiques établies au niveau du district tendent à homogénéiser la population et à masquer la diversité des situations qui existent. En particulier entre les ménages propriétaires des maisons patrimoniales

¹ Nous pouvons notamment constater sur cette carte la surreprésentation du Village Shaughnessy entre les rues Guy, Sherbrooke, Atwater et l'autoroute Ville-Marie.

dans la partie sud du quartier et les populations immigrées logeant dans les immeubles situés au nord de la rue Sainte-Catherine et utilisant leur quartier comme zone transitoire d'intégration dans le pays d'accueil. Le district constitue en effet un pôle important de l'immigration au sein du centre-ville avec 43% de sa population née à l'extérieur du Canada contre 30% pour la ville de Montréal. Il se rapproche ainsi de certaines villes canadiennes réputées pour l'importance de l'immigration dans leur situation démographique comme Toronto (42 % d'immigrants) ou Vancouver (39% d'immigrants) (Table d'interaction Peter McGill, 2009). Précisons enfin pour conclure ce tableau statistique qu'en 2006, l'anglais représentait la langue maternelle la plus commune (32%) au sein de la population du district, suivie du français (23%), de l'arabe, du chinois et de l'espagnol (Table Interaction Peter McGill, 2009). Le portrait fourni par la Table d'Interaction Peter McGill laisse donc entrevoir une population de plus en plus multiculturelle, avec une grande partie de jeunes et d'immigrés pour qui le quartier constitue principalement un espace de transit, et dont l'investissement est relativement faible. Le Village Shaugnessy, au cœur du district se démarque quelque peu de cette dynamique par une mobilisation et un attachement très fort de ses habitants. Le paragraphe suivant vise à illustrer brièvement l'évolution historique du quartier et le processus de gentrification qui l'a marqué dès le début des années 1980.

4.1.2 L'histoire du Village Shaugnessy

Remontant aux origines de la colonisation de la ville de Montréal et aux premiers découpages agricoles du 17^e siècle, l'occupation du territoire sur lequel s'étend aujourd'hui le Village Shaugnessy n'est pas récente. Possédant des droits seigneuriaux sur l'île de Montréal, les sulpiciens se sont rapidement attribués un vaste domaine sur le flanc sud du Mont-Royal où ils ont notamment construit leur fort, situé sur l'actuelle avenue Sherbrooke. Au-delà de cette bâtisse, l'essentiel du territoire, connu à l'époque comme le *Domaine de la Montagne*, était à vocation agricole et cultivé. À suite des sulpiciens en 1840, d'autres institutions religieuses s'implantèrent dans le

secteur, à l'instar des sœurs Grises (1871) ou des franciscains (1890). Cependant, entre 1870 et 1880, avec l'évolution cadastrale et l'autorisation de construire des lotissements, les sulpiciens ont développé certaines résidences en rangées sur la rue Baile entre les rues St-Matthieu et St-Marc (Corral, 1986). L'abolition du régime seigneurial qui s'est amorcée dès 1840 favorise alors la transformation des sulpiciens en rentiers et en propriétaires fonciers (Robert, 2007). Une partie du domaine fut d'ailleurs revendue au courant des années 1850 à des promoteurs anglophones qui y développèrent des maisons destinées aux riches marchands². Ainsi se sont constituées entre 1870 et 1910 les structures historiques de ce faubourg résidentiel devenu aujourd'hui le Village Shaughnessy. Montréal se développant rapidement et le quartier du Vieux-Montréal s'industrialisant, ce territoire est devenu un lieu d'accueil pour les marchands et industriels arrivant dans la ville, séduits par son cadre encore bucolique et campagnard. Ainsi, le développement de lotissements de deux ou trois étages se poursuit jusqu'à la fin du 19e siècle. À la fin des années 1870, la rue Dorchester, au sud, accueillait une élite particulièrement aisée dans des maisons victoriennes, tandis que le reste du quartier était parsemé des maisons pour classes moyennes et supérieures destinées aux professionnels³. Le quartier constituait ainsi une transition entre le *Golden Square Mile* qui accueillait l'élite victorienne de Montréal et le quartier plus populaire de *Little Burgundy* au sud de l'avenue Dorchester, au pied de la falaise (Corral, 1986). Le quartier a donc gardé ce caractère résidentiel jusqu'au développement commercial de l'avenue Sainte-Catherine au 20e siècle. L'expansion du centre-ville de Montréal a en effet longtemps été limitée par l'établissement du couvent des sœurs grises sur un bloc complet à l'est de l'actuel Village Shaughnessy, ce

² Les noms de rues liés à cette première urbanisation reflètent l'histoire du quartier. En effet, les Sulpiciens ont donné des noms de saints aux rues (Saint-Matthieu, Saint-Marc..) tandis que la rue du fort était évidemment celle qui menait à leur fort. Par la suite, l'urbanisation d'origine anglophone est inscrite dans le nom des rues Seymour, Hope, Sussex, etc.

³ Les archives municipales analysées par Corral révèlent qu'au début du 20e, ce territoire était peuplé notamment de marchands et professionnels écossais et anglais et par une minorité de résidents francophones.

dernier faisant office de zone tampon entre la dimension résidentielle du quartier et la dynamique commerciale du centre-ville.

Si la dépression économique des années 1930 ralentit l'urbanisation, les années 1950 vont marquer l'avènement des grands projets de rénovation urbaine. Nous pouvons mentionner entre autres l'élargissement du boulevard Dorchester (devenu aujourd'hui René-Lévesque), la construction de l'autoroute Ville-Marie qui passe au sud, la percée de l'axe du boulevard Maisonneuve ou encore la construction du métro dont une station sera créée sur la rue Atwater. Durant cette période au cours de laquelle l'urbanisme moderne est à son apogée et les règles sur le zonage et les hauteurs pratiquement inexistantes, plusieurs résidences bourgeoises vont être détruites pour permettre la construction de grandes tours d'habitation. Ce ne sont pas moins de six immeubles de grande hauteur qui sont bâtis dans le périmètre du Village Shaughnessy pour satisfaire la demande de logements. La patrimonialisation institutionnelle de certains bâtiments, telle que l'inscription de la maison Shaughnessy comme monument historique, favorise dans les années 1970 une prise de conscience à l'égard de la valeur patrimoniale de certaines résidences. Les mobilisations citoyennes, et en particulier des membres de l'Association du Village Shaughnessy, vont également permettre de ralentir les destructions des maisons unifamiliales et d'obtenir certaines réglementations sur les hauteurs de constructions. Par ailleurs, entre 1930 et 1970, la plupart des maisons victoriennes existantes avaient été converties en maisons de chambre ou transformées en appartements. Destinées à des populations en difficulté d'insertion sociale, atteintes de maladies mentales ou en grande précarité, les maisons de chambre ont notamment permis de subvenir aux besoins d'une grande partie de la population. Ces différentes actions sur le bâti ont donc considérablement transformé la densité du quartier et modifié le tissu social initial, lui donnant une plus grande mixité. Les années 1970 et 80 sont alors considérées par les résidents arrivés à cette époque, comme une période pendant laquelle le quartier s'est profondément dégradé et fut laissé à lui-même par les

pouvoirs publics, « ça a été un quartier qui a été longtemps en état de décrépitude (...), ça a été abandonné » (R4)⁴. C'est notamment un moment où les activités illicites sont apparues, participant à cette dégradation :

Donc c'est pour te dire à quel point le problème de prostitution était grave. Et qui dit prostitution dit drogues, parce que souvent les prostitués se prostituent parce qu'ils ont besoin de drogues alors... et ça, ça a été... Donc l'Association du Village, depuis le début, ça a été ça, c'est vrai que c'est pour embellir, mais d'abord pour faire le ménage dans tous les sens du terme (R1).

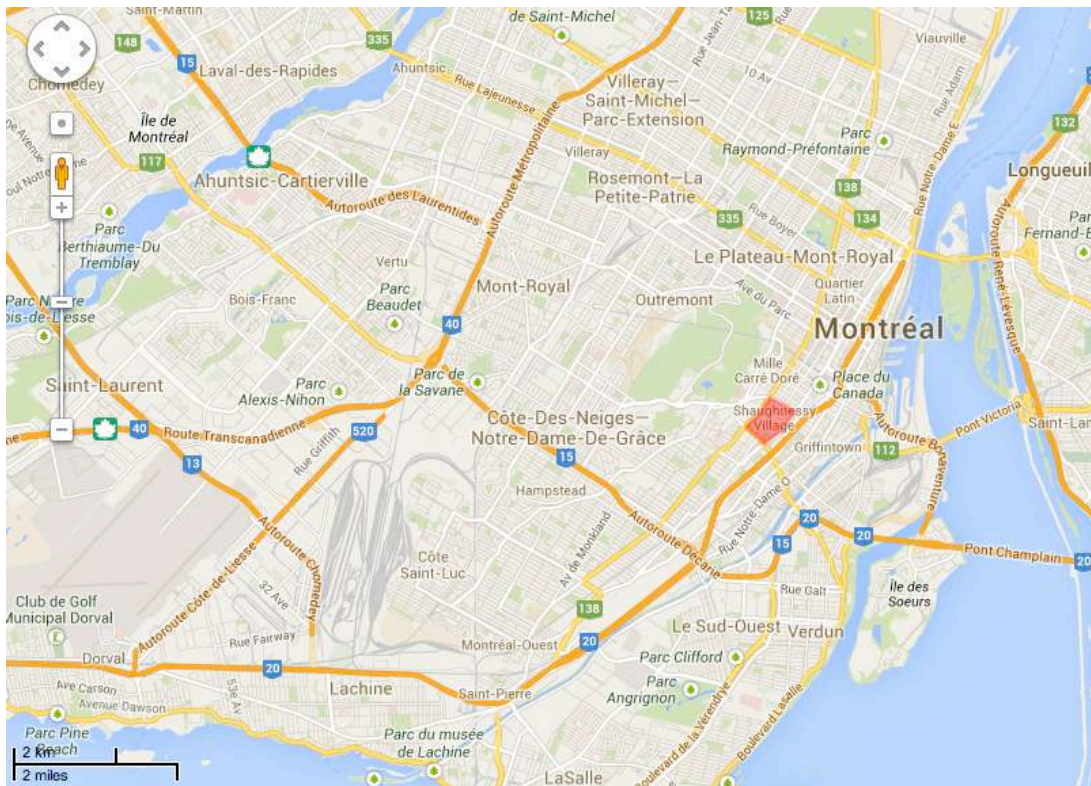


Figure 3.3 Localisation du Village Shaugnassy

Source : Google Maps, 2013

⁴ Voir plus bas la partie 5.1.1 sur le développement de l'Association du Village Shaugnassy. Cette dernière fut notamment constituée au tout début des années 1980 pour améliorer le cadre de vie dans le quartier.

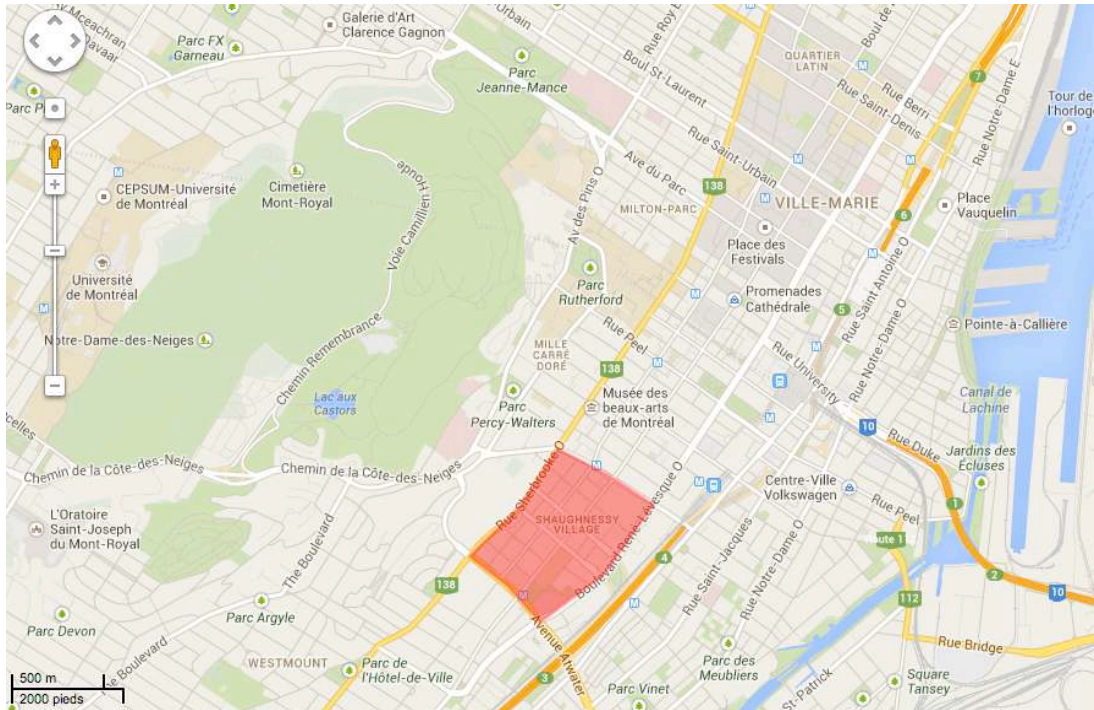


Figure 4.4 Le Village Shaughnessy: détail

Source : Google Maps, 2013

4.1.3 Gentrification du Village Shaughnessy

Car dès cette période du milieu des années 1970 et du début des années 1980, de nouvelles populations, souvent plus aisées que celles présentes sur place viennent s'y installer. Ce sont ces individus que Corral (1986) appelle les rénovateurs. Beaucoup d'entre eux sont des professionnels travaillant au centre-ville, qui vont acheter des biens immobiliers qu'ils vont eux-mêmes rénover et améliorer. Corral voit alors le début des années 1980 comme la période de départ d'un processus de gentrification du quartier. Le revenu médian augmente rapidement dans le quartier de 162% entre 1971 et 1981, et si la taille des logements reste constante, le nombre de personnes à les habiter diminue (2, 2 en 1961, 1,4 en 1981), témoignant de l'évolution socio-économique de la population. Les analyses typologiques de l'évolution des ventes de biens immobiliers révèlent par ailleurs l'amorce d'un mouvement de spéculation sur le

bâti ancien (Corral, 1986) tandis que les prix des logements dans les rues principales du quartier augmentent de plus de 70 % entre 1980 et 1983. Citant le *Downtowner*, Downs (1986) illustre la dynamique qui s'empare à cette époque du quartier : « Shaugnessy Village in the 1970s was "a hodge-podge of rooming houses and duplexes and triplexes awaiting renovation" ». Or, l'évolution parallèle constatée par Corral (1986) et Downs (1986) renvoie à la diminution drastique des maisons de chambre. Pourtant abondantes depuis plusieurs décennies sur les rues Saint-Matthieu et Tupper, celles-ci sont progressivement converties en logements familiaux, leur nombre chutant de 79% (de 76 à 15) (Corral, 1986). Cette évolution socio-économique est ainsi selon Corral, le départ d'un processus de gentrification :

This speculative pattern in the housing market, combined with the conversion of most rooming houses to single family homes and flats between 1979 and 1981, and changes in the demographic characteristics of the population identify these years as the period of gentrification in Shaugnessy Village (Corral, 1986 : 49).

C'est d'ailleurs en 1981 qu'est fondée l'Association du Village Shaugnessy par quelques habitants autour de Taylor Buckner, un professeur de sociologie de Concordia. La plupart de ces membres sont alors des *rénovateurs*, dont l'arrivée accompagne la transformation du quartier, signifiant d'ailleurs le déclin de la population ouvrière (35% en 1951 / 14% en 1981) et l'arrivée conséquente de professionnels et cadres (de 5 à 11%). Parmi les professions des membres initiaux de l'association, Downs (1986) a établi que 42 sur 68 intégraient la catégorie des « professionnels » et 17 la catégorie « managériale »⁵. Ces données illustrent clairement le fait que l'Association du Village Shaugnessy représente cette nouvelle

⁵ Corral (1986) voit d'ailleurs dans les conditions de recrutement des membres une certaine sélection orientée vers les profils sociaux répondant aux critères de professionnels et propriétaires de maisons victoriennes. Elle évoque une discussion avec le fondateur Taylor Buckner selon qui les individus dans les maisons de chambre n'auraient guère d'intérêt à participer aux activités de l'association et seraient des personnes recherchant plutôt l'anonymat. Le processus de recrutement et d'information qui se faisait par le porte-à-porte évitait donc les maisons de chambre.

catégorie de population arrivant progressivement dans le quartier⁶. Il importe enfin de souligner que le périmètre et le nom du quartier ont été créés en même temps que l'association. Référant à la Maison Shaugnessy, considérée comme un élément significatif du quartier, tant historique que morphologique, l'association a choisi le nom de *Village Shaugnessy*.



Figure 4.5 La rue Tupper, dans le Village Shaugnessy

Photographie : DubyDub (Flickr)

Pourtant malgré cette dynamique et l'encouragement de la municipalité à revitaliser le quartier, notamment à travers l'extension de l'université Concordia à l'est, il apparaît au cours des années 1990, le sentiment d'un certain déclin. Ce dernier est

⁶ Nous manquons de données statistiques pour illustrer l'évolution de cette dynamique de transformation du profil socio-économique des riverains dans le Village Shaugnessy. Cependant, les différents témoignages des riverains ou des employés municipaux travaillant sur le secteur évoquent régulièrement la hausse des prix de l'immobilier, le haut statut économique des résidents ainsi que l'attention croissante que leur porte les élus. Mais il ne s'agit pas dans notre projet de justifier quantitativement l'existence d'une gentrification dans le quartier, mais bien plutôt de comprendre comment dans le contexte de revitalisation, se transforment les espaces publics et les conditions de leur partage, notamment sous les dynamiques mises en place par les riverains.

soulevé tant par les riverains, les tables de concertation que par les pouvoirs publics. Il est fréquemment évoqué en effet une dévitalisation économique de la rue Sainte-Catherine et la fermeture de nombreux commerces, dont l'une des causes serait le déménagement de l'équipe de hockey de Montréal en 1996. La fermeture du forum dans lequel jouaient les équipes de la ville ou du théâtre *Le Séville* aurait clairement participé à donner au quartier l'image d'une certaine dégradation de la qualité de vie résidentielle. L'importance historique du square Cabot dans le Village Shaughnessy et le district semble avoir clairement diminué et être regrettée:

Autrefois, il était un lieu de destination avec son théâtre Séville, le Forum de Montréal et la présence de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Présentement, il présente des signes flagrants de détérioration. Le Séville a fermé ses portes depuis des années, laissant un îlot placardé. Le Forum de Montréal a changé de vocation sans devenir pour autant le pôle de divertissement montréalais souhaité. À cela s'ajoutent un effritement de la trame commerciale de la rue Sainte-Catherine Ouest, un désintérêt des autres propriétaires immobiliers et la présence d'une clientèle itinérante (Table de Concertation du Centre Ville Ouest, 2008).

C'est donc à cette fin de revitalisation commerciale et résidentielle que fut élaboré le Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) des Grands Jardins.

4.1.4 Le PPU des Grands Jardins et le Village Shaughnessy : des enjeux de revitalisation

En février 2011, l'arrondissement de Ville-Marie a adopté le Programme Particulier d'Urbanisme pour un secteur du centre-ville appelé le « Quartier des Grands Jardins », en référence aux nombreux espaces verts institutionnels qui le parsèment. Au pied du Mont-Royal, à proximité immédiate du centre des affaires et de plusieurs universités, et riche d'un vaste patrimoine architectural, ce quartier fait face à une variété d'usages. La décision d'élaborer un PPU pour le secteur découle donc de la volonté de l'arrondissement Ville-Marie et de différents organismes du milieu d'instaurer un outil de contrôle et d'orientation du développement urbain. La Table de Concertation du Centre-Ville Ouest regroupant différents acteurs, organisations, entreprises, commerçants, résidents actifs du secteur, a joué alors un

rôle important dans sa constitution. Accompagnant et soutenant le plan d'urbanisme municipal, ce PPU vise une revitalisation du secteur :

Pour l'arrondissement, l'objectif du PPU est de servir de cadre d'intervention destiné à favoriser la revitalisation et le réaménagement du quartier. Plus précisément, il est présenté par l'administration municipale comme un « *contrat social qui engagera la ville et ses citoyens à œuvrer ensemble à la revitalisation du Quartier centre ouest de l'arrondissement* (OCPM, 2011 : 8).

Dans cette perspective, trois enjeux sont soulevés : un premier qui concerne la nature identitaire et patrimoniale du secteur et qui renvoie à la nécessité de « *conjuguer la requalification des grandes institutions et le développement urbain avec la protection et la mise en valeur des composantes distinctives du quartier* ». Le second renvoie aux problématiques qui sont « liées à la proximité du centre-ville et au fort roulement de la population résidentielle. Il concerne la mise en place des conditions essentielles pour "*développer des milieux de vie sains, diversifiés et sécuritaires dans le contexte particulier d'un centre-ville*" ». Enfin, le troisième vise à « *stimuler la relance économique du quartier en orchestrant des interventions publiques en appui à la croissance* » (Idem), notamment par la rénovation de l'artère commerciale de Sainte-Catherine. Ainsi, l'on constate l'importance accordée à la dimension résidentielle et à la difficulté d'inciter les riverains à s'implanter durablement sur ce territoire. Cette difficulté découlerait notamment de la présence d'inconvénients liés à la proximité du centre-ville et limitant l'épanouissement résidentiel dans le secteur :

Habiter ainsi le centre-ville présente plusieurs avantages – parlons notamment de l'efficacité des transports en commun –, mais les résidants ne sont pas à l'abri des inconvénients typiques des quartiers centraux. On note, par exemple, des problématiques liées à l'usure de certains bâtiments résidentiels et à l'itinérance, ce qui peut expliquer en partie le taux de roulement élevé que l'on observe dans le parc résidentiel locatif (PPU, 2011:13).

Il s'agit donc à travers ce PPU de prendre les mesures nécessaires pour fixer ces populations résidentielles dans le secteur. Par ailleurs, comme il est évoqué dans le document de référence, ce PPU s'inscrit directement dans les différentes politiques

municipales, qu'il s'agisse de la protection du patrimoine, du transport, du développement durable, de l'itinérance ou encore du développement économique. En effet, ce dernier occupe une place importante dans le processus de revitalisation, notamment à travers les actions visant à dynamiser l'artère commerciale de l'avenue Sainte-Catherine. Le PPU s'insère alors pleinement dans la stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal. Dans cette perspective, en prenant position pour renforcer l'attractivité résidentielle dans le secteur, notamment à travers la croissance des infrastructures universitaires, le PPU s'inscrit dans les stratégies actuelles de revitalisation par le développement des activités créatives et du savoir : « en proposant des interventions pour soutenir la croissance de l'Université Concordia, le PPU prend en compte l'amélioration du processus de développement du capital humain, une autre priorité de la stratégie » (PPU, 2011: 6). De la même manière, les actions de verdissement ou d'aménagement des espaces publics s'inscrivent dans cette perspective municipale de développement économique et d'attractivité : « les nombreuses interventions de verdissement et de réaménagement du domaine public répondent au besoin d'améliorer la qualité de l'environnement urbain que spécifie la Stratégie de développement économique » (PPU, 2011 : 6). Dans les faits, ce PPU se déploie sur un secteur de 885 500 mètres carrés, délimité par la rue Sherbrooke et le domaine des Sulpiciens au nord, l'avenue Atwater à l'ouest, l'avenue Bishop à l'est et par la falaise St-Jacques au sud. Il s'étend donc sur une portion importante du district Peter-McGill et englobe notamment le Village Shaughnessy.

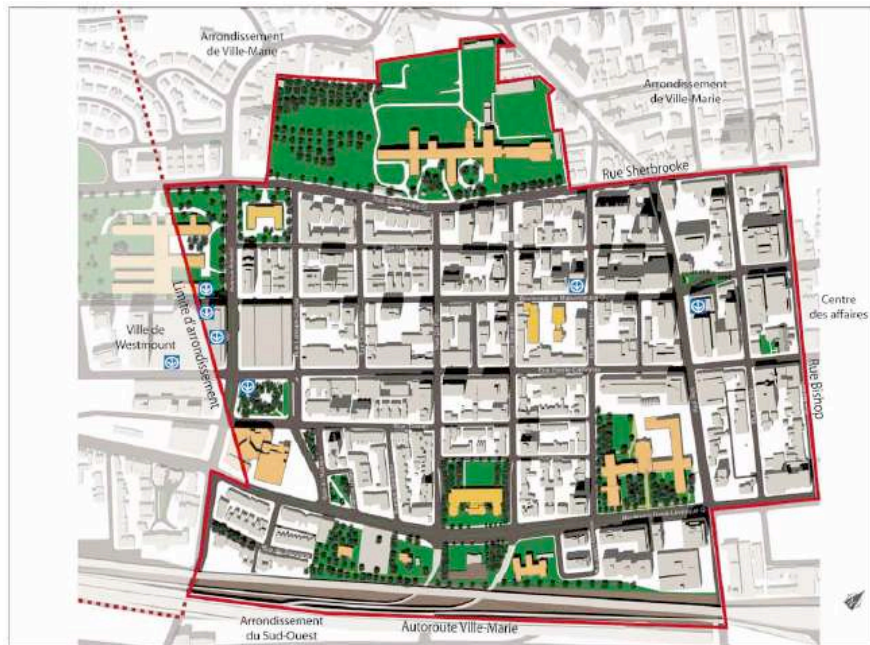


Figure 4.6 Territoire d'intervention du Programme Particulier d'Urbanisme des Grands Jardins

Source : PPU des Grands Jardins, Ville de Montréal, 2011

4.1.5 Le square Cabot, un lieu-enjeu de la rénovation

Le square Cabot, régulièrement évoqué dans la presse et dans les discours publics comme un lieu n'ayant plus d'attrait sur les riverains et comme symbole de la dévitalisation de ces dernières années, est donc l'objet d'attentions particulières de la part des acteurs chargés de la planification et des groupements de citoyens. Dès 2008, la Table de Concertation du Centre-Ville Ouest a lancé, grâce à l'aide de l'organisme Convercités, un appel à idées et une *charrette* architecturale pour la rénovation du square, et desquels sont sortis plusieurs scénarios. Ceux-ci visaient principalement à élaborer des recommandations pour le développement du PPU, notamment dans l'idée de « positionner le quartier ouest du centre-ville comme un quartier résidentiel de qualité » (Table de concertation du Centre Ville Ouest, 2008 : 4). Les différents scénarios sont donc aujourd'hui entre les mains des aménageurs de l'arrondissement et

de la ville qui travaillent de concert pour intégrer la rénovation du square dans le cadre du PPU des Grands-Jardins.



Figure 4.7 Le square Cabot

Source : PPU des Grands Jardins, Ville de Montréal, 2011

La version finale du PPU inclut alors une planification détaillée pour le square Cabot, dont les enjeux sont liés à l'itinérance et à sa dévitalisation :

À l'heure actuelle, le secteur présente des signes de détérioration. On constate en effet un effritement de la trame commerciale de la rue Sainte-Catherine Ouest, un désintérêt de certains propriétaires immobiliers et la présence d'une population itinérante (PPU, 2011:42).

C'est dans cette perspective que différents projets sont en cours tel que le développement, sur l'ancien site du théâtre *Le Séville*, d'un ensemble résidentiel et commercial, la consolidation du centre de divertissement du *Forum Pepsi* ainsi que la transformation à venir de l'hôpital pour enfants, donnant sur le square. Enfin, un projet de rénovation du square lui-même est à l'œuvre, avec l'affectation d'un

financement de 5,5 millions de dollars, dont l'utilisation vise à faire du square un « véritable point de repère pour la métropole » (PPU, 2011 : 42).

Par ailleurs, des préoccupations relatives à l'itinérance sont présentes dans les réflexions à propos de la rénovation de ce square, le PPU liant cette dernière aux objectifs du Plan d'Action Ciblé en Itinérance de la ville de Montréal en souhaitant « faciliter l'implantation d'une telle stratégie » (Ville de Montréal, PPU, 2011 : 6). Ce plan a été conçu en 2010, et vise à élaborer différentes pistes d'actions sur le territoire montréalais afin de lutter contre le phénomène de l'itinérance. Or, en reconnaissant les enjeux de l'itinérance (et en particulier, de l'itinérance autochtone) et les problématiques associées au partage de l'espace public dans ce secteur, les auteurs du plan y accordent une attention particulière pour en favoriser la réappropriation. Ils y élaborent notamment des objectifs d'interventions spécifiques liés à l'animation et à l'aménagement, mais également à la collaboration avec le SPVM⁷. Ce square constitue ainsi un point central de la mise en œuvre du PPU, autour duquel émergent des espoirs de revitalisation de l'ensemble du quartier.

4.2 Profil urbain et évolution du quartier de la Goutte d'Or

Du fait de la densité parisienne, la Goutte d'Or est un quartier proche de l'ensemble des points centraux de la ville. Cerné par des voies ferrées ou des grands boulevards, le quartier est enclavé en même temps qu'il est bien desservi puisque situé à proximité de la gare du Nord et du pôle touristique de Montmartre. À proximité des stations de métro Château Rouge, Barbès et la Chapelle, le quartier est également proche du RER de la gare du Nord, ce qui en fait une position assez

⁷ Par ailleurs, il convient de noter que Prével, le promoteur en charge du développement résidentiel sur le site du théâtre *Le Séville* a décidé d'accorder à la ville 500000 dollars afin que l'itinérance soit éliminée du square et des environs des immeubles qu'il construit. Cependant, il est difficile de savoir si ce budget a été débloqué et quel en sera l'usage, cette somme semblant, aux yeux des membres de l'AVS, trop faible pour construire des logements sociaux.

centrale. Il bénéficie ainsi d'une localisation privilégiée dans la géographie parisienne, entre isolement et accessibilité. Par ailleurs, lieu fort de l'immigration, ce quartier a fait l'objet de nombreux fantasmes dans l'imaginaire parisien, « le fait est qu'il fascine ceux qui ne s'y sentent pas chez eux : c'est le territoire d'un peuple mal connu, perçu comme mystérieusement inquiétant, où la figure de l'arabe a remplacé celle du mauvais garçon » (Prost, 1998 : 9). Revenons alors quelque peu sur les origines de ce quartier et son évolution actuelle.

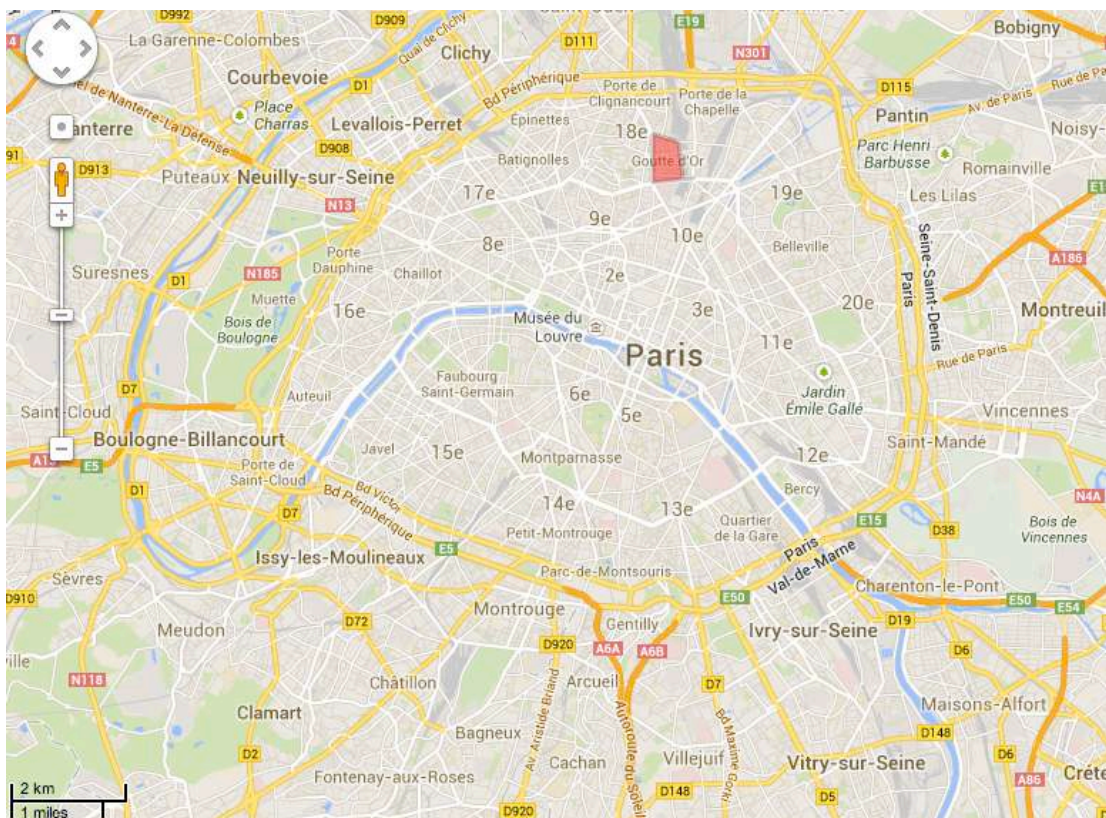


Figure 4.8 Localisation du quartier de la Goutte d'Or

Source : Google Maps, 2013

4.2.1 Genèse d'un quartier populaire

Réminiscence de l'histoire, le quartier de la « Goutte d'Or » tient son nom d'un vin produit du Moyen-Âge au 18^e siècle sur les coteaux de cette colline, à l'époque

extérieure à la ville de Paris. Développé sur la route entre Paris et Saint-Denis, ce quartier s'urbanise vers 1824 grâce à l'autorisation de bâtir en dehors des frontières de la ville. Simple faubourg au départ, c'est la construction du chemin de fer au milieu du 19^e siècle qui va accélérer son développement. Cette parcelle agricole se transforma alors rapidement en pôle ouvrier et en terre d'accueil de main d'œuvre extérieure pour les ateliers mécaniques. Par ailleurs :

La densification du quartier résulte de deux formes d'urbanisation complémentaires : une construction spontanée le long des rues anciennes et autour des anciens octrois sur les parcelles agricoles, et la création de lotissements spéculatifs avec création de nouvelles rues. Le quartier est caractérisé par l'étroitesse des rues et la faible surface des parcelles, conséquence directe des lotissements spéculatifs (Bacqué et Fijalkow, 2006 : 65).

Comme nous le rappelle Bacqué et Fijalkow, « les travaux haussmanniens achèvent la physionomie du quartier, par la création du boulevard Barbès à l'ouest, la place du Château-Rouge au nord-ouest et la construction autour de l'église Saint-Bernard vers 1860 à l'est » (Bacqué et Fijalkow, 2006 : 65). En servant de façade sur les boulevards, les immeubles haussmanniens participent alors à isoler l'intérieur du quartier :

À la régularité des boulevards, vont s'opposer le désordre urbanistique interne, le quotidien des habitants, la multiplicité des styles et manières de construire (...). Les boulevards provoquent une dilatation de l'espace dans lequel ils s'inscrivent, et individualisent en les isolant les espaces qu'ils contournent. L'unité géographique de la Goutte d'Or vient aussi de cette réalité à la frontière de laquelle s'opposent et s'excluent deux urbanismes (Toubon et Messamah, 1990 : 63).

À cette époque, des maisons particulières jouxtent les immeubles pré-hausmanniens, dont la plupart des logements étaient construits de moellons, de pans de bois, et de manière souvent précaire. Principalement l'œuvre de promoteurs privés, les immeubles du quartier reflètent l'absence de plan général et la négligence dans les constructions, résultant d'un « laisser-faire » urbanistique (Toubon et Messamah, 1990 : 65). Le quartier vieillissant sans remaniement fondamental des terrains ni du

bâti initial, les modifications consistant en de simples rajouts et surélévations de l'existant, les logements devinrent rapidement insalubres (Prost, 1998).

En parallèle à cette évolution urbanistique, nous observons également une transformation sociologique. Dans un premier temps, ce furent des immigrants français, certains parlant seulement le patois, qui vinrent s'installer dans ce quartier à proximité de la gare du Nord et des usines de construction du chemin de fer. Toute une vague d'immigration européenne (Belgique et Luxembourg) arriva plus tard au milieu du 19^e siècle et s'élargit tout au long des années suivantes aux migrants d'Europe de l'Est. Puis ce fut dès le début du 20^e siècle au tour d'immigrants en provenance d'Afrique du Nord de venir s'installer et travailler dans le quartier. L'immigration maghrébine et africaine se manifeste avec davantage d'ampleur dès l'après-guerre, modifiant la structure commerciale et sociale du quartier, en faisant le « cœur africain » (Cossin, 2006 : 15) de Paris, cette « centralité immigrée » (Toubon et Messamah, 1990) connue dans toute l'île de France par la multitude des commerces ethniques que l'on y trouve. Cependant, cet accueil des populations immigrées a également renforcé la dimension populaire du quartier :

En 1860, lorsque la commune de la Chapelle est rattachée à la ville de Paris dans ses contours actuels, la Goutte d'Or est devenue un faubourg populaire (...) qui conservera jusqu'à nos jours son caractère ouvrier, l'importance de ses activités commerciales, mais aussi sa morphologie urbaine particulière (sur le flanc sud de la colline, en particulier, un labyrinthe de petites rues étroites, qui épouse les contours des lotissements privés antérieurs) et sa « vocation » première d'accueil de populations migrantes (Cossin, 2006 : 10).

Dans les faits, la densification et l'arrivée de populations immigrées participèrent à la précarisation progressive du quartier de la Goutte d'Or.

4.2.2 Un quartier en renouvellement

Face à l'insalubrité et la précarité de l'habitat, la municipalité a instauré depuis le milieu des années 1980 de nombreuses politiques destinées à améliorer la qualité des logements du quartier. Cette rénovation s'inscrit alors à l'époque dans une opération

de reconquête urbaine et sociale des quartiers du nord et de l'est parisien (Chabrol, 2011), à la suite de la réhabilitation des espaces centraux. Dans le même temps, c'est la volonté de modifier la sociologie du quartier et l'image qui lui est associée qui guide ces diverses opérations, au point qu'Antoine Prost se demande s'il fallait vraiment « conjurer cet imaginaire collectif en remodelant complètement ce quartier » (Prost, 1998 : 9). Ces différentes problématiques urbaines amènent donc la municipalité à intervenir et à mettre en branle un processus de renouvellement urbain du quartier en l'intégrant en 1984 au dispositif « politique de la ville »⁸. La partie sud du quartier que l'on distingue souvent de Château Rouge a connu depuis les années 1980 diverses opérations qui ont « notamment permis d'accueillir dans de meilleures conditions les familles nombreuses » (Cossin, 2006 : 11). Délimité par le boulevard de la Chapelle au sud, le boulevard Barbès et la rue des Poissonniers à l'ouest, les rues Polonceau et de Jessaint au nord et la rue Tombouctou à l'est, ce secteur d'environ 6 hectares a bénéficié d'une opération de rénovation urbaine importante et notamment de l'implantation de diverses infrastructures depuis les années 1990, « deux écoles, le square Léon, un bureau de poste, une crèche, une bibliothèque municipale, un centre de santé ... » (Cossin, 2006 : 11). En 1983, 87% des logements ne bénéficiant pas du confort suffisant et 80% des îlots étant insalubres, la ville de Paris a mené une grande opération de réaménagement portant sur la création de 850 logements sociaux neufs, la mise aux normes sanitaires de 1800 logements, ainsi que le développement de 12 000 mètres carrés d'équipements publics (Cossin, 2006). Dans cette même perspective de réhabilitation, une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est mise en œuvre et prolongée jusqu'en 1993 dans le secteur. À travers des dispositifs coercitifs à l'encontre des propriétaires, l'État peut ainsi imposer certaines actions ou exproprier des immeubles

⁸ La politique de la ville constitue en France l'un des dispositifs étatiques majeurs de la lutte contre la précarité et l'insécurité dans les quartiers dits « sensibles » ainsi que pour lutter contre l'insalubrité de l'habitat.

pour reconstruire des logements. Si une partie des habitants a pu être relogée dans le quartier, la structure commerciale maghrébine a en grande partie disparu et fait l'objet d'une déstructuration (Chabrol, 2011). Des immeubles neufs ont donc progressivement remplacé l'architecture faubourienne qui caractérisait, dans une certaine mesure, ce secteur. Connaissant une dégradation accélérée dans les années 1990 ainsi qu'une progression des squats, une intervention généralisée est planifiée pour le secteur voisin de Château Rouge :

Une « action globale » est envisagée dès 1993. Une première phase d'études (menée par la Direction de l'aménagement urbain de la Ville de Paris et une société d'économie mixte, la SEMAVIP) se déroule pendant les années 1994 et 1995, alors que débute en 1995 une seconde OPAH, qui sera suivie d'une troisième en 1997 (APUR, 1998 : 155). Malgré la succession des OPAH, la question de l'habitat demeure problématique et d'autres « dysfonctionnements » graves sont relevés dans le quartier. La spécialisation des activités commerciales est ainsi considérée comme un facteur aggravant la dévalorisation de Château Rouge (Chabrol, 2011 : 167).

Un plan d'urgence voit alors le jour en 2002, liant l'État, les mairies de Paris et du 18^e arrondissement ainsi que la SEMAVIP (Société d'économie mixte de la Ville de Paris). Cette intervention est plus diffuse que les précédentes et porte une insistance particulière sur la diversification sociale et commerciale (Bacqué et Fijalkow, 2006 ; Chabrol, 2011). La convention ANRU établie en 2007 pour le secteur de la Goutte d'Or classé en *Zone Urbaine Sensible* apporte également un financement de 70 millions d'euros supplémentaires de la part de l'État. La SEMAVIP gère ainsi la rénovation urbaine du quartier en menant l'opération d'aménagement de Château Rouge depuis 2002 et la signature de la Convention Publique d'Aménagement signée entre la ville de Paris et la SEMAVIP. Portant sur 53 immeubles, cette opération vise à éradiquer l'habitat insalubre, mais s'inscrit également dans une perspective de revitalisation du quartier. La SEMAVIP intervient alors dans cette perspective sur l'offre commerciale ainsi que sur les recompositions de l'espace public (Semavip, 2011). Car pour ces aménageurs publics la revitalisation du quartier passe par une diversité du tissu commercial, or jusqu'à présent, « le

commerces de petites échoppes et l'offre monofonctionnelle tendait à asphyxier l'espace public et la vie de quartier, contribuant à dévaloriser l'image de Château Rouge » (Semavip, 2011 : 22). Pour surmonter cette problématique, ils ont mis en place un système permettant de sécuriser les baux commerciaux et de rassurer les possibles investisseurs en maîtrisant aujourd'hui environ 5000 mètres carrés de surfaces commerciales (Semavip, 2011). Ainsi s'est récemment ouverte une alimentation générale comme le Franprix de la rue Myhra.

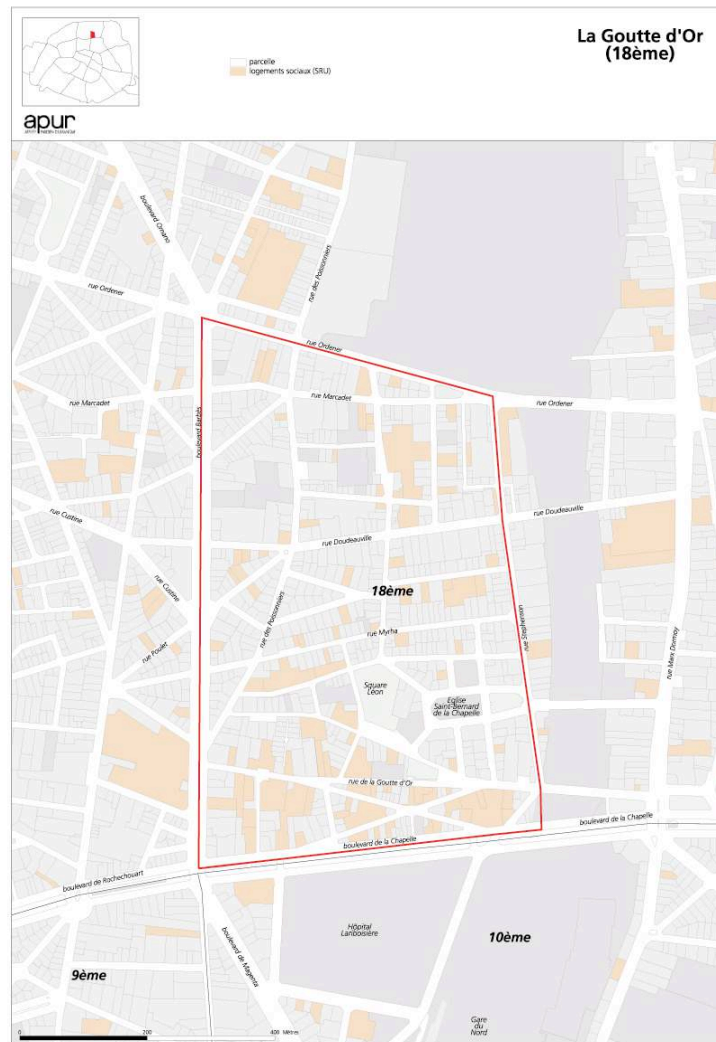


Figure 4.9 Périmètre "Politique de la Ville" du quartier de la Goutte d'Or

Source : Atelier Parisien d'Urbanisme

Dans l'articulation des volontés de l'État (Politique de la ville, ANRU, etc.) et des mairies de Paris et du 18^e arrondissement s'est donc dessinée la stratégie de renouvellement du quartier. Par la destruction et reconstruction de nombreux immeubles, la structure bâtie évolue, mais le logement n'est plus le seul objet de la rénovation. La structure commerciale ainsi que les espaces publics prennent de l'importance dans les discours des acteurs intervenant dans l'aménagement et la régulation. Cette nouvelle orientation des politiques aménagistes se fait notamment au nom de la mixité (Bacqué et Fijalkow, 2006) et laisse à supposer une modification de la structure sociale.



Figure 4.10 Photographie d'illustration du guide de rénovation de Château-Rouge

Source : SEMAVIP, 2011

4.2.3 Un processus de gentrification à l'œuvre ?

Cette valorisation du bâti et l'amélioration des logements dans le quartier laisse entrevoir certains changements sociaux. Bien que les pouvoirs publics se défendent de « gentrifier » le quartier⁹, le marché de l'immobilier joue un rôle important dans l'évolution démographique et sociologique du quartier. En effet, ce serait l'augmentation de l'immobilier parisien qui aurait participé à la revalorisation du quartier et à l'augmentation régulière depuis une dizaine d'années des prix du foncier. Longtemps parmi les moins chers de Paris, les arrondissements du 18e, du 19e ou du 20e arrondissement ont connu un effet de rattrapage, liés à l'augmentation que connaissait le reste de la ville. Au point que les ventes actuelles dans le secteur de Château Rouge atteignent régulièrement 6000 euros par mètre carré (Chabrol, 2011). C'est notamment cette valorisation des biens qui a permis à des « propriétaires captifs » du quartier de vendre et de quitter ces lieux, mettant à disposition une grande quantité de logements vides. Les structures (beaucoup de studios, 2 ou 3 pièces) ainsi que l'état (souvent vétuste, nécessitant certains travaux et offrant une liberté de création) ont alors attiré depuis le début des années 2000 des jeunes couples sans enfants ou des célibataires, désireux de réaménager ces espaces vacants (Chabrol, 2011). L'articulation de cette dynamique aux interventions de requalification mises en œuvre par la municipalité a ainsi mis en branle un processus de gentrification dans le quartier:

⁹ Ainsi témoigne l'adjoint au maire du 18^e arrondissement, chargé de l'urbanisme et du logement « c'est les histoires de gentrification (...). Si vous voulez m'énervier, vous pouvez continuer. À mon avis, tout ça, c'est du pipeau, d'abord premièrement parce que tous les logements que l'on a construit, c'est du logement social, donc déjà... ça ça garantit, disons un socle qui reste. Après le phénomène, c'est pas un phénomène Goutte d'or, c'est un phénomène parisien, c'est un phénomène d'ailleurs région parisienne, que le prix du mètre carré augmente un peu partout, même s'il était moins cher à la Goutte d'Or, il reste toujours moins cher, mais il augmente quand même, et donc évidemment d'une façon ou d'une autre il y a des phénomènes qui se produisent, mais c'est pas un phénomène propre au quartier de la Goutte d'or qui serait un quartier en rénovation et parce qu'on fait des aménagements, tout à coup la population change. Non puisque tout le logement qui est créé, c'est du logement social ».

L'augmentation des prix de l'immobilier parisien a été déterminante, entraînant l'avancée du front de gentrification et permettant la « redécouverte » d'un parc de logements anciens. Avec la mise en place d'une opération de requalification du quartier par les pouvoirs publics, cette évolution du marché de l'immobilier parisien a créé des conditions favorables à la gentrification (Chabrol, 2011 : 164).

Dévalorisé au cours des années 1980, ce quartier devient ainsi l'objet d'attentions de la part des pouvoirs publics qui favorisent une diversification commerciale, afin de lui redonner une place sur la géographie parisienne et d'attirer des investisseurs ayant quitté les lieux.

4.2.4 Idéal de mixité sociale et transformations sociologiques du quartier

Ainsi, dans la réalité¹⁰ comme dans l'imaginaire collectif (Palumbo, 2009), le quartier de la Goutte d'Or-Chateau Rouge représente un quartier populaire et d'immigration. Cependant, la sociologie du quartier semble se modifier au fil des rénovations, et force est de constater l'attractivité nouvelle qu'exerce le quartier sur certaines catégories de populations jeunes et diplômées, depuis les années 2000. En effet, le prix de l'immobilier dans le secteur reste l'un des plus faibles de Paris, attirant bien évidemment des populations ayant des difficultés à faire face à la pression immobilière des autres quartiers. La plupart des résidents interrogés reconnaissent d'ailleurs que l'argument financier explique pour une grande part le choix de leur implantation dans ce quartier. Si les couches populaires restent majoritaires, force est de reconnaître que la proportion des catégories socioprofessionnelles supérieures augmente de manière manifeste depuis 1990 (Bacqué et Fijalkow, 2006), amenant certains auteurs à parler d'une gentrification en cours (Bacqué et Fijalkow, 2006 ; Chabrol, 2011). Ce processus de changement social se confirme dès lors que l'on s'intéresse à l'évolution de la proportion des cadres supérieurs et des ouvriers :

¹⁰ Les différentes entrevues ainsi que la fréquentation du week-end révèlent en effet l'attractivité commerciale des commerces exotiques pour une population immigrée extérieure.

Preuve d'un changement progressif de la démographie du quartier, en 2000, la population active était composée de 25 % d'ouvriers et de 30 % d'employés. Dans les années 80, ils représentaient respectivement 50 % et 26 % des actifs. La proportion des employés est restée stable, alors que celle des ouvriers a été divisée par deux. À l'inverse, les catégories « cadres moyens » et « professions intermédiaires » ont doublé, passant de 10 % en 1980 à 21 % en 2000. Et surtout, le taux des cadres supérieurs et des professionnels du secteur libéral ont quadruplé, passant en vingt ans de 3 % à 18% (Pfaus, 2009 : 116).

Cependant, si l'on compare ces données au reste du territoire parisien, elles révèlent tout de même la prégnance populaire du quartier :

Mais ces deux catégories (cadres supérieurs et professionnels du secteur libéral) restent très minoritaires, sachant que les ouvriers et employés additionnés totalisent 55 %, soit plus de la moitié des actifs (données produites par l'Observatoire des quartiers parisiens, l'APUR, citées dans OVL, 2008). À la Goutte d'Or, les ouvriers et employés sont près de trois fois plus représentés dans la population active qu'à Paris dans son ensemble. Les cadres supérieurs et les libéraux, deux fois moins. Ces deux dernières catégories, additionnées aux cadres moyens et aux professions intermédiaires, représentent à la Goutte d'Or 40 % des actifs, contre près de 60 % dans tout Paris. En outre, on compte parmi les actifs 23 % de chômeurs à la Goutte d'Or, soit deux fois plus que la capitale dans son ensemble. Par conséquent, s'il existe depuis vingt ans une tendance au changement de la composition population du quartier, qui se fait au détriment des CSP les plus modestes, la Goutte d'Or reste éloignée des moyennes parisiennes. Il en est de même concernant d'autres indicateurs tels que le confort des logements, le nombre de foyers à bas revenus, le niveau scolaire des enfants et adolescents scolarisés, la possession de diplômes, etc. Par ailleurs, la proportion des étrangers y est deux fois supérieure à la moyenne parisienne (Idem).

Ainsi, des changements sociologiques se dessinent lentement, malgré la volonté municipale de créer de la mixité sociale. Reconnaisant une homogénéisation du quartier autour d'activités africaines et maghrébines, particulièrement au niveau des commerces, la municipalité a en effet suggéré par divers procédés incitatifs de mixer les différentes activités. Ainsi, divers projets s'inscrivent dans cette logique, comme la rue des Gardes, destinée à faire venir des créateurs dans le quartier, ou l'implantation du Centre des Cultures d'Islam, de boulangeries, d'un salon de thé et couture, ou d'un salon de coiffure et d'artisanat. Ces initiatives révèlent en effet des objectifs de mutation du quartier, visant à attirer des couches de population autres que

celles déjà présentes sur place. Ce qui incite alors certains chercheurs à évoquer une volonté municipale de gentrifier le quartier (Bacqué et Fijalkow, 2006 ; Chabrol, 2011) :

Le quartier de la Goutte d'Or est bien entré dans un processus de changement social qui se marque par la modernisation de l'habitat, l'intégration du quartier dans le marché immobilier parisien, la part croissante des couches moyennes et supérieures, une transformation encore très fragile de l'appareil commercial (Bacqué et Fijalkow, 2006 : 68).

Cette transformation repose :

[...] autant sur les politiques municipales de rénovation et de valorisation du quartier que sur la pression du marché parisien. Elle ne reste que très partielle et contribue à construire ou confirmer une géographie sociale au sein du quartier. Surtout, elle demeure bien en deçà des effets d'annonce de la municipalité qui affiche un projet de « mixité » sociale, en termes de peuplement comme de gestion de l'appareil commercial et de l'espace public (Bacqué et Fijalkow, 2006 : 68).

La lenteur de ce changement social s'explique notamment par le fait que le quartier continue d'être associé à des valeurs négatives de l'urbanité, qu'il s'agisse de la drogue, de la saleté ou de la prostitution.

4.2.5 Un imaginaire marqué par certaines problématiques sociales

En effet, malgré les opérations de renouvellement urbain à l'œuvre depuis plusieurs années, les avis divergent sur l'évolution du quartier. Si beaucoup s'accordent à dire que l'hygiène et la salubrité sont incontestablement meilleures qu'il y a une dizaine d'années, plusieurs habitants réfèrent à une hausse de la délinquance et des problèmes de drogue. Un ancien habitant d'origine algérienne et ayant déménagé au vu de l'évolution négative du quartier, mais qui y revient tous les jours pour faire ses courses, boire son café et aller à la mosquée s'inscrit dans cette perspective. Pour lui, tout va plus mal qu'avant, les relations entre les différents usagers de l'espace public seraient plus conflictuelles qu'auparavant, les trafics et la consommation de drogue n'arrangent rien. La riche enquête de Cossin (2006) sur les perceptions habitantes du quartier témoigne également d'un sentiment selon lequel la

convivialité qui fit longtemps le charme du quartier se déliterait. C'est notamment la visibilité de problématiques liées à la drogue qui semble influencer sur l'attachement qui lui est porté. Interrogés sur les problématiques du quartier, les sondés de l'enquête précédemment citée mentionnent majoritairement les problèmes de drogue (59% des réponses), « *le quartier a changé, depuis la fermeture du squat Saint Denis il y a beaucoup plus de toxico dans la rue* » ; « *trop de drogues, de violence par rapport à avant* » (Cité par Cossin, 2006 : 46). Ce phénomène de la toxicomanie semble assez présent dans les esprits, alimentant un sentiment d'insécurité, « *j'aime pas là-bas, il y a des drogués qui se cachent et qui peuvent voler des enfants et il y a des drogués qui pissent et qui vendent de la drogue* » ; « *beaucoup trop de toxicos. peur pour ma famille* » (Cité par Cossin, 2006 : 45). Le deuxième problème relevé par les habitants est celui de la « saleté » qui mobilise 56% des réponses. Viennent ensuite des problématiques liées à la précarité (38%), aux trafics (34%) aux problèmes de logement (27%), etc. Cette enquête montre ainsi clairement que les problématiques les plus importantes sont reliées aux usages des espaces publics et à sa régulation. Or, ces problématiques, liées à la visibilité de la drogue et de la toxicomanie, paraissent prendre davantage d'ampleur dans les débats publics à l'heure où un processus de gentrification est à l'œuvre.

À l'extérieur, ce quartier semble continuer à dispenser des prégnances négatives associées aux marginalités urbaines et à la précarité. En effet, lors de notre recherche d'articles de presse sur le quartier, nous fûmes renvoyés à une majorité d'articles traitant de l'insécurité, de la prostitution ou de la toxicomanie et des vendeurs ambulants. D'autres aspects, liés à la dimension associative, à la multiethnicité ou aux événements culturels ayant lieu dans le quartier transparaissent dans la presse, mais ne rivalisent pas avec les sujets précédemment évoqués. Palumbo a d'ailleurs évoqué à propos des représentations médiatiques sur la Goutte d'Or, le traitement spécifique dont fait l'objet ce territoire dans les médias, nationaux et grand public. Suivant une « logique de forte spectacularisation », de nombreux récits s'appuient sur « une

« immersion » dans le quartier le temps d'une balade pour en découvrir, comme on le ferait avec un territoire inconnu, étranger, les mécanismes et les lois internes qui le régissent » (Palumbo, 2009 : 103)¹¹. Cela participe évidemment à renforcer la dimension d'exceptionnalité qui caractérise ce quartier dans l'imaginaire parisien.

4.3 Conclusion

Ainsi, ces deux quartiers semblent chacun connaître une situation paradoxale liée à leur localisation dans la ville. En effet, du fait de leur voisinage avec des infrastructures de transports et de leur position géographique, ces quartiers sont caractérisés par une proximité avec les centralités urbaines et l'animation qui les caractérise. Pour autant, à travers les logiques aménagistes à l'œuvre, il apparaît que c'est davantage la dimension résidentielle qui régit l'évolution urbaine de ces quartiers. Il s'agit de fixer les populations résidentes dans le district Peter-McGill et d'améliorer l'attractivité résidentielle de la Goutte d'Or par le développement d'une mixité commerciale et sociale. Cette évolution, qui s'inscrit au cœur de processus de renouvellement, traduit notamment les mutations en cours de ces positions sociospatiales. Comme nous allons le voir par la suite, cette dimension résidentielle s'observe également à travers les dynamiques de mobilisation citoyenne pour l'amélioration de la qualité de vie qui prennent forme dans ces deux quartiers. L'évolution sociologique de ces quartiers induit en effet l'introduction de nouvelles exigences vis-à-vis de la résidentialité de ces quartiers, ne s'accordant guère avec certains usages marginalisés des espaces publics. Les conflits d'appropriation des espaces publics qui se manifestent dans ces deux quartiers illustrent clairement cet « entre-deux » dans lequel ils se situent, entre voisinage du centre-ville et quartier résidentiel. N'allant pas de soi dans la réalité, cette dimension résidentielle désirée

¹¹ À ce propos, mentionnons la récente création de « treks ethniques » dans le quartier, organisés par le tour-operator Atalante, spécialisé dans les randonnées à l'autre bout du globe. Cette exotisation du quartier renforce encore sa singularité sur la géographie parisienne.

s'exprime davantage et les stratégies visant à la concrétiser se manifestent de manière plus claire, ce qui permet de mettre à jour et de comprendre ces désirs et leurs impacts sur la production des espaces publics. Bien que les terrains soient différents sous maints aspects, cette similitude nous semble pertinente pour élaborer la comparaison, et l'inscrit de fait dans les mutations urbaines contemporaines.

CHAPITRE V

CONFLITS D'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS DANS LA PROXIMITÉ : ENJEUX ET STRATÉGIES

Dans ce chapitre, il s'agit de s'intéresser spécifiquement aux conflits d'appropriation tels qu'ils émergent dans les espaces publics de la Goute d'Or et du Village Shaugnessy. Afin d'en saisir les causes et les subtilités, nous insistons sur les rapports qu'entretiennent les riverains et les populations marginalisées aux quartiers et à leurs espaces publics. Cela nous permet notamment de révéler l'importance des pratiques d'appropriation des espaces publics ainsi que les raisons sur lesquelles naissent les conflits et d'interpréter les stratégies mises en œuvre pour y faire face.

5.1 Un sentiment partagé d'appartenance

Vécus par les riverains interrogés sur le mode de la proximité et de l'interconnaissance, les quartiers étudiés sont l'objet d'une relation identitaire et affective particulière. Les riverains perçoivent en effet leur quartier comme un espace de voisinage dans lequel ils se reconnaissent, dont la dimension de proximité fait l'attrait et doit être maintenue. Nous proposons alors dans les lignes qui suivent d'explicitier les éléments sur lesquels se construit le sentiment d'appartenance des riverains à leurs quartiers.

5.1.1 Le Village Shaugnessy : un village urbain qui invite à la mobilisation, et une mobilisation qui fait village

Afin de comprendre la manière dont les riverains investissent et perçoivent l'espace du quartier, il est pertinent de s'intéresser à l'Association du Village Shaugnessy (AVS), une association de riverains aujourd'hui trentenaire qui vise à l'amélioration de la qualité de vie dans le secteur. L'histoire et les objectifs de cette association reflètent les aspirations résidentielles ainsi que les piliers sur lesquels s'appuie l'attachement d'une grande partie des riverains à leur quartier. Fondée par Taylor Buckner, un professeur américain de sociologie qui travaillait à l'Université Concordia et habitait le quartier, l'association de résidents de ce quartier lui donne également son nom. En effet, historiquement, le quartier n'a jamais constitué en tant que tel un village. Il s'agissait notamment à travers cette dénomination de développer le sens de la communauté¹ chez les résidents, comme s'en rappelle une habitante qui a connu les débuts de l'association et qui explique ce choix de qualificatif, « parce qu'on voulait quelque chose avec communauté! » (R10). L'imaginaire de la vie de quartier de Greenwich Village à New York constitue notamment l'un des éléments sur lesquels s'appuie le choix de ce nom :

On l'appelle le Village Shaugnessy parce que ça constitue un peu l'essence d'un petit village bien que ce soit d'origine américaine. L'appellation n'est pas du tout liée à l'histoire du quartier, mais à l'histoire ... C'est une inspiration qui a été prise à New York, du village de Greenwich... (R4).

Il s'agissait donc d'orienter la rénovation du quartier, de le sortir de l'état de délabrement dans lequel il était en l'orientant déjà vers son futur, celui d'un « village urbain », et le nom qui lui fut donné avait vocation à être performatif. Car le quartier était effectivement dégradé selon la description de plusieurs des répondants et l'objectif de l'association était alors de l'embellir, de réduire certaines pratiques de

¹ Notons que la communauté dans les discours nord-américains possède un sens autre qu'en France. Il n'a pas la connotation souvent négative de la vision française où ce terme renvoie généralement à des dynamiques de repli culturel et social et au communautarisme.

l'espace public qui déjà semblaient poser problème, notamment la prostitution masculine :

La plupart des maisons ici, étaient des maisons de chambre, occupées par des gens qui avaient des problèmes, et des gens qui faisaient que la rue était plus ou moins intéressante... et ça a été ensuite le quartier gay, il y avait beaucoup d'activités la nuit et le soir, bon ça faisait un quartier un peu spécial, et les premiers gens qui sont revenus, c'était phénomène de gentrification à l'époque, les premières personnes qui sont revenues se sont senties un peu isolées et ont commencé à se voir, se rencontrer, se connaître, et à créer [l'association du Village Shaugnessy] (R4).

Comme l'illustrent les propos précédents, c'est l'arrivée de nouvelles populations avec d'autres référentiels que la population locale dans un quartier où était concentrée une grande part de précarité qui a suscité cette mobilisation. Ce que confirme un autre riverain :

Le quartier était sale, il y avait de la prostitution masculine, gay, etc., surtout sur Tupper... (...) parce qu'il y avait la saleté, ben, le fameux petit parc, c'était devenu un dépotoir à ciel ouvert. Mais à l'origine, (...) et le point de départ, c'est ça, c'était vraiment dégueulasse, la ville s'occupait pas du quartier et sur la rue Tupper, je me souviens, quand j'avais dit que j'avais acheté ici, les gens me disaient, "mais tu es malade"... (R1).

Il importait donc de réguler les espaces publics pour les adapter à l'arrivée de ces nouveaux riverains, « l'Association du Village, depuis le début, ça a été ça, c'est vrai que c'est pour embellir, mais d'abord pour faire le ménage dans tous les sens du terme » (R1).

Ainsi, cette mobilisation est née de la volonté d'améliorer les conditions de qualité de vie du milieu dans lequel vivaient de nouveaux ménages, notamment en renforçant les liens communautaires. Ce qui l'inscrit d'ailleurs dans la tradition anglo-saxonne :

[...] parce que c'était pour un certain nombre des Anglo-saxons, des anglophones et pour un certain nombre d'entre eux des Américains, et la communauté anglo-saxonne a beaucoup plus l'habitude et la tradition de créer des groupes et des communautés (R4).

Car au-delà de la volonté de créer un havre de paix dans la ville, cette dénomination de « village » illustre clairement la volonté de renforcer l'interconnaissance, le contrôle social informel et la confiance entre les riverains pour lutter contre les impacts de l'urbanisme fonctionnaliste et l'affaiblissement des petits liens qui structurent la communauté. Outre l'amélioration du cadre de vie, c'est donc la cohésion sociale qui se situe également au centre de cette dynamique :

The essence of the area is characterized by the Shaughnessy Village Association. It brings together a variety of Villagers to participate in events such as the annual Clean-up Day, various social functions and the annual charitable Holiday Collection (www.shaughnessyvillage.org).

Par la création de liens sociaux, ces événements doivent en retour améliorer l'environnement physique du quartier, « these events (...) generally improve the physical environment and the quality of life in the Village » (www.shaughnessyvillage.org). Or, la mobilisation elle-même participe à renforcer ce lien social et à faire émerger les caractéristiques d'un village. Car les sociabilités traversent l'essentiel des activités liées au fonctionnement de l'association, dont les membres se réunissent régulièrement. L'ensemble des activités sociales organisées, les levées de fond autour de repas communs, les réunions des membres du conseil chez les uns ou les autres, participent d'un renforcement des liens sociaux et il en découle notamment la constitution d'amitiés durables. Plusieurs des membres nous ont d'ailleurs confié passer en général de très bons moments dans ces rassemblements et en apprécier la dimension conviviale qui participe à renforcer l'interconnaissance :

Et puis, les gens il y en a qui deviennent très, très amis, surtout sur la rue Tupper, ils se fréquentent beaucoup. Parce qu'il y en a qui se connaissent, et puis il y a surtout des liens, par exemple, il y a des couples, il y a des femmes qui deviennent copines, (...) ma sœur est devenue amie avec certaines personnes, mais c'est pas des amis qu'elle verrait tous les jours, comme il y a [noms], eux ils se voyaient, c'était plus que du voisinage, là. Et ça, je l'ai toujours dit, je n'ai jamais autant fréquenté mes voisins que depuis que j'habite dans au centre-ville... (...) Mais cette vie de quartier est générée par l'organisation, parce que ces fameux soupers, ces rencontres, on a du plaisir (R1).

L'une des fonctions attribuées à l'association est donc de créer du lien social, de renforcer la cohésion sociale des riverains:

Donc ça a été l'origine de l'association, et ensuite, comme il est venu de plus en plus d'occupants dans les maisons, les gens ont continué à se regrouper pour développer deux types d'activités, des activités sociales, on fait des rencontres, 3,4 par année, où on se retrouve une soixantaine de personnes pour manger ensemble, passer une soirée ensemble (...). Des fois en plein air, des fois à l'intérieur. À Noël, ça se passe à l'intérieur, la saison des récoltes, ça se passe à l'extérieur, il peut y avoir des choses au square Cabot à la fin du mois, les gens se réunissent et c'est là que se développe le sens de la communauté (R4).

Ainsi se construisent les caractéristiques communautaire et villageoise mises de l'avant dans les discours. Habitant le quartier depuis 35 ans, l'un des riverains estime que le sentiment d'habiter un village n'existait pas à son arrivée, mais s'est construit au fil des années et du travail de l'association. Grâce aux animations sociales, aux activités communes ainsi qu'à la constitution d'une population stable, le nom semble enfin s'accorder avec son objet, le village deviendrait réalité :

À l'heure actuelle, oui. Parce qu'il s'est créé quand même au fil des années... les gens qui habitent le quartier sont des gens stables, qui sont là depuis des années. Probablement que je suis le plus vieux établi dans le quartier. Les gens sont stables, les gens sont engagés et les gens ... c'est la première fois de ma vie que je connais des gens à côté de chez moi et à cinq rues plus loin. Alors quand je traverse le quartier pour aller faire des courses ou n'importe quoi, il y a toujours quelqu'un à qui j'ai à dire bonjour parce que je reconnais des gens du secteur (R4).

Le « quartier village » est donc en perpétuelle construction, notamment à travers cette mobilisation, créatrice de liens de voisinage et de cohésion. D'une part, la défense d'une entité urbaine dénommée « village » et de toutes les caractéristiques qui lui sont associées participe par un effet tautologique à construire l'objet lui-même et le village urbain que l'on décrit comme tel. D'autre part, cette mobilisation, en créant du lien social et des amitiés, renforce le sentiment d'appartenir au quartier, à son réseau social ainsi que le lien que chacun entretient à son lieu de vie. Par conséquent, cette mobilisation, par un effet réflexif, solidifie l'intérêt que les résidents peuvent

avoir à se mobiliser pour leur bien-être². Ainsi, cette implication, reflétée par l'existence de l'Association du Village Shaugnessy, illustre la constitution en actes d'un « village » autant qu'elle défend les valeurs existantes d'un village urbain. Nous voyons ainsi comment l'attachement développé par les riverains à l'égard de leur espace de vie est particulièrement lié à cette mobilisation.

5.1.2 L'attachement des riverains au quartier, l'importance de la proximité et de l'interconnaissance

Ainsi, depuis les années 1980 et la création de l'association, le terme de *Village* s'est progressivement officialisé pour dénommer le quartier à proximité de la maison Shaugnessy et cette dimension constitue d'ailleurs un élément de fierté de ses habitants³. L'association mise en effet sur cet aspect en mettant de l'avant les caractéristiques du village :

Shaugnessy Village is a small and charming community located within the larger City of Montreal. It includes all the elements of a village, for instance: single family, duplex and triplex homes, small/medium/large apartment buildings of various vintages, hotel, schools, a museum, a hospital, restaurants & bars, a variety of stores, theatres, office buildings, churches, parks, gyms and a gas station (www.shaugnessyvillage.org).

Mais l'imaginaire du village urbain transparaît notamment dans la description de l'avantage de pouvoir être dans la multitude et l'intensité de la ville tout en ayant la possibilité de jouir d'un environnement paisible et vert, le passage de l'un à l'autre se faisant à pied :

² Voir 5.4.6.

³ Cependant, à travers les années, l'idéal new-yorkais du village transparaît encore dans certains discours. Nous retrouvons cette comparaison à New York et plus particulièrement à Greenwich Village dans les mots du président de l'Association du Village Shaugnessy qui, exprimant son souhait de voir changer le square Cabot, évoque comme idéal le Washington Square situé dans Greenwich Village : « What we would like to see is something like in NY, like Washington square, you know, where everybody is out on the square, and stuff is going on, and music and also stuff like that. Something like that ... » (R3).

These elements are put together in such a way that it is possible to be on a busy and noisy commercial street one moment and by turning a corner and walking a block, one is on a quiet residential street with mature trees overhead and buildings dating from the late 1800's (www.shaugnessyvillage.org).

La proximité de l'ensemble des aménités urbaines ainsi que l'inutilité de la voiture et les multiples sociabilités entre voisins sont alors les éléments sur lesquels s'appuie la vision du village urbain ainsi que le sentiment d'appartenance des habitants. Comme le confirme l'un des riverains et président de l'association, la dimension piétonne du quartier est particulièrement recherchée et appréciée, « it's right downtown. Most people are able to walk to their office. Not everybody, but part of them... when people buy, they buy partly because they can walk, they don't need a car. Stores are open just about 24h, groceries stores » (R3). Mais c'est également la position du quartier par rapport au reste du centre-ville et des activités qui en constitue un des atouts selon certains riverains :

À part le jardin botanique et les concerts à l'UDM (...), tous mes intérêts sont autour du centre-ville, puis je suis un maniaque d'architecture alors je suis souvent au CCA [Centre Canadien d'Architecture], c'est comme mon deuxième salon, quand je suis pressé, je vais à la place des arts en métro, mais je reviens toujours à pied, c'est ma marche de santé, alors j'ai la place des arts, j'ai le musée de beaux-arts, le musée mac cord,.. le Vieux-Montréal, ça se fait à pied. Moi, ma vie, tout est là dedans (R1).

La proximité des différentes activités et l'accessibilité pédestre à une multitude de commerces participent donc de l'attachement que nous retrouvons chez l'ensemble des riverains interrogés. Cet accent porté sur l'accessibilité piétonne et la proximité renvoie en l'occurrence au contexte nord-américain dans lequel une telle densité est plutôt rare et fait de plus en plus l'objet de désirs résidentiels⁴. Même lorsqu'il existe des insatisfactions résidentielles vis-à-vis du quartier, cette proximité permet d'en réduire l'importunité sur l'attachement au quartier :

⁴ Il suffit de constater le succès du courant urbanistique et architectural du *new-urbanism* pour saisir la mesure avec laquelle le mode de vie associé à la compacité urbaine est apprécié.

Ah, moi je ne quitterais pas le centre-ville. Je ne suis pas contente que le quartier se soit dégradé, mais je ne quitterais pas le centre-ville. Moi, je... je suis obligé de prendre le bus pour aller travailler, mais depuis 30 ans qu'on est au centre-ville, je n'ai jamais pris le métro ni le bus, je fais tout à pied. On a une voiture pour la fin de semaine, mais je fais tout à pied, je fais mes courses à pied, je fais tout à pied, je vais travailler à pied, je magasine à pied, je fais tout à pied ou à bicyclette l'été, mais si je prend la bicyclette, c'est pour m'amuser parce que je peux tout faire à pied. Donc, pour moi, c'est très précieux, à la limite, là, je peux même y aller, ça me prend 40 min de marche, l'été je le fais, c'est pas désagréable, ça se fait bien... moi je trouve que c'est très important d'être en proximité avec les activités, je vais au Y, je vais au magasin, je fais ci... bref, je fais tout à pied (R5).

C'est d'ailleurs cette proximité, cette densité de la ville traditionnelle européenne et cette possibilité de réaliser l'ensemble de ses activités dans un périmètre restreint qui participeraient à renforcer la cohésion entre les résidents, «it's a very nice community, everybody knows everybody, so when you go away, you give someone the keys or say someone "look at my house", "do stuff", so it's... » (R3). La plupart des riverains interrogés soulignent alors l'importance des relations sociales et l'interconnaissance dans le quartier ainsi que les opportunités de rencontres que la proximité du quartier autorise, « et ça, je l'ai toujours dit, je n'ai jamais autant fréquenté mes voisins que depuis que j'habite au centre-ville... » (R1).

Cette existence d'une vie de quartier et des interactions sociales qu'elle favorise est donc particulièrement valorisée, « moi, je connais tous les gens de ma rue, je connais des gens dans l'immeuble, non, c'est sûr, on connaît du monde, c'est pas devenu des amis, mais c'est des gens qu'on connaît, c'est ... c'est une vie de quartier » (R5). Par rapport à d'autres quartiers de la ville, celui-ci serait idéal pour rencontrer ses voisins :

Premièrement on a habité rue Lincoln, pendant un an, et aussi à NDG [Notre-Dame-de-Grâce], rue Melrose pour un an dans une coopérative. Mais il y avait des restrictions, c'est difficile pour se faire des amis. Alors qu'au centre-ville, ici, on a l'association et beaucoup d'évènements, c'est très facile à connaître vos voisins, alors j'aime bien (R2).

Ainsi, l'interconnaissance permet aux riverains de se sentir pleinement appartenir au quartier, ce qui participerait notamment à leur « bien-être » :

Les gens sont stables, les gens sont engagés et les gens ... c'est la première fois de ma vie que je connais des gens à côté de chez moi et à 5 rues plus loin. Alors quand je traverse le quartier pour aller faire des courses ou n'importe quoi, il y a toujours quelqu'un à qui j'ai à dire bonjour parce que je reconnais des gens du secteur (...). Je me sens bien à cause de ... (...) il y a comme un lieu de solidarité et de convivialité qui s'est construit au fil des années (R4).

Ces interrelations constituent donc des repères rassurants et des symboles de la convivialité désirée. Même si certains riverains se défendent de rechercher activement des amitiés, la connaissance de leurs voisins leur est particulièrement importante. Elle participerait notamment au développement d'une sécurité ontologique (Giddens, 1987), renforçant la confiance des habitants dans leur environnement social et l'envie de rester dans le quartier. Les insatisfactions apparaissant dans le discours de certains répondants sont d'ailleurs liées à la crainte de perdre cette dynamique sociale de proximité. Or, comme nous le verrons par la suite, c'est justement l'occupation des espaces publics par des personnes marginalisées qui est évoquée par les riverains comme une menace à leur confort résidentiel. Attardons-nous maintenant sur le cas de la Goutte d'Or au sein duquel nous retrouvons également un attachement des riverains à la proximité et à l'interconnaissance offertes par le quartier.

5.1.3 La Goutte d'Or : un « quartier-village » ?

Au-delà des conflits liés à l'espace public qui apparaissent de prime abord dès lors que l'on s'intéresse à la Goutte d'Or, force est de constater qu'il existe un important sentiment d'appartenance au quartier chez l'ensemble des répondants. Même lorsque certains éléments font l'objet de plaintes récurrentes ou sont considérés comme des nuisances chez certains, la majorité des riverains exprime la dimension de « village » qui caractérise ce quartier. Si les grands titres de la presse ou des médias télévisés ont souvent montré l'insécurité du quartier, ses dangers et sa précarité, l'image du « village urbain » en constitue l'envers et parcourt depuis longtemps l'imaginaire lié à ce quartier. L'un des apports les plus connus est certainement celui d'Émile Zola qui dans *l'Assomoir* illustre la proximité et l'intimité qui se développent à la Goutte d'Or et qui « font » quartier. Cette proximité

transparaît à l'heure actuelle comme l'une des caractéristiques et des qualités de ce quartier, les associations locales évoquant en effet souvent le « Village de la Goutte d'Or » pour promouvoir et définir leurs activités. L'organisation d'événements festifs et rassembleurs participerait à la construction de cette image, « le modèle villageois et familial promu (par) l'organisation de fêtes, des affiches, un journal, participe d'une véritable mise en scène du quartier allant à l'encontre du quartier d'exil présenté par la presse » (Fijalkow, 2007 : 82). Si Fijalkow soulève le spectre d'une menace sur cet idéal du quartier-village à travers les oppositions entre les associations et certains groupes de résidents, il semble tout de même perdurer dans les discours des riverains, en particulier dans l'appréhension de leur espace de vie et dans les raisons de leur attachement au quartier.

L'interconnaissance est alors prônée par les riverains comme une valeur particulièrement forte associée au quartier. Il s'agit selon plusieurs d'entre eux de l'un des atouts du lieu, sur lequel se construit notamment leur attachement. Les opportunités de sociabilité et de lien social que chacun trouve dans ce quartier semblent alors assez fortes et renforcent l'image du quartier village, « c'est un petit village (...) tout le monde se connaît » (R8). Cette même personne tenant un commerce dans le quartier, l'ayant habité, mais étant relogée ailleurs dans le 18^e arrondissement ne s'en sent pas moins appartenir à la Goutte d'or, « je me sens complètement partie du quartier » (R8). Elle insiste notamment sur le soutien des habitants qu'elle a reçu après que son magasin ait brûlé, « tout le monde venait demander comment j'allais, pourquoi j'étais pas là, etc. » (R8). Tandis que d'autres voient dans le quartier un réseau d'amitiés et « des gens avec qui on a des relations plutôt chaleureuses » (R9), « à force de traîner, de tourner dans le quartier, je me suis fait des amis » (R6). Une insistance particulière est donc portée sur le fait d'être lié aux autres habitants, de pouvoir être reconnu et soutenu au besoin, et de ne pas vivre dans l'anonymat traditionnellement associé à l'urbain. Dans le discours des riverains, le fait de pouvoir créer des amitiés et des relations sociales distingue clairement la

Goutte d'Or des quartiers-dortoirs, où les habitants ne vivent pas le quotidien de leur espace de vie. Certains répondants voient d'ailleurs d'un œil quelque peu condescendant les habitants du quartier qui ne font qu'y passer pour dormir, « effectivement, on occupe, on vit le quartier. Et inversement, il y a des gens qui ne supportent pas et qui s'en servent comme un dortoir, ils sortent du métro et rentrent chez eux... » (R6). Cette critique à peine voilée du mode de vie « métro-boulot-dodo » souligne la crainte que ce dernier puisse nuire aux caractéristiques du quartier-village tant appréciées.

Ainsi, des attributs associés au quartier-village tels que l'interconnaissance et la proximité sont évoqués par les riverains pour justifier leur attachement à ce lieu d'habitat. Cet attachement se construit donc à travers les sociabilités développées et le sentiment d'appartenance qui en résulte chez la majeure partie des répondants⁵. Pour l'un des riverains interrogés, l'attachement au quartier est si fort qu'il ne s'imagine absolument pas le quitter :

J'ai suivi ma femme déjà. Deuxièmement, elle vivait dans un deux-pièces, et petit à petit, je me suis très rapidement attaché au quartier (...). Il y a une richesse incroyable, je disais au niveau économique, on a tout ce qu'on voulait, on est proche de pas mal de choses, on est proche de la périphérie et aussi bien du centre. On a à la fois Montmartre et la Goutte d'Or, et pour moi, la Goutte d'Or c'est important, il y a des rues que j'aime beaucoup (...). De toute façon, mes enfants y sont nés, mes enfants y ont grandi, moi j'y travaille, j'y vis depuis 20 ans. Je ne vois pas comment je pourrais quitter (R10).

Par ailleurs, lors d'une réunion informelle avec une dizaine de membres du collectif Château Rouge - Goutte d'Or, pourtant mobilisés contre les désordres et les incivilités dans l'espace public, tous ont insisté sur le fait qu'ils appréciaient ce quartier, qu'ils ne voulaient pas en partir et que des liens forts s'étaient créés, notamment autour de cette mobilisation. Cet attachement semble également se

⁵ Par contre, l'un des habitants interrogés (R9), se reconnaît davantage comme parisien que comme habitant de la Goutte d'Or, car malgré son engagement associatif dans le quartier, ses activités l'entraînent souvent au dehors du quartier.

construire sur le fait d'habiter Paris, dans un quartier assez central au sein duquel les ressources de première nécessité et les activités se situent dans un périmètre accessible à pied. L'imaginaire de la ville traditionnelle, dense et piétonne, transparait clairement dans les discours des résidents et dans la justification des avantages du quartier. L'intimité, la proximité et l'interconnaissance sont donc des éléments qui soutiennent dans l'ensemble des discours l'idéal du « village urbain » et l'attachement au lieu qui en découle. Or, cet attachement, qui se construit dans la répétition des pratiques et des usages au fil du temps, témoigne de l'importance accordée à cette position sociospatiale que constitue le quartier.

5.1.4 La Goutte d'Or et le Village Shaugnessy : des positions convoitées

Ainsi, nous constatons que l'interconnaissance et la proximité dans ces deux quartiers constituent des éléments appréciés et recherchés par les riverains. La relative densité ainsi que les relations sociales et les amitiés construites par ces riverains participent notamment à fonder ou à renforcer les représentations de « villages urbains » associées à ces quartiers. Par ailleurs, c'est sur ces caractéristiques et les usages de l'espace qui leur sont liés que les riverains s'approprient les espaces publics et développent un attachement ainsi qu'un sentiment d'appartenance particulier au quartier. Ces relations de proximité apparaissent en effet pour les riverains, dans le Village Shaugnessy ou au sein de la Goutte d'Or, comme essentielles à l'identité du quartier et à leurs pratiques d'habiter. Ce sentiment d'appartenance se manifeste notamment dans l'imbrication d'une appartenance sociale (amitiés, reconnaissance, solidarités) et d'une appartenance spatiale (connaissance et pratiques des lieux, « être » du quartier). Comme le soulignent les différents témoignages, la qualité de l'habiter des répondants ne renvoie que très peu au « chez-soi » privé, à leur appartement, mais bien plutôt à tout le réseau de relations qui se tisse entre ces personnes, en particulier à travers les espaces publics. Cette valorisation de l'interconnaissance correspond notamment à la reconnaissance que trouve chacun de ces riverains dans leurs usages des espaces publics du quartier.

Ainsi que l'évoquent plusieurs d'entre eux, il est important de connaître ses voisins, de reconnaître des individus dans la rue pour se sentir chez soi dans le quartier et y être à son aise. Comme nous l'avons vu à travers les différents témoignages des riverains, l'envie de rester dans le quartier, d'y faire sa vie ou d'y élever ses enfants illustre cette appartenance et notamment l'importance de l'habiter comme réalisation de soi. Ainsi, le quartier constitue pour ces riverains une position sociospatiale dont il convient de renforcer et maintenir l'appropriation. Comme nous le verrons plus bas, cette appropriation ne passe pas seulement par la possession d'un bien immobilier, mais également par la mobilisation dont les objectifs visent à orienter et stabiliser l'attractivité et les prégnances résidentielles associées à cette position. Or, l'occupation des espaces publics par des personnes marginalisées se révèle être un obstacle à l'appréciation du quartier par les riverains et au déploiement de leurs pratiques d'habiter. Les conflits d'usages qui en découlent révèlent alors à notre sens l'importance croissante des espaces publics dans l'habiter des riverains, et la volonté de les constituer comme espaces du «chez-soi». Afin de comprendre cette dynamique, il convient de saisir sur quels éléments naissent ces conflits ainsi que leurs manifestations.

5.2 Des conflits d'appropriation autour des espaces publics

Au-delà de la question des nuisances, il importe de comprendre pourquoi la présence et les pratiques de populations marginalisées dans les espaces publics suscitent une réaction d'opposition et l'émergence de conflits. Dans cette perspective, il convient de s'intéresser à l'expérience vécue des espaces publics par les riverains mobilisés.

5.2.1 Le Village Shaugnessy : un fort sentiment de désappropriation

En portant dans un premier temps nos regards vers les espaces publics du Village Shaugnessy, il apparaît rapidement que la présence des personnes marginalisées dans

les espaces publics dérange une partie des riverains qui la dénoncent régulièrement ainsi que les comportements qui en découlent. La présence d'une population inuit itinérante, les bruits et le spectacle de personnes buvant de l'alcool, la vente et la prise de drogue, constituent autant d'éléments dont la récurrence dans les discours et les entrevues témoigne d'une cohabitation parfois houleuse dans les espaces publics. Ces activités, non reconnues comme compatibles avec l'idéal de la vie résidentielle, réduiraient alors l'usage des résidents des espaces publics et cette occupation serait vécue comme une désappropriation d'une partie de leur « chez-soi ». Bien que l'on retrouve certains conflits en différents lieux du quartier, le sentiment de désappropriation se cristallise notamment sur le square Cabot, dans la partie est du quartier. L'occupation par ces personnes serait alors vectrice de conflits :

Ça entraîne des conflits dans ce coin-là, le square. Il y a des choses qui sont (...) je ne sais pas comment les gens utiliseraient le square s'il était libre, mais le square n'est pas libre, dans la mesure où il y a toujours des itinérants qui boivent, qui font du bruit, qui se sont un peu appropriés... (R4).

Au point que beaucoup de riverains n'utilisent plus ce square, comme nous l'a confirmé la responsable d'une organisation impliquée dans le quartier :

Puis il y a beaucoup de gens de Shaugnessy qui ne prennent plus le square Cabot parce que tu as... tu as une voie centrale qui va directement au métro, et les gens ne veulent plus traverser parce qu'ils se font trop achaler, ils se font crier dessus et puis tu sais, les gens ils aiment pas ça, donc ils sentent que leur sécurité est menacée et donc ils délaissent le parc. Et c'est un des plus gros parcs qu'ils ont donc... (Directrice, Écoquartier).

Par ailleurs, le tunnel qui relie le métro à une sortie dans le square semble faire partie de ces lieux occupés par les personnes marginalisées et qu'évite une partie des résidents:

[...] et c'est là qu'ils disent que les femmes ne passent plus là, ça sent trop mauvais et elles en ont assez de se faire presque agresser pour se faire demander de l'argent de la part des itinérants quand ce n'est pas les femmes itinérantes qui sont saoules et qui se mettent à crier des insanités, puis il y a même des hommes qui commencent à être tannés, alors...puis ça sent tellement mauvais l'été, l'hiver

ils font là parce qu'ils fait froid, mais même l'été des fois ils font leurs besoins là... (R1).

Dès lors qu'il est question de l'occupation des espaces publics par les itinérants, il semble donc exister une certaine tension avec les riverains :

Il y a des endroits comme le square cabot, particulièrement décriés. Hector Toe Blake, pour travailler avec l'asso de résidents de ce parc, sont assez fatigués de cette problématique-là, mais c'est peut être plus tannés qu'insécurisés (Travailleur communautaire 2, Tandem).

Plusieurs riverains critiquent ainsi l'appropriation excessive du parc dont feraient preuve les itinérants, « des fois, ils ont tendance à vouloir s'emparer du parc » (R1). L'itinérance dans les espaces publics du quartier, et en particulier dans le square Cabot limiterait donc l'occupation par les riverains, « parce que c'est un peu dégueulasse maintenant, je pense le problème plutôt ce sont les premières nations et c'est un grave problème. C'est pas un problème de parc, mais ... c'est difficile à visiter à cause des ... sans-abri » (R2). Cette occupation est donc explicitement considérée comme une désappropriation de leur espace de vie par une majorité des riverains interrogés. Elle limiterait leurs usages des espaces publics, et nuirait notamment à l'épanouissement de certaines valeurs recherchées par les riverains telles que la convivialité et la tranquillité :

Le problème majeur qui affecte le parc reste cependant toujours le même. Il s'agit de la présence dérangeante des itinérants, en particulier d'origine inuite, et qui maintient une atmosphère peu propice à l'occupation pour raisons de relaxation, de tranquillité et de convivialité (Mémoire de l'Association du Village Shaugnessy concernant le PPU des Grands Jardins, 2011: 13).

Comme le signale d'ailleurs un travailleur de rue, la présence et les usages des personnes marginalisées dans le square limiteraient ceux des riverains, « ils prennent possession du parc, c'est vraiment une prise de possession, c'est pas volontaire t'sais mais il reste que quand il y a cinq, six tables occupées par du monde saoul, ben tu seras pas tenté d'aller t'asseoir sur le banc à côté » (TS1). De fait, il y a « des gens qui n'osent même pas traverser le parc parce qu'ils doivent aller en diagonale. Et pourtant, je pense pas que ce soit dangereux, mais c'est impressionnant » (TS1). Il apparaît

clairement dans ces propos l'incompatibilité entre l'expérience de l'espace par les itinérants dans le square et celle des riverains, qui serait plus axée sur la tranquillité et la dimension résidentielle. Cette présence d'une population itinérante, dont une majeure partie est inuit ou autochtone, est alors considérée comme l'un des problèmes majeurs du quartier par le président de l'association des riverains, « a big problem in our area is the inuit people that come down from north, homeless people that get drunk, drunkness and drink in the park, which is a problem » (R3).



Figure 5.1 Le square Cabot

Photographie : Taylor Noakes

La concentration de cette population autour d'un refuge de jour pour femmes en difficulté, situé rue Chomedey, a également cristallisé certains conflits. Après sa fermeture en fin d'après-midi, des femmes itinérantes restaient devant les portes de l'organisme où les rejoignaient leurs amis, créant parfois un attroupement et des nuisances sonores pour les riverains:

Mais le problème avec les voisins de Chez Doris, il y a un petit balcon, il n'y avait pas de grilles à l'époque, alors les filles, surtout l'été, elles s'asseyaient sur le

balcon et là elles s'étaient fait un réseau de gars qui arrivaient avec des bières, des bouteilles de vin qu'ils achetaient dans le dépanneur en face (...). Alors du coup, ils attendent que les filles sortent, ils les font boire, et une fois qu'elles sont saoules, ils les amènent dans un petit coin et..., ils les payent même pas, ils les payent avec de la bière, et t'as ton réseau de prostitution cheapos. Alors à un moment donné, les gens qui habitent de l'autre côté de la rue se sont plaints de ça, puis Chez Doris, en pensant trouver une solution, ils ont mis un grillage (...), ça vaut ce que ça vaut, mais l'idée... (...), ils s'asseyaient sur les marches. C'est sur que ça cause un problème, moi je le vis pas parce que c'est pas mon cas, moi mon problème était... je suis plus loin de cette zone-là... mais je peux comprendre qu'à la longue, les gens, c'est leur maison, ils habitent là, ils payent des taxes, et puis les taxes ont dangereusement monté dans le secteur, alors, les citoyens s'attendent à avoir un peu de paix (R1).

Bien que ces conflits semblent s'être réduits depuis deux, trois ans, ils ont tout de même marqué les riverains et incité à la mobilisation :

Ben c'est réglé, ça s'est réglé... ça a été très, très conflictuel, ça a été très, très violent...ben violent... C'est devenu insupportable, c'est à dire, que pendant deux, trois ans, j'appelais la police tous les soirs, je me rappelle d'un soir, il y avait un mec complètement bourré, qui hurlait à deux, trois heures du matin dans l'arrière, j'appelle la police et elle m'a engueulé, la police m'engueule, « mais madame, qu'est ce que vous voulez qu'on en fasse, il y a plus de place », je lui dit « c'est pas mon problème, je veux dormir, vous l'enlevez de là », « non on peut pas, etc. », elle était furieuse la fille, je dis, « mais attendez vous voulez que je le fasse rentrer dans la maison aussi », finalement elle est venue et l'a enlevée (...). Mais ça a été vraiment très, très pénible pendant trois ans avant que... (...). J'ai été très mobilisé pendant... à un moment donné quand ça allait très, très mal ici, on était le dortoir des inuits pendant ...deux, trois ans ça a duré, on avait des bandes d'inuits qui dormaient dehors (R5).

Ces propos illustrent alors clairement l'incompatibilité des usages projetés dans les espaces publics ainsi que l'importance qu'ils revêtent dans les pratiques des riverains.

5.2.2 La Goutte d'Or : des conflits d'appropriation virulents

En ce qui concerne les espaces publics de la Goutte d'Or, différents groupes sont considérés par les riverains comme s'appropriant de manière excessive les espaces publics, qu'il s'agisse des prostituées, des usagers et des vendeurs de drogues ou des vendeurs à la sauvette. Les conflits ne se manifestent d'ailleurs pas seulement entre

riverains et personnes marginalisées, mais également entre différents groupes marginalisés. Afin d'illustrer ces propos, démarrons notre entrée dans le quartier par le square Léon, lequel a longtemps constitué un symbole des problématiques sociales du quartier. Au courant des années 2000, le square Léon sous sa morphologie précédente permettait à de nombreux sans-abri et toxicomanes de l'investir. Un espace les protégeant de la vue des riverains fut rapidement approprié et des lits installés (PM7) tandis que le trafic et la consommation de drogues prospérèrent en parallèle dans ce square. La rénovation qui prit forme en 2007 participa alors à éclaircir et dégager les espaces interstitiels, limitant certaines pratiques marginalisées dans le parc tout en attirant les familles et les enfants (petits parcs de jeu, terrain de football, etc.). Cependant, sans changer de lieu, le trafic de drogue change de mains et des individus de plus en plus jeunes deviennent trafiquants dans le quartier (Contrat de Sécurité du 18^e arrondissement, 2007). La plupart de ceux-ci étant originaires du quartier, ils tolèrent de moins en moins la prise de stupéfiants dans le parc, au sein duquel peuvent se retrouver leur famille et leurs jeunes frères et sœurs. Comme l'ont confirmé plusieurs responsables associatifs, c'est notamment pour éviter d'attirer l'attention de la police que les vendeurs de drogue deviennent intransigeants envers la présence des toxicomanes. Les vendeurs tolèrent ainsi ces derniers simplement le temps qu'ils achètent et récupèrent leurs drogues, avant de les inciter à quitter rapidement le square. Actuellement, les jeunes vendeurs de drogue semblent ainsi garder une certaine mainmise sur le lieu même si de nombreux usagers et riverains fréquentent le square et les espaces publics en journée. Différents répondants marginalisés ont en effet évoqué leurs rapports avec les vendeurs de drogue, et le risque qu'ils se fassent « casser la gueule » (PM7) s'ils viennent trop traîner dans les environs avec leurs collègues. Ce que confirme un autre répondant, « si ils [les vendeurs de drogues] te prennent en train de fumer là, tu peux risquer gros » (PM11). L'articulation de cette dynamique à la régulation policière explique d'une certaine manière la mobilité et les trajectoires actuelles des usagers de drogues, certains se localisant aujourd'hui aux alentours immédiats du square Léon, le long des rues

Myhra et Léon ou à proximité de la station de métro *Château Rouge*, tandis que d'autres se retirent davantage vers le nord et l'est du quartier.



Figure 5.2 Le square Léon, côté nord

Photographie : A.Margier

Au-delà des contraintes exercées par les vendeurs de drogues sur les personnes marginalisées et toxicomanes dans leur occupation du square, ce sont notamment les riverains qui se sentent affectés par cette appropriation. La présence de jeunes vendeurs de drogue dans le parc à la nuit tombée a longtemps été vécue comme une désappropriation d'un espace qui leur était normalement dédié, qui faisait partie de leur « chez-soi ». Le bruit et les nuisances associés à cette occupation ont renforcé l'irritation des riverains qui résidaient à proximité immédiate du square. Cette appropriation témoignait également d'un rapport de force en faveur des jeunes qui fréquentaient le square. Par la fréquence de leur présence, par l'« effet de groupe » qu'ils parvenaient à créer ainsi que par un contrôle des usages (destruction des lumières, etc.), ils ont réussi à contrôler les mobilités et à s'approprier ce lieu. Par

contre, dès lors que la mairie a validé la fermeture nocturne de l'endroit, la réaction des jeunes ne s'est pas fait attendre et a révélé le sentiment de désappropriation qui les touchait également. La destruction régulière des portails d'entrée ainsi que les émeutes qui eurent lieu pendant de longs mois au moment de la fermeture nocturne soulèvent particulièrement bien l'importance qu'avait ce square dans les pratiques sociales de ces jeunes, qu'elles soient illicites ou simplement ludiques. Par ailleurs, l'appropriation diurne du square est encore jugée excessive par certains, à l'instar de l'un des répondants, « le square Léon, c'est à éviter (...) il est préempté par beaucoup de dealers et de petits jeunes qui marchent dans les combines. Et donc c'est leur territoire et donc c'est pas génial pour amener les enfants et même pour aller promener » (R6). L'un des habitants, coordinateur du conseil de quartier et riverain, regrette également cette forme de privatisation qui limiterait les échanges sociaux, « si les lieux ne sont plus là parce qu'ils sont réappropriés par quelqu'un d'autre, il n'y a plus d'échanges. Il y a un espace qui a été privatisé, capturé par un groupe et qui le garde d'une manière violente » (R10).

Au-delà du square et des problématiques liées à la consommation de drogues, ce sont les vendeurs à la sauvette et les prostituées dont la présence dans le quartier paraît poser problème :

Le problème, c'est à la fois les vendeurs à la sauvette, qui provoquent l'agressivité, parce que c'est des gens dans l'illégalité (...) quand il y a une descente, c'est un flux, une marée qui monte, il peut il y avoir des enfants, l'idée c'est 'sauve qui peut'. Le soir, la vente à la sauvette aussi, parce que ça en fait partie aussi, c'est les ventes de boissons qui sont pas autorisées par les épiceries. Les gars, comme ils n'ont pas de toilettes, il boivent, ils déversent leur urine, ils défèquent et tout ça... et puis la prostitution (R10).



Figure 5.3 Vendeurs à la sauvette

Photographie : A.Margier

Cette présence est vécue effectivement de manière générale par les riverains comme une gêne, comme une intrusion dans leur quotidien, « alors il y a la rue Dejean qui est un énorme marché (...), il y a la rue Doudeauville où il y a la prostitution, c'est insupportable et ici on a les petits jeunes » (R8). Mais outre les usages contestés, c'est notamment le fait que certains individus s'approprient les espaces, qu'ils les marquent de leur présence, qui pose problème aux yeux des résidents, « il y a des conquêtes de territoire, symboliques et réelles, vers les Trois Frères⁶, il y a des types qui campent là, qui sont là d'une part pour faire du trafic et même s'ils n'en font pas, ils sont là pour dire, on est là » (R7). Cette appropriation des espaces publics à des fins illicites serait d'ailleurs intimidante pour les riverains, limiterait leurs propres usages de l'espace public, et leur donnerait le sentiment d'en

⁶ Il s'agit d'un café situé au centre du quartier, rue Léon.

être exclus. Par ailleurs, l'interdiction du square aux chiens ou à diverses pratiques ludiques telles que les jeux de ballons renverrait selon certains riverains à une négation des besoins résidentiels, il « est autorisé de se droguer, d'agresser au parc, mais il est interdit d'y promener son chien » (R11).

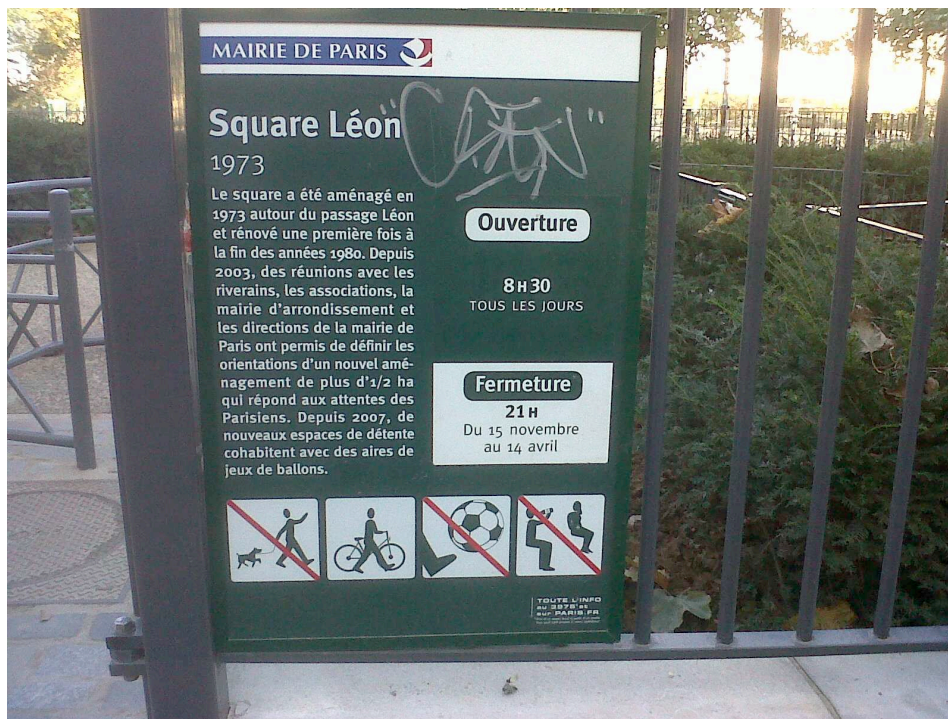


Figure 5.4 Écriteau résumant les règles d'usage du square Léon, entrée sud, rue Polonceau
Photographie : A. Margier

Cette entrée microgéographique dans le quartier à travers le square Léon permet de montrer les différents rapports de force à l'œuvre pour l'appropriation des espaces publics dans le quartier. Autant que les usages, c'est donc l'occupation excessive, voire la privatisation de l'espace par certains groupes qui est dénoncée dans les discours des résidents. Malgré une volonté d'user les espaces publics, certains d'entre eux estiment que c'est difficile à cause de cette occupation par des personnes marginalisées, « ceux qui s'approprient l'espace public, c'est les dealers, les

vendeuses à la sauvette, c'est ces gens-là (...), il y a des tentatives de jardinets dans les dents creuses, mais ça ne résout pas le problème » (R6).

Cependant, au-delà de ce sentiment de désappropriation des espaces publics, c'est l'investissement d'espaces privés ou semi-privés qui déclenche des conflits assez violents entre personnes toxicomanes ou prostituées et riverains. D'après les explications de nos répondants, ce phénomène serait notamment lié à la rénovation du square, laquelle aurait réduit les endroits cachés ou peu visibles du public dans lesquels les toxicomanes pouvaient fumer et faire usage de drogues sans être vus ni dérangés. Ce type d'espace se réduisant, beaucoup se sont réfugiés dans les halls pour consommer les drogues achetées à proximité, « quand on allait dans les halls, c'est parce que bon, on achetait du matos, tout de suite, on ne prend même pas le temps d'aller fumer ça plus loin, dès qu'on voit une porte ouverte, tout de suite, bam, on rentre » (PM10). De la même manière, les prostituées tendent à investir certains de ces lieux, « le problème, c'est qu'une fois qu'elles racolent des types, comme ils n'ont pas d'endroits, ils font ça dans les escaliers, les immeubles, dans les cours d'immeubles, et c'est ça qui pose problème » (R10).

Cette intrusion dans des espaces privés constitue alors une offense pour beaucoup de riverains qui se sentent envahis. Le sentiment d'insécurité est alors « considérablement amplifié par l'irruption du « monde » de la toxicomanie dans l'espace vécu comme privé par les habitants (espaces privés ou semi-publics comme par exemple les parties communes des immeubles) » (APUR, 2004 : 3). Cette présence en des lieux associés à l'intime par les résidents renforce l'image de délinquance à l'encontre des toxicomanes, « la violation de la propriété privée, de manière récurrente, renvoie les habitants à leur impuissance et à une forte « victimisation » (APUR, 2004 : 3). Dans cette perspective, certains des riverains ont pris l'habitude de se faire justice à l'aide de gaz lacrymogènes, ou avec de l'eau bouillante :

Mais avant que ce soit la police qui nous dise qu'on prenait des amendes, c'était les habitants eux-mêmes qui faisaient la loi. Ils nous trouvaient là, t'habitais pas, soit tu te prenais des coups de barres, des coups de fer (...) tu prenais des trucs ... mais des trucs violents, lacrymogènes (...). Je me rappelle une époque où quand on rentrait dans les halls, on disait rien parce que sinon on prenait de l'eau ou de l'huile bouillante, bouillie à fond dans une casserole, qu'ils versaient de là haut... ça, c'était des avertissements (PM10)⁷.

Par ailleurs, l'application de l'article 21 de la loi sur la sécurité intérieure de 2003, qui interdit les regroupements dans les halls, permet aujourd'hui aux riverains de faire intervenir plus facilement la police pour déloger les personnes qui s'y installent.

Cependant, les toxicomanes interrogés sont tout à fait conscients de la gêne occasionnée par leurs pratiques et des conflits qui peuvent en résulter avec les riverains. L'un d'entre eux illustre ces altercations à travers des enjeux d'appropriation, « surtout avec la drogue... Forcément l'un empiète sur le terrain de l'autre, ça va fumer dans les halls, etc... » (PM8). Certains des répondants, malgré l'impact que peuvent avoir les réactions les plus violentes des riverains, les comprennent, « quand tu te mets en question tu te dis... les habitants, ils n'ont pas tort. Parce que moi, je m'imagine, je me dis, si c'était mes parents qui habitaient là ... » (PM10). L'une des personnes interrogées, évoquant les effets de leur présence sur les prix de l'immobilier, reconnaît d'ailleurs les effets négatifs que cela peut engendrer sur le bien-être des ménages :

⁷ À l'heure actuelle, nous retrouvons ce type de pratiques sur le forum internet « Château Bouge ». Les riverains s'exprimant réfèrent aux individus qui urinent dans les espaces publics et invitent à l'arrosage de ces personnes depuis leurs appartements pour limiter le phénomène, sous le nom d'une opération « averses localisées ». Voici un extrait écrit en juillet : « À partir du mois de septembre, nous allons effectuer au moins deux fois par mois, une opération dite « Averses Localisées ». Cette opération se tiendra à priori les vendredis soirs et consistera à positionner 2 personnes par immeuble (ou tous les deux immeubles en priorisant les numéros impairs) au niveau des balcons du 5^{ème} étage. L'opération consistera à bombarder de ballons d'eau les pisseurs, voire les groupes trop bruyants. Il s'agit de contrôler la rue entière afin de forcer les pisseurs à changer d'endroits. Nous avons déjà plusieurs accès à des balcons, mais toutes les options sont bonnes à prendre. Idem pour les bonnes volontés. Si d'autres rues souhaitent organiser le même type d'événement, nous pouvons vous filer un coup de main » (Forum Château Bouge, 2013).

Je peux comprendre la personne qui a acheté un bien, non seulement il gagne pas, mais en plus il empire parce que ... malheureusement, c'est con, mais quand on traîne au pied d'un immeuble, ça fait un peu chuter le prix de l'immobilier, c'est un fait, faut pas se voiler la face, donc oui, je peux comprendre ça. Franchement, pour être franc, même moi, j'aurais pas aimé voir des gens comme moi et avec qui je squatte traîner en bas de chez moi, faut pas se voiler la face...Celui qui dit le contraire, il se ment. Ce qu'on fait en bas des immeubles, on n'aurait pas aimé qu'on le fasse en bas de chez nous. Donc je peux comprendre les gens... (PM8).

Ainsi, la violence avec laquelle s'expriment les conflits d'appropriation de l'espace public depuis plusieurs années dans le quartier de la Goutte d'Or témoigne de ce sentiment de désappropriation qui touche une partie des riverains et des difficultés de cohabitation qui apparaissent dans les espaces publics du quartier.

5.2.3 Conclusion

Les conflits observés dans les deux cas témoignent de l'importance avec laquelle l'espace est en jeu dans les pratiques de cohabitation. En effet, si les comportements gênants sont souvent évoqués, les discours sont traversés par les enjeux de privatisation et d'appropriation des espaces publics. Les conflits que cela déclenche ainsi que les mobilisations auxquelles ils aboutissent révèlent ainsi l'importance accordée aux espaces publics par les riverains dans leurs pratiques d'habiter et les enjeux sociopolitiques dont ils sont l'objet. L'insistance sur l'appropriation excessive par certains groupes dans les discours de nombreux riverains témoigne dans les deux cas étudiés d'un fort sentiment de désappropriation. Ce dernier correspond notamment aux contraintes ressenties par les riverains pour déployer leurs pratiques d'habiter dans les espaces publics du quartier, et notamment pour spatialiser leur existence. Les pratiques de proximité et l'interconnaissance, nécessaires à leur appropriation du quartier, se retrouvent alors bousculées par l'occupation des espaces publics par les personnes marginalisées. Ce sont notamment les références identificatoires, permettant aux riverains de se sentir chez eux, qui sont menacées par cette occupation et les pratiques qui l'accompagnent. Le sentiment de désappropriation qui anime les riverains renvoie donc à une conception particulière des espaces publics dans les

espaces résidentiels, qui deviennent de plus en plus une partie intégrante du « chez-soi ». Cet intérêt porté aux espaces publics correspond à notre sens, à une volonté d'élargir la sphère protectrice et rassurante du foyer à l'espace public, et particulièrement lorsque les espaces semi-privés ou de proximité sont investis par des personnes marginalisées, menaçant le confort résidentiel. Nous comprenons ainsi que ces conflits sont finement liés à l'habiter et plus particulièrement à la cohabitation.

Car, en favorisant la constitution d'un « chez-soi », l'appropriation de ces espaces publics par les personnes marginalisées témoigne également d'une forme d'habiter. Les pratiques sociospatiales de chacun des groupes concernés pour l'appropriation des espaces publics et l'investissement de sens dans la dimension spatiale (Lussault, 2000) diffèrent cependant et se contraignent ainsi les unes les autres. L'espace constitue alors un révélateur des conditions de la cohabitation sociale et des rapports de force à l'œuvre. Comme le rappellent Ripoll et Veschambre, l'appréhension de conflits sociaux par l'appropriation soulève des rapports de pouvoir qu'il est important de saisir, « une approche en termes d'appropriation nous oblige à poser ces questions et à penser les inégalités sociales et rapports de pouvoir dans leur dimension spatiale » (Ripoll et Veschambre, 2005: 11). Mais il importe également de saisir le sens de ces pratiques d'appropriation. Il est donc nécessaire d'interroger les expériences marginalisées de l'espace public et du quartier pour comprendre en profondeur ces conflits d'appropriation et les enjeux liés à la cohabitation.

5.3 Habiter les espaces publics : le cas des personnes marginalisées

En effet, si les riverains révèlent dans leurs discours une appartenance marquée aux quartiers étudiés, nous avons vu qu'elle apparaît menacée par l'appropriation des espaces publics par des personnes marginalisées ainsi que par divers usages qui semblent réduire leur confort résidentiel et leur propre appropriation du quartier. Or, qu'en est-il des pratiques des personnes marginalisées ? Quel est notamment le sens

de leurs pratiques d'appropriation? Quels rapports à l'espace du quartier manifestent-elles ? Ne témoignent-elles pas également d'une forme d'appartenance ?

5.3.1 Le Village Shaugnessy

En ce qui concerne le Village Shaugnessy, il convient de préciser qu'une partie de la population marginalisée est autochtone ou inuite. Depuis plusieurs années, en effet, les autochtones habitant dans certaines zones isolées du nord du Québec dépourvues de structures de soin viennent se faire soigner à Montréal et en particulier au *Children's Hospital*, à proximité du square Cabot. De fait, les premiers contacts avec l'espace urbain de Montréal sont liés à ce square et à ses environs, dans lesquels se promènent ces individus lors de leurs sorties. Beaucoup de ces personnes, à leur départ de l'hôpital, souvent sans moyens financiers, restent à Montréal, et plus particulièrement dans le square Cabot, à proximité duquel s'est d'ailleurs récemment installé le *Module du Nord*, un organisme destiné aux autochtones. Cet espace public est ainsi devenu au fil du temps un lieu symbolique pour les autochtones itinérants, qui y trouvent d'importants référents identitaires. Par ailleurs, il peut également s'agir d'autochtones amenés sur le territoire montréalais pour effectuer des peines de prison et qui n'ont pas les moyens de rentrer chez eux par la suite ou alors de personnes qui fuient leur communauté, suite à diverses problématiques. La difficulté à s'adapter à l'environnement urbain serait alors vectrice des problématiques auxquelles ces personnes font face :

C'est sûr que ces autochtones-là, surtout les inuits, ils arrivent de communautés un peu...qui sont loin, isolées... la vie, la culture là bas, c'est vraiment relax, et là quand t'arrives en milieu urbain, c'est plus fastening, ça s'arrête pas, puis ils sont pas habitués, c'est un gros choc culturel, ils ne sont pas orientés vers des ressources appropriées, puis là finalement il se retrouve avec une personne comme elle (sic), qui est perdue, avec des problèmes, fait que l'alcool... T'sais, si tu quittes ta communauté parce que t'as des problèmes, t'arrives ici, t'auras pas moins de problèmes, t'auras plus de problèmes...(TS3).

Ces personnes, arrivant à Montréal, rejoindraient ensuite le square Cabot, où elles savent pouvoir trouver des personnes en mesure de les aider et à qui parler. Ce qui

participe à un certain regroupement de la population autochtone itinérante dans le secteur, « c'est leur coin, ils aiment ça être là, je pense que depuis le début des années 90, ils sont dans ce coin-là... » (TS3). Ce lieu a donc acquis une certaine réputation, même dans les provinces du nord du Québec, « le parc, il est connu, tu vas à Kuujuaq ou peu importe, tu vas à Montréal, ben il y a le parc au coin d'Atwater. Donc les gens le savent, ils arrivent ici et c'est l'endroit où ils se réunissent » (TS1). Pour autant, il importe de ne pas généraliser, car d'autres populations itinérantes et marginalisées occupent le square, créant parfois une différenciation sociale de l'occupation et de l'usage de ce lieu⁸.

5.3.1.1 Les espaces publics comme lieux de sociabilités

Cette occupation des espaces publics par les personnes marginalisées se cristallise donc notamment autour du square Cabot, connexe aux rues Atwater et Sainte-Catherine. Ce square constitue pour beaucoup d'entre elles un « lieu de rencontre », un lieu dans lequel construire du lien social, ce qui peut notamment prendre forme à travers certaines pratiques alternatives et parfois illicites de l'espace public (consommation d'alcool, de drogues, etc.). Si certaines d'entre ces personnes investissent d'autres lieux du quartier, notamment certaines allées pour y dormir, c'est bien le square qui constitue leur centralité. La rencontre, l'interaction sociale et les amitiés semblent effectivement se fixer en ce lieu, « it's like the only place for them, because that's where they all meet friends » (PM2). Les projections familialistes (Parazelli, 2000) reviennent ainsi régulièrement dans les entrevues réalisées afin de décrire les liens et les solidarités que ces personnes trouvent dans ce lieu, « it's like a family there, (...). It's like if someone is missing for a couple days not here, we start

⁸ Il convient tout de même de souligner l'importance de l'itinérance des premières nations et des inuits puisqu'une action spécifique du Plan d'action Ciblé en Itinérance de la Ville de Montréal leur est dédiée : « Développer une approche d'intervention adaptée auprès des membres des communautés des premières nations et Inuites en situation d'itinérance » (Agir résolument pour contrer l'itinérance. Plan d'action ciblé en itinérance. Ville de Montréal, 2010).

to wonder where they are, what happen to them... » (PM1). À travers ces relations, c'est donc un processus de reconnaissance qui est à l'œuvre. L'un des répondants insiste notamment sur le fait de connaître une grande partie des occupants des espaces publics, mais d'y être également reconnu, « i used to go there the first time when i came here... i know maybe all of them, the people who live in the street (...), lots of friends. Men and women. And everybody knows me » (PM5). L'usage et l'occupation de cette position permettent donc à ces personnes de développer une appartenance sociale et une identification au lieu. Ainsi, cette familiarité au lieu et la reconnaissance qui s'y manifeste renforcent l'attractivité de cette position pour beaucoup de ces personnes marginalisées, « they're other places but that's just the main place to go. And everyone knows everybody there... » (PM1). La réciprocité des relations (Winnicott, 1975 ; Parazelli, 1997) joue donc un rôle important dans la valorisation symbolique et l'usage du square.

Cependant, au-delà des enjeux relationnels de l'occupation du lieu, ce square semble également agir comme un lieu protecteur et rassurant, dans lequel après des journées à mendier dans des secteurs plus lucratifs, certains d'entre eux se retrouvent pour partager l'argent recueilli et aller faire des courses. Il ressort en effet des différents discours l'existence de journées rythmées par la mendicité parfois solitaire, et d'activités plus sociales et festives le soir dans le parc. À travers les relations qui prennent forme dans son occupation sociale, c'est la dimension protectrice de cette position qui se constitue. Le square joue alors clairement le rôle d'un « chez-soi » familier dans lequel se relâchent certaines barrières défensives, de vigueur dans certains autres lieux comme le parc Viger :

I just want to be here, often if we can't go there, we go there on Viger, Viger Square, i don't like it on there because it's dangerous, i don't like... (...) i have my family there [in Cabot Square] so i'm not in danger, i feel more danger when i'm alone (PM1).

Cela témoigne notamment de la sécurité ontologique que construisent ces personnes dans l'appropriation de cette position. L'interconnaissance et le

regroupement qui lui est lié participent ainsi de la constitution d'une protection, d'un sentiment de confiance en ce lieu. Cela leur permet notamment de reconnaître les personnes qui n'y ont pas leurs habitudes, « because everybody knows everybody, we can recognise them, you know... » (PM5). À travers l'investissement de cet espace dans lequel se joue le développement d'une familiarité et la projection de valeurs symboliques, il apparaît une démarcation topologique avec le reste de l'espace urbain, et la constitution d'un « chez-soi » protecteur pour ces personnes marginalisées, dans lequel se reconnaître.

L'occupation des espaces publics du quartier et du square Cabot en particulier par ces personnes traduit alors un attachement fort aux lieux et renvoie à une certaine forme d'appartenance, « this space is basically their home, during the day i mean... » (PM3). Cette appartenance est d'autant plus manifeste pour les itinérants autochtones et inuits, pour qui ce square est clairement reconnu comme un point de rencontre, « it's like a reuniting place for inuit people these days (...) it's a uniting place, when they're separate in the world they come back there to meet up again, to meet other people» (PM3).

5.3.1.2 Un attachement qui perdure au-delà des contraintes

L'attachement à cette position ne traduit donc pas seulement l'occupation contrainte d'un lieu dans lequel seraient disponibles des ressources pour des personnes en situation de marginalité et sans-abri. La force de cet attachement, construit sur les sociabilités développées, sur le sentiment d'appartenance et sur les protections qui s'y trouvent, semble se perpétuer même chez des personnes qui accèdent à un logement. Ainsi, nous observons que certains itinérants ayant vécu dans le quartier, actuellement en processus de réinsertion ou ayant obtenu un domicile, tiennent parfois à se démarquer de l'occupation du square et des activités qui s'y déroulent. Pourtant, l'attachement au square et aux relations développées à travers la vie de rue demeure prégnant chez plusieurs d'entre eux, en particulier chez les

autochtones. Plusieurs répondants, récemment logés ou inscrits dans une dynamique de scolarisation, ont ainsi évoqué leur prise de distance avec le square, avec ces lieux qui ne sont plus considérés comme protecteurs et seraient même devenus dangereux, « they want to stay there to do alcohol or drugs (...). It wasn't like that in 2006 (...). I wouldn't live there, in atwater area, no... i prefer stay away from this place, focus on my school » (PM3). Cela semble répondre à une volonté de se démarquer d'une population souvent stigmatisée et de marquer plus nettement sa sortie de rue et son intégration. Pour autant, cette personne continue régulièrement à aller dans le square pour voir des amis, qui continuent d'occuper l'endroit, « i don't see them everyday, but once or twice a week i try to go see them. Sometimes, they're there, sometimes they're not there (...). Atwater park, that's where i usually meet my friends » (PM3).

De la même manière, une répondante, depuis 20 ans dans la rue et ayant beaucoup fréquenté le square Cabot, est inscrite dans un processus de réinsertion, grâce à un programme de scolarisation et à un traitement contre ses addictions. Passant d'appartements en refuges, elle juge le square Cabot de plus en plus dangereux au fil des ans, et dit l'éviter depuis qu'elle a une fille. Elle continue cependant à le fréquenter, car certains de ses amis restent présents dans le parc, « my friends are there, i go there sometimes, i go see my friend, but when she's too drunk, i just walk away, you know like ... (...) because she's on crack, pff ... » (PM2). Pourtant, malgré les récriminations qu'elle attribue au square, elle y retourne régulièrement pour les sociabilités et les amitiés qu'elle y a auparavant développées et s'y estime encore bienvenue, «because i see my friends there, my old friends, one of my old best friends is hanging around 24 hours, seven days a week over there » (PM2). Cet attachement aux relations sociales développées et au lieu dans lequel elles se déroulent peut parfois rendre difficiles les conditions du passage dans un logement. Ainsi, l'une des répondantes a évoqué sa difficulté à s'adapter à la vie en appartement. Du fait qu'elle était enceinte, les services sociaux ont récemment réussi à lui trouver un logement à l'est du centre-ville pour élever son enfant à venir. Or, cet

accès au logement n'est pas vécu comme un soulagement. Au contraire, elle ne s'y sent pas à l'aise et regrette régulièrement la vie dans la rue, ce qui l'amène à continuer à fréquenter quotidiennement le square et ses amis qui y sont encore : « i still hang up with them, i seat there with all them... I kind of miss it » (PM1). Quant à savoir si elle se sent plus appartenir au quartier dans lequel est situé son logement ou au square, sa réponse est sans ambages, « I feel more from Cabot square, i'll always gonna be there, even... i don't know. That'll always be a part of... always be a part of our place. It's like home » (PM1).

5.3.1.3 Les espaces publics, un « chez-soi » où habiter

Ainsi, il est clairement apparu au fil des entrevues que l'occupation du parc et des espaces publics aux alentours relevait d'une forme d'appropriation participant à la constitution d'une appartenance au quartier. Comme nous l'a confié une personne d'origine africaine qui alterne depuis plusieurs années l'occupation de logements sociaux et la vie dans la rue, sa connaissance intime des lieux du quartier renvoie à un « chez-soi », « ça fait 30 ans que viens ici, c'est comme chez moi » (PM4). Ces références récurrentes au « chez-soi » et à l'appartenance témoignent notamment du fait que ces personnes habitent le quartier. Rarement décrite comme une stratégie consciente par les personnes marginalisées, l'appropriation de l'espace public s'inscrit dans une dynamique de socialisation et d'attribution de valeurs au square Cabot et à ses environs. Si l'appropriation renvoie souvent à un marquage de l'espace, il prend forme dans ce cas principalement par l'occupation des lieux. Le square par exemple est occupé à longueur de journée, il y a toujours quelqu'un qui occupe l'un des bancs ou l'une des tables. Ce sont d'ailleurs souvent des groupes en interaction qui marquent l'espace. Cette dynamique d'appropriation s'appuie donc principalement sur un marquage corporel de l'espace. Par l'occupation spatiale et la présence, ce marquage permettrait ainsi de mettre en visibilité les personnes marginalisées, « ce qui se joue

dans le processus de marquage, c'est d'abord la visibilité, l'existence sociale des individus et des groupes » (Veshambre, 2004: 74).

Comme nous l'avons signalé, ce sont les interactions sociales qui se manifestent dans cette position qui renforcent l'attachement de chacun d'entre eux à ce lieu et qui lui donnent par conséquent du sens. Nous assistons alors, du fait de l'occupation marquée dans le temps, à une symbolisation du square qui devient une centralité et un point de rencontre pour les itinérants - et en particulier pour les itinérants autochtones - ainsi qu'un « chez-soi ». C'est ainsi que l'une des répondantes, Inuite, explique sa venue dans le square lors de son arrivée à Montréal, « because there were inuit people, you know... the first time you move to the city, it's like... you want to see your people... » (PM2). Par un effet réflexif, cet usage alternatif du square et les pratiques de socialisation marginalisée (Parazelli, 2002) qui s'y manifestent renforcent sa dimension attractive pour beaucoup des personnes sans-abri ou à la recherche d'expériences nouvelles, renforçant alors son occupation. Nous comprenons ainsi comment l'investissement de sens dans l'espace, intrinsèque à une dynamique d'appropriation, prend forme pour les personnes marginalisées, à travers son usage et son occupation. De la même manière, nous retrouvons dans les représentations médiatiques ou celles des riverains, cette association du parc à l'itinérance. L'un des riverains, évoquant le cas particulier des itinérants autochtones, insiste d'ailleurs sur leur visibilité autour du square Cabot, « ils se retrouvent dans le quartier, ils se sont rassemblés dans le quartier, je ne connais pas la population, mais ils sont très présents, on les voit » (R4). Comme nous le constaterons plus bas, c'est justement cette appropriation par les personnes marginalisées qui se trouve au cœur de la mobilisation des riverains pour l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier.

5.3.2 La Goutte d'Or

Nous l'avons précédemment évoqué, la Goutte d'or est depuis longtemps associée à la précarité et aux marginalités urbaines. Or, celles-ci semblent actuellement entrer en contradiction avec les nouvelles logiques résidentielles qui

animent le quartier. Afin de comprendre ces conflits d'appropriation, il convient alors de saisir les raisons de l'investissement des espaces publics par les personnes marginalisées. Dans cette optique, notre attention s'est plus spécifiquement portée sur les usagers de drogues et les sans-abri⁹.

5.3.2.1 Usages et pratiques des espaces publics

D'après les différentes entrevues réalisées avec des toxicomanes, il est évident que la satisfaction de besoins addictifs constitue une raison importante de leur venue. La présence des vendeurs de drogues à proximité du square Léon ou dans la rue Myhra constitue en effet l'une des raisons importantes de leur présence dans le quartier :

C'est un peu ce qui les amène dans le quartier (...) et c'est un truc qui dure depuis pas mal d'années donc c'est devenu un peu comme une adresse (...) les principaux points de deal, c'est des points de deal qui ont vingt, trente ans et c'est toujours les mêmes endroits (PM11).

Comme le rappelle ce répondant, ancien toxicomane et sans-abri devenu bénévole dans un organisme de prévention et de soutien aux personnes en situation d'addiction, le quartier constitue l'un des seuls lieux de Paris où l'on peut acheter de la drogue à n'importe quelle heure, « ils savent et ils sont sûrs et certains de trouver ce qu'ils cherchent ici, et pas ailleurs, parce qu'ailleurs, ils peuvent le trouver, mais à des heures précises, tandis qu'ici, y a pas d'heure » (PM11). D'autres personnes toxicomanes évoquent également l'importance de la présence de drogues dans leur fréquentation du quartier, « et la raison aussi, il y a des amis et la facilité d'obtenir la drogue, le produit (...). Oui, Il y a beaucoup de choses qui m'intéressent [dans le quartier]. Déjà la priorité, ça c'est clair, c'est la drogue » (PM10). Par ailleurs, la présence de crack, une drogue assez spécifique au quartier, serait également un

⁹ Bien que la majorité des usagers de drogue n'ait pas de logement, ils dorment régulièrement dans des refuges ou des squats. Ils se distinguent d'autres personnes, sans-abri et non consommatrices de drogues, refusant d'aller en refuge et préférant dormir tous les soirs dans la rue. Ces deux groupes se fréquentent d'ailleurs assez peu.

élément important dans les mobilités de personnes toxicomanes, « quasiment 9 sur 10, c'est des mecs qui viennent d'autres banlieues et qui sont venus ici par rapport à la drogue ou des trucs comme ça... » (PM8). La présence de stupéfiants et la connaissance du milieu permettent également à certaines personnes marginalisées de faire quelques trafics, « tu peux même [dans le quartier] faire ton argent tranquillement, mais il faut être prudent » (PM10). Les stratégies de débrouille liées à la connaissance du quartier leur permettent ainsi de gagner quelque monnaie lorsqu'elles sont dans le besoin :

[...] des fois, quand j'ai pas d'argent, tu sais... dans le métro, il y a des petits trafics, de sub¹⁰... des fois je suis fauché, je prends deux euros, j'achète une plaquette, je revends et ça me fait un peu de sous pour m'acheter de quoi tenir, des cigarettes, et tout, etc... (PM9).

Ce sont donc également les opportunités de survie et de débrouille qui se présentent dans le quartier à qui le connaît qui participent de son attractivité sur certaines personnes marginalisées. Comme le reconnaît l'une des personnes interrogées (PM7), sans-abri et présente depuis quatre ans à la Goutte d'Or, il existerait un certain intérêt pratique à investir les espaces publics du quartier plutôt que d'autres :

Quand on dormait ici [en parlant du square Léon où il dormait avant sa fermeture], tout le quartier, chaque fois, dans le bâtiment, ils préparent le bon manger, le couscous avec la viande, ils l'amènent avec des cuillères et tout. Beaucoup de gens qui font ça, même quand on est à côté du franprix, chaque fois quand les gens ils passent, ils donnent dix euros, 20 euros, ils disent « partagez entre tous »... Là-bas, on manque pas de manger, les gâteaux, les pains, les couscous... On mange ensemble, on n'a pas d'argent, mais quand même les gens ils savent qu'on a besoin chaque fois, les gens ils nous donnent. Si on n'a pas, on demande, ils nous donnent des cigarettes, de l'eau, du manger, mais il y a de l'eau au robinet en bas. C'est comme ça qu'on vit (PM7).

¹⁰ Le Subutex est un substitut aux opiacés utilisé dans le contexte des cures de désintoxication mais également consommé par de nombreux toxicomanes. Il se développe notamment dans le quartier un trafic de ce médicament.

Si cette relation utilitariste au quartier existe bel et bien dans les stratégies d'occupation de l'espace public par les personnes marginalisées, l'insistance de certains habitants ou médias sur ces enjeux masque les autres dimensions de l'attractivité du lieu pour ces personnes et les raisons de leur attachement. En effet, au-delà de la prise de drogues ou des stratégies de survie, le lien social et la reconnaissance identitaire qu'y trouvent les personnes marginalisées à travers l'appropriation des espaces publics participent au développement d'un sentiment d'appartenance au quartier.

5.3.2.2 Sociabilités et appartenance au quartier

Les trajectoires urbaines dans l'espace urbain se font bien souvent en fonction des référents identitaires ou sociaux offerts par l'espace. En fonction de l'accessibilité des lieux et des ressources individuelles, chacun cherche un espace à travers l'appropriation duquel puisse être reconnue son identité et s'y manifester. L'espace, et plus particulièrement son appropriation, joue donc un rôle important dans la construction identitaire (Parazelli, 2002) comme dans la valorisation d'un positionnement social (Ripoll et Veschambre, 2005 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007). Le quartier, en tant que position, peut alors constituer « une « ressource » relationnelle et identitaire pour certains de ses habitants » (Grafmeyer, 2007 : 30).

D'une part, les références ethniques du quartier peuvent constituer un élément important de son attractivité, en particulier pour les personnes marginalisées. La majeure partie des répondants étant d'origine immigrée ou des territoires d'outre-mer, la présence de personnes aux origines communes est alors considérée comme un atout pour s'en sortir. D'origine africaine et arrivé en 2011 à Paris de province, l'un des répondants est venu spécifiquement à la Goutte d'Or dès son passage à la rue, sur les conseils de personnes rencontrées. Il a ainsi pu rencontrer des individus dans sa situation et partager ses difficultés, notamment avec des Africains, avec qui, affirme-t-il, les relations de soutien et d'aide étaient plus fortes, « il y a beaucoup d'endroits

où on peut t'aider. Tu peux rencontrer beaucoup d'Africains, les gens ils ont pitié de toi, si t'a pas de moyens, tu peux demander, on te donne un euro ou deux euros » (PM7). Beaucoup d'Africains en situation de marginalité trouvent dans ce lieu symbole d'une « centralité immigrée » (Toubon et Messamah, 1990) des liens sociaux grâce auxquels se faire une place et obtenir une certaine reconnaissance. Les sociabilités offertes par la fréquentation du quartier semblent alors particulièrement importantes :

[...] parce qu'ici, il y a tous les Africains, il y a beaucoup d'Africains qui passent ici, c'est pour ça, nous tous, on... tu vois pas, si tu restes là [dans le square Léon] longtemps jusqu'à la fermeture, toujours il y a des gens qui viennent, toujours. C'est pour ça que moi, je fréquente pas un autre lieu qu'ici... (PM7).

Les relations sont donc importantes dans l'occupation des espaces publics, et la présence d'individus avec qui tisser des lieux sociaux a ainsi permis à ce répondant d'appréhender l'espace de la rue, de connaître les solutions pour survivre et satisfaire ses besoins vitaux, « j'ai trouvé beaucoup de gens que je connais ici, on a discuté, comment ça se passe, c'est les mêmes qui m'ont montré EGO [Esprit Goutte d'Or], je ne connaissais pas, la boutique c'était à Stalingrad à l'époque » (PM7). Ces relations lui ont permis de profiter de l'aide de plusieurs individus, de pouvoir se réchauffer parfois chez certains tout en développant un réseau de sociabilités, « il y a beaucoup d'amis » (PM7). Sans domicile fixe, il a ainsi pu s'affirmer comme habitant du quartier et développer un sentiment d'appartenance particulièrement fort, qui lui donne aujourd'hui l'envie d'y rester. Ainsi lorsqu'il parle des amis qu'il a dans le quartier et de l'intérêt qu'il leur porte, il se justifie de ne pouvoir s'en passer plus d'une journée :

C'est pour ça que toujours, je suis là, c'est pour ça que tous les jours... Même parfois, je pars jusqu'à Beauvais [en Picardie] dormir, un jour, mais je ne vais pas rester plus d'une journée, pourtant j'ai des amis la bas qui me disent de rester dormir, etc., mais je dis non parce que là-bas, c'est la merde. Moi tous les jours, il faut que je vienne dans le 18e, si je ne suis pas dans le parc, je suis à EGO, si je ne suis pas à EGO, je suis à la boutique, le soir... (...). Après on n'a pas d'endroit où prendre le café, on n'a pas d'endroit où aller, on vient à côté de

franprix, si t'as des bières tu bois, si t'en as pas, si t'as envie de dormir, tu dors, si t'as envie de discuter, il y a des chaises et des matelas, des fois on discute jusqu'au matin, c'est comme ça, ça passe (PM7).

En évoquant l'occupation par des personnes sans-abri à proximité d'une épicerie, rue de la Goutte d'Or, ces propos montrent comment s'articulent le rassemblement social et la reconnaissance identitaire dans le processus d'appropriation et dans la constitution d'un espace de vie au sein duquel prendre place et habiter. Ils soulèvent ainsi l'importance de la réciprocité des relations qui se joue dans les pratiques d'appropriation, notamment pour que se fonde un sentiment d'appartenance.

Pourtant, la majeure partie des individus occupant ce lieu du quartier était précédemment installée dans le square Léon lorsque sa fermeture nocturne n'était pas encore officialisée par les pouvoirs publics. À ce moment-là, ils y avaient installé des matelas, dressé un petit camp et passaient leurs journées entières dans le quartier. Après la fermeture du square, beaucoup d'entre eux se sont déplacés une centaine de mètres plus bas, rue de la Goutte d'Or, à proximité d'un petit supermarché. Protégés par une avancée de béton qui couvre le passage de la pluie, ils ont dressé sur l'extension du trottoir leurs lits et plusieurs chaises sur lesquelles s'amassent leurs maigres ressources et quelques bouteilles. Ce petit camp semble d'ailleurs faire l'objet de convoitises, car il s'y trouve toujours une ou plusieurs personnes, qui semblent surveiller les lieux et garder ce qui s'y trouve¹¹. Ce déplacement vers un endroit moins confortable que le square Léon, mais dans sa proximité immédiate¹²,

¹¹ Récemment, nous avons constaté une augmentation du nombre de matelas et une extension en longueur de ce campement (constat établi avant la mise en place de jardinières en ce lieu et évoquée dans le chapitre 7). Nous pouvons également noter une séparation entre l'un des cotés destiné aux dormeurs et où s'empilent des matelas, et l'autre, destiné davantage à l'activité sociale, où sont installés des chaises, et quelques morceaux de cartons permettant de s'asseoir et de discuter.

¹² Ce camp se situe à moins de 100 mètres du square. Cependant, l'on trouve des appropriations individuelles le long du parc. Nous y observons notamment un lit qui semble « habité » avec beaucoup d'affaires autour et quelques mètres plus loin un matelas enroulé qui reste en journée dans le renforcement d'un hall d'une association, rue des Gardes. L'un des occupants de ces installations est une personne d'origine africaine, mais qui refuse de discuter ou de répondre à des questions. Ce sont d'ailleurs des personnes qui ne semblent pas, d'après les travailleurs de rue, fréquenter les centres

témoigne notamment de l'importance que représentent le quartier et son réseau social pour ces personnes sans-abri. Par ailleurs, si certaines des personnes présentes dans le parc ont quitté le quartier lors de sa fermeture, le déplacement d'une grande partie d'entre elles en cet endroit témoigne de l'importance du groupe et des liens qui le constituent. Car si la présence de marchands de stupéfiants peut expliquer dans une certaine mesure la présence de toxicomanes dans le quartier, la plupart des personnes localisées rue de la Goutte d'Or ne sont pas consommatrices de drogue¹³. Cette présence dans le quartier de personnes en situation de marginalité n'est donc pas le seul fait de la recherche de stupéfiants, d'une volonté délibérée de mettre les problèmes de drogue dans le quartier de la Goutte d'Or ou de la présence d'organismes de soutien aux personnes marginalisées comme s'échinent à l'affirmer certains habitants¹⁴. Au contraire, leur présence témoigne de stratégies personnelles ou collectives d'occupation de l'espace et le marquage correspondrait comme le suggère Zeneidi-Henry à des « besoins de survie, de contrôle d'un espace personnel, de reconnaissance, de sociabilité et d'identification » (Zeneidi-Henry, 2008 : 271). Par ailleurs, qu'il s'agisse d'occupations marquées ou de mobilités incessantes, la simple pratique du quartier participe de son appropriation. En comparant la marche à la langue, De Certeau y voit un acte d'énonciation :

L'acte de marcher est au système urbain ce que l'énonciation (...) est à la langue ou aux énoncés proférés. Au niveau le plus élémentaire, il a en effet une triple

d'accueil comme Espoir Goutte d'Or, pourtant à proximité et avec qui il est difficile d'entrer en contact. Ces installations individuelles semblent principalement occupées la nuit, il est rare d'y voir quelqu'un en journée, contrairement au camp collectif, situé rue de la Goutte d'Or et précédemment évoqué. Mais la présence récurrente d'objets et d'affaires « marque » l'espace concerné et son appropriation.

¹³ Selon certaines personnes en situation de toxicomanie et travailleurs sociaux, les sans-abri de la rue de la Goutte d'Or seraient davantage touchés par l'alcoolisme que par l'addiction aux drogues. Ainsi, l'espace public serait également réparti entre les sans-abri selon leurs usages ou leurs addictions.

¹⁴ Des collectifs comme « Château Rouge - Goutte d'Or » s'opposent en effet à la présence d'organismes comme Espoir Goutte d'Or qui travaillent dans la prévention et le soutien aux usagers de drogue. Certains membres nous ont notamment affirmé que la présence de ces organismes attirait les toxicomanes dans leur quartier.

fonction « énonciative » : c'est un procès d'*appropriation* du système topographique par le piéton (de même que le locuteur s'approprie et assume la langue) ; c'est une réalisation spatiale du lieu (de même que l'acte de parole est une réalisation sonore de la langue) ; enfin il implique des *relations* entre des positions différenciées, c'est-à-dire des « contrats » pragmatiques sous la forme de mouvements (de même que l'énonciation verbale est « allocution », « implante l'autre en face » du locuteur et met en jeu des contrats entre colocuteurs) (De Certeau, 1990 : 148).

L'acte de marcher, la connaissance et l'usage de lieux, centraux et visibles ou plus cachés, révéleraient alors une stratégie d'appropriation, notamment par le marquage que cela induit dans l'espace. C'est donc également en lien avec la connaissance aiguë des espaces publics et des rues du quartier que se manifeste l'appropriation des lieux, « je connais bien (...) le quartier, par rapport à un certain nombre qui vivent ici, qui dorment ici H24, moi je connais des trucs qu'eux-mêmes ne connaissent même pas » (PM10).

5.3.2.3 Les personnes marginalisées, des habitants du quartier

Les termes « famille », « amis », se retrouvent régulièrement dans les discours des individus marginalisés qui se sentent d'ailleurs tous habitants au même titre que des propriétaires ou des locataires. Comme l'un des répondants¹⁵, sans-domicile et toxicomane, qui dort dans un foyer du 1^{er} arrondissement depuis bientôt deux ans, mais qui revient tous les jours à la Goutte d'Or, « j'ai mes repères, je suis à l'aise, je suis chez moi ici » (PM8). Il généralise d'ailleurs ce sentiment d'appartenance à l'ensemble des personnes marginalisées qui peuvent parfois dormir ailleurs, mais qui s'identifient clairement au quartier. Selon lui, la plupart des toxicomanes du quartier n'ont pas d'appartements, mais vivent dans des squats ou des refuges, souvent à l'extérieur. Cependant, pour les toxicomanes, lorsqu'ils sont sous l'effet de divers

¹⁵ Ce répondant est un martiniquais de 40 ans, arrivé à l'âge de 13 ans en métropole. Il longtemps vécu à Bondy, en banlieue parisienne avec sa mère, mais beaucoup de ses amis vivaient déjà à la Goutte d'Or qu'il fréquente régulièrement depuis 15, 16 ans. C'est également un quartier dans lequel il a habité sous un toit pendant quatre ans.

produits, beaucoup restent « quatre, cinq jours sans dormir » et ne rentreront dans l'endroit où ils dorment seulement quelques fois dans la semaine. Par conséquent, la plupart de ces usagers toxicomanes sont et se sentent du quartier :

Ah oui, les gens ils habitent plus le 18e que leur propre quartier. La plupart ne fréquentent pas leur quartier, ils ont [un endroit] où ils dorment, où ils squattent, mais ils sont plus d'ici que ... Ça, c'est un fait, c'est comme moi, je me sens plus d'ici... (PM8).

Ces propos sont confirmés par un autre usager de drogues, toxicomane depuis 20 ans et qui ne quitte guère le quartier que pour aller dormir, « franchement, pour moi, je me sens vraiment ... comme si j'habitais dans le 18e parce que je connais toutes les petites rues (...). Parce que je vis plus ici, je suis plus dans le 18 que dans ma propre banlieue » (PM10). Il se développe ainsi chez l'essentiel des répondants, au fil de leurs pratiques de ces espaces publics, un sentiment d'appartenance sociale et spatiale au quartier de la Goutte d'Or. Plusieurs d'entre eux y trouvent un sentiment de reconnaissance, à travers le fait d'être connu dans le quartier, de connaître du monde, de faire partie d'un groupe. Il semble même que ces liens sociaux développés dans la rue et les espaces publics soient difficiles à briser pour quitter le quartier ou intégrer un logement. L'histoire de l'une des personnes interrogées, âgée de 60 ans et ayant connu l'évolution du quartier qu'elle fréquente depuis pratiquement 40 ans illustre cette dynamique. Suite à une rupture, lors de la fuite de sa femme et de sa fille, cet individu a perdu son emploi puis son appartement, se retrouvant alors à la rue. Multipliant les combines pour se loger, entre appartements d'amis, refuges pour sans-abri, camion, etc., il a connu une instabilité particulièrement forte avec de nombreux et longs passages dans la rue :

On était propriétaire à ce moment... mais moi, je suis retombé un peu là dedans... (...). J'avais mon camion, je dormais dedans... je connaissais toutes les filles du boulevard... j'étais dedans, j'avais pas d'argent, j'avais tout bazardé... je faisais le taxipute qu'on appelle et quand elles avaient besoin, je les amenais, elles me faisaient fumer... après, j'ai trouvé où squatter, mais je faisais le 115 de temps en temps pour me reposer... une fois que je discutais avec le 115, ils m'ont

trouvé un foyer, un accueil, c'est l'armée du salut... j'étais donc là, je mangeais, je dormais, mais le matin, il fallait sortir... (PM9).

Ce passage de squats temporaires en refuges a récemment pris fin avec son accès à un logement transitoire, qui s'inscrit dans une optique de réinsertion et d'une possible embauche, « ils ont fait une demande au palais du peuple dans le 13e, le CCAS, t'as ta chambre, tu payes 120 euros, t'es pas emmerdé, t'as ta petite chambre, t'es tranquille. Je suis là, ça fait deux ans maintenant... » (PM9). Il possède ainsi un abri dans lequel dormir et se reposer dans le 13^e arrondissement, géographiquement situé à l'opposé du quartier de la Goutte d'Or. Pourtant, malgré cette distance, il y revient encore très régulièrement, notamment car ses amis et ses connaissances y vivent, tandis qu'il lui est plus difficile de créer du lien social à proximité de son logement, « là-bas, il n'y a personne c'est youpin (...). Quand je veux voir du monde, je viens ici... je discute un peu... » (PM9). Au vu de son âge et de son expérience, il s'estime respecté dans le quartier et connu de l'ensemble des autres personnes marginalisées :

Là je viens régulièrement, j'avais arrêté. J'ai des copains, quand je n'ai rien à faire, alors je viens parler avec eux (...) du coup, les heures creuses, je viens les passer là, à l'association [EGO], je viens discuter, je parle, je suis celui qui... je les connais tous, mais je ne suis pas ...je suis à part, parce que c'est une jeune génération qui est là, les anciens ont disparu, une grande partie est morte, hommes, femmes...Voilà quoi...je les regarde, je me dis, je me pose des questions, comment ils font...il y a en a qui vont voler après ils vont faire la manche pour acheter un sandwich, ils ne pensent pas à après...à prévoir (...). Ben oui, je les connais tous, ils me connaissent, même à EGO, je les connais tous. Et ils ont un certain respect pour moi...Parce qu'ils m'ont vu dans ma déchirure, ils ont vu quand même que j'ai repris, parce que j'ai des gosses (PM9).

Ainsi, cette personne revient régulièrement dans le quartier au vu des amitiés et du lien social qu'elle y trouve ainsi que de la reconnaissance de soi qui s'y manifeste. Malgré le fait d'avoir un logement dans un autre quartier, l'appartenance sociale de cet individu renvoie clairement aux personnes marginalisées occupant les espaces publics de la Goutte d'Or.

Au-delà du sentiment d'appartenance au quartier que l'on peut observer chez les personnes marginalisées, c'est l'appréciation du lieu qui se manifeste dans leur discours, « même une semaine en évitant de venir dans le quartier, ça vous manque, tout de suite » (PM10). La dimension sensible des souvenirs ainsi que les rapports affectifs et symboliques aux lieux jouent alors un rôle important dans cet attachement au quartier :

[...] des bons souvenirs comme des mauvais souvenirs, il y a tout quoi, franchement j'aime bien ce quartier (...). Mais sinon, le quartier franchement, moi je l'aime, je l'aime bien. Pourtant, j'y suis pas né ici, mais je l'aime bien, je me suis vraiment adapté, franchement, ouais » (PM10).

L'habitude des lieux participe donc de leur appropriation, mais renforce également le sentiment d'être du quartier et construit le cadre social auquel ces personnes se sentent appartenir. Cette dynamique sociale à l'œuvre parmi les personnes marginalisées témoigne de la valeur accordée au quartier et à ses espaces publics à travers l'usage desquels il leur devient possible de développer des stratégies de survie et de satisfaire des sociabilités. Les pratiques et les discours des personnes marginalisées témoignent également de la familiarité qu'elles entretiennent avec le quartier et de leur sentiment de l'habiter. Sans être des « citoyens » du quartier au « sens pleinement politique du terme, ils en sont les habitants, parce qu'ils y ont un emplacement dans lequel ils vivent, qui les identifie comme tels et les inscrit dans une relative familiarité du lieu » (Lazzarotti, 2006a : 108). Les entrevues réalisées permettent notamment de comprendre la dimension active des pratiques d'occupation, de mobilité et d'appropriation de certains espaces publics par les personnes marginalisées et sans-abri. En effet, les rapports que chacun entretient au quartier révèlent des stratégies, des besoins, des envies ainsi qu'une appréciation et une connaissance des lieux qu'ils fréquentent. Ce qui va à l'encontre des visions théoriques au sein desquelles les sans-abri seraient des individus totalement désaffiliés, sans volonté ni stratégie de survie, et complètement soumis aux conditions dans lesquelles ils évoluent. Par ailleurs, même l'un des répondants (PM11)

selon qui la recherche de drogue primerait sur toute sociabilité et parle d'un « chacun pour soi », reconnaît tout de même la « grande famille » que constitue le quartier. Ainsi, certaines personnes marginalisées usent et s'approprient l'espace de manière à « être » du quartier, à l'habiter pour faire partie de cette « famille » qui semble s'y déployer. Cet investissement de l'espace leur permet par ailleurs de s'insérer dans un réseau d'entraide et de sociabilités à travers lequel des processus identitaires entrent également en jeu. Ces réflexions soulèvent ainsi l'importance de l'espace et de ses usages pour « exister » (Fischer, 1981 ; Serfaty-Garzon, 2003; Berque, 2009), pour être reconnu.



Figure 5.5 Matelas et espace de vie, rue des Gardes

Photographie : A. Margier

5.3.3 Conclusion

Ce que mettent de l'avant les différentes entrevues et les convergences que nous pouvons observer sur les deux terrains, ce sont l'importance accordée aux quartiers par les personnes marginalisées ainsi que l'attachement qu'ils leur portent. Ces personnes, qui sont pour la plupart sans-abri, parviennent à recomposer des liens sociaux dans l'espace public. À travers son appropriation, ils procèdent à un « travail identitaire » (Girola, 2011) et au maintien d'une appartenance sociospatiale dans l'espace urbain. Les conditions particulièrement précaires dans lesquelles vivent ces personnes et qui exigent d'eux une énergie particulière pour leur survie nous amènent à la suite de certains auteurs (Zeneidi, 2002 ; Parazelli, 2007 ; Girola, 2011), à insister sur ce que ces personnes trouvent dans la rue et l'espace public autant qu'à ce qui leur manque. Catégoriser ces individus et expliquer leurs comportements à travers le manque (de logement, de travail, de lien social) empêche de comprendre les sociabilités et les stratégies qu'ils développent dans la rue. Les discours récurrents dans les médias et les discours politiques à l'encontre des personnes vivant dans l'espace public et selon lesquels « ils seraient noyés dans un présent éternel, un présent toujours conçu comme un temps hors du temps, un temps mort, et leurs actions seraient réduites au « coup par coup », sans ancrage ni dans le passé ni dans un avenir probable » (Girola, 2011:14) se trouvent dans notre étude mis à défaut. En effet, les différentes entrevues avec des personnes marginalisées ou des travailleurs sociaux font ressortir une gestion stratégique du quotidien, qui nécessite notamment une maîtrise importante du temps et de l'espace.

Cependant, au-delà de l'organisation nécessaire à leur survie, c'est également à une forme d'habiter que renvoient les pratiques socio-spatiales des personnes marginalisées dans l'espace urbain. L'insistance de l'ensemble des répondants à propos de la constitution d'une « famille », et des liens de solidarité qui se construisent dans leur expérience de l'espace public, confortent les propos de Parazelli selon qui « il importe de considérer autant le monde de la rue comme un lieu

de différenciation sociale (distinction, démarcation, opposition, etc.) que d'aliénation sociale (relégation, disqualification, désaffiliation, désaffection, etc.)» (Parazelli, 2010 : 208). L'importance accordée aux relations sociales et de solidarité qui se manifestent dans leurs usages de l'espace public témoigne d'une appartenance sociale, et d'une reconnaissance de soi. Par ailleurs, l'attachement au lieu, le sentiment d'être du quartier et d'en être aussi familier que les riverains, participeraient également à ce « travail identitaire » qu'évoque Girola (2011).

Ces relations participent alors, dans leur existence et leur visibilité, à l'investissement de références identificatoires dans les espaces publics pour certains individus marginalisés. À travers l'usage social et le marquage symbolique des espaces publics, les personnes marginalisées stabilisent donc des significations symboliques dans ces positions et se les approprient. La considération des positions étudiées par les personnes marginalisées renvoie en effet clairement à un « chez-soi », auquel elles se sentent pleinement appartenir. Cette appartenance sociale à une « famille » ainsi que la constitution d'un « chez-soi » dans l'espace public s'articuleraient alors dans l'acte d'habiter¹⁶. Il convient donc de garder à l'esprit que même face à une multitude de contraintes, les personnes marginalisées gardent une marge d'autonomie, grâce à laquelle elles parviennent à s'approprier certains lieux et à habiter.

Ainsi, les entrevues avec les personnes marginalisées révèlent l'importance de leurs expériences de l'espace dans les quartiers étudiés. Constitutive à la formation d'un « chez-soi », l'appropriation des espaces publics renvoie à une forme d'habiter, et ces derniers constituent dans les deux quartiers des positions singulièrement attractives et importantes dans leurs parcours de vie. Ces espaces publics se situent donc à la jonction de deux formes particulières d'investissement de l'espace du

¹⁶ À ce stade, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle le manque d'espace privé expliquerait notamment l'importante mobilisation de ces appartenances pour habiter.

quartier, car pour les riverains comme pour les personnes marginalisées, ils font l'objet d'une considération particulière dans le déploiement de leurs pratiques d'habiter. Évidemment les prégnances attractives de ces positions pour les personnes marginalisées, et qu'elles-mêmes diffusent par leur présence et leurs pratiques, vont à l'encontre des prégnances résidentielles désirées par les riverains, ainsi que l'illustrent les conflits d'appropriation. Et c'est principalement pour le contrôle de ces prégnances, de ces références topologiques associées aux espaces publics du quartier que se mobilisent des groupes de riverains. Pour saisir les enjeux de cette mobilisation et les conséquences qui peuvent en découler sur les conditions de cohabitation dans l'espace public, il convient de présenter les principaux acteurs en jeu dans les quartiers ainsi que les formes prises par la mobilisation des riverains.

5.4 Acteurs, stratégies et formes de la mobilisation des riverains

Il est important dans un premier temps de cerner quels sont les principaux acteurs impliqués au niveau local dans la production des espaces publics, ainsi que les formes d'émergence des mobilisations et les intérêts qui les guident. Nous présentons alors brièvement l'ensemble des acteurs inscrits dans les territoires concernés, en insistant particulièrement sur deux groupements de riverains, pour lesquels les usages de l'espace public constituent un véritable « cheval de bataille ».

5.4.1 Des riverains, « acteurs actifs » de la production des espaces publics du Village Shaugnessy

Comme nous l'avons signalé auparavant, il existe au niveau du Village Shaugnessy, une association de riverains, aujourd'hui trentenaire, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie et dont le rôle dans la cohésion et la vitalité sociale du quartier est particulièrement important. Pour comprendre ce rôle de l'Association du Village Shaugnessy dans l'évolution du quartier, et en particulier dans la production des espaces publics, il nous faut saisir les actions et les stratégies poursuivies. Mais

avant de les détailler, nous allons présenter deux autres organisations locales, qui permettent aux riverains de faire entendre leurs voix et remonter leurs revendications à des échelons de décisions supérieurs à celui du quartier, moyens d'action dont les membres de l'AVS se saisissent également.

5.4.1.1 La table de concertation du centre-ville ouest

À une échelle plus large que celle du quartier, nous devons dans un premier temps évoquer la Table de Concertation du Centre-ville Ouest (TCCVO), instituée sous la volonté de Phyllis Lambert¹⁷ en août 2005 sous forme d'un groupe de travail sur l'avenir de l'ouest du centre-ville de l'arrondissement Ville-Marie afin de définir des pistes d'intervention pour faire face à la transformation du quartier (changement de populations, dévitalisation de certaines artères commerciales, etc.). Ce groupe de travail était initialement composé du Centre Canadien d'Architecture, de l'Université Concordia, du Collège LaSalle, de la Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper, du Fonds immobilier Homburg, propriétaire de la Place Alexis Nihon¹⁸, de la Société de Développement Ville-Marie ou encore de l'Association du Village Shaugnessy et d'Interaction Peter McGill, à la suite desquels d'autres acteurs se sont rajoutés au fil des années. Malgré la présence de représentants des riverains, ce groupe est principalement composé d'acteurs institutionnels et des affaires, et s'inscrit donc davantage dans des perspectives municipales et métropolitaines, s'éloignant parfois des enjeux soulevés par les riverains. Il découla des premières réunions le besoin pour le secteur de se doter d'un outil de planification efficace tel qu'un Programme Particulier d'Urbanisme (PPU). C'est avec cet objectif qu'est née la table, dont l'existence devait permettre d'« assurer l'interaction et la consultation entre les autorités publiques de l'Arrondissement Ville-Marie, les promoteurs, les

¹⁷ Directrice fondatrice du centre Canadien d'Architecture à Montréal, situé d'ailleurs au cœur du Village Shaugnessy.

¹⁸ Il s'agit d'un centre commercial situé aux abords immédiats du square Cabot.

institutions et les résidents du quartier » (Table de Concertation du Centre-Ville Ouest). Ainsi, la table a été l'un des instigateurs du développement du PPU des Grands Jardins qui fut présenté à la consultation par l'arrondissement quelques années plus tard en 2011. En 2008, cette table de concertation a notamment initié une charrette d'idéation à propos du développement et de la rénovation du square Cabot, ce dernier, « lieu hautement symbolique et stratégique à l'échelle de ce quartier » (Idem), constituant l'un des pôles jugés prioritaires de l'action¹⁹. Le long changement de vocation du Forum de Montréal, la dévitalisation de la trame commerciale de la rue Sainte-Catherine ainsi que le désintérêt des propriétaires immobiliers ou la présence manifeste d'une population itinérante sont considérés comme autant d'éléments participant à la détérioration du quartier. La table se veut donc un acteur important dans l'orientation et les objectifs du PPU. L'importance accordée par la TCCVO pour la dimension commerciale et universitaire du quartier afin qu'il soit pleinement intégré au centre-ville de Montréal s'inscrit parfois en opposition avec les aspirations résidentielles des riverains. Comme nous l'a signalé l'un d'entre eux, impliqué dans l'AVS, les résidents sont souvent obligés de réorienter les objectifs mis en place par la table qui visent davantage à inscrire le quartier dans la métropole, à en faire un pôle attractif et notamment à faire du square Cabot une entrée de ville plus qu'à favoriser l'aspect de village tant recherché par les membres de l'AVS.

5.4.1.2 La table d'interaction Peter McGill

Cette table de concertation est née à la suite du constat selon lequel les tables qui existaient dans le centre-ville ouest manquaient de diversité. Il s'agissait principalement de tables regroupant des organismes communautaires et il apparaissait clairement qu'elles manquaient de moyens pour des actions à plus large échelle et notamment concernant la qualité de vie. C'est à la suite du Sommet de Montréal en

¹⁹ Cette charrette d'idéation fut effectuée par l'organisme Convergence et les résultats présentés à la municipalité.

2002 où l'ensemble des acteurs intervenant sur le secteur se sont rencontrés et ont éprouvé le sentiment d'être peu intégrés aux décisions municipales concernant leur territoire que fut mise en branle cette table d'interaction, née en 2003. Celle-ci leur permet aujourd'hui d'être audibles auprès des pouvoirs publics :

Depuis, la Table a mené différentes activités de concertation et a permis aux acteurs du milieu de se prononcer d'une seule et même voix sur des sujets liés à l'urbanisme, au logement social, à l'inclusion sociale, à la sécurité urbaine, aux espaces verts, à la propreté, à la place des familles et à l'apaisement de la circulation (Site de la Table d'Interaction Peter McGill).

À l'échelle du district, la Table d'Interaction Peter McGill regroupe divers acteurs qui occupent les neuf sièges du conseil d'administration à pourvoir (représentants des gens d'affaires, des riverains et organismes communautaires, mais également de l'arrondissement Ville-Marie), tandis qu'une multitude d'organisations basées dans le district en sont membres. Cette diversité renvoie notamment à l'idée de créer un :

Espace (propre ou figuré) où la population (les personnes qui résident, commercent, travaillent, étudient ou vivent de façon marginale dans le quartier) peut exprimer ses préoccupations, faire valoir son point de vue et participer à des actions collectives afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier (Plan stratégique 2011-14 d'Interaction du quartier Peter McGill).

La Table déploie alors son action selon trois orientations ; « accroître le sentiment d'appartenance », « améliorer la qualité de vie dans Peter-McGill », « assurer la pérennité de la table Interaction du quartier Peter-McGill » afin de faire de ce quartier un « quartier accueillant, où il fait bon vivre » (Plan stratégique 2011-14 d'Interaction Peter McGill). Cette insistance sur la qualité de vie explique notamment les nombreuses actions liées à l'espace public, telles que l'organisation d'un marché d'été dans le square Cabot ou le déploiement d'activités ludiques dans différents parcs. Bien qu'ayant des objectifs plus vastes que ceux de l'AVS (développement de logements abordables, création d'une école, etc.), la Table d'Interaction vise également à une réappropriation des espaces publics par les riverains, dynamique qui serait à la base du sentiment d'appartenance et de la qualité de vie. Les membres du conseil d'administration ont été renouvelés en juin 2012, mais il est intéressant de

constater que le président de la Table fut auparavant, durant deux mandats de deux ans, un habitant du Village Shaugnessy, également membre de l'AVS. Par le passé, l'une de nos répondantes, membre active de l'AVS fut également membre du conseil de la Table d'Interaction, mettant en lumière les liens qui peuvent exister entre les deux organisations. Comme le Village Shaugnessy constitue une position centrale dans le district, les orientations prises par la table d'interaction peuvent renforcer certaines dynamiques impulsées au niveau de l'association, ce qui incite donc les membres de l'AVS à se mobiliser également à ce niveau.

5.4.1.3 L'action de l'Association du Village Shaugnessy

Après avoir rapidement présenté ces deux organisations, revenons plus en détail sur l'AVS, sur son rôle et les stratégies mises en œuvre pour rendre concrets leurs objectifs d'amélioration de la qualité de vie dans le Village Shaugnessy.

Occuper et embellir les espaces publics

Contrairement au collectif d'habitants de la Goutte d'Or, l'association du village Shaugnessy intervient beaucoup sur l'espace public à travers diverses interventions. Tout d'abord, afin de favoriser la réappropriation des espaces publics et le sentiment d'appartenance des riverains au quartier, l'AVS organise régulièrement, à l'attention des familles, des événements festifs et conviviaux en plein air. À travers l'organisation de repas dans les parcs ou d'activités à l'occasion de fêtes comme Halloween, Noël ou la Saint-Patrick, l'association favorise ainsi le réinvestissement de plusieurs espaces publics du quartier.



Figure 5.6 Organisation d'évènements en plein-air par l'AVS

Source : Association du Village Shaugnessy

L'embellissement et l'amélioration du cadre de vie ayant constitué des piliers de la naissance de l'association, il est logique que des actions sur le milieu environnant aient également lieu dans le cadre de cette mobilisation. Dans cette perspective, l'association organise régulièrement des concours d'embellissement des maisons et de leurs entrées, offrant des récompenses aux lauréats. De cette manière, l'AVS encourage et incite l'ensemble des riverains à participer à la transformation esthétique des espaces publics du quartier.

Par ailleurs, des *corvées de nettoyage* dans les espaces publics ont lieu chaque année, avec l'idée récurrente chez les membres de l'association d'en organiser deux par an. Il s'agit d'un moment pendant lequel les riverains se retrouvent dans les rues du quartier et ramassent ensemble les déchets ou les détritrus qui nuisent à l'idéal esthétique recherché, et se retrouvent ensuite pour un repas dans le jardin de l'un d'entre eux, la mobilisation allant toujours de pair avec le lien social. Mais ces actions

passent également par les plantations de fleurs, initiées par les membres l'AVS et auxquels s'adjoignent aujourd'hui des organismes de l'arrondissement tels que Tandem ou Écoquartier pour les aider :

On participe toujours, on leur fournit le matériel dont ils ont besoin, les locaux sont à leur disposition, il n'y a aucun problème sur ça. Sauf que je sais très bien qu'ils seraient capables de le faire tout seul aussi. Parce qu'ils veulent que leur quartier soit propre, ils sont fiers, puis justement pour la valeur de leur maison, ils (...) trouvent ça important (Directrice, Écoquartier).

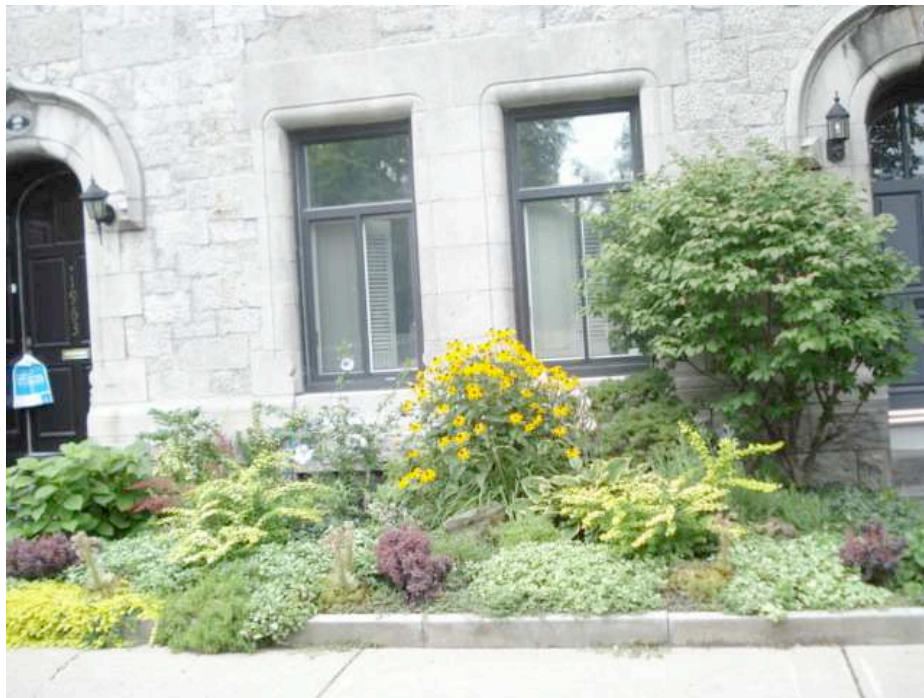


Figure 5.7 Lauréat 2010 du concours d'embellissement

Source : Association du Village Shaughnessy

À travers les opportunités que leur offre l'Écoquartier du district Peter McGill, les résidents participent clairement à l'aménagement de l'espace public, l'orientant vers la dimension résidentielle désirée. Ainsi, l'un des résidents a monté un dossier auprès de l'Écoquartier afin de planter une rangée d'arbres au pied de son logement, dont la présence devait limiter l'occupation régulière par un toxicomane ainsi que la vitesse

des automobilistes arrivant dans sa rue. Cet exemple illustre clairement la dynamique de cette mobilisation, il s'agit à la fois de préserver la tranquillité individuelle des riverains et de protéger le quartier des nuisances urbaines. Dans cette perspective, l'AVS parvient également à obtenir des financements de la ville qui, en complément des sommes récoltées par les adhésions, permettent de mettre en œuvre certains projets, tels que l'implantation de lumières. Ont en effet été installées dans les ruelles arrières²⁰ du secteur sud du quartier des lampes à déclencheur automatiques s'allumant à la présence d'une personne. Celles-ci ont notamment pour fonction d'éloigner les itinérants qui venaient régulièrement consommer des drogues ou dormir dans ces allées, « we had a special project where we put in lights in the alleyways, automatic lights that come on as people walk down to trend stop people been drunk or doing drugs in the alleyways » (R3). Or, l'obtention de financements par les pouvoirs publics ou d'actions concrètes par la municipalité sur les espaces publics est indissociable du lobbying et de la pression politique exercée par l'association.

Un lobbying politique

Afin de pouvoir agir sur les espaces publics, l'association mise en effet sur le lobbying politique pour défendre les intérêts de ses membres dont la plupart sont des propriétaires. Il s'agit alors de positionner l'association comme interlocuteur important en ce qui concerne les dynamiques urbaines et les menaces pesant sur le quartier, et « de développer la défense des intérêts de la communauté vis-à-vis de ce qui se passe dans la ville (...)» (R4). Nous voyons ici apparaître l'imbrication d'intérêts privés de proximité avec des enjeux plus globaux liés souvent à l'intérêt collectif. Cette défense des intérêts des résidents s'appuie notamment sur les moyens de lobby qu'ils possèdent à l'égard des élus et des acteurs politiques de la

²⁰ Les ruelles à Montréal sont des parallèles aux grandes avenues qui desservent deux rangées de logements, donnant sur les jardins de ceux-ci. Celles-ci sont publiques, mais généralement fréquentées par les seuls riverains.

municipalité. En tant qu'électeur, leur position leur apparaît comme un moyen efficace pour exiger d'être entendu :

I don't say we were the only reason to pressure but we do have some say because we vote, we vote for the mayor, and if he doesn't perform then we'll... (...) so we do have a certain say. And Cabot square is somethin'else we've been pushing the mayor for ... and he says that the work is gonna start in April ... to renovate Cabot square (R3).

La personnalisation des contacts avec les acteurs politiques liés au district ou à l'arrondissement fait alors partie de la stratégie de l'association. La plupart des membres estiment en effet que les relations avec ces acteurs constituent un moyen important pour obtenir satisfaction quant à leurs objectifs. Le président de l'association voit d'ailleurs avec une certaine fierté les contacts que les membres ont établis avec les sphères de décision:

We have very, very good relationships with the maire, maire Tremblay, who is also the borough mayor, so we meet with him every 3 months. We have very good relationship with elective city councillor, Sammy Forcillo, we ... i meet with him about once a month, we discuss very things, problems (...) and how he can help us. We have a little relationship with the province, and we are just getting involved with Marc Garneau, which is MP for the federal, actually we'll have a meeting with him next week (R3).

La présence récurrente d'élus aux activités ayant lieu dans le quartier, qu'il s'agisse de la corvée de nettoyage ou d'un 5 à 7 organisé par l'Écoquartier témoigne d'une écoute et de l'intérêt que portent les élus à ces citoyens, comme le déclare l'une des employées :

Puis quand ils font les corvées, le député fédéral Mr Garneau est toujours là, il participe tout le temps, parce qu'il sait que c'est une couche de population qui est importante. Et c'est pour ça que le 22 [pour le 5 à 7 de l'Écoquartier], Mr Forcillo viendra aussi parce qu'il sait qu'il y a des gens du Shaugnessy qui vont venir (Directrice, Écoquartier).

Par ailleurs, ainsi que le rappelle le responsable aux affaires municipales de l'Association du Village Shaugnessy, sa propre implication dans le comité

d'élaboration du PPU des Grands Jardins²¹ aurait permis de modifier la dynamique initiale. D'un projet axé sur l'intégration du quartier au secteur commercial du centre-ville et sur sa constitution comme pôle d'attractivité régionale, l'Association aurait permis un changement d'orientation vers une préservation des bâtiments historiques et une valorisation de la dimension résidentielle du quartier et une prise en compte de « l'habitat local ». Selon lui, il s'agit maintenant d'« utiliser le résidentiel pour refaire la revitalisation de Ste-Catherine, mais en fonction des besoins des gens du quartier. Ça va un peu dans ce sens-là, peut être pas aussi clairement » (R4). L'association se situe ainsi à l'articulation de deux dynamiques scalaires liées à la revitalisation du secteur, l'une orientée vers un développement régional et l'attractivité et l'autre basée sur les besoins locaux des résidents et la dimension résidentielle de proximité du quartier. Un rapport de forces s'instaure alors autour de ces deux conceptions de la revitalisation du secteur et l'AVS tente d'orienter ce développement urbain en fonction de l'intérêt de ses membres. Or, cette action de lobbying et d'investissement dans les affaires municipales semble efficace. Qu'il s'agisse de la mise en place de jeux pour enfants dans le parc Hector Toe Blake ou d'autres opérations d'aménagement dans le quartier, le rôle de l'AVS n'y est pas neutre:

C'est une forte pression des résidents. Et puis aussi, les élus sont à l'écoute de ça aussi, parce que c'est des électeurs en même temps. Il n'ont pas le choix de répondre positivement à certaines initiatives et puis vu que le Shaugnessy est quand même très forte comme association... les maisons, on se le cachera pas, ça vaut pas deux dollars la maison, c'est des très belles maisons victoriennes... (Directrice, Écoquartier).

Un autre exemple de cette influence qu'est en mesure d'exercer l'AVS sur les dynamiques urbaines est la modification des sens de circulation. Le trafic de drogue dans le quartier, visible, et à propos duquel le sens des rues permettait à des vendeurs de stupéfiants de faire des tours en voiture et de fuir facilement si la police arrivait est

²¹ Il nous révèle par ailleurs avoir été le seul résident dans ce comité au milieu d'une majorité d'acteurs du milieu des affaires.

l'une des raisons de ce changement. La deuxième en est la circulation excessive observée et critiquée par les résidents dans les rues du quartier. En effet, une entrée d'autoroute se situe dans le secteur, et les automobilistes lorsqu'ils s'y dirigent doivent faire face à plusieurs feux qui peuvent se retrouver au rouge. De fait, nombre d'entre eux, pressés de rentrer, empruntent des petites rues du quartier pour contourner les feux de circulation. Suite à une pression auprès de l'arrondissement, la municipalité centrale a pris en charge le dossier puisqu'il s'agit de sécurité publique, et a modifié les sens de circulation, réduisant considérablement l'invasion des rues résidentielles par les automobiles. De la même manière, par une mobilisation et des plaintes auprès des élus, les membres de l'association ont réussi à faire déplacer des cabines téléphoniques dont se servaient certains vendeurs de drogues, pour rendre plus difficiles les pratiques de vente de drogue dans leur quartier:

We've changed the direction of the streets so they stop the drug runners for coming in the streets (...), so they've gone. We had telephone booth... two telephone booths removed where the drug dealers used as their office, so that's gone. Little things like that which help residents to have a better quality of life (R3).

La défense d'intérêts locaux s'articule clairement ici avec des enjeux municipaux liés à la circulation automobile dont la gestion ne peut se faire en dehors d'une réflexion métropolitaine. La modification des sens de circulation de rues renvoie à des préoccupations très locales n'ayant finalement que peu de lien avec l'intérêt collectif de la population urbaine. Quant à la suppression des cabines téléphoniques, elle participe d'une négation des citoyens extérieurs qui visitent le quartier et qui pourraient avoir besoin de téléphoner. Ces exemples et la prise en compte de ces préoccupations locales par les pouvoirs publics témoignent de la nécessité de satisfaire les électeurs et de l'évolution générale de l'action publique. Comme le signale Antoine Fleury :

Sous couvert de démocratie locale, il s'agit donc finalement de satisfaire avant tout les électeurs. Cette évolution (...), correspond pour les pouvoirs urbains à

une transformation profonde de leur fonctionnement, passant d'une logique administrative à une logique de services (Fleury, 2010a : 8).

Ainsi, l'une des fonctions premières de l'AVS, au-delà de la préservation de la dimension communautaire, consiste à défendre les intérêts des propriétaires résidents et notamment, à travers l'exercice de pressions sur les élus, ayant les compétences et les moyens d'intervenir sur le quartier. Mais ce lobbying passe également par la monopolisation de différentes institutions locales. En effet, comme nous l'avons signalé précédemment, avant le renouvellement de ses membres en juin 2012, la table de concertation *Interaction Peter McGill* était également présidée par un résident du Village Shaugnessy. Ce qui permettait de représenter les intérêts du quartier au niveau du district. Dans la même perspective, il est intéressant de constater que la représentation citoyenne sur la table de concertation du centre-ville ouest pour l'élaboration du PPU des Grands Jardins a été rapidement investie par des membres de l'AVS. Ne comptant pas de résidents dans un premier temps, ce sont les habitants du quartier qui ont demandé à ce qu'il y ait une représentation des résidents du secteur des Grands Jardins sur ce comité principalement composé de promoteurs et d'institutions. Les trois sièges disponibles sur le comité directeur furent alors occupés par des habitants du Village Shaugnessy²², bien que le territoire du PPU soit plus vaste. Cette occupation est considérée comme particulièrement importante puisqu'elle permettait aux citoyens d'être informés de l'évolution du projet, mais également d'assister aux réunions privées avec la municipalité :

C'était important parce que le comité directeur avait des réunions plus pointues et plus régulières et il y avait des rencontres souvent même avec l'administration de la ville, ça c'était des rencontres très importantes, et ils préparaient la rencontre pour le grand comité qui était plus général, donc ça a été important que le Village... (R1).

²² Les trois sièges étant destinés à une association d'habitants, à un résident propriétaire et à un résident locataire, le premier fut attribué à l'AVS, les deuxième et troisième à des résidents du Village Shaugnessy, par ailleurs membres de l'AVS. Cette monopolisation des sièges résidents est le résultat des ambitions des membres les plus actifs parmi les riverains qui ont rapidement proposé des personnes et organisé la représentation de cette manière.

Les membres du conseil d'administration de l'association du Village Shaugnessy parviennent donc à se positionner dans les diverses instances participatives et visent ainsi à être représentés dans l'ensemble des réunions qui concernent l'évolution du quartier. Par cette forte visibilité, ils s'inscrivent dans l'action publique comme un acteur compétent, légitime avec lequel doivent compter les pouvoirs publics.

5.4.2 Le cas de la Goutte d'Or : des acteurs mobilisés pour la régulation des espaces publics

À l'égard des différentes problématiques qui touchent le quartier, plusieurs groupes d'acteurs se trouvent impliqués dans la production des espaces publics, soulevant certains enjeux associés, défendant certains groupes de personnes fragilisées ou des intérêts individuels. Souvent conflictuels, plus ou moins présents dans la sphère publique, ces intérêts sont traversés par différentes représentations des fonctions de l'espace public.

5.4.2.1 Les commerçants

Compte tenu de la dimension commerciale du quartier, les commerçants sont évidemment des acteurs actifs de la production et de la régulation des espaces publics. La mairie d'arrondissement dispose d'ailleurs d'un adjoint au commerce qui maintient un lien important avec les commerçants. Plus que les problèmes de drogue, les préoccupations de ces acteurs concernent principalement les marchands à la sauvette, localisés au nord du quartier, aux alentours de la rue Dejean.

À l'échelle du quartier, il existe l'association des commerçants de la Goutte d'Or qui constitue un interlocuteur récurrent de la municipalité dans la régulation des espaces publics. Aux dires de son président Mamadou Wague, le problème principal est lié à la présence des marchands à la sauvette dans le quartier, notamment aux alentours de la rue Dejean. Non seulement cela affecterait les affaires des commerçants, par la présence de faux produits vendus moins chers, mais également

par la malpropreté à laquelle renvoient les cartons ou les produits qu'ils laissent sur place après leur départ. Cette saleté serait alors nuisible au climat d'affaires recherché par les différents commerçants. D'autre part, cette occupation particulièrement dense limiterait l'accessibilité des bouches de métro et donc la venue de potentiels clients, d'où l'intérêt pour les commerçants d'intervenir sur ce phénomène. Le deuxième problème soulevé par le président est lié à la présence de la prostitution. En effet, certains commerçants se plaignent et s'agacent de l'investissement du quartier par des prostituées, notamment dans la rue Poissonier, celles-ci arrivant de plus en plus tôt dans la journée, avant la fermeture des commerces. « Ça fait sale », juge le président de cette association, et à ses yeux, cette saleté générale constituerait le gros problème du quartier pour le bon déroulement des affaires. Cependant malgré cet obstacle qu'il juge important, il reconnaît une attractivité nouvelle du quartier pour des grandes enseignes qui voient dans ce quartier des opportunités marchandes avec des baux immobiliers dont la valeur reste inférieure au reste de l'agglomération.

Ciblant un secteur plus restreint, l'association des commerçants de la rue Dejean²³ tente d'en améliorer l'attractivité. Piétonnisée, la courte rue Dejean constitue un marché attirant de nombreux clients et donnant une ambiance marchande particulière à la rue. Souhaitée par la ville, cette association constitue une médiation entre les commerçants et la mairie d'arrondissement. Il y a quelques années, la rue devait être l'objet d'une opération d'embellissement dirigée par la ville, mais qui fut annulée faute de moyens, ce qui n'empêche pas le président, Mr Geoffroy, de garder espoir et d'imaginer cette rue avec des nouveaux luminaires, une harmonisation des façades ainsi qu'une plantation d'arbustes, etc. À défaut de rénovation (bien que la rue ait été refaite en 2006), l'association permet de porter certaines revendications

²³ Dont l'idée de création vient de la mairie d'arrondissement lors de la rénovation de la rue, il y a plusieurs années.

aux autorités municipales²⁴, notamment à propos de la présence des vendeurs à la sauvette. Les problématiques liées à la toxicomanie ne semblent plus la préoccupation première de cette association, qui s'inquiète aujourd'hui davantage de la prolifération du commerce informel.

Ces deux associations de commerçants, soutenues par l'arrondissement, malgré des désaccords palpables dans le discours de chacun des présidents²⁵, révèlent l'importance d'agir sur l'occupation de l'espace public par les vendeurs à la sauvette, qu'ils estiment comme le problème principal. Comme l'explique Mr Geoffroy, les commerçants de sa rue visent à attirer des personnes avec des moyens financiers conséquents, or la présence de ces vendeurs ambulants constitue un obstacle à l'attractivité de cette position marchande:

Nous, ce qu'on veut, c'est attirer les gens qui ont un peu de sous, on est commerçants quand même, on est là pour... (...). Ce qui ne nous intéresse pas, c'est une clientèle qui n'a pas de sous, qui n'a rien, qui n'attire que des problèmes (...). Donc, le problème avec les vendeurs à la sauvette, c'est que ces gens qui ont un peu de sous ont du mal à venir, voilà...(Mr Geoffroy, Président de l'association de commerçants de la rue Dejean).

Cette volonté de modifier les valeurs attractives de l'espace public est alors très présente dans les objectifs de l'Association des Commerçants de la rue Dejean. En témoigne ce projet, précédemment évoqué, soutenu par la ville et avorté pour des raisons de budgets insuffisants et dont parle avec regret le président :

²⁴ Les responsables de l'association étant conviés régulièrement par les élus pour des réunions spécifiques, ou convoquant eux-mêmes les autorités municipales, l'ensemble des acteurs se rencontre en moyenne une à deux fois par an et sont également en lien, à travers leur représentation dans les conseils de quartier.

²⁵ Le responsable de l'association des commerces de la rue Dejean estime que les commerçants dans ce secteur font des efforts, que leurs vitrines tendent à s'harmoniser, qu'ils mettent en branle une dynamique d'amélioration par eux-mêmes. Il marque ainsi une différence avec les commerces du reste du quartier qu'il estime d'une valeur inférieure, « [...] je pense que la rue Dejean... regardez la plupart des commerces ont fait des efforts, ils ont refait l'entièreté des commerces, donc on n'est quand même pas pareil qu'un certain nombre de ... vous voyez nos commerces sont quand même un peu plus... (...), c'est pas la même chose quand même » (Mr Geoffroy, Président de l'association de commerçants de la rue Dejean).

Ils voulaient faire un tapis de lumière sur la partie supérieure de la rue pour que quand la nuit tombe, tout s'éclaire... Dans certaines communes, ils font ça pour valoriser... avec lampadaires, des arbustes, des poteaux, etc. Un peu cocooner quoi, après, toutes les enseignes devaient être harmonisées (...), [ça] devait améliorer la rue, ça, ça m'aurait plu. Parce que voyez, ç'aurait été quand même un point fort pour la rue... (Mr Geoffroy, Président de l'association de commerçants de la rue Dejean).

Cette volonté d'améliorer l'attractivité commerciale du quartier se retrouve également parmi les objectifs de l'Association des Commerçants de Château-Rouge, mais en se focalisant principalement sur la propreté, les traces laissées par les marchands ambulants étant négatives pour l'image marchande du quartier :

[...] du coup, ça ne fait pas de bonnes choses, de bonne image pour le quartier. Nous, on veut que le quartier soit propre. Et pour que chacun ait la propreté dans le quartier pour tout le monde, les citoyens, les riverains, les commerçants ainsi que la ville, voilà, on est là (Mr Wague, Président de l'Association des Commerçants de Château Rouge).

Ces traces cristallisent l'action de l'association, et des tactiques sont mises en œuvre parmi les commerçants pour les réduire :

On a trouvé une solution, c'est de casser les cartons parce que les vendeurs à la sauvette, souvent, quand les cartons, on les jette, ils en profitent pour les prendre pour faire des étalages donc ça nuit aux commerçants, ça nuit aux riverains... (Mr Wague, Président de l'Association des Commerçants de Château Rouge).

Différentes propositions émises par l'Association des Commerçants de la rue Dejean à la mairie soulignent cette volonté de modifier l'attractivité de la rue, principalement par le déplacement des marchands informels. Son président a ainsi proposé de poster des vigiles aux entrées de la rue ainsi que de placer ces marchands dans un secteur qui leur serait dédié, à l'écart du quartier. Refusées par les pouvoirs publics, ces propositions proches d'une privatisation de l'espace public témoignent de la dimension conflictuelle qu'entretiennent les commerçants implantés avec les marchands informels. N'ayant pas de moyens financiers, ces associations constituent donc la voix des commerçants auprès de la mairie pour signaler les dysfonctionnements, les ressentis, l'impression sur l'état actuel de la situation. Ils sont

pour cela invités régulièrement à certaines réunions avec les pouvoirs publics de même qu'ils peuvent eux-mêmes convoquer une réunion si des problèmes importants viennent à se manifester. Les récentes revendications, quelques mois avant notre entrevue, lors d'une réunion, à propos des marchands ambulants auraient ainsi permis une amélioration notable de la situation. Notamment, parce que les pouvoirs publics auraient ensuite insisté pour une modification des formes de patrouille policière, en introduisant le vélo pour améliorer l'efficacité des agents :

Ma femme a été la dernière fois à une réunion, une grande réunion qui rassemblait pas mal d'élus, concernant les activités de la goutte d'Or, les problèmes qui y sont liés. Et elle a émis toujours le problème des vendeurs à la sauvette et là depuis, je vois que ça va mieux quand même, il y a des policiers à vélo qui tournent plus rapidement et les vendeurs à la sauvette sont beaucoup plus embêtés quand même...Ben oui, ils n'avaient pas pensé, mais à vélo, c'est... non, mais c'est la solution, hein ! Ils vont beaucoup plus vite, sont beaucoup plus maniables, tandis qu'en voiture, dans les embouteillages, vous vous arrêtez, c'est un peu logique, mais en vélo, pfiou, ils sont toujours obligés de déménager, au bout d'un moment, ça devient pénible pour eux. Donc, c'est vraiment bien (Mr Geoffroy, Président de l'association de commerçants de la rue Dejean).

Peu organisées, ces associations n'ont guère de moyens ni de pouvoir d'intervention sur l'espace. Nous sommes loin des *Business Improvement Districts* nord-américains, permettant une taxation des commerçants et d'agir directement sur l'espace public. Cependant, elles soulèvent les enjeux allant à l'encontre de leurs intérêts marchands et de la position attractive qu'ils tentent de faire du quartier, à travers revendications et mise en œuvre de tactiques.

5.4.2.2 Les associations

Par ailleurs, il importe de mentionner la richesse du tissu associatif dans le quartier de la Goutte d'Or. Celui-ci s'est constitué à la suite des opérations de rénovation urbaine des années 1980 (Bacqué, 2005), dans une perspective d'engagement humaniste, visant à améliorer le sort des personnes les plus précaires. Révélant le dynamisme social local, plus d'une quinzaine d'associations ont ainsi vu

le jour, dont la coordination est assurée par la Salle St-Bruno, « dans une optique de lutte contre les exclusions de toutes sortes et de meilleure insertion de l'ensemble de la population d'un quartier qui doit rester populaire et multi-culturel » (Coordination Interassociative de la Salle St-Bruno). Bien que dépendant financièrement de la municipalité, ces associations soulèvent et mettent en branle beaucoup d'initiatives locales de soutien aux personnes en difficulté ou d'accueil des populations immigrées (Espoir Goutte d'or pour les usagers de drogue, Accueil Goutte d'Or, etc.). Elles visent ainsi à modifier les représentations médiatiques souvent négatives du quartier et à favoriser les solidarités comme en témoigne leur présentation:

Souvent considéré comme un coupe-gorge, un ghetto, un repaire de délinquance, le quartier de la Goutte d'Or fait encore peur. Pour les 22 000 habitants de ce petit périmètre urbain (37,2 ha), situé au cœur du 18^e arrondissement, la vie n'est certes pas tous les jours facile. Mais les réalités de la vie quotidienne sont ici bien loin des représentations que l'extérieur peut s'en faire. Depuis plus de 20 ans, habitants, associations et pouvoirs publics se mobilisent et travaillent à l'amélioration de la qualité de la vie sur le quartier, dans le sens de sa requalification progressive (Ibid).

De fait, la municipalité s'est rapidement appuyée sur ces mouvements pour développer certains projets sociaux accompagnant la rénovation, au point qu'aujourd'hui, elles soient pratiquement institutionnalisées dans le processus de production urbaine (Bacqué, 2005). Ces différentes associations, qui ont parfois orienté la rénovation urbaine vers une dimension plus humaine se démarquent par contre de certains rassemblements de riverains, apparus au milieu des années 1990-2000 comme l'ancienne association « Droit au Calme » ou le Collectif Château Rouge - Goutte d'Or, dont les préoccupations visent davantage à parfaire leur cadre de vie qu'à améliorer le sort des personnes les plus précarisées. Comme certains chercheurs l'ont déjà remarqué, il existe une division assez nette du milieu associatif entre ces deux tendances (Bacqué et Fijalkow, 2006). De fait, un antagonisme apparaît entre la virulence des propos des habitants mobilisés à l'égard des désordres du quartier et les discours des responsables d'association, tentant de relativiser cette vision. Si les vues des riverains mobilisés divergent souvent de celles des associations dont les

revendications sont davantage préventives que répressives, ces riverains l'expliquent par une méconnaissance des conditions réelles de la vie quotidienne du quartier par les associatifs, qui ne feraient qu'y travailler avant de repartir chez eux le soir²⁶.

5.4.2.3 Les riverains

Comme nous l'avons précédemment évoqué, nous nous intéressons en priorité à la mobilisation des riverains pour l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier et dont une partie des objectifs est liée aux conflits d'appropriation dans les espaces publics. Il s'agit alors de comprendre les raisons de la mobilisation, les objectifs et les réalités de l'influence de ces « acteurs actifs », particulièrement présents dans la sphère publique. Ce choix nous permet notamment de mettre en lumière les enjeux liés à l'habiter dans le partage des espaces publics, ainsi que les représentations associées à ces derniers au regard du « chez-soi ».

Ayant longtemps eu un sentiment d'abandon de la part des pouvoirs publics, les riverains constituent aujourd'hui des acteurs incontournables de la participation, qui s'investissent particulièrement dans l'amélioration de la vie de quartier et dans la mise à l'agenda politique de certaines problématiques. La fréquentation des réunions publiques nous a d'ailleurs permis de constater la forte mobilisation de certains groupes dont la présence est récurrente et les interventions souvent virulentes. L'une

²⁶ En ce qui concerne la production des espaces publics, il est important de citer également l'association de la Goutte Verte. Celle-ci vise à utiliser de manière temporaire les friches de la rénovation urbaine avant les reconstructions et d'en faire des jardins partagés. Fruit d'une négociation avec l'opérateur de la réhabilitation, la SEMAVIP, les responsables parviennent à investir ces lieux tout en développant des liens sociaux entre les habitants dont les profils sont plutôt variés, des « marginaux à une employée de la Défense ». Cette présence dans le quartier leur a d'ailleurs permis d'obtenir un espace permanent dans le jardin Bashung en construction, rue de Jessaint. Si leurs relations avec la Semavip ne semblent pas particulièrement bonnes, les responsables sont soutenus et en bons termes avec le service de développement local ou l'adjoint du 18^e arrondissement aux espaces verts. Bien qu'il s'agisse d'actions temporaires et micro-sociales, l'investissement d'espaces en friches participe à donner un sens particulier à ces lieux, grillagés et dans l'attente d'une construction, mais aussi au quartier. Ils permettent en quelque sorte d'occuper la vacance, d'en révéler les promesses.

des premières associations d'habitants, conçue pour l'amélioration de la qualité de vie du quartier, était « Droit au Calme », une association regroupant en 2001 jusqu'à 250 adhérents²⁷, et qui n'existe plus à l'heure actuelle²⁸. Cette association visait alors à restaurer l'ordre dans le quartier et à s'instaurer comme porte-parole du mal-vivre de certains de ses habitants. Un autre groupe de riverains s'est progressivement formé depuis 1998 avec l'intention de contrer l'inaction de la mairie et leur « volonté de ghettoification » (R7). Ceux-ci se sont d'abord associés à *Droit au Calme* jusqu'à ce que des désaccords méthodologiques et politiques apparaissent et mettent fin à leurs communes actions²⁹. Dès lors, ces riverains se sont regroupés sous la forme d'un collectif, le *Collectif Château Rouge – Goutte d'Or* (CRGO) dont la forme laisse plus de liberté à chacun des membres et permet une prise de décision plus démocratique et horizontale. Se basant sur des amitiés autant qu'elle en construit de nouvelles, cette mobilisation regroupe un noyau dur d'une quinzaine de personnes, pouvant toutefois regrouper selon l'un des membres jusqu'à 150 personnes en fonction des événements mobilisateurs. Le fonctionnement repose beaucoup sur la discussion et le face-à-face, et des réunions informelles ont ainsi lieu de manière hebdomadaire dans une brasserie du quartier. Pour se joindre et s'informer les uns les autres, ils s'appuient sur une « communication par Internet, bistrot et téléphone » (R6) ainsi que sur un site Internet dont l'ambition est de diffuser leurs intentions de manière plus large. Composé de propriétaires plus ou moins récents, la voix de ce collectif est particulièrement forte dans le quartier ainsi que dans les réunions publiques au point d'étouffer parfois les revendications associatives. Dénonçant les désordres dans le quartier et le laisser-faire

²⁷ Libération, *Château Bouge*, 13 Janvier 2001.

²⁸ Joint au téléphone, l'ancien président de l'association voit d'un œil pessimiste l'évolution du quartier et estime qu'une grande partie des anciens membres aurait quitté le quartier, du fait de ne pas être écoutés.

²⁹ Pendant les quelques mois d'alliance, les membres faisaient des pétitions environ toutes les semaines ou les deux semaines. Cela rappelle à l'un des membres une époque de mobilisation intense ; « Là on a foutu le barouf, c'était chaud, chaud » (R6).

des autorités, ce collectif met en lumière les conflits d'appropriation des espaces publics et l'écart entre les différentes formes d'investissement de l'espace qui apparaissent dans un contexte de gentrification. Bien qu'il ne soit pas représentatif de l'ensemble de la population du quartier, la forte présence publique de ce groupe nous a tout de même incité à focaliser notre attention sur celui-ci, sur la communication et les discours de ses membres pour comprendre les ressorts de la mobilisation des riverains vis-à-vis de la régulation de l'espace public³⁰ et les stratégies mises en œuvre pour devenir un interlocuteur légitime des pouvoirs publics³¹.

5.4.3 Les outils de la mobilisation citoyenne dans la Goutte d'Or

Dans la perspective de saisir les raisons de la mobilisation des riverains et les rapports de force qu'elle induit, nous nous sommes donc intéressés aux différentes stratégies mises en œuvre pour diffuser certaines représentations et influencer les dynamiques de la rénovation urbaine par les pouvoirs publics. Si diverses stratégies apparaissent pour se constituer en tant qu'acteur influent, l'utilisation raisonnée des lieux de débats et notamment des conseils de quartiers se révèle particulièrement importante. Les conseils de quartier - et particulièrement celui de la Goutte d'Or -

³⁰ Il est à noter également l'existence de l'association Cavé-Goutte d'Or, active depuis 2010 et dont l'attention porte principalement sur la défense du bâti patrimonial du quartier dans le contexte de rénovation urbaine. Cette association constitue d'ailleurs une opposition forte aux choix municipaux.

³¹ Il importe de signaler qu'au cours de notre recherche est né un forum internet, « Château Bouge » dont les objectifs sont similaires à ceux du collectif CRGO. Se mobilisant pour l'amélioration de la qualité de vie et la régulation des espaces publics, ce forum vise à renforcer la mobilisation, à tisser des liens entre les riverains, à développer des stratégies d'action et à exercer une certaine pression sur les pouvoirs publics. Comme nous en a fait part le responsable, des liens ont été établis avec le Collectif Château Rouge - Goutte d'Or : « Nous sommes en contact avec la mairie, le commissariat (ce sont par ailleurs de grands lecteurs de notre forum) et avec les collectifs et associations de résidents (comme CRGO). Nous sommes aussi en contact avec les commerçants. Les seuls interlocuteurs avec qui le courant ne passe pas vraiment, ce sont les associations "institutionnelles", qui font sans conteste un travail intéressant, mais qui ont peur des collectifs. Elles craignent en effet que la politique municipale n'évolue sous la pression des habitants, en incluant un peu de répression dans le tout prévention, et donc de perdre les subventions qui les font vivre » (Échange de mails avec l'auteur). Par ailleurs, comme pour le collectif CRGO, ces propos témoignent également des « rivalités » et des incompréhensions qui peuvent également exister avec les associations traditionnelles.

Château Rouge - constituent en effet une mise en scène des enjeux sociaux du quartier, à travers laquelle apparaissent des oppositions et des conflits tandis que se manifestent des perceptions différentes des espaces publics et des divergences d'intérêts. Mais au sein de ces espaces de débat se jouent également des rapports de pouvoir pour la quête d'une légitimité.

5.4.3.1 Le conseil de quartier

Répondant à une demande de transparence et de consultation, les instances participatives se multiplient à l'heure actuelle dans la vie politique ainsi que dans l'aménagement des différents territoires. La prise en compte de la proximité et de la participation citoyenne constitue en effet un élément indispensable de la production urbaine, et l'échelon du quartier devient alors un référentiel de cette activité démocratique :

Depuis quelques années, dans le contexte d'une décentralisation et d'une « démocratie de proximité », le quartier semble redevenu un territoire particulièrement valorisé dans un aménagement concerté de la ville et dans l'émergence d'une démocratie plus proche de l'habitant (Neveu, 2007) (Humain-Lamoure, 2008 : 61).

La mise en place de conseils de quartier à Paris dès 2001 et le vote de la loi sur la démocratie de proximité en 2002 témoignent de cette évolution. Ces conseils ont ainsi vocation à constituer des :

[...] lieux d'information, d'écoute, de débats et d'expression concernant les projets d'aménagement du quartier, la vie de quartier ou encore l'amélioration du cadre de vie et permettent une meilleure diffusion et communication vers la population du quartier (Mairie de Paris, 2011).

Ils ont principalement pour objectif de mettre en lien pouvoirs publics et habitants de manière neutre, en constituant un « relais entre les services de la mairie et les élus et la population du quartier, sans être les représentants des premiers ou des seconds » (Ibid). Les conseils de quartier existent donc depuis 2002 dans la métropole parisienne et se déploient dans l'ensemble des quartiers, avec une fréquentation et une

utilisation qui diffèrent selon les aspects socio-économiques de chacun d'entre eux. Si dans certains quartiers, leur fréquentation tend à s'essouffler, celui de Château Rouge-Goutte d'Or continue à mobiliser de nombreux habitants³² et constitue une véritable plateforme pour faire remonter des revendications et influencer sur la production de l'espace public.

5.4.3.2 La conquête du conseil de quartier

Différentes utilisations et perceptions du conseil de quartier apparaissent dans les discours des habitants. C'est dans un premier temps grâce à certains d'entre eux que cet outil offert par la ville a été solidifié et renforcé. Ceux-ci, en choisissant les thèmes abordés et en gérant les discussions, visaient ainsi à offrir un lieu dans lequel les habitants échangent quant aux possibilités de renforcer l'unité et les solidarités dans le quartier tout en prônant le vivre-ensemble³³. Véritable plateforme de débat, le conseil du 24 mars 2011 était organisé en plusieurs tables rondes associées à des thèmes autour desquels se mettaient en place des groupes de travail. Mais d'après l'un des habitants instigateurs de ces conseils de quartier, de nombreux résidents révoltés par la dégradation de leur cadre de vie en sont venus à s'en servir comme d'un défouloir, restreignant alors les conditions de la discussion et du débat. Ainsi les débats sont monopolisés par certains riverains, « disons que le conseil a été noyauté dès le départ, ça fait trois fois que ça arrive » (R10). Pourtant les objectifs initiaux visaient à prendre en compte les différences sociales du quartier, de penser la cohabitation dans les espaces publics, « on avait ça dans l'idée, de dédramatiser et de réfléchir sur comment faire en sorte pour que les gens puissent vivre ensemble dans cet espace public » (R10). Or, dans les faits, ces objectifs de départ d'améliorer la

³² Les deux derniers conseils ont regroupé entre 150 et 200 personnes.

³³ Le « vivre-ensemble » constituait l'un des éléments du titre du conseil de quartier du 20 octobre 2011, et fut raillé par une grande partie des riverains présents, qui semblent ne plus croire à cette dimension du « vivre-ensemble » dans leur quartier.

tolérance et le vivre-ensemble sont complètement effacés par des revendications d'ordre et de déplacement des populations les plus marginalisées. Effectivement, les témoignages des organisateurs et l'observation de l'un de ces conseils de quartier révèlent une présence massive de riverains mécontents face auxquels les habitants ou les acteurs associatifs aux idéologies opposées n'ont guère les moyens de se faire entendre. Cette stratégie de monopolisation de la parole et de l'orientation du débat est d'ailleurs reconnue par l'un de ces riverains, membre du collectif CRGO :

Ils ont fini par comprendre parce que, que ce soit les conseils de quartier qui sont des structures de consultation ou les comptes-rendus d'activité du maire, depuis deux, trois ans, c'est systématiquement le happening, c'est-à-dire que le discours lénifiant se fait attaquer violemment, en plus c'est filmé, ça tourne sur youtube (...) des tirs croisés qui viennent des directions différentes (...). Ils ne peuvent plus tenir une réunion publique sans se faire attaquer violemment, par des gens qui ne sont pas des adversaires politiques (R7).

Pourtant, pour ces acteurs revendicatifs, leur action serait bénéfique au sens où elle ouvrirait justement le débat. Selon l'un des piliers du collectif CRGO, il s'agissait à la base d'une organisation où les élus venaient se féliciter devant les habitants de leurs réussites dans le quartier. L'une de ses fiertés est notamment d'avoir réussi avec d'autres riverains, à transformer le conseil de quartier pour en faire selon lui une véritable sphère de débat, permettant de véritablement mettre à l'agenda politique des problématiques reconnues comme telles par le collectif :

C'est un quartier qui se taisait à une époque, s'il l'on peut s'attribuer un mérite, c'est celui-ci, c'est d'avoir été parole (...) un quartier qui se tait, il est forcément soumis à toutes les dérives, et l'on a pu porter une parole publique, et d'autres s'y mettent aussi (R6).

Pour sa part, il estime qu'enfin, leur parole est prise en compte, mais estime cependant que ceci est lié à l'approche d'échéances électorales³⁴. Cette

³⁴ Une autre résidente évoqua également ce lien entre stratégie politique et prise en compte des préoccupations citoyennes. Selon elle, les responsables politiques faisaient peu de cas des problèmes du quartier à une époque où il était principalement habité d'immigrés et ne votant donc pas. Or à l'heure où de nouveaux propriétaires d'origine française investissent le quartier, les responsables seraient plus attentifs à séduire ces potentiels électeurs.

monopolisation de la parole publique est d'ailleurs constatée et regrettée par l'adjointe au maire de Paris à la sécurité et la prévention, Myriam El-Khomry, qui constate la scission entre deux groupes d'habitants et la faible reconnaissance de l'action publique à long terme par les nouveaux arrivants:

C'est ça qui est compliqué, il y a beaucoup d'habitants qui se sont exprimés qui sont de nouveaux habitants, qui ont toute leur légitimité bien évidemment, mais qui n'ont pas la mémoire du quartier, et ... une rénovation urbaine, ça change énormément, mais ça prend énormément de temps (Myriam El-Khomry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée de la prévention et la sécurité, Conseillère déléguée du Maire du 18e, Chargée de la prévention et de la tranquillité publique).

L'exemple du conseil de quartier de la Goutte d'Or souligne donc la dualité de la population selon leurs visions de l'espace public et de leur espace de vie, déjà repérée par certains auteurs travaillant sur la perception des quartiers parisiens :

La première associe plutôt le quartier à la mixité sociale et aux relations de voisinage, alors que la seconde déplace celui-ci du côté de l'entre-soi, de l'homogénéité du bâti, et du rejet des lieux de sociabilité comme les bars notamment – considérés du point de vue des nuisances qu'ils entraînent, plus que des sociabilités qu'ils permettent (Fleury et al., 2008 :25).

Le débat entre les acteurs associatifs et les riverains mobilisés pour leur qualité de vie est alors souvent conflictuel, mais la mobilisation massive de ces résidents participe également à masquer les opinions opposées sur le quartier par cette monopolisation de la parole publique.

5.4.3.3 Une faible représentativité

Ainsi, malgré sa dimension publique, le conseil de quartier ne réunit pas l'ensemble des habitants. Les différentes personnes marginalisées interrogées ne sont pas au courant des dates, la communication se faisant essentiellement par Internet. Pourtant, plusieurs d'entre elles se sentent habiter le quartier et aimeraient pouvoir être écoutées et faire part de leur avis, mais il domine cette impression que ces lieux de débats sont « faits par eux et pour eux » (PM11), notamment pour des classes sociales supérieures qui habitent le quartier et qui chercheraient à le normaliser. Pour

sa part, un individu toxicomane et sans-abri estime qu'il aurait des réflexions à exprimer dans ces conseils de quartier, mais ne croit pas que la parole des personnes marginalisées puisse dépasser celle des propriétaires :

Même nous, on peut donner une idée, mais est-ce qu'EGO pourrait exposer ça ? C'est ça le problème. Il faut que ça soit vraiment solide si on veut exposer ce projet. Parce qu'eux se servent de ça, ils se feront étouffer, ça c'est obligé, vu les habitants. Les propriétaires déjà, c'est un poids lourd, ils disent « ça va pas, bla, bla » (...). Ils [les riverains] sont écoutés à 100%, tout ce qu'ils vont réclamer, ça va être mis en ordre, il dit « ça, ça va pas », ils vont le faire. Et les associations se battent comme elles peuvent (PM10).

Selon lui, les propriétaires ont des visions de plus en plus radicales, et des intérêts qui vont à l'encontre de la présence des personnes marginalisées qui seraient victimes de l'attention portée à ces propriétaires par les pouvoirs publics, « au lieu d'essayer de trouver une solution pour éradiquer le phénomène, eux, c'est du radical tout de suite. Que voulez-vous, c'est vrai... » (PM10). Ces propos témoignent de la difficulté que peuvent avoir les personnes marginalisées à se faire reconnaître comme habitants du quartier, mais également de l'importance de penser leur intégration aux dispositifs de concertation et de dialogue pour favoriser l'amélioration de la cohabitation dans les espaces publics. Car les usages et les rapports qu'entretiennent les personnes marginalisées à l'espace du quartier semblent niés, comme l'illustrent les propos d'un élu, « de toute façon... si vous interrogez les toxicos sur l'aménagement du square, je ne suis pas sûr qu'ils aient grand-chose à dire, ils ont d'autres préoccupations... » (Adjoint à l'urbanisme au maire du 18^e arrondissement). Or, malgré leur faible représentativité dans ces conseils, les personnes marginalisées constituent pourtant l'un des sujets récurrents des débats.

Cependant, si tous les usagers du quartier ne s'expriment pas lors de ces réunions, elles n'en restent pas moins un lien important entre les habitants et leurs élus selon Myriam El-Khomry, adjointe au maire de Paris à la sécurité. Afin de renforcer ces liens, se sont mis en place des référents *sécurité, propreté et commerces* dans le quartier et désignés par les membres du conseil. Cette initiative vise donc à faire

parler les résidents d'une seule voix et à avoir un interlocuteur régulier pour faire part de certains dysfonctionnements dans le quartier³⁵, mais également à révéler aux riverains l'importance de leur propre savoir, de les inciter à intervenir et à faire part de leurs revendications :

[...] c'est vraiment pour dire aux gens, « vous êtes des personnes ressources, et donc on va vous expliquer ce qui existe aujourd'hui et après, vous allez nous aider à orienter sur telle ou telle adresse parce qu'on a besoin de vous pour le faire » (Myriam El-Khomry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée de la prévention et la sécurité, Conseillère déléguée du Maire du 18e, Chargée de la prévention et de la tranquillité publique).

5.4.3.5 Prise de parole et rapports de pouvoir

Par ailleurs, nous avons pu remarquer lors d'une réunion du conseil de quartier, regroupant environ 150 personnes, que tout le monde ne prend pas la parole avec la même aise et les mêmes facilités. Bien que certains chercheurs aient déjà démontré la faible représentativité de la population dans les instances de démocratie locale (Blondiaux, 2004 ; Fleury, 2007), elle y apparaît évidente lors de notre présence. Ce sont principalement des résidents possédant une savante érudition et les codes nécessaires pour convaincre un auditoire qui prennent généralement la parole³⁶. Nous constatons ainsi l'importance que revêt le rituel de la prise de parole dans l'écoute et l'attention portées au locuteur:

Le rituel définit la qualification que doivent posséder les individus qui parlent (et qui, dans le jeu d'un dialogue, de l'interrogation, de la récitation, doivent occuper telle position et formuler tel type d'énoncés); il définit les gestes, les

³⁵ Cette disposition est cependant raillée par les membres du collectif CRGO, bien que ce soit l'une de leurs membres qui soit chargée de la sécurité. Il s'agit pour eux d'un leurre qui ne fait pas avancer les choses aussi efficacement qu'ils le souhaiteraient.

³⁶ Bien qu'il soit difficile de décrire le statut social d'une personne à son érudition ou à son physique, les rencontres informelles à la suite de cette réunion nous ont permis de constater qu'il s'agissait pour une partie d'entre eux de professeurs d'université, de retraités membres du collectif d'habitants Château Rouge – Goutte d'Or ou de jeunes actifs récemment diplômés et installés dans le quartier.

comportements, les circonstances, et tout l'ensemble de signes qui doivent accompagner le discours (Foucault, 1971 : 41).

L'importance de ce rituel se révèle notamment lorsque des personnes n'ayant pas la maîtrise de ces codes prennent la parole. Une personne voulant faire part de son désarroi face à certains problèmes s'est mise à crier, à pleurer et à gesticuler tandis qu'une autre, dont l'accent trahissait une origine immigrée, déclama à toute allure des propos hurlés, auxquels il fallait être très attentifs pour les comprendre, tout en ne voulant pas lâcher le micro³⁷. Très rapidement, d'autres personnes sont intervenues pour demander à l'une de céder le micro, et à l'autre de sortir de la salle, tandis que l'assemblée parlait en même temps, réduisant les chances de comprendre leur message. Ces personnes, malgré toute la volonté et le désir de faire entendre ce qu'ils ont manifesté, furent peu écoutées. Cette anecdote illustre bien les mécanismes de sélection qu'impose le rituel de la prise de parole dans ces instances. Ne possédant pas la maîtrise de soi nécessaire pour convaincre ni les codes pour se positionner comme locuteur légitime dans cette sphère publique, la parole de ces personnes ne fut pas reçue comme légitime ou mise au débat. De fait, par sa forme même, le conseil de quartier révèle des rapports de domination, entre ceux qui ont les capacités de s'exprimer dans ce genre de réunion et ceux – immigrés récents, individus peu scolarisés, etc. – qui ne les ont pas. Cela exprime en particulier les mécanismes selon lesquels certains discours, en fonction de qui les émet, peuvent être diffusés davantage que d'autres³⁸.

Ainsi, l'exemple de la Goutte d'Or confirme les propos d'Antoine Fleury constatant l'ouverture au public de la production des espaces publics dans le même temps qu'elle se « privatise » par la monopolisation de la parole publique par certains groupes sociaux et l'imposition de certains intérêts privés dans le débat :

³⁷ Conseil de quartier du 20 Octobre 2011 dont l'intitulé était : « Réflexion autour de la sécurité et de la prévention à la Goutte d'Or, de l'art de vivre ensemble ».

³⁸ Nous verrons par la suite comment les discours participent des rapports de domination dans le quartier et notamment comment ils sont mis en jeu dans la marginalisation de certains groupes.

En définitive, si on a bien les traits d'une « publicisation » avec la démocratisation des pratiques d'aménagement et l'ouverture de débats concernant les espaces publics (...), les traits d'une « privatisation » existent aussi bel et bien en parallèle, parce que ce débat n'est finalement pas ouvert à tous dans les faits : le public associé ne représente ni l'ensemble des usagers de l'espace public, ni l'ensemble des groupes sociaux et générationnels (Fleury, 2007 : 579-580).

L'ouverture d'un débat public peut donc servir certains intérêts particuliers et le conseil de quartier constituer un outil de visibilité et de quête de légitimité pour certains acteurs, désireux d'imposer certaines représentations et certains thèmes à l'agenda politique. À travers la « conquête » du conseil de quartier, les riverains mobilisés et les membres du collectif monopolisent la parole, parviennent à orienter les débats vers les sujets liés à leurs préoccupations, notamment à la qualité des espaces publics et aux comportements marginalisés qu'ils y dénoncent, tout en s'inscrivant comme acteurs légitimes de l'action publique.

5.4.3.6 D'autres stratégies d'action

Au-delà de la présence, de la discussion lors des réunions publiques, l'un des outils majeurs de la mobilisation citoyenne à propos des espaces publics est celui des pétitions. En effet, le collectif CRGO a utilisé cet outil pour s'opposer à la création de salles de shoot dans l'arrondissement ou plus récemment pour demander une réaction rapide de la mairie à propos de la délinquance. D'autres pétitions circulent, à l'instar de celles des rues Marcadet³⁹ et Doudeauville (Pour une rue Marcadet propre, Pétition Prostitution rue Doudeauville / Ernestine) pour une normalisation de l'espace public. Des pétitions recueillant un nombre conséquent de signatures s'avèrent alors un outil permettant de mettre les élus face aux exigences des habitants, de légitimer les demandes et les revendications établies. Elles offrent une visibilité qui exhorte les

³⁹ *Pour une rue Marcadet Propre* sur Pétitionpublique.fr. Cette pétition appelle le maire de l'arrondissement à agir pour éliminer la prostitution et les nuisances nocturnes dans le quartier ainsi que la présence d'urine dans la rue.

pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités et à s'impliquer parfois personnellement sur ces dossiers.

Car c'est également à travers des contacts personnalisés avec des responsables politiques que se jouent les rapports d'influence. Nous retrouvons ce type d'orientation dans l'action du collectif CRGO, où face à un sentiment d'inaction de la part de la municipalité et l'arrondissement, les riverains ont directement interpellé le préfet de police qui les reçoit maintenant régulièrement :

Voilà, donc il y a eu des moments où on faisait des campagnes d'affichage, etc... Mais maintenant on s'adresse plus haut... Si il y avait une pétition qui doit toujours être en ligne en interpellant la mairie et la préfecture, et c'est à partir de cette pétition en ligne que le préfet a appelé un jour et dit 'on se voit quand?'. Parce qu'on en était à plus de 300 signatures, une pétition publique, c'était avant l'été de cette année. Le 3 juillet on a atteint les 300 signatures, et le 5 août on était convoqué chez le préfet de police, qui n'est quand même pas n'importe qui... Et il nous a promis des choses, donc on y retourne... (R8).

Il s'agit donc de court-circuiter le parcours traditionnel des revendications à l'arrondissement et à la municipalité, pour négocier directement avec des acteurs moins localisés, mais avec plus de compétences pour intervenir. La police dépendant de l'État, les riverains interpellent donc directement ce dernier plutôt que la municipalité.

Ainsi, le collectif CRGO vise à améliorer la qualité de vie résidentielle, et les stratégies élaborées s'inscrivent principalement dans la quête d'une légitimité qui leur permette d'être entendus. Par l'investissement de la sphère publique, leur stratégie principale vise à mettre à l'agenda politique leurs revendications et à acquérir une certaine influence dans l'évolution du quartier comme le confirme l'un des membres, « en fait, si on sent que c'est possible, on va au rapport de force avec les pouvoirs publics pour qu'eux admettent et donnent les autorisations ou fassent ... s'orientent comme on veut qu'ils s'orientent » (R6).

5.4.4 La mobilisation citoyenne dans la Goutte d'or et le Village Shaugnessy : acquérir une légitimité pour renforcer la valeur des représentations diffusées

Ainsi, les stratégies et les actions mises en œuvre au sein du collectif CRGO ou de l'AVS passent par un investissement de la sphère publique, qui parfois confine à la monopolisation des instances participatives. Il s'agit donc pour ces riverains mobilisés de renforcer leur visibilité et d'inscrire avec le plus d'efficacité leurs préoccupations dans le débat public, afin d'influer sur les politiques urbaines mises en œuvre à l'égard de leur quartier. Ce qui se joue alors dans cette mobilisation, c'est la quête d'une légitimité comme interlocuteur des pouvoirs publics et comme acteur compétent pour intervenir sur l'orientation des dynamiques urbaines du quartier.

Dans cette perspective, les acteurs impliqués visent à se positionner comme un groupe compétent et apte à être écouté. Les contacts directs avec les autorités municipales et préfectorales, la constitution en collectif d'habitants ou la « conquête » du conseil de quartier constituent autant d'éléments témoignant de cette tentative de positionnement comme acteur dominant dans la gestion du quartier, comme interlocuteur principal des autorités publiques. La réalisation de pétitions et les nombreux courriers écrits dans les journaux locaux participent également de cette stratégie visant à renforcer leur visibilité, leur investissement et le sérieux de leur démarche. Mais l'acquisition de cette légitimité passe notamment par une délégitimation des acteurs dont les voix sont dissonantes par rapport à leur vision du quartier.

Les nombreuses allusions dans les entrevues réalisées ou dans les conseils de quartier à la non-connaissance du quartier par les associations de soutien aux personnes marginalisées accompagnent cette dynamique visant à renforcer la propre légitimité de ces riverains à habiter le quartier par rapport à d'autres groupes marginalisés. En effet, à la Goutte d'Or, certains résidents dénoncent une attention excessive portée aux associations par les pouvoirs publics :

La mairie du 18e n'aide que les associations, point à la ligne. Ils se déchargent de toutes les responsabilités qu'ils pourraient avoir sur les associations parce qu'au lieu de faire l'ICI [Institut des Cultures d'Islam] ils auraient mieux fait de faire une maison pour tous » (H8).

Lors d'une entrevue collective avec les membres du collectif CRGO, ceux-ci s'accordent par ailleurs à critiquer une « vision naïve et exotique »⁴⁰ du quartier et de ses enjeux par ces associations, dont les travailleurs n'habiteraient pas le quartier. Nous assistons effectivement à une scission voire à une opposition entre les résidents mobilisés pour l'amélioration de la qualité de vie et les associations dont ils ne reconnaissent pas le travail ni la légitimité. Ce que confirme Myriam El-Khomry, l'adjointe au maire de Paris à la sécurité et la prévention :

Par mes relais associatifs, centres sociaux, etc., j'arrive à voir un travail qui n'est pas reconnu par les habitants, notamment le collectif Château Rouge, qui pensent eux qu'il faut mettre de nouveaux équipements, de nouvelles maisons, des nouveaux..., sans prendre en compte le travail actuel qu'ils font avec des familles (Myriam El-Khomry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée de la prévention et la sécurité, Conseillère déléguée du Maire du 18e, Chargée de la prévention et de la tranquillité publique).

Le déséquilibre qu'elle observe dans sa relation aux habitants témoigne par ailleurs de la tentative de délégitimation des associations par le collectif et de sa propre constitution en tant qu'acteur principal et légitime pour orienter les interventions aménagistes et politiques dans le quartier :

Que le collectif ait des demandes, je trouve ça tout à fait légitime, que moi je porte leurs demandes, c'est les mêmes que les miennes pour beaucoup donc c'est légitime. Mais je voudrais que ce soit fait sans dévaloriser le travail qui peut être fait par les associations. Parce que le travail qui est mené avec les maires sur l'alphabétisation, sur l'accompagnement scolaire, etc., (...) ça évite d'avoir des délinquants demain. Aujourd'hui, ils ont l'impression que les associations sont laxistes et moi, je suis entre les deux, parce que je veux parler à tout le monde, je veux garder le contact avec tout le monde (Myriam El-Khomry, Adjointe au

⁴⁰ Entrevue collective avec plusieurs membres du Collectif château Rouge – Goutte d'Or, le 2/12/2012.

Maire de Paris, Chargée de la prévention et la sécurité, Conseillère déléguée du Maire du 18e, Chargée de la prévention et de la tranquillité publique).

Sous d'autres formes, nous observons également chez les membres de l'AVS un travail de légitimation de leur parole et de leur statut de riverains du quartier. Ce travail s'appuie notamment dans les discours par une inversion de la pensée sur les personnes marginalisées, ce qui aboutit parfois à l'expression de politiques et d'aménagements urbains qui seraient centrés sur les conditions de vie des personnes marginalisées. Qu'il s'agisse de limiter leur présence ou de leur accorder le droit à vivre dans l'espace public, certains riverains y voient une attention importante qui limiterait la réception de leurs propres revendications :

La réaction c'est de dire, « il faut que les citoyens tolèrent, l'ouverture d'esprit, intégrer les populations marginales et tout ira bien », mais ça a aussi des limites, et la détérioration de la qualité de vie, ça a aussi des limites, à l'heure actuelle, c'est comme si les strates de la population marginale les plus affectées contrôlaient l'évolution de ce que la ville doit devenir. Un exemple patent : par exemple au square Cabot, on a fait des installations pour éviter que les itinérants s'incrustent, alors on a fait des bancs sans dossiers parce que c'est moins confortable et que tu restes moins longtemps (...). Donc on ne fait pas le milieu pour que les citoyens soient à l'aise dedans, on fait le milieu pour que les itinérants ne créent pas de troubles. Donc c'est en train de faire un urbanisme basé sur la condition des plus démunis et des plus faibles, et des moins intégrés dans la communauté... (R4).

Ces propos traduisent notamment l'idée selon laquelle les itinérants auraient une influence considérable sur l'orientation de l'aménagement, au détriment des préoccupations des riverains et de leurs exigences résidentielles. Ce type d'argumentation se retrouve notamment dans l'un des mémoires élaborés par l'AVS afin de légitimer leur propre position dans le quartier, et de signaler l'importance d'écouter et de tenir compte de leurs revendications. En insistant sur l'intérêt porté par les pouvoirs publics sur les itinérants sans tenir compte des nuisances que ces derniers occasionneraient dans le milieu au sein duquel ils évoluent, il s'agit de rehausser l'importance des conditions de vie des riverains dans l'action publique :

L'approche développée est au fond toujours la même. Le focus est uniquement placé sur les difficultés que vivent personnellement les individus concernés, les besoins qu'ils présentent, les services et les soutiens dont ils ont besoin (...). L'itinérance est bien sûr d'abord vécue par les individus sans abri et sans ressources, mais elle se vit aussi dans un environnement et cet environnement subit des impacts qui ne sont pas négligeables. Il se trouve déjà une population qui occupe cet environnement et s'active dans ce milieu,... les résidants locaux, les personnes qui doivent utiliser les ressources des centres d'activité divers, les visiteurs... (...). Si les populations itinérantes ont des droits ... les citoyens ordinaires et les résidents du centre-ville en ont-ils aussi ! (Mémoire de l'Association du Village Shaugnessy relatif au plan municipal d'action ciblé en itinérance).

Ces différentes mobilisations ont donc pour objectif de positionner ces riverains comme des acteurs légitimes et compétents pour intervenir sur les enjeux liés à l'évolution du quartier, notamment à travers la vigilance et la mobilisation (Melé, 2004). Par leur implication en tant que référents pour la mairie d'arrondissement, la « conquête » des conseils de quartiers ou par la diffusion de pétitions, les membres du collectif CRGO mettent en action leur vigilance sur le quartier. Celle-ci constituerait alors une manière de se positionner dans le quartier, elle est une « qualité qui fonde actions et positions qu'il convient de conserver malgré l'implication dans des instances de concertation et négociation » (Melé, 2004 : 226). Illustrant l'importance avec laquelle le collectif CGRO se projette dans les sphères politiques du quartier, l'un des acteurs clés de cette mobilisation estime que leur connaissance des enjeux leur permettrait de se constituer comme force politique d'opposition s'ils avaient plus de temps. L'on retrouve cette logique de positionnement comme interlocuteur des pouvoirs publics au sein de l'AVS où des liens ténus existent avec différents acteurs politiques de la ville et de l'arrondissement, mais aussi par la reconnaissance de leur savoir sur les enjeux urbains du quartier :

We don't go to medias, medias come to us (...). He writes articles about the city and he called us a while ago about the SIS [Safe Injection Site]⁴¹, we haven't decided anything at the time so he didn't write anything but... There has been an article about the Seville project, about what we thought about the Seville project, we were happy with it. We rarely go to the press, we will (...). So i mean i think we pretty active and we're well known in the city (R3).

Dans un contexte de conflits d'appropriation des espaces publics, ces mobilisations traduisent ainsi une inscription de «l'inquiétude sociale au sein du système politico-administratif» (Melé, 2004 : 226), par une mise sur l'agenda politique des enjeux de régulation des espaces publics. Par ailleurs, la légitimité qu'acquièrent les membres du collectif CRGO ou de l'AVS, par une visibilité et une monopolisation des instances participatives, leur permet de renforcer la puissance de leurs discours et de diffuser certaines représentations sociospatiales de l'espace public et de ses usages. Comme le signalait Pierre Bourdieu, l'objectivation et l'intériorisation des catégorisations diffusées par les discours sont d'autant plus fortes que les locuteurs possèdent une légitimité à définir et à catégoriser les valeurs associées à certains groupes:

Les agents détiennent un pouvoir proportionné à leur capital symbolique, c'est-à-dire à la reconnaissance qu'ils reçoivent d'un groupe : l'autorité qui fonde l'efficacité performative du discours est un *percipi*, un être connu et reconnu, qui permet d'imposer un *percipere*, ou, mieux, de s'imposer comme imposant officiellement, c'est-à-dire à la face de tous et au nom de tous, le consensus sur le sens du monde social qui fonde le sens commun (Bourdieu, 1982 : 101).

Ainsi, comme nous le verrons plus bas, ces discours participent également à renforcer la construction d'une frontière symbolique, entre les habitants « légitimes » du quartier et les « autres », intrus sur ces espaces publics, et dont la présence nuit à la tranquillité et au bien-être des premiers.

⁴¹ Le répondant fait ici référence au projet d'implantation d'un centre d'injection supervisée dans la ville de Montréal dont l'emplacement n'est pas encore connu et dont les conditions de sa mise en place inquiètent les membres de l'AVS.

5.4.5 La mobilisation comme forme d'appropriation des espaces publics

La mobilisation mise en branle par les riverains s'inscrit donc dans la volonté de résoudre certains conflits d'appropriation des espaces publics face au sentiment de désappropriation qui les anime, à travers diverses stratégies d'action. Visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à transformer les valeurs associées aux espaces publics pour en favoriser la réappropriation, l'acte de mobilisation et l'investissement des riverains dans l'AVS ou le collectif CRGO apparaissent déjà comme une première forme d'appropriation des espaces publics du quartier.

Dans les deux cas, nous constatons en effet que la mobilisation et l'organisation de ces regroupements se sont construites sur des relations sociales existantes ainsi que sur certains intérêts communs. Se regroupant de manière hebdomadaire dans un café du quartier pour discuter des enjeux, des stratégies à adopter pour revitaliser le quartier et des moyens de faire entendre leurs points de vue aux pouvoirs publics, le réseau social du collectif CRGO se solidifie tandis que chacun des riverains y construit ainsi son identité de citoyen et d'habitant du quartier. Ainsi, une appropriation prend forme à travers l'intérêt porté à la revitalisation du quartier et des espaces publics, à travers ces regroupements et la création de liens sociaux. En effet, au-delà des discussions portant sur ces enjeux de proximité, « on ne discute pas que de ça, on se retrouve de temps en temps dans un contexte plus amical (...) c'est à la fois soudé et souple, c'est un mélange qui marche bien » (R7). D'ailleurs, le fait qu'une grande partie des discussions aient lieu en direct, en face à face, participent à renforcer l'interconnaissance, et certains y voient un atout par rapport à une communication qui serait essentiellement électronique, « c'est pas plus mal, parce que ça s'est fait par des relations concrètes, charnelles » (R6), ce qui renforce la solidité des liens, « ça tient solidement, oui » (R7). Les liens qui se sont tissés autour de cette mobilisation constituent alors pour ces résidents l'un des arguments justifiant le fait

qu'ils aiment ce quartier et qu'ils n'ont pas envie de le quitter⁴². Les problématiques affectant leur qualité de vie, à la base de leur mobilisation, deviennent alors d'autant plus prégnantes à leur yeux et nécessaires à solutionner que des amitiés se créent dans la mobilisation et renforcent leur sentiment d'appartenance au quartier. Ainsi, par un effet réflexif, les formes de la mobilisation de ces résidents renforcent chez eux les raisons de se mobiliser ainsi que leur légitimité comme acteur de mobilisation.

Nous retrouvons cette dynamique dans le Village Shaugnessy où l'AVS participe à renforcer les interactions sociales et à construire le village désiré⁴³. L'ensemble des activités déployées par l'organisation, qu'il s'agisse des levées de fond, des barbecues collectifs à la suite des corvées de nettoyage de printemps ou des réunions régulières de l'association qui prennent place chez les uns et les autres, participent clairement à consolider la cohésion entre les riverains et le sens de leur mobilisation. Cette « vie de quartier est générée par l'organisation, parce que ces fameux soupers, ces rencontres, on a du plaisir » (R1). Le lien social qui se construit dans ces différentes mobilisations renforce ainsi le sentiment d'appartenance de ces riverains au quartier. Il apparaît alors la nécessité de préserver ces interactions, et d'étendre ce sentiment d'appartenance et cette sphère relationnelle aux espaces publics.

Or, ces actions de mobilisation, même si elles ne comportent pas d'occupation des espaces publics au sens propre, participent de leur appropriation par les riverains. Car les objectifs qui sous-tendent cette dynamique sont ceux d'amélioration de la qualité de vie et de régulation des espaces publics. Il s'agit notamment de transformer l'identité spatiale que ces derniers transmettent comme l'illustrent les propos de l'un des membres de l'AVS :

What i'm hoping, it's that's gonna be nice, it's gonna be cleaned up, i don't know what they gonna put in there but they're gonna make it a place where people can

⁴² Entrevue collective avec plusieurs membres du Collectif château Rouge – Goutte d'Or, le 2/12/2012.

⁴³ Voir 5.1.1

go with their kids. And right now this is what we're afraid of, women are afraid with their kids, so we ask for « residential friendly » (R3).

Ainsi, la mobilisation qui sous-tend divers aménagements et la volonté de changement des valeurs positionnelles participe déjà en elle-même à une identification de soi au quartier et à ses espaces publics. L'élaboration de revendications et de projections collectives des riverains dans un futur partagé solidifie les relations sociales existantes et le sentiment d'appartenance à cet espace de vie. Dans cette perspective, la mobilisation agit comme une forme d'appropriation de l'espace du quartier, inscrivant par ailleurs ces riverains dans un groupe social commun, et renforçant la dimension intrusive des personnes marginalisées. Cela illustre notamment comment, face à la présence des personnes marginalisées et aux nuisances ressenties, les riverains mobilisent des valeurs partagées - en l'occurrence des valeurs résidentielles - pour se constituer une identité commune et renforcer ainsi la légitimité de leur inscription dans le quartier.

5.5 Conclusion du 5^e chapitre

Comme nous l'avons montré, l'appropriation des espaces publics dans le quartier de la Goutte d'Or et dans le Village Shaugnessy s'inscrit dans les pratiques d'habiter des personnes marginalisées comme des riverains. Ils constituent des éléments à travers l'appropriation desquels constituer ou étendre un « chez-soi » dans lequel se reconnaître et se stabiliser. Les relations liées à leur appropriation permettent en effet de développer un cadre social et spatial dans lequel s'inscrire et obtenir une reconnaissance de soi. Or, la diversité des modes d'appréhension des espaces publics met à jour des conflits d'appropriation. Faisant obstacle à une qualité de vie résidentielle et à leur propre appropriation des espaces publics, l'occupation de ces derniers par les personnes marginalisées devient un enjeu de la mobilisation d'une partie des riverains. Ces mobilisations et stratégies, mises en œuvre dès lors que l'appropriation des espaces publics ne va plus de soi, témoignent donc de

l'importance qui leur est accordée. Le sentiment de désappropriation que cela révèle chez l'ensemble des riverains mobilisés confirme notamment l'idée selon laquelle l'espace public est de plus en plus considéré comme une extension du « chez-soi ». Si ces mobilisations renvoient comme nous l'avons vu à des objectifs de réappropriation des espaces publics par les riverains, elles traduisent également à notre sens la volonté d'étendre l'intérieur protecteur du foyer à l'extérieur, d'élargir la sphère domestique. Cela se manifesterait notamment par la diffusion et l'imposition dans les espaces publics de références identifiantes communes aux résidents.

CHAPITRE VI

SANS-ABRI, TOXICOMANES, PROSTITUÉES, ITINÉRANTS, « OUT OF PLACE » DANS LES ESPACES PUBLICS

Afin de comprendre comment s'opère cette résidentialisation des espaces publics, il est important de s'attarder tout d'abord sur les discours diffusés par les riverains mobilisés et les pouvoirs publics à propos des problématiques évoquées, et sur l'idéal qu'ils traduisent. En nous intéressant dans un premier temps à la catégorisation des différents usages des espaces publics par les riverains, nous allons voir comment se constituent des profils de populations légitimes ou illégitimes à investir le quartier. La mise en parallèle de ces représentations avec certaines politiques publiques permettra alors ensuite de comprendre comment la résidentialisation désirée des espaces publics s'avère incompatible avec les pratiques d'appropriation des personnes marginalisées.

6.1 Les personnes marginalisées, obstacles aux désirs résidentiels des riverains mobilisés

Comme nous l'avons vu, les conflits d'appropriation naissent sur l'existence de comportements gênant les riverains ou modifiant les prégnances résidentielles attractives, selon eux, des positions concernées. Certaines pratiques sont alors dénoncées depuis plusieurs années, qu'il s'agisse de la prostitution, de la toxicomanie ou de vendeurs à la sauvette à la Goutte d'Or, ou de l'alcoolisme, du bruit et de manière générale, de la visibilité de l'itinérance, dans le Village Shaugnessy. Ces différents usages de l'espace public deviennent donc vecteurs de malaise, d'un

sentiment de désappropriation, et constituent, selon les résidents, des obstacles majeurs à l'émergence d'une qualité de vie résidentielle.

Cependant, au-delà de la condamnation morale ou de la crainte de ces pratiques, il convient de comprendre quels en sont exactement les ressorts qui gênent certains résidents et comment la présence de ces comportements dans l'espace public devient mobilisatrice. À travers l'analyse des entrevues avec des résidents impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie et de leurs discours publics, il s'agit de comprendre quels sont les thèmes qui structurent le refus ou le rejet de ces comportements marginalisés dans l'espace public et les représentations sociospatiales qu'ils soulèvent. Nous visons ainsi à comprendre comment se construit une « différence » dans les espaces publics du quartier, et comment les personnes marginalisées y deviennent « out of place » (Creswell, 1996). Les discours des riverains du collectif Château Rouge - Goutte d'Or ou de l'Association du Village Shaughnessy, qui se matérialisent à travers les médias, les pétitions, la prise de parole dans les instances participatives ou lors d'entrevues, constituent alors un révélateur des formes de catégorisation des personnes marginalisées et des frontières qui s'établissent entre habitants légitimes et illégitimes. S'appuyant sur la saleté et le désordre, elles traduisent notamment des rapports de domination dans la capacité à dénommer un « autre » et à affirmer son illégitimité à être en certains lieux¹.

¹ Nous nous sommes donc principalement intéressés aux discours des riverains investis dans la mobilisation, et recueillis à travers les entrevues. Cependant, afin de renforcer la validité des informations recueillies, nous avons également porté notre attention sur les articles de journaux ainsi que sur les réactions que l'on peut trouver sur les forums internet. Évidemment, ces commentaires peuvent provenir de personnes peu impliquées, mais le discours peut être déclamé de façon plus libre que face au chercheur et les représentations qu'ils diffusent s'avèrent particulièrement éclairantes sur l'appréhension de l'espace (Gilbert, 1985). Par ailleurs, si certains commentaires sont anonymes, certaines réactions de lecteurs dans les journaux sont signées et renvoient à certains des acteurs mobilisés et interrogés par ailleurs. En ce qui concerne ces réactions dans la sphère publique, nous avons donc focalisé notre attention sur celles qui sont liées aux espaces publics des quartiers concernés dans les journaux locaux.

6.1.1 Le cas du Village Shaugnessy

Considérées comme une désappropriation de leur espace de vie par certains riverains, cette occupation des espaces publics par les personnes marginalisées et les nuisances qui lui sont assimilées sont donc régulièrement dénoncées, notamment par les membres de l'Association du Village Shaugnessy. Bien qu'une certaine compassion et une compréhension des enjeux urbains guident leurs discours², il n'en reste pas moins qu'ils développent une rhétorique positionnant les personnes marginalisées comme « out of place » dans le quartier.

6.1.1.1 Les personnes marginalisées, des obstacles à la qualité de vie résidentielle

À travers les discours des résidents, il apparaît certaines représentations de l'itinérance liant ce mode de vie à une déchéance, à une dégradation humaine, « les hommes Inuits, c'est la déchéance totale, tandis que les femmes finissent par se faire des compagnons qui ne sont pas Inuits, dans la même situation, problèmes de drogue, etc., (...) » (R1). Ces comportements liés aux drogues, à l'alcool ou simplement au fait de vivre et dormir dans la rue renvoient notamment à un mode de vie opposé à celui des résidents. La visibilité même de ces comportements, à travers la présence d'itinérants portant les stigmates de la vie de rue, serait nuisible à la dimension résidentielle et à la vie de quartier auxquelles sont attachés de nombreux riverains, « tout à l'heure, il y en avait deux qui étaient là, que je connais, ils sont là depuis des années, ils étaient bien abîmés. C'est un peu dommage pour ce quartier parce que c'était un beau quartier, moi je l'aimais bien parce qu'il était très authentique » (R5). La visibilité de la marginalité deviendrait ainsi un obstacle à l'appréciation du quartier dans la mesure où les valeurs associées se transformant, les riverains ne s'y reconnaîtraient plus. La réduction de la visibilité de certains comportements, le

² Plusieurs travailleurs communautaires ont évoqué une certaine tolérance dans ce quartier par rapport aux quartiers de l'est de la ville où les propos sont plus virulents et l'exaspération vis-à-vis des personnes marginalisées beaucoup plus prononcée.

« nettoyage » du parc, devrait ainsi participer à redonner sa qualité résidentielle au quartier. Or, à travers les volontés de nettoyage de certains espaces publics, c'est la référence des personnes marginalisées à la saleté qui transparait :

With the Seville block going up, they're cleaning up the area. There were a lot of... not a lot but there were people sitting up on the streets and begging, this stuff and... (...). People on chemmedey street used to... they had a lot of problems, and the women who worked late were scared to walk down the streets late at night with..., just because, you know, the drunks on the strets or people sleeping under the porches, but that has cleaned up a lot (R3).

La malpropreté associée aux itinérants serait alors vectrice de ces conflits d'appropriation des espaces publics :

[...] et c'est là qu'ils disent que les femmes ne passent plus là, ça sent trop mauvais et elles en ont assez de se faire presque agresser pour se faire demander de l'argent de la part des itinérants quand c'est pas les femmes itinérantes qui sont saoules et qui se mettent à crier des insanités, puis il y a même des hommes qui commencent à être tannés, alors... Puis ça sent tellement mauvais l'été, l'hiver ils font là parce qu'il fait froid, mais même l'été des fois ils font leurs besoins là... (R1).

L'itinérance dans les espaces publics - et les images de saleté qui lui sont associées - limiterait donc leur occupation par les riverains, « parce que c'est un peu dégueulasse maintenant, je pense le problème plutôt ce sont les premières nations et c'est un grave problème. C'est pas un problème de parc mais... c'est difficile à visiter à cause des ... sans-abri» (R2). Cette occupation des espaces publics est donc explicitement considérée comme une désappropriation de leur espace de vie par une majorité des riverains interrogés.

Contrairement au quartier de la Goutte d'Or où la problématique de la sécurité apparaît dans certains discours des riverains, elle n'est pas présente dans le Village Shaugnessy. Beaucoup d'entre eux témoignent en effet se sentir parfaitement en sécurité dans les espaces publics de leur quartier, à l'instar de l'une des répondantes, « je ne me sens absolument pas en insécurité ici » (R5). Le sentiment d'insécurité

correspondrait alors davantage à une certaine irritation face à des comportements marginalisés :

Je ne suis pas capable de le mesurer [le sentiment d'insécurité] et je ne sais pas très bien ce que ça veut dire. Par exemple, on dit toujours que les itinérants créent un sentiment d'insécurité, je sais pas si on doit appeler ça de l'insécurité ou, je ne sais pas comment le définir autrement, un espèce de malaise et une constatation ou une rage par rapport à la détérioration de la qualité de vie du quartier. Est-ce que c'est plus de l'insécurité ou de la colère, j'ai de la difficulté à cerner. Mais dans le langage commun, dans la ville, on appelle ça l'insécurité, ce qui est un peu faux pour moi... (R4).

La perception de l'itinérance ne renvoie donc pas forcément à une insécurité physique, mais à la menace que constitue la visibilité des personnes marginalisées sur les valeurs idéalisées du quartier (convivialité, communauté, solidarité, sociabilités, propreté) participant à la qualité de vie et sur lesquelles s'appuie la mobilisation de l'association. Plusieurs des représentations du quartier par les riverains témoignent notamment du fait que les personnes marginalisées symboliseraient un déclin urbain qu'il convient de contrer. Cette occupation marginalisée des espaces publics aurait donc des effets négatifs sur l'attractivité résidentielle de la position que constitue le quartier :

Pour ce qui est des clientèles marginalisées, le centre-ville est déjà sur-utilisé et le nombre des organismes qui leur viennent en aide atteint aussi un point de saturation. Tout développement dans ce secteur devra se faire dans une vue d'ensemble du logement pour cette catégorie de clientèle dans un plan général de dissémination de cette population à travers la ville de façon à amoindrir la tendance à la concentration dans le centre-ville. À ce point de vue, justement, le centre-ville semble avoir été désigné, et cela sans plan cohérent, comme lieu de rassemblement de cette population et de services qu'elle peut requérir. On peut à ce moment parler d'un effet largement perceptible de saturation et cela affecte indubitablement la qualité de vie au centre-ville et son pouvoir d'attraction pour de futurs résidents (Mémoire de l'Association du Village Shaugnessy concernant le PPU des grands Jardins, 2011 : 10).

Ces propos mettent de l'avant l'argument récurrent selon lequel les personnes marginalisées seraient présentes dans le centre-ville et en particulier dans le quartier du Village Shaugnessy, principalement du fait de la concentration d'organismes de

soutien aux personnes en difficulté. Ces réflexions s'appuient donc sur l'idée que les personnes marginalisées n'auraient pas choisi ce quartier pour y vivre contrairement aux résidents, mais qu'elles suivraient simplement les organismes dans l'espace urbain. Ces arguments limitent de fait la compréhension des relations qu'entretiennent les personnes marginalisées à ce quartier, tout en énonçant leur illégitimité à y être présent. Par ailleurs, liant la qualité de vie et leur attachement au quartier, les membres de l'AVS revendiquent leur enracinement, « les personnes qui ont décidé de s'y installer et d'y planter leurs racines voudraient y trouver maintenu le cadre qui les a attiré et avoir la perspective du développement de leur qualité de vie » (Ibid). L'on comprend ainsi que l'itinérance constitue pour les riverains un obstacle majeur à leur confort résidentiel et au sentiment d'appartenance qui doit en découler, « ne pas résoudre le problème de l'itinérance constitue un des facteurs qui favorise l'exode du citoyen vers la banlieue qui a besoin de propreté, de sécurité et de respect pour vivre, élever sa famille et simplement se sentir chez soi » (AVS, 2008). En expliquant comment l'exaspération due à la présence d'itinérants dans sa rue a favorisé sa mobilisation, une riveraine explicite cette incompatibilité entre personnes marginalisées et milieu résidentiel, « on n'a pas menacé, mais c'est vrai que sinon on allait aux journaux, parce qu'à un moment donné, c'est vrai qu'on a le droit aussi à une vie résidentielle, hein ? » (R5). Au-delà du constat des nuisances sur la qualité de vie, causées par la présence des personnes marginalisées et des comportements qui leur sont associés, ces discours révèlent également l'instauration d'un ordre de place, positionnant les personnes marginalisées comme étant intruses dans ces lieux, tout en renforçant la légitimité des riverains.

6.1.1.2 Les personnes marginalisées, « out of place » dans le Village Shaugnessy

La visibilité des personnes marginalisées semble donc problématique et leurs occupations et usages de l'espace public sont alors considérés comme se cumulant et s'opposant à ceux des riverains, jugés plus légitimes:

L'occupation parallèle, souvent inusitée, que les itinérants font des espaces publics et les comportements parfois dérangeants qu'ils introduisent dans le milieu et dans le déroulement des activités sociales courantes constituent souvent des facteurs qui dérangent et perturbent (Mémoire de l'Association du Village Shaugnessy relatif au plan municipal d'action ciblé en itinérance).

L'occupation du square et des rues par les personnes marginalisées est donc perçue comme « parallèle » à celle d'une population résidente, dont les usages seraient normaux et en adéquation avec le quartier. La question de la norme semble ainsi se perpétuer dans la considération et la qualification des personnes itinérantes. Par ailleurs, s'appuyant sur une métaphore écologique, l'association évoque la présence de cette population, qui par ses spécificités, viendrait bouleverser un écosystème réglé et ordonné:

Pourtant l'inclusion de cette population exceptionnelle et nouvellement présente dans le cadre de la vie sociale a, sans contredit, un impact significatif dans l'environnement social, sur l'occupation de l'espace urbain, le sens général de sérénité, de civilité, de convivialité et sur la qualité de vie des communautés locales (Ibid).

Par rapport au mode de vie des riverains et aux normes sur lesquelles il s'appuie, cette présence est donc considérée comme « out of place », comme s'inscrivant dans un espace au sein duquel elle n'a pas sa place, à cause de comportements malvenus et inadéquats. La présence d'itinérants dans les espaces publics inquiète ainsi les riverains qui y voient une menace, puisque qu'elle participerait à transformer les valeurs du quartier, « à l'heure présente, le nombre de ces personnes et leur impact sur le milieu est en voie d'atteindre un seuil où leur présence et leurs comportements sont en train de déterminer l'atmosphère du milieu » (Ibid)³. Les personnes marginalisées constituent donc d'importants obstacles à la convivialité et à la sérénité,

³ C'est d'ailleurs l'un des arguments récurrents de l'AVS que de signaler l'importance accordée aux itinérants dans les manières de faire la ville (même si c'est pour limiter leur présence) au détriment des riverains. À travers le soutien aux organismes communautaires ou à l'inverse la création de bancs sans dossier pour limiter leur présence, les orientations de l'urbanisme s'appuieraient principalement sur les enjeux de l'itinérance, « l'itinérance ne peut pas constituer une voie de l'évolution sociale (...). Elle ne peut pas être une voie acceptée du développement urbain » (Mémoire de l'Association du Village Shaugnessy relatif au plan municipal d'action ciblé en itinérance).

ferments de la dimension résidentielle désirée par l'Association du Village Shaugnessy, « on ne peut rester passifs et indifférents devant la dégradation de la vie dans l'environnement social, la perte de la civilité essentielle à une vie communautaire conviviale et sereine » (Ibid).

Même lorsqu'il s'agit de trouver une solution au phénomène de l'itinérance, et qu'une volonté d'améliorer le sort des personnes concernées guide les propos, nous pouvons constater que leur visibilité est une préoccupation importante et que le partage de l'espace public n'est pas la volonté première. Si les itinérants peuvent rester dans le quartier, il faudrait que ce soit entre eux, dans un espace auquel le public ne soit pas confronté :

Si tu veux sortir quelqu'un de l'itinérance, c'est de lui trouver un toit, parce qu'il peut s'ancrer quelque part, puis les refuges, ce n'est pas un toit (...), alors c'est ce que j'avais dit à l'époque, ça prend une maison, mais tu peux pas mettre ça n'importe où, tu peux pas mettre ça ici, tu peux pas mettre ça à côté des tours de luxe, tu peux pas mettre ça sur la côte Ste-catherine, les marchands vont hurler, alors il faut trouver un coin de rue, un immeuble qui n'a pas de cour arrière ou au contraire un immeuble avec une cour arrière, mais quasiment fermée, totalement, où ils peuvent sortir le soir, etc. (R1).

L'ensemble des propos précédents révèle la considération portée aux personnes marginalisées et à leur mode de vie. Sans tenir compte de leur attachement aux lieux ou aux pratiques sociales qui se jouent dans l'appropriation des espaces publics, les riverains considèrent que leur visibilité doit être minimisée. Notamment parce qu'elle inscrit dans l'espace du quartier des valeurs renvoyant à des comportements opposés à la dimension résidentielle et familiale souhaitée.

Par ailleurs, les médias font également écho à cette présence malvenue de personnes marginalisées dans le quartier, « for too many years, Cabot Square has been a magnet for the homeless, the drug-dependent and the mentally ill » (Wilton, 2011). Certains journalistes appuient notamment l'idée d'une inadéquation de ces personnes au quartier :

Il pourrait être très attrayant, ce square parsemé de nombreux beaux arbres et où les écureuils batifolent. Mais ce qui vient assombrir le portrait, ce sont ces nombreux itinérants et drogués, pour la majorité des Inuits (...) le visiteur est pris à la gorge par une odeur âcre de renfermé. Le coin est souvent très sale (Rolland, 2010).

Cette insistance sur la saleté, sur l'inconfort sensoriel du lieu participe également à la constitution de certaines représentations négatives du square. Si les riverains évoquent ces problématiques, les représentations que diffusent les médias sont considérées négatives pour le quartier puisqu'elles participeraient encore à limiter son attractivité pour de nouveaux ménages:

A lot of people are just goin to turn off to living down here because they hear or see in the newspapers negative, a lot of negative stuff. Which is not true. And we don't know how to get the chance to offset the negative stuff (...). [A journalist] wrote couple years ago terrible things, he said we were living in a dump. And it wasn't true (R3).

Ainsi, l'analyse des représentations sur lesquelles s'appuient les discours des riverains quant à la présence des personnes marginalisées dans le quartier soulève l'importance avec laquelle leur présence est perçue comme inadéquate à ces espaces publics. Qu'il s'agisse de comportements non tolérés ou de leur visibilité, leur présence apparaît en effet comme gênante et illégitime dans le quartier. Cette incompatibilité s'inscrit notamment chez les riverains dans la volonté d'ériger le mode de vie résidentiel et la tranquillité comme exigence citoyenne.

6.1.2 Le cas de la Goutte d'Or

Concernant la Goutte d'Or, certains usages des espaces publics font également polémique depuis plusieurs années dans les quartiers étudiés et provoquent l'ire de nombreux habitants. Il s'agit principalement du commerce informel qui prend place dans l'espace public à la sortie du métro Château Rouge dans les rues Dejean et Poulet et de la présence visible de la toxicomanie et de la prostitution dans plusieurs

rues du quartier voire dans certaines cages d'escalier⁴. Nous retrouvons alors la présence dominante de ces pratiques de toxicomanie et de prostitution dans de nombreux discours d'indignation, dans des pétitions, des articles de presse ou sur Internet. Par ailleurs, dans une étude réalisée en 2006 sur les représentations du quartier par ses habitants, la toxicomanie était évoquée comme l'une des nuisances principales à la qualité de vie. Cette enquête mettait notamment de l'avant les phénomènes liés aux « drogues » (59%) puis à la « saleté » (56%) » (Cossin, 2006) comme éléments dominant les perceptions des problématiques du quartier⁵ :

Les effets visibles de la toxicomanie (consommation et activités reliées à l'usage de drogues) sont les plus grandes sources de désagréments reliées à la toxicomanie vécues par les habitants. La présence des usagers de drogues pour des activités d'achat ou de moyens financiers constitue la principale nuisance attribuée à la toxicomanie, bien avant les phénomènes d'intrusion dans les espaces privés du parc immobilier local (Cossin (Lescroel), 2006 : 80).

Attardons-nous donc maintenant plus en détail sur les significations de ces rejets, essayons de comprendre ce qu'ils traduisent eu égard à l'investissement des espaces publics par les riverains.

⁴ Lors du conseil de quartier auquel nous avons assisté, « toxicomanie » et « prostitution » furent les termes qui revinrent de manière insistante dans les discours de nombreux habitants réduisant l'importance des agressions et des vols, thèmes dont avait été missionné de parler le commissaire s'occupant de l'arrondissement (Conseil de quartier du 20 octobre 2011: Réflexion autour de la sécurité et de la prévention à la Goutte d'Or, de l'art de vivre ensemble). Par ailleurs, pour pallier au manque de place dans les mosquées, les prières de rue ont longtemps eu lieu dans les espaces publics du quartier (jusqu'à ce qu'une caserne désaffectée au nord de Paris en 2011 leur soit dédiée), suscitant de nombreuses réflexions dans les médias, notamment de certains groupuscules d'extrême droite. Mais ces usages contestés des espaces publics semblent l'être davantage par des individus extérieurs au quartier que par les riverains. En effet, dans les entrevues, ce thème n'a été évoqué brièvement que par une seule personne.

⁵ Suivent alors « le chômage, la précarité » (38%), « le business, les trafics » (34%), la « prostitution » (30%), le « logement » (27%), le « bruit » (19%), les « actions mises en place par les collectivités publiques » (8%), la réputation (7%) et les relations entre les communautés (4%) » (Cossin, 2006 : 46).

6.1.2.1 Les personnes marginalisées, obstacles à la propreté des espaces publics

L'un des éléments importants mis de l'avant dans la justification de l'illégitimité des pratiques de prostitution et de toxicomanie dans le quartier par les résidents concerne la dimension sanitaire. En effet, la saleté, la déchéance, la mauvaise hygiène sont régulièrement évoquées pour catégoriser d'une part les pratiques marginalisées et d'autre part pour justifier auprès des autorités publiques la nécessité d'agir. Qu'il s'agisse des traces d'urine laissées sur certains murs, des peaux de maïs laissées sur le sol par les vendeurs à la sauvette ou de certaines odeurs gênantes, les résidents expriment une vision d'espaces publics sales qu'il convient de nettoyer. Au même titre que les comportements marginalisés qui les induisent (toxicomanie, prostitution, vente à la sauvette), ce sont également les empreintes, les traces organiques de ces comportements qui sont définies comme renforçant la saleté des espaces publics et dont une partie des résidents se disent « dégoûtés ». Lors d'une réunion du conseil de quartier à propos de la sécurité, beaucoup de voix insistent en effet sur les déjections, sur les crachats et la malpropreté. Un jeune propriétaire, depuis 14 mois dans le quartier (qui se présenta lui-même comme ayant le profil du « bobo »), résuma le problème du quartier à deux dimensions principales, d'une part un « problème d'ordre et de sécurité » et d'autre part un « problème d'hygiène ». Les différents commentaires qui ont animé la salle lors de ce conseil de quartier nous ont alors permis de constater une préoccupation particulièrement importante pour la propreté de l'espace public. Les traces de la toxicomanie, des regroupements nocturnes dans la rue ainsi que des relations sexuelles tarifées à peine cachées sont particulièrement mises de l'avant pour dénoncer une saleté inacceptable dans le quartier, en particulier pour y élever des enfants. La visibilité de ces usages marginalisés de l'espace public serait tellement forte qu'elle donne le sentiment à l'une des habitantes de vivre dans

un « univers ignoble, décadent »⁶. C'est donc l'immoralité perçue de certains comportements qui est également associée à la saleté du quartier. Les sphères de la moralité et de la propreté s'interpénètrent alors dans les discours pour justifier une action de la part des pouvoirs publics. Cette saleté, si elle est parfois mise en lien avec des problèmes de nettoyage municipal, réfère surtout à la présence de personnes marginalisées et à des pratiques de prostitution, de toxicomanie ou de vente à la sauvette. En effet, les traces du commerce informel, de la toxicomanie ou de la prostitution, ces « paysages de l'informalité » (Milliot, 2013) dont se plaignent de nombreux riverains, mettent de l'avant une modification de la normativité du couple public / privé et un rejet de certaines formes d'empreintes organiques dans l'espace public. Comme l'illustre l'argumentaire d'une pétition pour la propreté d'une rue du quartier, la saleté est associée à des comportements tels que la prostitution :

Afin d'avoir un quartier propre et calme, nous mettons en place cette pétition afin de saisir le Maire du XVIIIe et faire en sorte qu'il prenne les actions nécessaires pour :

- qu'il n'y ait plus de prostituées,
- que cesse le tapage nocturne,
- que les gens cessent d'uriner sur les façades et sur les trottoirs⁷.

Les prostituées deviennent ainsi dans ces discours des éléments allant à l'encontre de la propreté et de l'ordre autour desquels les résidents construisent la représentation de leur quartier. C'est d'ailleurs leur visibilité dans l'espace public qui renforce les réactions résidentes, comme le rappelait le journal *Le Parisien* (2010) à l'occasion d'une manifestation en dénonçant la présence⁸.

Le journaliste témoignait ainsi de l'évènement :

⁶ Propos recueillis lors du conseil de quartier de Château Rouge - Goutte d'Or du 20 Octobre 2011.

⁷ Extrait de la Pétition pour une rue Marcadet propre

⁸ En 2010 fut en effet accroché aux fenêtres d'un immeuble, rue Doudeauville, un drap sur lequel était inscrite l'injonction « Non à la prostitution ».

Au fil des mois, les jeunes prostituées se sont multipliées à la Goutte-d'Or et les passes, qui se négociaient il y a quelque temps encore dans les squats et les immeubles lépreux, se déroulent maintenant dans la rue. C'est là l'un des effets de la résorption de l'habitat insalubre et de la rénovation urbaine qui ont remis les filles sur le trottoir, boulevard Barbès, rue des Poissonniers et dans la plupart des artères de la Goutte-d'Or...

Ces propos soulignent le fait que la prostitution n'est pas l'objet de polémiques ni d'intérêt dès lors qu'elle est à l'abri des regards. C'est bien sa mise sous le regard d'autrui, en particulier sous celui des riverains qui incite à la mobilisation. Le commentaire d'un internaute à propos d'un article sur la prostitution (Bordier, 2009) dans le journal *Dix-huit Info* semble résumer le regard porté par une partie des riverains sur les espaces publics, et les impacts de la présence des personnes marginalisées:

À peine les trottoirs de la rue Doudeauville agrandis on a vu les prostituées s'installer au coin de la rue Ernestine et la rue Doudeauville. Ce soir elles sont une dizaine et ne sont pas discrètes. Elles discutent dansent ou s'interpellent. Elles pénètrent dans notre immeuble et font des passes sous la fenêtre d'une fille de 3 ans. Elles ont le code ou un passe PTT. Elles urinent derrière la porte d'entrée de l'immeuble. La plupart sont sous un panneau « transfert d'argent », ce quartier n'est plus qu'un ghetto, ou l'on n'a plus envie de sortir le soir, d'une saleté repoussante, et certains de mes amis refusent de venir me voir ici. Un voisin excédé les a mis dehors à coups de balai mais elles reviennent dès le lendemain. Ça va très mal finir si la police n'y met pas un terme (...). La Goutte d'Or ne signifie pas urinoir donc veuillez cesser d'aller y vidanger vos vessies surtout rue d'Oran où l'on retient sa respiration les jours de beau temps tant l'odeur est forte. Si on continue à laisser faire sans réagir, quelle est la prochaine étape dans le pourrissement du quartier ????

Les toxicomanes n'échappent pas à cette association à la saleté, qui menacerait la qualité de vie dans le quartier. Les membres du collectif CRGO accusent d'ailleurs les pouvoirs publics de cet état de saleté par la tolérance entretenue à l'égard de la toxicomanie dans le quartier, « ils [les pouvoirs publics] ont jugé ce quartier comme dépotoir pour tout ce qu'on ne veut pas voir dans Paris, toxicomanie, etc., donc c'est difficile de s'entendre puisqu'on y habite et que l'on veut y rester, mais là ils changent » (H6). Les comportements liés à la toxicomanie sont alors clairement

associés à la saleté du quartier, et font obstacle aux désirs résidentiels de pureté⁹. Par ailleurs, comme le révèle l'un des rapports des *référénts propreté* du conseil de quartier pour la mairie d'arrondissement¹⁰, la vision de la saleté est particulièrement reliée à des pratiques marginalisées de l'espace public, dépassant souvent la simple question sanitaire ou hygiénique. Y sont notamment retenus entre autres, les tags, les épanchements d'urine ainsi que les matelas des sans-abri dans les espaces publics. La propreté devient ainsi un référentiel lié au cadre de vie, construit par les riverains qui élaborent ces rapports. En effet, en notant les dysfonctionnements relatifs à la propreté observés dans l'espace public, les riverains transmettent une certaine vision de la propreté. C'est notamment la construction d'une norme qui se manifeste, marginalisant les personnes dont les comportements s'en écartent. En associant les nuisances sonores, les regroupements nocturnes, les tags ou les installations de sans-abri à la saleté du quartier, c'est une vision résidentielle axée sur la tranquillité qu'ils tentent d'imposer.

⁹ Bien qu'une prise de conscience ait réduit son importance ces dernières années, c'est autour des questions de santé publique que fut également abordée la toxicomanie. Comme nous l'a rappelé Pierre Leyrit, directeur de *Coordination Toxicomanie 18*, lors de notre enquête, la question des seringues usagées dans les années 1990 au moment de l'épidémie de sida a eu un impact assez fort sur les manières dont les résidents vivaient leur quartier. Cette question fut un révélateur de certaines oppositions à la présence des usagers de drogue dans le 18^{ème} arrondissement, mais également aux centres de soutien à ces personnes. C'est à cette période où se révélait la dangerosité du virus du sida que certains habitants se sont mobilisés au niveau juridique et ont intenté des procès aux organismes communautaires de soin aux toxicomanes présents dans l'arrondissement ou même à l'état pour empoisonnement. La dimension sanitaire, fut particulièrement forte tant dans les politiques d'implantation des centres de soins des années 1990 que dans la mobilisation des riverains. Grâce au travail des associations d'aide aux personnes en situation de toxicomanie (Espoir Goutte d'Or, Coordination Toxicomanie), l'opposition aux usagers de drogue est moins radicale et les habitants deviennent conscients de l'importance d'une approche préventive et de soin pour traiter la problématique de la toxicomanie. Cependant, l'argument lié à la santé publique est encore utilisé par le collectif Château Rouge-Goutte d'Or, préoccupé par les positions de l'arrondissement en faveur d'une action d'accompagnement des toxicomanes pour les extraire de leurs addictions, et notamment par la question de la possible implantation de salles de shoot. Selon eux, « les pouvoirs publics s'ils persistaient à vouloir mettre en place des salles de shoot, où que ce soit, contribueraient à se rendre eux-mêmes complices de l'enfermement du toxicomane dans sa dépendance » (CRGO, 2010).

¹⁰ Bien que les référents soient tirés au sort parmi les riverains au sein des conseils de quartier, nous constatons qu'au moins 2 des 4 rédacteurs sont des membres actifs du collectif château Rouge - Goutte d'Or.

Les questions de propreté se révèlent donc clairement dans les discours et dans les pétitions élaborées par certains groupes de riverains, les nuisances renvoyant alors à une saleté liée à des comportements marginalisés et à des personnes qui s'éloignent des normes référant à un « nous » collectif. Par ailleurs, l'immoralité révélée de ces comportements, des traces qu'ils laissent ou de leur visibilité, participe également à dissocier les personnes marginalisées des habitants « légitimes » et de la dimension résidentielle souhaitée. Mais au-delà de ce désir de pureté et de propreté à l'origine du rejet de certains comportements, c'est sur l'articulation de cette malpropreté au désordre que se construit dans les discours l'illégitimité des personnes marginalisées dans l'espace public.

6.1.2.2 Un désir d'ordre et de tranquillité

Le désordre apparaît effectivement en amont des plaintes des résidents dans les instances participatives et dans la plupart des entrevues réalisées. Car le sentiment de désappropriation que beaucoup d'habitants évoquent est particulièrement lié à l'existence d'un désordre ambiant. Celui-ci nuit aux relations sociales, à l'image du quartier et serait vecteur des différentes mobilisations pour l'amélioration de la qualité de vie. Le désordre est alors le fait d'incivilités constatées, d'agressions, de vols qui existent dans le quartier et qui semblent se multiplier¹¹. Mais l'ordre étant particulièrement lié à la propreté et à l'environnement proche, c'est également en réaction à la saleté des rues, aux activités informelles qui y prennent place ou à la visibilité d'une certaine misère sociale que beaucoup parlent de désordre. Comme le constate d'ailleurs Virginie Milliot :

La rue dans ce quartier manifeste un univers sensible contraire à l'idéal normatif d'un espace public lisse et policé, propre et sécuritaire. C'est un espace rugueux et électrique où accède à la visibilité une pluralité de mondes et de problèmes

¹¹ Intervention du commissaire Clouzeau au conseil de quartier du 20 octobre 2011.

sociaux rendus ailleurs invisibles par la ségrégation fonctionnelle de la ville (Milliot, 2013: 254).

La présence de toxicomanes est alors associée à ce désordre. Certains habitants mobilisés dans le collectif Château Rouge-Goutte d'Or dénoncent par exemple la présence d'un organisme de soutien aux usagers de drogues, implanté dans le quartier et qui participerait à la propagation de ces problématiques sociales, « ils l'ont placé dans la Goutte d'Or à côté de l'église Saint-Bernard, donc ça fait système avec le square Goutte d'Or [square Léon], avec les dealers qui se sont installés là, qui se sont mis autour » (H6). Ces riverains estiment d'ailleurs que les choix des pouvoirs publics viseraient à enfermer ces problématiques dans le quartier et dénoncent alors « une volonté de ghettoïsation » (R7).

Certains commentaires sur les sites Internet des journaux locaux traduisent également ce désordre qui gêne certains résidents et trouble la quiétude du quartier. C'est notamment le laisser-faire qui est dénoncé à travers le commentaire suivant à un article de *Dix-Huit Info* (Blain et Bordier, 2008). En évoquant un quartier « livré à lui-même », le commentateur fait référence à une absence de régulation qui serait nécessaire pour réinstaurer de l'ordre dans le quartier:

[...] d'autres situations beaucoup plus graves pour notre quiétude nous riverains de ce marché. Tapages nocturnes de par les prostituées qui sont présentes dans le quartier jusqu'à des heures très tard dans la nuit sans la moindre inquiétude de la part des autorités soit locales ou nationales. Les éternelles bagarres des toxicomanes, de plus des jeunes jouent au foot-ball entre minuit et deux heures du matin en toute tranquillité. Nous subissons cette situation sans issue. Le quartier est livré à lui même. PROSTITUTION PUBLIC, TOXICOMANIE ET NUISANCES SONORES DE 9 HEURES A DEUX à TROIS HEURES DU MATIN SANS INSOUCIENCES AUCUNES (*sic*).

Le désordre se lit également dans les revendications des commerçants du quartier à propos de la présence des marchands à la sauvette. Dans un journal local¹², le président de l'association des commerçants du quartier Château Rouge, Mamadou

¹² Le 18^e du mois, No 148, Avril 2008, p.9.

Wague, dénonce « le climat de désordre, d'insécurité et d'insalubrité qui se développe autour du marché Dejean ». Les marchands à la sauvette constituent alors l'un des éléments dérangeants:

[...] installés partout, là où ils veulent, ils vendent devant nos magasins les mêmes produits que nous à moindre prix, créant une concurrence déloyale. Ils ne paient ni impôts ni taxes ni charges sociales et leurs chiffres explosent alors que les nôtres diminuent de jour en jour.

Enfin, il en appelle à l'action à l'action publique afin de rendre sa *normalité* à ce quartier, « nous demandons aux pouvoirs publics de faire en sorte que ce quartier redevienne un espace commercial normal » (Mr Wague, Président de l'Association des Commerçants de Château Rouge).

Les discours des membres du collectif CRGO sont donc construits autour de cette notion de désordre. Et c'est la prédominance de ce désordre dans leurs propos qui devrait rendre une mise en ordre légitime et souhaitable. Mais ce que révèlent également ces discours, c'est la comparaison récurrente avec le reste de Paris, avec un ordre que l'on retrouverait partout ailleurs sauf dans le quartier. Ils situent en effet leurs espaces publics par rapport à un ailleurs parisien où les autres riverains peuvent profiter de leurs parcs et de leurs espaces publics en toute sérénité, contrairement à eux. Cette insistance sur le désordre et la particularité de la Goutte d'Or, renforce et légitime finalement l'idée d'un nécessaire retour à l'ordre, afin de rentrer dans l'état de droit au même titre que les autres quartiers. Cette dialectique de l'ordre et du désordre s'articule donc avec la notion d'égalité selon laquelle tous les habitants de la ville auraient droit à un environnement ordonné. Évidemment, tout cela prend appui sur l'insistance à définir ce quartier comme un ghetto, comme un quartier abandonné par la municipalité à son propre sort. De fait, l'une des dernières pétitions sur les violences dans l'espace public a été contestée par d'autres habitants qui, sans tomber dans un angélisme naïf, voient d'autres facettes au lieu et ne le reconnaissent pas dans l'image d'une zone de non-droit. Cette pétition, qui soulève le problème de violence dans le quartier, se clôt par l'appel à y rétablir la paix, « nous exigeons des pouvoirs

publics – État et municipalité - qu'ils prennent toutes leurs responsabilités pour assurer la paix et la sécurité à leurs administrés et électeurs »¹³.

Notre propos ne vise pas à nier les violences qui peuvent se déployer dans le quartier ni la présence de signes associés à des actes délictueux. Nous nous interrogeons davantage sur l'utilisation discursive de ces désordres. En effet, dans les discours des riverains mobilisés, dans les pétitions, il semble que l'insistance sur le désordre plus que sur des problématiques sociales devient également une stratégie pour rendre légitime la mise en ordre et le déplacement de certaines problématiques proches de l'espace du « chez-soi ». Dans cette perspective, les représentants de cette réflexion sur l'espace public dans le quartier sont partisans de la manière forte. Il s'agit de « nettoyer » les espaces publics, de faire intervenir davantage de policiers pour y restaurer l'ordre. Dans les conseils de quartier, les responsables d'associations ou certains habitants insistent sur la nécessité d'intervenir en amont à travers des opérations de prévention. Mais ces voix semblent minoritaires dans l'océan de plaintes et d'injonctions à l'intervention directe. Donc, de manière générale, l'utilisation d'un ensemble de termes associés au désordre semble participer à l'élaboration d'un cadre stratégique d'intervention, légitimant au nom des habitants concernés, la nécessité de *normaliser* les espaces publics. Normaliser, au sens où il s'agit de les rendre similaires aux autres espaces publics parisiens, de revenir à une norme dont ils se seraient éloignés, mais également au sens où il s'agit d'en exclure toute activité informelle, marginalisée, qui ne serait pas en adéquation avec la dimension résidentielle du quartier.

Au sein des discours des riverains mobilisés dans le collectif CRGO ou dans les conseils de quartier, le désir de pureté, qui prend appui sur les enjeux de propreté et d'ordre, constitue donc le fil directeur selon lequel parvenir à l'idéal d'une qualité de

¹³ Cette pétition conçue le collectif CRGO s'intitule « Stop aux agressions ». Elle met de l'avant l'existence d'une impunité qui serait accordée aux auteurs de troubles et une inaction des pouvoirs publics.

vie résidentielle. Ces enjeux sont notamment traversés par la dimension morale des espaces publics que l'on retrouve de manière récurrente dans les discours. Or, les personnes marginalisées sont catégorisées dans les discours des riverains mobilisés, principalement en fonction de ces critères de saleté, de désordre et d'immoralité, masquant les enjeux sociaux de leurs conditions de vie, très peu évoqués¹⁴. Dans cette perspective, les personnes marginalisées apparaissent comme un obstacle majeur à la qualité de vie et à la dimension résidentielle du quartier. Elles constituent ainsi l'un des éléments clés des revendications pour l'amélioration de la qualité de vie, et c'est en particulier leur place dans le quartier qui devient discutée et contestée.

6.1.2.3 La présence des personnes marginalisées, incompatible avec l'idéal résidentiel désiré

Sous-jacents aux questions de tranquillité résidentielle, la propreté et l'ordre seraient donc des éléments structurants des discours, participant à la catégorisation des comportements légitimes ou non dans le quartier. La panique morale qui illustre certaines pétitions marque clairement la distinction entre riverains et personnes marginalisées dans le quartier. Cette disjonction se construit notamment sur l'incompatibilité de certaines pratiques telles que la prostitution avec une qualité de vie résidentielle, « tous les soirs vers 20 heures, et ce jusqu'à tard dans la nuit (4h du matin), sans exception, nous subissons un spectacle intolérable qui trouble gravement la jouissance de nos habitations et la qualité de vie dans notre quartier »¹⁵. D'où le sentiment d'une cohabitation impossible entre les résidents et les prostituées qui arpentent les espaces publics la nuit :

¹⁴ Dans aucune des entrevues avec les membres du collectif CRGO, la prévention des comportements à risque a été évoquée si ce n'est pour en décrire les illusions ou la vision naïve des pouvoirs publics à laquelle sa mise en place renverrait.

¹⁵ Extrait de la Pétition Prostitution Château Rouge - Secteur rue Doudeauville et Ernestine.

Cette cohabitation dans un quartier d'habitation est surréaliste et insupportable au quotidien : ballet de voitures, cris entre filles qui se disputent leurs clients, bagarres à coup de barreau de chaise ou culot de bouteille pour marquer leur territoire, interminables conversations téléphoniques, hall d'escalier faisant usage de lieux de passe, poubelles et trottoirs souillés de capotes...¹⁶.

Nous pouvons également constater dans un commentaire d'un internaute sur la prostitution, cité précédemment, la distinction qui s'établit entre les personnes marginalisées et les habitants, ainsi que la constitution d'une frontière entre ces deux groupes par l'incompatibilité des comportements de prostitution avec une dimension résidentielle et familiale. Celle-ci est d'ailleurs renforcée par le sentiment de désappropriation et d'envahissement qui guide la réaction de la personne. Son espace de vie est en effet aux prises avec la prostitution, « elles pénètrent dans notre immeuble », « sous la fenêtre », renforçant une proximité non désirée. Mais c'est également des arguments sanitaires qui prennent une place majeure dans le discours de rejet et de distinction, « saleté repoussante », « pourrissement du quartier », etc. La toxicomanie, la prostitution ne peuvent donc exister dans un quartier au sein duquel vivent des familles. « Comment élever des enfants dans ces conditions ? » s'insurgeait une mère de famille lors du conseil de quartier sur la sécurité. Cet argument récurrent dans les discours, en mettant de l'avant l'éducation des enfants, souligne la dimension familiale et résidentielle attribuée au quartier et la différence existant entre les riverains et les personnes marginalisées.

Ce processus de distanciation et de différenciation avec les personnes marginalisées s'appuie donc sur l'établissement d'une incompatibilité entre des modes de vie, entre deux formes d'investissement du quartier. Comme nous l'avons vu, les pétitions participent également à souligner cette incompatibilité entre une fonction résidentielle souhaitée par les habitants et des pratiques nuisibles à cette dernière.

¹⁶ Idem

Ces quelques propos permettent de souligner l'importance de l'espace dans la marginalisation de certains comportements et individus. C'est en effet par le lieu dans lequel se déploient leurs pratiques qu'elles deviennent inacceptables. L'essentiel des discours réfère principalement aux espaces de proximité, aux espaces du « chez-soi », et c'est à l'aune de ce critère que se construit l'inadéquation entre les personnes marginalisées et les espaces publics du quartier. Les discours ne renvoient pas, en effet, à des problématiques globales, ils ne sont pas une prise de position sur la société, mais se cristallisent sur l'espace de vie des riverains. C'est notamment parce que ces personnes marginalisées constituent une menace à cet espace protecteur du « chez-soi » et à la dimension résidentielle du quartier qu'elles ne seraient pas à leur place.

L'utilisation de métaphores renforce alors l'idée d'une inadéquation. En comparant le quartier à un dépotoir, l'un des membres du collectif assimile les toxicomanes à des ordures, à des déchets :

Ils [les pouvoirs municipaux] ont considéré ce quartier comme chose négligeable et comme dépotoir pour tout ce qu'on ne veut pas voir dans Paris, la toxicomanie, etc., donc c'est difficile de s'entendre puisqu'on y habite et que l'on a l'intention d'y rester, mais là ils changent, au niveau du discours, ils changent (R6).

Ainsi, l'utilisation de telles associations discursives permet dans ce cas au locuteur de révéler la présence de personnes marginalisées à proximité de son « chez-soi » comme un manque de respect de la part des pouvoirs publics. Ces métaphores sociospatiales participent notamment à positionner les personnes marginalisées comme « out of place » dans le quartier. Comme le rappelle Séchet « les métaphores sanitaires sont le versant sensible de la géographie morale qu'il s'agit de restaurer » (Séchet, 2009 : 66), et les discours sur la saleté et le désordre deviennent alors vecteurs de l'idée d'une intervention pour nettoyer et ramener l'ordre dans l'espace public. Dans cette perspective d'agir sur l'espace, la visibilité des discours dans la sphère publique devient l'un des enjeux des mobilisations habitantes face à ces phénomènes jugés gênants :

La résistance contre des activités spatialement inscrites est d'abord une résistance contre des présences jugées gênantes pour soi. Elle passe par des mobilisations collectives qui ont souvent besoin d'une « panique morale » dont le premier ingrédient est l'identification d'une menace par un collectif de voisinage. Il peut s'agir du sentiment d'atteinte à la valeur des biens, de dévalorisation symbolique du quartier, d'une agression à l'égard des valeurs morales des habitants du lieu. Cette première étape débouche sur une rapide escalade dans la couverture médiatique qui se fait dans le relais des acteurs impliqués en diabolisant la menace et en proposant des solutions pour résoudre le problème, tout en invitant les pouvoirs publics à intervenir (Séchet et Garat, 2008 : 333-334).

Qu'il s'agisse des dénonciations de la vente à la sauvette, du désordre qu'implique la présence de toxicomanes dans le quartier ou de l'inadéquation des prostituées à la fonction résidentielle du quartier, il se dessine un cadre moral dans lequel les usagers devraient s'insérer et dont le franchissement devient transgression. Un mécanisme que décrit bien Raymonde Séchet lorsqu'elle évoque le cas des prostituées dans l'espace urbain :

Par la désignation de ce qui est out of place, l'ordre moral s'inscrit dans les espaces urbains et les lieux. L'utilisation des mots de la souillure et de la déviance pour qualifier des pratiques corporelles déplacées devient alors un outil de légitimation du rétablissement de l'ordre établi dans des situations de conflits d'occupation des espaces entre résidents et prostituées. Les transgressions territoriales des dernières suscitent les réactions des premiers (Séchet, 2009 : 66).

Dans cette perspective, l'insistance sur les questions de saleté et de désordre pour caractériser les pratiques de personnes marginalisées participe à délégitimer leur place dans les espaces publics du quartier, et renforce la dimension « out of place » de leur présence.

6.1.3 Conclusion

Ainsi, face à la présence de personnes marginalisées dans les espaces publics du Village Shaugnessy ou de la Goutte d'Or, des riverains se mobilisent afin de préserver la qualité de vie qu'elles menaceraient. Les discours qui accompagnent ces mobilisations participent alors à instituer les comportements marginalisés comme une différence, comme étant un obstacle à la dimension résidentielle et familiale désirée.

Cette différence devient d'autant plus prégnante qu'elle est exprimée comme inadéquate au lieu dans lequel elle se manifeste (Sibley, 1995 ; Cresswell, 1996). Parsemant les discours, les références récurrentes à l'occupation excessive, aux traces de marginalité, aux nuisances ou au désordre ainsi qu'à leur incompatibilité avec un mode de vie résidentiel, témoignent clairement de l'importance des espaces publics comme élément structurant de l'expérience d'habiter des riverains. Les espaces publics constituent des référents au sein desquels les riverains projettent leur « moi » intime (Sibley, 1995), et élaborent alors à leur égard des représentations de normalité résidentielle, définissant ainsi comme transgressifs les comportements qui s'en écartent. Cet écart à une norme brandie en étendard par les riverains dans leurs discours et revendications marginalise alors les personnes désignées et légitime la remise en question de leur présence dans les espaces publics du Village Shaugnessy et de la Goutte d'Or.

Comme l'a montré Sibley (1995), la pureté devient alors un élément majeur de cette normalité, et les espaces publics de proximité doivent s'y conformer. Or, la marginalité - structurée dans les discours des riverains autour de la saleté et du désordre - renvoie à l'impureté et à une menace qu'il convient de maîtriser. Cette impureté devient d'autant plus menaçante qu'elle s'inscrit dans des espaces de proximité et du « chez-soi ». Ainsi, face à ces désirs de purification de l'espace et d'ordre social, les mobilisations des riverains et les discours les accompagnant participent à inscrire les personnes marginalisées comme « out of place » (Cresswell, 1996). La transgression des prescriptions spatiales de l'espace programmé (Perraton, 1984) n'est donc plus le fait de pratiques ou d'usages particuliers des espaces publics, mais de la seule présence des personnes marginalisées. Cette construction discursive marque de fait une différence symbolique entre les personnes responsables de la saleté et du désordre et ceux qui s'expriment, entre les personnes marginalisées et les résidents les plus impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie. L'institution de frontières symboliques favorise donc la diffusion d'une normativité sociospatiale dans

les quartiers. Comme l'a montré David Sibley, « such borders and boundaries have been used to reinforce a moral order and separate ambiguous identities from those deemed safe and desirable (Sibley, 1996) » (Cité par Kerkin, 2003 : 141). La dénonciation de certains comportements permet en effet de renforcer et de rappeler les identités désirées et légitimes dans le quartier. L'association des personnes marginalisées à une menace pour l'ordre résidentiel désiré témoigne notamment de cette volonté d'inscrire certaines valeurs propres aux riverains dans les espaces publics et de faire de ceux-ci une extension commune du « chez-soi ». La mise en visibilité d'une menace dont il faudrait se protéger exacerbe à notre sens la manifestation d'un « nous », qui apparaît alors autour de valeurs résidentielles et de pratiques d'habiter communes.

Afin de comprendre comment se structure cet ordre de place et comment les personnes marginalisées deviennent progressivement « out of place », il importe de s'attarder sur l'évolution de certaines politiques publiques, lesquelles diffusent également des représentations des usages légitimes et illégitimes des espaces publics.

6.2 Sécurité publique et essor du confort résidentiel dans les espaces publics

Comme nous l'avons précédemment évoqué, malgré l'importance des usages quotidiens des riverains, les acteurs publics et les planificateurs ont un rôle conséquent dans la production des espaces publics (Low, 1996 ; Lefebvre, 2000 ; Bassand et al, 2001). Il s'agit donc de comprendre dans quelle mesure les orientations prises par les pouvoirs publics accompagnent ou non les désirs résidentiels et de pureté des riverains. Or, au-delà des logiques suivies par les stratégies de revitalisation urbaine, la mise en œuvre des politiques de sécurité urbaine, profondément liée à la régulation des espaces publics et à leurs usages, peut également éclairer l'évolution des référentiels guidant l'action publique quant à leur aménagement. Leur analyse nous semble alors pertinente et à même d'illustrer la

transformation des conditions d'usage et d'appropriation des espaces publics. La partie qui suit vise donc à mettre à jour ces politiques municipales, afin de comprendre comment se transforment les logiques de production des espaces publics des deux quartiers étudiés. Bien entendu, la production des espaces publics découle de différents services municipaux (espaces verts, commerces, etc.), mais la *Politique de Sécurité à Paris* ou le *Guide pour un Aménagement Sécuritaire* et la *Politique pour un Environnement Paisible à Montréal* éclairent les grandes orientations municipales et intègrent l'action de différents services municipaux. La connaissance de ces orientations, couplées aux dynamiques de revitalisation sur les quartiers étudiés, nous permettra ainsi de comprendre l'essor du confort résidentiel dans la production des espaces publics. C'est à la lumière de ces éléments de compréhension que nous pourrions par la suite appréhender les formes de marginalisation telles qu'elles se manifestent dans les espaces publics des quartiers étudiés, et plus particulièrement éclaircir les conditions dans lesquelles se transforment les conditions d'appropriation des espaces publics.

6.2.1 Montréal : l'émergence de l'« environnement paisible »

Dans le cas de Montréal, nous observons une attention particulière portée aux espaces publics et à leur sécurité. Si la délinquance occupe une grande place dans l'action sur les espaces publics parisiens, la sécurisation et la tranquillisation des espaces publics s'inscrivent davantage dans la volonté de rendre plus attractive la métropole québécoise, et de l'inscrire parmi les villes « branchées » nord-américaines. La qualité de vie dans les espaces publics devient alors l'un des thèmes prioritaires de l'action municipale et il émerge au courant des années 2000 une politique pour un « environnement paisible et sécuritaire ». La mise en œuvre de cette politique découle des recommandations prises lors du sommet de Montréal en 2002 et repose notamment sur une stratégie visant à améliorer la vie des citoyens autant qu'à rendre attractive la ville de Montréal, à la positionner parmi les villes-monde, « il s'agit là [la sécurité] d'un élément essentiel de la qualité de vie à Montréal et l'une des bases les

plus solides sur lesquelles bâtir une métropole d'avenir, solidaire, inclusive et accueillante, à la mesure de nos ambitions» (Avant-propos du Maire dans la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal, 2008). La sécurité et l'environnement paisible deviennent donc conditionnels de l'attractivité économique de la ville :

Il convient de souligner ici qu'un environnement paisible, la sécurité publique de même que le sentiment de sécurité sont reconnus comme des atouts indéniables pour Montréal. Ils lui permettent de maintenir la qualité de vie de la population vivant dans l'agglomération montréalaise, d'assurer une économie dynamique, de favoriser un développement durable et de susciter l'affluence du tourisme (Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal, 2008 : iv).

Pour rendre efficace la lutte contre la criminalité et pour la qualité de vie et faire advenir cet « environnement paisible », la municipalité de Montréal s'appuie sur divers mécanismes, tels que le renforcement de la police communautaire, la diffusion du guide pour un aménagement sécuritaire, ou encore le dispositif Tandem.

6.2.1.1 L'aménagement sécuritaire

Depuis la création du guide qui l'institutionnalise, l'aménagement sécuritaire a pénétré les consciences et les actions aménagistes dans les services d'urbanisme de la Ville de Montréal. Publié en 2003 suite à la mobilisation de femmes pour leur sécurité dans les espaces publics, ce guide offre des pistes d'actions afin que les urbanistes intègrent ces préoccupations à leurs interventions. Il s'agit donc d'offrir des compléments aux actions sociales en favorisant une intervention spatiale, ce qui renvoie à l'idée d'un espace criminogène sur lequel il importe d'intervenir pour limiter les opportunités criminelles et délictuelles :

Il s'agit de repérer les éléments de l'environnement physique qui peuvent susciter un sentiment d'insécurité et augmenter le risque d'être victime d'un acte criminel. (...) Cette étape doit être suivie d'une stratégie d'interventions concertées sur l'aménagement sécuritaire des lieux (Guide d'Aménagement pour un Environnement Urbain Sécuritaire, 2003 : 11).

Ce guide s'appuie notamment sur les théories de l'espace défendable de Newman (1973) et de la vitre brisée de Wilson et Kelling (1982) pour justifier l'importance d'agir sur les incivilités et particulièrement sur leurs marques. Celles-ci peuvent être physiques:

[...] des graffitis, du vandalisme, des déchets laissés par terre, des maisons abandonnées tandis que l'on retrouve sous la catégorie des incivilités sociales la présence de bande de jeunes bruyants, la consommation d'alcool dans la rue ou dans les parcs, la harcèlement sexuel dans les lieux publics, les gens qui crient tard le soir dans la rue, la prostitution et la vente de drogue (...). Sans être toujours des actes coupables au sens de la loi [les incivilités] semblent être des offenses aux normes sociales qui permettent à une collectivité de vivre harmonieusement (Guide d'Aménagement pour un Environnement Urbain Sécuritaire, 2003 : 20).

Ces incivilités et leur visibilité renforceraient alors le sentiment des citoyens d'être dans des lieux d'insécurité, dans lesquels la cohésion sociale serait faible et donc la possibilité d'aide réduite, « plus il y a de bris aux normes sociales de bon voisinage et à la civilité dans les lieux publics, plus il est possible que les gens qui fréquentent ces lieux deviennent méfiants et doutent de recevoir de l'aide en cas d'agression » (Guide d'Aménagement pour un Environnement Urbain Sécuritaire, 2003: 21). Ainsi, les marques d'incivilités ou de comportements illicites, alternatifs ou parfois incompris par la société deviennent les signes de menaces sociales qu'ils convient d'éliminer. Dans cette perspective, les citoyens sont conviés à s'exprimer puisque leurs usages des lieux concernés leur donnent une légitimité et un savoir dont il faut tenir compte :

La consultation de la population et des organismes communautaires représentant les personnes les plus touchées par l'insécurité, comme les groupes de femmes et de personnes âgées, est un atout inestimable pour proposer l'aménagement de lieux urbains adaptés aux besoins réels des personnes (Guide d'Aménagement pour un Environnement Urbain Sécuritaire, 2003: 25).

Pour limiter les comportements incivils et criminels, l'espace doit donc être transformé de manière à limiter les lieux sombres ou dans lesquels la menace d'une agression serait plus forte. S'exprimant sur le réaménagement du square Cabot, l'un

des architectes municipaux confirme l'intégration de ces préceptes sécuritaires à l'aménagement :

Notre approche, quand c'est plus ouvert, il y a moins de coins cachés... c'est une raison pour laquelle on veut réduire la taille de l'édicule, parce que ça crée des espaces cachés donc des problèmes de sécurité. En plus, quand tout est lisible, ça devient plus sécuritaire. Peut être des surfaces qui sont plus réfléchissantes, plus claires, pour avoir plus de lumière, parce qu'il y a beaucoup d'arbres – notre approche, ce n'est pas d'abattre les arbres- mais ça fait une espèce de forêt urbaine qui est intéressante, cet aspect qui peut être conservé, mais il faut élaguer, il faut éclairer, ça, c'est l'autre aspect aussi qui est très important sur l'éclairage. Donc question de sécurité et ça devient en même temps un aspect de design, d'esthétique aussi (Architecte, Ville de Montréal).

Par ailleurs, le guide soutient l'idée selon laquelle ce serait l'occupation de ces espaces publics qui en favoriserait le sentiment de sécurité et limiterait certains comportements incivils ainsi que leur désappropriation au profit de certains groupes:

Sans une animation ayant pour objectif de favoriser la fréquentation de la place par l'ensemble de la population locale, celle-ci risque fort d'être appropriée par des groupes homogènes (comme des jeunes se livrant au commerce des drogues et à la destruction du mobilier urbain), créant ainsi un sentiment d'insécurité certain chez les résidentes et les résidents et une désertion de ce lieu (Guide d'Aménagement pour un Environnement Urbain Sécuritaire, 2003:25-26).

De fait, l'animation est considérée comme l'une des solutions pour sécuriser les espaces publics et y limiter certains comportements incivils. Mais celle-ci s'inscrit notamment dans la dynamique plus large de délégation locale de compétences, visant à favoriser la réappropriation citoyenne des espaces publics.

6.2.1.2 La sécurisation à travers la réappropriation locale des espaces publics

Nous retrouvons en effet au cœur de la Politique pour un Environnement Paisible et Sécuritaire cette volonté d'une réappropriation des espaces publics par les riverains, mais également de leur implication pour satisfaire ces objectifs. Il s'agit ainsi d'inscrire dans la proximité la réalisation des objectifs de sécurité:

Les citoyennes et les citoyens font partie de la résolution des problèmes d'environnement paisible et sécuritaire. Leur rôle à cet égard doit être réaffirmé,

précisé et promu. En outre, l'application de la Politique doit comprendre des mesures visant précisément à assurer, maintenir et renouveler leur engagement (Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal, 2008: 2).

La création de tables de concertation locales vise justement à cette prise en main de la sécurité par les riverains dans les différents arrondissements. Il s'agit clairement de tenir compte des spécificités territoriales de chacun des quartiers pour que la mise en œuvre de la politique de sécurité puisse être la plus efficace possible:

Plus près des citoyens et connaissant bien leurs besoins, l'arrondissement ou la ville liée apparaît comme l'instance la plus susceptible de favoriser l'émergence d'actions préventives afin d'obtenir des solutions durables aux problèmes de criminalité et de sécurité vécus par la communauté. En mobilisant les ressources du milieu, l'instance locale (arrondissement ou ville liée) peut définir des stratégies de prévention qui reposent sur la concertation et le partenariat (Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal, 2008: 10).

En intégrant des acteurs municipaux, mais également différents acteurs communautaires, résidents ou commerçants du territoire concerné, ces tables de concertation participent à une décentralisation de leur action et à intégrer le point de vue d'une multitude d'acteurs. Différents organismes et dispositifs soutenus par la municipalité participent également à cette appropriation des outils de l'action sécuritaire et de l'aménagement des espaces publics par les habitants.

Tandem, par exemple, est un programme de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine de la Ville de Montréal, offert par chaque arrondissement sous la houlette de la Direction du Développement Social et Communautaire et dont le mandat consiste à améliorer le sentiment de sécurité des riverains, notamment par une réappropriation des espaces publics. Initialement axée sur la prévention des cambriolages, leur action est de plus en plus orientée vers les conflits dans les espaces publics:

Ça fait quelques années que le mandat s'est élargi, par exemple, (...) la prévention de la criminalité, ça reste partie de notre mandat, mais on se dirige davantage vers la cohabitation et la création du sentiment d'appartenance au quartier... (Travailleur communautaire, Tandem).

L'écoquartier ¹⁷ fait également partie de ces dispositifs soutenus par la municipalité et qui participent à cette réappropriation des espaces publics par les citoyens. Il s'agit d'un programme d'action environnemental en charge de financer les organismes communautaires mobilisés dans ces perspectives ainsi que de répondre aux préoccupations environnementales des citoyens. Chaque arrondissement possède son Écoquartier, certains comme Ville-Marie en ont même un pour chacun des districts qui le composent (Sainte-Marie, Saint-Jacques et Peter McGill). Différentes actions comme la distribution de bacs à recyclage, les corvées de nettoyage ou les concours d'embellissement sont ainsi menés. Or, comme nous le verrons par la suite, au-delà des actions environnementales ou d'embellissement, les Écoquartiers jouent également un rôle particulier dans la sécurisation et la tranquillisation des espaces publics.

De la même manière, la création par le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) dans les années 1990 de postes de quartier vise à inscrire l'action sécuritaire au niveau local et à offrir aux citoyens une proximité avec la police. Il s'agit donc de couvrir plus efficacement le territoire de la municipalité, mais également de mettre à contribution les citoyens dans la sécurisation des espaces publics. L'un des agents communautaires du poste de quartier de Westmount, intervenant notamment dans le Village Shaughnessy, reconnaît d'ailleurs que la police ne peut plus maintenir à elle seule la sécurité dans la ville :

Donc, de plus en plus, on réalise qu'on peut pas assurer la sécurité de la ville à 100% tout seul, si tout le monde ferme les yeux, puis font leur vie, ne s'impliquent dans rien et ne dénoncent rien, je te garantis qu'on aurait jamais la société qu'on a aujourd'hui dans 10 ans. Ça fait toute la différence, des citoyens qui s'impliquent, des citoyens qui dénoncent (...), des partenaires, des commerçants... C'est vraiment, on est... Les policiers, on est vraiment « part of the puzzle », on fait une partie, on est une partie importante quand même, pour la

¹⁷ Écoquartier renvoie ici à des organismes créés par la ville de Montréal en 1995 et non à une forme urbaine spécifique de quartier écologique ou durable que l'on retrouve par ailleurs.

sécurité, mais quand on regarde tout, on est une partie... (Agent communautaire, SPVM, Poste de Quartier 12).

C'est donc en favorisant l'intervention au niveau local qu'il serait possible de diffuser la sécurité à l'ensemble de la métropole, « tout commence localement. Tout commence au niveau du quartier, on va améliorer la ville quartier par quartier... » (Ibid). Et dans la pratique, les incivilités et les nuisances à la qualité de vie deviennent une dimension importante de l'action policière :

On a des problèmes d'incivilités (...), mais qui dérangent la qualité de vie des citoyens. Et c'est important pour les citoyens et c'est important pour nous aussi parce que dans notre mandat, on veut aussi améliorer la qualité de vie des citoyens (Ibid).

Ainsi, la sécurité dans la ville de Montréal devient de plus en plus associée à la délégation de compétences aux riverains, à l'incitation à la prise en charge de leur espace de vie et à la qualité de vie résidentielle. La multiplication des organismes locaux et des tables de concertation confirme cette volonté tandis que l'on observe une dynamique selon laquelle la sécurité est intimement liée à l'aménagement, à l'animation et à l'occupation des espaces publics.

6.2.2 Paris : l'essor de la « tranquillité publique »

Concernant le quartier de la Goutte d'Or, l'action sur les espaces publics découle en grande partie de la politique municipale, bien que des déclinaisons spécifiques apparaissent au niveau du 18^e arrondissement ou du quartier lui-même. Nous allons donc revenir dans un premier temps sur la politique municipale de sécurité et la manière dont les espaces publics en sont partie intégrante.

6.2.2.1 Sécurité et tranquillité publique à Paris

La sécurité et la tranquillité publique constituent des préoccupations majeures des pouvoirs publics dans l'agglomération parisienne, qui se manifestent notamment à travers le Contrat Parisien de Sécurité (CPS), élaboré conjointement en 2000 par le préfet de police, le maire de Paris, le procureur de la République, le recteur

d'académie et le préfet de Paris, et dont la dernière révision date de 2009. Fruit d'un partenariat élargi (bailleurs, Préfecture de Police, mairie, etc.) et d'une approche globale (prévention de l'absentéisme scolaire, renforcement de la citoyenneté, implication du système judiciaire, etc.), ce contrat s'appuie notamment sur une attention particulière portée aux espaces publics et aux troubles qui peuvent s'y manifester. Car selon l'Observatoire Parisien de la Tranquillité Publique, si les atteintes aux biens semblent avoir diminué, les atteintes à la tranquillité publique constituent un phénomène croissant dans la municipalité parisienne, dont les manifestations ont un impact important sur le sentiment de sécurité. La tranquillité publique acquiert donc une place importante dans la politique de sécurité et les atteintes à celle-ci sont définies comme suit:

Les atteintes à la tranquillité publique regroupent des faits et comportements qui, bien qu'en infraction avec la réglementation, ne font pas systématiquement l'objet de plaintes, de dépôts de mains courantes, ou de procès-verbaux de contraventions. Le recensement de ce type d'infractions parfois abusivement qualifié « d'incivilités » est néanmoins important, car la fréquence de leur répétition est directement perçue par les usagers et les habitants et influe sur la perception globale par ces derniers des conditions de sécurité (Contrat Parisien de Sécurité, 2009 : 35).

En 2007, ces atteintes à la tranquillité publique auraient augmenté de 152% par rapport à 2006 (Ibid), et le tableau suivant révèle que la grande majorité de ces actes sont liés à des occupations abusives.

Tableau 6.1 Nature des atteintes à la tranquillité publique

Source : Contrat Parisien de Sécurité, 2009

Nature des atteintes à la tranquillité publique	Total	Pourcentage
Occupations abusives	12172	84,52 %
Attentats à la pudeur	58	0,40 %
Découvertes	109	0,76 %
Autres atteintes à tranquillité publique	2062	14,32 %
TOTAL	14401	100 %

Source: OPTP / ESPRI, chiffres 2007.

À l'échelle de Paris, la majorité de ces occupations abusives renvoie principalement au dépôt d'encombrants (47,95%) dans l'espace public ou au stationnement gênant (38%) tandis que les campements sauvages et les squats (1,91%), la prostitution et la toxicomanie (0,09%) ou la vente à la sauvette (0,91%) sont assez faibles. Mais cette question de la tranquillité publique s'articule avec l'accent mis sur la propreté dans l'espace public. La dégradation du bâti ou les signes d'incivilités (tags, détritrus, objets non ramassés, gravats, carcasses de véhicules) étant souvent vecteurs du sentiment d'insécurité, la ville de Paris a établi comme l'une de ses priorités d'agir rapidement sur ces dégradations :

Paris s'est inscrite dans la lutte contre les incivilités liées à la propreté. Ainsi, dans le cadre de leur mission générale de surveillance, les inspecteurs de sécurité de la ville de Paris, soit plus de 500 agents sur le terrain, et 88 inspecteurs de salubrité, participent désormais à cette lutte contre les incivilités que sont les abandons de déchets ou de cartons sur la voie publique, les dépôts de gravats, les affichages sauvages, les occupations de voie publique de tout ordre, la malpropreté des chantiers ou encore les déjections canines (Contrat Parisien de Sécurité, 2009 : 42).

À travers divers récents décrets juridiques, ces inspecteurs de salubrité bénéficient du pouvoir de verbalisation pour ce qui a trait aux délits portant atteinte au règlement sanitaire et à la salubrité du domaine public¹⁸ et peuvent depuis 2007 intervenir sur les nuisances à la tranquillité publique tels que le bruit ou le tapage¹⁹.

¹⁸ « Selon les dispositions de l'article L 2512-16 du Code Général des Collectivités Territoriales (reprenant l'article 108 de la loi pour la sécurité intérieure du 18 mars 2003 qui élargit de façon conséquente leurs compétences et leurs attributions judiciaires), ils peuvent, dès lors qu'il sont assermentés auprès du Tribunal de Grande Instance de Paris et agréés par le procureur de la République, constater par procès-verbaux les contraventions à l'ensemble des arrêtés du maire de Paris pris en matière de salubrité sur la voie publique, bon ordre dans les foires et marchés, règlement des parcs et promenades et règlement des cimetières, règlements des activités de vente sur la voie publique (« petits marchands ») règlements des étalages et terrasses, ces contraventions relèvent des 5 classes. Ils interviennent alors en qualité d'agents chargés d'un service de police » (Contrat Parisien de Sécurité, 2009:42).

¹⁹ « En application de l'article R.15-33-29-3, inséré dans le code de procédure pénale par la loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, et le décret d'application du 26 septembre 2007, ils peuvent sanctionner les infractions au code pénal concernant les divagations d'animaux dangereux, bruits ou tapages injurieux ou nocturnes,... » (Contrat Parisien de Sécurité, 2009 : 43).

Cette répartition et cette délégation des compétences permet d'avoir une approche globale, créant des liens entre les services de la préfecture et les directions municipales, et de « mener une véritable politique de lutte contre les incivilités et rendre ainsi l'espace public plus propre et donc plus accueillant pour les usagers » (Contrat Parisien de Sécurité, 2009: 43). La tranquillité et le sentiment de sécurité deviennent donc des éléments importants de l'action sécuritaire de la municipalité et orientent une partie de celle-ci vers les espaces publics.

Ces évolutions ont également accompagné la réforme de la police territoriale au niveau national en 1999, qui permit le développement de la police de proximité et de quartier. Bien qu'elle fût réduite ensuite par le gouvernement de droite au pouvoir, Paris put préserver un certain service de proximité, notamment à travers des changements d'attributions. Dès 2002, selon un avenant sur le CPS, cette police de proximité a été renforcée au niveau parisien. Cependant, la gestion au niveau national de la police dans une ville gouvernée par un maire socialiste laisse transparaître certaines incohérences. Par exemple, face aux demandes habitantes d'un renforcement de la présence policière pour le 18^e et plus spécifiquement pour le quartier de la Goutte d'Or, le maire d'arrondissement Daniel Vaillant (PS) ne peut qu'avouer son incapacité à agir. Car la police dépendant de la préfecture et donc de l'État, les élus municipaux se trouvent souvent démunis pour modifier les effectifs policiers dans leurs arrondissements²⁰. Or, il est important de noter qu'au moment de nos recherches, la gestion des effectifs de policiers se faisait au détriment des arrondissements de l'est parisien. Ces dernières années, la réforme des politiques publiques a en effet entraîné une diminution généralisée des officiers de la police à Paris, mais qui touche davantage les quartiers populaires comme les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements

²⁰ Au moment de nos recherches de terrain, Nicolas Sarkozy (UMP) était encore président de la république avant que la gauche ne reprenne le pouvoir en mai 2012 avec François Hollande (PS). Il serait intéressant de suivre les évolutions maintenant que Bertrand Delanoë (maire PS de Paris) ou Daniel Vaillant (maire PS du 18^e arrondissement) peuvent plus facilement interpeller le gouvernement actuel en ce qui concerne le manque d'effectifs policiers.

(Borredon, 2011). Daniel Vaillant estime d'ailleurs avoir perdu une centaine d'officiers dans son arrondissement²¹.

Mais au-delà de la police, d'autres acteurs sont également impliqués dans la surveillance et la préservation de la tranquillité publique, et notamment les bailleurs immobiliers. En effet, sept bailleurs de logements sociaux (OPAC de Paris, SAGI, RIVP, Logement Français, SAGECO, Immobilière 3 F, Habitation Confortable) ont mis sur pied en 2004 le Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance (GPIS) qui vise à assurer la tranquillité de ses locataires, dont la plupart résident dans des secteurs dits sensibles ou faisant l'objet de procédures *Politique de la Ville*. Sous forme de patrouilles mobiles, ce groupement exerce une surveillance sur l'ensemble du patrimoine et assure la tranquillité publique dans leurs domaines immobiliers, tout en travaillant en partenariat avec la mairie et la préfecture de police. Le financement est alors partagé entre les sociétés immobilières concernées et la municipalité parisienne.

6.2.2.2 L'aménagement de l'espace mis à contribution dans la lutte contre les incivilités

L'aménagement des ensembles immobiliers comme de nombreux projets urbains est également mis à contribution dans la lutte contre l'insécurité, en particulier à travers la promotion de la prévention situationnelle, qui apparaît comme objectif dans le plan d'action du CPS de 2009. Il s'agit alors d'intervenir sur l'espace, sur des lieux qui seraient criminogènes par le peu de visibilité qu'ils offrent ou par la facilité de fuite qu'ils permettent aux délinquants. Il s'agit donc de modifier les conditions du passage à l'acte, de le rendre plus difficile et risqué pour limiter les incivilités. Cette approche s'appuie sur l'idée de liens de causalité entre l'aménagement urbain et les

²¹ Intervention de Daniel Vaillant lors du bilan de mandat de Bertrand Delanoë et de son équipe pour le 18^e arrondissement sur le thème de la sécurité, le 3 novembre 2011.

incivilités, et c'est d'ailleurs dans le cadre de la prévention de la délinquance que la prévention situationnelle est devenue obligatoire dans les projets publics parisiens:

L'article 14 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance et son décret d'application du 3 août 2007 rendent obligatoire la réalisation d'études de sûreté et de sécurité publique (ESSP) pour les opérations de constructions et d'aménagements les plus importantes en termes de renouvellement urbain et de taux de fréquentation par le public (Contrat Parisien de Sécurité, 2009 : 131).

Cette orientation donnant lieu à des concertations avec l'ensemble des partenaires et des acteurs privés concernés, les services de police deviennent alors intégrés aux réflexions sur l'aménagement urbain. La police urbaine de proximité a ainsi formé 12 référents sûreté dans le cadre de la prévention situationnelle, pour faire part de leur expertise à la population, délivrant de simples avis ou des diagnostics aux responsables des établissements scolaires et des hôpitaux, aux bailleurs sociaux, aux associations, etc. (Contrat Parisien de Sécurité, 2009). Par ailleurs, un service spécial de la ville de Paris a été créé, le *service de l'ingénierie sécuritaire* afin de coordonner et d'organiser cet aménagement situationnel. L'intégration de ce service à la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP) témoigne encore de cette incorporation de l'aménagement de l'espace à la gestion des incivilités et de la délinquance. Cette direction, dont l'objet d'intervention concerne en priorité la tranquillité publique, devient alors un acteur important de l'aménagement urbain :

La DPP sera tout particulièrement chargée d'accompagner les directions municipales et départementales dans tous les projets d'aménagement et d'urbanisme pilotés par la ville de Paris, qui nécessitent des études de sûreté et de sécurité publique. À ce titre, elle interviendra et participera à la rédaction du cahier des charges du marché d'études, au choix du périmètre, à l'analyse des offres puis au suivi du projet du cabinet choisi, jusqu'au dépôt du dossier à la sous-commission de sécurité publique chargée de la validation des études de sécurité préalable au dépôt du permis de construire de ces équipements privés et/ou publics (Contrat Parisien de Sécurité, 2009 : 133).

Cette régulation des comportements par une gestion des lieux s'accompagne de la promotion de la vidéoprotection. Résultant d'un partenariat entre la mairie et l'état, sa

mise en œuvre a été inaugurée à la fin de l'année 2011. Il s'agit d'implanter plus de 1200 caméras sur l'ensemble du territoire contre les 320 existantes en 2009.

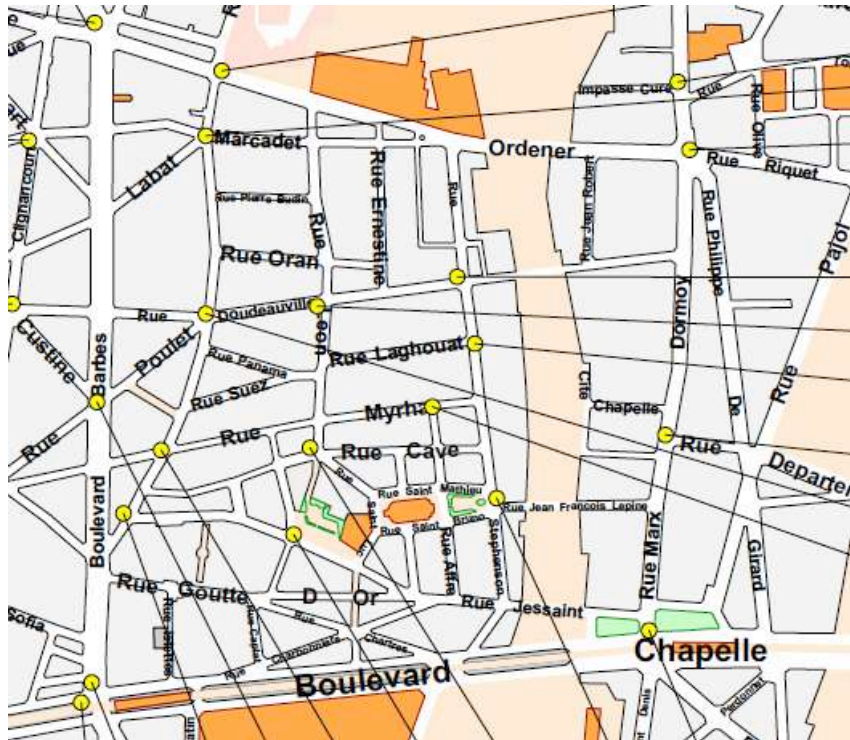


Figure 6.2 Emplacement des caméras de vidéoprotection dans la Goutte d'Or
Extrait du plan d'implantation des caméras du 18^e arrondissement. Source : data.gouv.fr

Cette politique de sécurisation de la métropole parisienne correspond donc à l'objectif de faire de ses espaces publics des espaces conviviaux et au sein desquels puisse se créer du lien social. À cette fin de régulation des espaces publics et de coordination des actions, un pôle « Espaces Publics » regroupe l'ensemble des directions municipales intervenant sur l'espace public (voirie, propreté, éclairage, marchés et terrasses, tranquillité publique, espaces verts, etc.). Cette coordination témoigne par ailleurs de la diffusion de la sécurité et de la tranquillité publique dans l'ensemble des services concernés. La sécurité n'est donc plus l'apanage de la police, mais s'appuie sur les compétences d'une diversité d'autres acteurs urbains. Par ailleurs, un travail de partenariat entre les directions de la ville avec la Préfecture de

Police se fait par l'implication de la direction des transports et de la protection du public, de la direction de la police urbaine de proximité et de la direction de l'ordre public. Il apparaît donc une mutualisation de la sécurité au sein de la structure institutionnelle de la municipalité de Paris, mais également une importance particulière accordée au rôle de l'espace dans cette stratégie de sécurisation et de tranquillisation. L'importance donnée aux aménageurs, urbanistes et autres gestionnaires de l'espace témoigne clairement de cette évolution et du rôle profondément politique qu'acquiert l'espace. Par ailleurs, dès 2002, ce CPS a fait l'objet de déclinaisons à l'échelle des arrondissements tandis qu'un bureau des contrats de sécurité est mis en place au sein de la Direction de la Prévention et de la Protection pour leur mise en œuvre et leur coordination. Ainsi, l'action pour la sécurité et la tranquillité publique se diffuse et investit les échelons locaux et la proximité. Cela correspond aux ambitions d'assurer une gestion au plus près du terrain, mais également d'accélérer la rapidité de circulation des informations provenant des territoires locaux aux services municipaux et donc de rendre plus efficace l'action. L'attention portée à la tranquillité publique et aux incivilités liées à la propreté ainsi que l'importance accordée à la prévention situationnelle dans l'aménagement révèle notamment l'intégration des préceptes de la vitre brisée (Wilson et Kelling, 1982) aux politiques municipales de l'espace public. Selon Wilson et Kelling, il faudrait intervenir au plus vite sur les traces d'incivilités pour éviter qu'elles ne se répètent et n'entraînent le quartier dans sa propre dégradation, ce qui sous-tend l'idée d'agir sur les formes spatiales pour limiter l'essor de la criminalité. Dans le cas de l'action sécuritaire des pouvoirs publics parisiens, la volonté d'éliminer les marques d'incivilités ou de dégradations pour en limiter la reproduction illustre clairement cette vision selon laquelle l'espace oriente les comportements. La mise en œuvre de la sécurité et de la tranquillité publique implique donc une modification des prégnances associées aux différentes positions, devenues parfois répulsives pour les riverains qui ne s'y sentent plus à leur aise ou en sécurité. D'ailleurs, les thèmes prioritaires sur lesquels s'appuie l'évolution du contrat de sécurité renvoient principalement à l'usage

des espaces publics : *la tranquillité publique*, puisque la majorité des doléances des habitants concerne les nuisances liées au bruit ou à la malpropreté²², les *occupations de l'espace public*, qui contribueraient dans une certaine mesure à renforcer le sentiment d'insécurité et enfin, la régulation des *deux-roues*.

6.2.2.3 Déclinaison et spécificités des dispositifs sécuritaires dans la Goutte d'Or

De manière à rendre plus efficace le CPS, sa déclinaison territoriale au niveau des arrondissements permet aux partenaires d'adapter la politique municipale de sécurité aux spécificités de leur territoire. Un Contrat de Sécurité d'Arrondissement (CSA) a donc été fondé en 2002, suivi de modifications et d'évolutions au fil des années. Ce contrat s'inscrit dans la perspective d'une lutte globale contre l'insécurité, de la prévention scolaire à la tranquillité dans les espaces publics :

L'apprentissage de la citoyenneté, la prévention de l'échec scolaire et la lutte contre la violence dans et aux abords des établissements scolaires, la lutte contre le phénomène des bandes, la lutte contre les violences, envers les personnes, la préservation de la tranquillité dans l'ensemble des espaces collectifs, figurent parmi les actions prioritaires que les contrats de sécurité d'arrondissement doivent décliner (CSA 18, 2010:6).

Pour autant, les différentes enquêtes constitutives de ce contrat mettent en lumière ce qui fait l'attrait du quartier, mais également ce qui déplaît à ses habitants. L'on y observe notamment l'importance des nuisances sonores et de la malpropreté comme participant à une image négative du quartier. Dans une moindre mesure, ce sont également la présence de vendeurs de drogues ou la visibilité des problèmes de toxicomanie ainsi que certains rassemblements qui semblent faire obstacle à une vision positive du quartier de la Goutte d'Or. C'est donc une combinaison de la

²² « Deux types de nuisances sont plus particulièrement dénoncées : les nuisances sonores telles que les bruits liés aux occupations d'espaces, ainsi que les nuisances relatives à l'insalubrité (détritus et dépôts sauvages sur la voie publique et dans les espaces privés) » (Contrat Parisien de Sécurité, 2009 : 82).

visibilité de comportements marginalisés et de l'état de l'espace public qui semble favoriser cette perception négative du quartier.

Tableau 6.2 Avis des habitants sur leur quartier

Source : Contrat de Sécurité du 18^e Arrondissement, 2010 : 26, d'après 77 entretiens.

Ce qui plaît	Ce qui déplaît
1. Proximité des commerces / commerces variés (53%)	1. Le bruit / les nuisances sonores (42%)
2. Quartier animé / bonne vie de quartier (43%)	2. Le manque de propreté / trottoirs sales (37%)
3. Proximité des transports en commun / Aisance des transports en commun (36%)	3. Les problèmes de drogue/ les dealers (17%)
4. Population cosmopolite / mixité ethnique/ quartier populaire (35%)	4. Les bandes de jeunes / les rassemblements de jeunes (14%)
5. À proximité de tout / central (17%)	5. Le manque de commerces / commerces pas assez diversifiés / l'insécurité/ sentiment d'insécurité (11%)

En ce qui concerne le quartier de la Goutte d'Or, nous retrouvons également dans le diagnostic élaboré dans le cadre du CSA par les pouvoirs publics, une importance accordée aux enjeux de toxicomanie:

Cette présence massive d'usagers de drogues, le trafic (origine ou conséquence de cette présence), entraînent d'importantes nuisances pour les riverains (bruit, insalubrité, consommation visible...), des bagarres, un fort sentiment d'insécurité. Le trafic (réalisé par certains jeunes du quartier ou des personnes extérieures) fait de ce territoire un enjeu « commercial » fort qui conditionne beaucoup la vie du quartier (CSA18, 2010 : 72).

Mais c'est également la présence de prostituées et leur visibilité croissante qui sont soulevées dans l'analyse des problématiques du quartier:

Même si, des réseaux ont déjà été démantelés, la prostitution n'a jamais quitté le quartier. Elle est restée longtemps discrète, souvent le fait de femmes, toxicomanes, qui cherchaient des ressources pour acheter leur produit. De nouveaux réseaux ont progressivement remplacé les anciens. Depuis plusieurs mois, le nombre de prostituées a donc augmenté fortement. Elles sont à nouveau très visibles et occupent l'espace public, trouvant des lieux de passe là où elles le peuvent (CSA18, 2010 : 73).

Quant aux vendeurs à la sauvette, « ce phénomène entraîne d'importantes nuisances pour les riverains (rues et trottoirs bloqués, station Vélib' inutilisable, insalubrité, bruit...) et des tensions régulières (bagarres entre vendeurs, quelques affrontements avec la police...) » (CSA18, 2010 : 73). Sont également évoqués les regroupements de personnes dans l'espace public, en particulier aux abords des squares Léon et Bernard ainsi que dans la rue St-Luc. Ce diagnostic soulève alors l'importance accordée par les pouvoirs publics à la tranquillité des espaces publics et aux différentes pratiques susceptibles d'y faire obstacle. Il renvoie en outre aux problématiques relevées par les riverains mobilisés et témoigne ainsi d'une vision résidentielle de l'espace public.

Face aux comportements délinquants qui se concentrent dans le quartier de la Goutte d'Or en lien avec les pratiques de toxicomanies et de prostitution, un groupement local de traitement contre la délinquance (GLTD Château Rouge - Goutte d'Or) a été mis en place en 2007. Il vise notamment à systématiser la réponse pénale pour lutter contre le sentiment d'insécurité que ces pratiques diffusent dans la population du quartier à travers un traitement des :

[...] trafics, notamment de crack, la prostitution et le proxénétisme, la lutte contre les ventes à la sauvette, notamment de produits contrefaits, les infractions contre les biens et les personnes (vols avec violence, vols à la roulotte...) et les abus en matière de commerce (CSA18, 2010 : 97)²³.

²³ Ces actions territoriales spécifiques accompagnent également l'évolution de la police urbaine de proximité, créée en 1999. Les différents enjeux urbains et les contingences locales ont abouti en 2006 à une restructuration des A.I.R.E (Aires d'Initiatives de Responsabilité et d'Échanges) dans lesquels des policiers fidélisés aux quartiers évoluent. Ce nouveau découpage inclut donc deux A.I.R.E pour le quartier de la Goutte d'Or, l' A.I.R.E 5 pour Château Rouge et l' A.I.R.E 6 pour le secteur spécifique de

Il s'agit donc à travers cette déclinaison territoriale du CPS d'agir de plus en plus localement et les conseils de quartier répondent également à cette dynamique. Depuis leur création en 2002, la plupart des conseils de quartiers du 18^e arrondissement ont traité des questions de sécurité et de tranquillité publique, tandis que la prostitution et la toxicomanie sont des thèmes récurrents des séances du conseil de quartier de Château Rouge - Goutte d'Or. De même, la création des Correspondants De Nuit (dont nous évoquerons le rôle plus loin) dans certains quartiers ainsi que la collaboration avec les bailleurs immobiliers s'inscrivent dans cette logique de gestion de la tranquillité dans la proximité.

6.2.2.4 La Zone de Sécurité Prioritaire de la Goutte d'Or

En octobre 2012, le gouvernement a annoncé la mise en place de nouveaux dispositifs pour sécuriser certains quartiers dans les villes françaises, les Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP). Dans cette mesure, la première ZSP parisienne fut attribuée à la Goutte d'Or. Demandée par l'arrondissement depuis plusieurs mois, il s'agit dans cette dynamique de regrouper divers acteurs pour intervenir sur des problématiques de fond, et notamment pour faire face aux nuisances qui en découlent sur l'espace public. Comme le souligne Myriam El-Khomry, adjointe au maire à la sécurité, en permettant une présence plus forte de la police sur le terrain ainsi qu'une mobilisation de tous les services (police, justice, URSAFF, services d'hygiène, mairie, bailleurs...), ce dispositif devrait considérablement renforcer la sécurité (Mairie de Paris, 2012). Cependant, si les comportements délinquants sont évoqués, le commissaire Clouzeau (récemment remplacé sur le 18^e arrondissement) évoque également une action en direction des problématiques de l'espace public :

Les questions de « physionomie », de dégradation de l'espace public, sont vécues très négativement par les riverains qui les perçoivent comme un échec de

la Goutte d'Or. Cela s'inscrit dans le renforcement du maillage territorial et le développement de structures décentralisées de proximité.

l'autorité publique. La vente à la sauvette sous toutes ses formes, le racolage, la consommation d'alcool sur la voie publique (et ses corollaires que sont les regroupements, tapages, mictions, saleté...) peuvent paraître dérisoires quand on ne les subit pas au quotidien, mais la concentration de ces nuisances sur ce secteur depuis des années en font un véritable enjeu à propos duquel la population attend une action des pouvoirs publics pour les résorber²⁴.

Ainsi, comme le précise le commissaire, si la police judiciaire est impliquée dans l'élaboration de cette ZSP, c'est également une présence plus massive et dissuasive de policiers dans l'espace public qui constitue l'un des quatre axes de sa mise en œuvre²⁵. C'est donc dans une large mesure une action sur les nuisances et le sur le sentiment de sécurité des riverains qui semble être menée à travers cette ZSP.

Au bout de quelques mois, la municipalité tire d'ailleurs un premier bilan de l'instauration de ce dispositif. Concernant le trafic de stupéfiants, d' « octobre 2012 à février 2013, le nombre d'infractions révélées par l'action des services (IRAS) a progressé de 11% comparativement à la même période durant l'an passé » (Mairie de Paris, 2013). Quant à la prostitution, la « lutte contre le racolage a été intensifiée : 110 contrôles (contre 19 pour la même période un an auparavant) ont donné lieu à 106 interpellations parmi lesquelles 54 ont fait l'objet d'un déferrement » (Ibid). Ces premières observations témoignent ainsi du renforcement de l'action policière sur les infractions et les incivilités se manifestant dans les espaces publics, et nuisant au confort résidentiel des riverains²⁶.

²⁴ Interview du commissaire Clouzeau dans PPRAMA, le Panorama Hebdomadaire de la Préfecture de Police, le 3 octobre 2012, no 235.

²⁵ Au-delà de ces deux volets (judiciaire et occupation des espaces publics), un troisième est axé sur la police administrative pour cibler les commerces générateurs de nuisances (contrôles renforcés) et un quatrième sur un partenariat, pour impliquer d'autres acteurs sur la prévention (éducation, voirie, propreté, espaces verts, bailleurs, etc.).

²⁶ Précisons d'ailleurs que notre recherche de terrain a été effectuée avant la mise en place de cette ZSP. Il serait donc intéressant de retourner sur les lieux et de réaliser à nouveau des entretiens pour voir si les changements sont manifestes dans le processus de dispersion décrit dans le chapitre suivant. Toutefois, les dynamiques évoquées par les pouvoirs publics à propos de la ZSP semblent confirmer l'idée d'une résidentialisation des espaces publics.

6.2.2.5 La prévention des comportements à risque et le travail associatif

Pour autant, comme nous pouvons le constater à travers les lignes précédentes, l'action municipale sur le 18^e arrondissement et particulièrement sur la Goutte d'Or comporte un important volet sur la prévention de la délinquance et des pratiques à risques. Comme le rappelle Myriam El-Khomry, l'éducation prend une place conséquente dans son action d'adjointe au maire de Paris pour la sécurité et la tranquillité publique :

Je me suis battue pour ne pas avoir dans la prévention, que la prévention de la délinquance, mais d'avoir aussi la prévention sociale et éducative, notamment les clubs de préventions, les centres sociaux - vous en avez un, *Accueil Goutte d'Or* (...) qui fait un énorme boulot - et l'insertion des jeunes en difficulté. Notamment les aides pour les formations, pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. J'ai ça en même temps que la sécurité et on l'assume complètement, on fait aussi de la prévention de la récidive puisqu'il y a 300 postes de Travail d'Intérêt Général [TIG] qui ont été développés cette année dans les services municipaux en direction des jeunes qui ont des peines de TIG (Myriam El-Khomry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée de la prévention et la sécurité, Conseillère déléguée du Maire du 18^e, Chargée de la prévention et de la tranquillité publique).

Or ces actions portent sur le long terme et leurs effets ne sont pas rapidement visibles :

C'est ça qui est compliqué, il y a beaucoup d'habitants qui se sont exprimés qui sont de nouveaux habitants, qui ont toute leur légitimité bien évidemment, mais qui n'ont pas la mémoire du quartier, et ... une rénovation urbaine, ça change énormément, mais ça prend énormément de temps. C'est ce que je leur ai dit, quand je leur ai dit, moi je suis fier qu'il y ait un fleuriste à l'angle Doudeauville ou une boulangerie à l'angle Myhra. Moi, j'ai commencé à crapahuter dans le quartier en 1999, je me suis occupée des questions de toxicomanie de 2001 à 2008 et de sécurité et de prévention auprès du maire de 2001 à 2008... il y avait des ... voilà, il y avait 120 toxicomanes, il y avait des squats entiers. Donc c'est vrai que ça, c'est compliqué. Ils ont un sentiment d'abandon alors que nous-mêmes, on investit énormément d'argent, énormément d'énergie dans le quartier. Et les nouveaux habitants ont un sentiment d'abandon et les anciens ont l'impression qu'on les regarde comme si eux n'avaient pas été en capacité de faire bouger les choses (Ibid).

Or les différentes actions de lutte contre l'insalubrité des logements, sur les squats visent également par effet de causalité à lutter contre certaines pratiques de l'espace public, contre la mise à la rue de familles, etc. :

Sur les squats, sur l'habitat insalubre, c'est des choses où on peut tous se rejoindre parce que quand on n'habite pas dans de l'insalubre, on reste plus longtemps dans son appartement, on n'est pas à la rue, tout est lié au final, et l'espace public, c'est que le visage des gens qui y habitent et forcément, il y a des confrontations, et Paris, c'est une ville tellement dense que l'espace public y est vraiment pris d'assaut (Ibid).

D'autres élus insistent également sur le long terme des actions menées depuis plusieurs années, mais qui commencent selon eux à faire leurs effets²⁷. Or, c'est souvent cette approche globale des enjeux de l'espace public et la lenteur des dispositifs visant à leur résolution qui provoquent parfois des incompréhensions de la part du collectif d'habitants CRGO qui dénonce leur inefficacité par rapport à l'urgence d'agir dans les espaces publics :

J'arrive à voir un travail qui n'est pas reconnu par les habitants, notamment le collectif château Rouge, qui pense, eux, qu'il faut mettre de nouveaux équipements, de nouvelles maisons, des nouveaux, etc., sans prendre en compte le travail actuel qu'ils font avec des familles. C'est ça qui est compliqué, sur la relation éducative, c'est pas parce que cet enfant est identifié qu'on va le sortir de la rue, le travail social il prend du temps (Ibid).

Ce travail social auquel les élus et responsables politiques semblent accorder de l'importance s'appuie notamment sur un réseau d'associations et d'organismes, particulièrement dense dans le quartier. Les élus du 18^e travaillent spécifiquement avec plusieurs d'entre elles dont le rôle dans la lutte aux risques liés aux drogues est reconnu²⁸.

²⁷ Entrevue réalisée le 18 novembre 2011 avec Michel Neyreneuf, adjoint au maire du 18^e arrondissement à l'urbanisme.

²⁸ Cependant, la visibilité de ces infrastructures s'avère parfois considérée comme gênante par certains des responsables politiques. Ainsi, l'adjoint au maire du 18^e arrondissement à l'urbanisme, Michel Neyreneuf, lui même acteur de l'implantation d'EGO dans le quartier, regrette aujourd'hui sa localisation centrale, et y reconnaît une erreur.

6.2.2.6 La propreté, garante de la tranquillité publique

Nous pouvons également constater l'effort qui est fait par la mairie d'arrondissement pour améliorer la propreté des lieux. D'après des enquêtes habitantes²⁹, il existerait une insatisfaction manifeste à l'égard de la propreté dans le quartier, qui s'expliquerait notamment par la hausse de certaines incivilités dans l'espace public (dépôts d'encombrants, épanchement d'urine, déjections canines, etc.). Le *contrat d'objectifs propreté* de l'arrondissement, construit en partenariat avec la Ville de Paris (2003), vise alors certains territoires spécifiques dont Château Rouge pour mettre en œuvre sa politique de propreté et pour lesquels les objectifs de propreté doivent être atteints le plus rapidement possible. La participation des membres des conseils de quartier, dont le rôle est important dans l'élaboration de ces objectifs, y est également mentionnée. Ainsi, des référents propreté existent dans ces conseils, et doivent en principe faire remonter les préoccupations des citoyens. Cependant, d'après les membres du collectif CRGO, il semble que cela ne suffise pas, qu'il faudrait s'investir davantage et que les marches propreté ne sont pas suffisantes pour repérer toutes les saletés. Par ailleurs, si les graffiti ne sont pas évoqués dans le *contrat d'objectifs propreté*, c'est l'un des éléments qui ressort des fiches propreté transmises par les référents propretés du quartier. Dans l'une de ces fiches que nous avons pu nous procurer (Conseil de Quartier Château Rouge - Goutte d'Or, Marche exploratoire, Commission Propreté - 23 Mars 2010), il apparaît clairement une vision de la propreté qui dépasse la simple problématique des ordures sur la voie publique. Les riverains construisent à travers le relevé des éléments qui les gênent, un cadre esthétique qui leur serait idéal. En effet, dans cette fiche sont relevés les logements

²⁹ En 2002, le 18^e arrondissement était le dernier (20^e) d'un classement de propreté selon une enquête d'opinion dans la ville de Paris. En 2003, il était passé au 15^e rang, signe d'une amélioration.

desquels du linge pend aux fenêtres³⁰, les débiteurs de boissons alcoolisées qui ne sont pas autorisés à en vendre, les tags qui parsèment le bâti du quartier, mais aussi les restaurants devant lesquels il y aurait des rassemblements nocturnes. Dans cette perspective, la commission propreté dépasse largement le simple diagnostic de la malpropreté pour évoquer toutes les nuisances à la tranquillité publique des résidents tout en stigmatisant certaines pratiques de rassemblement. Par ailleurs, la présence de matelas dans l'espace public et le rassemblement de sans-abri y sont évoqués au même titre qu'un graffiti ou qu'un amoncellement d'ordures, et deviennent dans les discours des éléments à nettoyer parmi d'autres. En notant l'illégalité de certains restaurateurs à vendre de l'alcool, les épanchements d'urine ou les odeurs nauséabondes qui sortent de certaines boucheries, c'est une morale hygiéniste que les rédacteurs tentent d'imposer. Nous voyons alors comment les discours sur la propreté en dépassent le cadre pour atteindre des problématiques liées à la tranquillité publique tout en moralisant certains comportements et en construisant l'illégitimité de certaines pratiques³¹. Il est difficile de savoir dans quelle mesure sont pris en compte ces relevés par la mairie d'arrondissement, mais Myriam El-Khomry, adjointe au maire de Paris, conseillère à la prévention et la tranquillité publique dans le 18^e arrondissement, nous affirme être attentive à toutes les informations citoyennes qui lui arrivent à travers les différents référents et résidents.

Bien qu'un important travail social existe en amont de la régulation des espaces publics pour limiter les comportements délinquants, nous voyons aussi comment le

³⁰ Étendre son linge aux fenêtres devient alors un signe de saleté. Mais il n'est pas questionné le fait que selon la taille de certains logements sociaux, il est impossible pour beaucoup d'habitants d'étendre leur linge à l'intérieur.

³¹ L'une des recommandations pour le 62 rue Doudeauville est évoquée telle que suit : « Enlever banc public qui crée des nuisances sonores la nuit ». Les auteurs du court rapport estime donc qu'il faut agir sur l'espace, qu'il faut limiter les lieux encourageant le rassemblement pour favoriser la tranquillité des résidents « légitimes ». Cette volonté d'agir sur les comportements de manière directe, soit par le déplacement des personnes ou par l'aménagement des lieux est récurrente dans les discours des riverains du collectif CRGO. Les interrogations sur les problématiques sociales qui peuvent se situer en amont de certains comportements marginalisés sont rares.

paysage prend une place importante dans l'action sécuritaire de la municipalité. En effet, une grande part des obstacles à la tranquillité publique sont liés à des comportements dont les traces restent visibles dans l'espace public (épanchements d'urine, tags, vitre brisée, dépôts, etc.). Tout le pan du contrat de sécurité dédié à la lutte contre les incivilités et ses traces traduit l'importance d'agir sur les valeurs positionnelles des espaces publics pour augmenter le sentiment de sécurité. Nous avons également constaté comment les riverains se saisissent des opportunités de participation avec l'existence de référents propreté au conseil de quartier, et la manière dont leur recension des problèmes traduit une volonté de créer un paysage résidentiel, dans lequel les personnes marginalisées ne soient pas présentes. Nous verrons plus loin comment le dispositif municipal des correspondants de nuit participe à rapprocher les exigences résidentielles des riverains mobilisés et les politiques publiques, notamment en intégrant les personnes marginalisées comme obstacles à la tranquillité et favorisant souvent leur déplacement des espaces publics.

6.2.3 Sécurité, tranquillité publique et environnement paisible, des symboles de l'évolution de la production des espaces publics

Ainsi, nous constatons à Paris comme à Montréal une action des pouvoirs publics sur la sécurité et les espaces publics, s'orientant particulièrement vers le confort résidentiel, auquel les notions de *tranquillité publique* ou *d'environnement paisible* renvoient clairement. L'aménagement des espaces publics semble alors s'inscrire de plus en plus dans un champ de références résidentielles. À la notion de prestige qui a régulièrement guidé leur conception (Fleury, 2007) dans une logique de compétition urbaine, semblent se substituer celles de confort et de convivialité. Il s'agit donc d'inscrire ces valeurs résidentielles dans l'ensemble des espaces publics et de favoriser des interactions agréables entre les citoyens et leur environnement. Plutôt que le gigantisme ou l'originalité, il s'agit de produire des espaces publics confortables, apaisants, dans lesquels les citoyens se sentent comme « chez eux » et desquels le risque et l'insécurité seraient écartés. La sécurité devient alors prise en compte lors de

la production des espaces publics par les services municipaux montréalais et le guide pour un aménagement sécuritaire devient l'un des documents de base de l'action des équipes de design et d'urbanisme de la ville³² tandis que la restructuration des services parisiens autour de la Goutte d'Or vise à favoriser la diffusion d'informations et la rapidité des actions en ce qui concerne les dysfonctionnements de l'espace public. Cette dimension sécuritaire est ainsi particulièrement liée au cadre et à la qualité de vie des résidents. Tranquillité, propreté, convivialité deviennent alors les nouveaux référents de l'action publique sur les espaces publics, associés à la sécurité et au confort. Autant que la prévention des comportements à risques, c'est également l'espace de proximité et les valeurs diffusées par l'espace public qui cristallisent l'attention des urbanistes et des responsables politiques. Une attention manifeste est ainsi portée au paysage urbain et au bien-être qu'il peut participer à provoquer chez les citoyens.

Qu'il s'agisse d'embellissement, de régulation ou d'incitation à la réappropriation par les citoyens de l'espace public, nous constatons une volonté particulière des pouvoirs publics à intervenir sur les espaces publics pour en modifier les valeurs associées, et ainsi limiter les comportements incivils. Ces différentes politiques mises en œuvre au niveau municipal ou plus local traduisent ainsi une volonté d'action sur les positions sociospatiales que constituent les espaces publics pour en modifier les prégnances et les rendre plus attractives pour les riverains, mais également pour limiter certains comportements susceptibles de réduire leur sentiment de sécurité et leur confort résidentiel³³.

Au-delà de la réduction des actes délinquants et incivils, la mise en œuvre de ces interventions semble déployer une vision de l'espace public dans laquelle les personnes marginalisées n'ont pas leur place, car s'écartant d'un idéal résidentiel.

³² Entrevue avec un membre de l'équipe de design urbain de la Ville de Montréal.

³³ Toutefois, cette logique apparaît moins forte à Paris, où une grande partie des politiques sont orientées vers la lutte contre la délinquance par l'intégration.

Certains comportements gênants et nuisances évoqués dans ces différentes politiques renvoient en effet à ces personnes. Par ailleurs, en limitant les conditions propices à l'acte délinquant et incivil, ce sont également les conditions d'occupation des espaces publics par les personnes marginalisées qui sont réduites. Comme nous le verrons par la suite, différentes actions sécuritaires mises en œuvre participent à fermer l'espace public à leur rencontre.

6.3 Conclusion du 6^e chapitre

Ainsi, nous avons constaté dans les discours des riverains comme dans les politiques de sécurisation publique, une orientation commune vers une résidentialisation des espaces publics. Les logiques suivies par les pouvoirs publics semblent ainsi appuyer les désirs résidentiels relevés dans les discours. L'application de la théorie de la vitre brisée dans les différentes politiques liées aux espaces publics semble notamment accompagner le désir de purification de l'espace que l'on observe chez les riverains. Bien que les personnes marginalisées ne soient pas explicitement évoquées comme gênantes dans les politiques publiques, les notions de tranquillité publique et d'environnement paisible renvoient tout de même à un espace public dispensé des nuisances ressenties par les riverains et limitant le confort résidentiel. Or, la visibilité de la prostitution, la consommation d'alcool ou la vente de drogues y apparaissent comme autant d'offenses à la qualité de vie. En orientant les politiques sécuritaires vers des enjeux liés à la qualité de vie résidentielle, l'argumentaire des pouvoirs publics inscrit alors les personnes marginalisées comme « out of place ». Par ailleurs, l'insistance sur les incivilités dans ces documents témoigne de l'importance de ne plus seulement agir sur les actes criminels, mais sur les nuisances, sur les actes susceptibles d'irriter ou de diffuser un sentiment d'insécurité aux riverains. C'est notamment à ce niveau que les personnes marginalisées peuvent s'avérer un obstacle à la tranquillité publique et leur présence devenir un objet d'intervention et de régulation. Il s'agit donc maintenant de comprendre comment ces désirs résidentiels

d'espaces publics purifiés peuvent être comblés dans l'articulation de pratiques de mobilisation à certaines politiques publiques, et participer alors à la marginalisation des personnes considérées comme « out of place ». À travers quels mécanismes se transforment les valeurs positionnelles des espaces publics concernés ? Comment ces transformations modifient-elles l'expérience des personnes marginalisées ?

CHAPITRE 7

DE LA RÉSIDENTIALISATION DES ESPACES PUBLICS À LA DISPERSION DES PERSONNES MARGINALISÉES

Après avoir montré les mécanismes par lesquels les personnes marginalisées étaient, dans un contexte de résidentialisation des espaces publics, instituées comme « out of place », il convient de saisir comment cela se manifeste concrètement. Comment la mobilisation des riverains peut-elle transformer les conditions d'appropriation des espaces publics pour les personnes marginalisées ? Comment certaines pratiques municipales visant au confort résidentiel marginalisent-elles d'autant plus ces individus ? Comment la production résidentielle participe-t-elle finalement à réellement les inscrire comme « out of place » dans les espaces publics de ces quartiers ? Comprendre les mécanismes de fermeture et de marginalisation nécessite alors de tenir compte du point de vue de ces personnes. Beaucoup de recherches s'appuient en effet sur une interprétation des dispositifs allant à l'encontre des pratiques supposées des personnes marginalisées pour définir des processus d'exclusion et de *revanchisme* (Smith, 1996). Ce qui masque souvent la manière dont ces aménagements et régulations sont vécus, ainsi que les contournements auxquels ils peuvent aboutir et les compétences dont disposent ces individus. S'intéresser alors aux discours des personnes marginalisées permet en effet de comprendre comment ces actions sur les références topologiques associées aux diverses positions les incitent à transformer leurs pratiques de l'espace public. Mais également comment elles y font face, car « we cannot understand the role of space in the reproduction of social relations without recognizing that the relatively powerless still have enough

power to 'carve out spaces of control' in respect of their day-to-day lives » (Sibley, 1995 : 76).

7.1 Le cas du Village Shaugnessy : un confort résidentiel qui passe par le déplacement des personnes marginalisées

Comme nous l'avons évoqué dans la présentation du terrain montréalais, différents dispositifs municipaux ou d'arrondissement permettent aux riverains de mettre en œuvre leurs revendications et les exigences portées pour l'amélioration de l'espace public et de la qualité de vie. Mêlant des enjeux de sécurisation, d'animation, d'embellissement ou de verdissement, une production particulière des espaces publics se fait jour dans la proximité, orientée vers la dimension résidentielle et conviviale du quartier. Or, en arrière-plan de l'articulation de ces différents enjeux qui guident la réappropriation des espaces publics, il apparaît également une volonté de déplacer les personnes marginalisées dont la présence est devenue inopportune et en inadéquation avec les aspirations résidentielles des riverains. Ces opérations mettent alors en jeu des références topologiques associées aux différentes positions, que les riverains, à travers l'utilisation de ces dispositifs municipaux, visent à contrôler.

7.1.1 Une production partenariale des espaces publics orientée vers la dimension résidentielle

C'est notamment à travers une utilisation raisonnée des dispositifs mis à leur disposition par la municipalité dans la perspective de sécurisation et d'amélioration de la qualité de vie que les riverains ont un pouvoir d'agir sur la production de leurs espaces publics. Nous avons vu que la municipalité de Montréal s'appuie en effet sur divers mécanismes, tels que le renforcement de la police communautaire, le guide pour un aménagement sécuritaire, ou encore le dispositif Tandem pour créer un « environnement paisible et sécuritaire ». Or, nous pouvons constater dans le cas de la production des espaces publics du Village Shaugnessy, une forte collaboration entre

l'AVS et des organismes tels que Tandem ou l'Écoquartier ainsi qu'avec la police communautaire. Il s'agit donc, grâce à la décentralisation de certains dispositifs, de favoriser une intervention locale sur les espaces publics, notamment à travers leur réappropriation et leur animation par les riverains.

Ainsi, les liens avec le SPVM (Service de Police de la Ville de Montréal) sont renforcés grâce à l'existence d'agents communautaires dont le rôle est d'être disponibles auprès des citoyens. Dans cette perspective, les membres de l'association du Village Shaughnessy établissent des rencontres régulières avec l'un de ces agents de leur poste de quartier qui fait ensuite remonter certaines informations ou aide à la réalisation de certains projets. La forte mobilisation de l'AVS en fait d'ailleurs un partenaire particulier de la police communautaire:

C'est vraiment une communauté dans Ville Marie, un regroupement de citoyens qui sont très proactifs dans ... la vie culturelle, aussi pour la sécurité, pour tout... la propriété... donc, dans Shaughnessy Village, on a des liens avec l'association Shaughnessy (...). Souvent ce que je demande, c'est quelles sont leurs inquiétudes ou s'ils ont des questions, et puis quand je rencontre les citoyens, c'est un forum de questions, ils posent leurs questions... ou de plaintes : ils vont me dire, « regarde, à telle rue en arrière, à telle heure, un problème d'itinérance, consommation d'alcool, de drogues, un problème à telle rue de bruit »,... un problème... ils pensent qu'il y a de la vente de stups, à cause des véhicules, du va-et-vient... Donc des fois ils disent « je pense que »... Donc, je donne des informations et des conseils aussi... (...). Donc mon rôle d'agent communautaire, un peu différent de celui de l'agent de quartier qui répond aux appels, j'informe les citoyens pour donner des conseils de prévention (Agent communautaire, SPVM, Poste de quartier 12).

L'attention croissante portée aux incivilités par la police communautaire s'accorde d'ailleurs avec les préoccupations de l'AVS :

On a des problèmes d'incivilités (...) qui dérangent la qualité de vie des citoyens. Et c'est important pour les citoyens et c'est important pour nous aussi parce que dans notre mandat, on veut aussi améliorer la qualité de vie des citoyens... (Ibid).

Le rôle de la police communautaire illustre d'ailleurs clairement l'importance accordée à la délégation de compétences au niveau local ainsi qu'à l'intervention citoyenne pour produire la ville :

De plus en plus, on réalise qu'on peut pas assurer la sécurité de la ville à 100% tout seul, si tout le monde ferme les yeux, puis font leur vie, ne s'impliquent dans rien et ne dénoncent rien, je te garantis qu'on aurait jamais la société qu'on a aujourd'hui dans 10 ans. Ça fait toute la différence, des citoyens qui s'impliquent, des citoyens qui dénoncent (...), des partenaires, des commerçants... c'est vraiment, on est... les policiers, on est vraiment « part of the puzzle », on fait une partie, on est une partie importante quand même, pour la sécurité, mais quand on regarde tout, on est une partie... (Ibid).

La présence de Tandem, notamment, vise à favoriser un sentiment de sécurité à travers diverses actions de sensibilisation et d'animation. Bien que l'organisme soit présent sur l'ensemble de l'arrondissement, une petite équipe est missionnée sur l'ouest du territoire, et une partie importante de son action se déroule dans le Village Shaugnessy. Le mandat de l'organisme, initialement tourné vers la prévention tend d'ailleurs à se déplacer vers les enjeux de cohabitation et de partage des espaces publics :

C'est un programme qui existe depuis longtemps, au début des années 90, puis à ce moment-là c'était vraiment (...) de la communauté. Surtout dans l'optique d'aider les gens à se protéger, pas genre empêcher les gens de commettre des actes criminels, surtout de la prévention, surtout vers les cambriolages. Mais ça fait quelques années que le mandat s'est élargi, par exemple, à la ville, la gestion est indépendante, sous-traitée au communautaire, mais on est sous la supervision du développement social, pas de la sécurité publique. Donc, on a une approche beaucoup plus sociale, et ça s'est formalisé que... la prévention de la criminalité, ça reste partie de notre mandat, mais on se dirige davantage vers la cohabitation et la création du sentiment d'appartenance au quartier... (Travailleur communautaire, Tandem).

Consciente de la proximité des objectifs de Tandem et de ceux des riverains ainsi que des opportunités d'actions et d'intervention qu'offre l'organisme, l'association est devenue un mobilisateur de ce dernier. Dans cette perspective, de nombreuses activités, proposées par l'organisme ou impulsées par l'AVS sont organisées dans le square Cabot et dans les alentours afin que les riverains réinvestissent leurs espaces publics. Il s'agit notamment de cours réguliers de yoga ou de danse ainsi que des projections de films en plein air.

La mise en œuvre de cette réappropriation et cette sécurisation des espaces publics passe également par l'organisme Écoquartier, mandaté par l'arrondissement pour répondre aux demandes des citoyens relatives à l'amélioration de leur qualité de vie au niveau environnemental. Récemment implanté dans le Village Shaugnessy lui-même, l'organisme Écoquartier du district Peter McGill a depuis longtemps tissé des liens particuliers avec l'AVS, « on était sur Pierce, mais on a toujours travaillé avec le Village Shaugnessy parce que c'est une association de résidents qui est extrêmement impliquée dans le quartier » (Directrice, Écoquartier). S'il s'agit initialement de répondre aux préoccupations environnementales des riverains, ces dernières s'inscrivent souvent dans la réappropriation d'espaces publics parfois délaissés ou dégradés:

On a aussi beaucoup d'initiatives de compostage communautaire, on fait de l'embellissement aussi, de la propreté, donc quand il y a des problèmes récurrents de propreté, des dépôts sauvages, on va aller planter, on va occuper l'espace du dépôt, par des bacs à fleurs (Directrice, Écoquartier).

Dans cette perspective, la sécurité devient l'une des orientations importantes de la mobilisation par les riverains de l'action de l'Écoquartier :

En fait, c'est beaucoup une question de sécurité. Si on regarde dans le quartier, le plus gros parc, c'est le square Cabot, beaucoup de problèmes pour le square Cabot, beaucoup de consommation, on est en plein centre-ville... T'sais, il n'y a pas beaucoup de parcs avec des arbres donc les gens qui veulent aller un peu sous les arbres pour se rafraîchir, ben malheureusement quand il y a cet amoncellement de personnes qui consomment... Puis ça fait des conflits, ça fait que les gens ne se sentent pas en sécurité, ils vont délaissé le parc et donc ils vont délaissé la qualité du centre-ville alors qu'ils peuvent avoir une superbe qualité de vie. Le square Cabot va profiter d'investissements futurs pour... pour se redonner une beauté en fait, à la demande des citoyens beaucoup. Il y a aussi les parcs... ils vont essayer de mettre... avec le parc Hector Toe Blake, ils ont eu des investissements pour mettre des jeux pour enfants (Directrice, Écoquartier).

Au-delà d'actions collectives telles que les plantations de fleurs ou les corvées annuelles de nettoyage organisées par les seuls membres de l'association, ces derniers mobilisent donc régulièrement Tandem ou l'Écoquartier à des fins d'embellissement

et de réappropriation. Orienté vers la satisfaction des riverains, ce travail partenarial participe ainsi à la résidentialisation des espaces publics.

7.1.2 Réappropriation résidentielle et déplacement des personnes marginalisées

Cependant, cette production résidentielle des espaces publics traduit également une volonté de déplacement des personnes marginalisées, ou du moins d'une réduction de leur visibilité. Dans cette optique, l'espace devient particulièrement important pour orienter les comportements, et les préoccupations écologiques et esthétiques deviennent profondément mêlées au sentiment de sécurité et à la réappropriation. La propreté, le verdissement ou l'embellissement visent ainsi à modifier les valeurs associées aux lieux parfois délaissés ou occupés par des personnes marginalisées afin de les rendre plus attractifs pour les riverains de l'association. Ce que confirme l'une des responsables de l'Écoquartier, décrivant la mission de l'organisme:

[...] répondre positivement aux initiatives des citoyens concernant l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier, au niveau environnemental, donc les gens qui ont une ruelle, qui malheureusement au centre-ville est souvent empruntée par des gens qui vont consommer ou... en tout cas, tu vois un peu le portrait, donc les gens vont aller pour se réapproprier la ruelle, aller planter, aller mettre des fleurs, ce qui fait qu'il aura comme ça une circulation plus positive, plus sécuritaire, donc ils vont se réapproprier le quartier (Directrice, Écoquartier).

La plantation de fleurs mise en place par les résidents et l'Écoquartier participe ainsi à renforcer le sentiment de sécurité et à limiter les tentations criminelles, « ça montre qu'il y a une habitation, qu'il y a des gens, qu'il y a un souci d'embellissement, de propreté » (R4). Ces différentes actions sur les références topologiques d'une position visent ainsi à la rendre plus attractive pour les riverains et à maintenir cette attractivité, notamment à travers un aménagement qui limiterait les comportements marginalisés et perturbant l'ambiance résidentielle désirée:

Ça va aider aussi à la réappropriation de la ruelle par les citoyens, parce là effectivement (...), le monde va en arrière, puis tu trouves souvent des préservatifs, il se passe des affaires. Donc, en enlevant la clôture, tout va être

ouvert, il va y avoir des nouvelles luminosités, des lumières, des machins, et ça va être beau, ça va être vert, fait que les gens vont se réapproprier ça aussi puis passer par la ruelle (Directrice, Écoquartier).

Il apparaît notamment dans cette production résidentielle de l'espace public une volonté des habitants mobilisés d'élargir la sphère que constitue leur espace de vie centré autour du logement, d'en renforcer la dimension protectrice par rapport à des éléments extérieurs, souvent considérés comme irritants et perturbant leur milieu¹. Il s'agit particulièrement dans cette dynamique de diffuser à l'extérieur un confort intérieur, ce qui témoigne d'une conception de l'espace public comme extension de l'espace du « chez-soi » et renvoie notamment à une « tentative de donner à l'intérieur élargi, au propre plus conciliant, au commun plus englobant un espace plus vaste, une forme invulnérable ou du moins plus vivable, aussi supérieure que possible aux agressions de l'extérieur » (Sloterdijk, 2011b : 135). Or, cette logique de réappropriation des espaces publics, qui passe par l'inscription de valeurs résidentielles et familiales en leur sein, traduit sous certains aspects une certaine forme d'exclusion des personnes marginalisées. Ces individus deviennent en effet des éléments nuisibles à la dimension protectrice de cette sphère résidentielle et qu'il convient donc de mettre à distance pour donner à cette dernière toute sa valeur immunitaire.

Si certains discours des résidents laissent entrevoir une exaspération de certains usages dans l'espace public ou de la présence de personnes marginalisées, ils témoignent surtout d'une conscientisation face aux enjeux de l'itinérance. De fait, ces riverains ne sont pas partisans d'une répression forte, tel que nous pouvons l'observer dans d'autres secteurs de la ville, « ils sont plus dans l'optique de faire en sorte qu'il n'y ait pas de situations dérangeantes pour les résidents plus aisés, même s'ils ne

¹ La création d'une association de riverains ainsi que la dénomination de « Village » pour catégoriser leur espace de vie ou encore le choix d'un certain périmètre définissant le quartier constituent également une dimension symbolique de cette volonté de créer une sphère protectrice d'un intérieur commun.

prônent pas des mesures très répressives pour y arriver » (Travailleur communautaire, Tandem). Cependant, il semble qu'à travers ces différentes actions sur l'espace se dessinent tout de même des formes plus subtiles de mises à l'écart, s'appuyant notamment sur l'idée de modifier l'espace pour réguler certains comportements :

Si tu animes un square, si tu attires des gens dans le square, si le square est utilisé et habité par ses citoyens, tu n'auras pas de problèmes, moins en tout cas, de ventes de drogues, puis les itinérants vont être plus policés, dans le pire des cas, ils vont s'en aller (R1).

Les vertus accordées à l'animation de l'espace public pour sa réappropriation traduisent également le fait que les personnes marginalisées constituent un obstacle à cette dernière. Comme le précise l'un des employés de l'organisme Tandem, « ce n'est pas un bel endroit où t'as envie de t'arrêter... ». Il convient alors d' :

[...] investir cet endroit-là, encore à ce point-là. Parce que je pense que les événements devraient être assez lumineux, assez bruyants pour faire venir du monde, parce que jusqu'à là, quand c'est des activités tranquilles comme des jeux... Il y a des choses qui ont marché, mais les gens ne passent pas comme c'est investi par la population itinérante, ils passent pas et regardent pas... (Travailleur communautaire 2).

Le déplacement des personnes marginalisées apparaît alors souvent comme un objectif sous-jacent à ces dynamiques d'animation et d'occupation, « c'est vrai qu'un gros événement permettrait physiquement de faire de l'espace, donc de déplacer ces gens-là et puis que les gens puissent le voir de loin » (Ibid). En réduisant la visibilité des personnes marginalisées, ces activités participeraient alors à la modification des prégnances associées au square afin que les riverains soient à nouveau attirés par les événements qui s'y déroulent et qu'ils puissent s'y reconnaître. L'un d'entre eux explicite clairement cette dynamique, regrettant d'ailleurs l'effet temporaire de ces activités :

Pendant tous les mois d'été, il y a du théâtre, de la danse, du cinéma, un marché public le vendredi, une série d'activités qui se passent, on essaie de le réapproprier pour la population en général. Mais quand il y a une activité, les gens sont là, mais 15 min après, il n'y en a plus donc c'est un mouvement de vagues et de marées. Les gens sont là, les itinérants se poussent, les gens partent, les itinérants reviennent ... donc ce que ça règle, ce n'est pas clair... (R4).



Figure 7.1 Marché estival hebdomadaire dans le square Cabot

Photographie : A. Margier

Or, effectivement, le développement d'activités tend à renforcer chez les personnes marginalisées cette dimension intrusive et incite souvent à leur déplacement. En modifiant les prégnances des positions occupées par les personnes marginalisées, les interventions menées par les riverains et les acteurs publics réduisent leurs références identifiantes au point qu'elles s'y sentent parfois « out of place ». C'est notamment l'incompatibilité ressentie entre la présence d'enfants et certaines activités marginalisées, qui cristallise ce changement et inciterait au déplacement, « sometimes, we don't want to drink in the front of the kids, so we move to the small park there or in the backalleys » (PM5). Il s'agit donc de limiter

leur propre visibilité à l'égard de ces enfants, « there're kids too that come so we don't want to... Be in respect, you know, we still have respect (...). When they have activities (...), we plan to do something else to do and to go somewhere else, hang out somewhere else » (PM1). Ainsi, les valeurs familiales qui s'imprègnent dans l'espace, notamment par la présence d'enfants, favoriseraient un déplacement « naturel » des personnes marginalisées. L'organisation d'activités et l'arrivée conséquente des riverains dans le square s'avèrent alors vectrices de leur déplacement. Ces propos sont confirmés par l'un des répondants, en processus de réinsertion et prenant de la distance avec le square, s'exprimant sur l'impact de ces activités, « if there're things happenning like that, i'm sure they gonna go somewhere (...), this space is basically their home, during the day i mean... » (PM3).

Car au-delà du sentiment de gêne ou de désaccord avec l'ambiance générale qui apparaît chez plusieurs répondants marginalisés relativement au déploiement de certaines activités et à la transformation résidentielle des valeurs positionnelles associées au square, c'est bien le « chez-soi » et son confort qui est menacé. L'atteinte au « chez-soi » est effectivement prégnante dans plusieurs discours des répondants, « it's like been pushed out from my home, you have no choice to leave. You even could stay but it's just like...» (PM1). Ce sentiment d'expulsion renvoie notamment à l'importance des pratiques d'appropriation dans la constitution du « chez-soi » de ces personnes marginalisées. Le déploiement des activités résidentielles est d'ailleurs vécu comme une négation de leur droit à habiter l'espace public, comme une non-reconnaissance de ce lieu de vie comme un « chez-soi ». Comme le sous-entend cette répondante, au-delà de cet espace public spécifique et des valeurs qui y sont associées, aucun autre ne semble pouvoir servir d'équivalent à leurs pratiques. Limiter leur accès à cet espace public les contraindrait alors à aller trouver des logements dans lesquels pouvoir se réfugier à ces moments-là :

It's getting though, yeah...It's like we're being forced to get out and find homes, i feel like when they have activities, we have to find something to do. So a lot of what we're doing is getting apartment, so when things do happen, we have a

place to go (...), a lot of them *restrain* to go home. So it's getting kind of boring (PM1).

La dimension contraignante associée à ces passages en appartements et au départ du square témoigne donc de l'importance accordée à cette position. Lors des différentes activités estivales dans le square, l'arrivée massive des riverains serait donc vécue par certains des occupants marginalisés comme oppressante, « I mean, they have that every year i think (...). It's ok but there's a lot of crowd, you know. I don't know, me i get... i don't know what it is, but i don't like to be restricted, i'm anxious when i can't get out...» (PM6). Cette anxiété renvoie clairement à la réduction de la sphère constituée, de l'efficacité de sa protection, du bien-être qu'elle doit prodiguer et surtout des pratiques qu'elle permet. Tandis que la restriction à laquelle il est fait allusion renvoie à la limitation des pratiques d'appropriation, le sentiment d'enfermement qui en résulte témoigne du fait de ne plus se sentir chez soi. C'est notamment à la lumière de ces pratiques, de cette dépendance existentielle aux espaces publics du square et des environs que se manifestent des inquiétudes quant à ces processus de déplacement, « it's been a long time they live there you know, i don't know exactly what's gonna happen if it happens like that, i don't know if it's a good idea too. Cause all the people, like homeless, depend on here ...» (PM5).

Il apparaît ainsi clairement comment les processus de résidentialisation et de réappropriation des espaces publics peuvent induire des dynamiques de déplacement et de marginalisation. La dimension résidentielle impulsée à travers ces logiques aménagistes transforme les conditions dans lesquelles les personnes marginalisées parviennent à s'approprier les espaces publics et à développer certaines formes d'appartenance, tout en les inscrivant comme « out of place ». Mais au-delà de l'animation et de l'embellissement, l'évolution de l'action policière sur le secteur permet d'explicitier davantage cette fermeture de l'espace public.

7.1.3 La fermeture nocturne du parc et le renforcement policier

Selon les plaintes reçues à propos du square Cabot, la police a en effet renforcé son action autour de ce territoire:

Les enjeux qu'on a présentement, ce serait les incivilités, les plaintes autour du square Cabot...(…) Et les plaintes viennent des citoyens, des résidents du secteur, des commerçants qui disent que ça affecte leur gagne-pain... Ça vient aussi des travailleurs sociaux qui disent qu'ils ont vraiment de la difficulté à rendre les services à du monde vulnérable au square Cabot, parce qu'il y a des gens qui posent un risque pour leur sécurité (Agent communautaire, SPVM, Poste de quartier 12).

Une équipe spécifique a ainsi été mise en place autour de quatre policiers et d'un enquêteur, et dont la mission est totalement axée sur le square Cabot, avec une présence constante. L'on constate ainsi que les personnes marginalisées et certains comportements associés renvoient à un sentiment d'insécurité sur lequel il faut intervenir en réduisant leur visibilité :

Il y a aussi des gens qui font des actes criminels, vente de stupés, de drogue, la prostitution. Donc tout ça, les policiers, vraiment leur but, c'est le parc, que ce ne soit pas visible, qu'ils arrêtent ceux qui contreviennent et puis on veut redonner l'espace public aux citoyens. Parce que l'espace public, c'est vraiment pour tout le monde (Ibid).

Il s'agit donc de rendre égalitaire l'accès aux espaces publics, il faut développer les conditions favorables à leur réappropriation par les riverains. Or, ce renforcement de la présence policière et l'application des règlements qui lui est associée peuvent limiter l'accessibilité du parc aux personnes marginalisées au vu des formes que prennent leurs pratiques sociales dans l'espace public. Car, s'il y a une intervention contre les comportements criminels, c'est également sur les incivilités que se focalise l'action policière et auxquelles les différents règlements municipaux permettent de répondre :

Au criminel, on a vraiment des voies de fait, bagarres, vente de stupés, agression armée, agression sexuelle. (...) Si ce n'est pas dans le parc, c'est lié au parc (...). Donc, incivilité, on a vraiment : bruit, uriner, crier, consommation d'alcool et plusieurs autres, détruire ... salir un banc, détruire un arbre... des fois des méfaits

sont moitiés incivilités et criminel, donc on touche vraiment à toutes les infractions (Agent communautaire, SPVM, Poste de quartier 12).

D'ailleurs, pour favoriser le bon déroulement de certaines activités, le SPVM s'implique et renforce la présence policière dans le square :

Mais souvent les activités sont faites par la ville de Montréal, par la librairie Atwater, ils nous informent de leurs activités. Et ce qu'on fait, c'est qu'on essaie des cadets policiers² (...), ça, ça renforce le sentiment de sécurité lors des événements. Parce qu'on a des difficultés avec les enfants, il y a des chansonniers, des pièces de théâtre pour enfants donc ... Donc si on a des activités de même, et que des gens consomment de la bière, que ça commence à crier, ça ne fait pas un sentiment de sécurité. Puis on ne veut pas annuler les projets, c'est important que tous les résidents utilisent le parc, les gens qui veulent relaxer, les gens qui veulent des petites pièces de théâtre, des enfants, c'est important, c'est ça qu'il faut. Tout le monde a droit d'être là, mais aussi de l'autre côté, il faut que ça soit une cohabitation basée sur le respect... Les cadets sont là souvent et il y a des policiers qui passent... puis des policiers à vélo l'été, ils font des rondes (Ibid).

Par ailleurs, l'application du règlement municipal visant à la fermeture nocturne est appliquée avec d'autant plus de zèle qu'une attention particulière est portée sur ce square. Si l'application de ce règlement est relative par ailleurs, la priorité du SPVM sur le square Cabot implique le passage d'une patrouille chaque nuit³, qui vérifie l'occupation et évacue les personnes qui s'y seraient installées. Cependant, comme le précise l'un des agents, ce sont spécifiquement les regroupements qui sont visés par ce règlement, et en particulier les regroupements de personnes marginalisées :

Non, mais les gens ont le droit de traverser le parc, si tu vois quelqu'un sortir de l'hôpital et qui passe dans le parc tout seul, on va pas le déranger, mais si on voit un groupe de personnes en train de fumer, peut être de la marijuana, c'est infraction et aucune tolérance... (Ibid).

² Il s'agit d'étudiants en techniques policières qui se distinguent par le port d'un gilet blanc et qui circulent dans les espaces publics pour assurer essentiellement une forme de prévention. Mais ils possèdent cependant un lien radio avec la police au cas où ils jugent une intervention nécessaire.

³ Entrevue avec un agent communautaire du SPVM.

7.1.4 Des relations teintées d'incompréhension et d'évitement

Dans cette perspective de réappropriation par les riverains, d'accès à tous aux espaces publics et de lutte contre l'insécurité, la présence policière apparaît donc renforcée dans les espaces publics du quartier. En portant des moyens supplémentaires à ce territoire, l'application des règlements affectant les pratiques des personnes marginalisées, telles que la consommation d'alcool ou le fait de dormir dans le square, est évidemment renforcée. Cette présence policière est notamment ressentie par ces individus au début de chaque mois, au moment où les allocations dont certains bénéficient leur sont versées, leur permettant alors d'acheter de l'alcool ou de la drogue :

The cops, they know about Cabot square... Especially, before the first of this week, on the last of april, from 29 to may 6th, there will be a lot of cops everywhere, cause they know that people get their money at this time, that they're going to get drugs, so they're really watching, they're watching... Especially at that time from the end of the month at the beginning to the fifth, they really watch, everything, even men that are looking for women, they really watch, more than usual (PM6).

Les relations entre personnes marginalisées et police sont alors souvent parsemées d'incompréhension. Pour certains des répondants, l'action policière serait une tentative de mise à l'écart, « they're trying to push them out... most of them are quiet, sometimes they sit there and do nothing, kind of loitering, but i don't think it's an open park so... » (PM1). Face à ce sentiment d'une volonté d'exclusion sont déployées des stratégies d'évitement et de non-contact, « when they're coming [les policiers] to the parc, everybody is... pshiit... » (PM6). Ce qui est confirmé par d'autres répondants :

I think that they tried to work with us, but not really. A certain police will talk with us and some of them will just... i don't know... there is some people that just don't caw, they just... « don't come back » (...). I don't talk with them, i'm always keeping me away from them (...) (PM1).

Il s'agit donc clairement de se démarquer des populations les plus visées par l'action policière, et de fuir rapidement le square pour éviter tout amalgame, toute discussion qui pourrait déboucher ensuite sur des ennuis :

Oh, when they go there, me, i walk away. Cause when i 'm with friends, they're drinking, and like i said i 'don't. When i see the cops, i walk away before they ask my name, « tt, tt, oh she has a kid., ta, ta... oh, not good ». You know what i mean, and i don't need that (PM2).

Ces tensions résultent notamment d'expériences passées, vécues ou entendues, où l'action policière s'est avérée négative :

Even my boyfriend was bit by the police, he told me, a couple times, (...) and he's got big scars on his head from them...from the police. And we took him at the hospital, where he was partly shaved and had points, that's what happened (...) and he told me there were like 10 people, and he had big scars on his head (PM1).

Une autre personne fait référence au harcèlement policier dont les sans-abri seraient victimes dans la ville:

They don't like people homeless, no, no... they don't do anything, and they'll they harass them, yes they do it, they harass them and they ripped them off and do nasty things, i had all my ID, they took my ID, destroy it, they did nasty things, and i was really polite with them and they were, especially in the east, very nasty, dirty and cheap (PM6).

Ce répondant fait également référence à une expérience récurrente dans les discours des individus marginalisés ou des travailleurs sociaux, celle du dépôt à l'extérieur de la ville, « they just knew i hang out there so they put me in the car, they drove me out of Montréal, they drop me out and i've to walk that... you know, things like that » (PM6). Pour éviter ces expériences négatives, il faut créer des contacts familiers et presque amicaux avec les policiers, comme l'affirme l'un des répondants, persuadé que cela évite d'être harcelé ou malmené, « they know us now, too much [pour qu'ils les maltraitent], with my partner Charly, my friend, a cosin, they know us right the way, they say "Bobby, Charly" » (PM5). Ce qui n'empêche évidemment pas l'application à leur égard des règlements et en particulier, ceux étant liés à l'interdiction de fréquentation nocturne du parc ou à la consommation d'alcool, « they

will give us some tickets, so they charging (...), they say... « don't stay here». At like midnight, one o'clock, two o'clock, yeah... » (PM5). Ainsi, de manière générale, les relations entre policiers et personnes marginalisées s'inscrivent dans une certaine tension, au point que ces dernières voient avec inquiétude la présence policière dans le square et le quartier. Plusieurs font référence à une volonté policière de les écarter, de les déplacer, ce qui renforce la séparation et l'incompréhension entre ces deux groupes. Il y a de fait une logique d'évitement qui s'est instaurée, visant à limiter au minimum les contacts avec la police, et se traduisant par la dispersion des personnes marginalisées à l'arrivée des policiers.

7.1.5 Au pied des résidences

Par ailleurs, des dynamiques de fermeture se sont fait ressentir par certaines des personnes marginalisées dans certains espaces résidentiels que l'on pourrait définir comme « intimes », ou de première proximité, dans la mesure où ils sont plus proches des maisons des riverains. Ainsi, d'un petit parc situé à proximité du square Cabot, mais davantage dans le cœur des résidences des riverains du quartier, « a little park behind this building, we use to hang up there but they kicked us out from there, so we can't go there anymore. So we've always been there [Cabot Square], but now, it's just... » (PM1). Nous constatons ainsi que les espaces publics les plus proches des résidences, telles que les ruelles arrières ou les petites enclaves situées au cœur de plusieurs maisons, sont ceux qui font le plus l'objet d'une surveillance et d'actions pour en limiter l'appropriation par des personnes marginalisées. L'une des résidentes, dont la proximité immédiate de sa maison et de son « chez-soi » était régulièrement investie par des itinérants, s'est sentie particulièrement envahie et gênée par cette présence. Cette dernière l'a incité à se mobiliser, à appeler chaque soir la police et à interpellier les autorités lors des réunions publiques. Cette mobilisation aurait ainsi permis de réguler cette problématique et d'éviter la présence des ces personnes au pied de chez elle :

Ça s'est arrangé à partir du moment où on s'est mobilisé avec tous les gens en disant « ce n'est plus acceptable », « on ne peut pas s'amuser à avoir des gens qui pissent tous les deux mètres parce qu'ils ont bu trois litres de bière, et qui sont malades, et qui dorment par terre, et qui crient la nuit et qui sont violents parce qu'ils se bagarrent avec leurs femmes, des choses comme ça », donc ça, ça commence... Il y a eu un effort de ce côté-là, ça ça va mieux (...). Je pense que ça a été l'influence du Village Shaugnessy, de nous qui nous sommes mobilisés, oui moi, à un moment j'ai gueulé pas mal fort, j'ai monté un dossier avec photos à l'appui, j'ai fait venir le conseiller ...j'ai mobilisé les gens, parce que ...Puis je les ai fait venir. À un moment donné, quand ils se sont retrouvés face à la réalité ... Puis ça commençait... on n'a pas menacé, mais c'est vrai que sinon, on allait aux journaux, parce qu'à un moment donné, c'est vrai qu'on a le droit aussi à une vie résidentielle, hein ? C'est ça... Alors maintenant, ça, ça s'est réglé, c'est beaucoup mieux... (H5).

Le square Cabot semble ainsi se fermer aux personnes marginalisées par le renforcement de la présence policière et le développement d'activités, mais constitue malgré tout, par son isolement par rapport aux maisons et aux résidences, un espace public dans lequel il serait plus aisé de rester, car son occupation serait moins gênante vis-à-vis de la vie quotidienne et intime des riverains. L'intervention et les revendications des résidents seraient donc plus manifestes à l'égard des espaces les plus proches de « chez-soi ». L'implantation des lumières détectrices de présence s'inscrit d'ailleurs dans cette perspective.

7.1.6 Lumières et détection des présences

Comme nous l'avons déjà évoqué, les actions de lobbying exercées auprès des pouvoirs publics permettent à l'association d'obtenir des aides financières, pour certains aménagements ou pour certaines activités dans les espaces publics. Les membres de l'AVS ont ainsi réussi à obtenir des financements pour l'installation de lumières détectrices de présence dans les ruelles à l'arrière des résidences. Il s'agissait alors de mettre un terme à la présence d'itinérants qui venaient dormir dans ces allées à l'abri du mouvement et de l'animation des boulevards ainsi que des toxicomanes qui occupaient parfois ces espaces publics ou des prostituées qui y exerçaient leur activité : « we had a special project where we put in lights in the

alleyways, automatic lights that come on as people walk down to trend stop people been drunk or doing drugs in the alleyways » (R3). La lumière, se déclenchant au moindre mouvement humain, permet ainsi selon les riverains de faire fuir les personnes concernées et de limiter cette occupation. Ces lampes détectrices de présence participent ainsi dans leur manifestation à renforcer la dimension intrusive des individus face à qui elles se déclenchent. En effet, en éclairant l'arrière des maisons et les jardins, la lumière manifeste clairement la dimension résidentielle de la ruelle tout en témoignant de la présence des propriétaires des différentes maisons et en favorisant une certaine surveillance. Comme l'a souligné Foucault (1975) à propos du panoptique de Bentham, il est important d'être en mesure de voir sans être vu pour renforcer l'efficacité de la surveillance et des dispositifs disciplinaires. L'installation d'une lampe sur leurs maisons, qui éclaire les espaces publics peu fréquentés, permet aux riverains d'y exercer une certaine surveillance, mais plus encore de positionner comme intrus les personnes marginalisées et de les inciter à se déplacer. Il s'agit donc de rendre plus confortables ces espaces, d'en réduire la présence devenue gênante de ces individus:

On s'est aperçu qu'il y avait beaucoup d'activités dans les ruelles, un peu de prostitution... du bruit dans les ruelles et on s'est engagé avec la ville pour regarder comment solutionner les problèmes, et l'une des questions, c'est l'éclairage... Les ruelles ont longtemps été des ruelles privées dans le quartier, ça faisait partie des terrains de la maison, il y avait juste l'obligation de faire un accès, ça n'était pas réglementé. La ville a racheté (...) les espaces qui ont été convertis en ruelles, mais jusqu'à il y a 10 ans, la ruelle derrière chez moi était une ruelle privée, donc pas entretenue, elle est encore en terre d'ailleurs, elle n'avait pas d'éclairage, pas de ramassage d'ordures, pas de services... donc la première initiative que l'on a prise, c'est d'essayer d'éclairer pour que ce soit un peu plus confortable (R4).

7.1.7 Conclusion

Le lobbying politique exercé par l'AVS permet donc aux riverains d'imposer leurs propres représentations des usages légitimes des espaces publics et plus

particulièrement d'adapter la proximité du « chez-soi » à leurs idéaux résidentiels. Afin d'illustrer cette influence de l'AVS dans l'évolution des espaces publics du quartier, nous pouvons également citer la modification des sens de circulation dans le quartier ou l'élimination de cabines téléphoniques qui servaient de repères pour des vendeurs de drogues⁴. Nous constatons en outre que les riverains sont impliqués non seulement dans le lobbying politique, mais aussi dans l'intervention sur les espaces publics, dans la plantation de fleurs ou le développement d'activités qu'ils vont eux-mêmes impulser, ou simplement accompagner lorsqu'elles découlent de l'arrondissement. Il apparaît notamment dans ce cas, une volonté des pouvoirs publics de donner aux riverains les moyens d'intervenir eux-mêmes sur leur espace de vie. Il s'agit de responsabiliser les citoyens afin qu'eux même produisent leurs espaces publics, et participent à leur échelle à l'essor des dimensions conviviales et familiales de l'espace public que la municipalité tente également de construire dans des perspectives plus larges d'attractivité. Or, la mise en œuvre de ces exigences résidentielles s'appuie dans une certaine mesure sur le déplacement des personnes marginalisées, ou en tout cas sur leur éloignement des espaces intimes. Les processus de réappropriation à l'œuvre, l'animation, le renforcement de la présence policière ou l'aménagement résidentiel des lieux délaissés, en modifiant les valeurs associées à ces espaces publics, transforme donc également les opportunités d'appropriation pour les personnes marginalisées. Cette résidentialisation des espaces publics participe ainsi, comme l'ont révélé leurs propos, à une incitation à leur dispersion. Si, à la Goutte d'Or, nous assistons de même à une modification des pratiques d'appropriation des espaces publics par les populations marginalisées sous l'influence de leur résidentialisation, les interventions concrètes des riverains sont, comme nous allons le constater, de moindre importance.

⁴ Voir la partie 5.4.2.

7.2 Le cas de la Goutte d'Or

7.2.1 Rénovation et fermeture du square Léon : un déplacement des pratiques marginalisées

Dès lors que l'on s'intéresse aux discours des personnes marginalisées, la fermeture nocturne du square Léon au cœur du quartier apparaît comme l'un des éléments importants dans la recomposition de leurs pratiques. Inscrivons alors l'évolution du square et de sa gestion dans une perspective historique pour saisir comment cette fermeture a pu avoir des impacts sur les personnes marginalisées dans le quartier. Initialement, ce square a été aménagé en 1973 autour du passage Léon, un chemin traversant des immeubles insalubres. La destruction de ces derniers a laissé derrière elle un terrain vague rapidement investi par les enfants, mais aussi pour certaines activités associatives. Rénové dans un premier temps à la fin des années 1980, il fait par la suite l'objet de différentes dégradations et la mixité des usages s'y révèle conflictuelle. En 1997, la municipalité tenta de résoudre ces problématiques par la pose de grilles et d'une délimitation spatiale des différentes fonctions attribuées au square (jeux d'enfants, chemin, terrain des jeux de ballons, pelouse, etc.). Pourtant, quelques jours après cet aménagement, des dégradations ont à nouveau lieu et soulèvent d'importants problèmes de cohabitation, les riverains demandant alors sa fermeture nocturne. Les problèmes mis de l'avant concernent les nuisances sonores, mais également « la question de la fréquentation de populations considérées comme "non désirables" dans l'espace public et en particulier de trafics de drogue » (Bacqué et al, 2005 :133). Ces différents usages de l'espace public semblaient alors en inadéquation avec les attentes des riverains, malgré les contradictions internes de celles-ci⁵. Dans ce contexte, les plaintes de riverains se multiplient, des conflits apparaissent entre usagers, témoignant finalement de la confrontation entre diverses

⁵ En effet, certains des riverains continuent d'apprécier ce square et ne perçoivent pas de manière aussi nette les inconvénients évoqués par d'autres.

représentations de l'espace public, basées notamment sur la dualité de l'ordre et du désordre⁶. Afin de dénouer ces conflits de proximité, la mairie d'arrondissement instaure en 2001 une concertation publique afin de recueillir les propositions de chacun des acteurs pour un réaménagement du square. Sans vraiment aboutir, ce n'est qu'en 2003 qu'un bureau d'études, le *Centre Scientifique et Technique du Bâtiment* se voit chargé de mener une étude. Incluant un sociologue, un architecte-urbaniste et un géographe, l'équipe instaure une démarche de participation visant à fournir les éléments programmatiques de l'aménagement physique du square ainsi que des éléments de régulation et de gestion de cet espace social. Tenant compte des différents conflits, les chargés d'études vont créer deux groupes de consultation, d'une part les riverains volontaires et d'autre part les usagers (Bacqué et al., 2005 : 135) afin de tenter de rapprocher les deux visions. De fait, les premières observations et les résultats en découlant soulèvent différents enjeux à intégrer :

- le déficit d'espaces verts sur le quartier qui est à l'origine d'une forte occupation du square,
- l'attractivité du square au-delà du quartier, en particulier pour la communauté maghrébine,
- des pratiques du square quasi exclusivement masculines dans sa partie nord,
- le déficit de gestion de cet espace public et les problèmes de propreté et d'insécurité qui en découlent (Bacqué et al., 2005 : 136).

Ces constats révèlent donc les enjeux multiculturels à l'œuvre dans cet espace, mais également ceux touchant au sentiment d'insécurité que ce lieu procure aux riverains. Cette consultation, par l'expression collective des différents problèmes, aura donc permis aux commanditaires de conforter ou de compléter certaines visions établies auparavant par les professionnels. Y sont particulièrement présents les

⁶ Beaucoup de riverains y voient un lieu de désordre tandis que leurs opposants évoquent la dimension sociale, festive et multiethnique du square. Mentionnons également que la plupart des riverains reprochant le désordre dans ce lieu sont ceux qui l'utilisent le moins. Comme nous l'avons précédemment évoqué, cette dualité des représentations du square continue de perdurer à l'heure actuelle.

problèmes de « gestion, bruit, propreté, insécurité et les enjeux de diversification des pratiques et des usages » (Bacqué et al., 2005 : 137). Dans cette perspective l'aménagement en résultant aura pris soin de produire un espace dans lequel sont réduits les interstices et les recoins, ainsi que les possibilités d'appropriation dans des lieux de passage. Marie-Hélène Bacqué qui a suivi la démarche de consultation cite l'un des membres de l'équipe exprimant sa vision du projet selon laquelle il ne s'agit pas de traiter « seulement (...) un morceau de jardin mais [d'] engager une reconquête urbaine plus large » (Cité par Bacqué et al., 2005 :134). Ainsi, s'agrandit le parc vers le sud, notamment par l'annexion d'une portion du trottoir de la rue Polonceau :

Les aires de jeux d'enfants sont agrandies et insérées dans un décor végétal plus intimiste. À proximité, une placette regroupe des tables d'échecs. Les aires de jeux de ballons sont conservées et renouvelées pour en diminuer l'impact visuel et sonore pour les riverains. Ils sont complétés par des tables de ping-pong. Les deux kiosques, inutilisés sont démolis afin d'augmenter la surface dévolue aux plantations. Sur le plan végétal, les plantations sont repensées autour d'une vaste pelouse accessible au public, pour retrouver une unité et un agrément qui font aujourd'hui défaut (Mairie de Paris, 2007 : 16).

Un local pour les agents de surveillance est également construit, avec la volonté de le verdir pour favoriser son intégration dans un paysage végétal, puis l'éclairage est renouvelé. Si de nombreux habitants apprécient les nouveaux aménagements, une pelouse accessible, des bancs à l'ombre des arbres, une nouvelle palette végétale, des jeux de dames en dur, des aires protégées pour les jeux de ballons, etc., certains restent insatisfaits alors que cohabitation et sécurité ne sont toujours pas au rendez-vous. Des voix de plus en plus nombreuses se font alors entendre pour en demander la fermeture nocturne. C'est en janvier 2009, que Daniel Vaillant, le maire d'arrondissement annonce la fermeture du parc la nuit entre 23h30 et 8h30. Cette décision, divisant les différents acteurs, provoque surtout la colère des jeunes qui se

voyaient clairement exclus de ce lieu, important pour eux⁷. « Où va-t-on aller maintenant ? », questionne un adolescent lors de cette réunion (Bordier, 2009). Cette fermeture, si elle se manifeste comme une réponse au sentiment de désappropriation des riverains par rapport à la fréquentation du parc, met en jeu le même sentiment chez les jeunes qui se sentent floués et privés d'un des seuls espaces verts du quartier. Face à ces tensions :

La fermeture méritait de fait un accompagnement alliant un gardiennage relevant de la responsabilité de la Direction de la protection et de la prévention (DPP) et l'offre de nouveaux services en direction des habitants de manière à favoriser une nouvelle réappropriation de cet espace central si fréquenté du quartier de la Goutte d'Or. C'est ce dernier aspect qui relevait largement des compétences de la délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI) (Mairie de Paris, 2010 : 2).

Le processus de fermeture apparaît donc sous la pression d'habitants évoquant les nuisances nocturnes causées du fait de son occupation par des personnes marginalisées. Comme l'illustrent clairement les propos d'un riverain, il s'agissait de favoriser la réappropriation du square:

Le square, il a une longue, très longue histoire, c'était de savoir s'il fallait laisser ouvert. À l'époque, c'était ça... pendant des années, le square était ouvert donc même chose, les gars l'occupaient, les jeunes venaient boire des bières, faisaient des jeux, rendaient l'espace ... dangereux. Non pas au sens propre du terme, mais comme ils s'étaient appropriés l'espace, car c'est d'appropriation dont il s'agit, c'est leur territoire, plus personne n'osait y rentrer. Et les nuisances sonores jusqu'à tard la nuit, la musique avec les baladeurs, etc. (R10).

Mais au-delà des nuisances, cette action est également guidée par la volonté des pouvoirs publics de réduire les possibilités pour les jeunes de se trouver la nuit dans ce parc et d'être tentés par des pratiques à risques, ce que nous rappelle l'une des protagonistes favorables à cette fermeture, « j'ai expliqué, comme le maire, qu'un

⁷ Les jeunes dont les familles habitent le quartier se sont notamment senties particulièrement ciblées par ces pratiques. Cela a causé de nombreux heurts au moment de la fermeture, ce qui apparaît encore à l'heure actuelle où les CRS sont régulièrement amenés à être présents au moment de la fermeture.

même de 14 ans, il n'a pas à être dehors à minuit dans le square Léon, nous on a envie qu'il soit frais pour aller à l'école, voilà le BA.BA de ce qu'on veut pour l'intérêt des mêmes » (Myriam El-Khomry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée de la prévention et la sécurité, Conseillère déléguée du Maire du 18e, Chargée de la prévention et de la tranquillité publique). Il s'agissait donc d'inscrire cette action de fermeture dans une perspective éducative et sociale, mais également sécuritaire. L'aménagement devait permettre une structuration de l'espace de façon à rendre plus efficace l'intervention des pouvoirs publics, en particulier des services de police :

Je ne regrette absolument pas la fermeture, parce qu'il y a moins de dégradation dans le square, il y a moins d'insécurité aussi dans ce cadre-là, il y a moins de planques, c'était impossible pour les services d'intervenir. Ils n'avaient que des points hauts donc ils étaient grillés tout de suite (Ibid).

À la suite de cet aménagement, les populations marginalisées qui occupaient ce parc ont progressivement quitté les lieux et se sont éparpillées dans le quartier. Tandis qu'une grande partie des sans-abri qui y vivaient sont partis, certains se sont déplacés une rue plus bas y recomposant un campement. Ce maintien dans le quartier témoigne de l'importance qui lui est accordée et de la familiarité des pratiques que ces personnes y ont développées. Mais c'est également un déplacement des pratiques ordinaires de la toxicomanie qui se manifeste. Beaucoup des points de vente restent établis aux alentours du square, mais certains se déplacent le long de la rue Myhra, et les consommateurs se meuvent également vers le croisement des rues Myhra et Léon ainsi que vers la station de métro *Château Rouge* à l'est du quartier. L'extrait d'entrevue qui suit témoigne par ailleurs du déplacement de certaines centralités, mais vers des rues avoisinantes et non hors du quartier :

I : Même si t'iras moins dans le parc parce que maintenant c'est différent. Tu vas aller où ?

R : Ben comme c'est déjà le cas maintenant, toutes les rues environnantes, ça vit ici...c'est moins visible la journée, mais c'est la même chose que la journée mais la nuit donc c'est plus visible...Dans tout le quartier, il n'y a pas de coin fixe, c'est toutes les rues du coin, il n'y a pas de lieu spécifique

I : Le square était un lieu spécifique ?

R : Oui, avant, c'était tout dans le square, maintenant ça s'est éparpillé, c'est dans les rues environnantes (PM8).

Une dispersion que confirme une personne marginalisée âgée de 62 ans qui a connu l'évolution du quartier et qui, à défaut d'y venir quotidiennement, y vient très régulièrement :

I : Et pour vous, le centre du quartier, c'est où ?

R : Ben c'est vers le métro, c'est là le rassemblement, là où tout le monde se retrouve, c'est là que tout se passe quoi...

I : Plus qu'au square ?

R : Plus qu'au square oui, il n'y a plus personne au square...maintenant c'est au métro, le long du métro, etc... pour moi, c'est le cœur de tout, ...avec la rue Myhra le soir, c'est le petit rendez-vous de ceux qui ont cinq euros, pour choper quelque chose, ça fait des échanges...de cinq, dix euros... (PM9).

L'accessibilité au square s'est donc considérablement réduite pour les personnes marginalisées au fil des années. La directrice de l'organisme *Espoir Goutte d'Or* nous a également fait part d'une période pendant laquelle les autorités avaient fermé les toilettes publiques dans lesquelles les toxicomanes consommaient leurs drogues, « elles n'ont plus droit de cité, il y a eu un moment dans le quartier où les toilettes publiques avaient été fermées pour pas que les usagers [de drogue] aillent aux chiottes ni les sans-abri ».

Ce déplacement des pratiques marginalisées de l'espace public est d'ailleurs reconnu par l'un des responsables de la mise en place de la Politique de la Ville dans le quartier :

Je pense que la fermeture nocturne est quelque chose qui est acté... Après il y a évidemment toute la question des alentours ... de tout ce qui s'est déplacé, ce qui ne se fait plus la nuit dans le square Léon se fait dans les rues adjacentes donc bon... » (Chef de projet, Équipe de développement local Goutte d'Or).

La rénovation du parc et son éclaircissement ont donc eu pour effet d'amener des modifications dans les pratiques des lieux, en particulier pour les sans-abri ainsi qu'en ce qui concerne l'usage ou la vente de drogues.

7.2.2 Un retrait du square pour limiter leur propre visibilité

Ces activités furent en effet longtemps concentrées dans une partie reculée du square que les toxicomanes s'étaient appropriée et dans laquelle ils étaient relativement à l'abri des regards, comme nous l'ont confié certains d'entre eux, déjà présents dans le secteur avant la rénovation en 2007. Cette question de l'intimité, de la discrétion avec laquelle doivent se manifester ce type de pratiques est particulièrement présente chez les toxicomanes qui soulignent l'importance de pouvoir se retirer, et se mettre à l'abri des regards. Beaucoup d'entre eux insistent là-dessus, souvent inquiets à l'idée que des enfants puissent assister à leur prise de drogues et au manque de respect que cela témoignerait à l'égard des autres habitants du quartier. La critique par des usagers de drogues à l'égard de certains qui ne se mettent pas assez à couvert, qui ne prennent pas le temps de se protéger des regards est récurrente, à l'instar de ce répondant qui intervient dès lors que certains font usage de drogues de manière trop visible dans le parc, à la vue des familles ou des enfants, « moi aussi, j'interviens...Un minimum de respect. C'est pas un trophée, faut se cacher un peu quoi... » (PM8)⁸. Une autre personne reconnaît également ce problème, « en chassant les usagers du point de vente, ils s'éparpillent dans le quartier alors quand tu amènes ta fille à l'école à huit heures et que tu vois un gars avec du crack, t'as pas envie que ta fille, elle voie ça... » (PM11). Ainsi, les usages qui étaient auparavant discrets se retrouveraient aujourd'hui à la vue de tous, nécessitant une modification des manières de faire et des pratiques du quartier. Cette importance accordée à la visibilité de leurs pratiques témoigne par ailleurs d'une conscience aiguë

⁸ Nous retrouvons dans le Village Shaugnessy l'importance accordée par les personnes marginalisées au fait de se retirer du regard des enfants dès lors que les pratiques sont en lien avec la consommation de drogues ou d'alcool.

des impacts de leur présence dans les espaces publics sur les exigences résidentielles des riverains :

Il y a des choses, vraiment, ce qui fait que les habitants, les toxicos, ils essaient de ... C'est pas facile d'avoir une entente...c'est pas possible... parce que la personne, elle paye déjà son immeuble et vous allez venir dans le hall d'entrée pour aller fumer, le crack ou autre chose...les gens aussi, les toxicos, ils respectent pas, pour lui, il croit qu'il est chez lui, à tout moment, il y a des va-et-vient, etc.. ce qui fait qu'au bout d'un moment, le voisinage... (PM10).

Comme le confirme cet usager de drogue, la cohabitation des usages serait difficile avec les riverains:

Ils [les usagers de drogues] n'ont rien investi, ils payent pas d'impôts, c'est pas les mêmes exigences, lui il veut juste se défoncer, mais si lui il veut dormir tranquille... Je te dis, avoir des fumeurs en bas de chez soi, il n'y a pas de jours fériés, c'est toute la semaine, H 24... (PM8).

Le discours des personnes ciblées par l'exaspération des habitants traduit alors une compréhension de cette dernière. Ainsi, tout en se positionnant comme faisant partie des individus vigilants aux exigences résidentielles et à la cohabitation, ce répondant insiste sur les problèmes liés à la drogue et les conflits d'appropriation que cela implique :

Forcément l'un empiète sur le terrain de l'autre, ça va fumer dans les halls, etc. Maintenant c'est limité, même dans le square, c'est plus possible, mais il y en a encore qui vont dedans, c'est une petite minorité qui font qu'après tout le reste va être mal perçu, ils n'ont pas de limites... et les gens vont généraliser (PM8).

Dans ce contexte, il importe pour les personnes marginalisées de limiter la visibilité de leurs comportements pour minimiser les conflits et rendre plus harmonieuse la cohabitation, quitte à se retirer des lieux comme le square vers des halls d'immeubles ou des lieux semi-privés, ou encore à forcer les digicodes. Cette volonté de réduire la visibilité de leur présence dans ces espaces publics témoigne notamment du fait qu'elles s'y sentent moins à leur aise, que leur place s'y réduit.

7.2.3 Les halls d'immeubles

Plusieurs des personnes toxicomanes insistent donc sur la visibilité accrue de l'espace public pour expliquer ce repli vers des espaces semi-privés, mais également sur les conflits qui apparaissent dans le square avec les vendeurs de drogues qui tentent de limiter leur présence dans le secteur pour ne pas attirer l'attention de la police. Ce passage dans les espaces semi-privés des immeubles souligne donc les contraintes qui pèsent sur l'acceptabilité des pratiques marginalisées dans les espaces publics. Or, d'après certains répondants, c'est justement cette incursion sur des domaines semi-privés qui aurait exacerbé les tensions entre les toxicomanes et les autres riverains. Une majeure partie des actes de prostitution a également lieu dans ces cages d'escalier, à propos desquels découlent de nombreuses plaintes de la part des résidents de ces immeubles :

Là, on assiste à une prostitution africaine, subsaharienne, donc des Guinéennes, des filles qui n'ont pas de place, alors elles tapinent sur le ... (...), le problème, c'est qu'une fois qu'elles racolent des types, comme ils n'ont pas d'endroits, ils font ça dans les escaliers, les immeubles, dans les cours d'immeubles, et c'est ça qui pose problème, on peut pas dire, « on peut comprendre », non, on ne peut pas comprendre (R10).

Cette occupation est vécue davantage comme une menace par les résidents qui sentent leur intimité vulnérable et leur seuil de protection face à l'extérieur fragilisé. De fait, la différence qu'ils acceptent dans les espaces publics devient moins supportable et suscite une plus grande aversion. Ces comportements de prostitution et de toxicomanie dans les arrière-cours des immeubles ou dans les halls provoquent une colère particulière à laquelle nous avons pu assister lors d'un conseil de quartier où de nombreuses prises de parole soulignaient l'exaspération relative à ces pratiques. Conscients du sentiment d'agacement des habitants, les personnes marginalisées trouvent pourtant dans ces halls les derniers abris où consommer leur drogue ou se livrer à la prostitution. Or, comme nous l'avons vu⁹, les conflits dans ces espaces

⁹ Voir partie 5.2.2

peuvent prendre des tournures plutôt violentes au point que les riverains excluent d'eux-mêmes les personnes marginalisées qui y traînent, « après, tu as d'autres riverains qui font leur police eux-mêmes, notamment vers Marcadet » (PM11). Mais à cet égard également, nous constatons une certaine compréhension de la réaction des riverains :

I: Les habitants font plus la police depuis quelques années ?

R: Oui...et dans un sens, je leur en veux comme je ne leur en veux pas aussi. Parce qu'il y a dans un sens aussi, la faute du consommateur. Le consommateur, il a tendance à pas respecter le sommeil des gens. À tout moment, ça rentre, ça va fumer, ça fait du bruit, ça crie dans les escaliers, ça donne de l'écho... ça fait que les gens...ils en ont marre... ça doit commencer de 22 h à 6 h du matin, non stop, les gars ils font des va-et-vient... (PM10).

S'imaginant à la place des résidents, il estime qu'il aurait le même comportement :

Quand tu te mets en question tu te dis... les habitants, ils n'ont pas tort. Parce que moi, je m'imagine, je me dis, si c'était mes parents qui habitaient là ... (...) mais c'est après que je pense, parce que sur le fait, je veux mon matos, et tac, tac, etc., c'est après. Après, je dis, oui, dans un sens, si ils font ça, c'est pour le bien... (PM10).

Cependant, de nouveaux règlements interdisent maintenant l'occupation des halls lorsque l'on n'habite pas l'immeuble, réduisant davantage le choix des lieux. L'article 21 de la loi sur la sécurité intérieure de 2003 vise en effet à limiter les nuisances liées à l'intrusion de personnes sur des propriétés privées et notamment dans les halls¹⁰. Dans cet article de loi, ces regroupements sont associés au sentiment d'insécurité

¹⁰ Le projet a été adopté par le sénat en 2002 et par le parlement en 2003. L'on y retrouve notamment l'insertion dans le code de la construction et de l'habitation de l'article L.126-3 : « Art. L. 126-3. - Les voies de fait ou la menace de commettre des violences contre une personne, ou l'entrave apportée, de manière délibérée, à l'accès et à la libre circulation des personnes ou au bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de sûreté, lorsqu'elles sont commises en réunion de plusieurs auteurs ou complices, dans les entrées, cages d'escaliers ou autres parties communes d'immeubles collectifs d'habitation, sont punies de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende » (Projet de loi pour la sécurité intérieure- Adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, 2002).

qu'ils provoquent auprès des résidents des immeubles concernés ainsi qu'aux pratiques illégales ou marginalisées qu'ils favorisent:

Le regroupement de personnes dans les espaces communs des immeubles d'habitation est susceptible de provoquer des nuisances particulièrement gênantes pour les résidents, d'exacerber des sentiments de crainte pour des personnes seules ou âgées qui n'osent plus se frayer un passage parmi ces groupes. À certains stades, il favorise le développement d'activités illégales (circulation de produits stupéfiants, négoce d'objets volés, etc.). C'est ce à quoi entend remédier l'article 2.

La loi du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a introduit, par son article 52, un article L. 126-2 au code de la construction et de l'habitation autorisant les propriétaires ou exploitants d'immeubles à usage d'habitation à faire appel aux forces de l'ordre pour rétablir la jouissance paisible des espaces communs, lorsque ces derniers sont occupés par des personnes qui entravent l'accès des locataires, nuisent à la tranquillité ou empêchent le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité. De plus, l'article L. 126-1 du code précité permet aux propriétaires et exploitants d'immeubles de laisser entrer la police ou la gendarmerie nationales, ainsi que, le cas échéant, la police municipale, dans les parties communes. Toutefois, ce dispositif, dépourvu de toute sanction pénale, ne permet pas actuellement le rétablissement durable de la tranquillité dans ces espaces privés communs. C'est pourquoi sont érigées en délit, puni de deux mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende, les voies de fait et l'entrave apportée de manière délibérée à l'accès et à la libre circulation des personnes dans les parties communes d'immeubles collectifs d'habitation, lorsqu'elles sont commises en réunion.

Les agents de police municipale seront ainsi mis en mesure, en complément des forces de police et de gendarmerie, de faire cesser les troubles en faisant usage des dispositions de l'article 73 du code de procédure pénale autorisant toute personne à appréhender les auteurs de crime ou délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement aux fins de les conduire aussitôt devant l'officier de police judiciaire le plus proche (Projet de loi pour la sécurité intérieure, 2002).

Ces règlements sont souvent évoqués par les personnes marginalisées ou les acteurs communautaires pour décrire les contraintes pesant sur leurs pratiques, et la nécessité de s'adapter. Ainsi témoigne l'un des répondants, usager de drogues et familial du quartier:

La solution qu'ils ont trouvé... enfin, la police, la solution qu'elle a trouvée pour ça, c'est dire que toute personne qui est trouvée dans l'immeuble qui n'habite pas

là, elle te met une amende. C'est vrai que ça a dissuadé beaucoup de personnes, ça a joué, ça a beaucoup joué... parce que moi même j'ai pris une amende, j'ai payé une amende, 60 euros... pour tapage nocturne, je sais pas quoi, c'est une loi vraiment...(...). Franchement, depuis l'élection de Sarkozy, ça a été appliqué... C'est pour ça dans le 18e, tu ne vois plus personne dans les halls (PM10).

7.2.4 Le renforcement de la surveillance

Par ailleurs, le projet d'implantation de caméras de vidéo-protection dans le quartier – dont certaines semblaient déjà exister lors de notre recherche – est également susceptible d'influer l'évolution spatiale des pratiques marginalisées. Dans une perspective de sécurisation de l'espace public, la Préfecture de Police, en partenariat avec la mairie de Paris, a en effet décidé en 2009 d'augmenter la présence de caméras de surveillance pour atteindre le nombre de 1200. Parmi les 90 caméras dédiées au 18e arrondissement, une vingtaine seront installées dans le seul quartier de la Goutte d'Or. Or, une crainte semble apparaître eu égard à leur installation, en particulier par rapport au fait que ces caméras risquent de renforcer le déplacement des personnes marginalisées vers des espaces semi-privés, « le business illégal se développera à l'abri des caméras. Les trafiquants ne sont pas fous. Ils iront sous les porches, voire dans les bars, accomplir leurs méfaits. Finalement, par ricochet, les honnêtes gens seront eux aussi pénalisés »¹¹. Une personne toxicomane alertée de la présence d'une caméra par un policier évoque les stratégies de déplacement que cela implique :

[...] il y a une caméra qui est juste là, juste au-dessus ... Vous avez vu la rue Myhra, il y a une caméra qui a tout le plan de la rue, jusqu'en bas...et ça, c'est un policier qui ... qui a fait l'erreur, qui m'a dit ça... il m'avait arrêté et il m'a dit, « je vous ai vu dans la caméra » ... J'ai dit « comment ça, quelle caméra », j'ai joué le borné, il m'a dit, « il y a une caméra fixée, on vous a vu faire ». Du coup, j'ai dit oui... Après, à partir de là, j'ai compris que dans la rue Myhra, je prends rien du tout, même si tu veux me vendre du matos, je dis non, « changeons de rue », « allons plus loin » (PM10).

¹¹ Propos d'un habitant de la Goutte d'Or réagissant à l'annonce de l'implantation d'un système de vidéosurveillance, cité dans 18info.com, le 15 novembre 2008.

Cela modifie alors les géographies des pratiques marginalisées dans le quartier, « il faut sortir de la rue Myhra, il faut descendre un peu plus bas, vers Marcadet, tout ce qui est Myhra, c'est pas bon, c'est trop quadrillé... » (Ibid). Certains constatent un déplacement progressif des personnes marginalisées du quartier sous l'influence d'une plus grande présence policière tandis que d'autres s'installeraient là où c'est encore possible :

Parce qu'il y a plus de rondes de police donc ils sont un peu désorientés...ça se fait au fur et à mesure... Le parc, par exemple, il y a une aire de jeux, etc... Mais il n'y a pas de squat dedans... il y a juste ceux qui sont en bas des escaliers [rue de la Goutte d'Or]...mais c'est des petits alcooliques, ils pensent qu'ils sont pas trop emmerdés...je sais pas si ça va durer encore...Il y en a qui partent à Stalingrad, ils squattent dans les petits coins, ils trouvent des immeubles... (PM9).

Ainsi, les contraintes réglementaires ou spatiales qui pèsent sur les populations marginalisées dans l'espace public du quartier s'accroissent et participent à une transformation de leurs pratiques, à une modification des usages des lieux. Mais l'un des dispositifs qui semble renforcer cette dynamique est celui des Correspondants de Nuit, visant à résoudre les conflits de proximité dans l'espace public.

7.2.5 Les correspondants de nuit, diffuseurs de la dimension résidentielle dans les espaces publics

Depuis 2004, sous la houlette du maire de Paris, Bertrand Delanoé, le dispositif de médiation des correspondants de nuit s'est développé dans la métropole. Instauré dans un premier temps à Belleville, le quartier château Rouge-Goutte d'Or¹² est le deuxième à connaître cette présence, avec 14 agents et trois encadrants offrant une occupation nocturne sept jours sur sept (de 16 heures jusqu'à environ minuit). Visant à une approche résolutive de l'insécurité par la médiation plus que par la répression, ce dispositif se développe donc dans plusieurs arrondissements. Si les statistiques ou la récurrence de désordres dans les quartiers peuvent influencer le choix d'installer une

¹² Le secteur d'intervention se superpose d'ailleurs à celui défini dans le cadre de la Politique de la Ville.

équipe dans certains secteurs, il semble avant tout que ce sont des discussions entre les maires d'arrondissement et la mairie centrale ainsi que la présence de partenaires qui orientent et participent au choix du maire. Si la décision revient donc à la mairie centrale, ce sont les arrondissements qui en font la demande, et s'il est difficile de connaître les négociations en coulisses qui aboutissent au choix d'un certain secteur pour l'implantation d'une équipe, le coordinateur que nous avons rencontré insiste sur le fait que si les maires d'arrondissements en font la requête, c'est qu'il existe une forte demande de la part des habitants. Or, l'analyse des documents relatifs à ce dispositif ainsi que différentes discussions font ressortir chez les Correspondants de Nuit une attention particulière au cadre de vie résidentiel et au sentiment de sécurité.

La mission des correspondants de nuit s'articule autour de quatre grands thèmes, la veille technique, la veille sociale, la résolution des petits conflits par la médiation et la présence rassurante, et le lien avec le service public. En s'appuyant sur l'idée qu'il faut occuper les espaces publics après 16 heures, lors du départ de nombreux fonctionnaires municipaux, les Correspondants de Nuit s'inscrivent clairement dans la lutte contre le sentiment d'insécurité et contribuent aux ambitions de tranquillité publique mises de l'avant par la mairie centrale. Il s'agit notamment d'institutionnaliser des services qui peuvent parfois exister au niveau associatif, mais qui dans ce cadre-là permettent d'informer rapidement les autorités et les pouvoirs publics. La transmission des informations relatives aux dysfonctionnements des espaces publics constitue alors une grande part de leur mission. Au-delà de la médiation dans les conflits de proximité, il s'agit donc également de rapporter aux services compétents, via le bureau central des correspondants de nuit, toutes traces d'incivilité, tout débris de verre ou lumières qui ne fonctionnent plus, etc., pouvant nuire au sentiment de sécurité des riverains. L'objectif est alors de favoriser une intervention qui soit la plus rapide possible par les services concernés. Cette mission de veille intègre ainsi pleinement les préceptes de la théorie de la vitre brisée (Wilson et Kelling, 1982) :

C'est l'état quotidien du quartier sur propreté, salubrité, éclairage, épave, etc. Tout ce qui est également signalé immédiatement au service compétent par rapport à des dysfonctionnements, par exemple si nos équipes voient des bris de verre par terre, une vitre brisée, une cabine téléphonique (...) tout ce qui pourrait engendrer du danger pour des riverains, des habitants, etc., on appelle ce qu'on appelle chez nous *la fonctionnelle*. C'est un service de la DPE qui est chargé d'intervenir de suite parce qu'il y a danger, etc. Même chose pour... on va prendre une rue au hasard, rue Ordener, il est 22h, il n'y a plus du tout de lumière dans la rue, pour x raisons, inconnues de nos agents, néanmoins on fait remonter l'information auprès des services de la DVD pour qu'ils interviennent le plus rapidement possible, ça fait partie de notre mission veille technique (...) on passe l'info, on transmet l'info... (Coordinateur opérationnel des Correspondants de nuit).

Leur présence quotidienne permet en outre d'établir un suivi particulièrement précis des traces d'incivilités ou des dysfonctionnements, de vérifier si les observations ont été suivies d'effets ou non, et d'insister si ce n'est pas le cas :

Des problèmes relevés, c'est de façon générale : un dépôt, un tag, etc., vous le relevez aujourd'hui, vous repassez le lendemain, il est toujours présent, vous repassez dans trois jours, il est toujours présent. La mission de nos agents, c'est aussi de dire, « voilà, ça fait trois jours, ça a pas été fait », (...) c'est le suivi d'un signalement (Ibid).

Dans cette perspective de faire remonter les informations le plus rapidement possible, il y a également une mission de veille sociale. Il s'agit alors de prendre en compte les personnes en souffrance, qu'il s'agisse des sans-abri, des toxicomanes, des prostituées, de certains jeunes ou des personnes âgées. Bien que les agents ne soient pas formés comme travailleurs sociaux et ne puissent guère intervenir directement auprès des individus concernés, les correspondants de nuit s'attachent alors à orienter les personnes vers les services compétents. Concernant les sans-abri par exemple, leur mission consiste à leur amener des duvets s'ils en ont besoin, mais aussi à les aider à contacter les services sociaux tels que le Samu Social ou la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri, afin qu'ils puissent rentrer dormir en refuge :

La veille sociale, c'est donc également signaler immédiatement aux services compétents tout problème que nos agents ont été amenés à rencontrer sur la voie publique. Et pour les personnes concernées, ça va être à la fois les sans-abri, les personnes les plus en difficulté surtout l'hiver... sur ce secteur en particulier, il y

a les prostituées, les usagers de drogue, on a des mineurs en errance ici, plus rare, mais il y a aussi certains jeunes que l'on va retrouver square Léon, rue Léon, etc., les personnes âgées. Voilà, c'est toutes les personnes qui vont être amenées à avoir une souffrance physique, dépendance pour les usagers de drogue, enfin voilà... Contact auprès de ces personnes, accompagnement – là, je pense plus aux personnes âgées –, orientation, vers les services. On appelle soit le 115 soit le Bapsa pour les sans-abri, encore faut-il qu'ils le souhaitent. On a encore une unité dédiée sous la DPP, qui s'appelle l'Unité d'Accompagnement des Sans-Abri (UASA), service interne à la DDP, qui se charge plus des personnes présentes sur le patrimoine de la ville, des sans-abri qui sont présents dans des squares de la ville, etc., donc là une aide (Ibid).

La troisième mission concerne la résolution des petits conflits par la médiation. Comme le précise le coordinateur, ce sont vraiment les petits conflits qui peuvent être traités, les personnes qui parlent fort à la sortie d'un bar et qui gênent les habitants des étages au-dessus, certains conflits dans la rue ou de voisinage. Mais ils ne peuvent remplacer la police dès lors que cela prend une tournure agressive. Et leur mission dans ce cas consiste justement à être présent, à observer, à anticiper et à contacter la police au besoin. La présence des Correspondants de Nuit vise donc principalement à rassurer les riverains, à témoigner de l'intérêt porté à leurs revendications par les pouvoirs publics. Il s'agit de développer chez les résidents un sentiment de sécurité, en essayant de réguler des comportements parfois associés à des incivilités, et qui peuvent les irriter, qu'il s'agisse du bruit ou de regroupements :

C'est surtout des nuisances sonores qui posent le plus de problèmes. Il y a les vendeurs à la sauvette selon là où ils se mettent, qui gênent. Quand il y a une descente, et qu'ils bougent de leur rue habituelle, ils changent et vont vers Poissonnière et comme c'est rare qu'ils soient là, ça attire des populations et c'est vrai qu'ils gênent. Donc les vendeurs à la sauvette et beaucoup de bruit. Les jeunes dans les entrées d'immeubles et qui discutent... (Employé des Correspondants de Nuit).

Nuisances de personnes aussi, par rapport à un sentiment d'insécurité. Des jeunes qui sont dans un hall, ils ne vont pas forcément faire de bruit, mais le fait qu'ils soient présents et qu'ils soient quatre ou cinq, ça va créer une nuisance pour les habitants qui vont avoir peur... (Coordinateur opérationnel des Correspondants de nuit).

Par la présence quotidienne et les rapports établis tous les soirs, les correspondants de nuit s'avèrent alors de précieux informateurs¹³. Ils permettent ainsi d'appliquer avec rapidité et efficacité les principes de la vitre brisée tout en offrant un aperçu des enjeux et des problématiques associées à un quartier et à ses espaces publics. Courroie de transmission des politiques de régulation, les Correspondants de Nuit permettent d'établir un véritable diagnostic orientant les actions. Cependant, la dimension généraliste des agents implique une faible spécialisation et ils ne sont d'ailleurs pas formés pour agir concrètement auprès des individus en difficulté. D'où l'interrogation récurrente sur leur efficacité par plusieurs personnes marginalisées, qui comprennent difficilement leur rôle. Et il devient légitime de s'interroger alors sur les logiques d'invisibilisation qui semblent accompagner la dynamique sociale des correspondants de nuit, et mise de l'avant par la municipalité.

L'on retrouve effectivement dans les discours et les représentations qui guident l'action des Correspondants de Nuit, l'idée selon laquelle les personnes marginalisées constituent une gêne importante pour les riverains, pour le confort résidentiel. Les prostituées notamment ne sont pas les bienvenues dans le quartier, et leurs comportements apparaissent à l'antithèse des exigences résidentielles :

Oui, parce que selon où elles sont, quand elles discutent, parce qu'elles sont rarement seules, elles sont toujours à plusieurs et à deux, trois heures du matin... Alors même si elles ne crient pas, vu qu'elles sont sous les fenêtres, à proximité des gens, ça fait un fond sonore qui gêne les gens. Après il y a également une gêne au niveau de l'hygiène, puisque très souvent, il y a des préservatifs qui traînent donc ça, ça gêne aussi ... (Employé des Correspondants de Nuit).

L'action des ces équipes semble ainsi traduire une représentation des espaces publics dans lesquels les personnes marginalisées ne seraient pas à leur place, et limiteraient le confort résidentiel. Il convient alors d'orienter ces individus vers les

¹³ Bien qu'ils se défendent cependant de faire de la délation. Ils ne dénonceront pas les jeunes qui commettent de petites incivilités, mais ils indiqueront les détériorations qui apparaissent dans l'espace public ou les tensions qui peuvent apparaître entre certains groupes.

services compétents, de les inciter à se déplacer ou à modifier leurs comportements pour améliorer la satisfaction résidentielle. N'étant pas eux-mêmes des travailleurs sociaux, la résolution des gênes occasionnées passe en effet souvent par un déplacement des personnes concernées. Concernant les prostituées du quartier, suite aux appels de résidents, ils ne peuvent que négocier avec elles un déplacement :

C'est surtout aller voir ces personnes pour qu'elles travaillent à un autre endroit (...) qu'elles soient présentes sur un autre lieu parce que ça gêne les personnes pour rentrer dans leur immeuble, ça crée un sentiment d'insécurité pour les riverains (Coordinateur opérationnel des Correspondants de nuit).

La veille sociale peut également traduire la volonté de réduire les gênes et les nuisances olfactives occasionnées par les sans-abri pour les riverains:

[...] par rapport aux sans-abri qui squattent dans un endroit avec un matelas...après il y a parfois des odeurs parce qu'ils vont squatter avec de la nourriture, voilà... pas toujours très propres donc ils vont gêner les riverains, donc [l'objectif] c'est faire passer un message qui est différent, « ne pas hésiter si vous avez le temps, si vous souhaitez un accompagnement pour aller aux bains douches, etc. » (...) Voilà, c'est de l'orientation (Coordinateur opérationnel des Correspondants de nuit).

Cet aspect éducatif de l'action témoigne donc de cette vision selon laquelle les personnes marginalisées et les pratiques qu'elles développent n'ont pas leur place dans les espaces publics du quartier. L'orientation des sans-abri vers des services pour se laver est exprimée non en vue d'améliorer leur propre bien-être, mais celui des riverains.

Différentes personnes en situation de toxicomanie, souvent présentes dans les espaces publics la nuit s'interrogent alors sur la fonction des ces acteurs. Pour certains d'entre eux, ils ne « serviraient à rien » puisqu'ils interviendraient peu et ne sont pas habilités comme la police à agir si un réel besoin se fait sentir (PM11). Pour d'autres, ils n'exerceraient pas un réel soutien à l'encontre des personnes en

difficultés, conseillant des refuges ou des *sleep-in* aux individus sans-abri¹⁴, les orientant vers des organismes sociaux pouvant les prendre en charge, mais sans mener la démarche de soins jusqu'au bout. À travers cette action défendue par la mairie comme sociale et humaniste, n'assisterait-on pas à une mise à l'écart de certaines personnes gênantes dans le quartier notamment sous les fenêtres des résidents ? C'est en tout cas l'hypothèse qu'émet un toxicomane interrogé, « franchement avec eux [les correspondants de nuit], il n'y a pas de problème, la communication s'est toujours bien passée (...). Mais très souvent ils essayent de nous faire sortir de la rue » (PM10). Il s'agirait selon lui de satisfaire les demandes des habitants en proposant une forme plus acceptable de mise à l'écart des personnes marginalisées et en montrant que les pouvoirs publics agissent, « pour qu'ils voient qu'il y a du changement », au point qu'il dénonce la forme hypocrite de ce dispositif et de l'aspect social qui le caractérise :

Vraiment trop hypocrite même, parce que ça change rien. Ils disent ça, mais en fin de compte, c'est plus pour les habitants. Ils se servent de toi pour pouvoir calmer les habitants, « on est là, on assure, ce que vous avez demandé, on le met en application », ils sont marrants des fois, mais qu'est ce que vous voulez ... comme si on n'y voit pas clair, alors qu'on voit ce qui se passe ! (PM10).

Sous des formes d'actions sociales, il se mettrait ainsi en place une résidentialisation des espaces publics et un déplacement de certaines pratiques marginalisées, considérées comme une gêne à la satisfaction et au confort résidentiel des riverains.

¹⁴ Par ailleurs, plusieurs des sans-abri interrogés ont clairement fait part de leur volonté de ne pas aller dans les refuges. Le fait de devoir arriver avant telle heure et de repartir au petit matin est considéré comme infantilisant, contraignant et comme limitant considérablement leur liberté d'action. Malgré les démarches entreprises pour trouver un logement, cette personne témoigne à ce propos : « Moi, j'aime pas le 115, ah non, moi, je n'aime pas. Il y a une heure pour rentrer, 9 heures [du soir], tu dois rentrer, 7 heures du matin, tu dois te lever et ... non, je préfère dormir dans la rue jusqu'à l'heure où je veux dormir et je me lève. Moi, on ne me force pas à rentrer à 9 heures et à 7 heures, on te fait sortir, c'est quoi ça ? À l'aller, on t'emmène, ok. Mais au retour, tu n'as pas de ticket de métro, tu vas sauter le portillon et on t'attrape pour une contravention. Non, non, moi, je reste ici. Ça fait trois ans que je suis là » (Entrevue informelle avec une personne sans-abri, rue de la Goutte d'Or).

7.2.6 Conclusion

Ainsi, il apparaît une coordination des exigences résidentielles mises de l'avant dans le débat public par certains groupes de riverains qui se constituent interlocuteurs des pouvoirs publics, avec les pratiques mises en œuvre par ces derniers dans le quartier. Cependant, cette résidentialisation se manifeste différemment dans les deux terrains. Comme nous l'avons vu dans le Village Shaugnessy, les riverains interviennent eux-mêmes sur les espaces publics, participent à leur aménagement, en complément des actions de lobbying politique et de mobilisation. À la Goutte d'Or, par contre, les mobilisations des riverains pour l'amélioration de la qualité de vie ne se transforment pas de manière aussi efficiente en actions concrètes sur l'espace public. La participation de ces riverains mobilisés franchit difficilement le seuil de l'action discursive et politique, se limitant alors à la « conquête du conseil de quartier », à la diffusion de certains discours dans la sphère publique ainsi qu'à des pratiques de lobby. Hormis la participation des riverains au développement de jardins partagés¹⁵, les outils municipaux à la disposition des riverains pour aménager et produire les espaces publics s'avèrent limités¹⁶.

Cependant, les pouvoirs publics orientent clairement leurs interventions sur les espaces publics vers les exigences résidentielles¹⁷. La marginalisation des personnes toxicomanes, sans-abri, ou prostituées dans les espaces publics, se manifesterait alors à travers diverses actions d'éclaircissement de l'espace, de transformation des valeurs qui y sont associées, ou d'incitation au déplacement. Car, en effet, s'il n'apparaît pas une exclusion dont les formes seraient prégnantes, nous constatons que la production

¹⁵ Il en existe un au 33 rue Polonceau et un autre est en construction dans le square Bashung.

¹⁶ Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, ces pratiques de mobilisation favorisent l'appropriation des espaces publics. Voir partie 5.4.5 et 5.4.6 sur la mobilisation comme acte d'appropriation du quartier et des espaces publics.

¹⁷ Il importe d'ailleurs de garder à l'esprit le fait que les membres du collectif CRGO s'estiment en opposition aux pouvoirs publics tandis que plusieurs des acteurs de l'arrondissement et de la municipalité se défendent de répondre à leurs seules exigences.

résidentielle des espaces publics participe à renforcer la dimension intrusive des personnes marginalisées, au niveau juridique (loi sur les halls), physique (fermeture nocturne du square Léon, éclairage des ruelles) ou symbolique (intervention sur les traces de la pauvreté, de la marginalité et les nuisances associées par les Correspondants de Nuit). C'est alors en fonction de ces contraintes que les personnes marginalisées voient leur accessibilité réduite aux espaces publics du quartier et vont se déplacer et transformer leurs pratiques.

Nous avons également constaté à travers les entrevues menées à propos de cette dynamique de fermeture, l'importante prise de conscience des personnes marginalisées des difficultés à rendre compatibles leurs pratiques avec les exigences résidentielles affirmées dans la sphère publique, et qui se concrétisent à travers diverses actions comme la fermeture du square ou le déploiement des Correspondants de Nuit. Cette dynamique est d'ailleurs clairement résumée par l'un des répondants :

Il y a aussi des changements avec les toxicos, les consommateurs avec les habitants du 18e, parce que le toxico il a compris. Nous, toxicos, on a compris ce que les habitants, ils voulaient, même si ça les empêchent pas de se droguer. Mais ils ne veulent pas qu'on se drogue du côté où ils habitent. Ils ont dit, il faut mieux aller dans les chiottes, même dans les parcs le soir, c'est pas nos affaires (...) on a contribué aussi, on a compris, on arrive à discuter à peu près avec eux... (PM10).

Poursuivant son discours sur les enjeux du quartier, il souligne également l'influence des résidents, et en particulier des propriétaires, sur les pouvoirs publics :

Les propriétaires déjà, c'est un poids lourd, ils disent ça va pas, bla, bla, il dit « je claque la porte ». (...) Ils [les riverains] sont écoutés à 100%, tout ce qu'ils vont réclamer, ça va être mis en ordre, il dit « ça, ça va pas », ils vont le faire. Et les associations se battent comme elles peuvent (...). Et ces gens, ça pèse lourd. Là les décisions sont tout de suite tranchées, qu'est ce que vous voulez... Ils disent « on va faire ça, ça, ça, ce que vous avez demandé, les prostituées (...), personne va rentrer là »... et ainsi de suite... (PM10).

Plusieurs des personnes marginalisées interrogées font donc preuve d'une forte prise de conscience des enjeux de cohabitation, ce qu'il faut garder à l'esprit pour comprendre leurs propres stratégies d'appropriation.

7.3 Des pratiques socio-spatiales comme tactiques de résistance et d'adaptation dans la Goutte d'Or et le Village Shaugnessy

Comme le montrent les propos précédents, il apparaît clairement que les espaces publics se transforment et deviennent parsemés de contraintes pour les individus marginalisés qui les fréquentent. Ce constat mérite donc d'interroger les pratiques par lesquelles ils parviennent à rester dans ces espaces publics, à continuer à les investir et à se les approprier. Au-delà de l'analyse foucauldienne qui vise à déceler la « microphysique du pouvoir » (Foucault, 1975), ces détails innocents par lesquels les structures technocratiques diffusent des pratiques disciplinaires, Michel De Certeau s'attache plutôt à « exhumer les formes subreptices que prend la créativité dispersée, tactique et bricoleuse des groupes des individus pris désormais dans les filets de la « surveillance » » (De Certeau, 1990 : xl). Il estime qu'au sein des marges de manœuvre laissées par l'institution se développent des « manières de faire », de réappropriation, de résistance, logées notamment dans les pratiques ordinaires. Car :

S'il est vrai que partout s'étend et se précise le quadrillage de la « surveillance », il est d'autant plus urgent de déceler comment une société entière ne s'y réduit pas; quelles procédures populaires (elles aussi « minuscules » et quotidiennes) jouent avec les mécanismes de la discipline et ne s'y confortent que pour les tourner (De Certeau, 1990 : xl).

Il distingue alors les stratégies des tactiques. La stratégie refléterait ces interventions rationalisées, le calcul :

[...] des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique) est isolable. Elle postule *un lieu* susceptible d'être circonscrit comme *un propre* et d'être la base d'où gérer les relations avec *une extériorité* de cibles ou de menaces. (...) Geste cartésien, si l'on veut : circonscrire un propre dans un monde ensorcelé par les pouvoirs invisibles de l'Autre. Geste de la modernité scientifique, politique ou militaire (De Certeau, 1990: 59).

C'est donc face aux stratégies développées par les riverains et les pouvoirs publics pour résidentialiser les espaces publics, que des tactiques seraient mises en

œuvre par les personnes marginalisées, « la tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé comme tel que l'organise la loi d'une force étrangère » (De Certeau, 1990 : 60). Ce qui distingue donc les stratégies des tactiques, ce sont des « *types d'opération* en ces espaces que les stratégies sont capables de produire, quadriller et imposer, alors que les tactiques peuvent seulement les utiliser, manipuler et détourner » (De Certeau, 1990 : 51). Ainsi, les pratiques ordinaires et quotidiennes des personnes marginalisées s'inscrivent dans les espaces publics de la Goutte d'Or et du Village Shaughnessy comme des tactiques, visant à contrer, à s'abstraire des contraintes qu'imposent leurs transformations.

Nous avons notamment vu comment les abris et les points de vente et de consommation de drogues à la Goutte d'Or se déplacent en fonction de ces contraintes. Cependant, malgré la multiplication de ces dernières, peu des répondants marginalisés interrogés se sentent exclus du quartier et la plupart d'entre eux ne s'imaginent pas vivre ailleurs. L'un d'entre eux, qui fréquente parfois certains espaces extérieurs, souligne d'ailleurs sa préférence pour ce quartier où la présence de connaissances participe à ce qu'il s'y sente bien :

I : C'est ici tes endroits préférés, t'en fréquentes d'autres ?

R : Oui, mais beaucoup moins. C'est aussi une question d'habitudes, on se connaît, on est à l'aise... (PM8).

Le déplacement qu'occasionnent différents aménagements ou politiques de l'espace public ne réduit pas pour autant les pratiques marginalisées dans le quartier. Elles évoluent selon les contraintes qui s'y diffusent et témoignent d'une prudence renouvelée, particulièrement en ce qui concerne la consommation ou la vente de produits illicites, et face à l'action de la police, « [...] tu peux même faire ton argent tranquillement, mais il faut être prudent. La prudence, c'est la meilleure des armes, parce qu'on sait pas à qui on a affaire, il y a tout ça qui joue » (PM10). Les personnes marginalisées visent également à connaître les dispositifs disciplinaires implantés dans le quartier, quitte à jouer de ruses pour obtenir les informations, tel ce répondant

déjà évoqué, qui lors d'une arrestation joue l'ignorant pour connaître l'emplacement d'une caméra de surveillance qui semble cachée.

Ainsi, l'un des usagers de drogues interrogés continue de fréquenter régulièrement le square, même si la consommation en ce lieu lui semble devenue risquée. Sans s'y sentir pleinement à l'aise, il modifie l'image qu'il renvoie afin de pouvoir le fréquenter :

I : Et vous, vous vous sentez plus à l'aise dans ce parc ?

R : Non. Ou alors quand j'y vais, j'y vais seul pour bouquiner parce que je bouquine pas mal.

I : À cause de ce réaménagement ?

R : Voilà, ou alors quand j'y vais, j'y vais avec la gueule d'un mec qui va dans un parc, c'est con à dire hein, mais pour passer un petit moment de tranquillité... (PM8).

Par ailleurs, selon les propos de travailleurs de rue et de personnes marginalisées, l'été constitue une période où les arrestations pour flagrant délit de vente ou de consommation de drogues se multiplient. Les individus marginalisés sont donc pleinement conscients de ces évolutions, et vont s'adapter, en modifiant leurs comportements :

Pour le tourisme, ils veulent nettoyer un peu les rues, « allez un peu plus loin ». Mais ça a toujours été, toujours, toujours. L'été, c'est pas la même, il y a des choses qui se font ici dans la rue qui se font pas l'été ou alors beaucoup plus discrètement (PM8).

De la même manière, suite à l'éviction du camp situé sur l'un des trottoirs de la rue de la Goutte d'Or, les personnes qui y dormaient ont adopté une stratégie de reconquête progressive, en y revenant seulement dormir dans un premier temps, puis en s'y réinstallant progressivement de manière discrète :

[...] il n'y a pas longtemps, il y a eu un matin de bonne heure vers sept ou six heures, il y a plus de quinze policiers, ils sont venus, ils ont ramassé nous tous. Ils

ont ramassé toutes les affaires vers le Franprix¹⁸, le jour, ils sont venus avec deux bennes, les bennes (...). Les matelas, les canapés, tous les matelas, les couvertures, ils ont tout mis dans les bennes et ils ont tout arrosé avec l'eau. Voilà. On est resté presque un mois, on avait peur de redescendre là bas, parce qu'on avait peur de se faire emmerder à nouveau. Alors, on a commencé (...), on revient ici [dans le square ou à proximité], on reste jusqu'à minuit, une heure et on descend là bas avec les couvertures, on dort à côté de Franprix, on se réveille vers six heures pour pas que les gens, ils nous trouvent ici et ils le disent aux policiers...Après, on a ramené les couvertures, et pendant un mois, petit à petit, et maintenant les gens ils nous dérangent pas parce qu'on fait pas le bordel actuellement. Mais si on commence à faire le bordel seulement, les gens d'en haut, ils vont appeler... (PM7).

Par ailleurs, à la toute fin de la rédaction de cette thèse, lors d'un passage à proximité de ce camp, nous avons remarqué la récente mise en place de grandes jardinières à l'endroit où dorment certains sans-abri depuis plusieurs années. Par conséquent, une grande partie des matelas et des couvertures marquant les lieux ont été jetés par les pouvoirs publics pour leur installation. Cette esthétisation très localisée est clairement vécue par les personnes marginalisées comme une volonté de les évacuer de cette portion d'espace public. Or, malgré ce ressenti, les personnes interrogées insistent sur le fait qu'elles ne partiront pas de ce lieu, et investissent alors les espaces vides entre les jardinières, s'y installant malgré leur exigüité pour dormir, et y laissant cartons et couvertures la journée afin de maintenir l'appropriation de cette position.

¹⁸ Supermarché de proximité.



Figure 7.2 Mise en place de jardinières et contraintes d'appropriation

Photographie : A. Margier

De la même manière, afin de limiter certaines contraintes et la judiciarisation, il apparaît dans le square Cabot, des codes qui sont criés dès que des policiers sont repérés par l'un des individus marginalisés afin de prévenir les autres pour qu'ils cachent l'alcool que certains peuvent être en train de boire. Selon un jeu de visibilité et d'invisibilité, ils vont parfois se retirer du square, se déplacer à l'arrivée des policiers, simplement quelque temps, avant de revenir dès qu'ils seront partis, « c'est sûr qu'ils ont des tactiques, quand ils voient la police, ils se mettent debout, ils font un petit bout et ils disparaissent pendant 20, 30 minutes, et après ils reviennent... » (TS1). Par ailleurs, ces tactiques se combinent parfois avec la présence des travailleurs sociaux dont la présence dans le square pour une intervention sociale permet de limiter les actions policières et légitimer davantage la leur, « il y avait aussi la tactique, quand nous on arrivait, on se parquait, puis la police était là, ben tout le

monde partait et venait nous voir parce qu'ils savaient que la police ne viendrait pas (...) avec nous à côté » (TS1).

7.4 Conclusion du 7^{ème} chapitre

Ainsi, nous voyons comment la manifestation sociospatiale de la résidentialisation des espaces publics entraîne certaines contraintes à l'égard des personnes marginalisées. Les propos précédents mettent en effet de l'avant les liens qui existent entre la normalisation résidentielle des espaces publics et les pratiques des personnes marginalisées, ces dernières devenant limitées par ces transformations. D'une part, ces individus y apparaissent davantage comme intrusifs et « out of place », et d'autre part, ces évolutions impliquent l'élaboration de nouvelles tactiques et des adaptations constantes pour maintenir ces usages et leur appropriation des lieux. À la lumière de notre cadre d'analyse et pour clôturer cette recherche, il convient alors d'explicitier ces dynamiques.

CONCLUSION

Il convient à ce stade de notre recherche de mettre en perspective nos résultats empiriques avec nos questions et hypothèses de départ ainsi qu'avec notre cadre d'analyse. En nous basant sur l'hypothèse selon laquelle les conflits d'appropriation dans les espaces publics relevaient de conflits d'habiter, nous visions notamment à porter une attention spécifique au sens des usages des espaces publics pour comprendre les formes de marginalisation pouvant en résulter.

Au terme du chapitre précédent, nous avons vu comment certaines pratiques de résidentialisation des espaces publics limitaient celles des personnes marginalisées, développant alors des tactiques pour maintenir l'appropriation de ces lieux. Nous souhaitons dans le cadre de cette conclusion montrer tout d'abord comment la résidentialisation des espaces publics participe à la dispersion des personnes marginalisées, après quoi nous présenterons une conclusion générale à l'ensemble du travail.

Au-delà de la ville entrepreneuriale, la résidentialisation des espaces publics

Cela nous amène tout d'abord à questionner les tendances que nous avons évoquées au départ de ce travail quant à l'importance accordée aux logiques de compétition urbaine dans les dynamiques d'exclusion. Dans le cas de nos terrains, certains documents politiques mentionnent parfois, généralement dans les avant-propos, l'importance de la sécurité ou de la propreté des espaces publics pour rendre les villes attractives et renforcer leurs qualités de destinations touristiques. Cependant, l'implémentation de ces politiques s'éloigne dans les faits de ces préoccupations. En effet, les entrevues avec des acteurs municipaux nous ont révélé la primauté de la

satisfaction des riverains sur les logiques globales de compétition dans la mise en œuvre des différentes politiques de régulation et d'aménagement des espaces publics¹.

Les interventions sur les espaces publics sont donc pour l'essentiel abordées par les acteurs publics au prisme de la satisfaction résidentielle. Qu'il s'agisse de la sécurisation, de l'embellissement ou de la tranquillité, c'est à l'égard des résidents que ces enjeux sont évoqués par les élus ou les fonctionnaires publics. C'est notamment le confort quotidien des riverains qui justifie les différentes mesures mises en place ou encouragées par la municipalité. Les enjeux de positionnement des villes ou la compétition urbaine ne sont absolument pas évoqués par les intervenants urbains, et encore moins par les riverains. Cela démontre que les logiques entrepreneuriales tendent à s'estomper dès lors qu'il s'agit d'espaces publics ordinaires. Ces propos sont bien sûr à relativiser dans la mesure où l'amélioration du cadre de vie résidentiel participe également à attirer des ménages extérieurs ainsi que des professionnels, et conséquemment à la valorisation de l'ensemble urbain. Ces logiques résidentielles ne s'opposent donc pas aux logiques entrepreneuriales, mais elles constituent une autre facette de cette tendance à la production d'espaces publics purifiés et desquels toute trace de marginalité soit absente. Il n'en reste pas moins que lorsqu'il s'agit d'espaces publics situés hors du centre-ville et éloignés d'une forte visibilité, les préoccupations résidentielles semblent dominer les processus de production. Cela nous incite à évoquer sous un angle différent les problématiques de partage des espaces publics. Il apparaît en effet clairement, à travers ces cas d'études, que les ambitions métropolitaines des pouvoirs publics ne peuvent expliquer à elles seules la réduction de l'accessibilité des personnes marginalisées aux espaces publics. Cela souligne notamment l'importance de tenir compte des pratiques d'habiter dans

¹ Mentionnons toutefois le fait que le square Cabot a fait l'objet, lors des réunions préparatoires à son réaménagement dans le cadre du PPU des grands Jardins, d'une projection comme entrée de ville qu'il était important de valoriser. Or, face à cette orientation, les riverains de l'AVS sont restés vigilants tout au long du processus afin de recentrer le débat pour que les réflexions guidant le réaménagement ne s'éloignent pas des préoccupations résidentielles.

cette évolution des espaces publics, et en particulier des rapports que les citoyens entretiennent à leur égard. Afin de mettre en lumière les propos précédents sur l'évolution résidentielle des espaces publics (Chapitre 6) et les contraintes qu'elle fait peser sur les pratiques des personnes marginalisées (Chapitre 7), il est important d'évoquer la domestication des espaces publics, située au cœur des conflits qui les animent.

La « domestication » de l'espace public

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les personnes marginalisées habitent les espaces publics du quartier. La réciprocité des relations, le marquage des lieux et leur usage participent à faire de l'appropriation un acte de constitution d'un « chez-soi », par lequel ces individus inscrivent dans les espaces publics certaines valeurs à travers lesquelles se reconnaître. Les espaces publics acquièrent alors un sens particulier dans la mesure où la grande majorité des répondants s'y sentent chez eux. Il se manifeste donc dans l'occupation de ces lieux un rapport relevant de l'intimité et de la projection de soi, et finalement de la domesticité (Hoyaux, 2004). Les difficultés évoquées par l'une des personnes à investir un logement et à quitter le square auquel elle se sent appartenir témoignent du fait que certains repères associés à l'espace de la rue ne se retrouvent pas forcément au sein de logements. Ainsi, nous avons constaté que ces personnes marginalisées – et sans-abri pour une majorité – habitent les espaces publics, car :

[...] habiter, c'est d'abord prendre possession physiquement des lieux, faire corps avec, y créer des attaches et y mettre un sens. Il s'agit de loger son être dans l'espace prévu, d'y imposer sa propre temporalité, de le remplir d'un quotidien (Zeneidi-Henry, 2004 : 21).

Or, le déploiement de pratiques intimes dans les espaces publics participe clairement d'une forme de privatisation², « le sommeil et l'intimité qu'il dévoile (...)

² Le terme de « privatisation de l'espace public » est juste dans la mesure où nous référons à l'introduction de comportements et de pratiques privées dans l'espace public. Cependant, cette notion est associée dans les écrits scientifiques à la marchandisation des espaces publics (à ce propos, voir la

établit les marqueurs les plus symboliques de l'espace privatisé » (Zeneidi-Henry, 2004 : 24). Qu'il s'agisse des personnes qui dorment ou qui dînent et boivent autour d'une petite table dans une rue de la Goutte d'Or ou de l'investissement de certains bancs pour y dormir dans le square Cabot, nous assistons en effet à la diffusion de pratiques privées et intimes dans les espaces publics. En outre, certains lieux deviennent des toilettes, confirmant cette manifestation de conduites privées en leur sein. Par ailleurs, ce sont aussi les objets posés dans la rue, les couvertures, les matelas ou les sacs d'affaires, qui renforcent ce processus de domestication.

Dans cette perspective, en articulant dans les espaces publics leurs « temps personnels et intimes » (Zeneidi-Henry, 2004 : 21) au temps social, les sans-abri composeraient leur domesticité. Or, « habiter va au-delà de la simple occupation d'un intérieur, déconnectée du milieu social environnant. C'est aussi établir des relations avec son environnement » (Zeneidi-Henry, 2004 : 22). Ainsi, l'attachement soulevé par l'ensemble des répondants marginalisés à ces espaces publics de même que leur connaissance des lieux participent également à cette domestication. Ce processus s'avère donc important dans la mesure où il permet à ces individus de s'y reconnaître et d'y construire une sécurité ontologique. Ces positions appropriées constituent alors des repères identitaires et des foyers que ces personnes essaient de stabiliser. Évoquer ainsi la domesticité des espaces publics interroge de fait la dichotomie public / privé, et soulève l'importance de s'intéresser aux rapports entretenus à leur égard.

Or, les conflits relatifs à cette domestication des espaces publics par les personnes marginalisées met justement en exergue l'existence d'un même processus chez les riverains. En effet, les pratiques mises en œuvre et les stratégies déployées par ces derniers témoignent d'un rapport particulier aux espaces de première proximité, à ces

partie précédente : 1.3.1 « Vers une privatisation des espaces publics ? »), et ne renvoie pas tout à fait au processus que nous décrivons. En soulignant davantage l'extension de valeurs domestiques liées au « chez-soi » dans l'espace public plus que la privatisation juridique et marchande du domaine public, nous privilégions le terme de « domestication » des espaces publics (voir 2.2.2.3 « L'appropriation comme constitution d'un « chez-soi »).

espaces de l'entre-deux, jonctions des domaines privé et public, du « chez-soi » intime et de l'extérieur³. Il s'agit d'espaces-frontières au sein desquels la gêne associée à la présence de personnes marginalisées ou de traces de la précarité est particulièrement exacerbée. Ce sont des espaces convoités, et que les riverains cherchent à intégrer à leurs propres espaces de vie et à leur « chez-soi ». Il s'y manifeste notamment la volonté de se les approprier dans un partage avec des semblables. Les revendications et les interventions relatives aux personnes marginalisées dans les espaces publics que l'on observe sur nos terrains de recherche s'inscrivent en priorité dans cette proximité et s'étendent par la suite à l'ensemble du quartier. Nous avons vu dans le Village Shaugnessy que les lieux au pied des maisons de plusieurs riverains avaient fait l'objet d'une attention particulière et de l'interpellation régulière des pouvoirs publics. À travers l'appel à l'intervention policière pour régler certaines nuisances causées par des personnes sans abri et alcoolisées sous sa fenêtre par l'un d'entre eux ou les interventions visant à réguler les ruelles arrières où toxicomanie et prostitution se sont révélées gênantes, nous constatons que l'action des riverains se porte principalement sur ces espaces de l'intime. À la Goutte d'Or, nous retrouvons également cette dynamique avec la pénétration des personnes marginalisées dans les halls qui fait croître exponentiellement l'exaspération des riverains, dont une enveloppe de protection se voit brisée. Dès lors que la marginalité se trouve trop proche des résidences des riverains, qu'elle affleure ou pénètre leur espace domestique, elle est considérée comme gênante. Les revendications et les actions entreprises par les riverains à l'égard des personnes marginalisées visent alors à les expulser en dehors de leur espace de proximité. Il s'agit donc de mettre à l'écart des éléments nuisibles et gênants, et de purifier l'espace autour de soi. Comme le suggère Sloterdijk :

³ Pour décrire cet entre-deux, Lofland évoque le « domaine parochial » dans lequel dominant des relations de voisinage ou de travail et où se manifestent des accointances communes, et qui se situent entre le domaine privé (relations d'intimité) et le domaine public (rencontres avec des étrangers et des inconnus) (Lofland, 1998).

L'effort fondamental de toutes les entités sociales vise à chasser le mal de l'intérieur d'elles-mêmes et à garantir leurs frontières. La différence topologique entre l'intérieur et l'extérieur a donc un sens moral, de la même manière que la morale a un sens immunologique ; elle produit la dénivellation du bon et de l'intérieur vers le mal et l'extérieur – une dénivellation qui est souvent aussi interprétée comme la différence du pur face à l'impur, du juste face à l'injuste (Sloterdijk, 2011b : 164).

Comme en témoigne l'existence de pétitions à l'échelle de la rue, voire du coin de rue, cette mise à distance se manifeste donc initialement à partir de soi, à une échelle intime, avant de s'étendre⁴. Cette extension participerait alors à renforcer les discontinuités entre intérieur et extérieur. À ce stade-ci également, l'apport de Sloterdijk est éclairant :

Les efforts accomplis pour exclure le mal de l'espace intérieur de la communauté ont donc un effet immédiat d'extension de la sphère ; ils sont avant tout une tentative pour créer une distance de sécurité entre l'espace immunitaire du groupe et ceux qui en ont été exclus pour l'avoir corrompu. Là encore, on ne peut pas établir de séparation entre l'extension et la consolidation de la sphère, car les murailles et les fossés moraux – derrière lesquels le groupe se met à couvert contre ses perturbateurs réels ou supposés – sont toujours dressés ou creusés en respectant une distance tactique autour du monde intérieur intègre (Sloterdijk, 2011b : 165).

Cela témoigne encore, s'il en était besoin, de l'importance qu'acquièrent les espaces de proximité dans la constitution du « chez-soi » et des pratiques d'habiter des riverains. Par ailleurs, le square Léon comme le square Cabot constituent des objets importants de mobilisation et permettent de cristalliser certaines revendications résidentielles. Mais leur localisation en retrait des habitations (en particulier le square Cabot) n'en fait pas des espaces intimes. Ce sont des lieux que les riverains évoquent souvent pour dénoncer certains comportements, mais ils peuvent les éviter facilement, et les impacts sur le « chez-soi » sont moindres que lorsqu'il s'agit des espaces de première proximité. C'est souvent dans un second temps que la mobilisation se

⁴ Dans les deux cas étudiés, il existe en effet des pétitions pour l'amélioration de la qualité de vie ou l'arrêt de nuisances à l'échelle de la rue (rue Chomedey dans le Village Shaugnessy, rue Doudeauville et croisement rue Ernestine, rue Marcadet dans la Goutte d'Or).

recentre sur ces lieux, une fois que les problématiques dans l'espace intime sont résolues et évacuées. Nous constatons ainsi une forme de diffusion, à partir de soi et de la proximité immédiate, des mécanismes d'extension du « chez-soi », qui passent par la mise à distance des éléments jugés impurs et incompatibles avec le confort résidentiel désiré. Cette mise à distance et cette purification (Sibley, 1995) s'inscrivent notamment dans l'homogénéisation des valeurs diffusées, relative à l'extension d'un intérieur domestique commun aux riverains. Cette homogénéisation s'appuie comme nous l'avons précédemment évoqué sur les dimensions du confort, de la convivialité familiale et de la pureté, et ceux qui ne se conforment pas à ces valeurs diffusées se retrouvent alors intrus. Cette importance accordée à l'espace de proximité apparaît ainsi comme fondamentale dans le processus d'habiter. Elle révèle en outre le besoin d'y obtenir une reconnaissance de soi et serait à la base des mobilisations de riverains pour l'amélioration de leur cadre de vie. Ce processus traduit donc à notre sens l'ambition de créer un « intérieur commun » (Sloterdijk, 2005). Par l'extension publique de sphères intimes, les riverains participeraient à la constitution d'une sphère plus englobante, dans laquelle se reconnaître et de laquelle seraient exclus les éléments nuisibles à ce confort et à cette immunité résidentielle recherchée. Cette résidentialisation participerait donc, comme nous l'avons constaté au fil de cette thèse, à une transformation des valeurs positionnelles du quartier.

Ainsi, à travers la démarcation topologique d'un intérieur par rapport à un extérieur, nous assisterions à une domestication de l'espace public par les riverains mobilisés. Celle-ci correspondrait au processus de constitution d'une sphère domestique commune aux riverains dans les espaces publics du quartier, au sein de laquelle ils puissent trouver un confort résidentiel et y étendre le sentiment d'un « chez-soi ». Il s'agirait en quelque sorte d'un mouvement inverse au retour des pratiques publiques dans le domaine privé aux 17^e et 18^e siècles et décrit par Sennett⁵.

⁵ Différents auteurs ont soulevé ce retour des pratiques de l'intimité dans l'espace public. Par exemple, Kumar et Makarava (2008) évoquent la « domestication de l'espace public », mais

Comme cela a été évoqué précédemment, nous concevons l'espace domestique, non seulement comme un contenant, ou une maison, mais comme un espace dans lequel l'individu peut se projeter et se construire un monde (Hoyaux, 2004). Il s'agit ainsi à travers cette purification et cette domestication résidentielle de l'espace public de retrouver à l'extérieur la sécurité ontologique associée à l'intérieur privé. Cette dynamique transformerait alors à notre sens la frontière privé / public, à partir de laquelle est traditionnellement défini l'espace public. Enfin, cette domestication des espaces publics implique un renforcement de l'inadéquation des personnes marginalisées à ces lieux, et questionne les conditions de leur exclusion.

Des personnes marginalisées « out of place »

Comme nous l'avons montré, plusieurs des interventions mises en œuvre dans les quartiers étudiés (Correspondants de Nuit, rénovation du parc, animation, embellissement) s'appuient sur l'idée selon laquelle les personnes marginalisées constituent un obstacle à la dimension résidentielle désirée des espaces publics. Leur présence y est considérée comme étant « out of place ». Or, nous constatons à travers diverses pratiques de réappropriation et de normalisation résidentielle des effets parfois exclusifs à l'égard des personnes marginalisées, notamment par le renforcement de leur marginalité et de leur dimension intrusive. En visant à la constitution d'un « intérieur commun », ces pratiques de résidentialisation inscrivent dans les positions concernées des significations symboliques associées à la dimension résidentielle et familiale du quartier. Le travail des correspondants de nuit de la Goutte d'Or ainsi que l'éclaircissement du square Léon ou l'embellissement et

principalement à travers l'essor des nouvelles technologies comme le téléphone portable qui permettraient de transposer dans l'espace public des émotions privées. De la même manière, ils estiment que le fait de manger dans la rue, en marchant ou sur un banc, témoigne de cette évolution selon laquelle des comportements privés investiraient le domaine public. Cette approche soulève des points particulièrement pertinents sur l'évolution sociétale et l'influence des nouvelles technologies. Cependant, les auteurs restreignent le processus à l'individu, à son entour immédiat, et ignorent le processus politique et volontaire de construction d'une sphère domestique partagée et commune aux riverains d'un quartier.

l'aménagement de l'espace dans le Village Shaugnessy participent clairement à limiter la visibilité des traces de la marginalité au profit d'une esthétique plus résidentielle. Ce travail de modification des valeurs positionnelles de ces deux quartiers traduit l'instauration d'une géographie normative des espaces publics. L'élimination des traces de la marginalité en faveur d'une esthétique résidentielle et familiale participe en effet à créer des régimes de légitimité des comportements et des usages adéquats aux lieux. La rapidité des interventions pour réparer tout dysfonctionnement ou l'animation de l'espace public participent également de cette inscription de valeurs, censée limiter et effacer celles qui sont déjà présentes. Elles contribuent notamment à renforcer la catégorisation négative de certaines pratiques qui se retrouvent en inadéquation avec les lieux dans lesquels elles prennent place. Car, comme le rappelle Tim Cresswell, « the geographical setting of actions plays a central role in defining our judgement of whether actions are good or bad » (Cresswell, 1996 : 9). Autrement dit, l'espace transmet des valeurs, dont la transgression devient déviance, celle-ci faisant l'objet d'une condamnation symbolique ou réelle. Comme l'écrivait Lefebvre, l'espace « ordonne parce qu'il implique un ordre, donc un désordre (...). L'espace commande aux corps ; il prescrit ou proscriit des gestes, des trajets et parcours » (Lefebvre, 2000 : 167-168). Toujours accompagnés de Lefebvre, nous pouvons évoquer les interdictions symboliques qui se dessinent dans la régulation et la gestion des lieux. Selon lui :

La plupart des interdits sont invisibles. Les grilles et grillages, les barrières matérielles et les fossés ne sont que le cas limite de la séparation. Signes et signifiants plus abstraits protègent contre les intrus les espaces élitiques, les beaux quartiers, les endroits « sélects ». L'interdiction, c'est l'envers et l'enveloppe de la propriété, l'appropriation négative de l'espace sous le régime de la propriété privée (Lefebvre, 2000 : 368).

Cette recherche d'une dimension résidentielle à travers diverses actions sur le paysage urbain ne renvoie pas explicitement à une exclusion des personnes marginalisées au sens où l'accès leur serait interdit et leur présence refusée. Il s'agit plutôt d'un jeu sur les valeurs positionnelles, participant de lui-même à traduire la

dimension intrusive des personnes marginalisées et leur signifiant l'inadéquation de leur présence à ces lieux⁶. Sous l'influence de ces dynamiques, ces personnes sont donc marginalisées davantage.

L'émergence d'une « dispersion douce »

Pourtant, ainsi que nous l'avons précédemment exprimé, les individus marginalisés habitent également ces espaces publics, les domestiquant dans la mesure où, n'ayant pas de logement privé, ils constituent les seuls endroits dans lesquels s'inscrire et prendre place. À travers le maintien de relations dans ces positions, ces personnes parviennent également à créer un intérieur qui leur soit commun et dans lequel se reconnaître. Or, c'est bien la manifestation de ce « chez-soi » dans les espaces publics et les prégnances qui y sont associées qui constituent des éléments nuisibles au confort des riverains et à la diffusion de valeurs résidentielles.

En inscrivant les personnes marginalisées comme des obstacles à l'extension résidentielle du « chez-soi » des riverains, les pratiques décrites plus haut témoignent des impacts que cela peut entraîner sur les usages de leurs espaces de vie, mais également comment leur présence devient un objet de régulation. Qu'il s'agisse des interventions municipales visant à améliorer le confort résidentiel ou du déploiement des pratiques d'habiter des riverains, il apparaît clairement que les personnes

⁶ Bien sûr, l'intervention policière joue également un rôle dans la régulation de certains comportements des personnes marginalisées. Le renforcement de la présence de policiers dans les espaces publics de la Goutte d'Or facilite les interventions relatives à la présence des vendeurs à la sauvette de la même manière que dans le Village Shaugnessy, les policiers font respecter la fermeture nocturne du square Cabot en mettant dehors les personnes qui y restent ou en réalisant certaines formes de médiation. Cette régulation participe ainsi à limiter les comportements marginalisés susceptibles de nuisances, tout en renforçant le sens commun (Cresswell, 1996) des valeurs associées aux lieux. La diminution de la visibilité des pratiques marginalisées de l'espace renforce en effet la visibilité des pratiques résidentielles de l'espace public, ce qui contribue évidemment à les structurer comme adéquates aux lieux, tandis que celles des personnes itinérantes apparaissent de plus en plus transgressives. Cependant, il nous semble que les diverses actions sur les valeurs positionnelles prennent une importance croissante sur cette dynamique de normalisation résidentielle et de marginalisation des personnes itinérantes, toxicomanes ou sans-abri dans les espaces publics de ces quartiers.

marginalisées voient leurs opportunités d'usages des espaces publics se restreindre. La transformation des valeurs positionnelles à laquelle aboutissent ces différentes interventions modifie ainsi l'appréhension des lieux par les personnes marginalisées et les conditions de leur appropriation. Par conséquent, certaines des personnes marginalisées à la Goutte d'Or témoignent du fait de ne plus être à leur place, de devoir limiter leur visibilité en certains endroits, mais aussi d'être vigilantes au déploiement de leurs pratiques. Cette imposition de tactiques pour pouvoir rester dans ces espaces publics réfère notamment au fait qu'elles n'y sont plus chez elles, que leur place y est de moins en moins affirmée et perçue comme légitime. Comme nous l'avons vu, cette limitation du « chez-soi » se retrouve également dans la réception par les personnes marginalisées de certaines pratiques résidentielles au sein du Village Shaugnessy, renvoyant au sentiment d'être envahies, de ne plus être chez soi. Ce sont donc les références identificatoires de ces positions, constituées dans leur appropriation et grâce auxquelles ces personnes marginalisées ont stabilisé un « chez-soi » où habiter, qui sont menacées et se transformeraient sous l'impulsion des différentes dynamiques évoquées. Ces contraintes à l'appropriation constituent ainsi une marginalisation de ces personnes, lesquelles perdent l'espace de reconnaissance constitué, et doivent quitter les lieux ou modifier leurs pratiques pour s'adapter à ces transformations.

Bien que ces adaptations témoignent justement des volontés de stabiliser l'appropriation de ces positions, les pratiques induites par les processus de résidentialisation des espaces publics s'apparentent à une forme de dispersion des personnes marginalisées. En effet, les mobilités associées à leurs pratiques deviennent exorégulées par les transformations des espaces publics et des valeurs qui y sont associées, ainsi que par les pratiques de régulation qui s'y déploient⁷. Il ne s'agit pas

⁷ Comme nous l'avons précédemment évoqué (voir 2.1.2.3), le contrôle politique de la mobilité associant une régulation d'exorégulation et une directionnalité diffusante renvoie à des trajectoires de dispersion (Desmarais et Ritchot, 2000).

cependant d'une expulsion nette des espaces publics, les personnes marginalisées gardant un certain contrôle de leur mobilité. Néanmoins, c'est en usant de ce contrôle pour rester dans le quartier qu'ils vont eux-mêmes se disperser ou normaliser leur présence et leurs comportements aux attentes résidentielles. En ce sens, il s'agit d'une « dispersion douce », car ces tactiques mises en œuvre pour résister participent justement à limiter leur visibilité dans le quartier et à restreindre leurs possibilités d'appropriation. En limitant la visibilité de leur occupation des espaces publics, cette dispersion réduit ainsi les prégnances de marginalité, de désordre et de malpropreté souvent associées à ces positions, au profit des prégnances résidentielles.

Vers un pouvoir topologique

Comme nous l'avons constaté, la marginalisation à l'œuvre dans ces espaces publics témoigne de rapports de pouvoir dont les formes s'éloignent des pratiques souvent évoquées de *tolérance zéro* et d'expulsion. En contrôlant les valeurs diffusées par l'espace, les riverains parviennent à imposer des formes plus subtiles de déplacement. Cela nous renvoie aux propos d'Allen selon qui il convient à l'heure actuelle de penser topologiquement le pouvoir, la réflexion en termes de diffusion et de topographie n'étant plus pertinente : « in a topological frame, by way of contrast, power relationships are not so much positioned in space or extended across it, as compose the spaces of which they are a part » (Allen, 2011 : 284). Nous comprenons ainsi que l'imposition d'une autorité dans les espaces publics ne passe plus seulement par le contrôle et la régulation des comportements, mais également par la configuration sociosymbolique de l'espace.

Rejoignant Latour et la théorie de l'acteur réseau, Allen souligne alors l'importance de saisir ce qui fait tenir des ensembles, ce qui lie et articule les individus, et la manière dont les rapports entre objets et humains médiatisent des relations de pouvoir. Ce serait notamment à travers ces médiations que se manifesterait une autorité :

The "power to" hold networks together for a given outcome is thus what enables something like authority, and the conventions upon which it rests, to be extended and reproduced through space and time. Authority, as such, is acted out through the relationships held together by the legitimating conventions which mediate it, be they legal templates, consensual devices or objects of ritual and custom (Allen, 2011 : 288).

Si l'on suit Latour, ce serait par la diversité des actions des humains sur du matériel non-humain que se stabiliseraient les réseaux dans le temps et l'espace. C'est à travers la médiation sociale par des objets que se produiraient et se reproduiraient alors les rapports sociaux. Or, dans le cadre de la résidentialisation des espaces publics, nous retrouvons dans la diffusion des valeurs communes aux riverains dans l'espace, une mise en relation de ceux-ci, la solidification de ces acteurs comme groupe légitime et l'imposition de leur présence. Cela se manifeste par l'intervention sur diverses formes spatiales, qui font alors office d'instances de médiation (Murdoch, 1997; Latour, 2007; Allen, 2011). Qu'il s'agisse de la disposition de fleurs, de l'esthétique mise en œuvre dans la revitalisation des ruelles et des espaces publics, de l'élimination des traces d'incivilité et de marginalité ou encore de l'occupation des lieux par des animations et des activités, les références topologiques associées à diverses positions sont modifiées, transformant ainsi le contexte des interactions sociales.

Par ailleurs, comme le précise Allen :

A topological appreciation of the workings of power, in that sense, is not so much about which actors have become more or less dispersed, more or less networked, as it is about how they make their leverage and presence felt through certain practices of proximity and reach (Allen, 2011 : 290).

Penser le pouvoir en termes topologiques signifie donc également qu'il se joue dans la capacité de mettre à distance ce qui est proche et d'intégrer dans la proximité ce qui est éloigné. Or, l'on retrouve typiquement à travers la domestication résidentielle des espaces publics, la mise à distance des personnes marginalisées. Nous avons notamment vu comment les discours et l'inscription de valeurs communes aux riverains participaient à créer des frontières symboliques entre

résidents et groupes marginalisés ainsi qu'à mettre à distance ces derniers, pourtant tout proches.

Cette résidentialisation des espaces publics correspond donc au pouvoir que possèdent les riverains mobilisés d'imposer leur présence dans les espaces publics et de les domestiquer. À l'articulation de leurs désirs résidentiels et des pratiques mises en œuvre par les pouvoirs publics, il se manifeste dans la transformation des valeurs positionnelles la constitution d'un réseau, établissant et marquant leur présence. Ce pouvoir topologique permet ainsi aux riverains de s'inscrire dans l'espace à travers des formes plus subtiles que le *revanchisme* ou la *tolérance zéro*.

Au terme de cette recherche et de la rédaction de cette thèse, il convient de synthétiser notre propos, et de revenir sur les contributions de ce travail et les nouvelles pistes de recherche qu'il ouvre. Face à l'intuition selon laquelle l'exclusion des personnes marginalisées dans les espaces publics n'était pas seulement le fruit de forces économiques et de compétition urbaine, nous voulions comprendre comment étaient vécus les espaces publics et leur régulation dans la proximité. Pour cela, les conflits d'appropriation que nous observons de manière récurrente dans les espaces publics nous semblaient constituer une porte d'entrée pertinente. Ils permettent en effet à notre sens d'explicitier les rapports qu'entretiennent les citoyens à ces espaces publics, rendant visible ce qui était implicite et allait de soi. Dans la perspective d'éclairer les enjeux de cohabitation qui les animent, deux grands objectifs guidaient alors notre réflexion. Tout d'abord, il s'agissait de comprendre le sens dont relevait l'appropriation des espaces publics par les personnes marginalisées et les riverains. Ensuite, nous souhaitions saisir, à la lumière de ces premières réflexions, les mécanismes traduisant des processus de marginalisation des personnes marginalisées.

Il a donc fallu construire un cadre d'analyse qui nous permette d'intégrer ces réflexions de manière cohérente et dont les applications empiriques soient réalisables. En mettant l'espace au cœur de notre interprétation, les concepts d'habiter et d'appropriation nous ont permis d'éclairer différemment les usages des espaces publics. Redonner sens aux pratiques des acteurs nous a semblé en effet essentiel pour appréhender l'exclusion dans les espaces publics au-delà des interdictions et de la régulation assurée de manière « top-down ». L'habiter permet justement d'introduire la dimension active des rapports des citoyens à leur espace de vie (Stock, 2007), et notamment aux espaces publics. Plus particulièrement en ce qui concerne les personnes marginalisées, souvent considérées comme ballottées par le destin et sans guère de compétences, il nous semblait important de tenir compte du sens de leurs actions (Zeneidi, 2008 ; Parazelli, 2010 ; Girola, 2011).

Comme nous l'avons constaté dans les deux cas d'études, et conformément à notre hypothèse principale, des pratiques d'habiter sont pleinement à l'œuvre. À travers les relations qui s'y développent et la reconnaissance de soi qu'ils y trouvent, les riverains comme les personnes marginalisées témoignent en effet d'un attachement identitaire et d'un fort sentiment d'appartenance aux quartiers. Plus spécifiquement, à la première question de recherche relative aux *manifestations des pratiques d'appropriation*, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle ces dernières participaient à la solidification d'un « chez-soi ». Notre recherche montre en particulier comment – bien que ce soit de manière opposée chez les riverains et les populations marginalisées – socialisations et investissement de valeurs s'articulent dans l'appropriation des espaces publics. Nous retrouvons ainsi chez les uns et les autres une inscription de soi dans l'espace et une identification au quartier, qui révèlent justement ce qui les rapproche : le fait de l'habiter. Cela souligne également avec vigueur le fait que l'on ne peut réduire l'habiter à l'habitat privé, à l'appartement et à la maison, mais que les espaces publics, en l'occurrence, en deviennent une composante majeure. L'appropriation de ces derniers témoigne en effet de leur pleine

intégration aux pratiques d'habiter, que ce soit en tant que constitution d'un « chez-soi » pour les personnes marginalisées et souvent sans-abri ou comme extension du « chez-soi » pour les riverains. Ainsi, nous comprenons que les explications relatives aux conflits ne peuvent se réduire aux seules logiques gestionnaires (Zukin, 1995 ; Smith, 1996) ou au refus de la différence. Ils touchent au contraire à des rapports plus profonds, liés à l'habiter et à la réalisation de soi. C'est justement l'incompatibilité des prégnances diffusées par ces pratiques d'appropriation qui déclenche des situations de cohabitation conflictuelle. Interpréter à cette aune les conflits nous a notamment permis d'aborder sous un angle nouveau l'exclusion dans les espaces publics et d'apporter une coloration différente à l'explication des rapports de force pour leur appropriation.

La seconde question spécifique de recherche était la suivante : *comment se traduisent les contradictions entre ces pratiques d'appropriation des espaces publics et les conflits en découlant?* L'hypothèse émise selon laquelle ces pratiques, et les prégnances qu'elles diffusent, étaient incompatibles et limitaient le déploiement de l'habiter des uns et des autres s'est avérée pertinente, et nous a notamment permis de mettre en lumière les mécanismes de marginalisation. En effet, les mobilisations des riverains découlent d'un fort sentiment de désappropriation de leurs espaces de vie par la présence des personnes marginalisées. Or, l'analyse des mobilisations pour l'amélioration de la qualité de vie, des discours des riverains ainsi que des politiques publiques nous a mené à constater la mise en œuvre d'une résidentialisation des espaces publics. Comme nous l'avons précisé tout au long de notre thèse, il s'agit de cette injection de valeurs communes aux riverains dans les espaces publics et dans lesquelles ils puissent se reconnaître. Comme nous l'avons également mentionné, c'est face aux pratiques des personnes marginalisées que s'affirment le « commun » de ces valeurs et la constitution d'un « nous ». Cette résidentialisation, en s'appuyant sur une représentation sociale de la purification (Sibley, 1995) et la normalisation des espaces publics, participerait alors à la création d'un intérieur commun et

« coexistentiel » (Sloterdijk, 2005). Or, c'est sous l'influence de ce processus que se manifesterait une dispersion des populations marginalisées, correspondant notamment à une marginalisation renforcée de leur présence.

En effet, l'extension de cette sphère résidentielle, en facilitant le déploiement des pratiques d'habiter des riverains, participe à repousser les personnes marginalisées. La transformation des valeurs positionnelles des espaces publics tend effectivement à les y inscrire comme « out of place » (Cresswell, 1996). Mais au-delà du renforcement de leur dimension intrusive, ce sont également les références identificatoires à partir desquelles ces personnes ont constitué un « chez-soi » qui se transforment. S'y reconnaissant de moins en moins, il leur devient de plus en plus difficile de maintenir l'appropriation de ces positions. Comme nous l'avons constaté dans les deux cas, les personnes marginalisées subissent une dispersion. Possédant un contrôle de moins en moins fort de leur mobilité, elles doivent s'adapter aux diverses contraintes qui les empêchent de s'approprier ces positions et d'en faire un « chez-soi ». N'ayant plus les moyens de spatialiser leur existence, de s'inscrire dans l'espace, elles mettent en œuvre différentes tactiques pour parvenir à maintenir tant bien que mal cette appropriation. Or, ce faisant, elles réduisent d'elles-mêmes leur propre visibilité, limitant les prégnances qu'elles diffusent et favorisant le déploiement des prégnances résidentielles.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés à l'aune de certaines limites. Comme nous l'avons précisé dans le chapitre méthodologique, nous avons fait le choix d'utiliser les groupes des riverains mobilisés et des personnes marginalisées comme des idéaux-types représentant les acteurs en conflit. Bien que cela découle de la volonté d'utiliser ces mobilisations comme un révélateur de certaines tendances, cette orientation réduit également les possibilités de généraliser nos propos à l'ensemble des riverains des terrains étudiés. En effet, les riverains mobilisés ne sont pas représentatifs de l'ensemble des résidents, beaucoup ne se reconnaissant pas dans les orientations et les objectifs soutenus par les collectifs et affichant plutôt leur

soutien à la diversité sociale du quartier et aux personnes en difficulté. En outre, malgré l'homogénéité affichée par ces regroupements, une diversité importante apparaît en leur sein, et qu'il serait pertinent de révéler pour saisir comment des rapports de pouvoir animent également ces associations de riverains. Par ailleurs, les personnes marginalisées présentent également une diversité de profils et de modes d'occupation des espaces publics, parfois conflictuels, qu'il serait opportun de mettre à jour pour affiner ces résultats. De la même manière, le choix de ne pas tenir compte de la dimension ethnoraciale peut s'avérer une limite, car cela réduit, d'une part l'importance des logiques plus globales qui expliquent les inégalités sociétales et qui participent à la concentration de certaines populations en certains lieux. D'autre part, cela n'intègre pas cette différence ethnoraciale à la compréhension des rapports des riverains aux personnes marginalisées. Mais comme nous l'avons constaté, bien que les riverains se construisent comme un groupe homogène par rapport à un « Autre », à l'altérité représentée par les personnes marginalisées, celle-ci réfère principalement à certains comportements. La dimension ethnoraciale manifeste en effet un degré d'étrangéité supplémentaire mais ne modifie pas, selon nous, le rapport qu'entretiennent les riverains à leur égard. Enfin, bien que le choix de deux cas d'étude nous permette de renforcer la validité de nos résultats, il n'en reste pas moins qu'il conviendrait de porter notre regard sur d'autres terrains pour les solidifier davantage.

Cependant, en montrant comment les espaces publics sont mobilisés dans les pratiques des citoyens, nous avons mis en lumière l'importance de l'appropriation pour s'inscrire et prendre place dans la ville, ainsi que les mécanismes par lesquels étaient marginalisés certains individus dans l'espace urbain. Nous avons notamment montré, en nous intéressant à des espaces publics ordinaires, que la marginalisation ne se limite pas à la gestion urbaine et à la standardisation mondialisée des espaces urbains, mais qu'elle met en jeu des rapports plus profonds entre les citoyens et l'espace. Ces résultats incitent donc à intégrer davantage les espaces ordinaires à la

réflexion sur la normalisation des espaces publics et sur les logiques de marginalisation. Plus particulièrement, ils ouvrent des pistes de réflexion en ce qui concerne l'intégration des logiques résidentielles et de proximité aux logiques entrepreneuriales de production des espaces publics. Dans quelle mesure les dispositifs de participation et de production locale des espaces publics peuvent-ils renforcer les logiques entrepreneuriales? Comment les logiques néolibérales de production urbaine pénètrent-elles les pratiques citoyennes?

Par ailleurs, cette importance de l'habiter dans les pratiques des espaces publics et les conflits d'appropriation soulève la nécessité de réfléchir à la *cohabitation*, au-delà des discours politiques et de l'utilisation du terme comme un mot-valise légitimant toute intervention entreprise dans les espaces publics. Car en niant l'importance des rapports qu'entretiennent les personnes marginalisées aux espaces publics, leur résidentialisation met à mal les opportunités de cohabitation. Il conviendrait donc de penser les espaces publics comme lieux de projection de soi, comme lieux d'un habiter partagé, et de réfléchir à la production de valeurs communes dans lesquelles l'ensemble des habitants d'un quartier puisse se reconnaître. Comment donner l'opportunité à chacun d'habiter les espaces publics? Comment rendre compatibles différentes formes d'habiter? Comment associer différentes appartenances en un sentiment d'appartenance partagé? Ce sont autant de questions que cette thèse pose aux chercheurs ainsi qu'aux praticiens de l'urbain. À une époque où prospèrent les conflits d'appropriation dans la proximité, nous espérons que ces résultats puissent être interprétés par les pouvoirs publics en amont de la production des espaces publics ou lors de l'élaboration de pistes de résolution.

Ainsi, en nous focalisant sur les pratiques, sur l'habiter et l'appropriation, cette thèse participe à aborder les espaces publics à travers la dimension active des rapports à l'espace, et constitue une contribution à l'élaboration d'une géographie des espaces publics. Son apport ne se limite pas pour autant à l'étude des espaces publics urbains. Les résultats soulevés par cette recherche nous invitent au contraire à poursuivre

l'exploration géographique de l'habiter. Ce concept nous semble en effet pertinent pour comprendre comment les humains investissent l'espace, mais également comment s'instaurent et prennent forme des rapports de pouvoir. Il nous a notamment permis de montrer que les personnes marginalisées et en situation de précarité ne subissent pas les situations de manière passive. Dotées de capacités d'action, elles parviennent à s'inscrire dans l'espace et mettent en place des tactiques pour faire face aux contraintes qui pèsent sur leurs pratiques. Le cadre d'analyse que nous proposons dans cette recherche pourrait ainsi être transposé à d'autres situations d'habiter précaire, lesquelles se multiplient à l'heure actuelle, dans nos villes occidentales, à leurs périphéries ou dans les camps de réfugiés qui parsèment le globe.

BIBLIOGRAPHIE

Aalbers, Manuel B. 2010. « The Revanchist Renewal of Yesterday's City of Tomorrow », *Antipode*, Vol 42.

Aboukorah, Omnia. 2006. *La sauvegarde du patrimoine architectural et urbain de la vieille ville du Caire. Enjeux et modalités*, Thèse de doctorat, sous la direction de Pierre Signoles, Université François Rabelais, UMR CITERES, Équipe Monde Arabe et Méditerranée.

Allen, John. 2011. « Topological twists : Power's shifting geographies », *Dialogues in Human Geography*, Vol 1.

Amster, Randall. 2003. « Patterns of exclusion: Sanitizing space, criminalizing homelessness », *Social Justice*, Vol 30, No 1.

Authier, Jean-Yves. 1986. « Centre-ville et marginalité. Les "groupes" de jeunes dans la rue de la république à Lyon », dans Vant André (dir). 1986. *Marginalité sociale, Marginalité spatiale*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

Arrondissement de Ville-Marie. 2011. *Programme Particulier d'Urbanisme. Quartier des Grands Jardins*.

Association du Village Shaugnessy. 2008. Lettre à la Ville de Montréal à propos de l'itinérance, rédigée par R.Peace et I.Fougnies.

Association du Village Shaugnessy. 2011. Mémoire de l'Association du Village Shaugnessy concernant le PPU des Grands Jardins, Élaboré et rédigé par Jacques Larin, avec la contribution des membres du conseil d'administration de l'Association du Village Shaugnessy.

Association du Village Shaugnessy. Non daté. Mémoire de l'Association du Village Shaugnessy relatif au plan municipal d'action ciblé en itinérance, rédigé par I.Fougnies.

Atelier Parisien d'Urbanisme. 2004. *Cadre Urbain et Toxicomanies. Analyse exploratoire dans cinq secteurs du 18^e arrondissement* (avec le concours de Coordination Toxicomanies).

Atkinson, Rowland. 2003. « Domestication by Cappuccino or a Revenge on Urban Space? Control and empowerment in the management of public spaces », *Urban Studies*, vol 40, no 9, pp.1829-1843.

Bachelard, Gaston. 1998 [1957]. *La poétique de l'espace*, Quadrige, Presses Universitaires de France.

Bacqué, Marie-Hélène. 2005. « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, Vol 4, No 123, pp.69-84.

Bacqué, Marie-Hélène, John Driscoll, Yankel Fijalkow, Liz Langley, Béatrice Mariolle, Marie-Paule Rousseau, Sylvie Tissot. 2005. *Projets urbains en quartiers anciens : La Goutte d'or à Paris et le South End à Boston (USA)*, Rapport de Recherche, École d'Architecture de Paris Val de Seine-LOUEST / University of Harvard.

Bacqué, Marie-Hélène et Yankel Fijalkow. 2006. « En attendant sa gentrification. Discours et politiques publiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, No 63.

Bailly, Antoine. 1986. « L'émergence du concept de marginalité, sa pertinence géographique » dans Vant André (Dir). 1986. *Marginalité sociale, Marginalité spatiale*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

Barel, Yves. 1982. *La marginalité sociale*, Presses Universitaires de France.

Bassand Michel, Anne Compagnon, Dominique Joye et Véronique Stein. 2001. *Vivre et créer l'espace public*, Presses Polytechniques Romandes, Lausanne.

Bauman, Zygmunt. 1999. *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, Pluriel.

Bauman, Zygmunt. 2007. *Le présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Éditions du Seuil.

Becker, Howard. 1985. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

Bélangier, Hélène. 2010. « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada) », *Lien Social et Politiques*, No 63.

Belina, Bernd et Gesa Helms. 2003. « Zero Tolerance for the Industrial Past and Other Threats : Policing and Urban Entrepreneurialism in Britain and Germany », *Urban Studies*, Vol 40, No 9.

Belmessous, Hacène. 2010. *Opérations Banlieues, Comment l'État prépare la guerre dans les cités françaises*, Éditions La Découverte.

Bellot Céline, Isabelle Raffestin, Marie-Noelle Royer et Véronique Noel. 2005. *Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal*, Rapport de recherche pour le Secrétariat National des Sans-abri, en partenariat avec le RAPSIM, Université de Montréal.

Berque, Augustin. 1990. *Médiance. De milieux en paysages*, Éditions Reclus.

Berque, Augustin. 1997. « *Basho, chôra, Tjukurrpa*, ou le poème du monde », *L'espace Géographique*, Vol 26, No 4, pp. 289-295.

Berque, Augustin. 2009. *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin.

Blain, Didier et Philippe Bordier. 2008. « P.Y. Bournazel, UMP, à la conquête du 18^e arrondissement », *Dix-Huit Info*, le 23 octobre 2008 [en ligne], <http://www.dixhuitinfo.com/politique/article/p-y-bournazel-ump-a-la-conquete-du>, page consultée le 25 mai 2013.

Blanchet Alain et Gotman Anne. 2003. *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Éditions Nathan.

Blomley, Nicholas. 2010. « The Right to Pass Freely : Circulation, Begging, and The Bounded Self », *Social and Legal Studies*, Vol. 19, No 3.

Blondiaux, Loïc. 2004. « L'idée de démocratie participative: enjeux, impensés et questions récurrentes », dans Bacqué Marie-Hélène, Henry Rey et Yves Sintomer. 2004. *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte.

Bourdieu, Pierre. 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de 3 études d'ethnologie kabyle*, Librairie Droz, Genève.

Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Éditions Fayard.

Bourdieu, Pierre. 1993. « Effets de lieu », dans Bourdieu, Pierre. 1993. *La Misère du Monde*, Éditions du Seuil.

Bourdin, Alain. 2005. *La métropole des individus*, Éditions de l'Aube.

Bourdin Alain. 2010. *L'urbanisme d'après crise*, Éditions de l'Aube.

Bordier Philippe. 2009. « Goutte d'Or : débats houleux autour de la fermeture nocturne du square Léon », *Dix Huit Info*, [en ligne], <http://www.dixhuitinfo.com/environnement/article/goutte-d-or-debats-houleux>, page consultée le 19 février 2013.

- Bordier Philippe. 2009. « La prostitution inquiètent les riverains du 18^e arrondissement », *Dix Huit Info*, [en ligne], <http://www.dixhuitinfo.com/faits-divers/article/la-prostitution-inquiete-les>, page consultée le 25 mai 2013.
- Borredon, Laurent. 2011. « À Paris, des effectifs policiers inégalement répartis », *Le Monde*, 30 décembre 2011.
- Brenner, Neil et Nick Theodore. 2002a. « Preface : From the « New Localism » to the Spaces of Neoliberalism », *Antipode*, Vol 34, No 3.
- Brenner, Neil et Nick Theodore. 2002b. « Cities and the Geographies of "Actually existing Neoliberalism" », *Antipode*, Vol 34, No 3.
- Bronner, Luc. 2010. « La police s'implique de plus en plus dans l'urbanisme des cités sensibles », *Le Monde*, 22 Septembre.
- Capron, Guénola et Nadine Haschar-Noé. 2007. « Une approche processuelle de l'espace public urbain » dans Capron, Guénola et Nadine Haschar-Noé (Dir). 2007. *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction*, Presses Universitaires du Mirail.
- Carmona, Matthew. 2010a. « Contemporary Public Space : Critique and Classification, Part One : Critique », *Journal Of Urban Design*, Vol 15, No 1.
- Carmona, Matthew. 2010b. « Contemporary Public Space, Part Two : Classification », *Journal of Urban Design*, Vol 15, No 2.
- Castel, Robert. 1999. *Les métamorphoses de la question sociale*, Gallimard, Folio.
- Castel, Robert. 2007. *La discrimination négative, citoyens ou indigènes ?*, Éditions du Seuil.
- Castells, Manuel. 1972. *La question urbaine*, François Maspero, Paris.
- Chabrol, Marie. 2011. *De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales dans le quartier de Château-Rouge (Paris)*, Thèse pour l'obtention du Doctorat en Géographie, Université de Poitiers.
- Chivallon, Christine. 2000. « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre » dans Lévy-Jacques et Michel Lussault. 2000. *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Éditions Belin, Paris.
- Clerval, Anne. 2011. « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », *Espaces et sociétés*, Vol 1, No 144-145, pp.55-71.

Cloke, Paul, Paul Milbourne and Rebekah Widdowfield. 2000. « Homelessness and rurality : "out-of place" in purified space ? » *Environment and Planning D : Society and Space*, Vol 18.

Collectif d'habitants Château Rouge-Goutte d'Or. 2010. « Position de Monsieur Vaillant sur les salles de shoot et le quartier », *Collectif d'habitants Château Rouge-Goutte d'Or*, [en ligne], <http://cgoutteur.blogspot.fr/2010/12/position-de-monsieur-vaillant-sur-les.html>, 4 décembre 2010.

Coleman, Roy. 2005. « Surveillance in the city : Primary definition and urban spatial order », *Crime, Media, Culture*, Vol 1, No 2.

Collins, Damian and Nicholas Blomley. 2003. « Private needs and Public Space : Politics, Poverty, and Anti-Panhandling By-Laws in Canadian Cities », in Law Commission of Canada (Eds). 2003. *New Perspectives on the Public-Private Divide*, UBC Press, Vancouver, Toronto.

Colombo, Annamaria et Larouche Annie. 2007. « Comment sortir de la rue lorsqu'on n'est « bienvenu nulle part » ? », *Nouvelles Pratiques Sociales*, Vol 20, No 1.

Combessie, Jean-Claude. 2003. *La méthode en sociologie*, Éditions La Découverte, Paris.

Coordination Interassociative de la Salle St-Bruno, www.sallesaintbruno.org, site consulté le 30 mai 2011.

Corral, Isabel. 1986. *Inner city gentrification : the case of Shaughnessy Village, Montreal*, Supervised Research Project, School of Urban Planning, McGill University.

Cossin, Fabienne. 2006. *La vie de quartier à la Goutte d'Or. Perceptions et représentations des habitants*, Rapport de travail (Association Coordination Toxicomanies et Salle Saint-Bruno).

Creswell Tim. 1996. *In place, Out of place: geography, ideology, and transgression*, University of Minnesota Press, London.

Creswell, Tim. 1997. « Weeds, Plagues and Secretions: A Geographical Interpretation of Metaphors of Displacement », *Annals of the Association of American Geographers*, Vol 87, No 2.

Crête Jean. 2004. « L'éthique en recherche sociale » dans Gauthier Benoît (Dir). 2004. *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec.

Crossa, Veronica. 2009. « Resisting the entrepreneurial city: Street vendor's struggle in Mexico city's historic center », *International journal of urban and regional research*, Vol 33, No 1, pp.43-63

Dardel, Éric. 1952. *L'homme et la terre. Nature de la réalité géographique*, Presses Universitaires de France.

Davis, Mike. 1992. « Fortress Los Angeles : The Militarization of Urban Space », in Sorkin Michael (Ed). 1992. *Variations on a theme park. The new american city and the end of public space*, Hill and Wang, New York.

Davis, Mike. 1997. « La forteresse L.A », dans *City of Quartz. Los Angeles, Capitale du Futur*, Éditions La Découverte & Syros, Paris.

De Certeau, Michel. 1990. *L'invention du quotidien. Vol. 1. Arts de faire*, Gallimard, Folio Essais, Paris.

Delbaere, Denis. 2010. *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Éditions Ellipses, Paris.

Desmarais, Gaëtan. 1992. « Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain », *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol 36, No 98.

Desmarais, Gaëtan. 1995. *La morphogenèse de Paris. Des origines à la révolution*, L'Harmattan.

Desmarais, Gaëtan et Gilles Ritchot. 2000. *La géographie structurale*, Éditions L'Harmattan.

Détienne, Marcel. 2000. *Comparer l'incomparable*, Éditions du Seuil, Paris.

De Verteuil, Geoffrey, Jon May et Jurgen Von Mahs. 2009. « Complexity not collapse: recasting the geographies of homelessness in a "punitive" age », *Progress in Human Geography*, vol 33, no 533.

Di Méo, Guy. 1991. *L'Homme, la Société, l'Espace*, Éditions Economica.

Di Méo, Guy. 1999. « Géographies tranquilles du Quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol 43, No118.

Dollé, Jean-Paul. 2005. *Le territoire du Rien ou la contre-révolution patrimonialiste*, Éditions Lignes & Manifestes.

- Downs, Jonathan. 1986. *The experience of Gentrification and Displacement : A case study of Shaughnessy Village (Montreal)*, Thesis, McGill University, Geography Department.
- Donzelot, Jacques. 1999. « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, No 258, novembre 1999, pp.87-114.
- Ellin, Nan. 1997. *Architecture of fear*, Princeton Architectural Press, New-York.
- Ferrell Jeff. 1993. *Crimes of Style: urban graffiti and the politics of criminality*, Garland Publishing inc, New York and London.
- Fijalkow, Yankel. 2007. « Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris », dans Authier, Jean-Yves, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (Dir). 2007. *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Éditions La Découverte.
- Fischer, Gustave-Nicolas. 1981. *La psychosociologie de l'espace*, Collection Que sais-je ? Presses Universitaires de France.
- Fleury, Antoine. 2007. *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Thèse de géographie sous la direction de Thérèse Saint-Julien, Paris 1 Sorbonne.
- Fleury, Antoine, France Guérin-Pace, Anne-Lise Humain-Lamoure et Catherine Rhein. 2008. « Le quartier des habitants : représentations et attachements » dans Rhein, Catherine (dir). 2008. *Regards sur les quartiers parisiens. Contextes spatiaux, usages politiques et pratiques citadines*, Contrat Ville de Paris, UMR Géographie-cités, CNRS, Universités de Paris 1 et Paris 7.
- Fleury, Antoine. 2010a. « Les contradictions d'un espace public produit dans la proximité », *L'espace Politique*, Vol 10, No 1.
- Fleury, Antoine. 2010b. « Public/privé : la (re)distribution des rôles dans la production des espaces publics à Paris et à Berlin », *Métropoles*, No 8, mis en ligne le 30 Novembre 2010.
- Florida, Richard. 2005. *Cities and the creative class*, New York ; London, Routledge.
- Flusty, Steven. 2001. « The Banality of Interdiction : Surveillance, Control and the Displacement of Diversity », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol 25, No 3.

- Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et Punir*, Éditions Gallimard, Collection Tel.
- Foucault, Michel. 1971. *L'ordre du discours*, Éditions Gallimard.
- Foucault, Michel. 2001. *Dits et écrits II. 1976-1988*, Éditions Gallimard.
- Forum Château Bouge. 2013. « Opérations Averses Localisées », [en ligne], <http://chateaubouge.lebonforum.com/t113-operations-averses-localisees>, page consultée le 28 mars 2013.
- Gagnon, Yves-Chantal. 2005. *L'étude de cas comme méthode de recherche*, Presses de l'Université du Québec.
- Gardella Edouard et Erwan Le Méner. 2005. « Les SDF victimes du "nettoyage" des espaces publics ? » dans Hossard Nicolas et Magdalena Jarvin (Dir). 2005. « *C'est ma ville* ». *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, L'Harmattan, Paris.
- Garnier, Jean-Pierre. 2003. « Un espace indéfendable. L'aménagement urbain à l'heure sécuritaire », *Les temps maudits*, No16, mai/septembre.
- Gasnier, Arnaud. 2006. « De nouveaux espaces publics urbains? Entre privatisation des lieux publics et publicisation des lieux privés », *Revue Urbanisme*, No 346, pp.70-73.
- Geremek, Bronislaw. 1976. *Les marginaux parisiens aux XIVème et XVème siècles*, Flammarion.
- Germain, Annick. 2002. « La redécouverte de l'espace public : regards d'architectes et de sociologues » dans Tomas, François (Dir). 2002. *Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'Atlantique*, Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Ghorra-Gobin Cynthia (Dir). 2001a. *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan.
- Ghorra-Gobin, Cynthia. 2001b. « Les espaces publics, capital social », *Géocarrefour, revue de Géographie de Lyon*, Vol 76, No 1, pp.5-11.
- Giddens, Anthony. 1987. *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Presses Universitaires de France.
- Giddens, Anthony. 1994. *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, Paris.

Gilbert, Anne. 1985. « Villes, représentations collectives de l'espace et identité québécoise », *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol 29, No 78, pp.365-381.

Girola, Claudia. 2011. *Vivre sans abri. De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*, Éditions Rue d'Ulm.

Girod, Alain. 2000. *Les mutations de l'espace public et la construction médiatique de l'opinion publique*, Thèse de l'Université de Lyon 2.

Grafmeyer, Yves et Jean-Yves Authier. 2008. *Sociologie Urbaine*, Éditions Armand Colin.

Grafmeyer, Yves. 2007. « Le quartier des sociologues » dans Authier, Jean-Yves, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (Dir). 2007. *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Éditions La Découverte.

Habermas, Jürgen. 1978. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris.

Hall, Tim et Phil Hubbard. 1996. « The entrepreneurial city : new urban politics, new urban geographies ? », *Progress in Human Geography*, Vol 20, No 2.

Harcourt, Bernard. 2006. *L'illusion de l'ordre. Incivilités et violences urbaines : tolérance zéro ?*, Éditions Descartes et cie.

Harvey, David. 1973. *Social Justice and the city*, Edward Arnold Publishers, London.

Harvey, David. 1989. « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, Vol. 71, No. 1, pp. 3-17.

Hassenteufel, Patrick. 2005. « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, Vol 55, No 1, pp.113-132.

Heidegger, Martin. 1958. « Bâtir, Habiter, Penser », dans Heidegger, Martin. 1958. *Essais et conférences*, Éditions Gallimard.

Herouard, Florent. 2007. « Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter » dans Paquot, Thierry, Michel Lussault et Chris Younès (Dir). 2007. *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Éditions de la Découverte.

Hoyaux, André-Frédéric. 2004. « De l'espace domestique au monde domestiqué. Point de vue phénoménologique sur l'habitation », dans Collignon, Béatrice et J-F. Staszak (dir). 2004. *Espace domestiques*, Éditions Bréal.

Hubbard, Phil. 2004. « Revenge and Injustice in the Neoliberal City: Uncovering Masculinist Agendas », *Antipode*, No 36.

Hubert, Jean-Paul. 1992. « Sur les prétentions scientifiques et la légitimité philosophique d'une théorie des formes de l'établissement humain », *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol 36, No 98.

Hubert, Jean-Paul. 1993. *La Discontinuité Critique. Essai sur les principes à priori de la géographie humaine*, Publications de la Sorbonne.

Humain-Lamoure, Anne-Lise. 2008. « En jeux, territorialisation et pratiques de la démocratie locale à Paris », dans Rhein, Catherine (Dir). 2008. *Regards sur les quartiers parisiens. Contextes spatiaux, usages politiques et pratiques citadines*, Contrat Ville de Paris, UMR Géographie-cités, CNRS, Universités de Paris 1 et Paris 7.

Hillier, Jean. 1998. « Representation, Identity, and the Communicative Shaping of Place » dans Light Andrew and Jonathan M.Smith (Eds). 1998. *The Production of Public Space*, Rowman & Littlefield Publishers.

Interaction du quartier Peter-McGill, Site internet : petermcgill.org, (consulté le 17 octobre 2012).

Interaction du quartier Peter-McGill. 2009. *Portrait du quartier Peter-McGill*, Rapport.

Interaction du quartier Peter-McGill. 2011. *Plan stratégique 2011-14 d'Interaction Peter McGill*.

Jacobs, Jane. 1961. *The Death and Life of Great American Cities*, Vintage Books Editions.

Johnsen, Sarah et Suzanne Fitzpatrick. 2010. « Revanchist Sanitisation or Coercive Care? The Use of Enforcement to Combat Begging, Street Drinking and Rough Sleeping in England », *Urban Studies*, Vol 47, No 8.

Joseph, Isaac. 1984. *Le Passant Considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, Paris.

Joseph, Isaac. 1993. « L'espace public et le visible », dans *Architecture et comportements*, vol 9, no 3, pp.397-401.

Karrholm, Matthias. 2005. « Territorial Complexity, a Study of Territoriality, Materiality and Use at Three Squares in Lund », *Nordic Journal Of Architectural Research*, No 1.

Koch Regan et Alan Latham. 2013. « On the Hard Work of Domesticating a Public Space », *Urban Studies*, Vol 50, No 6.

Kumar, Krishan and Ekaterina Makarava. 2008. « The Portable Home : The Domestication of Public Space », *Sociological Theory*, No 26.

Kerkin, Kate. 2003. « Re-placing Difference: Planning and Street Sex Work in a Gentrifying Area », *Urban Policy and Research*, Vol. 21, No. 2.

Klauser, Francisco. 2007. « Difficulties in Revitalizing Public Space By Cctv: Street Prostitution Surveillance in the Swiss City of Olten », *European Urban And Regional Studies*, Vol 14, No 4.

Kokoreff Michel. 1991. « Tags et zoulous ; une nouvelle violence urbaine », *Esprit*, février 1991.

Koolhaas, Rem. 2010. *Junkspace*, Payot.

La Cecla Franco. 2010. *Contre l'architecture*, Éditions Arléa, Paris.

Laberge, Danielle, Mario Poirier et René Charest. 1998. « Un étranger dans la cité : la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance », *Nouvelles Pratiques Sociales*, Vol 11, No 1, pp.19-24.

Laberge, Danielle et Shirley Roy. 2001. « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et Sociétés*, Vol 33, No 2, pp.115-131.

Lahire, Bernard. 2001. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Hachette.

Lakehal, Lila. 2008. « La fermeture municipale de rues publiques à Londres : le cas des Gating Orders à Camden », *Géocarrefour*, Vol 83, No2.

Lamizet Bernard. 1999. *La médiation culturelle*, L'Harmattan communication.

Laurenson, Penelope et Damian Collins. 2007. « Beyond Punitive Regulation? New Zealand Local Governments' Responses to Homelessness », *Antipode*, Vol 39, No 4.

Latour, Bruno. 2007. *Changer de société, refaire de la sociologie*, Éditions de la Découverte.

Lazzarotti, Olivier. 2006a. *Habiter. La condition géographique*, Éditions Belin.

Lazzarotti, Olivier. 2006b. « Habiter, aperçus d'une science géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol 50, No 139.

Lenel, Emmanuelle. 2011. « Un regard phénoménologique sur la mixité urbaine », *EspaceTemps.net*, Textuel, 22.08.2011, [En ligne], <http://espacetemps.net/documents8926.html>.

Ledrut, Raymond. 1976. *L'espace en question, ou le nouveau monde urbain*, Éditions Anthropos, Paris.

Ledrut, Raymond. 1984. *La Forme et le Sens dans la Société*, Librairie des Méridiens.

Lees, Loretta. 2003. « The ambivalence of diversity and the politics of Urban renaissance: The case of youth in downtown Portland, Maine », *International Journal of Regional and Urban Research*, Vol 27, No 3, pp. 613-34.

Lefebvre, Henri. 2000. *La production de l'espace*, Éditions Anthropos, Paris.

Lévêque, Thierry. 2011. « Delanoë proteste contre les arrêtés anti-mendicité à Paris », *Le Point*, le 5 décembre 2011, [En ligne], http://www.lepoint.fr/fil-info-reuters/delanoe-proteste-contre-les-arretes-anti-mendicite-a-paris-05-12-2011-1404061_240.php, page consultée le 18 février 2013.

Le Goix, Renaud et Céline Loudier-Malgouyres. 2005. «La production privée des espaces publics», *Annales de la Recherche Urbaine*, No 99.

Le Parisien. 2010. « La Goutte d'Or excédée par la prostitution », *Le Parisien*, le 23 juillet 2010, [En ligne], <http://www.leparisien.fr/paris-75/la-goutte-d-or-excedee-par-la-prostitution-23-07-2010-1009708.php>, page consultée le 25 mai 2013.

Lévy, Jacques et Michel Lussault. 2003. « Espace Public (I) » dans Lévy, Jacques et Michel Lussault (Dir). 2003. *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Éditions Belin.

Lofland, H, Lyn. 1973. *A world of strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books Publishers, New York.

Lofland, H, Lyn. 1998. *The Public Realm. Exploring the city's quintessential social territory*, Transactions Publishers.

Low, Setha. 1996. « Spatializing Culture: The Social Production and Social Construction of Public Space in Costa Rica », *American Ethnologist*, Vol 23, No 4.

Low, Setha. 2006. « How Private Interests Take Over Public Space : Zoning, Taxes, and Incorporation of Gated Communities », dans Smith, Neil et Setha Low (Ed). 2006. *The Politics of Public Space*, Routledge.

Loukaitou-Sideris Anastasia and Banerjee Tridib. 1993. « The Negotiated Plaza: Design and Development of Corporate Open Space in Downtown Los Angeles and San Francisco », *Journal of Planning Education and Research*, Vol 13, No1.

Lussault, Michel. 2001. « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes » dans Ghorra-Gobin, Cynthia (Dir). 2001a. *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, Paris.

Lussault, Michel. 2007. *L'homme spatial ; la construction sociale de l'espace humain*, Éditions du Seuil, Paris.

Lussault, Michel. 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*, Éditions Grasset.

MacLeod, Gordon. 2002. « From urban entrepreneurialism to a 'Revanchist City'? On the spatial injustices of Glasgow's Renaissance ». *Antipode* Vol 34, No 3, pp. 602-624.

Mairie de Paris et Mairie du 18^e arrondissement. 2003. *Contrat d'objectifs Propreté*, élaboré en concertation avec les conseils de quartier.

Mairie de Paris. 2007. *Jardins et Nature à Paris. Le programme semestriel de Janvier à Juin 2007*.

Mairie de Paris, Préfecture de Police. 2009. *Contrat Parisien de Sécurité*.

Mairie de Paris. 2010. « Les rendez-vous en plein air de la Goutte d'Or », *Fiche d'expérience*, Novembre 2010.

Mairie de Paris, Préfecture de Police et Mairie du 18^e arrondissement. 2010. *Contrat de sécurité du 18^e arrondissement*.

Mairie de Paris. 2011. *Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?*, le 26 aout 2011, [en ligne], http://www.paris.fr/politiques/citoyennete/conseils-de-quartier/qu-est-ce-qu-un-conseil-de-quartier/rub_6454_stand_15315_port_14583, page consultée le 8 janvier 2013.

Mairie de Paris. 2012. *Première zone de sécurité prioritaire. Ce qui change à la Goutte d'Or*, 20 décembre 2012, [en ligne], http://www.paris.fr/accueil/actualites-municipales/la-zone-de-securite-prioritaire-un-mobilisation-de-tous-pour-plus-de-securite/rub_9656_actu_123481_port_23785, page consultée le 22 janvier 2013.

Mairie de Paris. 2013. *Goutte d'Or : 1^{er} bilan positif pour la ZSP*, 4 février 2013, [en ligne], http://www.paris.fr/accueil/accueil-paris-fr/1er-bilan-positif-pour-la-zsp-barbes-chateau-rouge/rub_1_actu_128139_port_24329, page consultée le 5 mai 2013.

Malone, Karen, « Street life: youth, culture and competing uses of public space », *Environment and urbanization*, Vol 14, No 2, 2002, pp.157-168.

Marche, Guillaume. 2002. «Marginalité, Exclusion, Déviance. Tentative de conceptualisation sociologique », dans Menegaldo, Hélène. 2002. *Figures de la marge. Marginalité et identité dans le monde contemporain*, Presses Universitaires de Rennes.

Massey, Doreen. 2005. *For Space*, Sage Publications.

McFarlane, Colin. 2010. « The comparative city : Knowledge, Learning, Urbanism », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol 34, No 4.

McGee, Terry G. 1991. « The emergence of Desakota Regions in Asia : Expanding a hypothesis », In Norton Ginsburg, Bruce Koppel et Terry G. McGee (Dir.), *The Extended Metropolis. Settlement Transition in Asia*, Honolulu, University of Hawaii Press.

Melé, Patrice. 2004. « Habitants mobilisés et devenir d'un espace patrimonial? », *Géocarrefour*, Vol 79, No 3, pp.223-230.

Mercier, Guy. 1992. « La théorie géographique de la propriété et l'héritage ratzélien », *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol 36, No 98.

Milliot, Virginie. 2013. « Portée d'une ambiance pluraliste : le quartier de la Goutte d'Or à Paris », dans Thibaud, Jean-Paul et Christiane Rose Duarte. 2013. *Ambiances urbaines en partage. Pour une approche sensible et pour une écologie politique des espaces*, Métis Presses.

Millot, Ondine. 2001. « Château-bouge », *Libération*, 13 janvier 2001.

Mitchell, Don. 1995. « The End of Public Space? People's Park, Definitions of the Public, and Democracy », *Annals of the Association of American Geographers*, Vol 85, No 1, pp.108-133.

Mitchell, Don. 1997. « The Annihilation of Space by Law : The Roots and implications of Anti-homeless laws in the United States », *Antipode* vol 29, no 3, p. 303-335.

Mitchell, Don. 2003. *The right to the city. Social Justice and the Fight for Public Space*, The Guilford Press, New-York.

Mongin, Olivier. 2004. « La mondialisation et les métamorphoses de l'urbain. Mégacités, « villes globales » et métropoles », *Esprit*, mars-avril 2004.

Moles, Abraham A., et Élisabeth Rohmer. 1978. *Psychologie de l'espace*, Casterman.

Monnet, Jérôme. 1997. « Commerce, espace public et urbanité en France, au Mexique et aux Etats-Unis », *Géographie et Cultures*, No 24, pp.71-90.

Monnet, Jérôme. 1999. *Interpréter et aménager. Éléments d'une géographie de la relation au monde*, Volume 1 : Synthèse, Habilitation à diriger les recherches.

Morelle, Marie. 2006. « La rue dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun et Antananarivo, Madagascar) », *Les annales de Géographie*, no 650, pp. 339-360.

Morelle, Marie et Laumonier, Laetitia. 2006. « Introduction au dossier », pp. 9-13, dans Morelle, Marie (Dir). 2006. « Marges au cœur de la ville », *Tiers -Monde*. 2006, Tome 47, No 185.

Morin, Marie-Eve. 2009. « Cohabiting in the globalised world : Peter Sloterdijk's global foams and Bruno Latour's cosmopolitics », *Environment and Planning D : Society and Space*, Vol 27, pp. 58-72.

Morin, Richard, Michel Parazelli et Kenza Benali. 2008. « Conflits d'appropriation d'espaces urbains centraux. Prendre en compte les modes de relations des groupes acteurs », *Nouvelles Pratiques Sociales*, Vol 20, No 2, pp.142-157.

Mumford, Lewis. 2011. *La cité à travers l'histoire*, Agone.

Murdoch, Jonathan. 1997. « Towards a geography of heterogeneous associations », *Progress in Human Geography*, Vol 21, No 3, pp.321-337.

Musil, Robert. 1956. *L'homme sans qualités*, Volume 2, Éditions du Seuil.

Németh, Jeremy. 2006. « Conflict, Exclusion, Relocation: Skateboarding and Public Space », *Journal of Urban Design*, Vol. 11. No. 3, 297-318, October.

Németh, Jeremy. 2009. « Defining a public: Managing privately owned public space », *Urban Studies*, Vol 46, No 11.

Németh, Jeremy et Justin Hollander. 2010. « Security Zones and New York City's Shrinking Public Space », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol 34, No 1.

Newman, Oscar. 1973. *Defensible Space. People and Design in the Violent City*, Architectural Press, Londres.

Oblet, Thierry. 2008. *Défendre la ville*, Presses Universitaires de France, La ville en débat.

OCPM (Office de Consultation Publique de Montréal). 2011. *Programme Particulier d'urbanisme du Quartier des Grands Jardins*, Projet de règlement P-04-047-98, Rapport de consultation publique.

Paquot, Thierry. 2005. *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Éditions European.

Paquot, Thierry. 2009. *L'espace public*, Éditions La Découverte, Collection Repères.

Paddison, Ronan & Joanne Sharp. 2007. « Questioning the end of public space : Reclaiming control of local banal spaces », *Scottish Geographical Journal*, Vol 2, No 123.

Palumbo, Maria-Anita. 2009. « Construire une autre Goutte d'Or ? Histoire d'une réhabilitation par images, entre medias du passé et medias du futur » dans De Biase Alessia. et Monica Coralli (Dir.). 2009. *Espaces en commun. Nouvelles formes de penser et habiter la ville* Paris, L'Harmattan.

Parazelli, Michel. 1997. *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995)*, Thèse de doctorat en études urbaines, Université du Québec à Montréal.

Parazelli, Michel. 2000. « L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective à Montréal », *Santé mentale au Québec*, Vol 25, No2.

Parazelli, Michel. 2002. *La rue attractive, parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Presses de l'université du Québec.

Parazelli, Michel. 2009. « Existe-t-il une "morale globale" de la régulation de la rue? Réflexions autour de l'hypothèse d'un imaginaire écosanitaire », *Géographie et cultures*, No 71, automne 2009.

Parazelli, Michel. 2010. « Une gestion écosanitaire de l'urbanité ? Le cas des jeunes de la rue à Montréal », dans Danic, Isabelle, David Olivier et Sandrine Depeau (Dir). 2010. *Les enfants et les jeunes dans les espaces du quotidien*, Presses de l'Université de Rennes.

Parazelli, Michel et Charles Robitaille. 2012. « La rue radieuse. Imaginaires collectifs et gestion de l'urbanité en marge » dans Bédard, Mario et Richard Desnoilles (Dir.). 2012. *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs*, Presses de l'université du Québec.

Park, Robert. 1928. « Human Migration and the Marginal Man », *The American Journal of Sociology*, Vol. XXXIII, No 6, pp. 878-892.

Perec, Georges. 2000 [1974]. *Espèces d'espaces*, Galilée.

Perraton, Charles. 1984. « Du réel à l'imaginaire dans les pratiques d'espace », *Communication et information*, Vol 6, No 2-3, pp. 346-356.

Pfaus, Guillaume. 2009. « Pluralisme, transformations urbaines et gentrification au prisme de la qualification d'espaces publics de la Goutte d'or. Les correspondants de nuit et l'amicale « Léon 13 » entre controverses, conflits et compromis : espaces communs *en train de se faire* dans une centralité immigrée parisienne » dans Milliot, Virginie (Dir). 2009. *Barbès : Laboratoire du pluralisme*, Rapport final.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot. 2007. *Les ghettos du Gotha*, Éditions du Seuil, Paris.

Préfecture de Police. 2012. Le panorama hebdomadaire de la préfecture de Police, le 3 octobre 2012, No 235.

Projet de loi pour la sécurité intérieure (urgence déclarée), présenté au nom de M. Jean-Pierre Raffarin par M. Nicolas Sarkozy, Sénat, Session ordinaire de 2002-2003, annexe au procès-verbal de la séance du 23 octobre 2002, <http://www.senat.fr/leg/pjl02-030.html>, page consultée le 30 mars 2012.

Projet de loi pour la sécurité intérieure, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 19 novembre 2002, <http://www.assemblee-nationale.fr/12/projets/pl0381.asp>, page consultée le 30 mars 2012.

Prost, Antoine. 1998. « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, Vol 1, No182, pp.9-28.

Raco, Mike. 2003. « Remaking Place and Securitising Space: Urban Regeneration and the Strategies, Tactics and Practices of Policing in the UK », *Urban Studies*, Vol 40.

Ripoll, Fabrice et Vincent Veschambre. 2005. « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique » dans Ripoll, Fabrice et Vincent Veschambre (Dir). 2005. *L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, Norois, No 195.

Ripoll, Fabrice et Vincent Veschambre. 2006. « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », dans Séchet, Raymonde et Vincent Veschambre. 2006. *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes.

Robert, Jean-Claude. 2007. « Les Sulpiciens et l'espace montréalais », dans Deslandres, Dominique, John A. Dickinson et Olivier Hubert. 2007. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657-2007*, Éditions Fides.

Rocheffort, Renée. 1986. « La marginalité, de l'extérieur et de l'intérieur » dans Vant André (Dir). 1986. *Marginalité sociale, Marginalité spatiale*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

Rolland, Daniel. 2010. « Des horreurs au square Cabot », *La métropole.com*, 6 octobre 2010, [en ligne],
<http://www.lametropole.com/article/actualites/actualites/des-horreurs-au-square-cabot>, page consultée le 05 mars 2011.

Rousseau, Max. 2008. « La Ville comme machine à mobilité. Capitalisme, Urbanisme et gouvernement des corps », *Métropoles*, No 3.

Roux, Michel. 2002. *Inventer un nouvel art d'habiter. Le ré-enchantement de l'espace*, Éditions de l'Harmattan, Collection Ingénium.

Sabatier, Bruno. 2007. « De l'impossible espace public à la publicisation des espaces privés », dans Capron, Guénola et Nadine Haschar-Noé (Ed.). 2007. *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction*, Presses Universitaires du Mirail.

Saff, Grant. 2001. « Exclusionary discourses toward squatters in suburban Cape town », *Ecumen*, Vol 8, No 1.

Sassen, Saskia. 1996. *La ville globale*, éditions Descartes et Cie.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2004. « L'entrevue semi-dirigée » dans Gauthier Benoît (Dir). 2004. *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec.

Schmidt Stephan et Jeremy Németh. 2010. « Space, place and the city : Emerging Research on Public Space Design and Planning », *Journal of Urban Design*, Vol 15, No 4.

Séchet, Raymonde et Vincent Veschambre (Dir). 2006. *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes.

Séchet, Raymonde. 2009. « La prostitution, enjeu de géographie morale dans la ville entrepreneuriale. Lectures par les géographes anglophones », *Espace Géographique*, Vol 1, No 38.

SEMAVIP. 2011. *Revitalisation d'un quartier populaire. Opération Château Rouge. Un aménagement réalisé par la Semavip*.

Sénécal, Gilles. 2005. « Conflits de proximité et coopération : une géographie des acteurs et des interactions sociale », *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol 49, No 138, pp. 277-285.

Sénécal, Gilles, Geneviève Cloutier, Léa Méthé Myrand, Amélie Dubé et Andréanne Chevalier. 2010. *Les effets de la concertation. Étude sur les Tables intersectorielles de quartier de Montréal*, Rapport de recherche, Institut National de la Recherche Scientifique, Montréal.

Sennett, Richard. 1970. *The Uses of Disorder : Personal Identity and City Life*, Alfred A.Knopf, New York.

Sennett, Richard. 1974. *Les tyrannies de l'intimité*, Éditions du Seuil, La couleur des idées, Paris.

Sennett, Richard. 2009. *La conscience de l'œil. Urbanisme et Société*, Éditions Verdier Poche.

Serfaty-Garzon, Perla. 1985. « Expériences et pratiques de la maison », dans Altman, Irwin (Ed). 1985. *Home Environments. Human behavior and environment. Advances in theory and research*, Vol 8, [en ligne], <http://www.perlaserfaty.net/images/Exp%C3%A9rience%20et%20pratiques%20de%20la%20maison%20-%20un%20texte%20de%20Perla%20Ser.PDF>, consulté le 03 mars 2013.

Serfaty-Garzon, Perla. 2003. «Appropriation», dans Segaud Marion, Jacques Brun, Jean-Claude Driant (Dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Armand Colin, Paris.

Shepard, Benjamin and Greg Smithsimon. 2011. *The beach beneath the streets. Contesting New York City's Public Spaces*, Excelsior Editions, State University of New York Press.

Sibley, David. 1995. *Geographies of exclusion : Society and difference in the west*, Routledge, Londres.

Sibley, David. 2001. « The Binary City », *Urban Studies*, Vol. 38, No. 2.

Sloterdijk, Peter. 2005. *Écumes, Sphères III*, Éditions Pluriel.

Sloterdijk, Peter. 2010. « La domestication de l'Être. Pour un éclaircissement de la clairière » dans Sloterdijk, Peter. 2010. *Règles pour le parc humain*, Éditions des mille et une nuits.

Sloterdijk, Peter. 2011a. *Bulles. Sphères I*, Éditions Pluriel.

Sloterdijk, Peter. 2011b. *Globes. Sphères II*, Éditions Pluriel.

Smith, Neil. 1984. *Uneven Development. Nature, Capital and the Production of Space*, Basic Blackwell.

Smith, Neil. 1996. *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*, Routledge.

Smith, Neil. 2001. « Global social cleansing: Postliberal revanchism and the export of zero tolérance », *Social Justice*, No 28.

Smith, Neil et Setha Low (Ed). 2006. *The Politics of Public Space*, Routledge.

Smithsimon Gregory. 2008. « Dispersing the Crowd, Bonus plaza and the creation of public space », *Urban affairs review*, Vol 43, No 3.

Smithsimon, Gregory. 2010. « Inside the empire : Ethnography of a Global Citadel in New York », *Urban Studies*, Vol 47, No 4.

Sorkin, Michael (Ed). 1992. *Variations on a theme park. The new american city and the end of public space*, Hill and Wang, New York.

Stock, Mathis. 2007. « Théorie de l'habiter. Questionnements », dans Paquot, Thierry, Michel Lussault et Chris Younès (Dir). 2007. *Habiter, le propre de l'humain*, Éditions La Découverte.

Swanson, Kate. 2007. « Revanchist Urbanism Heads South: The Regulation of Indigenous Beggars and Street Vendors in Ecuador », *Antipode*, Vol 39, No 4.

Table de Concertation du Centre-Ville Ouest. Non daté. *Table de concertation du centre Ville Ouest*, [en ligne], <http://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P47/3b.pdf>, page consultée le 25 mai 2013.

Table de Concertation du Centre-Ville Ouest. 2008. *Charrette d'idéation tenue du 25 au 31 mars 2008. Développement des abords du square Cabot. Recommandations de la Table de concertation du centre-ville ouest à l'arrondissement de Ville-Marie*, 19 septembre 2008.

Terrolle, Daniel. 2004. « La ville dissuasive, l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et Sociétés*, 2004, No116-117, pp 143-157.

Thiery, Olivier. 2004. « Présentation du dossier de cinq articles « Ethnographies des atmosphères, Ethnographies atmosphériques », éléments pour une reconfiguration de l'enquête anthropologique avec Peter Sloterdijk », *Ethnographiques.org*, No 6, novembre 2004 [en ligne], <http://www.ethnographiques.org/2004/> Thiery, consulté le 4.07.2013.

Thom, René. 1991. « Saillance et prégnance », dans Dorey, Roger et al., 1991. *L'inconscient et la science*, Éditions Dunod

Thomas, Ghyslaine. 2000. « Vie itinérante et réglementation des espaces publics », dans Laberge, Danielle (Dir). 2000. *L'errance urbaine*, Éditions MultiMondes.

Thomas Hervé. 2005. « Le forum des Halles : Gestion et Usages » dans Hossard Nicolas et Magdalena Jarvin (Dir). 2005. « *C'est ma ville* ». *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, L'Harmattan, Paris.

Tomas François. 2001a. « Du centre civique à l'espace public », *Géocarrefour, revue de géographie de Lyon*, vol. 76, n°1, pp. 3-4.

Tomas François. 2001b. « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », *Géocarrefour, Revue de géographie de Lyon*, Vol. 76, No 1, pp. 75-84.

Toubon, Jean-Claude et Khelifa Messamah. 1990. *Centralité immigrée. Le quartier de la Goutte d'Or. Dynamiques d'un espace pluri-ethnique : succession, compétition*,

cohabitation, Éditions L'Harmattan.

Van Eijk, Gwen. 2010. « Exclusionary Policies are Not Just about the "Neoliberal City": A Critique of Theories of Urban Revanchism and the Case of Rotterdam », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol 34, No 4.

Vant, André (Dir). 1986. *Marginalité sociale, Marginalité spatiale*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

Vant, André. 1986. « Géographie sociale et marginalité » dans Vant André (dir). 1986. *Marginalité sociale, Marginalité spatiale*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

Veltz, Pierre. 2002. *Des lieux et des liens : politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, éditions de l'aube.

Veschambre, Vincent. 2006 « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », dans Séchet, Raymonde et Vincent Veschambre (Dir). 2006. *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes.

Vigour Cécile. 2005. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Éditions La Découverte, Paris.

Ville de Montréal. 2002. *Guide d'aménagement pour un environnement sécuritaire*.

Ville de Montréal. 2008. *Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal*.

Ville de Montréal. 2010. *Agir résolument pour contrer l'itinérance. Plan d'action ciblé en itinérance*.

Wacquant, Loic. 2004. *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Agone, Marseille.

Werner, Michael et Bénédicte Zimmermann. 2003. « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Vol 1.

Wilson, James Q et Georges L. Kelling. 1982. « Broken Windows », *Atlantic Magazine*, Mars 1982.

Wilton, Katerine. 2011. « The renaissance of Cabot Square », *The Gazette*, 5 Juillet 2011.

- Winnicott, Donald.W. 1975. *Jeu et réalité*, Éditions Gallimard.
- Yatmo, Yandi, Andri. 2008. « Street Vendors as "Out of Place" Urban Elements », *Journal of Urban Design*, Vol 3, No 3.
- Yin, Robert.K. 1994. *Case Study Research. Design and Methods*, Sage Publications.
- Young, Marion Iris. 1990. *Justice and the politics of différence*, Princeton University Press, New Jersey.
- Zeneidi-Henry Djemila. 2002. *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Éditions Bréal, Collection D'Autre Part, Paris.
- Zeneidi-Henry, Djemila. 2004. «La rue domestiquée. Reformulation de la notion d'espace domestique à travers l'expérience des SDF», dans Béatrice Collignon et Jean-François Staszak. 2004. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Éditions Bréal.
- Zeneidi, Djemila. 2008. « « C'est pas nous qui sommes à a rue, c'est la rue qui est à nous ». Pour une autre lecture de l'espace à partir des modes d'appropriation des espaces publics par les sans domicile fixe », dans Séchet, Raymonde, Isabelle Garat et Djemila Zeneidi. 2008. *Espaces en transactions*, Presses Universitaires de Rennes.
- Zukin, Sharon. 1995. *The Cultures of Cities*, Blackwell.
- Zukin, Sharon. 2010. *Naked City. The death and life of authentic urban places*, Oxford University Press.

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien pour les résidents

Introduction

1. Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ? (Êtes-vous originaire de Montréal/ Paris ?)
2. Quelles sont les raisons qui vous ont amené à vivre ici ?
3. Vous-y sentez vous bien?
4. Quels sont les avantages et les inconvénients du quartier? De sa localisation ?

Perception du quartier et de l'espace public étudié

5. Comment définiriez, en quelques mots, votre quartier ? (évoquer en cas d'hésitation le nom, les limites, les activités, ambiance personnelle/impersonnelle, résidentiel/village, etc.)
6. Fréquentez vous les espaces publics, les parcs du quartier ?
7. Quels usages faites vous de ces espaces publics ?
8. Vous y considérez vous comme chez-vous ? (rapport au chez soi)
9. Quelle valeurs attribuez vous à cet espace public? (que représentent-t-il pour vous)
10. Quels sont les avantages de leur localisation ? De leur configuration ?
11. Participent-ils à valoriser le quartier ?
12. La population qui utilise ces espaces publics est elle hétérogène ? Les usages y sont-ils diversifiés ?
13. Sont-ils beaucoup utilisés par les résidents ?
14. Et comment ? (quels usages ?)
15. Quelle est leur fonction par rapport au quartier ? Attirent-ils des individus extérieurs ?
16. Quels sont les qualités et les défauts de ces espaces publics ? (voir si les dimensions de sécurité, de convivialité, de confort, de propreté ressortent ou les évoquer)
17. Comment les espaces publics se partagent-ils (dans le temps, dans l'espace) ?
18. De manière générale, sont-ils satisfaisants pour vous?
19. Existente-t-il ou a-t-il existé des conflits d'occupation autour de ces espaces publics?

Sur les conflits d'appropriation

20. Pouvez vous nous parler de ces conflits? Quels sont les problèmes ? Qui impliquent ils ?
21. Que pensez-vous de la présence de personnes marginalisées dans les espaces publics ? Pourquoi ?
22. Quelles solutions ont été ou sont mises en œuvre ?
23. La mobilisation date-t-elle de ces conflits ? Quels en sont les objectifs ?

Réappropriation des espaces publics dans la proximité

24. Quels sont vos liens avec les acteurs de l'arrondissement et municipaux ?
25. Y a-t-il insatisfaction des résidents par rapport à l'aménagement par les autorités municipales ?
26. Comment intervenez-vous sur les espaces publics ?
27. Quelle est l'image de l'espace public que ces actions tentent de promouvoir ?
28. Les commerçants de proximité jouent-ils un rôle dans l'aménagement de ces espaces publics ?
29. Les usagers non résidents sont ils intégrés à ces processus de réappropriation et d'aménagement ?
30. Et les personnes marginalisées qui occupent les espaces publics sans être résidentes sont elles intégrées à ce projet ? Si oui, comment ?
31. Quelle est leur place dans cet espace public ? Quels usages en font ils ?
32. La considération à leur égard a-t-elle évolué ?
33. Voyez vous un changement avant et après ? Votre perception du quartier a-t-elle changé ?
34. Existe-t-il une surveillance dans les espaces publics ? Formelle ou informelle ?
35. Utilisez vous davantage les espaces publics ?

Perspectives

36. De nouvelles interventions citoyennes sont elles prévues dans ces espaces publics ?
37. Si oui, pourquoi ?
38. Dans l'idéal, comment souhaiteriez vous que devienne cet espace public ?
39. Quelles doivent être, selon vous, les fonctions d'un espace public ?
40. À qui sont ils destinés ? Doivent-ils être ouverts à tous ?

Position et liens avec les autres échelles

41. Quelle doit être le rôle de ces espaces publics dans le voisinage, dans le quartier ? (voire l'arrondissement et la ville).

42. Que pensez vous de ces espaces publics par rapport à d'autres que vous connaissez dans l'arrondissement ?
43. Que peuvent-ils apporter au quartier, à l'arrondissement, à la ville ?

Annexe 2 : Grille d'entretien pour les personnes marginalisées

Introduction

1. Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ? (Etes-vous originaire de Montréal/ Paris ?)
2. Dormez-vous dans le quartier ? Si non, où ?
3. Quelles sont les raisons qui vous ont amené à vivre ici ?
4. Vous-y sentez vous bien?
5. Quels sont les avantages et les inconvénients du quartier? De sa localisation ?

Perception du quartier et de l'espace public étudié

6. Comment définiriez, en quelques mots, votre quartier ? (évoquer en cas d'hésitation le nom, les limites, les activités, ambiance personnelle/impersonnelle, résidentiel/village, etc.)
7. Fréquentez vous les espaces publics, les parcs du quartier ?
8. Quels usages faites vous de ces espaces publics ?
9. Vous y considérez vous comme chez-vous ? (rapport au chez soi)
10. Quelle valeurs attribuez vous à cet espace public? (que représente-t-il pour vous)
11. Quels sont les avantages de leur localisation ? De leur configuration ?
12. Participent-ils à valoriser le quartier ?
13. La population qui utilise ces espaces publics est elle hétérogène ? Les usages y sont-ils diversifiés ?
14. Sont-ils beaucoup utilisés par les résidents ?
15. Et comment ? (quels usages ?)
16. Quelle est leur fonction par rapport au quartier ? Attirent-ils des individus extérieurs ?
17. Quels sont les qualités et les défauts de ces espaces publics ? (voir si les dimensions de sécurité, de convivialité, de confort, de propreté ressortent ou les évoquer)
18. Comment les espaces publics se partagent-ils (dans le temps, dans l'espace) ?
19. De manière générale, sont-ils satisfaisants pour vous?
20. Existe-t-il ou a-t-il existé des conflits d'occupation autour de ces espaces publics?

Sur les conflits d'appropriation

21. Pouvez vous nous parler de ces conflits? Quels étaient les problèmes ?
22. Qui cela concernait-il ?
23. Pourquoi ? (quels usages posaient problème ?)
24. Quelles solutions ont été mises en œuvre ?

Réappropriation résidentielle des espaces publics

25. Observez vous une hausse des activités (animation, fêtes de quartier, etc.) dans l'espace public ces dernières années ? De quel type ?
26. Que pensez vous des processus de réappropriation citoyenne de cet espace public?
27. Avez vous participé à cette réappropriation (interventions, animation, etc.) ? Si non, souhaiteriez vous participer aux processus de concertation ?
28. Qui sont les usagers des espaces publics du secteur ?
29. Comment se passe le partage entre les différents groupes qui viennent ?
30. Quelles sont vos relations avec les résidents du quartier ? Avec les commerçants ?
31. Quels sont les impacts de telles activités sur votre usage de ce lieu? (liberté d'agir et contrôle de la mobilité)
32. Voyez vous des obstacles à votre présence ? Est-ce plus difficile qu'avant pour fréquenter cet espace public?
33. Comment vous adaptez vous aux évolutions et aux contraintes qui existent dans cet espace public? (tactiques déployées)

Espaces publics de la ville

34. À l'échelle de la ville, préférez vous certains types d'espaces publics à d'autres ?
35. Y a-t-il certains espaces plus fermés que d'autres ?

